

LENINE

œuvres

tome
42

octobre

1917

mars

1923



LÉNINE

rapports • procès verbaux • notes •
articles publiés dans les journaux
ou revues sur les sujets les plus
divers.

PROLÉTAIRES DE TOUS LES PAYS, UNISSEZ-VOUS!

LÉNINE

ŒUVRES

42

**L'ÉDITION RUSSE EST PUBLIÉE
PAR DÉCISION DU COMITÉ CENTRAL DU PARTI
COMMUNISTE DE L'UNION SOVIÉTIQUE**

ИНСТИТУТ МАРКСИЗМА-ЛЕНИНИЗМА ПРИ ЦК КПСС

В. И. ЛЕНИН

СОЧИНЕНИЯ

Издание четвертое

ИЗДАТЕЛЬСТВО ПОЛИТИЧЕСКОЙ ЛИТЕРАТУРЫ
МОСКВА

V. LÉNINE

ŒUVRES

TOME

42

Octobre 1917-mars 1923

EDITIONS SOCIALES * PARIS
EDITIONS DU PROGRES * MOSCOU
1969

P R É F A C E

Le tome quarante-deux contient des écrits postérieurs à la Révolution d'Octobre, qui sont publiés pour la première fois dans les Œuvres complètes de Lénine ou qui ont déjà paru dans les recueils Lénine, des revues et journaux. Ces documents apportent un complément important aux œuvres contenues dans les autres tomes de la présente édition.

Le premier groupe d'écrits se situe entre novembre 1917 et juillet 1918, période du développement de la révolution socialiste et de l'affermissement du pouvoir soviétique. Il convient de mentionner notamment les « Thèses sur les tâches du parti+le moment présent », l'article « Plékhanov et la terreur », le « Projet de résolution du Comité central du P.O.S.D.(b)R. sur l'exclusion de Lozovski des rangs du parti », l'« Ebauche d'un programme de mesures économiques », une série de chapitres de la première variante des « Tâches immédiates du pouvoir des Soviets ». Ces travaux définissent les tâches qui se posent à la classe ouvrière après la conquête du pouvoir, soulignent la nécessité de renforcer la dictature du prolétariat, d'écraser la résistance des classes exploiteuses renversées, et condamnent sévèrement les éléments opportunistes de droite dans le parti.

Quelques documents concernent la lutte menée par Lénine pour mettre fin à la guerre et conclure le traité de paix de Brest-Litovsk (« Discours à la séance conjointe des fractions bolchevique et socialiste-révolutionnaire de gauche du Comité Exécutif Central de Russie, le 19 février 1918 », « Discours aux tirailleurs lettons, le 20 février 1918 », etc.). Les multiples projets de décisions du Conseil des Commissaires du Peuple rédigés par Lénine reflètent les

premiers pas du Parti communiste et du gouvernement soviétique dans l'édification de l'appareil d'Etat, de l'économie et de la vie culturelle.

Un grand nombre de documents touchent la période de l'intervention militaire étrangère et de la guerre civile. Citons la note « Sur les tâches et l'organisation du travail du Conseil de la Défense », les « Notes à la séance de la commission des munitions », le « Projet de décision du Comité central du P.C.(b)R. sur l'envoi de groupes d'ouvriers chargés de travailler à la collecte des vivres et dans les transports », le « Projet de décision du Conseil de la Défense sur la mobilisation des employés soviétiques », les « Projets de décisions du Bureau politique du C.C. sur les mesures à prendre dans la lutte contre Mamontov », les « Propositions sur les questions militaires », les « Décisions du Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R. au sujet de l'ordre du jour du Conseil militaire révolutionnaire du Front Ouest ». Citons également les interventions suivantes : « Discours aux ouvriers communistes d'Ivanovo-Voznessensk partant au front, le 24 octobre 1919 », « Discours à la XI^e promotion des commandants rouges de la première école de mitrailleurs de Moscou, le 12 mai 1920 », « Rapport sur la situation intérieure et extérieure de la république à la conférence des militants de l'Organisation de Moscou du P.C.(b)R., le 9 octobre 1920 ». Ces documents et de nombreux autres donnent une claire vision de la gigantesque activité déployée par le Comité central et le gouvernement soviétique dirigés par Lénine pour écraser les interventionnistes et les gardes blancs.

Ce tome comporte une part importante de documents et travaux écrits après la fin de la guerre, lorsque les tâches primordiales qui se posaient au peuple soviétique étaient de restaurer l'économie et de bâtir le socialisme. Sa présence à la tête du parti et du gouvernement amenait Lénine à intervenir dans les domaines les plus divers : industrie, agriculture, science et technique, instruction publique, perfectionnement de l'appareil d'Etat, question nationale, politique extérieure.

Les œuvres contenues dans ce tome représentent un complément précieux sur la manière dont Lénine a abordé le plan de l'édification socialiste.

Les chapitres de la variante originale des « Tâches immédiates du pouvoir des Soviets » (fin du chapitre IV, chapitres V à IX et début du chapitre X), d'un grand intérêt, ont été publiés pour la première fois en 1962. Lénine y aborde plus en détail que dans le texte définitif une série de questions concernant la mise en chantier de la nouvelle société, il montre l'importance qu'il y a à résoudre les problèmes économiques et la nécessité d'une gestion économique rigoureuse dans la période du passage du capitalisme au socialisme. Dans ses conversations avec Lincoln Eire, correspondant du journal américain *The World* et avec le correspondant du journal japonais *Osaka Asahi*, dans ses « Notes sur l'électrification », Lénine définit le rôle de l'électrification dans la création du fondement économique du socialisme, dans le développement des forces productives. Les problèmes de la Nouvelle politique économique (NEP) sont abordés dans la « Conclusion du rapport sur les concessions » à la séance de la fraction communiste du Conseil central des syndicats de Russie, le 11 avril 1921, dans les interventions de Lénine à la X^e Conférence de Russie du P.C.(b)R. au cours des débats sur la résolution consacrée aux problèmes de la N.E.P., dans la lettre « A la colonie russe d'Amérique du Nord ».

Lénine considérait que les principes et méthodes essentiels de la gestion socialiste étaient l'application résolue du centralisme démocratique dans la direction de l'économie, la planification scientifique, la gestion efficace et rationnelle de l'économie, une organisation rigoureuse du travail, l'autonomie financière, la rentabilité et le bénéfice des entreprises, l'emploi des stimulants matériels et moraux pour développer la production. Citons ici des documents comme l'« Intervention à la séance du présidium du C.S.E.N., le 1^{er} avril 1918 », les « Remarques sur le projet de « Règlement de la gestion des entreprises nationalisées », « Sur la rémunération des spécialistes », le « Complément au projet de règlement des samedis communistes », le « Projet du point fondamental de la décision du C.T.D. sur la commission générale du plan », le « Plan de l'article « Approche commerciale du problème », la « Proposition au Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R. sur l'attribution de primes aux entreprises », etc.

Définissant les objectifs de l'édification économique dans son « Plan de discours au congrès des syndicats », Lénine note : « Discipline du travail, accroissement de la productivité, organisation du travail, augmentation de la quantité de produits, lutte implacable contre la négligence et la bureaucratie. Ainsi nous vaincrons » (voir le présent tome, p. 317).

Le « Complément au projet de décision du C.C.P. « Sur la répartition des machines agricoles », le « Projet de décision du Conseil du Travail et de la Défense sur les charrues « Fowler », le projet de décision du Conseil des Commissaires du Peuple « Sur les mesures propres à améliorer le fonctionnement des sovkhozes », etc., reflètent le souci qu'avait Lénine de voir prospérer l'agriculture, s'accroître la mécanisation, se développer les sovkhozes, l'Etat soutenir la coopération, de façon à créer les conditions d'une transformation socialiste de la production agricole.

Plusieurs documents traitent de l'édification culturelle ; le projet de décision du Conseil des Commissaires du Peuple « Sur les bibliothèques », l'« Instruction sur la composition d'un livre de lecture pour les ouvriers et les paysans », le « Projet de décision du Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R. sur la Direction générale de l'éducation politique », l'« Ebauche de résolution sur la culture prolétarienne », le « Complément au projet de décision du C.C.P. sur le minimum scientifique obligatoire dans les établissements d'enseignement supérieur », le « Projet de décision du plénum du C.C. du P.C.(b)R. sur la réorganisation du Commissariat du Peuple à l'Instruction publique », les « Directives sur le cinéma ». Tous ces documents contiennent d'importantes remarques sur la spécificité et les voies de développement de la révolution culturelle, sur la formation communiste des travailleurs et l'éducation politique des masses.

Dans la très importante lettre « Sur la formation de l'U.R.S.S. », Lénine avance l'idée de la création d'une Union des Républiques Socialistes Soviétiques, Etat socialiste multinational fondé sur l'union volontaire de républiques soviétiques souveraines et égales en droits. Les problèmes de la politique nationale du Parti communiste et de l'Etat soviétique sont abordés aussi dans les « Notes

prises à la conférence des délégués au II^e Congrès de Russie des organisations communistes des peuples d'Orient », dans le « Projet de décision du Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R. sur les tâches du P.C.(b)R. au Turkestan », dans le « Projet de décision du Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R. sur les tâches du P.C.(b)R. dans les régions habitées par des peuples orientaux », etc. Lénine souligne la nécessité du rassemblement et de la collaboration fraternelle de toutes les nationalités du pays des Soviets, de la lutte résolue contre le chauvinisme et le nationalisme.

Dans son discours de clôture après le rapport sur les concessions, présenté à la fraction du P.C.(b)R. du VIII^e Congrès des Soviets, Lénine donne une importante définition du patriotisme soviétique : « Le patriotisme de celui qui préfère souffrir la faim pendant trois ans plutôt que de livrer la Russie aux étrangers est un véritable patriotisme, sans lequel nous n'aurions pas tenu trois ans. Sans ce patriotisme, nous n'aurions pas pu défendre la République soviétique, supprimer la propriété privée... C'est là le meilleur patriotisme révolutionnaire » (p. 248).

Dans sa note « Sur le caractère démocratique et socialiste du pouvoir soviétique », et son « Discours au meeting du quartier de la Presnia, le 26 juillet 1918 », Lénine donne une définition des Soviets et met en lumière le caractère véritablement démocratique de la Constitution soviétique.

De nombreux documents reflètent la lutte menée par Lénine pour l'amélioration et le perfectionnement de l'appareil d'Etat, pour le renforcement du contrôle de l'Etat, du parti et de la société : « Propositions sur la répartition du travail entre les adjoints au président du Conseil des Commissaires du Peuple et du Conseil du Travail et de la Défense », « Propositions pour l'organisation du travail des adjoints et du président du C.C.P. », « Lettre à L. Kaménev, A. Rykov et A. Tsiouroupa sur la répartition du travail entre les vice-présidents du Conseil des Commissaires du peuple et du Conseil du Travail et de la Défense », « Directives du Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R. sur la question de l'Inspection ouvrière », « Documents pour l'article « Comment réorganiser l'Inspection ouvrière et paysanne », etc. Une série de documents sont consacrés au renforcement de la légalité socialiste : « Ebauche des thè-

ses d'une décision sur la stricte observation des lois », « Propositions sur le travail de la Commission extraordinaire de Russie », « Discours à la IV^e Conférence des commissions extraordinaires des provinces, le 6 février 1920 », etc.

Lénine voyait dans le Parti communiste la force dirigeante de la société soviétique. Il luttait sans relâche pour renforcer l'unité du parti sur le plan de l'idéologie et de l'organisation, il soulignait la nécessité de développer au maximum la démocratie interne, d'appliquer fermement le principe de la direction collective, de renforcer les liens du parti avec les masses. Ces questions se reflètent dans de nombreux documents du présent tome : « Discours sur les tâches immédiates de l'édification du parti », à la IX^e Conférence de Russie du P.C.(b)R., projet de résolution et propositions sur la résolution concernant cette question, discours devant la fraction du P.C.(b)R. du VIII^e Congrès des Soviets à l'occasion de la discussion sur le rapport du Comité Exécutif Central de Russie et du Conseil des Commissaires du Peuple au sujet de la politique intérieure et extérieure, « Discours à l'assemblée des militants du parti de Moscou le 24 février 1921 », « Projet de lettre du C.C. du P.C.(b)R. sur l'attitude envers les ouvriers sans-parti », « Résumé d'une intervention à la conférence des partisans de la « plate-forme des dix » parmi les délégués au X^e Congrès du P.C.(b)R. », « Remarques à propos du plan de travail du C.C. du P.C.(b)R. ».

Le projet de décision du Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R. au sujet des articles de Gorki parus dans la revue *Kommounistitcheski Internatsional*, est un bon exemple de l'esprit de principe qui animait Lénine et de son intransigeance envers tout culte de la personnalité.

Les documents consacrés à la politique extérieure de l'Etat soviétique sont d'une grande importance : interviews données à des correspondants étrangers, « Projet de directives pour le vice-président et tous les membres de la délégation à Gênes », « Projet de directives du C.C. du P.C.(b)R. pour la délégation soviétique à la conférence de Gênes », « Projet de décision du C.C. du P.C.(b)R. sur les tâches de la délégation soviétique à Gênes », « Rectifications et remarques sur le projet de déclaration de la délégation soviétique à la conférence de Gênes », etc. Ils formulent

les principes de la politique extérieure de la République des Soviets, les tâches et les méthodes de la diplomatie soviétique.

Ces documents montrent avec quelle persévérance le gouvernement soviétique dirigé par Lénine a suivi une politique de paix avec les pays capitalistes et s'est efforcé de nouer avec eux des rapports d'affaires. Dans un entretien avec un journaliste américain, Lénine disait : « Je ne vois aucune raison empêchant un Etat socialiste comme le nôtre d'avoir des relations d'affaires illimitées avec les pays capitalistes » (p. 173). En même temps, le gouvernement soviétique s'opposait résolument aux entreprises des puissances impérialistes pour s'immiscer dans les affaires intérieures de la République des Soviets et pour lui imposer des accords économiques à des conditions léonines. « Nous avons déclaré à plus d'une reprise que nous voulions la paix, disait Lénine... Mais nous ne sommes pas disposés à admettre qu'on nous étouffe au nom de la paix » (p. 172).

Les documents révélant les rapports amicaux et fraternels de l'Etat soviétique avec les pays où le peuple avait pris le pouvoir sont également d'une grande importance. Le présent tome contient les projets de décisions du Conseil des Commissaires du Peuple pour un traité avec la République ouvrière socialiste de Finlande. C'était le premier traité de l'histoire entre deux républiques socialistes, l'exemple d'un nouveau type de rapports internationaux entre Etats souverains, égaux en droits. L'« Entretien avec la délégation de la République Populaire de Mongolie » contient d'importantes indications de Lénine sur l'évolution vers le socialisme des pays à régime social précapitaliste, sur les particularités de la tactique des partis révolutionnaires dans ces pays.

Les œuvres contenues dans ce tome complètent les travaux bien connus de Lénine sur les questions du mouvement communiste et ouvrier international. Il faut mentionner en premier lieu la lettre de Lénine à Tchitchérine (fin décembre 1918) dans laquelle il définit les fondements de la plate-forme idéologique et la structure d'organisation de l'Internationale communiste (Komintern). Les documents concernant le II^e Congrès du Komintern : « Plan de résolution sur le contenu du concept de « dictature du prolé-

riat » et sur la lutte contre la déformation « à la mode » de ce mot d'ordre », « Observations sur le rapport de A. Sultan-Zadé à propos des perspectives de révolution sociale en Orient », etc., présentent un intérêt considérable. Une série de documents se rattachent au III^e Congrès du Komintern : ils reflètent l'énorme travail effectué par Lénine pour préparer les décisions essentielles de ce congrès et en diriger les travaux. Mentionnons : « Lettre à O. Kuusinen et observations concernant le projet de « Thèses sur la structure d'organisation des partis communistes, sur les méthodes et le contenu de leur travail », « Observations sur les projets de thèses sur la tactique pour le III^e Congrès de l'Internationale communiste », « Discours à la conférence des membres des délégations allemande, polonaise, tchécoslovaque, hongroise et italienne ».

Ces documents expriment la lutte intransigeante de Lénine contre l'opportunisme de droite, le réformisme et le révisionnisme, et en même temps contre le « gauchisme », l'aventurisme, l'esprit dogmatique et sectaire dans le mouvement communiste international. Lénine y donne de très précieuses indications sur la stratégie et la tactique du mouvement communiste international. Il soulignait que la préoccupation majeure des partis communistes devait être la conquête de la majorité de la classe ouvrière, des masses laborieuses, leur préparation à la révolution socialiste. Dans une série de documents : « Projet de décision du Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R. sur la tactique de front uni », « Lettre aux membres du Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R. avec des remarques sur le projet de résolution de la première session plénière élargie du Comité exécutif de l'Internationale communiste à propos de la participation à la conférence des trois Internationales », « Proposition concernant le projet de résolution du XI^e Congrès du parti sur le compte rendu de la délégation du P.C.(b)R. au Komintern », etc., Lénine défend la tactique de front uni et d'unité d'action de la classe ouvrière.

On trouvera dans les « Annexes » les questionnaires remplis par Lénine en qualité de délégué aux congrès et aux conférences du Parti communiste, lors du recensement des membres de l'organisation de Moscou du P.C.(b)R. et lors du recensement général des membres du P.C.(b)R.

Le « Cahier de service des secrétaires de Lénine », publié en annexe, est d'un grand intérêt : y ont été notées des indications de Lénine, les visiteurs qu'il recevait et d'autres faits. Ce document montre comment Lénine faisant courageusement front à la maladie consacrait toutes ses forces à la cause du parti, à la cause de la classe ouvrière.

*Institut du marxisme-léninisme
près le Comité central du P.C.U.S.*

Octobre 1917-juillet 1918

INTERVENTION À LA SÉANCE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU PEUPLE DU 3 (16) NOVEMBRE 1917

Le camarade Lénine est opposé à tout accord avec le Comité exécutif du syndicat des cheminots de Russie ¹ qui sera demain renversé par l'action révolutionnaire de la base. Il faut appuyer Moscou par des forces révolutionnaires créatrices, organisatrices, venues de Petrograd, notamment des marins. Question ravitaillement : nous le recevons du Nord. Après la prise de Moscou et le renversement du Comité exécutif du syndicat des cheminots, nous recevrons du ravitaillement de la Volga.

*Publié pour la première fois le
6-7 novembre 1927 dans la « Pravda »
n° 255, dans l'article de N. Gorbounov :
« Comment fut créé l'appareil de travail
du Conseil des Commissaires du Peuple
lors des journées d'Octobre »*

*Conforme au texte
de l'exemplaire manuscrit
du procès-verbal*

COMPLÉMENTS AU PROJET DE DÉCRET SUR LA RÉQUISITION DE VÊTEMENTS CHAUDS POUR LES SOLDATS DU FRONT

Ajouter :

*Titre : + ... et sur la réquisition des
appartements des riches pour soula-
ger les besoins des pauvres ...*

1. ...plus un vêtement chaud en sus de la couverture
(manteau, pelisse, veste, bottes de feutre, etc.)

2. ... Est considéré également comme appartement riche tout appartement dont le nombre de pièces est égal ou supérieur au nombre de ses habitants permanents.

Les propriétaires d'appartements riches sont tenus, sous peine de confiscation de tous leurs biens, de déposer immédiatement une déclaration en 2 exemplaires sur les vêtements chauds qu'ils possèdent et qu'ils livrent au profit du front : un exemplaire pour le comité de maison, l'autre pour le Soviet des députés ouvriers et soldats de l'arrondissement.

Les propriétaires d'appartements riches doivent, sous peine des sanctions indiquées plus haut, présenter à ces mêmes organismes et également en 2 exemplaires, une déclaration selon laquelle ils libèrent un appartement riche sur deux au profit de la population pauvre de la capitale (c'est-à-dire que deux familles riches possédant deux appartements riches devront, pendant la durée de l'hiver, s'installer dans l'un d'eux et remettre l'autre, en raison de la grave pénurie provoquée par la guerre, à la disposition de la population pauvre).

Les comités de maison dresseront aussitôt des listes d'appartements riches passibles de réquisition, et les Soviets des députés ouvriers d'arrondissement sanctionneront ces listes et détermineront les conditions et les modalités d'occupation de ces appartements par les familles pauvres ².

*Rédigé avant le 8 (21) novembre 1917
Publié pour la première fois en 1933,
dans le Recueil Lénine XXI*

Conforme au manuscrit

INTERVIEW ACCORDÉE AU CORRESPONDANT DE L'AGENCE « ASSOCIATED PRESS », M. IARROS

15 (28) NOVEMBRE 1917

A l'occasion des élections de Pétrograd, auxquelles les bolcheviks ont obtenu six sièges ³, le correspondant de l'« Associated Press » a interviewé le Président du Conseil des Commissaires du Peuple, auréolé par la grande victoire de son parti.

— Que pensez-vous du résultat des élections à l'Assemblée Constituante? demande le correspondant.

— Je pense que ces élections sont la preuve de la grande victoire du parti bolchevique. Le nombre de voix qu'il a recueillies aux élections de mai, d'août et de septembre n'a cessé de croître ⁴. Obtenir six sièges sur douze dans une ville où la bourgeoisie (les cadets ⁵) est très forte, c'est vaincre en Russie.

— Estimez-vous que l'Assemblée Constituante, avec la composition que laissent prévoir les résultats de Pétrograd, sanctionnera toutes les mesures du gouvernement des Commissaires du Peuple ?

— Oui, parce que, conformément à votre supposition, il n'y aura aucune majorité contre nous, étant donné qu'avec les socialistes-révolutionnaires de gauche ⁶, nous représentons la majorité à Pétrograd (sept sur douze).

— Quels partis entreront au nouveau Conseil des Commissaires du Peuple ?

— Je ne le sais pas de manière précise, mais je suppose qu'outre les bolcheviks, il y aura seulement les socialistes-révolutionnaires de gauche.

*Publié pour la première fois
partiellement en 1962 dans
la revue « Istoria S.S.S.R. » n° 2
Publié in extenso pour
la première fois en 1965,
dans la 5^e édition des Œuvres
de Lénine, tome 54*

*Conforme au texte
de la copie dactylographiée*

SUR LES TRAITEMENTS DES HAUTS FONCTIONNAIRES ET EMPLOYÉS

PROJET DE DÉCISION DU C.C.P.⁷

Considérant comme nécessaire de prendre les mesures les plus énergiques en vue de réduire le traitement des hauts fonctionnaires et employés dans toutes les entreprises et institutions de l'Etat, sociales et privées, le Conseil des Commissaires du Peuple décide :

1) de fixer un traitement maximum de 500 roubles par mois pour les commissaires du peuple sans enfants, plus une allocation de 100 roubles par mois et par enfant ; ils

recevront un appartement comptant au maximum une pièce pour chaque membre de leur famille ; 2) de s'adresser à tous les Soviets locaux des députés ouvriers, soldats et paysans pour leur demander de préparer et d'appliquer des mesures révolutionnaires en vue de l'imposition particulière des hauts fonctionnaires ; 3) de charger le Ministère des Finances de préparer un projet de loi général sur cette réduction des traitements ; 4) de charger le Ministère des Finances et tous les commissaires d'étudier sans délai les budgets des ministères et de réduire tous les traitements et pensions anormalement élevés.

*Rédigé le 18 novembre (1^{er} décembre) 1917
Publié pour la première fois en 1933
dans le recueil Lénine XXI*

Conforme au manuscrit

PROJET DE DÉCISION DU C.C.P. SUR LA QUESTION DU MINISTÈRE DE LA GUERRE⁹

Etant donné que le général Manikovski a pris la disposition contre-révolutionnaire de ne pas remplacer les chefs nommés par des chefs élus dans la région militaire de Moscou ;

étant donné que le général Marouchevski a engagé avec Doukhonine des pourparlers dirigés contre le Soviet et s'est livré à une criminelle tentative de sabotage lors de l'organisation de la délégation chargée de mener les pourparlers de cessez-le-feu * :

1) Arrêter sans délai Manikovski et Marouchevski et ne pas les relâcher sans l'autorisation du Conseil des Commissaires du Peuple⁹ ;

2) entreprendre sans délai l'épuration la plus énergique du Ministère de la Guerre et écarter tous les éléments peu sûrs du haut commandement ;

3) faire venir sans délai à Petrograd les éléments sûrs du commandement des régiments de tirailleurs lettons ;

4) faire venir sans délai à Petrograd un régiment de tirailleurs lettons¹⁰ ;

* Les deux premiers paragraphes sont de la main de Trotski.
(N.R.)

5) rendre compte quotidiennement au C.C.P. de la bonne exécution des présentes mesures.

Ne pas rendre publique cette décision.

Rédigé le 19 novembre (2 décembre)

Conforme au manuscrit

1917

Publié pour la première fois
en 1965 dans la 5^e édition
des Œuvres de Lénine, tome 54

THÈSES DE LA LOI SUR LA CONFISCATION DES MAISONS DE RAPPORT ¹¹

1) La terre *tout entière* (urbaine) devient le bien (la propriété) du peuple.

2) Les maisons *systématiquement* louées sont confisquées et deviennent la propriété du peuple.

3) Les propriétaires de maisons *non* louées restent propriétaires sans modification de leurs droits de propriété, jusqu'à nouvelle décision de l'Assemblée constituante.

4) Indemnisation de quelques mois (2 ou 3) aux propriétaires des maisons confisquées, s'ils font la preuve de leur... *

5) Les loyers sont recueillis (par qui) *par les Soviets* (versés aux comptes courants des Soviets).

6) Les commissions de la construction (syndicats+union des entreprises du bâtiment) s'occupent de l'exploitation (combustible, etc.).

7) La collecte des loyers commence immédiatement.

8) Les commissions de construction et d'exploitation entrent en fonctions progressivement, au fur et à mesure de leur création par les syndicats et les Soviets.

9) Le chauffage des maisons et leur entretien normal entrent dans les obligations des comités de maison et autres organismes (syndicats, Soviets, services du combustible auprès de la Douma de la ville, etc.).

Rédigé le 20 novembre (3 décembre) 1917
Publié pour la première fois en 1933
dans le Recueil Lénine XXI

Conforme au manuscrit

* La phrase est restée inachevée. (N.R.)

PROJET DE DÉCISION DU C.C.P. SUR L'APPLICATION D'UNE POLITIQUE SOCIALISTE DANS LE DOMAINE DE L'ÉCONOMIE ¹³

1) Envoyer 2 ou 3 ingénieurs à la Commission spéciale de la défense pour contrôler et établir un plan général de reconversion de l'industrie (charger Kozmine de constituer ce groupe) ¹³ ;

2) créer une commission de 3 à 5 membres (et non-membres) du Conseil des Commissaires du Peuple pour discuter des questions fondamentales de la politique économique du gouvernement (charger Piatakov et Boukharine de constituer cette commission) ;

3) organiser une conférence de responsables du ravitaillement pour discuter des mesures pratiques à prendre contre le maraudage et en vue d'améliorer la situation des couches particulièrement démunies (charger Chliapnikov + Manouïlski d'organiser cette conférence).

*Rédigé le 27 novembre (10 décembre) 1917
Publié pour la première fois en 1933
dans le Recueil Lénine XXI*

Conforme au manuscrit

EBAUCHE D'UN PROGRAMME DE MESURES ÉCONOMIQUES

Nationalisation des banques.

Faire rentrer l'argent dans les caisses de l'Etat.

Nouvelles coupures pour les gros billets.

Mesures révolutionnaires pour la reconversion des usines en vue de la production utile.

Centralisation de la consommation par la constitution obligatoire de sociétés de consommateurs.

Monopole d'Etat du commerce extérieur.

Nationalisation de l'industrie.

Emprunts d'Etat.

*Rédigé au plus tôt le 27 novembre
(10 décembre) 1917
Publié pour la première fois
en 1933 dans le Recueil Lénine XXI*

Conforme au manuscrit

A PROPOS DES MOTS D'ORDRE DE LA MANIFESTATION ¹⁴

Aux mots d'ordre de la manifestation publiés le 28.XI.,
je conseillerais d'ajouter :

Honte aux socialistes-révolutionnaires de « droite » et
aux partisans de Tchernov ¹⁵ qui se sont détachés du congrès
paysan !

Vive le II^e congrès national des députés paysans qui
s'est prononcé pour le pouvoir soviétique !

Le peuple travailleur exige que l'Assemblée consti-
tuante reconnaisse le pouvoir des Soviets et le gouvernement
soviétique !

Vive la nationalisation des banques !

A bas les saboteurs et les fonctionnaires grévistes !
Boycottons-les, appliquons-leur la terreur révolutionnaire !

Lénine

Rédigé le 28 novembre (11 décembre) 1917

Conforme au manuscrit

Publié pour la première fois en 1957

dans la revue

« Voprossy Istorii K.P.S.S. » n° 3

SUR LA RESPONSABILITÉ ENCOURUE PAR LES AUTEURS D'ACCUSATIONS GRATUITES

PROJET DE DÉCISION DU C.C. DU P.O.S.D.(b)R. ¹⁶

Le Comité central établit le principe suivant :

quiconque mettra en doute le bon renom de quelqu'un
ou lancera des accusations personnelles sans être en mesure
de fournir des accusations précises devant le tribunal,
sera considérée comme calomniateur ;

— toute personne qui s'estimera lésée par de telles
accusations est invitée à s'adresser au tribunal.

Rédigé le 29 novembre (12 décembre) 1917

Conforme au manuscrit

*Publié pour la première fois en
1945 dans le Recueil Lénine XXXV*

SUR LA RECONVERSION DES USINES DE GUERRE EN ENTREPRISES ÉCONOMIQUES UTILES

DÉCISION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU PEUPLE

Le camarade Raskolnikov est chargé de se rendre d'urgence au Commissariat au Commerce et à l'Industrie, ainsi qu'au Commissariat au Ravitaillement (département des fournitures de machines) pour organiser sans délai les commandes qui peuvent être passées aux usines travaillant aux fournitures militaires et maritimes, ainsi qu'aux travaux de réparations. La production d'instruments agricoles, de machines, la production et la réparation de locomotives sont particulièrement urgentes. Considérer en premier lieu l'Usine métallurgique de Pétersbourg, qui dispose de combustible et de métal pour longtemps.

La Direction principale de l'économie maritime est chargée de revoir sans délai le budget du Ministère de la Marine pour l'année 1917 en vue d'arrêter toutes les dépenses prévues au programme de construction des navires de guerre, et d'une manière générale toutes les dépenses non productives, et de transférer à des travaux économiques utiles les crédits destinés à les financer. Le camarade Goukovski est délégué pour prendre part à ce travail en qualité de commissaire extraordinaire pour la révision des budgets de toutes les administrations.

Le camarade Raskolnikov, le délégué de la Direction principale de l'économie maritime (ou le camarade Goukovski) ainsi que le délégué responsable du Commissariat au Commerce et à l'Industrie doivent rendre compte *chaque jour* au Conseil des Commissaires du Peuple de l'exécution de cet ordre.

Le Président du Conseil des Commissaires du Peuple
V. Oulianov [Lénine]

THÈSES SUR LES TÂCHES DU PARTI + LE MOMENT PRÉSENT

- (α) Reconnaître la révolution du 25.X. comme révolution socialiste.
- (β) Rejeter toutes les interprétations étroites de cette thèse dans l'esprit d'un retour à la révolution démocratique bourgeoise (passage progressif ; « stade » du bloc avec la petite bourgeoisie, etc.).
- (γ) La dictature du prolétariat, les particularités qui la distinguent du démocratisme formel « général » (bourgeois), sa tactique.
- (δ) Le pouvoir soviétique et le pouvoir des bolcheviks.
- (ε) L'accord avec la petite bourgeoisie, entendu non point comme une alliance pour la révolution démocratique bourgeoise, ni comme une limitation des tâches de la révolution socialiste, mais uniquement comme *forme* du passage au socialisme pour les *différentes* couches de la petite bourgeoisie.
- (ι) Les libertés bourgeoises *versus* * l'écrasement des exploitateurs.
- (χ) Les saboteurs et les capitalistes ; les capitalistes et l'« opinion publique » de la bourgeoisie.
- (ς) L'Assemblée constituante et sa subordination au pouvoir des Soviets, aux intérêts et conditions de la guerre civile.
- (η) Les organisations centrales (Comité exécutif du syndicat des cheminots de Russie, Comité exécutif central paysan, etc.) et la lutte à mener contre elles.
- (θ) La lutte contre le réformisme sous sa forme *actuelle* :
 - (1) limitation de l'action du prolétariat par l'entremise des compagnons de route issus de la petite bourgeoisie ;

* Contre. (N.R.)

- (2) limitation de l'ampleur de la lutte révolutionnaire de « la base ».
- (3) refus de la terreur.

*Rédigé en novembre 1917
Publié pour la première fois
en 1967 dans la revue
« Voprossy Istorii K.P.S.S. » n° 1*

Conforme au manuscrit

REPONSES AUX QUESTIONS POSÉES PAR LA DÉLÉGATION DES OUVRIERS DE LA RÉGION D'ALEXANDROV-GROUCHEV ¹⁷

1) Sur le séquestre des mines et des usines du district d'Alexandrov-Grouchev.

Les mines et les usines ne pourront être confisquées qu'après la libération de la région des troupes et de l'influence de Kalédine.

2) Faut-il abandonner dès maintenant les mines pour se replier en Russie centrale ?

Ne pas partir et continuer de travailler tant qu'il sera possible de tenir. Résolution du Conseil des Commissaires du Peuple à ce sujet : proposer aux ouvriers du district d'Alexandrov-Grouchev de se mettre en rapport avec Kharkov pour armer la Garde rouge. Demander aux camarades de tenir tant qu'ils en auront la force, jusqu'à la dernière limite, et de ne pas cesser le travail.

3) Sur l'envoi d'effectifs pour garder les mines.

Nos troupes avancent en direction des troupes de Kalédine en nombre suffisant.

4) Sur l'octroi d'un subside de 3 000 000 de roubles pour financer les travaux.

La question du Monotop ¹⁸ sera tirée au clair lors du retour du camarade Artem de Kharkov.

5) Faut-il considérer la monnaie du gouvernement de Kalédine comme valable.

Ne pas la considérer comme valable.

Le Président du Conseil des Commissaires du Peuple

V. Oulianov [Lénine]

*Rédigé le 11 (24) décembre 1917
Publié pour la première fois en 1959
dans le Recueil Lénine XXXVI*

Conforme à une copie dactylographiée

PROJET DE DÉCISION DU C.C.P. SUR LES APPOINTEMENTS DES EMPLOYÉS DES ADMINISTRATIONS ¹⁹

Le Conseil des Commissaires du Peuple reconnaît une valeur indicative aux taux des appointements qui ont été admis par la commission du personnel des organismes gouvernementaux et qui ont été adoptés par le congrès des employés subalternes des institutions gouvernementales.

*Rédigé le 13 (26) décembre 1917
Publié pour la première fois en 1965
dans la 5^e édition
des Œuvres de Lénine, tome 54*

Conforme au manuscrit

SUR L'ORGANISATION D'UNE COMMISSION DE PRATICIENS

PROJET DE DÉCISION DU C.C.P. ²⁰

Le Conseil des Commissaires du Peuple propose au Conseil supérieur de l'économie nationale d'organiser sans délai une commission de praticiens qui devra être chargée de réunir les commandes de produits utiles passées par toutes les administrations, institutions et organisations, de les transmettre aux chômeurs et aux usines en chômage ou

en passe d'être fermées, de veiller à la manière dont les commandes sont transmises et exécutées. La commission doit se fonder sur le plan économique général du Conseil supérieur de l'économie nationale, proposer au Conseil des Commissaires du Peuple des mesures révolutionnaires pour l'exécution de sa tâche et rendre compte de son activité deux fois par semaine.

Rédigé le 16 (28) décembre 1917
Publié pour la première fois
en 1933 dans le Recueil Lénine XXI

Conforme au manuscrit

INSTRUCTIONS SUR LES MODALITÉS D'INSCRIPTION DE QUESTIONS À L'ORDRE DU JOUR DES SÉANCES DU SOVNARKOM

Demander à chaque commissaire proposant l'inscription d'une question quelconque à l'ordre du jour du Sovnarkom (Conseil des Commissaires du Peuple) d'indiquer préalablement *par écrit* :

a) en quoi consiste la question (brièvement) [cette indication ne peut pas se limiter à une simple mention (« telle question »), elle doit *exposer le contenu* de la question]

b) qu'est-ce qui est proposé précisément au Conseil des Commissaires du Peuple ? (donner de l'argent, adopter *telle* résolution, etc., indiquer précisément *ce que* veut l'auteur de la question proposée)

c) la question affecte-t-elle la compétence d'autres commissaires ? Lesquels précisément ? Ont-ils donné des conclusions écrites ? ²¹

Lénine

Rédigé le 16 (29) décembre 1917
Publié pour la première fois en 1933
dans le Recueil Lénine XXI

Conforme au manuscrit

**PROJET DE DÉCISION DU SOVNARKOM
SUR LA CONDUITE DU COMMISSAIRE
À LA JUSTICE I. Z. STEINBERG
ET DE V. A. KARÉLINE, MEMBRE DU
COLLÈGE DU COMMISSARIAT DU PEUPLE
À LA JUSTICE ²³**

Le Conseil des Commissaires du Peuple reconnaît qu'aucune modification des décisions de la commission Dzerjinski, ni des autres commissions désignées par les Soviets ²³ n'est admissible autrement que par la mise en cause de ces décisions en Conseil des Commissaires du Peuple ; elles ne peuvent en aucun cas être modifiées sur l'initiative personnelle du commissaire à la Justice.

Le Conseil des Commissaires du Peuple reconnaît d'autre part que la libération par les camarades Steinberg et Karéline des personnes arrêtées dans la nuit du 18 au 19 décembre était illégale, tant du point de vue de la forme que de celui du contenu, étant donné qu'elle était en contradiction non seulement avec les droits de la commission Dzerjinski, mais aussi avec la décision du Conseil des Commissaires du Peuple, adoptée le 18.XII. au soir, sur le maintien en état d'arrestation aux fins de vérification d'identité.

*Lénine **

Rédigé le 19 décembre 1917

(1^{er} janvier 1918)

*Publié pour la première fois en 1933
dans le Recueil Lénine XXI*

Conforme au manuscrit

PLÉKHANOV ET LA TERREUR

Il fut un temps où Plékhanov était socialiste, et l'un des plus éminents représentants du socialisme révolutionnaire.

* Ce document a été aussi signé par Staline. (N.R.)

En ce temps-là — hélas inexorablement révolu — Plékhanov avait pris position sur une question qui acquiert justement une importance essentielle à l'époque que nous traversons.

C'était en 1903, lorsque la social-démocratie russe, au deuxième congrès de son parti, mettait au point son programme.

On trouve dans les procès-verbaux de ce congrès la page suivante, riche de profonds enseignements, et qui semble avoir été spécialement écrite pour le moment présent.

« *Possadovski*. Les déclarations qui ont été faites ici pour et contre les rectifications ne me semblent pas être une dispute de détail, mais une divergence de fond ; il ne fait aucun doute que c'est sur la question fondamentale suivante que nous sommes en désaccord : *devons-nous soumettre notre future politique à tels ou tels principes démocratiques fondamentaux, auxquels nous reconnaitrons une valeur absolue, ou bien devons-nous soumettre tous les principes démocratiques aux seuls intérêts de notre parti ?* Je suis résolument pour la seconde version. Il n'est rien dans les principes démocratiques que nous ne devions soumettre *aux intérêts de notre parti*. (Exclamation : « Même l'inviolabilité de la personne ? ») Oui ! L'inviolabilité de la personne aussi ! En tant que parti révolutionnaire, qui tend vers son but final, la révolution sociale, nous devons considérer les principes démocratiques uniquement dans la perspective de ce but prioritaire, uniquement dans la perspective de l'intérêt de notre parti. Et si telle ou telle exigence ne va pas dans le sens de nos intérêts, nous ne l'introduirons pas.

« Aussi je m'oppose aux modifications apportées comme susceptibles de limiter dans l'avenir notre liberté d'action.

« *Plékhanov*. Je m'associe entièrement aux paroles du camarade *Possadovski*. Tout principe démocratique doit être considéré non en lui-même, dans son abstraction, mais dans son rapport au principe qui peut être qualifié de principe fondamental de la démocratie, celui de : *salus populi suprema lex* *. Traduit en langage révolutionnaire, cela signifie que le succès de la révolution est la loi suprême. Et si pour le succès de la révolution il fallait apporter des restrictions provisoires à tel ou tel principe démocratique, il serait criminel de reculer devant ces restrictions. Mon avis personnel est qu'il faut regarder le principe du suffrage universel lui-même du point de vue du principe fondamental de la démocratie que je viens d'énoncer. On peut envisager l'hypothèse que nous, social-démocrates, nous opposions au suffrage universel. La bourgeoisie des républiques italiennes a autrefois privé des droits politiques les personnes appartenant à la noblesse. Le prolé-

* Le salut du peuple est la loi suprême. (N.R.)

riat révolutionnaire pourrait restreindre les droits politiques des classes dominantes de la même manière que celles-ci avaient jadis limité les siens. On ne pourrait juger de la valeur d'une telle mesure qu'en fonction de la règle : salus revolutionis suprema lex. C'est de ce même point de vue qu'il faut considérer la question de la durée des parlements. Si, dans un élan d'enthousiasme révolutionnaire, le peuple élisait un très bon parlement, une espèce de chambre introuvable, nous devrions nous efforcer d'en faire un long parlement ; si les élections étaient un échec, il nous faudrait nous efforcer de le dissoudre non pas au bout de deux ans, mais si possible au bout de deux semaines » (Procès-verbaux du II^e Congrès du parti, pp. 168-169).

On peut priver pour un temps les ennemis du socialisme non seulement de l'inviolabilité de la personne, non seulement de la liberté de la presse, mais aussi du suffrage universel. Il faut s'efforcer de « dissoudre » en deux semaines un mauvais parlement. L'intérêt de la révolution, l'intérêt de la classe ouvrière est la loi suprême. Ainsi raisonnait Plékhanov quand il était socialiste. Ainsi raisonnaient, avec Plékhanov, la grande majorité des actuels mencheviks, qui hurlent maintenant à la « terreur bolchevique. »

L'« intérêt de la révolution » exige aujourd'hui une lutte sévère contre les saboteurs, les organisateurs des soulèvements d'élèves-officiers, les journaux financés par les banquiers. Mais dès que le pouvoir soviétique s'engage dans la voie de cette lutte, messieurs les « socialistes » du camp menchevique et socialiste-révolutionnaire crient sur tous les toits qu'il ne faut pas laisser s'instaurer la guerre civile et la terreur.

Quand votre Kérenski ²⁴ a rétabli la peine de mort sur le front, ce n'était pas une mesure de terreur, messieurs ?

Quand votre ministère de coalition fusillait par l'intermédiaire des Kornilov ²⁵ des régiments entiers coupables de manque d'ardeur guerrière, ce n'était pas une mesure de guerre civile, messieurs ?

Quand vos Kérenski et vos Avksentiev ²⁶ faisaient enfermer 3 000 soldats dans la seule prison de Minsk, pour « agitation nuisible », ce n'était pas une mesure de terreur, messieurs ?

Quand vous étouffiez les journaux *ouvriers*, ce n'était pas une mesure de terreur, messieurs ?

La seule différence est que les Kérenski, les Avksentiev et les Liberdan ²⁷, la main dans la main avec les Kor-

nilov et les Savinkov ²⁸ pratiquaient la terreur contre les ouvriers, les soldats et les paysans dans l'intérêt d'une poignée de banquiers et de propriétaires fonciers, alors que le pouvoir soviétique applique des mesures énergiques contre les propriétaires fonciers, les maraudeurs et leurs séides, dans l'intérêt des ouvriers, des soldats et des paysans.

La « Pravda » n° 221, 4 janvier 1918
(22 décembre 1917) et les « Izvestia »
du C.E.C.R. » n° 259, 23 décembre 1917

Conforme au texte
de la « Pravda » collationné
avec celui des « Izvestia »

PROJET DE RÉSOLUTION DU C.C. DU P.O.S.D.(b)R. SUR L'EXCLUSION DE S. LOZOVSKI DES RANGS DU PARTI

Résolution du C.C. du P.O.S.D.R. (bolchevique)

Considérant que

1) le cam. Lozovski exprime depuis le début de la Révolution d'Octobre des opinions radicalement différentes de celles du parti et du prolétariat révolutionnaire en général, mais concordant en revanche sur tous les points essentiels avec la négation petite-bourgeoise de la dictature du prolétariat comme période nécessaire du passage au socialisme ;

2) par son intervention du ... * novembre dans le journal *Novaïa Jizn* ²⁹, passé du côté de la bourgeoisie, le camarade Lozovski a provoqué l'indignation unanime non seulement de tous les membres du parti, mais aussi des ouvriers conscients en général ³⁰ ; qu'en outre, la décision du C.C. du P.O.S.D.R. d'exclure le camarade Lozovski du parti, adoptée aussitôt après cette intervention, n'a pas été rendue publique et appliquée parce que certains camarades avaient exprimé l'espoir que les hésitations du cama-

* Dans le manuscrit Lénine a laissé la date en blanc. (N.R).

rade Lozovski étaient un phénomène provisoire, dû uniquement à son incapacité à comprendre d'emblée l'importance d'un bouleversement historique qui s'est produit avec une extraordinaire rapidité ;

3) l'espoir des camarades qui voulaient donner au cam. Lozovski le temps de comprendre pleinement l'importance de la révolution ne s'est pas justifié, et toute l'attitude du cam. Lozovski en général, ses articles dans les numéros 7 et 8 du *Professionalny Vestnik* ³¹ en particulier montrent que ce camarade s'est entièrement écarté des principes fondamentaux du socialisme en ce qui concerne le rôle du prolétariat dans la révolution socialiste ;

4) l'appartenance au parti d'un homme qui occupe un poste d'importance dans le mouvement syndical et qui introduit une corruption bourgeoise sans précédent dans ce mouvement non seulement compromet le Parti et démoralise tout travail d'organisation dans le milieu prolétarien, mais cause un préjudice pratique énorme à la tâche urgente de l'organisation de la production socialiste par les syndicats ;

5) le travail en commun est impossible dans les rangs d'un même parti avec un homme qui ne comprend pas la nécessité de la dictature du prolétariat, reconnue par le programme de notre parti, un homme qui ne comprend pas que sans cette dictature, c'est-à-dire sans écraser systématiquement, impitoyablement et en passant outre à toutes les formules bourgeoises démocratiques, la résistance des exploiters, un bouleversement non seulement socialiste, mais simplement démocratique conséquent est impensable, comme est impensable toute mesure sérieuse pour lutter contre la crise et les destructions causées par la guerre ;

6) le travail en commun est impossible dans les rangs d'un même parti avec un homme qui rejette les tâches socialistes du prolétariat après que celui-ci ait pris le pouvoir politique, avec un homme qui nie que les syndicats aient le devoir de se charger de fonctions d'Etat et d'entreprendre avec la plus grande énergie et le plus ferme dévouement de réorganiser sur le mode socialiste la production et la répartition des produits à l'échelle de l'Etat tout entier ;

— ceci étant, le C.C. du P.O.S.D.R. décide d'exclure le camarade Lozovski du Parti O.S.D.R. (bolchevique) et de publier immédiatement la présente décision.

Rédigé le 30 décembre 1917
(12 janvier 1918)
Publié en 1959 dans
le Recueil Lénine XXXVI

Conforme au manuscrit

DÉCISION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU PEUPLE SUR LA LUTTE CONTRE KALÉDINE ³²

1

DÉCISION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU PEUPLE

Le Conseil des Commissaires du Peuple salue les mesures résolues prises par le camarade Antonov ³³ pour lutter contre les hommes de Kalédine et leurs complices, et il décide que le commandant des troupes a le droit d'appliquer aux capitalistes saboteurs qui menacent de provoquer le chômage et la famine des mesures de répression allant jusqu'à l'envoi des coupables aux travaux forcés dans les mines.

2

COMPLÉMENT À LA DÉCISION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU PEUPLE

Dès qu'il sera possible de constituer des tribunaux révolutionnaires, ils examineront immédiatement chaque cas d'envoi aux travaux forcés et détermineront la durée de la peine ou libéreront les personnes arrêtées.

Rédigé : la décision : le 30
décembre 1917 (12 janvier 1918),
le complément : le 1^{er} (14) janvier 1918
Publié pour la première fois :
la décision : en 1942 dans
le Recueil Lénine XXXIV ;
le complément : en 1959 dans
le Recueil Lénine XXXVI

Conforme au manuscrit

SUR LE TAUX DE REMUNÉRATION DES HAUTS FONCTIONNAIRES

PROJET DE DÉCISION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU PEUPLE ³⁴

Au sujet de la question du camarade Chliapnikov sur le taux de rémunération des hauts fonctionnaires, le C.C.P. décide de :

1) confirmer que le décret fixant à 500 roubles le traitement mensuel des membres du Conseil des Commissaires du Peuple donne le taux *approximatif* des salaires supérieurs et ne fait pas une interdiction de payer davantage les spécialistes ;

2) rappeler que le décret du C.C.P. exige qu'il soit pris des mesures révolutionnaires pour réduire les traitements anormalement élevés ³⁵ ;

3) proposer à tous les commissaires du peuple de présenter sans délai un rapport sur ce qui a été fait de précis pour l'application de ce décret ;

4) proposer au commissaire aux Finances d'exposer dans un rapport si des mesures résolues ont été prises en vue de percevoir l'impôt sur le revenu et de couper court à toutes les tentatives d'esquiver le paiement de cet impôt ;

5) proposer aux Soviets locaux des députés ouvriers, soldats et paysans de prendre des mesures plus énergiques en vue de percevoir les impôts extraordinaires sur les revenus anormalement élevés.

*Rédigé le 2 (15) janvier 1918
Publié pour la première fois
en 1933 dans le Recueil Lénine XXI*

Conforme au manuscrit

SUR LES MESURES D'AMÉLIORATION DU RAVITAILLEMENT

PROJET DE DÉCISION DU C.C.P. ³⁶

Reportant la publication des décrets sur le Conseil du ravitaillement aux réunions du congrès du ravitaillement, et demandant instamment aux responsables de ce secteur

de ne pas se démettre de leurs fonctions et d'éviter les conflits de détail,

le Conseil des Commissaires du Peuple propose au Conseil du ravitaillement de Russie et au Commissariat du Peuple au Ravitaillement d'accentuer l'envoi non seulement de commissaires, mais aussi de multiples détachements armés en vue d'appliquer les mesures les plus révolutionnaires pour acheminer les chargements, ramasser et stocker le blé, etc., ainsi que pour mener une lutte impitoyable contre les spéculateurs, allant jusqu'à proposer aux Soviets locaux de fusiller sur-le-champ les spéculateurs et saboteurs pris en flagrant délit.

Le Conseil des Commissaires du Peuple propose de ne pas augmenter les rations et d'accentuer l'expédition de trains directs en suivant attentivement leur mouvement.

Prendre des mesures d'urgence pour soulager le réseau de Pétersbourg et confier la responsabilité de ce travail au Conseil du ravitaillement de Russie.

Enjoindre à celui-ci d'informer chaque jour le C.C.P. sur la situation du ravitaillement, et de proposer un plan d'opérations dans ce domaine.

*Rédigé le 14 (27) janvier 1918
Publié pour la première fois
en 1931 dans le Recueil Lénine XVIII*

Conforme au manuscrit

DEMANDE D'EXPLICATION DU C.C.P. AU COMITÉ CENTRAL DU PARTI DES SOCIALISTES-RÉVOLUTIONNAIRES DE GAUCHE ³⁷

Sur la base de la décision prise par le Conseil des Commissaires du Peuple dans la nuit du 14.I. — ci-joint un extrait du procès-verbal — nous prions le Comité central du parti des socialistes-révolutionnaires de gauche de nous faire savoir :

1) quand le comité de Petrograd des s.-r. de gauche a-t-il décidé qu'il n'était pas souhaitable de fournir des

collaborateurs à la Commission d'enquête tant que Kozlovski en serait membre ?

2) quel est le texte de cette décision ?

3) est-ce que cette résolution était connue du Comité central du parti des socialistes-révolutionnaires de gauche, et est-ce qu'il en a discuté ?

4) qui (des s.-r. de gauche) et quand a fait savoir au Soviet de Petrograd ou à son Comité exécutif que tant que Kozlovski serait membre de la Commission d'enquête, les s.-r. de gauche n'y entreraient pas ?

5) est-ce que les s.-r. de gauche ont appliqué la décision du Soviet de Petrograd qui leur demandait de présenter dans un délai déterminé des faits contre Kozlovski ?

*Rédigé le 15 (28) janvier 1918
Publié pour la première fois en 1933
dans le Recueil Lénine XXI*

Conforme au manuscrit

PROJET DE DÉCISION DU C.C.P. SUR LA QUESTION DE LA SUBORDINATION DES FLOTTES DE LA BALTIQUE ET DE LA MER NOIRE ³⁸

Reconnaissant que la formulation de la note au paragraphe 51 est erronée ou résulte d'un malentendu, étant donné que le texte, pris dans son sens littéral, nie la suprématie du pouvoir des Soviets dans tout l'Etat ³⁹, le C.C.P. prie l'organe législatif de la flotte de revoir la rédaction de cette note.

Le C.C.P. prend en considération la déclaration des représentants de la flotte, selon laquelle cette note ne contient aucune négation du pouvoir central du Gouvernement des Soviets, et charge les camarades Prochian et Lounatcharski de rédiger un message détaillé du Conseil des Commissaires du Peuple à l'organe législatif de la flotte expliquant le point de vue du Conseil des Commissaires du Peuple.

*Rédigé le 15 (28) janvier 1918
Publié pour la première fois en 1959
dans le recueil Lénine XXXVI*

Conforme au manuscrit

SUR LES SALAIRES

PROJET DE DÉCISION DU C.C.P. ⁴⁰

Le Conseil des Commissaires du Peuple approuve provisoirement, pour deux mois, le budget du Commissariat aux Postes et Télégraphes en vue de passer rapidement à la révision générale et à l'égalisation du volume des traitements et salaires dans toutes les professions et dans tout le pays.

Cette révision est confiée au Commissariat au Travail, avec l'accord de tous les autres commissariats et organisations ouvrières.

*Rédigé le 16 (29) janvier 1918
Publié pour la première fois en 1933
dans le Recueil Lénine XXI*

Conforme au manuscrit

PROJETS DE DÉCISIONS DU C.C.P. SUR L'ORGANISATION DU RAVITAILLEMENT ⁴¹

Le Conseil des Commissaires du Peuple prie le Congrès du ravitaillement de désigner immédiatement, dès demain matin, quelques-uns, ne serait-ce que trois, des responsables du ravitaillement les plus expérimentés afin qu'ils puissent immédiatement prendre part au travail des organismes suprêmes du ravitaillement et à la mise au point des mesures les plus énergiques et les plus révolutionnaires pour combattre la famine.

Le Conseil des Commissaires du Peuple prie le Congrès du ravitaillement d'élire une commission chargée d'entendre tous les groupes, organismes et responsables du ravitaillement qui sont actuellement en conflit et de remettre au C.C.P. la conclusion de cette commission.

*Rédigé le 16 (29) janvier 1918
Publié pour la première fois en 1931
dans le Recueil Lénine XVIII*

Conforme au manuscrit

PROJET DE DÉCISION DU C.C.P. SUR LE FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE AUPRÈS DU SOVIET DE PETROGRAD

Séance du 21. I. 1918

Ayant entendu le rapport de la commission chargée de l'enquête, sur la Commission d'enquête, le C.C.P. a décidé :

D'ajouter deux membres à la commission : le camarade Algassov et un bolchevik, sur l'indication de Sverdlov.

D'accorder à la commission le droit de perquisition, de saisie et d'arrestation sans qu'elle ait à se mettre en rapport au préalable avec aucune institution.

D'accorder à la commission des moyens techniques et de lui ouvrir un crédit sur le compte du Commissariat à la Justice.

De demander à la commission de procéder plus vite et plus énergiquement afin de déceler rapidement ceux dont l'innocence est d'ores et déjà évidente en raison de la flagrante mauvaise foi des dénonciations ⁴².

*Publié pour la première fois en 1933
dans le Recueil Lénine XXI*

Conforme au manuscrit

SUR LA RECONVERSION DES USINES DE GUERRE EN ENTREPRISES ÉCONOMIQUES UTILES

PROJET DE DÉCISION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU PEUPLE

Exprimant son profond regret que les commissariats intéressés aient considérablement retardé la reconversion des usines métallurgiques pour l'exécution des travaux utiles, le C.C.P. demande à l'Union des métallurgistes de Petrograd de commencer avec l'assistance du Commissariat au Travail, du Soviet de Petrograd et du C.S.E.N. (Conseil Supérieur de l'économie nationale), à occuper immédiatement les usines métallurgiques à des travaux de réparations

et de production de matériel ferroviaire, ainsi qu'à la production d'articles susceptibles d'être échangés contre du blé, etc.

Cessez immédiatement toutes les commandes militaires.

*Rédigé le 23 janvier (5 février) 1918
Publié pour la première fois en 1933
dans le Recueil Lénine XXI*

Conforme au manuscrit

COMPLÉMENT AU PROJET DE « LOI FONDAMENTALE SUR LA SOCIALISATION DE LA TERRE » ⁴³

Quand la terre n'est pas destinée à l'agriculture (bâtiment, construction d'établissements culturels et éducatifs, d'édifices spéciaux, etc.), les dimensions du lot attribué sont définies par les Soviets locaux en fonction des besoins du solliciteur, personne ou institution, et de l'importance sociale du but dans lequel la terre est sollicitée.

*Rédigé en janvier 1918,
avant le 27 (9 février)
Publié pour la première fois en 1933
dans le Recueil Lénine XXI*

Conforme au manuscrit

COMPLÉMENT AU PROJET DE DÉCRET SUR LA CRÉATION D'UNE COMMISSION EXTRAORDINAIRE INTERADMINISTRATIVE DE RUSSIE POUR LA SURVEILLANCE DES ROUTES ⁴⁴

La commission est chargée notamment de mener une lutte impitoyable contre la spéculation et contre le transport illicite de produits alimentaires.

*Rédigé le 30 janvier (12 février) 1918
Publié pour la première fois en 1931
dans le Recueil Lénine XVIII*

Conforme au manuscrit

PROPOSITION DE MESURES POUR AMÉLIORER LE RAVITAILLEMENT DE PETROGRAD

Le Conseil des Commissaires du Peuple charge le Commissariat aux Voies de communication de mettre au point et de lui présenter d'urgence un projet de décret interdisant tous voyages gratuits en chemin de fer à l'exception de l'itinéraire de retour à son domicile de chaque soldat démobilisé quittant son unité.

Le Président du Conseil des Commissaires du Peuple
V. Oulianov [Lénine]

Le C.C.P. charge le directeur de la Banque d'Etat d'envoyer à tout prix et toutes affaires cessantes 200 millions de roubles dans le Sud à la disposition de l'expédition de Iakoubov pour ravitailler en blé les localités nécessaires, sur l'indication du Commissariat au Ravitaillement.

Le Commissariat au Ravitaillement devra se mettre d'urgence en rapport avec le Commissariat à la Guerre pour employer immédiatement les détachements du génie présents sur le front au service du ravitaillement. Le plus grand nombre possible de ces détachements doit être envoyé dans les régions à blé en vue de poser des voies et de prendre d'autres mesures d'urgence pour améliorer et accélérer le transport et le stockage du blé.

*Rédigé le 30 janvier (12 février) 1918
Publié pour la première fois en 1931
dans le Recueil Lénine XVIII*

Conforme au manuscrit

DÉCISION DU C.C.P. SUR L'EMPLOI DES SABOTEURS ⁴⁵

Le Conseil des Commissaires du Peuple décide : ne mener aucun pourparler avec les saboteurs.

Les commissaires du peuple sont habilités à employer individuellement ceux des saboteurs qui, ayant entièrement

reconnu et soutenant le pouvoir des Soviets, sont indispensables au travail des administrations.

Rédigé le 31 janvier (13 février) 1918

Conforme au manuscrit

*Publié le 14 (1^{er}) février 1918
dans la « Pravda » n° 26*

DISCOURS À LA SÉANCE CONJOINTE DES FRACTIONS BOLCHEVIQUE ET SOCIALISTE-RÉVOLUTIONNAIRE DE GAUCHE DU COMITÉ EXÉCUTIF CENTRAL DE RUSSIE LE 19 FÉVRIER 1918

BREF COMPTE RENDU DE PRESSE

Lénine a prononcé un long discours qui a duré deux heures. Il a développé les idées suivantes : il n'y a pas d'issue pour la Russie, il faut conclure une paix séparée immédiatement, car les Allemands avancent en masse sur tout le front et nous ne sommes pas en mesure de nous opposer à la pression de ces millions d'hommes. Après avoir conclu la paix, nous pourrions nous occuper de notre organisation intérieure et pousser la révolution socialiste, nous pourrions mener à bien les réformes radicales qui doivent nous rapprocher de l'instauration du régime socialiste en Russie.

*Le « Social-Démocrate » n° 28,
20 (7) février 1918*

*Conforme au
texte du journal*

DISCOURS AUX TIRAILLEURS LETTONS LE 20 FÉVRIER 1918

BREF COMPTE RENDU DE PRESSE

Lénine a prononcé un long discours dans lequel il a appelé les Lettons à soutenir le pouvoir soviétique sur la question de la paix. A tout prix nous devons donner la paix au peuple russe meurtri ; nous renforcerons ainsi la révolution et nous commencerons l'édification d'une nouvelle et jeune Russie.

De toute façon, les régions cédées ne demeureront pas sous leur gouvernement, car très bientôt la révolution russe va se propager non seulement en Allemagne, mais aussi dans les autres Etats en guerre. Sous la pression de la révolution sociale mondiale, l'impérialisme allemand devra renoncer à toutes ses conquêtes.

*La « Novaja Jizn » n° 30,
21 (8) février 1918*

*Conforme au texte
du journal*

**MESSAGE TÉLÉPHONE
À LA COMMISSION EXÉCUTIVE
DU COMITÉ DE PETROGRAD
ET À TOUS LES COMITÉS
D'ARRONDISSEMENT
DU PARTI BOLCHEVIQUE ⁴⁶**

21.(8). II. 1918. 12 h 20.

Nous vous conseillons de mobiliser tous les ouvriers sans perdre une heure, afin d'organiser, conformément aux décisions du Soviet de Petrograd qui doivent être adoptées ce soir, des dizaines de milliers d'ouvriers, et d'envoyer toute la bourgeoisie, jusqu'au dernier de ses membres, creuser des tranchées devant Petrograd sous la surveillance de ces ouvriers. C'est le seul moyen de sauver la révolution. La révolution est en danger. Les militaires indiqueront la ligne des tranchées. Préparez l'artillerie et surtout organisez-vous et mobilisez-vous tous sans exception.

Lénine

*Publié pour la première fois en 1962
dans la 5^e édition des Œuvres
de Lénine, tome 36*

Conforme au manuscrit

DÉCISION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU PEUPLE SUR L'ACCEPTATION DES CONDITIONS DE PAIX DE L'ALLEMAGNE ⁴⁷

Conformément à la décision adoptée par le Comité exécutif central des Soviets ouvriers, soldats et paysans le 24 février à 4 h 30, le Conseil des Commissaires du Peuple décide d'accepter les conditions de paix proposées par le gouvernement allemand et d'envoyer une délégation à Brest-Litovsk.

Le Président du Conseil des Commissaires du Peuple
V. Oulianov [Lénine]

*Rédigé le 24 février 1918
Publié le 25 (12) février 1918
dans l'édition du soir du n° 35
de la « Pravda » et dans la dernière
édition du soir du n° 33
des « Izvestia » du C.E.C.R.*

Conforme au manuscrit

SUR LE TRAITÉ AVEC LA RÉPUBLIQUE OUVRIÈRE SOCIALISTE DE FINLANDE ⁴⁸

1

PROJET DE DÉCISION DU C.C.P.

Le Conseil des Commissaires du Peuple décide de :

Reconnaître comme juste dans son principe le désir des camarades finlandais qui souhaitent que la partie de territoire désignée dans le supplément finlandais au paragraphe 6 du projet de traité soit remise à la République ouvrière socialiste de Finlande.

Charge la Commission de conciliation d'en mettre au point l'exécution pratique ⁴⁹.

Rédigé le 25 février 1918

2

DIRECTIVE DU C.C.P. À LA COMMISSION
DE CONCILIATION RUSSO-FINLANDAISE

Le Conseil des Commissaires du Peuple donne la directive suivante à la Commission :

Il est juste et nécessaire d'assurer le plein exercice des droits politiques aux citoyens de chacune des deux républiques qui résident dans l'autre.

Rédigé le 25 février 1918

3

PROJET DE DÉCISION DU C.C.P.

Considérant premièrement, qu'il y a à côté de la Finlande une énorme ville comptant un pourcentage de population bourgeoise particulièrement élevé ;

deuxièmement, que la Finlande envoie d'ordinaire à Petrograd près de 30 000 ouvriers finlandais ;

troisièmement, que la bourgeoisie de Petrograd envoie d'ordinaire en Finlande près de 200 000 bourgeois ;

quatrièmement, qu'une égalité de droits formelle des citoyens russes et finlandais (quant à l'exercice de leurs droits politiques à l'étranger) donnerait en fait un net privilège à la bourgeoisie russe ;

le Conseil des Commissaires du Peuple recommande à la Commission de conciliation russo-finlandaise de rectifier comme suit le paragraphe 13 du projet :

ou bien y parler non des citoyens, mais des ouvriers et des paysans n'exploitant pas le travail d'autrui ;

ou bien y ajouter une clause stipulant que les citoyens russes arrivés en Finlande et qui ne pourront pas faire la preuve de leur appartenance aux deux catégories susmentionnées de travailleurs ne bénéficieront pas des droits civiques en Finlande ⁵⁰.

*Rédigé le 27 février 1918
Publié pour la première fois en 1933
dans le Recueil Lénine XXI*

Conforme au manuscrit

COMPLÉMENT AU PROJET DE DÉCISION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU PEUPLE SUR L'ACTIVITÉ DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE AUPRÈS DU SOVIET DE PETROGRAD

Le camarade Schreider se déclarant fermement convaincu, contre l'avis de la commission, que le camarade Mitzhaendler s'est rendu coupable de concussion, le Conseil des Commissaires du Peuple estime qu'il est du devoir du camarade Schreider : premièrement, de répéter ses déclarations par écrit, deuxièmement, de citer en son nom personnel le camarade Mitzhaendler en justice au plus tôt⁵¹.

*Rédigé le 26 février 1918
Publié pour la première fois en 1933
dans le Recueil Lénine XXI*

Conforme au manuscrit

INTERVENTIONS À LA SÉANCE DU SOVNARKOM DU 4 MARS 1918⁵²

1

Je me range entièrement à l'avis du camarade Troutovski lorsqu'il dit que les aspirations et les tentatives dont nous avons entendu parler ici s'écartent tout à fait des objectifs d'un gouvernement ouvrier et paysan, et n'ont rien à voir avec le socialisme⁵³. L'objectif du socialisme est de transformer tous les moyens de production en propriété de tout le peuple, et nullement de remettre les bateaux aux mains des équipages et les banques aux mains de leurs employés. Si l'on prend au sérieux ce genre de balivernes, alors il faut abolir la nationalisation⁵⁴, parce que c'est de la barbarie. A nos yeux, le but, la tâche du socialisme est de transformer la terre, les entreprises en propriété de la République des Soviets. On donnera de la terre au paysan à condition qu'il la travaille bien. Si l'on remet les bateaux aux équipages, c'est à la condition qu'ils

sachent s'en occuper : ils doivent établir un budget pour sanctionner ne serait ce que les recettes et les dépenses, ils doivent entretenir correctement les bateaux. S'ils n'en sont pas capables, nous les écarterons. Et s'ils passent trois semaines à discuter, je proposerais de les écarter tous de la direction, parce que c'est là une incapacité totale à organiser, une complète incompréhension des tâches vitales de la République des Soviets. C'est le chaos, la désorganisation, je dirais plus : ce n'est pas loin du sabotage. Ils ont déclenché une sorte de marche organisée sur le Syndicat, et les voilà qui se plaignent. Tandis que sur la Volga, les bateaux attendent qu'on les répare. Qu'est-ce que cela signifie ? Sommes-nous une maison de fous ? Je crois parfaitement qu'ils ont conscience que, si nous continuons à vivre dans un pareil chaos, des calamités encore plus grandes nous frapperont. La condition fondamentale pour nous, c'est la discipline et la remise organisée de toute la propriété au peuple, la remise de toutes les sources de richesses entre les mains de la République des Soviets et l'exploitation rigoureusement réglée et organisée de ces sources de richesses. Ainsi, si l'on vient nous dire que les marinières sont les propriétaires privés de la direction, il est clair que nous ne serons pas d'accord. C'est le pouvoir soviétique qui doit diriger. Et vous, vous organisez des débats sur le moyen d'unir toutes les organisations... * S'ils sont mécontents, ils peuvent demander l'annulation de cette disposition. Mais voilà qu'ils proposent de nouveau d'examiner d'abord à qui appartiennent les bateaux, pour que les ouvriers exigent 140% d'augmentation.

2

Je suis d'accord sur beaucoup de choses, mais en ce qui concerne la composition du collège, je pense que la proposition des camarades marinières est absolument inacceptable. La question que nous discutons avant toutes choses n'est pas celle-là. La question essentielle, c'est que les gens ne sont pas payés. C'est réellement le summum de la pagaïe. Pourquoi allouons-nous des subsides ? Pour

* Une partie du sténogramme n'a pu être déchiffrée. (N.R.)

qu'ils restent sur le papier ? Nous avons reçu des milliers de réclamations disant que si l'argent n'est pas envoyé, notre transport périra. Si l'argent a été affecté le 21 février, et si le 22 il n'était pas parvenu à destination, le 23 ils auraient dû venir réclamer. Nous sommes en pleine pénurie d'argent, nous manquons de billets, le service d'émission ne peut pas en imprimer suffisamment. Si nous assignons et que vous désassignez, en fait rien n'est envoyé. Vous deviez venir ici le 23 février et non le 3 mars. Nous avons exigé que ces dizaines de millions soient délivrées. Je ne sais pas qui accuser le premier. Les représentants du Conseil de l'économie nationale, je crois. Nous ne pouvons pas contenter tout le monde. Nous nourrissons Pétersbourg, et Moscou souffre du manque de billets... * Si on s'est borné à rédiger une assignation, sans prendre aucune autre mesure, ils devaient venir ici, me téléphoner à moi ou à quelqu'un d'autre, et nous le signaler. Il ne se passe guère de semaine sans qu'on me signale qu'on ne nous donne pas d'argent, mais vous, vous ne m'avez rien signalé. Il faut leur faire rendre des comptes, ou tout au moins leur mettre les faits sous les yeux. La décision du 21 février oblige le congrès des marinières à présenter un budget. En ce qui concerne la composition du collège, je pense que nous devrions plutôt modifier notre décret dans l'esprit de ce que propose le camarade Chliapnikov. Le paragraphe 3 crée un collège de sept membres. Pourquoi cela n'a pas été appliqué, cela dépasse mon entendement. On peut y faire entrer une série de représentants des syndicats. Je propose de prendre des mesures énergiques pour envoyer immédiatement cet argent par train de marchandises direct. Ensuite de notifier aussitôt dans les formes établies que l'argent a été envoyé. En ce qui concerne le second point, je suppose que le seul collège possible dans le cas présent, le plus acceptable pour tous, pour le Conseil des Commissaires du Peuple, je suppose que le seul possible, c'est le collège adopté hier par le Conseil des Commissaires du Peuple. Aucune modification n'a ici de raison d'être. Je pense que c'est la solution que nous devons appliquer. Et si c'est réellement un fait que ces 200 roubles de traitement qui

* Une partie du sténogramme n'a pu être déchiffrée. (N.R.)

avaient été pris comme indice, et à propos desquels on indiquait que c'est seulement à cette condition que le transport était nationalisé, s'il en est ainsi, et s'ils exigent d'être alignés sur les autres organisations, alors je proposerai personnellement de poser la question de la suppression de la nationalisation. Nous pouvons en arriver dans quelque temps à n'avoir absolument plus d'argent. Nous avons une seule garantie sur la base de laquelle nous voulions effectuer la nationalisation, et on nous l'enlève. S'il en est ainsi, il faut supprimer cette mesure. Sinon nous aurons encore sur les bras une entreprise immensément déficitaire.

3

Je trouve que la nomination du commissaire est délicate à beaucoup d'égards. Nous n'avons pas de candidature indiscutable à cette fonction. Aussi, nous ne satisferons pas toutes les revendications, car les deux parties resteront mécontentes. Ecarter le syndicat sous cette forme, en nommant un commissaire, n'est pas une mesure démocratique. Nous adopterons une décision les obligeant de nous soumettre leurs propositions dès demain matin. Si le collège est très nombreux, il peut désigner un comité exécutif. Et nous pouvons sanctionner cela sur le plan de l'organisation demain ou après-demain pour que ce soit institutionnalisé dans un délai déterminé. Lors de la désignation du comité exécutif, il faudra peut-être y envoyer des gens. Ce sera juste, dans la mesure où nous n'écarterons pas les mariniers. Ils ne peuvent s'opposer à la collaboration des syndicats. Et si cela ne marche pas, nous poserons la question de la nomination d'un commissaire. Les camarades commissaires du peuple savent que la question du candidat est évidemment une question difficile, et que décider maintenant de désigner un commissaire, c'est ne rien décider du tout, puisque nous perdons souvent toute une semaine à cause de cela. Il vaut mieux employer ce moyen. Il reste une proposition : la suppression des points 5, 6 et 7. Adopté. Conformément au paragraphe 3, remplacer six membres du collège par une représentation provisoire des syndicats.

PROJET DE DÉCISION DU C.C.P. SUR LA CRÉATION D'UN COLLÈGE DE DIRECTION DU TRANSPORT FLUVIAL ⁵⁶

Charger les camarades Milioutine, Chliapnikov et Aprélev d'organiser dès demain un collège sur la base du paragraphe 3 ⁵⁶ de manière à ce qu'à chaque fonction particulière soit désigné un délégué, responsable devant le collège tout entier et devant le Conseil des Commissaires du Peuple.

Conformément au paragraphe 3, remplacer provisoirement les 6 membres choisis par le Conseil supérieur de l'économie nationale et les représentants des Soviets régionaux par des représentants des syndicats de Russie.

Deux camarades, un du syndicat du transport fluvial, l'autre du Conseil supérieur de l'économie nationale, doivent être désignés sans délai et se présenter dès demain à Spunde pour faire expédier les billets de banque sans retard ⁵⁷.

*Rédigé le 4 mars 1918
Publié pour la première fois
en 1933 dans le Recueil Lénine XXI*

Conforme au manuscrit

INTERVIEW ACCORDÉE À A. RANSOME ⁵⁸, CORRESPONDANT DU « DAILY NEWS »

L'un des points les plus faibles du discours de Balfour est que les Japonais aident les Russes ⁵⁹. *Quels Russes ?*

Il existe dans la Russie d'aujourd'hui une force qui par sa nature est prédestinée à une lutte à mort contre les attaques de l'impérialisme international : c'est le pouvoir des Soviets. Le premier acte de ces Russes que les Japonais se disposent à « aider » a été, dès que les premiers bruits sur l'arrivée de ces derniers ont couru, d'exiger la suppression du pouvoir soviétique. Au cas où les Japonais pénétreraient à l'intérieur de la Sibérie, ces mêmes « Russes » que les Japonais se disposent à « aider » exigeront que les Soviets soient supprimés dans toute la Sibérie. Par quoi le pouvoir soviétique peut-il être remplacé ?

Il ne peut être remplacé que par un gouvernement bourgeois. Mais en Russie, la bourgeoisie a déjà montré assez clairement qu'elle ne peut se maintenir au pouvoir qu'avec un appui extérieur. Si un gouvernement bourgeois s'appuyant sur une aide extérieure arrive à se maintenir en Sibérie, la Russie orientale sera perdue pour le pouvoir soviétique ; en Russie occidentale, celui-ci sera alors affaibli à tel point qu'il ne se maintiendra probablement pas longtemps et son successeur sera un gouvernement bourgeois qui, là aussi, aura besoin d'une aide extérieure. La puissance qui apportera cette aide ne sera bien entendu pas l'Angleterre. Il est facile de comprendre quelles perspectives ouvre cette éventualité.

Je confirme que c'est là ce que j'ai réellement dit lors de mon entretien avec Ransome, et j'en autorise la publication.

Moscou, 23.III.1918

Lénine

*Publié pour la première fois en 1932
en russe (illustration) et en anglais
dans le livre de R. H. Bruce Lockhart :
« Memoirs of a british agent », Londres*

*Conforme au texte
dactylographié,
avec post-scriptum
de la main de Lénine*

SUPPLÉMENT AU PROJET DE DÉCRET ÉTABLISSANT LE CONTRÔLE DE L'ÉTAT SUR TOUTES LES FORMES D'ASSURANCES ^{oo}

Modifier la composition du Conseil des assurances en vue d'augmenter environ jusqu'aux 2/3 du total des membres le nombre des représentants des classes laborieuses.

Etablir une liaison entre le Commissariat principal aux Assurances et le C.C.P., le commissaire principal participant avec voix consultative aux séances du C.C.P.

Ajouter *

*Rédigé le 23 mars 1918
Publié pour la première fois en 1933
dans le Recueil Lénine XXI*

Conforme au manuscrit

* Le manuscrit s'arrête là. (N.R.)

PREMIÈRE VARIANTE DE L'ARTICLE « LES TÂCHES IMMÉDIATES DU POUVOIR DES SOVIETS » [«]

CHAPITRE IV

... *

Maintenant cette tâche qui, bien entendu, est loin d'être achevée et ne pourra jamais l'être totalement, n'occupe plus la première place parmi les tâches du pouvoir des Soviets. Les derniers congrès des Soviets, et en particulier le Congrès panrusse de Moscou, ont montré que l'écrasante majorité des classes laborieuses s'était consciemment et solidement ralliée au pouvoir soviétique en général, et au parti des bolcheviks en particulier. Il va de soi qu'un gouvernement quelque peu démocratique ne peut jamais se considérer délivré du souci de convaincre les masses populaires, ce sera toujours là, au contraire, un des principaux problèmes de direction. Mais cette tâche ne passe au premier rang que pour les partis qui sont dans l'opposition ou qui luttent pour la réalisation d'un idéal futur. Après que les bolcheviks avaient réussi, sous le tsarisme d'abord, puis sous le gouvernement Kérenski, à attirer à eux la majorité des éléments actifs et conscients des masses laborieuses, notre parti a vu se poser à lui la tâche de conquérir le pouvoir et d'écraser la résistance des exploiters. L'objectif qui devenait primordial n'était plus de convaincre, mais de conquérir la Russie. De la fin d'octobre 1917 à février 1918 environ, cette tâche de combat, militaire, s'est posée au premier plan, comme il devait naturellement en être pour tout parti politique parvenu à imposer sa domination dans une lutte âpre et acharnée. Il est bien évident que, pour le parti du prolétariat, l'écrasement de la résistance des exploiters est un problème particulièrement aigu parce que, contre les masses laborieuses passées du côté du prolétariat, se dressent les représentants unis des classes possédantes, armés et de la force du capital, et de la force du savoir, et d'années, pour ne pas dire de siècles, d'habitude et de pratique du pouvoir. Grâce aux con-

* Le début du sténogramme n'a pas été retrouvé. (N.R.)

ditions particulières qui se sont créées historiquement en Russie sous l'influence des leçons encore vivantes de la révolution de 1905 et des leçons beaucoup plus dures et âpres de la guerre actuelle, les bolcheviks ont réussi avec une facilité quasiment extraordinaire à résoudre le problème de la conquête du pouvoir aussi bien dans la capitale que dans les principaux centres industriels du pays. Mais en province, loin du centre, et notamment dans les régions de Russie où était principalement concentrée une masse de population relativement arriérée et plus solidement attachée qu'ailleurs aux traditions de la monarchie et du moyen âge, dans les régions cosaques par exemple, le pouvoir des Soviets a dû faire face à une résistance qui a pris des formes militaires, et qui n'a complètement pris fin que maintenant, plus de quatre mois après la révolution d'Octobre. A l'heure actuelle, la tâche consistant à vaincre et à écraser la résistance des exploiters en Russie est pour l'essentiel terminée, la Russie a été conquise par les bolcheviks, principalement parce que, comme le reconnaissait récemment l'un des meneurs les plus en vue des Cosaques contre-révolutionnaires du Don, Bogaïevski en personne, l'écrasante majorité du peuple, même parmi les Cosaques, était passée consciemment, fermement et résolument aux bolcheviks. Mais les conditions particulières dans lesquelles leur situation économique place les classes possédantes leur donnent naturellement la possibilité d'organiser non seulement la résistance passive (le sabotage), mais aussi de renouveler les tentatives de résistance armée au pouvoir soviétique. Aussi, l'écrasement de la résistance des exploiters ne peut pas non plus être considéré comme un problème définitivement résolu. Néanmoins, il est clair qu'il est maintenant résolu pour l'essentiel et qu'il passe au second plan. Le pouvoir soviétique ne se permettra pas une seconde d'oublier cette tâche et ne se laissera détourner de son accomplissement par aucun appel ou proclamation politique ou prétendument socialiste. Nous nous devons de le préciser, car les mencheviks et les socialistes-révolutionnaires de droite se comportent chez nous comme les plus turbulents, voire parfois comme les plus impudents agents de la contre-révolution, menant contre le pouvoir soviétique une lutte beaucoup plus âpre que celle qu'ils se permet-

taient de mener contre les gouvernements des réactionnaires et des propriétaires fonciers, comptant pour leur défense sur l'étiquette ou sur le nom de leur parti. On conçoit que le pouvoir soviétique ne renoncera jamais à accomplir sa tâche, à écraser la résistance des exploiters, quels que soient les emblèmes de parti dont cette résistance s'affuble, aussi populaires et respectables que soient les noms qu'elle se donne. Mais pour l'essentiel, à l'heure actuelle, l'écrasement de la résistance est terminé, et la tâche qui se pose maintenant est d'administrer l'Etat.

La période que nous traversons se caractérise principalement par un changement de la tâche majeure : après la conquête des masses de la population, après la prise du pouvoir et l'écrasement militaire de la résistance des exploiters, il s'agit désormais d'administrer l'Etat. Pour une large part, la difficulté du pouvoir soviétique, c'est de faire parvenir les dirigeants politiques du peuple, comme tous les éléments conscients des masses laborieuses en général, à une claire compréhension des particularités de ce passage. Car il va de soi que le passage aux tâches pacifiques d'administration par toute la population sans distinction de classes, on comprend que ce passage, alors que par endroits la guerre civile n'est pas encore terminée, alors que des menaces militaires énormes pèsent sur la République des Soviets à l'ouest comme à l'est, alors, enfin, que la guerre a provoqué des destructions sans précédent, on comprend que ce passage présente d'énormes difficultés.

CHAPITRE V

La tâche d'administrer l'Etat, qui se pose maintenant au premier plan devant le pouvoir des Soviets, présente encore cette particularité qu'il s'agit désormais, et peut-être pour la première fois dans l'histoire des peuples civilisés, d'une administration où le rôle essentiel appartient non à la politique, mais à l'économie. D'ordinaire on entend par « administration » une activité principalement voire purement politique. Cependant, les fondements mêmes, l'essence même du pouvoir des Soviets, tout comme celle du passage de la société capitaliste à la société socia-

liste, c'est que les tâches politiques occupent une place secondaire par rapport aux tâches économiques. Et maintenant, en particulier après une expérience pratique de plus de quatre mois de pouvoir soviétique en Russie, il doit être tout à fait clair pour nous que l'administration de l'Etat se ramène principalement et au premier chef à une tâche purement économique : panser les blessures causées au pays par la guerre, remettre sur pied les forces productives, organiser le recensement et le contrôle de la production et de la répartition des produits, élever la productivité du travail, en un mot, elle se ramène à la réorganisation économique.

On peut dire que cette tâche se divise en deux rubriques principales : 1) recenser et contrôler la fabrication et la répartition des produits sous les formes les plus larges, les plus universelles dans le pays entier, et 2) élever la productivité du travail. Ces tâches ne peuvent être accomplies par n'importe quelle collectivité ou n'importe quel Etat passant au socialisme qu'à cette seule condition que les prémisses économiques, sociales, culturelles et politiques en aient été créées à un niveau suffisant par le capitalisme. Sans une grande industrie des constructions mécaniques, sans un réseau plus ou moins ramifié de voies ferrées, de communications postales et télégraphiques, d'établissements d'enseignement, il ne fait pas de doute que ni l'une ni l'autre de ces tâches ne pourraient être accomplies de manière systématique et à l'échelle de tout le peuple. La Russie se trouve dans une situation où toute une série de conditions de ce passage sont réunies. D'autre part toute une série d'autres conditions font défaut dans notre pays, mais peuvent être empruntées assez facilement à l'expérience pratique des pays voisins, beaucoup plus évolués, et qui ont été placés depuis longtemps par l'histoire et les rapports internationaux en relation étroite avec la Russie.

CHAPITRE VI

La tâche essentielle de toute société qui passe au mode d'organisation socialiste est la victoire de la classe dominante ou plus exactement de la classe qui devient domi-

nante, du prolétariat, sur la bourgeoisie, conformément à ce que nous avons dit plus haut. Et dans une large mesure, cette tâche se pose maintenant à nous de manière nouvelle, radicalement différente de celle dont elle s'est posée durant les multiples décennies de la lutte mondiale du prolétariat contre la bourgeoisie. Après la victoire de la révolution d'Octobre, après les succès remportés dans la guerre civile, nous devons maintenant entendre par victoire sur la bourgeoisie quelque chose d'un niveau beaucoup plus élevé, bien que formellement pacifique : c'est-à-dire que la victoire sur la bourgeoisie doit être remportée maintenant, après avoir été obtenue sur le plan politique et consolidée militairement, cette victoire doit maintenant être remportée dans le domaine de l'organisation de l'économie nationale, de l'organisation de la production, du recensement et du contrôle par tout le peuple. La bourgeoisie s'acquittait du recensement et du contrôle de la production avec d'autant plus de succès que la production devenait plus importante, que devenait plus dense le réseau des organismes économiques d'Etat, qui embrassent les dizaines et les centaines de millions d'habitants d'un grand Etat moderne. Nous devons maintenant nous acquitter de cette tâche de manière nouvelle, en nous appuyant sur la situation dominante du prolétariat, sur le soutien que lui apportent la majorité des travailleurs et des masses exploitées, en mettant à profit les talents d'organisation et le savoir technique accumulés par la société précédente et qui appartiennent pour les neuf dixièmes, et peut-être même pour les quatre-vingt-dix-neuf centièmes à la classe qui s'oppose à la révolution socialiste.

CHAPITRE VII

L'impérialisme allemand, qui représente à l'heure actuelle le plus grand progrès, non seulement dans le domaine de la puissance et de la technique militaires, mais aussi des grandes organisations industrielles dans le cadre du capitalisme, a fait la preuve de son caractère économiquement progressiste en réalisant le passage au service obligatoire du travail avant les autres Etats. On comprend que, dans les conditions de la société capitaliste en général,

et notamment dans celles des Etats monarchistes qui mènent la guerre impérialiste, le service obligatoire du travail n'est pas autre chose qu'un bagne militaire pour les ouvriers, un nouveau moyen d'asservir les masses des travailleurs et des exploités, un nouveau système de mesures pour écraser toute protestation de la part de ces masses. Mais il n'en reste pas moins certain que c'est seulement grâce aux conditions économiques créées par le grand capitalisme que cette réforme a pu être entreprise et menée à bien. Et à notre tour, dans les conditions de l'incroyable délabrement qui résulte de la guerre, nous aurons sans aucun doute à placer au premier plan une réforme analogue. Mais il est clair que le pouvoir des Soviets, qui passe d'une organisation capitaliste à une organisation socialiste de la société, ne doit nullement entreprendre la mise sur pied du service obligatoire du travail à partir du même point que l'impérialisme allemand. Pour les capitalistes et les impérialistes d'Allemagne, le service obligatoire du travail, c'est l'asservissement des ouvriers. Pour les ouvriers et les paysans les plus pauvres de Russie, il doit être avant tout et surtout le moyen de forcer les classes riches et possédantes à remplir leur service social. Nous devons commencer son application par les riches.

Cela n'est pas seulement nécessaire, d'une manière générale, parce que la République soviétique est une république socialiste. Cela est nécessaire également parce que ce sont les classes riches et possédantes qui par leur résistance, aussi bien militaire que passive (sabotage), ont le plus entravé la guérison des blessures causées à la Russie par la guerre, la remise sur pied économique et le relèvement du pays. Aussi le recensement et le contrôle, qui doivent être inscrits en tête de toute l'administration de l'Etat, doivent être appliqués en premier lieu aux représentants des classes riches et possédantes. Ce sont eux qui ont mis à profit le tribut qu'ils ont prélevé sur les travailleurs d'une manière particulièrement intense durant les années de guerre, pour se dispenser de participer à la guérison et au redressement du pays, tâches obligatoires pour tout citoyen, ce sont eux qui ont utilisé le tribut qu'ils ont pillé pour s'installer et se retrancher dans un asile inviolable et opposer une résistance désespérée à la victoire du

principe socialiste d'organisation de la société sur le principe capitaliste. L'une des principales ressources des classes riches et possédantes dans cette lutte contre le pouvoir des Soviets et le socialisme était constituée par leurs réserves considérables de billets de banque. La richesse principale des classes possédantes dans la société capitaliste consistait surtout en terres et autres moyens de production : fabriques, usines, etc. Grâce au soutien des ouvriers et de l'immense majorité des paysans, il ne fut pas difficile au pouvoir des Soviets d'abolir les droits acquis par les propriétaires fonciers et la bourgeoisie sur cette richesse essentielle du pays. Il ne fut pas difficile de décréter l'abolition de la propriété privée de la terre. Il ne fut pas difficile de nationaliser la plus grande partie des usines et fabriques. Il ne fait pas de doute que la nationalisation des autres grandes entreprises industrielles et moyens de transport représentera une tâche facile à accomplir dans l'avenir le plus proche.

Mais la société capitaliste a créé une autre forme de richesse dont il est bien moins facile au pouvoir soviétique de se débarrasser. Il s'agit de l'argent, ou plus précisément de la monnaie. Durant la guerre, l'émission de monnaie atteignit des dimensions particulièrement vastes. Les échanges commerciaux de la Russie avec ses principaux partenaires étaient coupés par la zone des opérations militaires. Et l'accumulation de monnaie aux mains des classes riches et possédantes, qui prirent part dans leur quasi-totalité, de façon directe ou indirecte, à la spéculation sur les prix des fournitures et des commandes militaires, l'accumulation d'une grande masse de monnaie est l'un des principaux moyens pour les classes possédantes d'accumuler des richesses et d'accroître leur pouvoir sur les travailleurs. A l'heure actuelle, la situation économique de la Russie, comme probablement celle de tout pays capitaliste au bout de trois ans de guerre, se caractérise par la concentration entre les mains d'une minorité relativement faible de la bourgeoisie et des classes possédantes de gigantesques réserves d'une monnaie, fortement dévaluée par les énormes émissions de billets, mais qui n'en représente pas moins encore un témoignage du droit de prélever tribut sur la population laborieuse.

Lors de la transition de la société capitaliste à la société socialiste, se passer de la monnaie, ou la remplacer par une monnaie nouvelle en un bref laps de temps est chose parfaitement impossible. Le pouvoir soviétique a maintenant devant lui une tâche difficile, mais qui n'en doit pas moins être accomplie à tout prix : la lutte contre la résistance des riches, qui se manifeste par la thésaurisation et la dissimulation des témoignages leur permettant de lever tribut sur les travailleurs. Ces témoignages sont représentés par la monnaie. Bien entendu, dans la mesure où cette monnaie donnait auparavant le droit d'acquérir, d'acheter des moyens de production, par exemple des terres, des fabriques, des usines, etc., son importance diminue et est même réduite à zéro. Car en Russie, depuis l'adoption de la loi sur la socialisation de la terre, l'achat de terre est devenu impossible, et qu'il en est presque de même pour l'achat de fabriques, usines et autres grands moyens de production et de transport analogues grâce à l'extension rapide des nationalisations et des confiscations d'entreprises importantes. Par conséquent, acquérir de l'argent pour acheter des moyens de production devient une chose de plus en plus difficile et presque impossible pour les représentants de la bourgeoisie et des classes possédantes (y compris pour la bourgeoisie paysanne). Mais la bourgeoisie, accrochée à ses anciens privilèges, acharnée à ralentir et à freiner au maximum la transformation socialiste du pays, garde et cache ses titres de possession d'une part de la richesse sociale, les témoignages lui permettant de lever tribut sur les travailleurs, elle garde et cache la monnaie afin de se ménager au moins ainsi quelques chances de conserver sa situation et de retrouver ses anciens privilèges en cas de crises et de difficultés de caractère commercial et militaire qui peuvent encore s'abattre sur la Russie.

En ce qui concerne les biens de consommation, la possibilité qu'ont la bourgeoisie et les classes possédantes d'en acquérir grâce à la somme de monnaie amassée par spéculation pendant la guerre n'a pratiquement pas été affectée parce que la fixation d'une norme, la juste répartition de ces biens de consommation dans un pays comme la Russie, qui compte un très grand nombre de couches de petits paysans ou artisans, présentent d'énormes dif-

ficultés, et dans les conditions de délabrement créées par la guerre, cette tâche reste presque inaccomplie. Ainsi, le pouvoir soviétique est obligé de commencer le recensement et le contrôle de la production et de la répartition des produits par la lutte organisée contre les classes riches et possédantes qui dissimulent à tout contrôle de l'Etat d'énormes masses de monnaie.

On peut considérer qu'il a été émis dans la période actuelle en Russie environ 30 milliards de roubles de monnaie. Sur cette somme, les réserves qui ne sont absolument pas nécessaires aux échanges, et qui sont conservées, cachées, dissimulées par les représentants de la bourgeoisie et des classes possédantes dans leurs buts intéressés ou ceux de leur classe, ne sont probablement pas inférieures à 20 milliards de roubles et peut-être bien supérieures.

Le pouvoir soviétique devra allier l'introduction du service obligatoire du travail avec l'enregistrement en premier lieu des représentants de la bourgeoisie et des classes possédantes, il devra exiger des déclarations conformes à la vérité sur la quantité de monnaie possédée, il devra prendre une série de mesures pour que cette exigence ne reste pas sur le papier, il devra trouver des mesures transitoires pour concentrer toutes les réserves de monnaie à la Banque d'Etat ou dans ses succursales. Sans cela, le recensement et le contrôle de la fabrication et de la répartition des produits ne pourront être menés à bien.

CHAPITRE VIII

Mais l'introduction du service obligatoire du travail ne peut se borner au recensement et au contrôle des sommes d'argent concentrées aux mains des classes possédantes. Le pouvoir soviétique aura également à appliquer les principes du travail obligatoire à l'activité immédiate de la bourgeoisie et des classes possédantes en matière de direction des entreprises et pour assurer à celles-ci la main-d'œuvre nécessaire à toutes sortes de travaux auxiliaires : comptabilité, travail de bureau, comptes, travail technique et administratif, etc. A cet égard également la tâche du pouvoir soviétique passe du domaine de la lutte directe contre le sabotage à celui de l'organisation des choses dans les

conditions nouvelles, car après les victoires remportées dans la guerre civile par le pouvoir soviétique, depuis octobre jusqu'en février, les formes passives de résistance, c'est-à-dire le sabotage de la bourgeoisie et des intellectuels bourgeois, ont été pour l'essentiel brisées. Ce n'est pas un hasard si nous assistons à l'heure actuelle à un très vaste, à un massif changement d'esprit et d'attitude politique dans le camp des anciens saboteurs, c'est-à-dire des capitalistes et des intellectuels bourgeois. Dans tous les secteurs de la vie économique et politique, nous voyons maintenant un nombre énorme d'intellectuels bourgeois et de techniciens capitalistes nous proposer leurs services, proposer leurs services au pouvoir soviétique. Et la tâche de celui-ci est maintenant de savoir utiliser ces services, qui sont incontestablement nécessaires pour passer au socialisme, en particulier dans un pays agricole comme la Russie, et qui doivent être acceptés à la condition que soient pleinement observés la suprématie, le contrôle et la direction du pouvoir soviétique sur ses nouveaux collaborateurs et employés, qui agissaient souvent à l'encontre de sa volonté et avec le secret espoir de s'opposer à lui.

Pour montrer combien il est nécessaire que le pouvoir soviétique utilise, précisément pour passer au socialisme, les services des intellectuels bourgeois, nous nous permettrons de recourir à une expression qui au premier regard pourra sembler paradoxale : c'est dans une large mesure auprès des dirigeants des trusts qu'il nous faut apprendre le socialisme, c'est auprès des grands organisateurs du capitalisme qu'il nous faut apprendre le socialisme. Ce n'est pas là un paradoxe, et chacun s'en convaincra aisément, pour peu qu'il se dise que ce sont précisément les grandes usines, la grande industrie mécanique, qui ont développé l'exploitation des travailleurs à une échelle sans précédent, que ces grandes usines sont les centres de concentration de la seule classe en mesure de renverser la domination du capital et d'entreprendre le passage au socialisme. Aussi n'est-il pas étonnant que pour résoudre les tâches pratiques du socialisme, lorsque l'organisation passe au premier plan, il nous soit absolument nécessaire de faire collaborer avec le pouvoir soviétique un grand nombre de représentants des intellectuels bourgeois, en

particulier ceux qui effectuaient un travail pratique d'organisation de la grande production capitaliste, et donc en premier lieu ceux qui organisaient les syndicats, trusts et cartels. Pour accomplir cette tâche, le pouvoir des Soviets aura besoin, bien entendu, de toute l'énergie, de l'initiative de la large masse des travailleurs dans tous les domaines de l'économie, car le pouvoir des Soviets ne redonnera jamais leur situation d'antan, leur ancienne situation de chefs et d'exploiteurs, aux prétendus chefs de l'industrie. Les anciens maîtres de l'industrie, les anciens chefs et exploiters doivent occuper les fonctions d'experts techniques, de dirigeants, de consultants, de conseillers. Nous avons à accomplir une tâche difficile et nouvelle, mais extraordinairement fertile : la conjonction de toute l'expérience et de tout le savoir que ces représentants des classes exploiteuses ont accumulés, avec l'initiative, l'énergie, le travail des larges couches des masses laborieuses. Car seule cette conjonction peut bâtir le pont qui conduit de l'ancienne société capitaliste à la nouvelle société socialiste.

Si la révolution socialiste avait triomphé en même temps dans le monde entier ou au moins dans une série de pays évolués, l'association au processus de réorganisation de la production des meilleurs spécialistes techniques figurant parmi les dirigeants de l'ancien capitalisme aurait été grandement facilitée. La Russie arriérée n'aurait pas eu alors à se préoccuper de résoudre par ses propres forces ce problème, car les ouvriers avancés des pays d'Europe de l'Ouest seraient venus à notre aide et nous auraient soulagés de la plus grande part des difficultés de ce très difficile problème du passage au socialisme qui s'appelle le problème d'organisation. Mais dans la situation de fait actuelle, l'offensive de la révolution socialiste en Occident s'étant ralentie et ayant pris du retard, et la Russie devant prendre rapidement des mesures de redressement, ne serait-ce que pour sauver la population de la famine, et ensuite pour sauver le pays entier d'une possible invasion militaire, nous devons emprunter aux pays évolués non pas l'aide de l'organisation socialiste et le soutien des ouvriers, mais l'aide de la bourgeoisie et des intellectuels capitalistes.

Et les circonstances se présentent de telle manière que

nous pouvons obtenir cette aide, en organisant la collaboration des intellectuels bourgeois à la solution des nouveaux problèmes d'organisation du pouvoir soviétique. Nous pouvons obtenir cette collaboration en assurant une haute rémunération aux meilleurs spécialistes dans chaque domaine du savoir, aussi bien à ceux qui appartiennent à notre Etat qu'à ceux de l'étranger. Bien sûr, du point de vue d'une société socialiste déjà développée, il est parfaitement injuste et erroné que les représentants des intellectuels bourgeois touchent des salaires incomparablement plus élevés que ceux des meilleures couches de la classe ouvrière. Mais dans les conditions de la réalité pratique... * nous devons absolument résoudre cette tâche urgente par le moyen de cette rémunération (injuste) des spécialistes bourgeois selon des normes beaucoup plus élevées. Si nous admettions par exemple que la Russie, pour organiser la production sur des bases nouvelles, pour élever la productivité du travail, pour apprendre à notre peuple l'art de travailler dans les meilleures conditions, si nous admettions que nous avons besoin pour cela d'embaucher, disons, deux mille grands spécialistes dans les divers domaines du savoir, spécialistes russes, et encore davantage de spécialistes étrangers, américains, disons, et si nous devons leur payer cinquante ou cent millions de roubles par an, du point de vue des intérêts de l'économie nationale, et d'une manière générale, du point de vue du passage de méthodes de production périmées aux méthodes les plus modernes et les plus perfectionnées, cette dépense serait entièrement justifiée. Pour apprendre les meilleurs procédés et méthodes de production, il faut payer cette somme, et il vaut la peine de la payer, et il nous faudra la payer parce que seule la victoire de la révolution socialiste dans d'autres pays nous offrirait une autre possibilité d'obtenir cette direction.

Bien entendu, l'emploi du travail et des directives des représentants des intellectuels bourgeois, dans le cadre du contrôle nécessaire exercé par les organisations démocratiques de travailleurs et les Soviets, posera toute une série de nouveaux problèmes, mais de problèmes qui ne sont pas insolubles. Et nous ne pouvons nous arrêter devant aucune

* Un membre de phrase, rédigé de façon confuse, manque. (N.R.)

difficulté pour les résoudre, car dans la situation actuelle, nous n'avons pas d'autre solution pour parvenir à une organisation supérieure de la production.

J'irai plus loin. Le grand capitalisme a créé des systèmes d'organisation du travail qui, dans les conditions de l'exploitation de la masse de la population, étaient la pire forme par laquelle une minorité de classes possédantes asservissaient les travailleurs et tiraient d'eux encore davantage de travail, de force, de sang et de nerfs, mais qui sont en même temps le dernier mot de l'organisation scientifique de la production et qui doivent être adoptés par la République socialiste soviétique et transformés par elle en vue de réaliser notre recensement et notre contrôle de la production d'une part, et ensuite d'élever la productivité du travail, d'autre part. Par exemple, le fameux système Taylor, très répandu en Amérique est fameux précisément parce qu'il est le dernier mot d'une exploitation capitaliste sans scrupules. On comprend par conséquent que ce système ait suscité dans les masses ouvrières une telle somme de haine et d'indignation. Mais en même temps, on ne doit pas oublier une seule minute que le système Taylor représente un immense progrès de la science, qui analyse systématiquement le processus de production et ouvre la voie à un énorme accroissement de la productivité du travail humain. Les recherches scientifiques entreprises en Amérique avec l'introduction du système Taylor, et en particulier l'étude des mouvements, comme disent les Américains, ont fourni une matière très abondante qui permet d'apprendre à la population laborieuse des procédés de travail en général, et d'organisation du travail en particulier, incomparablement supérieurs.

Ce qu'il y a de négatif dans le système Taylor, c'est qu'il était appliqué dans le cadre de l'esclavage capitaliste, et qu'il servait à tirer des ouvriers une quantité de travail double ou triple pour le même salaire, sans se préoccuper le moins du monde de savoir si les ouvriers étaient capables de donner sans dommage pour l'organisme humain cette quantité de travail double ou triple durant un nombre inchangé d'heures de travail. La tâche qui incombe à la République socialiste soviétique peut être brièvement formulée ainsi : nous devons introduire dans toute la Russie

le système Taylor et l'élévation scientifique, à l'américaine, de la productivité du travail, en l'accompagnant de la réduction de la journée de travail, de l'utilisation de nouveaux procédés de production et d'organisation du travail sans causer le moindre dommage à la force de travail de la population laborieuse. Au contraire, l'introduction du système Taylor, orientée correctement par les travailleurs eux-mêmes, s'ils sont suffisamment conscients, sera le moyen le plus sûr d'assurer à l'avenir une réduction considérable de la journée de travail obligatoire pour l'ensemble de la population laborieuse, ce sera le moyen le plus sûr pour nous de réaliser en un laps de temps relativement bref une tâche que l'on peut formuler à peu près ainsi : six heures de travail physique par jour pour chaque citoyen adulte et quatre heures de travail d'administration de l'Etat.

Le passage à un système de ce genre exigera beaucoup d'habitudes nouvelles et de nouvelles institutions d'organisation. Il ne fait pas de doute qu'il nous causera bien des difficultés et que le fait même de poser ce problème provoquera la perplexité, voire la résistance de certaines couches des travailleurs eux-mêmes. Mais on peut être certain que les éléments avancés de la classe ouvrière comprendront que ce passage est nécessaire. On peut être certain que le terrible effondrement de l'économie, qui vient seulement de se révéler dans les villes et les campagnes avec le retour du front de millions d'hommes arrachés à l'économie et qui voient pour la première fois à quel point la guerre a désorganisé l'économie, aura déblayé le terrain pour préparer l'opinion publique des travailleurs à aller dans ce sens, et que ce passage, que nous avons défini approximativement et en gros plus haut, sera posé comme tâche pratique par tous les éléments conscients des classes laborieuses aujourd'hui acquis au pouvoir soviétique.

CHAPITRE IX

Une transformation économique de cet ordre exige également des représentants du pouvoir des Soviets des changements appropriés dans les fonctions des dirigeants. Il est tout à fait naturel que lorsque la tâche primordiale était de convaincre la majorité du peuple ou de conquérir le pouvoir et d'écraser la résistance des exploités, il est

tout à fait naturel qu'au premier rang des dirigeants eux-mêmes soient apparus les propagandistes travaillant parmi les masses avec lesquelles le pouvoir des Soviets est lié plus étroitement qu'aucune autre forme de pouvoir démocratique dans le passé. Il est tout à fait naturel que pour convaincre la majorité de la population ou pour l'entraîner à une lutte armée difficile contre les exploiters, on avait particulièrement besoin de capacités d'agitateur. Au contraire, les tâches que nous venons d'ébaucher à grands traits, tâches de recensement et de contrôle de la fabrication et de la répartition des produits, poussent maintenant au premier plan les dirigeants pratiques et les organisateurs. C'est en fonction de cela qu'il faut dans une certaine mesure reconsidérer la valeur des dirigeants, les réaffecter dans la mesure où ils ne peuvent pas s'adapter aux nouvelles conditions et aux nouvelles tâches. Il est naturel que l'état-major dirigeant de l'époque précédente, qui s'était adapté pour l'essentiel aux tâches de propagande, ait de grandes difficultés à effectuer ce passage. Il est naturel que cela ait entraîné une série de fautes. Il faut maintenant parvenir à tout prix à ce que les dirigeants, comme les masses d'électeurs soviétiques, c'est-à-dire les masses laborieuses et exploitées, comprennent bien que la transformation ici indiquée est indispensable.

Les masses laborieuses et exploitées recèlent beaucoup plus de talents et de capacités en matière d'organisation qu'en matière de propagande parce que toute la vie laborieuse de ces classes exigeait surtout qu'elles sachent organiser le travail commun, le contrôle et le recensement de la fabrication et de la répartition des produits. Au contraire, les anciennes conditions de vie faisaient surgir dans les masses beaucoup moins de talents d'agitateurs et de propagandistes. Peut-être est-ce l'explication de ce que nous observons si souvent maintenant : quand les agitateurs et les propagandistes de profession ou de vocation doivent se charger des tâches d'organisation, ils doivent constater à chaque pas combien ils sont peu faits pour les accomplir, ils doivent éprouver le désenchantement et la déception des ouvriers et des paysans. Il est fréquent de voir les classes du pays hostiles à la transformation socialiste de la société (les représentants des partis bourgeois ou de ceux

qui chez nous s'intitulent socialistes, mais qui en réalité servent la bourgeoisie avec leur zèle ordinaire, comme les mencheviks et les socialistes-révolutionnaires de droite), il est fréquent de les voir se réjouir des fautes et des échecs du pouvoir soviétique. En fait, pour autant que ces fautes étaient historiquement inévitables, il est clair que les mécomptes dans ce domaine ne sont qu'une maladie de croissance de la nouvelle société socialiste. Il est possible de changer d'habitudes et de placer à la première place, qui lui revient de droit, le propagandiste-praticien, et il ne fait aucun doute que tous les représentants du pouvoir des Soviets dans toute la Russie sauront le faire sans beaucoup de difficultés. Mais pour cela il faut du temps, et seule l'expérience pratique des fautes commises est en mesure de donner une claire conscience de la nécessité du changement, en mesure de pousser en avant tout un groupe, ou même toute une catégorie de personnes aptes à ces nouvelles tâches. Il y a probablement plus de talents d'organisation parmi les ouvriers et les paysans que la bourgeoisie ne pense, mais ces talents n'ont aucune possibilité de se manifester, de s'affermir, de se faire une place dans le cadre de la gestion capitaliste.

Et à l'inverse, si nous comprenons clairement maintenant qu'il est nécessaire de faire participer largement de nouveaux organisateurs de talent à l'administration de l'Etat, si, nous fondant précisément sur les principes de l'Etat soviétique, nous poussons systématiquement de l'avant des hommes qui ont fait leurs preuves dans ce domaine, nous parviendrons à bref délai à ce que, sur la base des principes développés par le pouvoir soviétique, lancés dans les masses et ensuite appliqués par les masses, sous le contrôle des membres des organismes soviétiques qui représentent la masse, une nouvelle couche d'organisateurs pratiques de la production surgira, conquerra sa place et occupera le poste dirigeant qui lui revient.

CHAPITRE X

De l'application du service obligatoire du travail aux riches, le pouvoir soviétique devra passer, ou plus exactement devra simultanément se fixer la tâche d'appliquer

des principes appropriés à la majorité des travailleurs, des ouvriers et des paysans. Nous nous trouvons ici face à l'autre aspect de l'introduction du service obligatoire du travail. Il faut l'aborder autrement et ne pas mettre au premier plan la même chose que lorsqu'on s'adresse aux classes riches. Ce n'est pas pour nous une nécessité impérieuse d'enregistrer tous les représentants du peuple travailleur pour déceler leurs réserves d'argent ou surveiller leur consommation, car toutes les conditions de la vie condamnent l'énorme majorité de ces couches de la population à la nécessité de travailler et à l'impossibilité d'accumuler les moindres réserves, sinon les plus minimes. Aussi l'introduction du service obligatoire du travail dans ce domaine se transforme-t-elle en instauration de la discipline du travail et de l'autodiscipline.

Dans la société capitaliste, le capital imposait la discipline aux travailleurs par la constante menace de la faim. Et comme celle-ci s'alliait à un travail extrêmement pénible et à la conscience qu'avaient les travailleurs d'œuvrer non pour eux-mêmes, mais au profit d'autrui, la sphère du travail se transformait en une lutte constante de l'énorme majorité des travailleurs contre les dirigeants de la production. Cette situation engendrait inévitablement l'apparition d'une psychologie particulière qui faisait que les travailleurs non seulement ne condamnaient pas ceux qui travaillaient mal ou qui cherchaient à se soustraire au travail, mais y voyaient au contraire une protestation légitime et inéluctable, ou un moyen de résister aux exigences démesurées de l'exploiteur. Si actuellement la presse bourgeoise et ses acolytes crient si fort à l'anarchie, au relâchement des ouvriers, ou déclarent leurs revendications démesurées, la perversité de cette critique est trop évidente pour qu'elle mérite qu'on s'y arrête plus longtemps. Il est compréhensible que dans un pays dont la population a dans sa majorité autant souffert de la faim et a enduré de telles misères que celle de la Russie au cours des trois dernières années, la démoralisation et la disparition complète de toute organisation soient inévitables dans de nombreux cas. Exiger à cet égard un changement rapide ou espérer que l'on peut obtenir des transformations à l'aide de quelques décrets serait aussi absurde que d'essayer

par des exhortations de rendre son entrain et sa capacité de travail à un homme roué de coups et à demi mort. Seul le pouvoir soviétique, créé par les travailleurs eux-mêmes, et qui compte sur un assainissement croissant de la situation des masses laborieuses, pourra apporter des transformations radicales dans ce domaine.

Parmi les représentants du pouvoir soviétique et ses partisans, par exemple les dirigeants avancés des syndicats, la nécessité de mettre au point des mesures systématiques en vue d'élever l'autodiscipline des travailleurs a déjà fait son chemin. Il est hors de doute que la société capitaliste en général, et en particulier l'atmosphère de spéculation furieuse et déchaînée créée par la guerre, ont introduit dans la classe ouvrière une démoralisation qu'il nous faudra combattre sérieusement. D'autant plus que du fait de la guerre, la composition des détachements d'avant-garde de la classe ouvrière a subi des modifications qui sont loin d'être positives. Aussi, l'introduction de la discipline parmi les travailleurs, l'organisation du contrôle des normes et de l'intensité du travail, la constitution de tribunaux industriels spéciaux pour établir la norme de travail, pour faire rendre des comptes à quiconque refusera de l'observer, pour agir systématiquement sur la majorité afin d'élever cette norme, tout cela devient maintenant la tâche quotidienne du pouvoir des Soviets.

Il faut seulement autant que possible ne pas oublier que dans la société bourgeoise, la presse, qui est un des principaux moyens d'éducation sociale, n'a absolument pas rempli son rôle dans le domaine que nous considérons. Maintenant encore notre presse soviétique est largement prisonnière des vieilles habitudes et traditions de la société bourgeoise. Cela se manifeste entre autres dans le fait que notre presse continue, comme la vieille presse bourgeoise, à accorder beaucoup trop de place aux détails de la politique, aux questions personnelles de la direction politique, par lesquels les capitalistes de tous les pays s'efforçaient de détourner l'attention des masses populaires des problèmes réellement sérieux, profonds et fondamentaux de leur vie.

*Dicté entre le 23 et le 28 mars 1918
Publié pour la première fois
en 1962 dans la 5^e édition
des Œuvres de Lénine, tome 36*

Conforme au sténogramme

SUR LA SITUATION DES TRANSPORTS FLUVIAUX

PROJET DE DÉCISION DU C.C.P. ⁶¹

Ayant entendu une communication sur la situation catastrophique des transports par eau et ayant pris connaissance du projet de décret mis au point par le Conseil supérieur de l'économie nationale en accord avec le Comité central des voies fluviales et les représentants du Service central de la Volga,

le Conseil des Commissaires du Peuple sanctionne ce projet à titre de mesure provisoire ;

— propose très instamment au Congrès de la navigation de Nijni-Novgorod d'appliquer ce projet sur-le-champ et sans la moindre dérogation ;

— au cas où le congrès estimerait nécessaire d'apporter pour l'avenir certains amendements au projet, le Conseil des Commissaires du Peuple propose que le congrès lui envoie une délégation pour discuter et résoudre définitivement la question de ces amendements.

Le Conseil des Commissaires du Peuple fait observer au congrès que la situation catastrophique des transports par eau exclut le moindre attermoisement et requiert absolument l'exécution la plus stricte et la plus consciencieuse de toutes les dispositions du Kavomar ⁶². C'est à cette seule condition que le Conseil des Commissaires du Peuple peut justifier devant le pays l'assignation de sommes énormes à la nationalisation de la flotte.

Le Président du Conseil des Commissaires du Peuple
V. Oulianov (Lénine)

*Rédigé le 26 mars 1918
Publié pour la première fois en 1933
dans le Recueil Lénine XXI*

Conforme au manuscrit

PROJET DE DÉCISION DU C.C.P. SUR LE CONTRÔLE DES DÉPENSES DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉCONOMIE NATIONALE ⁶⁴

Le Conseil des Commissaires du Peuple charge un représentant du Contrôle et un du Commissariat aux Finances de constituer une commission afin de réviser dès demain la section de la comptabilité et du contrôle du Département des combustibles du C.S.E.N., ainsi que les autres sections de comptabilité et de contrôle de celui-ci.

Le camarade Bogolépov est chargé de convoquer la commission.

Celle-ci est chargée : premièrement, d'examiner avec un soin particulier la question des formes de reddition de comptes ; deuxièmement, d'exiger des actes écrits exacts, signés de toutes les personnes intéressées, attestant la participation de celles-ci aux allocations de fonds et aux opérations économiques des divers départements du Conseil supérieur de l'économie nationale.

Exiger en outre de ces personnes dirigeantes qu'elles produisent dans les meilleurs délais les documents appropriés émanant de tous les organismes et personnes relevant de leur compétence, par l'intermédiaire desquels sont effectuées les dépenses du Conseil supérieur de l'économie nationale.



Le C.C.P. fait observer au C.S.E.N. et en particulier au Département des combustibles l'extrême imperfection de sa gestion.

*Rédigé le 26 mars 1918
Publié pour la première fois en 1933
dans le Recueil Lénine XXI*

Conforme au manuscrit

INTERVENTION A LA SÉANCE DU PRÉSIDIUM DU C.S.E.N. LE 1^{er} AVRIL 1918

La discussion porte sur le projet concernant la discipline du travail, mis au point par le Conseil des syndicats de Russie. Le camarade Lénine propose une série d'amendements et de formulations plus précises de certains points, il propose de concrétiser le projet. La rémunération aux pièces doit être établie dans toutes les branches de la production ; dans les spécialités où ce n'est pas possible, instituer un système de primes. Pour contrôler la productivité et assurer la discipline, il faut créer des conseils de prudhommes, des groupes de contrôleurs pris en dehors de l'entreprise, parmi les diverses professions : ingénieurs, comptables, paysans. Le décret doit parler clairement de l'introduction du système Taylor, autrement dit, de l'utilisation de tous les procédés scientifiques de travail qu'implique ce système. Sans lui il n'est pas possible d'accroître la productivité, et sans cela nous n'introduirons pas le socialisme. Lors de l'application de ce système, inviter des ingénieurs américains. Bien entendu il faut tenir compte de la mauvaise nourriture, aussi la norme de production doit-elle être fixée de façon appropriée. Ensuite organiser la production... * lors du passage au socialisme pourra nous permettre de réduire la journée de travail. Le décret doit mentionner les comptes rendus concernant la productivité des entreprises et leur publication. Quant aux mesures de répression pour l'inobservation de la discipline du travail, elles doivent être plus sévères. Il faut qu'elles aillent jusqu'à l'emprisonnement. Le licenciement peut lui aussi être adopté, mais son caractère est totalement modifié. Sous le capitalisme, le licenciement était une violation du contrat civil. Maintenant la violation de la discipline du travail, notamment avec l'introduction du service obli-

* Blanc dans le procès-verbal. (N.R.)

gatoire du travail, est assimilable à un crime de droit commun et doit être punie en conséquence.

*Publié pour la première fois
(partiellement)
en 1940 dans la revue
« Prolfarskaia Révolutsia » n° 1*

*Conforme au texte
de l'exemplaire
dactylographié du procès-
verbal*

COMPLÉMENT AU PROJET DE DÉCRET SUR LES MODALITÉS D'ENVOI EN MISSION DE COMMISSAIRES EN PROVINCE ⁶⁵

3) Les Soviets apportent toute l'aide possible aux commissaires munis de pouvoirs en règle, dans les limites de ces pouvoirs.

4) Les Soviets apportent un soutien sans condition à tous les commissaires, extraordinaires ou autres, s'ils sont désignés par le Conseil des Commissaires du Peuple. L'exécution des dispositions de ces commissaires est obligatoire pour tous les Soviets locaux.

*Rédigé le 5 avril 1918
Publié pour la première fois en 1933
dans le Recueil Lénine XXI*

Conforme au manuscrit

THÈSES SUR LA POLITIQUE BANCAIRE ⁶⁶

1. Faire le compte de ce qui a été perçu dans les banques privées, en y incluant la liquidation de toutes les affaires de chaque banque privée.

(A l'unanimité)

Sur la manière de dresser cet acte, opinions suivantes :

(a) Charger sous forme d'ultimatum l'ancien personnel (en donnant le droit au Commissariat à la Banque d'Etat de récuser certains de ses membres) de chaque banque privée de mettre en ordre les affaires de la banque dans les délais les plus brefs, d'établir un bilan définitif, première-

ment au 14 décembre 1917 ⁶⁷, deuxièmement, au dernier jour des opérations.

(b) Remplissant cette fonction d'établissement des comptes et de liquidation de toutes leurs affaires, les banques privées agissent uniquement en tant que succursales de la Banque populaire de la République de Russie, et ce, uniquement aux fins de liquidation, sans entreprendre aucune nouvelle opération.

(Hanecki et Goukovski)
et Lénine

Avis particulier de Spunde :

Le bilan au 14.XII.1917 est établi par une commission spéciale désignée par nous.

Il n'est pas nécessaire d'en établir un autre.

Effectuer les opérations postérieures au 14.XII.1917 au nom de la Banque populaire.

Toutes les banques privées, de même que la Banque d'Etat, sont déclarées unies au sein de la Banque populaire de la République de Russie.

2. Tout ce qui se rapporte à l'établissement des comptes est dirigé par le Commissariat à la Banque d'Etat.

Sont invités à prendre part à ce travail le plus grand nombre possible de collaborateurs expérimentés, y compris les anciens employés de la Banque d'Etat et des banques privées.

(A l'unanimité)

3. La politique bancaire ne doit pas se limiter à la nationalisation des banques, elle doit aussi s'orienter progressivement mais irréversiblement vers la transformation des banques en un appareil unique de comptabilité et de régulation de la vie économique socialiste organisée du pays tout entier.

{ Spunde et Lénine pour
Goukovski contre
Hanecki s'abstient, estimant que c'est
pratiquement irréalisable.

4. Mesures extraordinaires pour ouvrir le plus grand

nombre possible de succursales de la Banque populaire dans le pays tout entier.

Répartition la plus appropriée de ces succursales dans les villes et les villages dans un souci de commodité pour le public.

Utiliser comme succursales de la Banque populaire les succursales existantes des anciennes banques privées.

(A l'unanimité)

5. Proclamer l'inviolabilité des dépôts (ce qui bien entendu n'affecte nullement le droit de l'Etat de prélever des impôts).

6. Libre circulation des chèques.

7. Maintien intégral du contrôle ouvrier sur les paiements effectués par les banques.

8. La réglementation des paiements en vue de la consommation est maintenue.

Des facilités sont accordées pour accélérer, dans l'intérêt du public, les versements et les retraits, et pour simplifier les formalités.

9. Adoption de mesures pour que la population dépose dans les banques toutes les liquidités non absolument indispensables à sa consommation. Mise à l'étude d'une loi et de mesures pratiques pour l'application obligatoire de ce principe.

(A ne pas publier)

10. Dans les limites de la République Fédérative Soviétique de Russie, toutes les succursales de la Banque populaire fondent leur activité sur les instructions et directives de la direction centrale ; elles n'ont pas le droit d'établir des limitations et règlements locaux. Il ne peut y avoir d'exception qu'avec l'accord de la direction centrale.

*Rédigé après le 8 avril 1918
Publié pour la première fois en 1926
dans la revue « Proletarskaja
Révolutsia » n° 6*

Conforme au manuscrit

**INTERVENTION À LA SÉANCE CONJOINTE
DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL CENTRAL
DES SYNDICATS DE RUSSIE,
DU COMITÉ CENTRAL DU SYNDICAT
DES MÉTALLURGISTES ET DU CONSEIL
SUPÉRIEUR DE L'ÉCONOMIE NATIONALE
LE 11 AVRIL 1918 ⁶⁸**

COMPTE RENDU DE PRESSE

Le camarade Lénine a insisté sur la nationalisation complète de toutes les entreprises groupées en trusts afin que le groupe des capitalistes auteurs de ce projet soient au service de l'Etat.

« *Izvestia du C.E.C.R.* » n° 72,
12 avril 1918

*Conforme au texte
du journal*

**AU PRÉSIDIUM DU PREMIER CONGRÈS
DES SOVIETS DE LA RÉPUBLIQUE DU DON ⁶⁹**

Rostov-sur-le-Don

Je salue de tout mon cœur le premier congrès des Soviets de la République du Don.

Je me joins avec une ardeur particulière à la résolution sur la nécessité de mettre un terme victorieux à la lutte qui s'est engagée sur le Don contre les koulaks cosaques. Cette résolution donne la meilleure définition des tâches de la révolution. C'est précisément cette lutte qui est à l'ordre du jour dans toute la Russie.

Lénine

Rédigé le 13 avril 1918
Publié pour la première fois en 1942
dans le *Recueil Lénine XXXIV*

Conforme au manuscrit

COMPLEMENT AU PROJET DE DÉCRET SUR L'ENREGISTREMENT DES ACTIONS, OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES ⁷⁰

L'interdiction d'aliéner les actions, contenue dans la loi du 29.XII.1917, reste en vigueur jusqu'à la publication d'une loi introduisant un système autorisant l'aliénation des actions. Seules les propriétaires d'actions qui les ont dûment déclarées dans les délais prévus auront droit à une indemnisation en cas de nationalisation des entreprises selon les barèmes et les conditions qui seront définis par la loi sur la nationalisation.

De même, seuls ces propriétaires d'actions auront le droit de percevoir des dividendes, lorsque leur paiement, arrêté par la loi du 29.XII.1917, sera autorisé.

*Rédigé le 16 avril 1918
Publié pour la première fois en 1933
dans le Recueil Lénine XXI*

Conforme au manuscrit

DÉCISION DU C.C.P. SUR L'OCTROI DE CRÉDITS POUR LES ENSEMENCEMENTS EN BETTERAVES À SUCRE ⁷¹

Il est mis à la disposition du Conseil supérieur de l'économie nationale 20 millions de roubles destinés au versement d'acomptes aux paysans pour semer de la betterave à sucre, étant entendu que le Conseil supérieur de l'économie nationale prendra toutes mesures garantissant l'utilisation correcte de ces sommes et leur remboursement en temps opportun.

Le Président du Conseil des Commissaires du Peuple

V. Oulianov (Lénine)

*Rédigé le 17 avril 1918
Publié pour la première fois en 1946
dans le Recueil Lénine XXXV*

Conforme au manuscrit

PROJET DE DÉCRET SUR LA CRÉATION D'UNE COMMISSION D'ÉVACUATION POUR TOUTE LA RUSSIE ⁷³

Il est fondé une Commission d'évacuation pour toute la Russie en vue de l'évacuation la plus rapide et la plus organisée des chargements militaires et autres vers leurs nouveaux lieux d'affectation (le but général de l'évacuation est la reconversion de l'industrie et la satisfaction des besoins de l'économie nationale en cours de réorganisation, et nullement les seuls besoins militaires).

La commission travaille selon un plan approuvé, modifié et complété par le Conseil des Commissaires du Peuple. Ce plan établit la destination des principaux groupes de chargements et l'urgence relative de leur évacuation.

Un délégué extraordinaire, doté de pouvoirs dictatoriaux, est nommé à la tête de la commission. Les membres de la commission ont voix consultative, et ont le droit de poser des questions au C.C.P. (à la condition que la question recueille au moins le tiers des voix des membres de la commission).

Sont membres de la commission l'adjoint au délégué extraordinaire, qui assumera les fonctions de président, les représentants des commissariats à la Guerre, à la Marine, aux Voies de communication, au Ravitaillement, au Travail, et un représentant du C.S.E.N.

*Rédigé au plus tard le 19 avril 1918
Publié pour la première fois
en 1969 dans le livre « Décrets
du pouvoir soviétique », t. II*

Conforme au manuscrit

COMPLÉMENT AU PROJET DE DÉCRET DU C.C.P. SUR LA FOURNITURE À L'AGRICULTURE DE MOYENS DE PRODUCTION ET DE MÉTAUX ⁷³

La répartition des machines agricoles, etc., doit avoir pour principe fondamental d'une part et en premier lieu d'assurer les besoins de la production agricole, la mise

en culture de toute la terre et l'élévation de la productivité de l'agriculture, et d'autre part, d'équiper par priorité en machines agricoles, etc., la partie laborieuse et la plus pauvre de la population rurale ; le but général doit être d'assurer l'approvisionnement en pain suffisant et régulier de toute la population de l'Etat.

*Rédigé le 23 avril 1918
Publié pour la première fois en 1933
dans le Recueil Lénine XXI*

Conforme au manuscrit

COMPLÉMENT AU PROJET DE DÉCRET DU C.C.P. SUR LA SECTION CHARGÉE D'ORGANISER LES ENSEMENCEMENTS ⁷⁴

Les Commissariats à l'Agriculture et au Ravitaillement sont chargés de prendre des mesures radicales pour que les surfaces non ensemencées en blés de printemps soient réduites au minimum, pour que soient développées les cultures maraîchères et pour que soient préparées les semailles d'automne aussi bien sur les terres des paysans qu'en organisant des semailles d'Etat.

*Rédigé le 2 mai 1918
Publié partiellement le 10 mai 1918
dans le journal « Izvestia du C.E.C.R. » n° 91
Publié pour la première fois intégralement
en 1959 dans le livre « Les décrets
du pouvoir soviétique », t. II*

Conforme au manuscrit

PROJET DE DÉCISION DE LA CONFÉRENCE PRÉPARATOIRE SUR LA QUESTION DE LA DIRECTION DU COMMISSARIAT À L'AGRICULTURE ⁷⁵

La conférence préparatoire (sur les questions soulevées par les camarades Spiridonova et Karéline) des membres du collège agraire, les camarades Séréda et Mechtchériakov,

et Lénine, a conclu que les questions examinées doivent être considérées comme d'importantes questions politiques, et donc être soumises à la compétence du Comité central du P.C.R.

La conférence estime nécessaire de transmettre ces questions au Comité central d'urgence et sans retard.

*Rédigé le 3 mai 1918
Publié pour la première fois en 1959
dans le Recueil Lénine XXXVI*

Conforme au manuscrit

COMPLÉMENT AU DÉCRET SUR LA DICTATURE EN MATIÈRE DE RAVITAILLEMENT

Déclarer ennemis du peuple tous les possesseurs de blé disposant d'excédents et ne les livrant pas aux postes de stockage, ainsi que tous ceux qui utilisent leurs réserves de blé pour en faire de l'eau-de-vie, les déférer devant le Tribunal révolutionnaire et les condamner à une peine d'emprisonnement de 10 ans au minimum, à la confiscation de tous leurs biens et à l'expulsion définitive de leur communauté ; condamner en sus les fabricants d'eau-de-vie aux travaux sociaux forcés.

*Rédigé le 9 mai 1918
Publié pour la première fois en 1931
dans le Recueil Lénine XVIII*

Conforme au manuscrit

SUR LA MOBILISATION DES OUVRIERS POUR COMBATTRE LA FAMINE

PROJET DE DÉCISION DU C.C.P. 1°

Le Commissariat au Travail est chargé de prendre les mesures les plus urgentes pour mobiliser, en accord avec les syndicats et sous la direction absolue du Commissariat au Ravitaillement, le plus grand nombre possible d'ouvriers d'avant-garde, conscients et organisés, en vue d'assister les

paysans pauvres dans leur lutte contre les riches koulaks, de réprimer impitoyablement la spéculation sur le blé et le sabotage du monopole sur le blé.

*Rédigé le 9 mai 1918
Publié pour la première fois en 1931
dans le Recueil Lénine XVIII*

Conforme au manuscrit

PROJET DE DÉCISION DU C.C.P. SUR LE COMBUSTIBLE ⁷⁷

Le C.C.P. charge les rapporteurs de mettre au point sans délai un projet détaillé de règles pratiques concrètes ayant pour but :

- 1) d'accroître l'extraction du combustible ;
- 2) d'en économiser la consommation ;
- 3) de répartir rationnellement les ressources techniques entre les régions ou districts producteurs de combustible ;
- 4) de développer l'agitation et la propagande sur l'importance qu'il y a à économiser le combustible.

*Rédigé le 24 mai 1918
Publié pour la première fois en 1933
dans le Recueil Lénine XXI*

Conforme au manuscrit

PROJET DE DÉCISION DU C.C.P. SUR LES TRANSPORTS AUTOMOBILES ⁷⁸

Examiner une fois de plus les projets du C.S.E.N. et du centre automobile à la commission qui groupe le C.S. E.N., l'administration militaire, les voies de communication, le contrôle d'Etat, le centre automobile, le travail et le ravitaillement.

Donner à cette commission un délai de cinq jours.

Dans le même délai, exiger de toutes les administrations des indications précises sur le nombre de camions qu'elles ont mis à la disposition du Commissariat au Ravitaillement,

sur celui qu'elles comptent mettre à sa disposition dans un avenir immédiat (sur le nombre total de camions).

Mettre au clair dans le détail les effectifs de la section auto du C.S.E.N.

*Rédigé le 25 mai 1918
Publié pour la première fois en 1931
dans le Recueil Lénine XVIII*

Conforme au manuscrit

PROJET DE DÉCISION DU C.C.P. SUR LES ORGANISATIONS AUTONOMES DE STOCKAGE DE VIVRES ⁷⁹

Tous les appareils au service des organisations de ravitaillement des diverses professions, du genre « Prodpout » ou « Prodvod », etc., sont invités à joindre leurs efforts, leurs forces, leurs agents, leurs détachements, à ceux de l'ensemble du Commissariat au Ravitaillement. Refuser de le faire signifie ou signifierait refuser de soutenir le pouvoir soviétique, refuser de contribuer à la lutte de tous les ouvriers et de tous les paysans contre la famine. Seul le rassemblement de nos forces peut nous sauver de la famine.

*Rédigé le 29 mai 1918
Publié pour la première fois en 1931
dans le Recueil Lénine XVIII*

Conforme au manuscrit

SUR LES MESURES DE LUTTE CONTRE LA FAMINE

1. Conserver chez soi des excédents de blé et d'autres produits alimentaires alors que le peuple de Petrograd, de Moscou et de dizaines de districts non agricoles non seulement manque de blé, mais souffre tragiquement de la faim, est un crime inexpiable qui mérite le plus impitoyable des châtiments.

2. La lutte contre la famine ne consiste pas seulement à drainer du blé des régions productrices, mais aussi à réu-

nir et à stocker dans les réserves de l'Etat tous les excédents de blé sans exception, de même que de tous les produits alimentaires en général. Si l'on n'y parvient pas, on ne peut assurer aucune transformation socialiste, on ne peut non plus assurer la possibilité de mener à bien la guerre défensive.

3. ... *

*Rédigé dans la seconde moitié
de mai ou au début de juin 1918
Publié pour la première fois
en 1969 dans le Recueil
Lénine XXXVI*

Conforme au manuscrit

EBAUCHE D'ACCORD AVEC LE C.S.E.N. ET LE COMMISSARIAT AU COMMERCE ET À L'INDUSTRIE SUR LES CONDITIONS DE L'ÉCHANGE DE MARCHANDISES ENTRE LA VILLE ET LA CAMPAGNE

Accord avec le C.S.E.N. et le Commissariat
au Commerce et à l'Industrie

Les marchandises sont remises non à des personnes, mais aux unions paysannes de canton, de village ou autres à la stricte condition que les paysans pauvres y aient la prépondérance.

Les marchandises sont remises contre du blé aux conditions suivantes : 25 % de la somme sont payées en marchandises contre la livraison de tout excédent de blé non indispensable à la consommation locale.

<i>R é p a r t i r :</i> 1 million de foyers à 1 000 roubles	}	Organiser les paysans pauvres pour prélever systématiquement et inflexi- blement des impôts exceptionnels sur les réserves d'argent de la bourgeoisie paysanne.
---	---	---

* Le manuscrit s'interrompt ici. (N.R.)

Envoyer des détachements militaires à la campagne pour lever les impôts indiqués et briser complètement la résistance de la bourgeoisie rurale.

Prendre dans les dépôts de l'intendance : [Réalisé]

Publier au moins les résultats préalables obtenus par le ministère du Ravitaillement avant le 25.X.1917.

Appareil : le congrès des employés du ravitaillement ?
L'appareil de la région de Moscou...

(Nous avons 25 personnes ; eux 2 000).

*Rédigé en mai ou juin 1918
Publié pour la première fois en 1959
dans le Recueil Lénine XXXVI*

Conforme au manuscrit

REMARQUES SUR LE PROJET DE « RÉGLEMENT DE LA GESTION DES ENTREPRISES NATIONALISÉES » ⁸⁰

Le communisme exige et suppose la plus forte concentration de la grande industrie dans tout le pays. Aussi faut-il donner sans hésiter au centre dirigeant toute la Russie le droit de gérer sans intermédiaire toutes les entreprises d'une branche donnée. Les centres régionaux déterminent leurs fonctions conformément aux conditions de la vie locale, etc., et en accord avec les décisions et indications données à toute la production par le centre.

Retirer au centre russe le droit de diriger sans intermédiaire toutes les entreprises d'une branche donnée dans tout le pays, comme il ressort du projet de la commission, serait de l'anarcho-syndicalisme régionaliste et non du communisme.

*Rédigé le 2 juin 1918
Publié pour la première fois en 1959
dans le Recueil Lénine XXXVI*

Conforme au manuscrit

SUR LES BIBLIOTHÈQUES

PROJET DE DÉCISION DU C.C.P. ⁸¹

Le Conseil des Commissaires du Peuple fait observer au Commissariat à l'Instruction publique qu'il se préoccupe insuffisamment de l'organisation correcte du fonctionnement des bibliothèques en Russie et charge le Commissariat de prendre immédiatement les mesures les plus énergiques en vue de 1° centraliser les bibliothèques en Russie, 2° d'introduire le système en vigueur en Suisse et aux Etats-Unis.

Il est proposé au Commissariat à l'Instruction publique de rendre compte 2 fois par mois au C.C.P. de ce qu'il a réalisé pratiquement dans ce domaine.

*Rédigé le 7 juin 1918
Publié pour la première fois en 1933
dans le Recueil Lénine XXI*

Conforme au manuscrit

A PROPOS DU PROJET DE DÉCRET SUR L'ORGANISATION ET L'ÉQUIPEMENT DE LA PAYSANNERIE PAUVRE ⁸²

Pour assurer la direction générale de la formation, de la composition et de l'activité des comités de paysans pauvres, il est constitué une conférence permanente de deux représentants du Commissariat au Ravitaillement et d'un représentant du Commissariat à l'Agriculture.

Tous les Soviets locaux, les organismes du ravitaillement, les comités de paysans pauvres, de même que tous les autres organismes du pouvoir soviétique, doivent se conformer aux indications de cette conférence sur les questions de leur compétence.

... peuvent tous les habitants de la campagne, sans restriction, qu'ils soient de souche ancienne ou nouveaux venus, s'ils ne disposent pas d'excédents de blé ou d'autres produits alimentaires, s'ils n'ont pas d'entreprises commerciales, industrielles, etc., s'ils n'emploient pas d'ouvriers agricoles ni d'ouvriers salariés ⁸³.

Les règles détaillées sur les rapports entre les comités de paysans pauvres et les Soviets locaux, définissant les compétences des uns et des autres, seront publiées à part.

*Rédigé le 8 juin 1918
Publié pour la première fois en 1931
dans le Recueil Lénine XVIII*

Conforme au manuscrit

A PROPOS DU PROJET DE DÉCISION DU C.C.P. SUR LA COMPOSITION DU COMITÉ DES TRAVAUX DE L'ÉTAT ⁸⁴

Le C.C.P. charge le camarade Rykov, ou le Présidium du C.S.E.N. de rendre publics : les fondements de principe de notre politique visant à attirer les ingénieurs à travailler dans les commissions de spécialistes, aussi bien qu'à des postes administratifs ; les conditions du contrôle public, de la critique par les organisations ouvrières, etc.

*Rédigé le 10 juin 1918
Publié pour la première fois en 1933
dans le Recueil Lénine XXI*

Conforme au manuscrit

SUR L'ASSAINISSEMENT DES TRANSPORTS FERROVIAIRES

PROJET DE DÉCISION DU C.C.P. ⁸⁵

Après s'être livré à un échange d'opinions sur la question de l'assainissement des transports ferroviaires, le Conseil des Commissaires du Peuple décide de : charger le camarade Nevski, après consultation avec ses collègues qui mènent une politique strictement soviétique, réellement socialiste, et non syndicaliste, de présenter dans les meilleurs délais au Conseil des Commissaires du Peuple des propositions pratiques de lutte contre le syndicalisme et la désorganisation, de mesures pour démasquer et poursuivre ceux qui violent la politique soviétique, pour établir la responsabilité exacte de chaque titulaire d'une fonction afin qu'il s'acquitte efficacement de ses obligations, pour amener à la direction les camarades capables de diriger.

Reporter la constitution du Collège du Commissariat aux Voies de communication, étant donné que le décret n'est pas imprimé ⁸⁶.

*Rédigé le 14 juin 1918
Publié pour la première fois en 1933
dans le Recueil Lénine XXI*

Conforme au manuscrit

PROJET DE DÉCISION DU C.C.P. SUR L'OUVERTURE D'UN CRÉDIT AU COMITÉ CENTRAL DE L'INDUSTRIE TEXTILE ⁸⁷

1) Ouvrir un crédit de 50 millions de roubles au département du lin du Comité central de l'industrie textile.

2) Sommer le Commissariat au Ravitaillement et le Commissariat à la Guerre à présenter dans un délai de 3 jours des indications précises sur leur endettement vis-à-vis du Comité central de l'industrie textile.

3) Sommer le département du lin à présenter dans le même délai ses comptes à tous les commissariats qui sont ses débiteurs. Ils devront délivrer l'argent au fur et à mesure que leur parviendront les demandes d'achat de matières premières du Comité central de l'industrie textile.

4) Nommer une commission pour examiner d'urgence le budget, l'état et les écritures du département du lin du Comité central de l'industrie textile et présenter un rapport au C.C.P.

Sont nommés membres de cette commission un représentant du Commissariat aux Finances, un représentant du Commissariat au Contrôle d'Etat et un représentant du Commissariat au Ravitaillement. Le camarade Lander est chargé de sa convocation. Le délai fixé est de 3 jours à compter du lundi 17.VI.

*Rédigé le 15 juin 1918
Publié pour la première fois en 1933
dans le Recueil Lénine XXI*

Conforme au manuscrit

PROJET DE DÉCISION DU C.C.P. SUR LE FINANCEMENT DU COMITÉ GÉNÉRAL DES CUIRS ET PEAUX ⁸⁸

Assigner immédiatement 10 millions de roubles d'avance au Comité général des cuirs et peaux, jusqu'à ce que le Conseil des Commissaires du Peuple approuve définitivement tout le plan financier ou tout le budget de 37 millions de roubles.

Pour étudier sans délai ce plan et ce budget, nommer une commission composée de :

représentants du Comité général des cuirs et peaux
du Commissariat au Ravitaillement
« aux Finances
« au Contrôle.

Charger le camarade Tourkestanov, président de la direction du Comité général des cuirs et peaux, de convoquer la commission, et exiger d'elle qu'elle ait terminé ses travaux dans un délai de cinq jours.

*Rédigé le 15 juin 1918
Publié pour la première fois en 1933
dans le Recueil Lénine XXI*

Conforme au manuscrit

SUR LE CARACTÈRE DÉMOCRATIQUE ET SOCIALISTE DU POUVOIR SOVIÉTIQUE

Le caractère démocratique et socialiste du pouvoir soviétique se manifeste en ce que :

les Soviets, constitués de représentants du peuple travailleur (ouvriers, soldats et paysans) librement élus et révocables à tout moment par les masses, jusque-là opprimées par le capital, sont l'incarnation du pouvoir suprême de l'Etat ;

les Soviets locaux s'unissent librement, sur les principes du centralisme démocratique, en pouvoir soviétique de la République Soviétique de Russie, constitué en union fédérative et le même pour tout l'Etat ;

les Soviets concentrent entre leurs mains non seulement le pouvoir législatif et le contrôle de l'application des lois, mais aussi la mise en œuvre directe des lois par les membres des Soviets, en vue d'assurer la remise progressive des fonctions législatives et de l'administration de l'Etat à toute la population laborieuse.

Considérant d'autre part que :

toute légitimation directe ou indirecte de la propriété des ouvriers d'une fabrique ou d'une profession sur leur propre production, ou de leur droit de restreindre ou de freiner les dispositions des autorités centrales, est une très grave déformation des principes du pouvoir soviétique et un abandon total du socialisme... *

Rédigé dans la première moitié de 1918

Publié pour la première fois

le 22 avril 1967

dans le n° 112 de la « Pravda »

Conforme au manuscrit

INTERVIEW AU CORRESPONDANT DU JOURNAL « FOLKETS DAGBLAD POLITIKEN » LE 1^{er} JUILLET 1918 ⁸⁹

Votre correspondant s'est entretenu aujourd'hui avec Lénine sur la situation en Russie et sur l'ensemble de la situation en Europe. Lénine a souligné que la révolution naissait toujours dans de grandes souffrances. Un pays qui fait seul la révolution est toujours dans une situation grave. Mais la conjoncture est grave partout et pas seulement en Russie. On dit que l'anarchie règne en Russie, mais elle est le fruit de quatre années de guerre et non celui du régime bolchevique. Les semaines qui nous séparent de la prochaine récolte seront les plus difficiles. La récolte promet d'être belle. La contre-révolution s'efforce par tous les moyens d'exploiter la situation. Elle se compose de riches paysans et d'officiers, mais sans aide de l'étranger, elle est impuissante. Dans les villes où les contre-révolution-

* Le manuscrit s'interrompt ici. (N.R.)

naires l'ont emporté, ils ne sont restés au pouvoir que quelques jours, voire quelques heures. L'assassinat de Volodarski, fomenté par les socialistes-révolutionnaires de droite, révèle au fond la faiblesse des contre-révolutionnaires. L'histoire de la révolution russe montre qu'un parti recourt toujours à la terreur individuelle quand il ne jouit pas du soutien des masses.

* * *

L'opposition à la paix de Brest-Litovsk à l'intérieur du parti bolchevique s'est calmée, a déclaré Lénine. Boukharine, Radek et les autres participent de nouveau au travail. La paix était indispensable pour empêcher les Allemands de s'emparer de la totalité de la Russie et d'étouffer la révolution. Quant aux mesures prises contre les anarchistes, elles ont été dictées par le fait que ceux-ci ont pris les armes et qu'une partie d'entre eux s'est jointe à des bandits déclarés. Les anarchistes de conviction sont déjà libérés et leur grand quotidien *Anarkhia* paraît comme auparavant⁹⁰.

C'est au milieu de toutes ces difficultés que s'organise l'industrie. Les propriétaires d'entreprises sabotent encore largement ce travail, mais les ouvriers prennent en main la direction des entreprises.

En ce qui concerne la révolte tchécoslovaque, Lénine a exprimé sa conviction qu'elle serait matée par les troupes soviétiques, bien que les choses traînent en longueur.

* * *

La situation des Allemands en Ukraine est très difficile. Ils n'obtiennent pas de blé des paysans. Les paysans s'arment, s'unissent en groupes importants et attaquent les soldats allemands partout où ils les rencontrent. Ce mouvement s'étend. Grâce à l'occupation allemande, le bolchevisme est devenu en Ukraine une sorte de mouvement national. Il réunit des gens qui jusque-là ne voulaient pas entendre parler du bolchevisme. Si les Allemands occupaient la Russie, le résultat serait le même. Les Allemands ont besoin de la paix. Il est caractéristique qu'en Ukraine,

ils veulent davantage la paix que les Ukrainiens eux-mêmes. La situation est la même pour la Turquie. Les Allemands ont conclu avec la Rada ukrainienne un accord très avantageux, bien qu'en Ukraine on ait toujours maudit la paix de Brest-Litovsk. Maintenant ils participent à la lutte contre les bolcheviks dans le Caucase.

* * *

En Russie, nous devons maintenant attendre le développement du mouvement révolutionnaire en Europe. Le parti militaire est si fort actuellement en Allemagne qu'il parle avec mépris du gouvernement de Berlin. Cependant la résistance à l'impérialisme grandit même dans les milieux bourgeois. Tôt ou tard les choses doivent en arriver partout à une faillite politique et sociale. La situation actuelle est instable, mais il est impossible de créer un ordre meilleur par le seul moyen de la guerre et du sang versé.

*Publié en suédois le 4 juillet 1918
dans le journal
« Folkets Dagblad Politiken » n° 152
Publié pour la première fois en 1962
en russe dans la revue
« Voprossi Istorii K.P.S.S. » n° 2*

*Conforme au texte
du journal*

PROJET DE DÉCISION DU C.C.P. SUR LA FOURNITURE DE MACHINES AGRICOLLES AUX PAYSANS ⁹¹

Créer une commission des représentants du Commissariat à l'Agriculture, de la Section des machines agricoles du C.S.E.N. et du Commissariat au Ravitaillement (inviter le camarade Kozmine avec voix consultative) pour s'occuper de l'aide pratique à apporter aux paysans en matière de fourniture de machines agricoles. Charger la commission de se réunir demain matin (3 juillet) afin d'entrer immédiatement en contact avec les délégués venus au V^e congrès ⁹². Charger le camarade Kharlov de la convocation de

la commission et du compte rendu au Conseil des Commissaires du Peuple. Confier l'exécution au camarade Séréda.

*Rédigé le 2 juillet 1918
Publié pour la première fois
en 1933 dans le Recueil
Lénine XXI*

*Conforme à l'exemplaire
dactylographié
du procès-verbal*

PROJET DE DÉCISION DU C.C.P. AU SUJET DE LA NON-EXÉCUTION DU « DÉCRET SUR LES MONUMENTS DE LA RÉPUBLIQUE » ⁹³

Le Conseil des Commissaires du Peuple fait observer au Commissariat à l'Instruction publique et aux Biens nationaux, ainsi qu'au présidium du Soviet de la ville de Moscou leur inadmissible inertie en ce qui concerne l'application du décret du 14.IV.1918 (n° 416 *, Recueil des lois, n° 31) et leur enjoint de désigner dès demain, 9.VII. 1918, par accord mutuel, une personne responsable qui veillera énergiquement à l'application du décret, et qui sera tenue de rendre compte deux fois par semaine au Président du C.C.P.

*Rédigé le 8 juillet 1918
Publié pour la première fois en 1933
dans le Recueil Lénine XXI*

Conforme au manuscrit

EBAUCHE DU VINGTIÈME POINT DU SECOND CHAPITRE DE LA CONSTITUTION DE LA R.S.F.S.R. ⁹⁴

La R.S.F.S.R. reconnaît la pleine égalité politique et civique des travailleurs étrangers employés à un travail productif sur le territoire de la République, avec les citoyens russes.

*Rédigé avant le
10 juillet 1918
Publié pour la première fois
en 1959 dans le Recueil
Lénine XXXVI*

Conforme au manuscrit

* Il s'agit de l'article 416. (N.R.)

DISCOURS À UN MEETING DU QUARTIER DE LA PRESNIA LE 26 JUILLET 1918 ⁹⁵

(L'apparition du camarade Lénine suscite une ovation prolongée. On chante l'« Internationale ». Tous se lèvent). La parole est au camarade Lénine qui, sous une forme très claire et accessible, explique le sens de la Constitution soviétique et ses principes fondamentaux. Les Soviets sont la forme suprême du gouvernement du peuple. Les Soviets ne sont pas une vue de l'esprit, ils sont le produit de la réalité. Ils sont apparus et ont grandi pour la première fois dans l'histoire de l'humanité dans notre pays arriéré, mais ils doivent objectivement devenir la forme du pouvoir des travailleurs dans le monde entier.

Toutes les constitutions qui ont existé jusqu'ici défendaient les intérêts des classes dominantes. Seule la Constitution soviétique est au service des travailleurs et y restera constamment, elle est un puissant instrument dans la lutte pour la réalisation du socialisme. Le camarade Lénine expose de façon très précise la différence entre la « liberté de presse et de réunion » dans les constitutions bourgeoises et dans la Constitution soviétique. Là-bas la liberté de presse et de réunion est le monopole exclusif de la bourgeoisie, là-bas la bourgeoisie se réunit dans ses salons, elle publie ses grands journaux, qui sont financés par les banques en vue de semer le mensonge et la calomnie et d'empoisonner la conscience des masses populaires, là on étouffe la presse ouvrière et on l'empêche de dire son mot et son opinion sur la guerre de pillage, on persécute les adversaires de la guerre, on interdit leurs réunions. Tandis qu'ici, en Russie soviétique, la presse ouvrière existe et défend les travailleurs. En Russie, nous enlevons à la bourgeoisie ses maisons luxueuses et ses palais et nous les mettons à la disposition des ouvriers pour qu'ils en fassent leurs clubs, et c'est la liberté de réunion réalisée. La religion est affaire privée. Que chacun croie en ce qu'il veut ou ne croie en rien. La République soviétique unit les travailleurs de toutes les nationalités et défend les intérêts des travailleurs sans dis-

inction nationale. La République soviétique ne reconnaît aucune différence de religion. Elle se situe hors de toute religion et s'efforce de séparer celle-ci de l'Etat soviétique. Ensuite le camarade Lénine expose la situation difficile dans laquelle se trouve le pouvoir des Soviets, entouré de toutes parts par l'étau des rapaces impérialistes. Le camarade Lénine exprime sa certitude que les soldats de l'Armée rouge défendront de toutes leurs forces notre République soviétique contre les attaques de l'impérialisme international et la conserveront en vie jusqu'à ce que notre allié, le prolétariat international, nous vienne en aide. (L'assemblée unanime accompagne d'une rafale d'applaudissements prolongés le discours du camarade Lénine. Elle entonne l'« Internationale ».)

*Publié pour la première fois en 1957
dans la revue « Kommounist » n° 5*

*Conforme à l'exemplaire
dactylographié
du procès-verbal*

Août 1918-octobre 1920

PROJET DE DÉCISION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU PEUPLE SUR LES PRIX DES POMMES DE TERRE ⁹⁶

1) Repousser au I.X. l'application de prix fixes sur les pommes de terre.

2) Charger la Direction centrale de la statistique :
de mobiliser immédiatement tous les effectifs des services de la statistique pour

(α) recenser la récolte de pommes de terre

(β) recenser et enregistrer les gros et moyens cultivateurs de pommes de terre

en premier lieu dans les provinces les plus proches de Moscou et qui sont les principales productrices ;

ensuite dans les autres provinces productrices de pommes de terre.

Exiger du chef de la Direction centrale de la statistique qu'il rende compte des mesures prises demain vendredi, ensuite deux fois par semaine.

3) Charger le Commissariat au Ravitaillement d'étudier au plus vite (avec la participation du Commissariat à l'Intérieur et du Soviet de Moscou) un système de quittances (du propriétaire ayant vendu les pommes de terre) comme condition du libre transport des pommes de terre par charrois, par chemin de fer et par eau.

4) Charger le Commissariat au Ravitaillement de mobiliser immédiatement le maximum d'effectifs pour organiser le 25.VIII l'achat massif et urgent de 40 millions de

pounds de pommes de terre au minimum, à des prix libres, et les transporter dans les dépôts d'Etat des capitales et des bases militaires.

5) Se procurer pour cela une nombreuse main-d'œuvre ouvrière par l'intermédiaire des syndicats et des Soviets des provinces industrielles.

6) Charger le Commissariat au Ravitaillement de rendre compte demain vendredi du déroulement de cette opération et des mesures prises pour la préparer (ainsi que de l'enregistrement des indications à ce sujet), et ensuite deux fois par semaine.

7) Assigner 500 millions de roubles au Commissariat au Ravitaillement pour l'opération d'achat des pommes de terre.

8) Publier dès demain le premier paragraphe de la présente décision ⁹⁷.

*Rédigé le 22 août 1918
Publié pour la première fois en 1933
dans le Recueil Lénine XXI*

Conforme au manuscrit

SUR LA CONFISCATION DE SEMENCES APPARTENANT AUX KOULAKS PAR LES COMITÉS DE PAYSANS PAUVRES

Ne faut-il pas ajouter ?

que les comités de paysans pauvres *confisquent* le blé de semence des riches koulaks, et qu'en tout cas, si la confiscation est impossible en ce moment, ces semences soient prises aux riches par la suite, et en attendant que l'on approvisionne les pauvres avec le blé des exploitations des propriétaires fonciers ⁹⁸.

*Rédigé en août 1918
Publié pour la première fois en 1931
dans le Recueil Lénine XVIII*

Conforme au manuscrit

A PROPOS DU DÉCRET SUR L'IMPOSITION EN NATURE DES EXPLOITANTS AGRICOLES ⁹⁹

1

THÈSES ESSENTIELLES DU DÉCRET

Remanier en 4 jours le projet de la manière suivante :

1) Introduction d'un niveau très accessible

(α) excédents et nivellement

(articles 17, 12, etc., de la loi sur la socialisation de la terre) ¹⁰⁰

N.B. ||| (β) expropriation complète de la bourgeoisie
||| (γ) ne pas exproprier le paysan riche, mais *l'imposer*
fortement et équitablement.

(δ) paysannerie moyenne : imposition modérée

(ε) paysannerie pauvre : pas d'imposition.

2) Dans la loi elle-même, introduire une distinction entre la paysannerie pauvre (pas d'imposition), la paysannerie moyenne (imposition très modérée) et la paysannerie riche.

3) Définir un pourcentage de la paysannerie pauvre qui ne soit pas inférieur à 40 %, et de la paysannerie moyenne qui ne soit pas inférieur à 20 %.

4) Baisser *très* fortement l'imposition sur les paysans moyens.

5) Les organisations soviétiques locales peuvent soulever la question de la modification des normes d'imposition sur les riches.

6) Donner aux paysans pauvres le droit de toucher une partie de la collecte (en vivres et en semences).

2

REMARQUES SUR LE PROJET DE DÉCRET

N.B.

(1) Les deux millions ne sont pas tous des koulaks.

(2) Le paysan riche peut être très aisé, mais ne pas asservir les autres, etc.

- (3) Nous exproprions et confisquons les biens des capitalistes, *non ceux* des paysans riches.
 (4) En cas d'insurrection ou d'opposition des koulaks : confiscation.

*Rédigé le 21 septembre 1918
 Publié pour la première fois :
 les thèses essentielles, en 1931
 dans le Recueil Lénine XVIII ;
 les remarques, en 1945 dans
 le Recueil Lénine XXXV*

Conforme au manuscrit

A PROPOS DE LA DÉCISION DU C.C.P. SUR L'ALLOCATION DE CRÉDITS POUR ENTRETENIR LES COMITÉS DE PAYSANS PAUVRES

$$2 \times 6\frac{1}{2} = 13$$

Dans un délai d'une semaine.

Provisoirement, jusqu'à la fusion avec les Soviets ou jusqu'à la délimitation des compétences.

Instruction définissant à qui donner et à quelles conditions.

Etablir la responsabilité des bénéficiaires et ne jamais effectuer le second versement sans avoir obtenu de compte rendu sur l'emploi du premier.

Païement par le Commissariat au Ravitaillement ¹⁰¹.

*Rédigé le 15 octobre 1918
 Publié pour la première fois
 en 1931
 dans le Recueil Lénine XVIII*

Conforme au manuscrit

A PROPOS DE LA DÉCISION DU C.C.P. SUR LE STOCKAGE DU BOIS

Contrôle des chiffres de livraisons et résultats de 1917 et 1918.

Quelle part des entreprises de stockage du bois a été unifiée ?

Indications précises sur l'organisation du service du stockage du bois par rapport aux autres institutions.

Mesures pratiques de lutte contre la spéculation.

Réquisition de toutes les réserves de bois de chauffage en route et à Moscou.

Mesures pour le transport obligatoire du blé * aux stations de chemin de fer ¹⁰².

Rédigé le 15 octobre 1918
Publié pour la première fois en 1933
dans le Recueil Lénine XXI

Conforme au manuscrit

EBAUCHE DES THÈSES D'UNE DÉCISION SUR LA STRICTE OBSERVATION DES LOIS

- I. La légalité doit être relevée (ou strictement observée) car les bases des lois de la R.S.F.S.R. sont établies.
- II. Les mesures extraordinaires dans la *guerre* avec la contre-révolution ne doivent pas se limiter au cadre des lois, à la condition que :
 - (α) une déclaration exacte en bonne et due forme soit délivrée par l'institution soviétique appropriée ou la personne autorisée, témoignant que les conditions extraordinaires de la guerre civile et de la lutte avec la contre-révolution exigent que la loi soit outrepassée ;
 - (β) cette déclaration soit immédiatement communiquée par écrit au Conseil des Commissaires du Peuple, avec une copie pour les autorités locales et concernées.
- III. Dans tous les cas de conflits, de contestations, de malentendus ou de discussions entre personnes investies de responsabilités ou entre institutions du pouvoir soviétique au sujet des limites de leur compétence, etc., ces personnes et institutions doivent immédiatement dresser un très bref procès-verbal indiquant obligatoirement la date, le lieu, le nom des personnes ou l'appellation des institutions intéressées et un bref énoncé (non un exposé) de l'affaire. Copie de ce procès-verbal est obligatoirement remise à l'autre partie.

* Il s'agit visiblement d'un lapsus. Dans la décision adoptée par le Sovnarkom, il est question du transport du bois de chauffage. (N.R.)

- IV. Chaque personne investie de responsabilité ou chaque institution du pouvoir soviétique doit également dresser un acte de ce genre toutes les fois qu'un citoyen de la République se plaindra d'une mesure quelconque (ou de lenteurs bureaucratiques, etc.) de cette personne ou de cette institution. Une copie en sera obligatoirement remise à ce citoyen et une autre à l'instance supérieure.
- V. En cas de demande de procès-verbal injustifiée, en cas d'abus grossier, cette procédure peut entraîner des poursuites judiciaires.
- VI. Le refus de délivrer un procès-verbal avec claire indication de la personne responsable est également un grave crime de responsabilité.

Je propose que le Comité central l'approuve *en principe* et remette ce document au Commissariat du Peuple à la Justice pour le rédiger sous forme de décret ¹⁰³.

2/XI.1918

Lénine

*Publié pour la première fois en 1942
dans le Recueil Lénine XXXIV*

Conforme au manuscrit

PROJET DE DÉCISION DU C.C.P. SUR LES ORPHELINATS ¹⁰⁴

1) Repousser le projet de décret du Commissariat à la Sécurité sociale.

2) Charger les Commissariats à la Sécurité sociale et à l'Instruction publique de se mettre d'accord conformément au paragraphe 3 du décret du 5.VI.1918 (article 507 du Recueil des lois, n° 39) sur la manière et les délais de la transmission de compétence ¹⁰⁵.

3) Charger les deux Commissariats de réunir et de présenter dans un délai de deux mois au C.C.P. les informations sur la situation de fait des orphelinats et autres institutions analogues, sur leur nombre, etc.

*Rédigé le 19 novembre 1918
Publié pour la première fois en 1933
dans le Recueil Lénine XXI*

Conforme au manuscrit

COMPLÉMENT AU PROJET DE DÉCRET SUR L'ORGANISATION DU RAVITAILLEMENT DE LA POPULATION

d) Les dépôts et les boutiques des coopératives ne sont pas soumis à la municipalisation *.

Là où avant la publication du présent décret les organismes locaux du pouvoir soviétique ont nationalisé ou municipalisé les coopératives, ou bien confisqué ou réquisitionné les réserves de marchandises des boutiques des coopératives, toutes ces coopératives doivent être rétablies et leurs marchandises doivent leur être rendues, il doit être rendu compte de la partie manquante, et aucun obstacle ne doit être désormais opposé à l'activité légale des coopératives.

Note :

Lors du rétablissement des coopératives, il faut obligatoirement prendre des mesures pour empêcher que leur activité soit dénaturée dans un sens favorable à la contre-révolution ou aux koulaks, et pour assurer leur contrôle rigoureux par les comités de paysans pauvres et les Soviets locaux ¹⁰⁶.

*Rédigé le 21 novembre 1918
Publié pour la première fois en 1931
dans le Recueil Lénine XVIII*

Conforme au manuscrit

* Dans le texte du décret adopté : « nationalisation ». (N.R.)

SUR LES TÂCHES ET L'ORGANISATION DU TRAVAIL DU CONSEIL DE LA DÉFENSE ¹⁰⁷

1^{re} séance du Conseil de la Défense
ouvrière et paysanne

1

1. XII. 1918
1. *Examen général des tâches.*
 2. *Des syndicats ajouter.*
 3. *Ordre des travaux*

- Thèmes
de l'examen général :
- | | |
|---|---|
| I | 1. Ravitaillement |
| | 2. Chemins de fer |
| | 3. Fournitures militaires |
| | 4. Mobilisation des intellectuels |
| | 5. Mobilisation des forces techniques |
| | 6. Combustible |
| | 7. Contrôle d'Etat et Inspection militaire suprême. |

2

I. Tâche du Commissariat au Ravitaillement : donner dans les 4 jours un plan d'accroissement du rythme et du volume des livraisons, l'envoyer au *Conseil de la Défense*. { Militarisation

Créer au Commissariat au Ravitaillement une Section pour l'amélioration de la *répartition* des produits, pour l'amélioration de l'*appareil de répartition*.

Faire fusionner la Direction principale de l'économie et le Commissariat au Ravitaillement [+le « Prodpout »].
Charger le Commissariat au Ravitaillement de mettre au point (a) l'approvisionnement en vivres de la troisième équipe de la cartoucherie de Toula

+la cartoucherie de Simbirsk

(b) l'octroi de la ration du soldat rouge aux ouvriers des tourbières et des charbonnages des environs de Moscou, et *aux ouvriers du stockage du bois.*

II. Commission des primes

Commission de la caution Sur la question II, ont été
solidaire. créées 3 commissions

Contrôle d'Etat. Contrôle volant.

III.

IV et V. à Krassine

Krassine + Nevski + Gorbounov ¹⁰⁸

VI. Commission du combustible : Lénine,

Rykov,

Volkovski,

Nevski,

Radtchenko ¹⁰⁹

Question des mandataires vs * les entrepreneurs.

VII. *Inspection militaire suprême.*

3

- 1) Charger le Commissariat au Ravitaillement de présenter dans les délais les plus brefs un plan d'accroissement extraordinaire des fournitures de blé et de fourrage.
- 2) Dans le cadre de l'accroissement du nombre des commissions de trois, y nommer des responsables locaux des organes de ravitaillement.
- 3) Charger le camarade Krassine d'étudier d'urgence la question de l'utilisation des stocks de chaussures à Petrograd.

(Dépôt de Khodinka *ober* le Commissariat au Ravitaillement **.)

* versus : en comparaison de, par rapport à. (N.R.)

** Ober (en allemand : supérieur). Il s'agit du dépôt administré directement par le Commissariat au Ravitaillement de la R.S.F.S.R. (N.R.)

- 4) Obligation de communiquer immédiatement au président les brèves revendications ou indications sur les insuffisances en les formulant brièvement.

*Rédigé le 1^{er} décembre 1918
Publié pour la première fois en 1931
dans le Recueil Lénine XVIII*

Conforme au manuscrit

PROJET DE DÉCISION DE LA COMMISSION DES COMBUSTIBLES DU CONSEIL DE LA DÉFENSE ¹¹⁰

- 1) En tant que président des cinq responsables aux combustibles, Radtchenko ne consacre pas plus de 2 heures par jour au comité de la Tourbe.
- 2) Proposer au collège du bois de déposer aujourd'hui même une plainte formelle au sujet des lenteurs administratives pour la délivrance de l'argent ¹¹¹.
- 1) Charger le collège du bois de se mettre d'accord d'ici deux jours avec l'Administration militaire :
- a) sur le sursis militaire accordé aux bûcherons et aux transporteurs de bois
 - b) sur la loi de mobilisation de la population aux travaux forestiers.
- 2) Prescrire au Commissariat à l'Agriculture de mettre immédiatement à exécution la directive du Conseil supérieur de l'économie nationale et publier demain, 3.XII., sous le contrôle du collège du bois, l'ordonnance sur la distribution des coupes et des bons pour la coupe du bois.
- 3) Prévenir la Section centrale du bois du Commissariat à l'Agriculture qu'au cas où des lenteurs bureaucratiques se reproduiraient et où le collège du bois déposait encore une seule plainte, toute la Section centrale du bois sera arrêtée et traduite en justice.

- 4) Donner au collège du bois le droit de vérifier les dépôts de scies et de haches de toutes les administrations (c'est-à-dire lui permettre de consulter les registres et de visiter les dépôts).

2/XII.

V. Oulianov (Lénine)

Rédigé le 2 décembre 1918
Publié pour la première fois en 1933
dans le Recueil Lénine XXI

Conforme au manuscrit.

PROPOSITIONS SUR LE TRAVAIL DE LA COMMISSION EXTRAORDINAIRE DE RUSSIE ¹¹²

Ses dirigeants doivent être membres du Parti depuis au moins deux ans ¹¹³.

Revoir le règlement sur la Commission extraordinaire des chemins de fer ¹¹⁴.

Confirmer le droit des organisations *syndicales* et du parti *de donner leur caution*.

Poursuivre plus sévèrement et punir de mort les fausses dénonciations.

Accorder le droit de caution aux commissaires du peuple avec la signature de deux membres du collège.

Le droit de participer à l'enquête est accordé ¹¹⁵, etc.,

Lors du recensement des techniciens et des intellectuels en général, prévenir que ceux qui ne sont pas enregistrés perdent le droit d'obtenir un témoignage de caution.

Élargir immédiatement la section des plaintes et des demandes d'accélération de procédure à la Commission extraordinaire de Russie.

Rédigé le 3 décembre 1918
Publié pour la première fois en 1933
dans le Recueil Lénine XXI

Conforme au manuscrit

EBAUCHE DE PROPOSITIONS SUR L'ACCROISSEMENT DU RYTHME ET DE L'IMPORTANCE DES STOCKAGES DE VIVRES ¹¹⁶

- 1) remplacer les responsables de l'armée de ravitaillement
- 2) des commissaires spéciaux dans les régions arriérées, etc., *des organisateurs chargés de missions spéciales et disposant de primes...*
- 3) l'appareil du Commissariat au Ravitaillement, la réforme et le « brassage » de l'appareil
- 4) *l'inspection ouvrière...*

Établir des tâches concrètes et détaillées pour les divers sovnarkhozes locaux et susciter l'émulation...

Contraindre les autorités militaires locales à donner aux organismes de ravitaillement *telles* (préciser lesquelles) unités militaires pour le travail de ravitaillement.

*Rédigé le 4 décembre 1918
Publié pour la première fois en 1931
dans le Recueil Lénine XVIII*

Conforme au manuscrit

A PROPOS DU PROJET DE « RÉGLEMENT DE L'ORGANISATION DE L'INSPECTION OUVRIÈRE DU RAVITAILLEMENT » ¹¹⁷

1

EBAUCHE DE DÉCISION DU C.C.P.

Systématiquement

- 1) vérifier les cas concrets d'exécution rapide de tâches déterminées, fixées avec précision par le Commissariat au Ravitaillement et les organismes du ravitaillement ;
- 2) établir la liaison avec les masses ouvrières et travailleuses et les faire participer systématiquement au transport et à la répartition des vivres, d'abord comme témoins, ensuite comme membres de l'Inspection ;

- 3) obligation pour *tous* les organismes de l'Inspection ouvrière de rendre compte chaque semaine de leur activité devant les organismes centraux et locaux des syndicats ;
- 4) avec voix consultative... *

2

REMARQUES SUR LE PROJET DE « RÉGLEMENT »

Revoir le présent projet de manière à ce que 1) la tâche concrète fixée à l'Inspection ouvrière du ravitaillement ne soit pas seulement de prendre connaissance des écritures, mais surtout de vérifier dans les faits l'activité concrète des organes de ravitaillement en matière de stockage, de transport et de répartition des produits ;

— ensuite 2) obligation pour l'Inspection ouvrière du ravitaillement de mettre la politique de ravitaillement à la portée des masses ouvrières et travailleuses, et faire participer celles-ci dans leur totalité (d'abord comme témoins) à la gestion du ravitaillement ;

3) — que le compte rendu hebdomadaire d'activité devant les larges masses de la classe ouvrière et de la population laborieuse, principalement par l'intermédiaire des syndicats, soit une obligation de l'Inspection ouvrière du ravitaillement.

*Rédigé le 5 décembre 1918
Publié pour la première fois en 1931
dans le Recueil Lénine XVIII*

Conforme au manuscrit

NOTES À LA SEANCE DE LA COMMISSION DES MUNITIONS ¹¹⁸

1^{re} séance de la commission des munitions le 5 décembre 1918 ;

Cartoucherie de Toula.

* Le manuscrit s'interrompt ici. (N.R.)

Mesures pour accroître la productivité :

Nouvelles directions.

Primes.

3^e équipe (+2 000 hommes).

Emancipation par rapport à la Bourse du Travail (de Toula).

Equipement supplémentaire (grâce au reliquat de Petrograd).

Recensement et statistique de la production : hebdomadaire.

Modèles étrangers.

Comment rassembler en Russie des ouvriers hautement qualifiés ?

Embauche de spécialistes à l'étranger.

Tâche de la Section scientifique et technique.

Etablissement du recensement exact de la production chaque semaine.

Cartouches par jour et par ouvrier :

1916 : 240.

1918 : 225

Productivité de l'usine

maximum 1916: 35 millions

1918: mois XII — 16 — 18 — 20

(peut-être jusqu'à 25-27) millions

1919	I	— 16 — 20
	II	— 18 — 25
	III	— 20 — 27
	IV	— 22 — 29
	V	— 25 — 31
	VI	— 28 — 33
	VII	— 35

D'ici un mois ou deux, introduire les 3 huit.

Rédigé le 5 décembre 1918
Publié pour la première fois en 1942
dans le Recueil Lénine XXXIV

Conforme au manuscrit

AU SUJET DU PROJET DE DÉCISION DU C.C. DU P.C.(b)R. SUR LA CONVOCATION D'UN CONGRÈS DES EMPLOYÉS DE BANQUE DE RUSSIE

Congrès immédiat, dans 10 jours, des employés de banque (des deux syndicats) avec des commissions paritaires pour sa convocation ¹¹⁹.

Commissions paritaires analogues pour vérifier, découvrir et démasquer le sabotage.

Fixer immédiatement aux groupes de dirigeants du « Banktroud » des tâches pratiques précises et détaillées en ce qui concerne le travail de nationalisation des banques et fixer un délai bref pour remplir ces tâches.

Rédigé au plus tard le 6 décembre 1918

Conforme au manuscrit

*Publié pour la première fois
en 1959 dans le Recueil Lénine XXXVI*

PROPOSITIONS SUR LE FINANCEMENT DU COMITÉ CENTRAL DE L'INDUSTRIE TEXTILE ¹²⁰

Compte rendu hebdomadaire sur le nombre de caisses (de sections ou d'entreprises) unifiées.

Compte rendu hebdomadaire sur la quantité de produits expédiés de chaque direction centrale et de chaque fabrique importante en province et de produits distribués à la population.

- 1) Contrôle de la Banque populaire sur les dépôts et les paiements. Unité de la caisse.
- 2) Contrôle par « échange de marchandises » de l'expédition de la production et de sa fourniture au consommateur.
- 3) Responsabilité personnelle des anciens capitalistes ou des anciens propriétaires d'entreprise dans toutes les directions centrales et centres (sous peine d'emprisonnement).

sonnement, d'exécution pour les anciens capitalistes, d'arrestation pour leurs familles ¹²¹.

- 4) Charger le Commissariat au Ravitaillement de donner des indications *pratiques* précises dans le domaine de la distribution du produit, domaine le plus faible, au *syndicat* des employés de commerce et d'industrie en tant que *syndicat*, sous la responsabilité collective de tous ses membres.

Rédigé le 14 décembre 1918
Publié pour la première fois en 1933
dans le *Recueil Lénine XXI*

Conforme au manuscrit

A G. V. TCHITCHÉRINE ¹²²

Camarade Tchitchérine, nous devons en *toute hâte* (pour que le Comité central entérine avant le départ du « spartakiste » ¹²³) préparer une conférence socialiste internationale pour fonder la III^e Internationale. (à Berlin (ouvertement) ou en Hollande (*secrètement*) *disons pour le 1. II. 1919.*

[d'une manière générale, *très vite*]

Pour cela il faut

- a) formuler les *bases* de la plate-forme (à mon avis on peut
(α) prendre la théorie et la pratique du *bolchevisme*, charger *Boukharine* de l'exposer en thèses, aussi brèves que possible. Consulter Boukharine, peut-être pourrait-on *prendre une partie* de mon projet de programme *.

* Lénine fait allusion aux matériaux destinés au projet de nouveau programme du parti (cf. Œuvres, Paris-Moscou, t. 24, pp. 467-493 et t. 27, pp. 153-159). (N.R.)

(β) ensuite prendre « *Was will der Spartacusbund?* »).

$\alpha + \beta$ donnent assez clairement les *bases de la plateforme* ;

(b) définir la *base* (d'organisation) *de la III^e Internationale* (rien à voir avec les social-patriotes) ;

(c) donner la liste des partis en trois rubriques à peu près

αα) partis et groupes que nous avons toutes raisons de considérer comme s'en tenant *déjà* aux principes de la III^e Internationale, et qui sont suffisamment solidaires pour fonder *formellement* la III^e Internationale ;

ββ) les partis *proches*, et dont nous *attendons* le rapprochement et la fusion ;

γγ) les *groupes* et courants à *l'intérieur* des partis social-patriotes, qui sont plus ou moins proches du *bolchevisme* ;

Je propose une liste approximative (p. 4) * qu'il faut compléter soigneusement.

Qui *inviterons-nous* à notre conférence ? Seulement $\alpha\alpha + \beta\beta + \gamma\gamma$ et seulement ceux qui 1) sont résolument partisans de la scission avec les social-patriotes (avec ceux qui durant la guerre impérialiste de 1914-1918 ont soutenu directement ou indirectement les gouvernements bourgeois) ; 2) ceux qui sont *pour* la révolution socialiste *maintenant* et *pour* la dictature du prolétariat ; 3) ceux qui sont *par principe* pour le « pouvoir des Soviets » et contre la *limitation* de notre travail au parlementarisme bourgeois, qui s'opposent à ce que nous nous *soumettions* à lui, qui *soutiennent* que le *type* du pouvoir des Soviets est *supérieur* et *plus proche* du *socialisme*.

Peut-être faut-il ajouter : nous ne proposons pas à *toute* la III^e Internationale de s'appeler immédiatement « communiste », mais nous mettons à *l'ordre du jour* (à la *discussion*) la *question* du refus catégorique de l'appellation de partis « social-démocrate » et « socialiste », et de l'adoption de celle de « communiste ».

Raisons *théoriques* : Engels et Marx

* Cf. liste à la fin de la présente lettre. (N.R.)

historiques : la faillite de la II^e Internationale
 — la honte du social-patriotisme
pratiques : déjà adopté par

{	la Russie
{	la Finlande
{	l'Autriche allemande
{	la Hollande
{	la Hongrie

Je vous demande de vous en occuper *d'urgence* et de composer avec Boukharine un *projet* sur tous ces points.
Répondez-moi aussitôt, fût-ce brièvement.

Salut ! Lénine

On ne peut en aucune manière prendre pour critère les « zimmerwaldiens ».

(αα) Spartacusbund (Allemagne)

	Parti communiste	de Finlande
	» » »	d'Autriche allemande
αα Social-démocratie de Pologne et de Lituanie))	» » »	de Hongrie
	» » »	de Hollande
	» » »	de Russie
	» » »	d'Ukraine
	» » »	d'Estonie
	» » »	de Lettonie

ββ les Tesniaki de Bulgarie
 le parti roumain ?

γγ (les jeunes et la gauche du
 Parti social-démocrate suisse

ββ le Parti socialiste d'Ecosse

αα les social-démocrates de gauche en Suède

ββ le Parti social-démocrate norvégien

ββ le groupe des social-démocrates danois (Marie Nielsen) et les syndicalistes proches du bolchevisme

γγ le groupe de Lorient en France

ββ la « Ligue » des Etats-Unis
 (ou les partisans de Debs ?)

Comptons sur un rapprochement et une fusion avec

{ le Parti socialiste britannique...ββ
 { le Parti socialiste italien ... 124 ββ

*Rédigé le 27 ou le 28 décembre 1918
 Publié pour la première fois en 1965
 dans la 5^e édition des Œuvres
 de Lénine, t. 50*

Conforme au manuscrit

INSTRUCTION SUR LA COMPOSITION D'UN LIVRE DE LECTURE POUR LES OUVRIERS ET LES PAYSANS

Objectif : composer en deux semaines un livre de lecture pour les ouvriers et les paysans.

Ce livre doit se composer de feuillets indépendants constituant chacun un tout, représentant de deux à quatre pages imprimées.

Exposé d'un niveau très accessible pour le paysan le moins instruit. De 50 à 200 feuillets ; pour la première édition : 50.

Thèmes : l'édification du pouvoir des Soviets, sa politique intérieure et extérieure. Par exemple : qu'est-ce que le pouvoir des Soviets ? Comment diriger le pays. La loi sur la terre. Les sovnarkhozes. La nationalisation des usines. La discipline du travail. L'impérialisme. La guerre impérialiste. Les traités secrets. Comment nous avons proposé la paix. Pourquoi nous combattons à présent. Ce qu'est le communisme. La séparation de l'Eglise et de l'Etat. Etc.

On peut et on doit prendre de bons tracts anciens, remanier de vieux articles.

Ce livre doit fournir matière à lecture publique, il doit pouvoir être lu à la maison, permettre la reproduction de feuillets séparés, la traduction (avec de légères augmentations de texte) en d'autres langues.

*Rédigé en décembre 1918
 Publié pour la première fois le
 1^{er} juin 1936, dans la « Pravda »
 n° 149*

*Conforme à une copie
 dactylographiée*

NOTES SUR L'AIDE À KHARKOV ¹²⁵

- 1) Envoyer le maximum d'argent à Kharkov.
- 2) Conseil supérieur de l'économie nationale : y envoyer le plus rapidement possible des tissus, etc...
- 3) Créer un centre à Kharkov...

Envoyer des gens
ne serait-ce que quelques organisateurs ayant l'expérience du ravitaillement ¹²⁶

*Rédigé entre le 3 et le 17 janvier 1919
Publié pour la première fois en 1933
dans le Recueil Lénine XXIV*

Conforme au manuscrit

PROJET DE DÉCISION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU PEUPLE SUR LA COOPÉRATION ¹²⁷

I. Rassembler des informations sur la manière dont les coopératives appliquent réellement dans la vie la ligne fondamentale de la politique soviétique, à savoir :

(1) Non seulement la coopération de toute la population, mais le rôle dominant de la population prolétarienne et semi-prolétarienne dans la gestion des coopératives.

(2) une organisation de l'approvisionnement et de la distribution telle que les couches pauvres (= prolétaires + semi-prolétaires) tirent avantage (marchandises, etc.) de la livraison de *tous* les excédents de blé à l'Etat.

ad 1 * : charger le secteur des coopératives du C.S.E.N., le Commissariat au Ravitaillement et la Direction centrale de la statistique de rassembler ces informations. Rapport dans deux semaines.

II. Charger le Commissariat au Ravitaillement de mettre au point une instruction sur les représentants soviéti-

* Ajouter au point 1. (N.R.)

- ques dans les coopératives et de développer le travail de propagande et d'organisation pour que cela soit fait.
- III. Charger les coopératives ouvrières de faire en sorte que soit élue à la direction du Tsentrosoïouz une majorité de leurs représentants et d'assurer la possibilité d'y introduire des praticiens *communistes* expérimentés.
- IV. Confier à Krestinski la rédaction du projet de décret sur les communes de consommation.

Rédigé le 28 janvier 1919
Publié pour la première fois en 1931
dans le Recueil Lénine XVIII

Conforme au manuscrit

SUR L'ORGANISATION DES BIBLIOTHÈQUES

PROJET DE DÉCISION DU C.C.P. ¹²⁸

Charger le secteur des bibliothèques du *Commissariat du Peuple à l'Instruction publique* de publier chaque mois et de faire parvenir au C.C.P. de brèves données concrètes sur l'application réelle des décisions du C.C.P. du 7. VI. 1918 et du 14. I. 1919, sur l'accroissement effectif du nombre de bibliothèques et de salles de lecture et sur l'extension de la diffusion de livres parmi la population.

Rédigé le 30 janvier 1919
Publié le 1^{er} février 1919
dans le journal « Izvestia
du C.E.C.R. » n° 23

Conforme au manuscrit

A PROPOS DE L'OCTROI D'UNE CONCESSION SUR LE GRAND CHEMIN DE FER DU NORD ¹²⁹

PROJET DE DÉCISION DU C.C.P.

- 1) Le C.C.P. estime acceptable le tracé de la ligne et son plan d'ensemble ;
- 2) reconnaît les concessions aux représentants du capital étranger en général comme admissibles en principe afin de développer les forces productives ;

3) considère la présente concession comme souhaitable et sa réalisation comme pratiquement nécessaire ;

4) pour accélérer une solution pratique et définitive, proposer aux initiateurs de faire la preuve de leurs liens avec des firmes capitalistes solides, capables d'effectuer les travaux et de fournir les matériaux ;

5) charger une commission spéciale de présenter dans un délai de deux semaines un projet définitif de contrat ;

6) charger le Commissariat à la Guerre de donner d'ici deux semaines sa conclusion du point de vue militaire et stratégique.

*Rédigé le 4 février 1919
Publié pour la première fois en 1933
dans le Recueil Lénine XXIV*

Conforme au manuscrit

PROJET DE DÉCISION DU C.C.P. SUR L'OCTROI D'EXPLOITATIONS AGRICOLES AUX ENTREPRISES INDUSTRIELLES

Repousser à mardi le règlement définitif de la question.
Exiger pour samedi du Commissariat à l'Agriculture les informations suivantes :

- 1) le nombre de sovkhoses,
- 2) leur organisation et ce qui a été fait dans ce sens,
- 3) le nombre d'agronomes,
- 4) la préparation réelle des ensemencements,
- 5) la quantité de semences disponibles pour les semailles,
- 6) même chose pour les machines agricoles.

Charger le C.S.E.N. de communiquer les renseignements sur 1) le nombre de demandes de terre présentées par les ouvriers 2) sur l'expérience des ouvriers dans l'organisation de l'agriculture *.

*Rédigé le 13 février 1919
Publié pour la première fois en 1959
dans le Recueil Lénine XXXVI*

*Conforme au texte
dactylographié
complété par Lénine*

* Dans l'original ayant servi à la publication de ce document, les points 5 et 6 sont rédigés de la main de Lénine. Les points 1, 3 et 4, ainsi que les points 1 et 2 du dernier paragraphe ont été rédigés par Lénine sur l'ordre du jour de la séance du C.C.P. du 13 février 1919. Ils ont été repris tels quels dans le texte de la décision. (N.R.)

A PROPOS DU PROJET DE DÉCISION DU C.C. DU P.C.(b)R. SUR LES PRÉLÈVEMENTS DE DENRÉES AGRICOLAS EN UKRAINE ¹³⁰

En donnant cette directive, le C.C. du P.C.R. propose d'appliquer le principe établi : des paysans pauvres : rien, des paysans moyens : modérément, des paysans riches : beaucoup.

Nous conseillons de définir les excédents maximums, *par exemple* 500 millions de pouds pour toute l'Ukraine, en prendre un cinquième ou un dixième au titre des prélèvements.

*Rédigé le 19 février 1919
Publié pour la première fois en 1933
dans le Recueil Lénine XXIV*

Conforme au manuscrit

A PROPOS DE L'APPEL DES INDÉPENDANTS ALLEMANDS ¹³¹

En Russie, on n'arrive maintenant que rarement à recevoir des journaux étrangers : le blocus dont nous ont entourés les « capitalistes démocratiques » de l'Entente a l'air de bien fonctionner. Ils craignent de laisser les ouvriers instruits d'Amérique, d'Angleterre, de France s'informer sur le barbare et ignare bolchevisme, ils craignent que dans le pays de ce sauvage bolchevisme, on n'apprenne les succès qu'il remporte en Occident.

Mais, quel que soit le zèle déployé par la gendarmerie de la nouvelle « Sainte Alliance », ils ne parviennent pas à celer la vérité !

J'ai pu lire ces jours derniers quelques numéros du journal berlinois *Liberté*, organe de la social-démocratie allemande prétendument « indépendante ». A la première page du n° 74 (du 11.II.1919) on trouve un vaste appel « Au prolétariat révolutionnaire d'Allemagne » signé du Comité central du parti et de son groupe à l'Assemblée Constituante allemande. Les idées, ou plus exactement l'absence d'idées

de cet appel, sont si caractéristiques non seulement du mouvement ouvrier allemand, mais du mouvement ouvrier mondial, qu'il convient de s'y arrêter attentivement.

Mais je me permettrai d'abord une digression fondée sur des souvenirs personnels. Parmi les signatures des membres de la fraction indépendante, j'ai trouvé entre autres les noms de Seger et Lauckant, et je me suis rappelé ce qui s'était passé trois ans auparavant. J'ai eu l'occasion de rencontrer Lauckant à la conférence des zimmerwaldiens de Berne ¹³². Cet ouvrier berlinois apparemment influent faisait une double impression : d'une part un travail révolutionnaire sérieux dans les masses, de l'autre une effarante absence de * théoriques et une extraordinaire myopie. Mes violentes attaques contre Kautsky (le « chef » idéologique des indépendants, ou celui de leur absence d'idées) ne plaisaient pas à Lauckant, mais il ne refusa pas de m'aider quand, convaincu de la faiblesse de mon allemand, je lui montrai le texte d'un petit discours en cette langue ** dans lequel je citais la déclaration du « Bebel américain », Eugène Debs, selon laquelle il se serait plutôt laissé fusiller que de voter les crédits de la guerre impérialiste, et qu'il n'accepterait de combattre, lui, Debs, que dans la guerre des ouvriers contre les capitalistes. D'autre part, quand avec une furieuse indignation je montrai à Lauckant un passage d'un article de Kautsky où ce sieur condamnait l'action des ouvriers dans la rue comme une aventure ¹³³ (et ceci sous Guillaume II), Lauckant, haussant les épaules, me répondit avec un calme qui me mettait hors de moi : « les ouvriers chez nous ne lisent pas cela avec une telle attention ! Et est-ce que je suis obligé d'être d'accord avec chaque ligne de Kautsky ? »

Rédigé dans la seconde moitié
du février 1919

Conforme au manuscrit

Publié pour la première fois en 1933
dans le Recueil Lénine XXIV

* Apparemment le mot « intérêts » ou « connaissances » a été sauté dans le manuscrit. (N.R.)

** Cf. V. Lénine, Œuvres, Paris-Moscou, t. 22, pp. 134-135. (N. R.)

**PROJET DE DÉCISION DU CONSEIL
DE LA DÉFENSE AU SUJET
DE LA RÉGLEMENTATION DES RAPPORTS
ENTRE LA COMMISSION
EXTRAORDINAIRE DE RUSSIE,
LA COMMISSION EXTRAORDINAIRE
DES CHEMINS DE FER ET LE COMMISSARIAT
DU PEUPLE AUX VOIES DE COMMUNICATION
ET LETTRE AUX MEMBRES DU CONSEIL
DE LA DÉFENSE**

Décision du Conseil de la Défense

28.II.1919.

En vue de régulariser les rapports entre la Vétchéka (Commission extraordinaire de Russie), la Tchéka des chemins de fer et le Commissariat du Peuple aux Voies de communication, les dispositions suivantes sont adoptées :

Le camarade Béliakov se rendra à la section des Transports de la Vétchéka au nom du Commissariat aux Voies de communication pour y travailler et établir un contact permanent.

Le Commissariat aux Voies de communication donnera des instructions pour que toutes les plaintes concernant la Tchéka soient adressées *exclusivement* à Béliakov, membre du collège du Commissariat aux Voies de communication.

La Tchéka est désormais tenue de veiller au déchargement du frêt en temps utile par les organismes et organisations appropriés ; au cas où le déchargement ne serait pas effectué dans les délais indiqués par la Tchéka, celle-ci doit intenter des poursuites contre ces organismes.

Les sections de la Tchéka des chemins de fer ont le droit d'utiliser le télégraphe des chemins de fer contre paiement ; elles sont passibles de sévères sanctions pour toute utilisation injustifiée. Une instruction détaillée sur l'utilisation du télégraphe et sur les modes de paiement sera mise au point par accord entre le Commissaire du Peuple

aux Voies de communication et le président de la Commission extraordinaire de Russie.

Les anciens locaux de la police des chemins de fer sont mis à la disposition de la Tchéka des chemins de fer, et le Commissariat du peuple aux Voies de communication prendra à ce sujet une disposition spéciale. Les camarades Dzerjinski et Sklianski sont chargés de mettre au point ensemble une instruction au sujet de l'évacuation de ces locaux par la garde militaire.

La Commission extraordinaire des chemins de fer reçoit ses vivres des organismes de ravitaillement des chemins de fer, sur des bases communes.

Tant que subsistera l'état d'urgence introduit par le Conseil de la Défense dans les chemins de fer, les sections de district des transports de la Tchéka ont le droit d'appliquer le châtimement suprême aux personnes convaincues de corruption, de vol de marchandises et de matériel appartenant aux chemins de fer, et aux responsables se livrant à une débauche systématique.

Aux membres du Conseil de la Défense

28.II.1919.

Les points ci-dessus ont été proposés par moi lors de la conférence du 28.II. avec les camarades Nevski et Dzerjinski.

Je vous prie de les faire signer par tous les membres du Conseil de la Défense, pour pouvoir appliquer immédiatement cet accord *extrêmement important*.

En cas de désaccord sérieux, je vous prie de m'envoyer aussitôt par téléphone un télégramme avec la *rectification proposée*.

Le président du Conseil de la Défense

V. Oulianov (Lénine)

DISCOURS À L'ÉCOLE DES AGITATEURS DE LA SECTION DE PROTECTION DE LA MÈRE ET DE L'ENFANT DU COMMISSARIAT DU PEUPLE À LA SÉCURITÉ SOCIALE

8 MARS 1919

Le camarade Lénine a commencé son discours à partir de la dernière phrase de la lettre de ses auditrices en leur disant d'observer la parole donnée et de créer une solide armée de l'arrière ¹³⁴. C'est seulement avec l'aide de la femme, de son sens des réalités et de sa conscience que l'on peut renforcer l'édification de la société nouvelle : il a rappelé à ce propos que les révolutions précédentes avaient été freinées par le faible niveau de conscience de la masse des femmes.

*Publié en 1919 dans la brochure :
« Le Commissariat du Peuple à la
Sécurité sociale.*

*Conforme au texte
de la brochure*

*Compte rendu de la section
de protection de la mère
et de l'enfant, du 1^{er} mai 1918
au 1^{er} mai 1919 »*

EBAUCHE DE DÉCISION DU C.C.P. SUR LA SECTION TYPOGRAPHIQUE DU C.S.E.N.

- 1) Commission d'unification et de centralisation, et, en cas de besoin, pour mettre au point un projet de décret.
- 2) Statistiques comparant les imprimeries
 - (1) nationalisées et dépendant de la section typographique
 - (2) nationalisées et dépendant de différentes administrations
 - (3) privées
- 3) Tâche : tripler dans les délais ?
- 4) Un rapport dans un mois ?

- 5) Discipline du travail
- 6) Travail aux pièces
- 7) Rapports des comités d'usine aux directions ¹³⁵.

*Rédigé le 15 mars 1919
Publié pour la première fois en 1933
dans le Recueil Lénine XXIV*

Conforme au manuscrit

NOTES SUR LA COOPÉRATION

Supprimer le paragraphe 1 ?

Supprimer la note relative aux paragraphes 2 et 3.

Dans chaque coopérative, les 2/3 au moins des membres doivent appartenir au prolétariat ou au semi-prolétariat (c'est-à-dire personnes vivant exclusivement ou au moins pour la moitié de la vente de leur force de travail).

Les organismes de la coopération ouvrière envoient des commissaires dans les coopératives qui comptent plus de 10% de membres appartenant aux classes possédantes. Ces commissaires ont le droit de surveillance et de contrôle, ainsi que le droit de *veto*, à la condition de transmettre les décisions auxquelles ils s'opposent aux organes du C.S.E.N. pour règlement définitif.

En quoi peut se manifester la collaboration pratique des unions d'employés du commerce et de l'industrie ?

Ne faut-il pas introduire une série de primes et d'avantages substantiels pour les coopératives qui se sont étendues à toute la population ?

Les municipalités réunissant toute la population autour des boutiques municipales.

*Rédigé au plus tard le 16 mars 1919
Publié pour la première fois en 1959
dans le Recueil Lénine XXXVI*

Conforme au manuscrit

PROJET DE DÉCISION DU C.C. DU P.C.(b)R. SUR L'ENVOI DE GROUPES D'OUVRIERS CHARGÉS DE TRAVAILLER À LA COLLECTE DES VIVRES ET DANS LES TRANSPORTS

Devant le très grave danger que fait peser sur la République l'aggravation de la crise du ravitaillement et des transports, le C.C. du P.C.R. décide de

charger les camarades Kaménev

Zinoviev

et Staline

de former des groupes d'ouvriers influents et des convois avec le concours des Commissariats au Ravitaillement et aux Voies de communication, ainsi que du Comité exécutif central, et de partir pour s'occuper du ravitaillement et des transports ¹³⁶.

Lénine

*Rédigé dans la seconde quinzaine
de mars 1919, au plus tard le 28
Publié pour la première fois en 1933
dans le Recueil Lénine XXIV*

Conforme au manuscrit

PROJET DE DÉCISION DU CONSEIL DE LA DÉFENSE SUR L'APPROVISIONNE- MENT EN BLÉ DES CHEMINOTS

Le Commissariat aux Voies de communication déclare aux ouvriers que, d'après des calculs précis, la distribution de 25 livres est absolument garantie par le transport de 6 millions de pouds par mois. Mais on peut transporter beaucoup plus. Il faut faire le maximum pour accroître le nombre de locomotives réparées. En outre l'élévation de la productivité du travail est récompensée par des *primes* conformément aux normes établies par le Conseil des syndicats de Russie.

*Rédigé le 31 mars 1919
Publié pour la première fois en 1933
dans le Recueil Lénine XXIV*

Conforme au manuscrit

A PROPOS DE LA QUESTION DES RAPPORTS AVEC LA PAYSANNERIE MOYENNE

A propos du *p l a n* de mesures urgentes à l'égard du paysan moyen :

- 1) Réduire immédiatement l'impôt extraordinaire prélevé sur le *paysan moyen*.
- 2) Envoyer des membres du parti (3 par comité de province) travailler spécialement *en faveur du paysan moyen*.
- 3) Créer des commissions du centre (une série) pour envoyer sur place *défendre* le paysan moyen.
- 4) Mettre au point et sanctionner le plan des voyages de Kalinine. Publier les dates, les lieux, la réception des solliciteurs, etc.
- 5) Participation des Commissariats du Peuple à la *Justice*, à l'*Intérieur*, à l'*Agriculture*, etc., aux voyages (conformément aux points 4 et 5).
- 6) Campagne dans la presse.
- 7) « Manifeste » pour la défense du paysan moyen.
- 8) Examen (et suppression) des mesures *coercitives* d'entrée dans les communes.
- 9) Vérification des mesures de *ravitaillement* pour réduire les réquisitions, les prélèvements, etc., imposés *au paysan moyen*.
- 10) Amnistie.
- 11) « Reconnaissance du koulak ».
- 12) Prélèvements de blé et de fourrage.
- 13) Les artisans sont reconnus.

Rédigé fin mars-début avril 1919
Publié pour la première fois en 1933
dans le Recueil Lénine XXIV

Conforme au manuscrit

**PROJET DE RÉSOLUTION SUR LE RAPPORT
À PROPOS DE LA SITUATION
INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE
DE LA RÉPUBLIQUE DES SOVIETS
À LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU PLÉNUM DU SOVIET
DE MOSCOU DES DÉPUTÉS OUVRIERS
ET SOLDATS ROUGES
3 AVRIL 1919 ¹³⁷**

L'assemblée des représentants de la classe ouvrière et de la paysannerie de la R.S.F.S.R. déclare que la République soviétique est entrée dans un mois particulièrement difficile. L'Entente fait ses derniers efforts désespérés pour nous écraser par la force armée. C'est au printemps que la situation du ravitaillement est la plus difficile, les transports sont dans un état de désorganisation effrayant.

C'est pourquoi seule une tension extraordinaire des forces peut nous sauver. La victoire est possible. La révolution en Hongrie a définitivement prouvé l'essor et la victoire prochaine du mouvement soviétique en Europe occidentale. Nous avons de nombreux alliés dans le monde entier, plus que nous n'en connaissons. Mais il faudra tenir pendant quatre ou cinq mois difficiles pour vaincre l'ennemi.

L'assemblée flétrit impitoyablement les socialistes-révolutionnaires de gauche *, les mencheviks et les socialistes-révolutionnaires de droite, qui sont en paroles pour le pouvoir soviétique, ou contre l'intervention militaire de l'Entente, mais *qui en fait aident les gardes blancs* en prônant la grève ou l'arrêt de la guerre civile (bien que nous propositions la paix à tout le monde ¹³⁸ !) ou des concessions au commerce libre, etc.

L'assemblée déclare à tous les mencheviks et socialistes-révolutionnaires qui sont prêts à nous aider dans notre

* La première feuille du manuscrit a été perdue. Jusqu'à « les socialistes-révolutionnaires de gauche », le texte est reproduit d'après une copie dactylographiée. (N.R.)

lutte difficile, que nous défendrons leur entière liberté de citoyens de la République soviétique.

Mais l'assemblée déclare une guerre sans merci aux mencheviks et aux socialistes-révolutionnaires qui, à l'instar des groupes littéraires et politiques *Vsegda Vpériod*¹³⁹ et *Diélo Naroda*¹⁴⁰, entravent *en fait* notre lutte et *aident* en fait les gardes blancs.

L'assemblée appelle tous les ouvriers, toutes les organisations ouvrières, tous les paysans travailleurs à tendre toutes leurs forces pour repousser les ennemis du pouvoir des Soviets, pour le défendre, pour améliorer le ravitaillement et les transports.

1) Attirer les militants du rang, moins expérimentés que les ouvriers et les paysans avancés, à relever les militants d'avant-garde surchargés.

2) Renforcer sans cesse l'envoi de travailleurs d'avant-garde et du rang dans les secteurs du ravitaillement, des transports et pour le travail dans l'armée.

3) Associer davantage encore les ouvriers et les paysans conscients à l'effort du Commissariat du Peuple aux Voies de communication et du Contrôle d'Etat en vue d'améliorer le travail, d'extirper l'esprit bureaucratique, les lenteurs administratives, l'esprit formaliste.

4) Envoyer le plus possible de main-d'œuvre des villes affamées dans l'agriculture, les cultures maraîchères, à la campagne, en Ukraine, sur le Don, etc., pour accroître la production de blé.

Tendre toutes les forces pour aider le paysan moyen à lutter contre les abus dont il souffre souvent, pour l'aider fraternellement, pour limoger les responsables soviétiques qui ne veulent pas appliquer cette politique, la seule juste, ou qui ne la comprennent pas.

5) Combattre toutes les manifestations de lassitude, de pusillanimité, d'irrésolution, rendre courage à tous ceux chez qui ces traits apparaissent, renforcer la fermeté d'âme, la conscience et la discipline fraternelles. La classe ouvrière et la paysannerie russes ont supporté des épreuves incroyablement dures. Les derniers mois sont extraordinairement difficiles. Mais l'assemblée déclare que la fermeté d'âme

des ouvriers n'a pas faibli, que la classe ouvrière reste à son poste, qu'elle vaincra toutes les difficultés, qu'elle défendra à n'importe quel prix la victoire de la République socialiste soviétique en Russie et dans le monde entier.

Rédigé au plus tard le 3 avril 1919
Publié pour la première fois en 1963
dans la 6^e édition des Œuvres
de Lénine, tome 38

Conforme au texte
du manuscrit collationné
avec la copie
dactylographiée

PROPOSITION D'ADOPTION DU PROJET DE DÉCISION DU C.C. DU P.C.(b)R. SUR LES DIRECTIVES DESTINÉES AU C.C. DU P.C.(b) d'UKRAINE

Je propose de réunir les signatures des membres du Bureau politique du Comité central, et de ratifier ces directives au Parti communiste d'Ukraine, et à son Comité central pour l'Ukraine. *Extrêmement urgent* ¹⁴¹.

8.IV.Lénine

Au Bureau d'organisation du C.C. Transmettre d'urgence au *Comité central* d'Ukraine *.

Rédigé le 8 avril 1919
Publié pour la première fois en 1965
dans la 6^e édition des Œuvres
de Lénine, tome 54

Conforme au manuscrit

COMPLÉMENT À LA DÉCISION DU CONSEIL DE LA DÉFENSE SUR LE RENFORCEMENT DU TRAVAIL EN MATIÈRE DE DÉFENSE MILITAIRE ¹⁴²

Suspendre pour trois mois ou réduire considérablement les sections des commissariats centraux et locaux qui ne sont pas absolument indispensables et qui peuvent fournir

* Ajouté en marge du projet, vraisemblablement après son adoption. (N.R.)

des collaborateurs précieux à l'armée et à l'arrière pour la guerre pour le ravitaillement, l'agitation, etc.

Rédigé au plus tard le 21 avril 1919

Conforme au manuscrit

*Publié pour la première fois
en 1933 dans le Recueil Lénine XXIV*

POST-SCRIPTUM À L'APPEL ADRESSÉ AUX INTERNATIONALISTES HONGROIS ¹⁴³

Je me joins entièrement au texte de l'appel et je suis sûr que les prolétaires hongrois sur les fronts comprendront qu'il suffit encore de quelques mois de lutte pour les intérêts du prolétariat international, et la victoire sera à nous. Ce sera une victoire réelle et décisive.

Lénine

*Rédigé le 23 avril 1919
Publié pour la première fois en 1960
dans le livre : A. Klatt, V. Kondratiev
« Frères d'armes », Moscou*

Conforme au texte du tract

PROJET DE DÉCISION DE LA COMMISSION ÉCONOMIQUE DU C.C.P. SUR L'AMÉLIORATION DE LA SITUATION DES OUVRIERS ¹⁴⁴

- 1) Accentuer l'aide en nature aux enfants des ouvriers.
- 2) Désigner certains dépôts pour le recensement et la distribution *rapides*, à des prix *modestes*, à la partie des ouvriers la plus nécessiteuse et *qui ne touche pas le minimum en argent*.
- 3) Même chose pour les loyers.

*Rédigé le 2 mai 1919
Publié pour la première fois en 1933
dans le Recueil Lénine XXIV*

Conforme au manuscrit

SUR LA RÉMUNÉRATION DES SPÉCIALISTES**PROJET DE DÉCISION**

23 mai 1919

*Décisions adoptées
par la Commission du C. C. P.
lors de sa séance du 23. V. 1919 :*

1. Les traitements supérieurs à 3 000 roubles sont fixés par le collège de chaque Commissariat et après avoir été portés à la connaissance des commissaires du peuple au Travail et au Contrôle d'Etat, ils sont soumis à la sanction du Conseil des Commissaires du peuple.

2. Chaque Commissariat du Peuple est tenu de présenter dans un délai d'une semaine la liste de tous les employés qui touchent plus de 3 000 roubles par mois.

3. Chaque Commissariat du Peuple est tenu de présenter dans un délai d'une semaine la liste des plus grands spécialistes et éminents organisateurs auxquels il faut verser plus de 3 000 roubles par mois.

Le collège de chaque Commissariat doit déclarer au sujet de chaque personne concernée 1) qu'il se porte garant de sa qualité d'éminent spécialiste dans tel ou tel domaine ; 2) quel travail d'organisation exceptionnel elle remplit ou peut remplir.

4. Le 15 juin, ne toucheront une norme de 3 000 roubles et davantage que ceux dont le traitement aura été ratifié par le Conseil des Commissaires du Peuple.

5. Le délai de ratification des traitements par le Conseil des Commissaires du Peuple ne doit pas être supérieur à une semaine à compter du moment où la demande de ratification a été déposée.

6. Rapporteurs Lénine et Krassine.

7. Avanessov s'engage à présenter demain 24 mai au C.C.P. les thèses ou les principes concernant les rémunérations supérieures à 3 000 roubles, mais non aux principaux spécialistes.

Je demande que ce texte soit recopié à la machine en 6 ou 7 exemplaires.

PROJET DE DÉCISION DU CONSEIL DE LA DÉFENSE SUR LA MOBILISATION DES EMPLOYÉS SOVIÉTIQUES ¹⁴⁵

Paragraphe 1. Mobiliser pour quatre mois (du 15.VI. au 15. X.) tous les employés de sexe masculin des institutions soviétiques *âgés de 18 à 45 ans* [mieux vaut davantage, car nous en libérerons une partie], les remplacer par des femmes, ou réduire provisoirement le travail.

Note relative au paragraphe 1. Ne sont exemptés que les malades et ceux qui sont absolument indispensables, pas plus de 10 %, sur autorisation d'une commission spéciale.

Paragraphe 2. Mettre les mobilisés à la disposition de l'administration militaire. Se présenter le ...

Paragraphe 3. Les mobilisés sont responsables solidairement les uns des autres et leurs familles sont considérées comme otages en cas de passage à l'ennemi, de désertion ou de non-exécution des instructions données, etc.

Paragraphe 4. Les mobilisés sont formés en groupes de quelques hommes, de différentes spécialités si possible, afin que chaque groupe puisse se charger, au front ou à l'arrière, de tâches de formation, de transfert, d'entretien des troupes, etc.

Paragraphe 5. Chaque mobilisé est tenu de se constituer une petite bibliothèque de brochures et de tracts d'agitation et de propagande les plus indispensables, qui lui seront délivrés dans les dépôts de livres du Comité exécutif central, etc., et il est tenu de les faire connaître aux soldats et à la population ; il devra rendre compte chaque semaine de la manière dont il s'acquitte de cette obligation.

Paragraphe 6. Dès sa mobilisation, au bout de ... jours au plus tard, chaque mobilisé est tenu de fournir des informations précises sur son niveau d'instruction, son travail ou ses occupations précédentes, ses divers lieux de résidence, ses connaissances en langues étrangères, etc., selon un programme spécialement établi.

*Rédigé au plus tard le 31 mai 1919
Publié pour la première fois en 1933
dans le Recueil Lénine XXIV*

Conforme au manuscrit

DÉCRET DU CONSEIL DE LA DÉFENSE OUVRIÈRE ET PAYSANNE SUR L'APPEL SOUS LES DRAPEAUX DES OUVRIERS ET EMPLOYÉS DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DES TRANSPORTS

A titre de complément de mobilisation, les ouvriers et employés du commerce, de l'industrie et des transports sont appelés sous les drapeaux. Les modalités et le délai d'appel, le nombre d'appelés, seront définis par accord entre le Conseil militaire révolutionnaire de la République, le Présidium du C.S.E.N. et le Conseil central des syndicats de Russie *.

*Rédigé le 31 mai 1919
Publié le 15 juin 1919
dans le journal « Izvestia
du C.E.C.R. » n° 128*

Conforme au manuscrit

INSTRUCTION AU SECRÉTARIAT DU SOVNARKOM

19.VII.1919.

Le retard mis à sanctionner l'instruction sur l'envoi de colis de vivres venus de l'armée ¹⁴⁶ est une manifestation scandaleuse et inadmissible de lenteur bureaucratique.

Il faut localiser les coupables et tirer au clair exactement cette affaire — primo, pour définir les responsabilités, secundo, et c'est l'essentiel, pour mettre au point des mesures *pratiques*, rendant impossible la reproduction de faits semblables.

C'est pourquoi je propose aux organismes cités ci-dessous, qui étaient tenus veiller à la mise en œuvre d'urgence de la loi sur les envois de vivres, c'est-à-dire à son application, de se livrer à une enquête immédiate, avec la plus grande sévérité et la plus grande minutie, en réunissant *tous* les

* Après avoir signé le décret, Lénine ajouta dans la partie supérieure du texte dactylographié : « A ne pas publier ». (N.R.)

documents et en interrogeant toutes les personnes impliquées dans l'affaire, pour tirer au clair les causes de cet acte de bureaucratie, et de *présenter* leur rapport au C.C.P. mardi, accompagné de propositions de mesures *pratiques* pour supprimer les lenteurs bureaucratiques.

Les organismes sont les suivants:

Secrétariat du C.C.P. et Conseil de la Défense.
Comité central de l'armée du ravitaillement
Commissariat du Peuple au Ravitaillement
Commissariat du Peuple à la Guerre
Commissariat du Peuple aux Postes et Télégraphes
Le Président du Conseil des Commissaires du Peuple
V. Oulianov (Lénine)

*Publié pour la première fois en 1942
dans le Recueil Lénine XXXIV*

Conforme au manuscrit

DIRECTIVES AU COMMISSARIAT DU PEUPLE À L'AGRICULTURE SUR LA MODIFICATION DE L'INSTRUCTION

Modifier l'instruction du Commissariat du Peuple à l'Agriculture * et, par l'intermédiaire de tous les organes du pouvoir soviétique, faire appliquer réellement le contrôle dans l'esprit des principes suivants :

1) Interdiction absolue aux propriétaires fonciers ou aux régisseurs de se placer dans les sovkhozes du district où ils se trouvaient sous l'ancien régime, ou de l'un des districts voisins.

2) Etablir des listes d'administrateurs et d'employés des sovkhozes en veillant sévèrement, de même que pour les spécialistes militaires, à ce que ce ne soient pas des contre-révolutionnaires.

3) Renforcer le nombre des représentants des sections agricoles des districts et des provinces dans les sovkhozes, et leur contrôle par ces sections.

* Après « Commissariat du Peuple à l'Agriculture », on trouve dans le manuscrit une addition de la main de L. Fotiéva, secrétaire du Conseil des Commissaires du Peuple : « sur l'organisation et l'activité des directions des sovkhozes dans les provinces et les districts ». (N.R.)

4) Exiger du conseil syndical qu'il accorde davantage d'attention et d'efforts aux comités ouvriers et à leur travail.

5) Interdire dans les sovkhozes le travail pratiqué sur la base du partage de la récolte, etc.

6) Traduire en justice immédiatement toute direction de sovkhoze qui ne pourra faire la preuve de fait qu'elle a appliqué l'article 59 du Règlement sur l'organisation socialiste de l'agriculture, c'est-à-dire *aidé* la paysannerie locale.

7) Mettre au point des formes de comptes rendus des sovkhozes et des comités ouvriers devant la population locale, et d'information de cette population.

8) Exiger du Commissariat du Peuple à l'Agriculture qu'il présente au Conseil des Commissaires du Peuple un rapport pratique tous les mois, même chose pour le comité ouvrier, ainsi que pour un ou deux départements agricoles des principales provinces, sur l'application des présentes règles.

9) Charger la Direction centrale de la statistique d'introduire dans la description monographique des sovkhozes qui leur est confiée les questions nécessaires pour vérifier la réalisation des points indiqués.

10) Réviser l'attribution de terres aux sovkhozes, en particulier lorsqu'ils se trouvent en avoir une trop grande quantité, ou lorsque des organisations non prolétariennes les ont accaparées.

11) La proposition de candidats à l'admission dans les sovkhozes des sections agricoles de province et de district doit devenir une règle générale.

12) Soumettre l'instruction et les mesures au C.C.P., après passage devant la commission * Sérédà, Saponov, Vladimirski, Tsiourupa, Milioutine et Goloubev **.

Rédigé avant le 5 août 1919
Publié pour la première fois en 1933
dans le Recueil Lénine XXIV

Conforme au manuscrit

* Dans le manuscrit, on trouve ensuite les mots « composée de », écrits de la main de L. Fotiéva. (N.R.)

** Dans le manuscrit, on trouve ensuite les mots : « Donner un délai d'une semaine à la commission. Charger Sérédà de sa convocation et du rapport », écrits de la main de L. Fotiéva. (N.R.)

PROJETS DE DÉCISIONS DU BUREAU POLITIQUE DU C.C. SUR LES MESURES À PRENDRE DANS LA LUTTE CONTRE MAMONTOV

1

Projet de résolution du Bureau politique du C.C.

Reconnaissant le grave danger que représentent les opérations de Mamontov ¹⁴⁷ et considérant qu'il faut agir *sans retard* pour anéantir *au plus vite* son détachement, le Bureau politique du C.C. décide :

1) D'attirer une fois de plus l'attention des Commissaires du Peuple aux Postes et Télégraphes et aux Voies de communication, sur la nécessité de tendre tous les efforts pour *améliorer les liaisons postales et télégraphiques dans la zone des opérations de Mamontov*, et pour *accélérer le transfert des troupes* dans cette zone.

2) Charger le camarade Trotski

(a) d'établir un projet d'appel télégraphique aux organisations du parti de cette zone *les invitant à nouveau* à faire preuve de plus d'énergie ;

(b) de prendre part avec le camarade Lachévitch (tout en laissant le commandement à Lachévitch personnellement) à toutes les opérations de liquidation de Mamontov, jusqu'à son élimination totale, afin que l'autorité du Comité central et du Conseil militaire révolutionnaire de la République puisse s'exercer plus vite et plus résolument sur toutes ces opérations ¹⁴⁸.

(c) rassembler contre Mamontov des volontaires des provinces de Tver, Kostroma, Iaroslavl, Ivanovo-Voznessensk.

2

Il faut établir immédiatement un *projet* de directive du Bureau politique du C.C.

Reconnaître comme politiquement nécessaire :

1) d'accélérer par tous les moyens le transfert de la division bachkire de Bélébeï à Petrograd, et organiser ce transfert avec la plus grande diligence ;

2) dans la mesure où Toula et le Nord disposent de suffisamment de moyens de défense contre Mamontov, envoyer une certaine partie, la plus importante, de la 21^e division sur le Front sud, avec pour but à la fois de tourner Mamontov par le sud et de participer aux combats du Front sud.

3

Je propose de compléter encore la décision du Bureau politique (mesures contre Mamontov) :

1) Nommer des *chefs de chaque secteur* (de 10 à 30 verstes, etc.) encerclé, et parmi eux, 1 ou 2 communistes ;

2) fusiller sur place ceux qui refuseront de sortir des wagons ;

3) introduire encore une série de mesures draconiennes pour relever la discipline ;

Donner le droit d'*introduire* ces mesures sur décision de *Lachévitch + Trotski*.

((Faire tourner avant Moscou.))

+3) *Accélérer* l'envoi de *chaque convoi* de la 21^e division pour qu'il participe immédiatement aux opérations contre Mamontov en lui adjoignant (*si nécessaire*) des communistes.

Rédigé fin août 1919
Publié pour la première fois en 1942
dans le Recueil Lénine XXXIV

Conforme au manuscrit

SUR LE REMPLACEMENT DE LA DIRECTION COLLÉGIALE PAR LA DIRECTION INDIVIDUELLE À LA DIRECTION CENTRALE DE L'INDUSTRIE TEXTILE

PROJET DE DÉCISION DU CONSEIL
DES COMMISSAIRES DU PEUPLE ¹⁴⁹

1) Charger le C.S.E.N. de réduire progressivement le nombre des membres des collèges et en particulier de faire le point sur l'expérience de la direction individuelle assumée soit par des communistes, soit par des spécialistes assistés de commissaires communistes.

2) Parallèlement à la collégialité de discussion et de décision, assurer sans défaillance l'application du principe de la responsabilité individuelle pour l'exécution de certaines catégories de travaux et d'opérations singulières.

3) Fixer un délai de deux mois pour le rapport du C.S.E.N. et des autres commissariats possédant des entreprises sur l'exécution *réelle* de ces tâches (notamment sur le nombre d'ouvriers s'initiant à la gestion pratique et sur leur ancienneté en la matière).

*Rédigé le 4 septembre 1919
Publié pour la première fois en 1946
dans le Recueil Lénine XXXV*

Conforme au manuscrit

NOTE À G. TCHITCHÉRINE ET DÉCISION DU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(b)R. SUR LES RAPPORTS AVEC LES PAYS DE L'ENTENTE

Camarade Tchitchérine,

Je vous envoie la décision du Bureau politique ¹⁵⁰.

Bien à vous, *Lénine*

(1) Evidemment.

(2) *N e p a s* parler au nom du gouvernement.

(3) Accélérer le départ de Litvinov,

- (4) S'en tenir à la lettre de Gorki, *mais ne pas* lui permettre d'utiliser l'argument sur la transformation de la guerre en extermination.

Les membres du Bureau politique : *Lénine **

*Rédigé en septembre 1919,
au plus tôt le 26
Publié pour la première fois
en 1965 dans la 5^e édition des Œuvres
de Lénine, tome 54*

Conforme au manuscrit

PROJET DE DÉCISION DU C.C.P. SUR LE CONFLIT ENTRE LE C.S.E.N. ET LE COMMISSARIAT DU CONTRÔLE D'ÉTAT ¹⁵¹

Le C.C.P. reconnaît :

1) que le contrôle d'Etat devait proposer au C.S.E.N. de fermer ses sections juridiques, et non apposer son interdiction ;

2) que le présidium du C.S.E.N. doit immédiatement prendre des mesures plus énergiques pour fermer les sections juridiques, la plupart du temps parasites, et pour empêcher que les membres de ces sections se camouflent dans les autres sections. Rendre compte de l'exécution au Petit C.C.P. ¹⁵² dans une semaine au plus tard ;

3) charger le Commissariat du Peuple à la Justice de traduire en justice les membres des sections juridiques du Commissariat au Ravitaillement et du C.S.E.N. pour leurs bureaucrates. Rendre compte dans une semaine au Petit Conseil.

*Rédigé le 30 septembre 1919
Publié pour la première fois en 1965
dans la 5^e édition des Œuvres
de Lénine, tome 54*

Conforme au manuscrit

* La décision porte également la signature de L. Kaménev et L. Trotski, et aussi avec la mention « d'accord sous condition », celle de N.Krestinski. (N.R.)

RECOMMANDATIONS SUR LA COOPÉRATION¹⁵³

Recommandations

1) que Soltz se consacre entièrement à l'activité non commerciale (rédaction, instructions, etc.) dans la coopération,

2) que si l'on ne peut publier à part, on publie, c'est-à-dire on imprime, dans les *Izvestia*, la *Pravda* et *Bednota*¹⁵⁴,

3) que l'on réunisse rapidement, ne serait-ce que dans de petites régions, les données *réelles* sur la mesure dans laquelle le décret¹⁵⁵ a été appliqué, tant en général (sur tous ses points) qu'en particulier en ce qui concerne les modes de stockage et de répartition (organismes, formes, conditions, exceptions à la règle, etc.), la transformation ou le début de transformation de la coopération bourgeoise en coopération communiste, etc.

Rédigé le 9 octobre 1919
Publié pour la première fois en 1959
dans le recueil Lénine XXXVI

Conforme au manuscrit

ENTRETIEN AVEC L'AMBASSADEUR
EXTRAORDINAIRE D'AFGHANISTAN
MOHAMMAD WALI-KHAN
LE 14 OCTOBRE 1919¹⁵⁶

COMPTE RENDU DE PRESSE

Le camarade Lénine a accueilli l'ambassadeur dans son cabinet de travail par les mots : « Je suis très heureux de voir dans la capitale rouge du gouvernement ouvrier et paysan un représentant du peuple afghan ami, qui souffre et lutte contre le joug impérialiste. » L'ambassadeur a répondu : « Je vous tends une main amicale et j'espère que vous aiderez tout l'Orient à se libérer du joug de l'impérialisme européen. » Au cours de l'entretien qui a suivi, le camarade Lénine a déclaré que le pouvoir soviétique, pouvoir des travailleurs et des opprimés, visait précisément à

ce dont avait parlé l'ambassadeur extraordinaire d'Afghanistan, mais qu'il fallait que l'Orient musulman le comprenne et aide la Russie soviétique dans la grande guerre de libération. L'ambassadeur a répondu qu'il pouvait affirmer que l'Orient musulman l'avait compris et que l'heure était proche où le monde entier verrait que l'impérialisme européen n'avait plus sa place en Orient.

Ensuite l'ambassadeur s'est levé, et, déclarant : « J'ai l'honneur de remettre au chef du gouvernement prolétarien russe libre une lettre de mon souverain, et j'espère que ce que dit le gouvernement afghan attirera l'attention du pouvoir soviétique », il a remis au camarade Lénine une lettre de l'émir. Le camarade Lénine a répondu qu'il acceptait cette lettre avec un très grand plaisir et qu'il promettait de répondre bientôt à toutes les questions intéressant l'Afghanistan ¹⁵⁷.

*La « Pravda » n° 232
et les « Izvestia du C.E.C.R. »,
n° 232, 17 octobre 1919*

*Conforme au texte
de la « Pravda »*

DISCOURS AUX OUVRIERS COMMUNISTES D'IVANOVO-VOZNESSENSK PARTANT AU FRONT

24 OCTOBRE 1919 ¹⁵⁸

ECHO DE PRESSE

Dans son discours, le camarade Lénine a fait le tableau de la situation générale sur les fronts et a indiqué que la tâche de chaque ouvrier conscient doit être d'apporter tout son concours à un bon approvisionnement de nos fronts en matériel de guerre, en vivres, en équipements, etc.

Il a exprimé sa certitude que les ouvriers communistes d'Ivanovo-Voznessensk sauraient exercer une influence favorable sur les paysans de la région du front et qu'ils apporteraient une grande contribution au travail politique parmi les Cosaques.

*La « Pravda » n° 239
25 octobre 1919*

*Conforme au texte
du journal*

DISCOURS AUX ÉLÈVES DES COURS EXTRA-SCOLAIRES PARTANT AU FRONT 28 OCTOBRE 1919

La conférence s'ouvre sur un discours de Lénine. Saluant les élèves des cours qui ont décidé de partir pour le front renforcer l'Armée rouge, Lénine brosse un vif tableau de la situation actuelle sur tous les fronts et sur les arrières de l'ennemi.

La bourgeoisie russe et occidentale a chanté victoire trop tôt. Les troupes rouges poursuivent Koltchak. Les partisans de Dénikine s'éloignent d'Orel. Les troupes blanches se décomposent. Des soulèvements ne cessent d'éclater sur les arrières de Dénikine. Les Cosaques aisés eux-mêmes marchent maintenant contre lui.

Les forces de Ioudénitch sont peu nombreuses et composées en majeure partie d'Anglais. L'Angleterre lui a donné une flotte importante. Par son offensive, il voulait sauver Dénikine, faire diversion, mais il n'y est pas parvenu : les ouvriers de Petrograd ont été héroïques. L'Europe suit avec la plus grande attention l'évolution de la lutte. Les ouvriers de France et d'Angleterre ont déjà protesté contre l'offensive menée contre la Russie. Dans ces pays le bolchevisme se renforce considérablement. Les élections françaises sont très significatives à cet égard ¹⁵⁹ ... L'essentiel de notre attention se tourne maintenant vers le Front Sud où se déroulent des combats d'un acharnement sans précédent et où se décide le sort de la révolution, non seulement russe, mais occidentale...

Les corps d'officiers de Dénikine sont remarquablement armés. Compte tenu des soulèvements sur leurs arrières, ils se battent désespérément. Mais la conscience des ouvriers et des paysans devient plus claire, on assiste à un puissant essor. Notre faiblesse, c'est que nous manquons de militants compétents parmi les ouvriers et les paysans. C'est pourquoi il y a tant d'anciens fonctionnaires, de saboteurs, etc., dans nos institutions. Il faut révéler tous les meilleurs éléments du peuple, leur donner des connaissances...

Il importe que les militants conscients, qui peuvent

parler aux paysans, élèvent le moral de l'armée. Aussi tous ceux qui partent pour le front doivent donner l'exemple du courage et du dévouement. Alors la victoire sera à nous. Nous épurerons les transports et amènerons du blé...

*Publié pour la première fois en 1960
dans la revue « Kommounist » n° 6*

*Conforme à l'exemplaire
manuscrit du procès-verbal*

PROPOSITIONS SUR LA QUESTION D'UN ORGANISME FORESTIER UNIQUE¹⁶⁰

- (1) Contrôle mutuel des administrations *
- (2) accélérer la désignation et l'affectation des coupes
- (3) utiliser les spécialistes forestiers
- (4) autres mesures pour accélérer et accroître l'approvisionnement en combustible
- (5) ne faut-il pas les fusionner ? **

*Rédigé le 11 octobre 1919
Publié pour la première fois en 1959
dans le Recueil Lénine XXXVI*

Conforme au manuscrit

PROJET DE DÉCISION DU C.C.P. SUR LE STOCKAGE DE POMMES DE TERRE¹⁶¹

Se fonder sur le projet du Commissariat du Peuple au Ravitaillement et le paragraphe 4 du projet du Conseil supérieur de l'économie nationale¹⁶².

Créer une commission qui élaborera en détail l'ensemble du projet, afin d'établir avec la plus grande précision les régions (dans les paragraphes du Commissariat du Peuple au Ravitaillement) et les mesures concrètes pour renforcer l'armée du ravitaillement en certains endroits, pour y

* Il s'agit des administrations gérant l'exploitation forestière.
(N.R.)

** En vue de la création d'un organisme forestier unique. (N.R.)

faire participer les ouvriers, déterminer le volume des fournitures d'amidon et d'alcool nécessaire et possible, etc.

La commission formule exactement la responsabilité du Commissariat au Ravitaillement dans l'exécution de toutes les mesures d'urgence et dans leur application révolutionnaire, afin qu'il soit tenu compte de cette responsabilité dans la politique ultérieure du Conseil des Commissaires du Peuple.

La commission se compose de Scheinman (+2 c. rav. *)

Rykov
Schmidt
Kaménev
Avanessov (ou de la
Tchéka)
Markov

Donner 2 jours à la commission et convoquer le C.C.P. pour vendredi ¹⁶³.

*Rédigé le 18 novembre 1919
Publié pour la première fois en 1933
dans le Recueil Lénine XXIV*

Conforme au manuscrit

NOTES PRISES À LA CONFÉRENCE DES DÉLÉGUÉS AU II^e CONGRÈS DE RUSSIE DES ORGANISATIONS COMMUNISTES DES PEUPLES D'ORIENT ¹⁶⁴

Conférence du 21.XI.1919

A) Tâches essentielles : importance de principe des organisations et partis communistes d'Orient.

* Il s'agit de deux représentants du Commissariat au Ravitaillement. (N.R.)

Unir le principe de territorialité et d'exterritorialité

+ Exterritorialité ?

+ Etroite alliance avec les masses laborieuses russes.

- B) Questions d'organisation du parti.
- C) Questions d'administration et d'Etat.
- D) *Questions concrètes de chaque nation* en fonction de son niveau de développement, de ses particularités, etc.
- E) Moyens et mesures pour les rapports avec *les couches pauvres, les travailleurs, les exploités de chaque nation*, contre la bureaucratie, les féodaux, la bourgeoisie de cette nation.

Publié pour la première fois en 1933
dans le Recueil Lénine XXIV

Conforme au manuscrit

PROJET DE DÉCISION DU PLÉNUM DU COMITÉ CENTRAL DU P.C.(b)R.

Résolution du C.C. (29.XI.1919)

Très urgent

Charger *Tchitchérine* d'établir les thèses détaillées d'un bref rapport au congrès des Soviets sur la paix et le texte d'une déclaration du congrès des Soviets¹⁶⁵. Ce texte doit proposer directement la paix et des pourparlers de paix sans faire mention des conditions (proposer un texte qui confirme toutes les propositions de paix antérieures, mais qui ne nous lie pas).

Publié pour la première fois en 1959
dans le Recueil Lénine XXXVI

Conforme au manuscrit

COMPLÉMENT AU PROJET DE DÉCISION DU PLÉNUM DU C.C. DU P.C.(b)R. SUR LA COMPOSITION DU C.E.C.R. (COMITÉ EXÉCUTIF CENTRAL DE RUSSIE) ¹⁶⁶

- 1) Ne pas y introduire tous les commissaires du peuple (y compris le Président du Conseil des Commissaires du Peuple) et leurs adjoints.
- 2) Parmi les autres, diminuer le nombre d'« intellectuels » et d'employés soviétiques du centre.
- 3) Accroître considérablement le nombre d'ouvriers et de paysans travailleurs réellement liés de façon étroite à la masse des ouvriers et des paysans sans-parti.
- 6) Mettre en accord exactement avec la résolution du congrès du parti ¹⁶⁷.

*Rédigé le 29 novembre 1919
Publié pour la première fois en 1959
dans le Recueil Lénine XXXVI*

Conforme au manuscrit

SUR L'AMÉLIORATION DE LA DIRECTION DES CHEMINS DE FER

**PROJET DE DÉCISION DU CONSEIL
DES COMMISSAIRES DU PEUPLE ¹⁶⁸**

Le C.C.P. charge le Commissariat du Peuple aux Voies de communication de mettre au point dans un délai d'une semaine un décret (ou instruction) détaillé concernant la participation des ouvriers et de leurs organisations (notamment des syndicats) à la direction des chemins de fer, à la formation des ouvriers en vue de la gestion, etc.

*Rédigé le 2 décembre 1919
Publié pour la première fois en 1933
dans le Recueil Lénine XXIV*

Conforme au manuscrit

**REMARQUES SUR LE PROJET
DE RÈGLEMENT CONCERNANT
LE BUREAU DE LA FRACTION DU P.C.(b)R.
PRÈS LE CONSEIL CENTRAL
DES SYNDICATS DE RUSSIE ¹⁶⁹**

- 1) Le camarade Tomski et tout le bureau de la fraction du C.C.S.R. (Conseil central des syndicats de Russie) (la composition de ce bureau est obligatoirement ratifiée par le C.C. du P.C.R.) sont obligatoirement invités aux séances du Bureau à l'organisation du C.C. du P.C.R. sur toutes les questions concernant le mouvement syndical.
- 2) Le bureau de la fraction du C.C.S.R. mettra au point un statut détaillé de ses rapports avec le Bureau à l'organisation du C.C. Ce statut sera ratifié par le Bureau à l'organisation.
- 3) Le « Règlement sur la fraction du P.C.R. au C.C.S.R. » est modifié comme suit :
dans le paragraphe 1 le mot « dirigeant » est supprimé ¹⁷⁰, dans les paragraphes 3 ¹⁷¹ et ? ajouter le terme « Comité central » (des unions). Revoir l'ensemble du point de vue de la rédaction des divers paragraphes *.
Faire cette révision dans l'ordre indiqué ci-dessus, en prenant le projet pour base et en n'introduisant que des modifications d'ordre rédactionnel.

*Rédigé au plus tôt le 4 décembre 1919
Publié pour la première fois en 1963
dans la 5^e édition des Œuvres
de Lénine, tome 39*

Conforme au manuscrit

* Dans le manuscrit, le texte a été biffé par Lénine à partir du mot « modifié ». (N.R.)

SUR LE FONCTIONNEMENT DE L'APPAREIL DES ORGANISMES DU RAVITAILLEMENT

PROJET DE RÉOLUTION

Désigner une commission pour discuter la question.

Poser comme tâche essentielle et urgente 1) le renouvellement et la réorganisation de l'appareil des organismes du ravitaillement, 2) l'introduction de l'esprit d'initiative dans le travail de ces organismes.

Fixer comme moyens pratiques pour réaliser ces tâches : la participation la plus large de la coopération ouvrière ;

même chose pour la coopération bourgeoise, bien que sur une moindre échelle ;

transformation plus rapide de l'Inspection ouvrière du ravitaillement en organisation destinée à faire participer les ouvriers à tous les secteurs du travail de ravitaillement ;

introduire un système de primes pour certains groupes d'ouvriers, d'employés et de personnes particulièrement recommandées de toutes les couches de la population, en autorisant et en encourageant leur participation au travail.

Ne pas limiter la commission à ces tâches, mais les entendre comme une définition approximative de l'orientation générale de ses travaux.

A la commission

choisir des personnes n'ayant pas de rapport avec le ravitaillement.

Je propose

Kaménev

V. Bontch-Brouévitch

Schmidt

Ne pas manquer de faire participer sans l'inclure dans la commission	<i>Orlov, auteur du livre Le travail du pouvoir soviétique dans le domaine du ravitaillement</i>
--	---

Iakovléva
Sosnovski.

Rédigé le 6 décembre 1919
Publié pour la première fois en 1933
dans le *Recueil Lénine XXIV*

Conforme au manuscrit

EBAUCHE D'UN PROJET DE DÉCISION DU C.C.P. SUR LE RAVITAILLEMENT DE MOSCOU ¹⁷²

(« Constatation »)

- | | |
|--|--|
| <p>Ration du travailleur ?</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-top: 10px;"> <p>Inform^{er} exactement
des lieux de stockage
et de l'état des trans-
ports</p> </div> | <div style="display: flex; align-items: flex-start;"> <div style="margin-right: 10px;"> <div style="border-top: 1px solid black; width: 20px; margin-bottom: 5px;"></div> <div style="border-top: 1px solid black; width: 20px;"></div> </div> <div> <p>1) Signer formellement l'ac-
cord¹⁷³</p> <p>2) Réintroduire les communica-
tions quotidiennes ¹⁷⁴</p> <p>3) Mobiliser les ouvriers pour
le transport</p> <div style="margin-left: 20px; margin-top: 20px;"> <p>{ charger le Conseil syndical
de Moscou + le Commis-
sariat aux Voies de com-
munication</p> </div> <p>4) De discuter d'urgence des me-
sures à prendre pour le trans-
port des pommes de terre et
de veiller à ce transport</p> <p>5) De sanctionner une distribu-
tion urgente (de viande ?).</p> </div> </div> |
|--|--|

*Rédigé le 6 décembre 1919
Publié pour la première fois en 1933
dans le Recueil Lénine XXIV .*

Conforme au manuscrit

PROJET DE DÉCISION DU C.C.P. SUR L'ACHEMINEMENT À MOSCOU DE CONVOIS CHARGÉS DE BLE ¹⁷

- 1) Considérer le Commissariat au Ravitaillement comme coupable d'une extraordinaire incurie dans l'exécution d'une mission extrêmement importante.

2) Obliger à déposer une plainte formelle auprès du président du C.C.P. contre le Commissariat du Peuple aux Postes et Télégraphes *une heure* après avoir constaté l'impossibilité définitive de recevoir une communication par fil direct et d'y répondre ¹⁷⁶.

3) Prescrire une enquête sur les commissaires de province au ravitaillement pour non-exécution ou incurie dans l'exécution d'un ordre émanant du Commissariat du Peuple au Ravitaillement ¹⁷⁷.

4) Nommer au Commissariat au Ravitaillement un des fonctionnaires pour diriger avec précision les lignes de communication.

5) Convoquer le C.C.P. pour samedi * afin de vérifier l'exécution et d'examiner la décision sur les tâches.

6) Exiger du Commissariat du Peuple aux Postes et Télégraphes des explications écrites sur les raisons pour lesquelles les télégrammes du Commissariat du Peuple au Ravitaillement ne sont pas parvenus à temps, avec indication des mesures ou des amendements aux lois qui sont nécessaires pour que les ordres du Commissariat au Ravitaillement soient transmis d'urgence.

*Rédigé le 23 décembre 1919
Publié pour la première fois en 1933
dans le Recueil Lénine XXIV*

Conforme au manuscrit

LETTRE À P. POPOV

(SUR LA CONSOMMATION DE LA POPULATION DE LA R.S.F.S.R.
AVANT ET APRÈS LA RÉVOLUTION D'OCTOBRE) ¹⁷⁸

1

Camarade Popov, veuillez avoir l'amabilité, si cela ne vous dérange pas, de me retourner le tableau ci-joint avec votre avis :

du point de vue de la statistique et de ses données actuelles pour la Russie

(aa) peut-on établir un tableau de ce genre ou non

* Il s'agit du 27 décembre 1919. (N.R.)

(ne serait-ce qu'en raison de l'insuffisance d'informations) ?

(bb) si oui, quelles seraient les principales modifications à apporter ?

(cc) l'un de vos spécialistes ne pourrait-il pas se charger d'établir ce tableau (même avec des écarts « de — à » plus larges) ?

Bien à vous, *Lénine*

2

Supposons (pour avoir un compte rond, pour faciliter les calculs, et pour se souvenir plus aisément) que la population de la R.S.F.S.R. = 50 millions

Comment ils mangent ? (maintenant)	pourcentage de la population	Comment ils mangeaient avant la guerre (avant 1914-1917) ? <u>en moyenne, disons,</u> <u>10 ou 15 ans avant</u> <u>la guerre</u>
a) 10 millions d'ouvriers = 50-60% de la norme	20%	70-80% de la norme
b) 20 millions de paysans pauvres = 70-80% de la norme	40%	50-60% de la norme
c) 15 millions de paysans moyens = 90-100% de la norme	30%	60-70% de la norme <u>[ou 90% ?]</u>
d) 4 millions de paysans riches = 120-150% de la norme	8%	100% de la norme <u>[ou 110-120% ?]</u>
e) 1 million d'anciens pro- priétaires fonciers, ca- pitalistes, hauts fonc- tionnaires, etc. = 60-70% de la norme	2%	150-200% de la norme
	<u>100%</u>	

{ Considérer comme norme la quantité de pain, viande, }
 { lait, œufs, etc. que la science estime nécessaire à l'homme }
 c'est-à-dire la norme non en quantité de calories,
 mais en quantité et qualité de nourriture.

Par ouvriers entendre les ouvriers d'industrie ; la
 population non ouvrière des villes est assimilée aux groupes
 c et d

Types sociaux :

- a) population prolétarienne et semi-prolétarienne des villes
- b) idem pour la campagne
- c) paysannerie moyenne et population petite-bourgeoise
qui en est la plus proche
- d) paysannerie riche et bourgeoisie moyenne des villes
- e) classes supérieures.

Rédigé dans la seconde quinzaine
de décembre 1919

Conforme au manuscrit

Publié pour la première fois en 1933
dans le Recueil Lénine XXIV

PROJET DE DÉCISION DU C.C.P. SUR LA FOURNITURE AUX OUVRIERS DE VÊTEMENTS ET CHAUSSURES ¹⁷⁹

Charger le Petit Conseil de revoir sa décision immé-
diatement, pour samedi* au plus tard, en conservant tous
les passages généraux et de principe mais en modifiant les
chiffres de ce qui sera délivré aux ouvriers en fonction des
nouveaux objectifs d'accroissement de l'armée. Obliger le
camarade Rykov à donner un mandat précis à son délégué,
et n'admettre que celui-ci ¹⁸⁰.

Rédigé le 30 décembre 1919
Publié pour la première fois en 1966
dans la 5^e édition des Œuvres
de Lénine, tome 54

Conforme au manuscrit

* Il s'agit du 3 janvier 1920. (N.R.)

PROJET DE DÉCISION DU C.C.P. SUR L'INSTRUCTION CONCERNANT LE STOCKAGE DES MATIÈRES PREMIÈRES ¹⁸¹

Charger le présidium du C.S.E.N. de remanier l'instruction pour samedi * de manière que la résolution du VII^e Congrès des Soviets y soit entièrement reflétée, notamment :

- 1) sur la question du droit de récusation ¹⁸² ;
- 2) appliquer plus strictement et plus complètement le principe des prélèvements ;
- 3) déterminer en détail les droits et les conditions dans lesquelles peut se manifester l'initiative locale, et les moyens d'encourager ses succès ;
- 4) mettre au point des méthodes de lutte contre les lenteurs bureaucratiques.

Présenter dans un délai d'une semaine tout le projet d'instruction dont parle la résolution du VII^e Congrès des Soviets ¹⁸³.

*Rédigé le 30 décembre 1919
Publié pour la première fois en 1933
dans le Recueil Lénine XXIV*

Conforme au manuscrit

SUR LA SECTION DES TRANSPORTS DE LA COMMISSION EXTRAORDINAIRE DE RUSSIE

PROJET DE DÉCISION DU CONSEIL DE LA DÉFENSE. ¹⁸⁴

16.I.1920.

La Commission extraordinaire de Russie (Tchéka) est tenue de publier dans un délai de trois semaines une instruction détaillée établissant non seulement le mode d'action de la Section des transports de la Tchéka, mais aussi de sévères sanctions contre les agents de celle-ci qui auront manqué de vigilance ou n'auront pas signalé des actes de sabotage ou de spéculation.

* Il s'agit du 3 janvier 1920. (N.R.)

Les agents de la Section des transports doivent en particulier être en contact avec les cellules communistes et syndicales de la partie réellement prolétarienne des chemins de fer qui ne profitent pas de leur activité professionnelle pour se livrer systématiquement à la spéculation.

*Publié pour la première fois en 1933
dans le Recueil Lénine XXIV*

Conforme au manuscrit

PROJET DE DÉCISION DU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(b)R.

Demander au Commissariat du Peuple aux Affaires Étrangères de mener une politique très circonspecte et très méfiante envers le gouvernement de l'Azerbaïdjan qui a rejeté notre proposition d'opérations militaires communes contre Dénikine et qui aide les forces armées anglaises agissant contre nous dans la Caspienne. Tout en soulignant très nettement que nous reconnaissons inflexiblement le droit des masses laborieuses de chaque nation à disposer d'elles-mêmes, le Commissariat du Peuple aux Affaires Étrangères doit protester résolument contre cette attitude du gouvernement de l'Azerbaïdjan ¹⁸⁵.

*Rédigé au plus tôt le 17 janvier 1920
Publié pour la première fois en 1959
dans le Recueil Lénine XXXVI*

Conforme au manuscrit

DÉCISION DU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(b)R. SUR LA TENTATIVE DE L'ENTENTE D'ENGAGER DES RAPPORTS COMMERCIAUX AVEC LA RUSSIE PAR L'INTERMÉDIAIRE DE LA COOPÉRATION RUSSE

Devant les intentions manifestées par l'Entente de faire passer les échanges de marchandises par les coopératives avec la claire arrière-pensée d'utiliser celles-ci comme ap-

pareil de restauration du capitalisme, le Comité central charge le président du Tsentrosoïouz, le Commissariat du Peuple au Ravitaillement, le président du C.S.E.N. et le Commissariat du Peuple au Commerce de discuter la question des coopératives avec la plus grande attention et dans l'optique indiquée et de mettre au point immédiatement des mesures nous assurant le contrôle de l'appareil des coopératives, en premier lieu sur tous les points par lesquels peut s'effectuer l'échange des marchandises (Ukraine, Extrême-Orient).

*Rédigé le 17 ou 18 janvier 1920
Publié pour la première fois en 1963
dans la 5^e édition des Œuvres
de Lénine, tome 40*

*Conforme à l'exemplaire
dactylographié
du procès-verbal*

**PROJET DE DECISION
DU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(b)R.
AU SUJET DE LA PROTESTATION
DU COMMANDANT EN CHEF CONTRE
L'ORDRE DONNÉ AU COMMANDANT
DU FRONT DU TURKESTAN ¹⁸⁶**

1) Approuver l'ordre donné par télégramme par Lénine et Trotski.

2) Considérer la protestation élevée contre la forme de cet ordre comme une manifestation indésirable de bureaucratisme militaire.

3) Faire savoir au Commandant en chef que sa protestation orale transmise par le camarade Smilga a été examinée et reconnue infondée. Quand on exige une conclusion, il faut en donner une.

*Rédigé le 17 ou 18 janvier 1920
Publié pour la première fois en 1965
dans la 5^e édition des Œuvres
de Lénine, tome 54*

Conforme au manuscrit

DIRECTIVE DU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(b)R. SUR LA QUESTION DE L'INSPECTION OUVRIÈRE ¹⁸⁷

Charger le présidium du Comité exécutif central de Russie et le Contrôle d'Etat de s'inspirer de la directive du C.C. du P.C.R. :

1. Ne créer de nouveaux organismes dans aucun secteur de la direction de l'Etat, mais améliorer les Commissariats du Peuple existants.

2. Développer, renforcer, élargir l'Inspection ouvrière et paysanne par tous les moyens en orientant tout le travail vers l'« ouvriérisation » (et la « paysannisation ») complète du Contrôle d'Etat.

3. Ne pas prendre d'ouvriers qualifiés dans l'Inspection ouvrière, mais des ouvriers non qualifiés, et essentiellement des femmes.

4. Etablir immédiatement, avec la participation d'Avanessov, un nouveau projet d'Inspection ouvrière et paysanne pour assister le Contrôle d'Etat, et le soumettre au Bureau politique au plus tard le 28.I.1920.

*Rédigé le 23 janvier 1920
Publié pour la première fois en 1928
dans le Recueil Lénine VIII*

Conforme au manuscrit

INDICATIONS SUR LE TRAVAIL DES BATEAUX ET DES TRAINS DE PROPAGANDE ¹⁸⁸

1. A caractère particulier :

1) Elargir le domaine économique et pratique du travail des trains et des bateaux en intégrant à leurs sections politiques des agronomes, des techniciens, un choix d'ouvrages techniques, des films appropriés, etc.

2) Préparer avec le comité du cinéma des films sur la production (montrant les différentes branches de la production), l'agriculture, l'industrie, la science, contre la

religion, en passant immédiatement des commandes à l'étranger par l'intermédiaire du camarade Litvinov. Remettre la commande télégraphique au camarade Lénine pour signature.

3) Dresser une carte indicative des cantons à grande échelle montrant le travail effectué et les districts qu'il touche. Exposer cette carte sur les lieux très fréquentés par le peuple, et librement accessibles à tous.

4) Tirer parti des matériaux rassemblés lors des voyages en publiant des schémas, des diagrammes, etc.

5) Veiller à choisir avec soin les films et tenir compte de l'influence de chacun sur la population lors de la projection.

6) Etendre le travail des trains et des bateaux en profondeur à partir de la voie ferrée et des rives en renforçant les transports d'appoint (motocyclettes, automobiles, bicyclettes) placés à bord des trains et des bateaux, ainsi qu'en utilisant les moyens de transport locaux.

7) Organiser une représentation à l'étranger pour l'achat et le transport de films impressionnés, de films vierges et de toute sorte de matériel cinématographique.

8) Veiller au choix des collaborateurs des trains et des bateaux.

9) Pour tout ce qui concerne l'activité des trains et bateaux de propagande du Comité exécutif central, le camarade Bourov a le droit de s'adresser au camarade Lénine, directement en cas d'urgence, et par l'intermédiaire de sa secrétaire dans les autres cas.

2. A caractère général :

1) Fixer rapidement par l'intermédiaire du C.C. du Parti une réunion de représentants du C.E.C.R., du Comité central, des Commissariats du Peuple et des instructeurs politiques ayant travaillé dans les trains et les bateaux. Cette réunion devra prendre connaissance des résultats du travail des trains et des bateaux et mettre au point un règlement sur leurs tournées rédigé au nom du C.E.C.R., du C.C. et du C.C.P.

2) Cette instruction sera présentée par le camarade Lénine au C.C. et au C.C.P.

3) Il est prévu de fonder près le C.C.P. une Commission spéciale permanente qui dirigera les tournées conformément à l'instruction établie.

*Rédigé le 26 janvier 1920
Publié partiellement en 1920
dans le recueil « Les trains
et bateaux de propagande du Comité
Exécutif Central de Russie.
Leur histoire, leur appareil, leurs
méthodes et leurs formes ». Moscou.
Publié intégralement pour la première
fois en 1932 dans le livre :
N. K. Kroupskaïa. Œuvres complètes,
tome II. « Travail d'éducation politique »*

Conforme au texte du livre

PROJET DE DÉCISION DU C.C.P. SUR LE DÉCHARGEMENT DES POMMES DE TERRE, LE DÉBLAIEMENT DE LA NEIGE DANS LES RUES DE MOSCOU ET SUR LES VOIES DE CHEMIN DE FER ¹⁸⁹

1. Charger le Commissariat au Ravitaillement de mettre au point dans un délai de 3 jours une décision sur le renouvellement de la campagne des pommes de terre, et la soumettre au C.C.P. ¹⁹⁰

2. Charger Bourdoukov + Kaménev, Dzerjinski, Kourski, de présenter des chiffres sur le nombre d'hommes adultes et en bonne santé, sur le temps durant lequel ils ne travaillent pas, sur leur emploi aux travaux urgents en ville, ainsi qu'un projet de décision sur leur emploi.

3. Charger la Commission extraordinaire de Russie de désigner un enquêteur responsable, expérimenté et membre du parti, pour étudier l'organisation tout à fait insatisfaisante du service obligatoire du travail des ouvriers comme des employés à Moscou.

Rapport dans quatre jours au C.C.P. par Dzerjinski ou son adjoint.

4. Charger le Commissariat du Peuple à l'Intérieur de prendre des mesures plus énergiques pour le déblaiement obligatoire de la neige et de faire un rapport à ce sujet au C.C.P. dans un délai de 3 jours ¹⁹¹.

*Rédigé le 27 janvier 1920
Publié pour la première fois en 1933
dans le Recueil Lénine XXIV*

Conforme au manuscrit

REMARQUES SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT CONCERNANT LES PRIMES AUX OUVRIERS ET EMPLOYÉS

1.II.1920.

Le système de primes suscite des doutes profonds.

Paragraphe 4 : détermination parfaitement arbitraire de la norme (50 % — exactement 50 % — de la « meilleure », c'est-à-dire avec les meilleures machines, etc. C'est tout à fait arbitraire. Ne pourrait-on pas être plus précis ? Publier des normes pour le contrôle ? Ou bien les réunir pour le secteur scientifique et technique, etc., en les publiant dans un bulletin ?).

Compte rendu final : montant des primes. Des comptes rendus ne sont pas exigés à ce sujet. N'est-ce pas là légaliser en fait des abus systématiques ?

Il faut amener les *consommateurs* à contrôler les normes. N'existe-t-il pas d'exemples ? Dans les coopératives ? etc.

Le projet pêche par sa mégalomanie, son abstraction, son absence d'esprit pratique, il promet tout et ne contrôle rien ¹⁹².

Lénine

*Publié pour la première fois en 1945
dans le Recueil Lénine XXXV*

Conforme au manuscrit

DISCOURS À L'ASSEMBLÉE DES PRÉSIDENTS DE COMITÉS EXÉCUTIFS DE PROVINCE ET DE DISTRICT 1^{er} FÉVRIER 1920

Abordant la situation actuelle à la conférence des présidents de comités exécutifs, avant l'ouverture de la session ¹⁹³, le camarade Lénine a déclaré :

La situation internationale restant inchangée, et tout le cours des événements montrant qu'elle s'est stabilisée,

nous devons faire passer au premier plan le travail économique. En ce qui concerne les transports, il nous faut non seulement les faire passer au premier plan, mais les porter littéralement à bout de bras, les sauver face à la catastrophe qui menace. Nos trains chargés de blé s'arrêtent, nous avons plus de blé que nous n'en pouvons transporter. Les opérations militaires sont souvent mises en difficulté par l'absence de transports. Le mois de février est le plus difficile pour nos transports, et nous sommes réellement sous la menace d'une catastrophe.

La menace d'effondrement des transports est beaucoup plus grave qu'en octobre, au moment des plus grands succès de Ioudénitch et de Dénikine. Il nous faut faire preuve d'une énergie redoublée pour sauver la situation. Nous devons recourir encore et encore à la mobilisation. Il nous faudra prendre des travailleurs dans toute une série d'institutions, une fois de plus pour combattre la débâcle des transports.

Tout l'art du gouvernement et de la politique est de savoir calculer à temps et de prévoir où il faudra concentrer l'essentiel de ses forces et de son attention. D'ici deux mois les transports doivent être remis sur pied. Si nous ne réalisons pas dans ce domaine le même miracle qu'avec Koltchak d'ici deux mois, nous sommes menacés d'une catastrophe.

Il faut appliquer une série de mesures énergiques et révolutionnaires. C'est une tâche militaire, de combat, qui exige des opérations de combat, menées de façon militaire.

« *Krasnaïa Gazeta* » (Pétrograd)
n° 24, 3 février 1920

Conforme au texte du journal

PROJET DE DÉCISIONS DU CONSEIL DE LA DÉFENSE SUR LA SITUATION DES TRANSPORTS

Séance du 2.II.1920 194

- (1) 50→100% trains de marchandises directs.
- (2) Ligne de Kazan.

(3) Samara-Zlatooust-Tchéliabinsk

?

{accélérer *l'acheminement* des convois de vivres.

(4) Augmenter les chargements de vivres dans la région de Tchéliabinsk.

(5) Envoyer des cadres très responsables dans les ateliers de réparations (de Pétrograd et Moscou).

(6) Primes en objets d'équipement.

(7) Trains de réparations sur le Front ouest.

(8) Envoi d'Arjanov.

+ (9) Adjoints militaires des chefs des voies ferrées.

+ (10) Remettre un ch. de fer à l'armée.

- (11) Affecter aux transports des membres de la Tchéka.

(12) Assimiler les usines de réparations aux entreprises de transports.

(13) Remettre aux ouvriers des transports les réserves du Tchoussou * transmises au Commissariat au Ravitaillement.

(14) Affecter aux transports les spécialistes de chemins de fer du KGS **, des autres départements du Conseil supérieur de l'économie nationale et des autres administrations.	} mobili- sation

(15) Augmenter le nombre de militaires (40 000) pour la lutte contre l'enneigement.

(16) ad 5 *** + des membres du Comité exécutif central.

(17) Développer les samedis communistes pour les réparations.

(18) Etat d'urgence sur 30-50 verstes.

(19) Renforcer en cadres les districts situés près des voies ferrées.

(20) Développer particulièrement le travail dans les combustibles.

* Délégué extraordinaire du Conseil de la Défense pour l'approvisionnement de l'armée (Tchoussosnabarm). (N.R.)

** Comité pour les travaux publics. (N.R.)

*** Se rapporte au point 5. (N.R.)

- (21) Demander au Bureau à l'organisation du C.C. qu'il publie une circulaire pour le parti et qu'il accentue le travail dans cette direction.
 - (22) Revoir le plan des transports afin d'augmenter les transports de vivres et de combustible.
 - (23) Fermer certaines usines et les affecter aux réparations.
 - (24) Fournir des pelles et des moufles.
 - (25) Les déblayeurs de neige et leur répartition.
 - (26) Instruction des agents du service des voies de communication.
-

COMPLÉMENT AUX DÉCISIONS DU CONSEIL DE LA DÉFENSE SUR LA SITUATION DES TRANSPORTS

J'attire l'attention de tous les responsables des Soviëts sur ces décisions. La situation dans les transports est désespérée. Pour la sauver des mesures réellement héroïques et révolutionnaires s'imposent.

2.II.1920

Lénine

*Publié pour la première fois en 1933
dans le Recueil Lénine XXIV*

Conforme au manuscrit

SUR LES AVANTAGES À ACCORDER AUX OUVRIERS RÉPARANT LES LOCOMOTIVES

PROJET DE DÉCISION DU C.C.P.¹⁹¹

1) Publier une annonce sur les trains de marchandises destinés à récompenser les réparations.

2) Charger le Commissariat du Peuple aux Voies de communication de mettre au point un plan de récompense sous forme de trains de marchandises visant à ce que l'on effectue les réparations les plus nécessaires, et non que l'on répare spécialement les trains de marchandises.

3) Réunir et compléter tous les chiffres concernant les réparations pour les trains de marchandises et les transmettre à la Direction centrale de la statistique, qui les synthétisera.

4) Charger le C.C.S.R., les conseils syndicaux de Moscou, Pétrograd, Ivanovo et Tver d'étudier comment utiliser les meilleurs ateliers 24 heures sur 24 pour les réparations ¹⁹⁶.

*Rédigé le 6 février 1920
Publié pour la première fois en 1933
dans le Recueil Lénine XXIV*

Conforme au manuscrit

DISCOURS À LA IV^e CONFÉRENCE DES COMMISSIONS EXTRAORDINAIRES DES PROVINCES ¹⁹⁷ 6 FÉVRIER 1920

Camarades, vous aurez désormais à travailler dans les conditions du passage à une nouvelle phase d'activité de la Russie soviétique. Vous savez, bien entendu, tous que ces conditions de la période transitoire ont été créées aussi bien par la conjoncture internationale que par les conditions intérieures, c'est-à-dire plus précisément par la modification de la situation qui s'est produite ces derniers temps tant sur le front international que sur le front intérieur.

La transformation essentielle, c'est que, après la défaite de Ioudénitch et de Koltchak, et la victoire remportée sur Dénikine, les forces principales de la contre-révolution blanche ont été brisées. Cependant il faut être prudent dans ce domaine étant donné que ces derniers temps il y a eu des difficultés devant Rostov et Novotcherkassk, ce qui fait craindre un redressement de Dénikine. Mais nos principales victoires n'en créent pas moins un nouvel état de choses. Il est clair que la bourgeoisie ne peut plus compter sérieusement sur un retournement en sa faveur, et ceci d'autant plus que la situation internationale a elle aussi beaucoup changé, à tel point que l'Entente a été obligée

de lever le blocus. Nous avons pu conclure la paix avec l'Estonie. C'est là pour nous un succès capital qui a considérablement renforcé notre position ; selon toute vraisemblance, nous conclurons aussi la paix avec les autres Etats limitrophes et dès lors aucune invasion de l'Entente ne sera pratiquement plus possible.

Ainsi, la première étape de lutte aiguë avec la contre-révolution, avec les forces armées de la garde blanche aussi bien dissimulées que déclarées, touche apparemment à sa fin. Mais il est plus que probable que des tentatives de troubles et soulèvements contre-révolutionnaires se reproduiront ; en outre, l'expérience du mouvement révolutionnaire russe montre que les tentatives de nature purement terroriste s'accompagnent souvent d'une lutte armée de masse, aussi faut-il légitimement s'attendre à ce que la force armée contre-révolutionnaire des officiers, qui est sans doute l'élément le plus habitué à manier les armes et à les employer, ne renonce pas à employer les armes à son profit.

Ainsi, bien que sur l'initiative du camarade Dzerjinski, la peine de mort ait été abolie après la prise de Rostov, il était dès le début entendu que nous ne fermerions nullement les yeux sur la possibilité de rétablir les exécutions. Pour nous cette question est déterminée par le but que nous poursuivons. Il va de soi que le pouvoir soviétique ne maintiendra pas la peine de mort plus longtemps qu'il ne sera nécessaire et à cet égard, en abolissant la peine de mort, le pouvoir des Soviets a fait un geste que n'a fait aucun pouvoir démocratique dans aucune république bourgeoise.

Vous savez que pour la grande majorité des ouvriers et des paysans des régions limitrophes, plus longtemps ils se sont trouvés sous le joug des gardes blancs, et plus solidement ils sont passés de notre côté. Et c'est pourquoi nous savons que toutes les tentatives de la bourgeoisie sont d'avance vouées à l'échec. Mais nous savons que ces tentatives peuvent avoir lieu, nous l'avons observé durant les deux ans d'existence pratique du pouvoir soviétique. Nous avons vu des dizaines de milliers d'éléments, issus du corps des officiers ou de la classe des propriétaires fonciers, commettre tous les crimes, passer des accords avec les agents

des puissances impérialistes étrangères pour faire sauter les ponts. Et nous disons que les tentatives de ce genre se poursuivront. Tout en tenant compte de la nouvelle situation politique générale, nous ne devons pas pour autant cesser d'être sur nos gardes et nous souvenir que si la période de lutte armée sur une grande échelle historique tire à sa fin, cela n'exclut nullement que nous devons nous tenir prêts.

Les organes de répression de la contre-révolution, les organes de la Tchéka, ont toujours devant eux un problème assez complexe et difficile. D'une part il faut comprendre, tenir compte du passage de la guerre à la paix, d'autre part il nous faut être tout le temps sur nos gardes car nous ne savons pas dans combien de temps nous parviendrons à conclure une paix durable ; nous devons considérer comment l'emploi de ce nouveau moyen se répercutera sur les couches bourgeoises, nous devons nous représenter, nous devons expérimenter dans les faits ce que donneront ces transformations, et c'est seulement en fonction de cela, sur la base de cette expérience pratique, que nous devons introduire telles ou telles modifications.

En un mot, comme auparavant, il nous faut conserver toute notre capacité de repousser l'ennemi. Il se peut qu'il y ait des tentatives d'invasion, il se peut que Dénikine reprenne des forces pour continuer la guerre civile, il se peut que des groupes contre-révolutionnaires tentent des actions terroristes, et cela nous oblige de rester prêts au combat. Tout en restant sur le qui-vive, en évitant d'affaiblir l'appareil destiné à écraser la résistance des exploiters, nous devons tenir compte de la nouvelle transition de la guerre à la paix, en modifiant peu à peu notre tactique, en modifiant le caractère de la répression.

Je crois que dans vos discussions, cette question a joué un rôle important et, bien entendu, vous avez beaucoup plus de données que moi pour prendre des décisions concrètes. Je ne doute pas que vous vous efforcerez d'étudier concrètement et pratiquement ce matériel. Vous devez réfléchir aux changements à apporter à l'activité des organes de répression de la contre-révolution dans les régions récemment libérées de Russie, en Sibérie, en Ukraine, et comment, en fonction de cela, nous devons transformer notre activité.

Je n'entrerais pas dans le détail et je ne m'arrêterai pas longuement là-dessus parce que je n'ai pu prendre connaissance des données concrètes, mais je répète que le plus important c'est de tenir compte des faits concrets qui se sont manifestés dans l'activité de chaque Commission extraordinaire. En outre, la tâche d'un congrès de ce genre est d'étudier aussi en détail que possible ces faits concrets, afin que chaque responsable local ne s'enferme pas dans son cercle étroit mais que grâce à des échanges d'opinions, il puisse mettre au point une tactique plus solide et plus durable.

Je voudrais en particulier attirer l'attention sur la question qui se pose maintenant aux organes de répression de la contre-révolution, aux organes de lutte contre l'espionnage et la spéculation, sur le front non sanglant du travail, qui passe maintenant au premier plan de l'édification du pouvoir des Soviets, du renforcement du pouvoir ouvrier et paysan, et du relèvement de l'économie ruinée.

Vous savez que la lutte contre Koltchak, Ioudénitch et Dénikine, soutenus par l'Entente, que la lutte contre les propriétaires fonciers et les capitalistes contre-révolutionnaires, qui étaient jusqu'ici sûrs de leur victoire parce qu'ils avaient avec eux les puissances les plus riches du monde, exigeait toutes nos forces, parce qu'il s'agissait pour nous de défendre l'existence même de la République soviétique.

On peut dire qu'au cours de ces deux années de pouvoir des Soviets, nous avons réalisé une chose que l'on peut qualifier de miraculeuse, car dans la lutte contre le capital international nous avons remporté une victoire incroyable, sans précédent, comme le monde n'en avait jamais connu. Il en a été ainsi parce que toutes nos forces étaient soudées, parce que nous avons réellement appliqué la dictature du prolétariat en ce sens que l'avant-garde, la partie la meilleure, la plus honnête de la classe ouvrière a fait preuve, au cours de ces deux années d'existence du pouvoir des Soviets, d'une détermination et d'un héroïsme incroyables, et que tous les éléments irrésolus de la partie moins développée de la classe ouvrière et de la paysannerie ont versé dans des hésitations plus grandes que jamais et que plus

ils hésitaient, plus ils penchaient de notre côté. Plus nombreuses étaient les épreuves qui les frappaient, plus vite ils passaient à nous.

Pour atteindre à une telle concentration des forces, il nous a fallu recourir à la contrainte, en dépit de tous les soupirs, récriminations et plaintes. Avant et après la Révolution d'Octobre, notre point de vue était que la naissance du nouveau régime était impossible sans recourir à la violence révolutionnaire, que toutes les plaintes et récriminations qui nous étaient adressées par les intellectuels petits-bourgeois sans-parti n'étaient que réaction. L'histoire, qui avance au prix d'une lutte de classe désespérée, a montré que lorsque les propriétaires fonciers et les capitalistes ont senti que les choses allaient vers la lutte finale et décisive, ils n'ont plus reculé devant rien.

L'histoire a montré que sans violence révolutionnaire il était impossible de vaincre. Sans violence révolutionnaire dirigée contre les adversaires directs des ouvriers et des paysans, il est impossible de briser la résistance de ces exploiters. D'autre part, la violence révolutionnaire ne peut manquer de s'exercer également contre les éléments instables et innocents de la masse laborieuse elle-même.

Si nous avons été les témoins de la grande victoire remportée par l'Armée rouge, en nous remémorant les deux dernières années que vient de traverser le pouvoir des Soviets, en réfléchissant à la manière dont nous sommes parvenus à ces victoires, nous ne pouvons pas oublier que la Révolution d'Octobre a commencé dans les conditions d'une totale décomposition de l'armée, d'une absence complète d'organisation militaire. Nous n'avions pas d'armée, nous avons dû, par des efforts longs et difficiles, l'organiser, la créer, la réunir, la fabriquer de toutes pièces. Pour créer cette Armée rouge nouvelle et disciplinée, il a aussi fallu faire appel à la violence révolutionnaire. Et la violence révolutionnaire a été tout à fait justement appliquée aux éléments égoïstes. Alors que l'avant-garde donnait toutes ses forces à la lutte contre la contre-révolution, alors que des milliers d'hommes faisaient le sacrifice de leur vie sur les champs de bataille, la partie arriérée de la paysannerie qui avait reçu la terre et la partie retardataire des ouvriers

ne travaillaient que pour elles. A ce moment, l'avant-garde a dû créer et renforcer une nouvelle discipline qui s'appuyait sur la violence révolutionnaire et qui ne pouvait se maintenir que parce que toute la partie consciente des ouvriers et des paysans, de toutes les masses laborieuses était d'accord avec cette violence, comprenait que sans cette discipline de fer nous n'aurions pu créer l'Armée rouge, nous n'aurions pas résisté à deux années de lutte, nous n'aurions pas tenu devant le capital organisé et uni. Et de ce point de vue, le développement et le maintien de la discipline, le rassemblement de nos forces pour poursuivre la lutte changent peu à peu de forme. Au début nous jetions toutes ces forces dans la guerre, toutes les forces d'un pays ruiné. Tout le pays se trouvait ainsi condamné à une ruine plus grande encore.

Il y a deux ans, personne n'eût cru que la Russie, dévastée par quatre années de guerre impérialiste, aurait pu résister encore à deux années de guerre civile. Et sans doute, si à la fin d'octobre 1917 on nous avait demandé si nous pourrions résister à deux années de guerre civile contre la bourgeoisie mondiale, je ne sais pas si beaucoup d'entre nous auraient répondu affirmativement. Mais les événements ont montré que l'énergie qu'ont déployée les masses ouvrières et paysannes a été plus grande que ne le supposaient les gens qui ont effectué la Révolution d'Octobre. Et le résultat que nous avons obtenu, ce que les fronts internes nous ont montré, c'est que la source de la nouvelle force était beaucoup plus grande que nous ne le pensions. En même temps cette source a montré que l'Armée rouge, qui a su vaincre sur les fronts militaires, rencontrait un nouvel obstacle sur les fronts de l'intérieur : à l'heure actuelle cela se manifeste particulièrement dans les transports. Bien entendu, notre approvisionnement est difficile en ce moment, nous souffrons plus que jamais de la faim et du froid, mais comme nous avons libéré les principales régions productrices de blé, la situation du ravitaillement s'améliore, et la crise essentielle est celle des transports. A noter que cette crise est la même dans tous les pays les plus riches, qui n'avaient jamais connu une guerre aussi prolongée. Même eux souffrent du manque de wagons. On peut donc imaginer quelle est la situation chez nous, dans

la Russie qui est en guerre depuis six ans et où ponts et locomotives ont été sciemment détruits.

Notre situation à cet égard est évidemment très pénible et la tâche des sections des transports de la Commission extraordinaire, de tout leur organisme, de toute la masse révolutionnaire consciente, est d'aller dans cette direction pour aider à sortir de cet état de choses critique que l'on peut, sans crainte d'exagérer, qualifier de proche de la catastrophe. Et il faut encore ajouter qu'en février, à l'issue de l'hiver, en raison de l'enneigement, la situation des transports est toujours, même en temps ordinaire, plus mauvaise qu'en n'importe quelle autre saison. A l'heure actuelle, notre crise des transports atteint un point tel que les chemins de fer sont menacés d'un arrêt complet. Ces derniers temps, Moscou disposait de réserves de blé pour trois jours, et des dizaines de trains s'arrêtaient parce qu'on manquait de combustible et qu'on ne pouvait le transporter.

Nous connaissons bien les moyens de lutte que nous avons employés contre cette situation catastrophique durant les deux années de la guerre. Ces moyens de lutte consistent à élever la conscience des masses et à s'adresser directement à elles. Dans chaque situation sans issue de ce genre, nous avons estimé que notre devoir était de nous adresser aux masses ouvrières et paysannes et de leur expliquer la grave situation qui s'était créée. Nous nous adressions à elles pour leur indiquer de qui dépendait le salut de la Russie soviétique et quelle tension d'énergie était nécessaire pour lancer toutes les forces sur un objectif précis. Ces objectifs ont changé à plus d'une reprise pendant que le pouvoir des Soviets combattait ses ennemis, et comprendre la situation politique, c'est avoir une conception précise des tâches auxquelles il faut nous atteler pour venir à bout de la ruine et passer à l'édification normale. Ainsi, maintenant vous savez que l'on s'est principalement efforcé d'expliquer aux ouvriers et aux paysans la situation critique des transports. Dans ce domaine un maximum d'effort de la part du prolétariat et de la paysannerie s'impose. Une chose telle que le transport du combustible est une tâche difficile, et elle est parfaitement irréalisable sans un sursaut d'énergie de la part de la population ou-

vrière et paysanne, sans un travail collectif de masse du genre de celui qui fut réalisé au plus beau temps des victoires de l'Armée rouge. Maintenant, par exemple, le transport du combustible, le déblaiement des voies de chemin de fer sont rendus plus difficiles parce qu'on a fait aux paysans une série de promesses d'indemnisation en produits. Naturellement, le transport exige des chevaux, et la paysannerie n'est pas en état de les fournir, elle fait preuve de beaucoup de mauvaise volonté et elle est très mal disposée, car elle ne reçoit pas de compensation sous forme de marchandises ; et nous, en raison de la complète stagnation des transports, ne sommes pas en mesure de leur fournir des marchandises. Et nous disons que les paysans doivent le faire à titre de prêt à leur Etat ouvrier et paysan, pour sauver les ouvriers affamés et relever l'industrie. Les paysans doivent le faire à titre de prêt parce que dans certaines régions par exemple, la paysannerie souffre terriblement du manque de sel, alors que nous en avons d'immenses réserves et que nous ne pouvons le transporter, car les transports n'arrivent pas à assurer l'acheminement de la quantité de blé absolument indispensable.

Voici dans quelle situation il nous faut encore développer la discipline, l'agitation et la propagande, qui rendent les choses claires et unissent tous les ouvriers et les paysans. Et la violence révolutionnaire que nous employons fait de cette discipline une réalité, qui montre que la classe ouvrière consciente s'est fixé une tâche pratique que nous saurons mener à terme. A l'époque la plus difficile de la lutte contre Ioudénitch, Koltchak et Dénikine, nous avons envoyé au premier rang les communistes, les responsables, nous avons fait d'immenses sacrifices, nous avons donné la vie de ces combattants, les meilleurs, et en même temps, nous avons instauré une discipline et châtié ceux qui ne pensent qu'à eux-mêmes, nous sommes ainsi parvenus à tendre au maximum l'énergie du peuple et nous avons vaincu. C'est le même but que nous devons atteindre maintenant, c'est les mêmes méthodes éprouvées que nous devons à tout prix imposer pour sauver les transports.

Nous avons du blé, du sel, une quantité suffisante de combustible et de matières premières, nous pouvons relever l'industrie, mais cela exige de longs mois d'une lutte inten-

se, et dans cette lutte, les organes de la Commission extraordinaire doivent être l'instrument de l'application de la volonté centralisée du prolétariat, l'instrument d'une discipline semblable à celle que nous avons su créer dans l'Armée rouge.

Et je suis sûr qu'après cette conférence, vos organismes et vous-mêmes ici présents saurez définir pratiquement le rôle que jouent les Commissions extraordinaires des transports, la manière dont elles doivent s'organiser, dont elles doivent promouvoir de leur sein de nouveaux collaborateurs, pour lutter contre les spéculateurs et les saboteurs, qui sont plus nombreux dans le monde des chemins de fer qu'ailleurs. C'est une tâche relevant de votre expérience pratique, c'est une tâche que vous devrez remplir au moyen d'échanges d'opinions. Le milieu des chemins de fer a ceci de particulier qu'il comporte une majorité d'ouvriers qui sont au niveau des ouvriers et une minorité qui se livre à la spéculation, et la tâche de la Tchéka des transports est d'établir une juste répartition du travail, de rendre les gens responsables, tout en économisant la force de travail, et de parvenir à tout cela par les efforts de l'élément communiste chez les cheminots. Ce n'est qu'en nous appuyant sur les meilleurs que nous pourrions créer une force capable de vaincre ce chaos de la spéculation, de vaincre ces éléments recrutés aux pires temps du tsarisme. Pour vaincre cette force, qui nous a été léguée par le capitalisme, nous avons un moyen : c'est de développer au maximum la discipline et l'énergie révolutionnaires. Les commissions extraordinaires doivent s'appuyer sur les cellules communistes, sur les syndicats, unir à leur travail la propagande et l'agitation, susciter dans la masse des cheminots une attitude consciente envers la lutte.

Et je suis sûr qu'en nous organisant, compte tenu de notre expérience passée, nous remporterons dans notre nouveau travail les mêmes victoires que celles remportées dans la lutte armée. (A p p l a u d i s s e m e n t s v i g o u r e u x e t p r o l o n g é s.)

PROJET DE RÉSOLUTION SUR LE PARTI UKRAINIEN DES BOROTBISTES ¹⁹⁸

Considérer les borotbistes comme un parti ayant violé les principes fondamentaux du communisme par sa propagande de division des forces armées et par le soutien qu'il accorde au banditisme, faisant ainsi directement le jeu des blancs et de l'impérialisme international.

Leur lutte contre le mot d'ordre d'alliance étroite et très étroite avec la R.S.F.S.R. va lui aussi à l'encontre des intérêts du prolétariat.

Il faut mener une politique systématique et inflexible de liquidation des borotbistes dans un proche avenir. Dans ce but, ne laisser aucune infraction de leur part sans châtiment immédiat et sévère. Rassembler en particulier des informations sur le caractère non prolétarien et peu sûr de la majorité des membres de leur parti.

Fixer le moment de leur liquidation à une date proche ; ce moment sera déterminé par le Bureau politique et communiqué au Comité révolutionnaire ukrainien ¹⁹⁹.

*Rédigé le 6 février 1920
Publié pour la première fois en 1946
dans le Recueil Lénine XXXV*

Conforme au manuscrit

ENTRETIEN AVEC LINCOLNE EIRE, CORRESPONDANT DU JOURNAL AMÉRICAIN «THE WORLD» ²⁰⁰

LES ALLIÉS « JOUENT AUX ÉCHECS »

En ce qui concerne l'annonce par les alliés de leur intention de lever le blocus, Lénine a déclaré :

Il est difficile de croire à la sincérité d'une proposition aussi imprécise, qui se combine, semble-t-il, à des projets d'offensive contre nous à travers le territoire de la Pologne. A première vue, le plan du Conseil suprême paraît assez

digne de foi : il s'agit de rétablir les rapports commerciaux par l'intermédiaire des coopératives russes. Mais les coopératives n'existent plus, elles ont été fondues dans nos organes soviétiques de distribution. Aussi quel est le sens des déclarations des alliés, qui disent qu'ils veulent avoir affaire aux coopératives ? Evidemment ce n'est pas clair.

C'est pourquoi je dis qu'un examen plus attentif nous a convaincus que cette décision de Paris n'était qu'un nouveau coup dans le jeu d'échec des alliés dont les motifs ne sont pas encore clairs.

Lénine s'interrompt un moment, puis ajoute avec un large sourire :

Moins clairs par exemple que l'intention du maréchal Foch de se rendre à Varsovie.

Je demande s'il considère une offensive polonaise comme une éventualité sérieuse. (Il faut rappeler qu'en Russie on parlait d'une attaque des Polonais contre les bolcheviks et non le contraire.)

Sans aucun doute, répond Lénine. Clemenceau et Foch sont des messieurs très sérieux ; d'ailleurs c'est l'un qui a mis au point ce plan d'agression et l'autre qui se prépare à le réaliser. C'est évidemment une menace sérieuse, mais nous avons eu affaire à des menaces plus sérieuses. Cela suscite chez nous moins de la peur que du désappointement de voir que les alliés continuent à essayer d'atteindre l'impossible. Car une offensive polonaise est tout aussi incapable de résoudre le problème russe dans le sens de leurs vœux que l'ont été les offensives de Koltchak et de Dénikine. Rappelez-vous que la Pologne a assez de ses propres soucis. Et d'autre part il est clair qu'elle ne peut recevoir d'aide d'aucun de ses voisins, même de la Roumanie.

Il semble cependant que la paix est plus proche aujourd'hui qu'auparavant, suggèrai-je.

Oui, c'est exact. Si la paix est la conséquence naturelle du commerce avec nous, les alliés ne pourront pas la décliner plus longtemps. J'ai entendu dire que Millerand, l'héritier de Clemenceau, avait exprimé le désir d'examiner la

question des relations commerciales avec le peuple russe. Il se peut que cela témoigne d'un brusque changement d'état d'esprit chez les capitalistes français. Cependant en Angleterre, les positions de Churchill sont encore fortes, et Lloyd George, qui veut probablement avoir des relations d'affaires avec nous, ne se hasarde pas à rompre ouvertement avec les cercles politiques et financiers qui soutiennent la politique de Churchill.

LES ÉTATS-UNIS PERSECUTENT LES SOCIALISTES

Et l'Amérique ?

Il est difficile de comprendre ce qui s'y passe. Vos banquiers, il me semble, nous craignent plus que jamais. En tous cas votre gouvernement déclenche, non seulement contre les socialistes, mais aussi contre la classe ouvrière dans son ensemble, une répression extrêmement brutale, même si on la compare à ce que font les autres gouvernements, y compris le gouvernement réactionnaire français. Il persécute manifestement les étrangers. Et pourtant, que ferait l'Amérique sans ses ouvriers immigrants ? Ils sont absolument indispensables à votre développement économique.

Cependant certains hommes d'affaires américains semblent commencer à comprendre qu'il est plus raisonnable de faire des affaires fructueuses avec la Russie que de lui faire la guerre, et c'est bon signe. Nous aurons plus besoin des articles industriels américains, locomotives, automobiles, etc., que de ceux de n'importe quel autre pays.

Et quelles sont vos conditions de paix ?

Il est inutile de perdre son temps à parler de cela. Le monde entier sait que nous sommes prêts à conclure la paix à des conditions dont les capitalistes les plus impérialistes eux-mêmes ne pourront contester l'équité. Nous avons déclaré à plus d'une reprise que nous voulions la paix, que nous avons besoin de la paix, et aussi que nous étions disposés à accorder au capital étranger les concessions et les garanties les plus généreuses. Mais nous ne sommes pas disposés à admettre qu'on nous étouffe au nom de la paix.

Je ne vois aucune raison empêchant un Etat socialiste comme le nôtre d'avoir des relations d'affaires illimitées avec les pays capitalistes. Nous ne refusons pas d'utiliser des locomotives et des machines agricoles capitalistes, alors pourquoi devraient-ils refuser d'utiliser notre blé, notre lin, notre platine socialistes ? Le blé socialiste a bien le même goût que n'importe quel autre blé, n'est-ce pas ? Bien entendu, il leur faudra avoir des relations d'affaires avec les effroyables bolcheviks, c'est-à-dire avec le gouvernement soviétique. Mais, pour les hommes d'affaires américains produisant par exemple de l'acier, avoir des rapports avec les Soviets ne sera pas plus difficile que pendant la guerre, lorsqu'il leur fallait avoir des rapports avec les gouvernements de l'Entente sur les questions de fournitures militaires.

L'EUROPE DÉPEND DE LA RUSSIE

Voilà pourquoi cette discussion sur la reprise du commerce avec la Russie par l'intermédiaire des coopératives nous paraît manquer de sincérité, ou tout au moins de clarté, c'est plutôt une manœuvre qu'une proposition directe et sans arrière-pensée, qui serait immédiatement soutenue et réalisée. En outre, si le Conseil suprême a réellement l'intention de lever le blocus, pourquoi ne nous en a-t-il pas avisés ? Nous n'avons reçu aucun communiqué officiel de Paris. Le peu que nous savons repose sur des informations de journaux que notre radio a interceptées.

Les hommes d'Etat européens et américains ne semblent pas comprendre que la ruine économique de la Russie n'est qu'une partie de la ruine économique mondiale. Tant que le problème économique sera considéré non du point de vue international, mais du point de vue des nations ou des groupes de nations, il sera impossible à le résoudre. Sans la Russie, l'Europe ne peut se remettre sur pied. Et quand l'Europe est affaiblie, la position de l'Amérique devient critique. De quel profit sera pour l'Amérique sa richesse si elle ne peut s'en servir pour acquérir ce qui lui est nécessaire ? L'Amérique ne peut ni manger, ni se vêtir de l'or qu'elle a accumulé, n'est-ce pas ? Elle ne peut commer-

cer fructueusement avec l'Europe, c'est-à-dire sur une base qui présente pour elle une réelle valeur, tant que l'Europe ne pourra pas lui donner les marchandises que l'Amérique veut obtenir en échange de ce qu'il lui est nécessaire d'écouler. Et l'Europe ne peut pas lui fournir ces marchandises tant qu'elle n'aura pas remis son économie sur pied.

LE MONDE A BESOIN DES MARCHANDISES RUSSES

En Russie, nous avons du blé, du lin, du platine, de la potasse et bien d'autres minerais dont le monde a grand besoin. Et le monde devra finalement venir chercher cela chez nous, que nous soyions bolcheviks ou non. Certains signes montrent qu'on en vient peu à peu à comprendre cette vérité. Pendant ce temps, non seulement la Russie, mais toute l'Europe dégringolent la pente, et le Conseil suprême se permet encore de mener une politique de tergiversations. La Russie, comme l'Europe, peut être sauvée de la ruine totale, mais pour cela il faut agir immédiatement et rapidement. Et le Conseil suprême agit très lentement, terriblement lentement. En réalité, il a l'air d'être déjà dissous sans avoir rien résolu, et il a remis ses fonctions au Conseil des ambassadeurs : sa place ne doit être occupée que par l'inexistante Société des Nations, qui est déjà morte-née. La Société des Nations peut-elle commencer à fonctionner sans les Etats-Unis qui doivent en constituer l'appui principal ?

Je demande dans quelle mesure le gouvernement soviétique est satisfait de la situation militaire.

Entièrement satisfait. Comme je l'ai déjà dit, les seuls signes d'une nouvelle agression militaire contre nous se manifestent en Pologne. Si la Pologne s'engageait dans une telle aventure, cela conduirait à de nouvelles souffrances pour les deux côtés, et à la perte inutile de nouvelles vies humaines. Mais Foch lui-même ne peut assurer la victoire aux Polonais. Ils ne pourraient vaincre notre Armée rouge même si Churchill lui-même combattait à leurs côtés.

Lénine a un sourire amer et rejette la tête en arrière. Puis il continue d'un ton plus grave :

Bien entendu, nous pouvons être écrasés par n'importe laquelle des grandes puissances, si elles peuvent envoyer leurs armées contre nous. Mais elles ne se hasarderont pas à le faire. C'est un paradoxe étrange de voir que, pour faible que soit la Russie en comparaison des ressources illimitées des alliés, elle a pu non seulement écraser toutes les forces armées, y compris les troupes britanniques, américaines et françaises que les alliés ont réussi à envoyer contre elle, mais aussi remporter des victoires diplomatiques et morales dans les pays du cordon sanitaire. La Finlande a cessé de nous combattre. Nous avons signé la paix avec l'Estonie, et nous la concluerons bientôt avec la Serbie * et la Lituanie ²⁰¹. Malgré les appâts importants et les terribles menaces de l'Entente, ces petits Etats ont préféré des relations pacifiques avec nous.

LA SITUATION INTÉRIEURE PRÉSENTE DE BONNES PERSPECTIVES

Cela témoigne indubitablement de l'immense force morale qui est la nôtre. Les Etats baltes, nos plus proches voisins, comprennent que nous seuls n'avons aucune intention menaçante envers leur indépendance et leur bien-être.

Et la situation intérieure de la Russie ?

Elle est critique, mais les perspectives sont bonnes. Au printemps la pénurie de ravitaillement sera surmontée au moins de manière à délivrer la population urbaine de la faim. Il y aura également assez de combustible. Grâce aux exploits extraordinaires de l'Armée rouge, le redressement de l'économie nationale a déjà commencé. A l'heure actuelle, une partie de cette armée est transformée en armée du travail ; ce phénomène inhabituel n'est possible que dans un pays qui lutte pour un grand idéal. Bien entendu, cela serait impossible dans les pays capitalistes. Dans le passé nous avons tout sacrifié à la victoire sur nos adversaires armés, maintenant nous orientons tous nos efforts

* Le journal commet ici une erreur. La Serbie n'était pas en guerre avec la Russie soviétique. Il s'agit vraisemblablement de la Lettonie. (N.R.)

vers le redressement économique. Il nous faudra pour cela des années, mais nous l'emporterons.

Quand, à votre avis, sera achevée l'édification du communisme en Russie ? Je pensais que la question était difficile, mais Lénine répond immédiatement :

Nous avons l'intention d'électrifier tout notre système industriel, en créant des centrales électriques dans l'Oural et en d'autres endroits. Nos ingénieurs nous disent que cela nous demandera dix ans. L'électrification sera le premier pas important sur la voie de l'organisation communiste de la vie économique de la société. Toute notre industrie tirera son énergie d'une source unique, capable d'alimenter également toutes ses branches. Cela éliminera les rivalités improductives dans la recherche du combustible et créera une base économique solide pour les entreprises de l'industrie de transformation ; sans cela nous ne pouvons espérer obtenir un niveau des échanges de produits de première nécessité qui corresponde aux principes du communisme.

Nous supposons par exemple que dans trois ans, 50 millions de lampes à incandescence brilleront en Russie. Je crois qu'aux États-Unis il y en a 70 millions, mais pour un pays où l'électricité est encore dans l'enfance, obtenir plus des deux tiers de cette quantité serait un immense succès. A mon avis, l'électrification est la plus importante de toutes les grandes tâches qui se posent à nous.

VIOLENTE CRITIQUE DES LEADERS SOCIALISTES

Pour conclure notre entretien, Lénine a exprimé une série de dures critiques — qui ne sont pas, à vrai dire, destinées à être publiées — à l'adresse de certains leaders socialistes d'Europe et d'Amérique, desquelles il ressort qu'il ne croit pas à l'aptitude, ou du moins à la volonté de ces messieurs de faire progresser la cause de la révolution mondiale. Apparemment il estime que le bolchevisme se fraiera un chemin plutôt en dépit de ces chefs « officiels » du socialisme qu'avec leur aide.

*Publié en anglais le 21 février 1920
dans le journal « The World » n° 21 363
Publié pour la première fois en russe
en 1957, dans la revue « Kommounist »
n° 15*

*Conforme au texte
du journal*

REMARQUES SUR LA RÉSOLUTION DU COMITÉ EXÉCUTIF DE L'INTERNATIONALE COMMUNISTE CONCERNANT LES BOROTBISTES

1) J'insiste fortement pour que les borotbistes soient accusés *non* de nationalisme, *mais* d'esprit contre-révolutionnaire et petit-bourgeois.

2) On ne peut manquer d'ajouter qu'ils *ne* traitent *pas* comme il convient leurs instituteurs de l'Union des instituteurs ukrainiens (ils ne mènent pas contre eux une lutte sans merci) comme nous à l'égard de *notre* petite-bourgeoise « Union des instituteurs de Russie » ²⁰².

Lénine

22.II.

Rédigé le 22 février 1920
Publié pour la première fois en 1933
dans le livre : N. Popov,
« Aperçu de l'histoire du Parti
Communiste (bolchevique)
d'Ukraine », Kiev

Conforme au texte
de la copie dactylographiée

PROJET DE DÉCISION DU C.C.P. AU SUJET DES STOCKS DE MARCHANDISES ²⁰³

Charger le Commissariat du Peuple au Commerce extérieur de se mettre d'accord avec le Commissariat du Peuple au Contrôle d'Etat et avec la Vétchéka, pour lutter contre ceux qui dissimulent des marchandises et des réserves pouvant servir entre autres de fonds d'exportation à l'étranger.

Rédigé le 2 mars 1920
Publié pour la première fois en 1933
dans le Recueil Lénine XXIV

Conforme au manuscrit

REMARQUES SUR LE PROJET DE THÈSES DE TROTSKI : « LES TÂCHES IMMÉDIATES DE L'ÉDIFICATION ÉCONOMIQUE »

Remarques sur le projet

Au paragraphe 1

a) Intituler le paragraphe 1 : « *Sur l'essor du travail* »²⁰⁴. A la deuxième ligne, remplacer les mots « l'essor de la volonté de travail » par les mots « *l'essor du travail* ».

b) Ajouter :

le principe de la responsabilité précise de toute personne (membre de collège, administrateur, directeur, etc.) pour l'exécution de certaines opérations, travaux ou tâches, qui est admis par tous et a été ratifié par de nombreux congrès des Sovnarkhozes, etc., doit être appliqué dans la vie avec fermeté et persévérance, à tout prix. Il est encore loin, très loin d'être appliqué de façon satisfaisante.

c) Les consommateurs doivent, par l'intermédiaire des sociétés de consommation, etc., participer systématiquement au contrôle de la production.

d) L'Inspection ouvrière et paysanne doit se former en vue d'une participation croissante au contrôle de la production et de la répartition.

e) La lutte contre la spéculation, les lenteurs administratives et l'esprit bureaucratique doit être placée au premier plan.

f) Tous les efforts doivent être faits pour organiser l'émulation. Parmi les mesures destinées à élever la discipline et la productivité du travail, il faut introduire la réduction de la ration de ceux qui travaillent mal, etc.

g) Supprimer ou atténuer la fin du paragraphe 4 de Trotski (les 9 dernières lignes) ou bien la formuler de façon plus générale.

(C'est là le premier jet de mes remarques préliminaires.)

Lénine

3.III

Conforme au manuscrit

Rédigé le 3 mars 1920
Publié pour la première
fois en 1934 dans le livre :
« Le neuvième congrès du P.C.(b) R.
mars-avril 1920 »

A PROPOS DES PROCÈS D'ENFANTS MINEURS ²⁰⁵

NOTES ET RECTIFICATIONS SUR LE PROJET DE DÉCRET

- 1) La théorie de la délimitation *n'est pas valable.*
- 2) Tribunaux et prisons ont une *influence néfaste.*
- 3) *Qui connaît la psychologie des enfants ? Les juges ou l'expertise ?*
- 4) *Établissements spéciaux ?*
- 5) *Spéculateurs et autres ? Réci-dive ?*

1) Charger le Commissariat du Peuple à la Justice de se mettre d'accord avec le Commissariat du Peuple à la Santé publique, le Commissariat du Peuple à l'Instruction publique et la Direction centrale de la statistique de mettre au point les formes de compte rendu de chaque cas concernant les mineurs et l'examen des affaires où ils sont impliqués.

2) Charger le Commissariat du Peuple à la Santé publique et le Commissariat du peuple à l'Instruction publique d'intensifier l'organisation d'établissements de traitement et d'éducation pour les enfants inadaptés.

Charger le Commissariat du Peuple à la Justice de contrôler plus sévèrement la composition des commissions s'occupant des enfants mineurs et la manière dont elles s'acquittent de leurs fonctions.

Rédigé le 4 mars 1920
Publié pour la première fois en 1933
dans le *Recueil Lénine XXIV*

Conforme au manuscrit

SUR LES MESURES PROPRES À AMÉLIORER LE FONCTIONNEMENT DES SOVKHOZES ²⁰⁶

PROJET DE DÉCISION DU C.C.P.

Mettre au centre de tout le travail d'amélioration de l'organisation et de la gestion des sovkhozes la lutte résolue 1) contre les abus de caractère nettement féodal qui ont été découverts dans la pratique des fermages en argent et des métayages, etc. ; 2) contre le niveau extrêmement

insuffisant de la discipline du travail et la productivité extrêmement basse.

Exiger des départements agricoles de province et des sovkhozes des données exactes sur les mesures de lutte qu'ils ont prises et sur les résultats pratiques qu'ils ont obtenus. Désigner des responsables et les traduire en justice en cas de non-application de la présente décision et de non-élimination des abus. Ne pas reculer devant le remplacement complet de toute l'administration des plus mauvais sovkhozes. Mettre à part les sovkhozes-écoles, les sovkhozes spéciaux de production et de pure consommation, et enregistrer spécialement les faits les concernant.

*Rédigé le 9 mars 1920
Publié pour la première fois en 1933
dans le Recueil Lénine XXIV*

Conforme au manuscrit

DÉCISIONS DU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(b)R. AU SUJET DE LA VIOLATION DE LA DISCIPLINE DU PARTI PAR LES MEMBRES DE LA FRACTION DU C.C.S.R. ²⁰⁷

Le Bureau politique, composé de Boukharine, Krestinski et Lénine, a discuté le 17.III.1920 la déclaration de la fraction du C.C.S.R., signée par les camarades Tomski et Loutovinov, et a établi en leur présence que 1) dans des conversations privées avec les camarades Ichtchenko, Glébov, Tomski et Loutovinov, le camarade Krestinski n'a pas fait part de ses craintes en ce qui concerne l'ambiguïté des rapports qui se sont créés (précisons : quand des membres du parti font adopter aux assemblées de sans-parti, — et non lors des réunions de leurs fractions communistes —, des résolutions en désaccord avec celle du Comité central) à l'égard de la décision qui a été prise par le Comité central.

2) Que le camarade Krestinski a proposé de ne pas soumettre cette question à la discussion de la fraction avant la discussion au Bureau politique, qui devait se tenir le surlendemain avec la participation des représentants du bureau de fraction;

3) Qu'au cours de ces conversations le camarade Krestinski a fait preuve d'une certaine vivacité ;

d'autre part,

que dans ces conditions la discussion de ce problème au sein de la fraction aurait été très inopportune et aurait immanquablement aggravé sans aucune nécessité le conflit, ou plus exactement, aurait transformé le désaccord entre le Comité central et la fraction en un véritable conflit ;

qu'aux yeux de chaque membre du parti, la déclaration évoquée plus haut n'est pas seulement l'effet de l'emportement, mais d'une chicane de très mauvais aloi.

Aussi le Bureau politique a décidé de proposer aux camarades faisant partie du bureau de la fraction du C.C.S.R.

qu'ils fassent annuler par la fraction sa résolution et qu'ils déclarent l'incident clos.

Le Bureau politique, composé des camarades Boukharine, Lénine, Krestinski, a discuté le 17.III.1920 de la situation anormale dans laquelle des membres du parti présentent dans des congrès de sans-parti des résolutions qui contredisent celles du Comité central.

Le Bureau politique a décidé que du point de vue de la discipline du parti cela était incontestablement une faute inadmissible.

Cependant les circonstances tout à fait extraordinaires du cas présent (à savoir : l'extrême proximité du congrès du parti, la publication des thèses de Tomski et l'importance relativement secondaire de la question de la collégialité avec direction unique dans certains cas ou l'inverse, qui n'est pas encore tranchée dans le parti), font apparaître que c'est un moindre mal politique que d'autoriser les membres de la fraction du C.C.S.R. à présenter aux différents congrès ordinaires des syndicats (jusqu'à la décision du congrès du parti) la résolution de la fraction du Conseil central des syndicats de Russie.

PRÉFACE À L'ÉDITION ANGLAISE DE LA BROCHURE «LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE ET LE RENÉGAT KAUTSKY» ²⁰⁸

Préface à l'édition anglaise

Les camarades qui éditent en anglais ma brochure contre Kautsky, parue également en allemand ²⁰⁹, m'ont demandé d'écrire une préface.

Au lieu d'une brève préface, j'aurais préféré donner une analyse détaillée de quelque ouvrage de J. Ramsay Macdonald, qui, pour autant que je sache, fait partie des écrivains anglais les plus influents et les plus lus, de cette même orientation « kautskiste ». Je n'ai malheureusement pas pu recevoir son livre *Parliament and Revolution* ²¹⁰ qui contient des passages sur la « démocratie soviétique » et sur le « droit électoral soviétique », mais son article « Socialist Review Outlook », publié dans *The Socialist Review* d'octobre-décembre 1919, dont Ramsay Macdonald est rédacteur en chef, exprime très nettement le point de vue « kautskiste » de l'auteur. Macdonald n'est pas marxiste, et l'opportunisme déguisé en marxisme, qui fait l'originalité de Kautsky, n'est pas typique de l'Angleterre.

N'ayant pas le temps de me livrer à une étude détaillée des vues de Macdonald, je me limiterai à essayer de caractériser ses conceptions, telles qu'elles ressortent de toute son activité politique, du journal de son parti (le « parti ouvrier » « indépendant », I.L.P., indépendant en paroles, mais en réalité totalement dépendant des préjugés bourgeois), de sa revue et en particulier de l'article que nous venons d'évoquer.

Je donnerai d'abord quelques extraits caractéristiques de cet article :

Caractérisant la situation politique générale, Macdonald écrit : « ...Jamais le service et le travail honnêtes n'ont été tenus en aussi piètre estime » (Never was honest service and labour held in lower esteem, p. 306). « ...Nos tribunaux militaires continuent de tuer des femmes et des enfants par la famine. Nous sommes de tous les complots les plus vils et les plus pervers qui ont pour but de renverser la

démocratie en Europe. Bien que l'Etat soit au bord de la faillite, quelque ministre soucieux de sa vanité personnelle, et une petite classe de financiers désireux d'assurer leurs profits personnels à l'avenir, peuvent ajouter encore quelques cent millions de livres sterling au fardeau des contribuables britanniques pour une aventure russe... » (We are in every mean and wicked conspiracy to subvert democracy in Europe. Though the State is tottering on the verge of bankruptcy, a Minister to gratify his personal vanity, and a small class of financiers, to secure personal profit in the future, can add what will probably amount to £ 100 000 000 further burden upon the British taxpayer, for a Russian venture ... p. 307)... Le parti ouvrier parlementaire « montre la même propension à se laisser influencer par les mêmes craintes mesquines » (« shows this same proneness in the Party to be

?

stampeded by trivial fears »), comme l'a montré la tempête dans un verre d'eau soulevée par le fait que Neil Maclean est resté assis quand les autres membres du parti au parlement se sont levés pour saluer le premier ministre qui ramenait de Paris la paix. Le Parti travailliste a eu peur que ses adversaires aux élections ne disent dans leurs tracts : « Le Parti travailliste est complaisant (condones) envers les outrages portés à notre gracieux Souverain » (our Gracious Sovereign). « Cet état de choses, déclare hardiment le hardi monsieur Macdonald, n'est pas sain ; il ne contient aucune promesse de grande réforme » (Such a state of things is not healthy ; it contains no promise of great reform) * ...

Rédigé au plus tard en mars 1920
Publié pour la première fois en 1968
dans la revue « Voprossy Istorii K.P.S.S. »
n° 4

Conforme au manuscrit

COMPLÉMENTS AU PROJET DE RÈGLEMENT SUR LES SAMEDIS COMMUNISTES ²¹¹

I. BUTS ET RÔLE DES SAMEDIS COMMUNISTES

- 1) Les samedis communistes sont une des formes de propagande de l'idée de service obligatoire du travail et d'auto-organisation de la classe ouvrière.

* Le manuscrit s'interrompt ici. (N.R.)

- 2) Les samedis communistes doivent être le laboratoire des formes du travail communiste.
- 3) Les samedis communistes doivent commencer d'abord dans les travaux particulièrement importants et urgents.
- 4) Les samedis communistes ne doivent pas se fixer moins que les normes établies, mais leurs participants doivent s'efforcer de dépasser ces normes.
- + a) élévation de la productivité du travail
 b) —» — de la discipline du travail
 c) réalisation de la dictature du prolétariat
 d) direction de la paysannerie
 e) remède contre la famine et la désorganisation

*Rédigé au plus tôt fin mars 1920
 Publié pour la première fois en 1933
 dans le Recueil Lénine XXIV*

Conforme au manuscrit

AUX MEMBRES DU BUREAU POLITIQUE DU COMITÉ CENTRAL DU P.C.(b)R.

A u x m e m b r e s d u B u r e a u p o l i t i q u e

Je vous prie de lire ceci : *C'est intéressant.*

Je suis pour la *recherche* d'un compromis avec eux ²¹³.

Lénine

*Rédigé entre le 19 avril
 et le 6 mai 1920
 Publié pour la première fois en 1965
 dans la 5^e édition des Œuvres
 de Lénine, tome 54*

Conforme au manuscrit

REMARQUES À PROPOS DU DÉCRET SUR LA RATION DU TRAVAILLEUR ²¹³

1

- 1) Changer le titre.
- 2) Supprimer la norme générale pour tout citoyen.
- 3) Faire de la ration *de travail* (c'est-à-dire *délivrée pour les jours de travail accomplis*) la ration de base.
- 4) Diviser la ration de travail en catégories, selon que le travail est difficile ou facile.
- 5) Première catégorie : travail intellectuel et de bureau
- 6) 2^e » : travail physique
- 7) 3^e » : particulièrement pénible, etc.
- 8) Les « groupes de choc » (c'est-à-dire professions et entreprises particulièrement importantes pour la production) sont classés sur décision du C.C.P. (parfois selon des critères particuliers) et du Conseil de la Défense, dans les catégories 2, 3, etc.
- 9) Pour ceux qui ne travaillent pas, les chômeurs, puis les commerçants, etc., norme particulièrement basse.
Exception.
- 10) Dérogations particulières pour les enfants et les malades.

2

Projet de titre :

« Décret sur une plus grande unification du rationnement de vivres et sur la ration du travailleur comme base de tout le système de ravitaillement ».

Rebaptiser ce qui s'appelait jusqu'ici « norme générale pour tout citoyen » en

« norme des chômeurs et des petits propriétaires » ou : des citoyens ayant leurs propres occupations, ne travaillant pas, etc. ; (ou « des petits patrons ») « ne travaillant pas dans les entreprises et institutions soviétiques ».

Avantage : (1) dans les capitales et dans toutes les villes industrielles, non agricoles, immense simplification (car la *masse* y travaille dans les entreprises ou institutions soviétiques).

(2) Dans les villes *non industrielles*, nous mettons *nettement* de côté la population qui ne travaille pas dans les entreprises et institutions soviétiques, or *il faut progressivement supprimer la ration de cette population* (soit qu'elle cultive son potager, soit qu'elle aille travailler dans les entreprises et institutions soviétiques).

Nous *ne nourrirons pas* ceux qui ne travaillent pas dans les entreprises et institutions soviétiques.

Calculer quel système exige *le moins de cartes*, et qui est le plus simple.

27.IV.1920.

Lénine

Publié pour la première fois en 1946
dans le Recueil Lénine XXXV

Conforme au manuscrit

DISCOURS PRONONCÉ LORS DE L'INAUGURATION DU MONUMENT À K. MARX LE 1^{er} MAI 1920

COMPTE RENDU DE PRESSE

Lénine a prononcé devant l'assistance un discours bref mais énergique sur le rôle de Karl Marx en tant que chef socialiste :

— Les travailleurs étaient esclaves malgré les libertés politiques. Maintenant ils marchent vers la révolution ouvrière qui créera la société socialiste sans propriétaires fonciers et sans capitalistes. La Russie a eu le grand honneur et le grand bonheur d'aider à la création de cette société socialiste et de la République soviétique mondiale.

En ce jour de la fête internationale du travail, où nous voulons démontrer à tous que nous saurons organiser la société socialiste des travailleurs, nous saluons la mémoire de Karl Marx. Et je suis convaincu que le monument dressé par nous au grand guide sera un appel pour que nous consacrons toute notre attention à la nécessité de travailler longuement pour créer cette société dans laquelle il n'y aura plus de place pour l'exploitation.

*Les « Izvestia du C.E.C.R. »
n° 94, 4 mai 1920*

*Conforme au texte
du journal*

DISCOURS PRONONCÉ LORS DE L'INAUGURATION DU PALAIS OUVRIER ZAGORSKI LE 1^{er} MAI 1920

COMPTE RENDU DE PRESSE

Lénine a consacré son bref discours à évoquer feu le camarade Zagorski, sa rencontre avec lui à l'étranger, en émigration en 1907, quand le camarade Lénine faisait des exposés et des rapports dans les cercles ouvriers des camarades étrangers et des émigrés russes. Déjà le camarade Zagorski, secrétaire du groupe des bolcheviks de Genève, faisait l'impression d'un homme énergique et intelligent, d'un bon organisateur, dévoué de toute son âme à la cause du parti. Quand le camarade Zagorski revint à Moscou en 1918, il se donna corps et âme au travail du parti, fut bientôt élu secrétaire de l'organisation de Moscou, et c'est à ce poste glorieux qu'il tomba lors de l'attentat de la rue Léontievski ²¹⁴.

*Les « Izvestia du C.E.C.R. »
n° 94, 4 mai 1920 et la « Pravda »
n° 95, 5 mai 1920*

*Conforme au texte
de la « Pravda »*

**DISCOURS À LA XI^e PROMOTION
DES COMMANDANTS ROUGES
DE LA PREMIÈRE ÉCOLE
DE MITRAILLEURS DE MOSCOU
LE 12 MAI 1920**

CHRONIQUE DE PRESSE

Lénine a prononcé un discours devant les commandants rouges nouvellement promus. Il leur a indiqué comment un commandant rouge devait se conduire sur le Front ouest. Le commandant rouge doit se souvenir que nous ne combattons pas contre les ouvriers et les paysans polonais, mais contre la bourgeoisie et les propriétaires fonciers polonais, ainsi que contre les capitalistes de l'Entente qui les épaulent et dirigent les hobereaux polonais. Vous savez, a dit le camarade Lénine, que cette guerre nous est imposée contre notre volonté, mais nous ne nous laisserons pas étouffer : mieux vaut la mort que la défaite.

*« K Novoi Armii »
n° 6, 1^{er} juin 1920*

*Conforme au texte
de la revue*

**PROJET DE DÉCISION DU CONSEIL
DES COMMISSAIRES DU PEUPLE SUR
LE STOCKAGE DE MATIÈRES PREMIÈRES ²¹⁵**

Créer une commission disposant d'un délai de deux semaines pour :

1) Mettre au point des mesures pour centraliser tout le stockage du blé et des matières premières en une seule administration, ou bien en réunissant pour cela les administrations correspondantes d'une manière suffisamment solide et appropriée. Recourir obligatoirement à l'appareil des coopératives.

2) La commission doit en particulier examiner la question de l'utilisation de l'armée du ravitaillement et des

troupes de la sécurité intérieure pour le stockage de toutes les matières premières, et aussi les conditions et le volume concret des primes et de l'échange de marchandises (en règle générale : collectifs), notamment la rétribution en produits manufacturés d'une partie des matières premières livrées par les paysans.

3) Employer obligatoirement la méthode des prélèvements pour le stockage des matières premières, et maintenir les prix fermes.

Rédigé le 25 mai 1920
Publié pour la première fois en 1945
dans le Recueil Lénine XXXV

Conforme au manuscrit

REMARQUES SUR LE PROJET DE DÉCRET CONCERNANT LA JUSTE RÉPARTITION DES LOGEMENTS PARMI LA POPULATION LABORIEUSE ²¹⁶

A mon avis, le paragraphe 9 n'est pas valable. Les tribunaux populaires sont faibles.

Il faut contraindre les services sanitaires locaux (+ les comités du travail)

(a) à édicter des règlements obligatoires

(b) à punir sans jugement la malpropreté, etc., d'un mois d'emprisonnement au plus et de deux mois de travail pénalisé au plus

(c) organiser le contrôle *des masses* de la propreté (par l'intermédiaire de *détachements* spéciaux des Soviets de députés).

Lénine

Rédigé le 25 mai 1920
Publié pour la première fois en 1945
dans le Recueil Lénine XXXV

Conforme au manuscrit

EBAUCHE DE DÉCISION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU PEUPLE SUR LES RESSOURCES EN BLÉ ²¹⁷

26.V.1920.

- 1) Exprimer la satisfaction du Conseil à propos de l'augmentation des stockages
- 2) exiger des chiffres mensuels
- 3) distinguer ce qui a été livré dans les gares de ce qui a été stocké
- 4) aider les approvisionneurs (paragraphe 4)
- 5) accroître le transport (paragraphe 5)
- 6) maraîchère ?

*Publié pour la première fois
en 1946
dans le Recueil Lénine XXXV*

Conforme au manuscrit

ENTRETIEN AVEC LE CORRESPONDANT JAPONAIS R. NAKAHIRA, REPRÉSENTANT DU JOURNAL « OSAKA ASAHI » ²¹⁸

Sans attendre nos questions, Lénine se mit lui-même à parler. Abordant les rapports russo-japonais, il exprima son profond regret devant la position du Japon qui ne se montre pas disposé à aller au-devant des initiatives pacifiques du gouvernement ouvrier et paysan de Russie. « C'est précisément parce que le gouvernement ouvrier et paysan se fonde sur des principes pacifiques, remarqua-t-il, qu'il a accepté de reconnaître l'Etat tampon en Extrême-Orient ²¹⁹. »

Passant à d'autres sujets, Lénine posa l'une après l'autre une série de questions : « 1. Les propriétaires fonciers sont-ils la classe dominante au Japon ? 2. Les paysans japonais peuvent-ils posséder librement la terre ? 3. Le peuple japonais vit-il principalement sur ses ressources

internes, nationales, ou bien le Japon importe-t-il une grande quantité de marchandises de l'étranger ? »

Lénine nous donna ainsi clairement à comprendre qu'il s'intéressait profondément à la vie du peuple japonais.

Il posa ensuite une question intéressante : « J'ai lu dans un livre qu'au Japon, les parents ne battent pas leurs enfants. En est-il ainsi ? » Nous répondîmes : « Il y a évidemment des exceptions, mais chez nous, en règle générale, on ne bat pas les enfants ». Il fit observer avec une grande satisfaction que l'un des principes du gouvernement ouvrier et paysan était d'abolir les châtiments corporels des enfants.

Nous posâmes quelques questions sur la révolution en Russie et sur les perspectives de son développement.

Ayant brièvement exposé l'histoire du mouvement révolutionnaire russe, Lénine déclare : « Avant la révolution, la classe ouvrière et la paysannerie russes étaient soumises à une oppression qui n'avait pas sa pareille dans l'histoire. Cette oppression a renforcé de plus en plus l'esprit de protestation des masses populaires et a amené l'explosion révolutionnaire. Et c'est précisément là la raison pour laquelle, malgré le niveau d'organisation relativement faible des couches inférieures de la population de la Russie, et malgré le niveau d'instruction moins élevé que dans les autres pays, le mouvement révolutionnaire n'a cependant pas pu être écrasé. Aujourd'hui la classe ouvrière et la paysannerie russes ont plus de deux années d'expérience révolutionnaire et sont passées par une remarquable école politique et sociale. On peut comparer l'expérience accumulée au cours de ces deux années et demie à celle d'un développement séculaire. »

Ensuite nous demandâmes : « La république ouvrière et paysanne a refusé par principe de payer les dettes contractées par le gouvernement tsariste, cependant, lors de la conclusion de la paix avec l'Estonie, elle a promis de lui verser une somme importante en or. Comment cela s'explique-t-il ? »

Lénine eut un large sourire et répondit : « L'Estonie a une attitude de sympathie envers l'Etat ouvrier et paysan dont le gouvernement, en contrepartie, a promis de la payer en or ». Puis il ajouta : « Il est très difficile d'a-

voir affaire aux classes possédantes. Leurs représentants, par leur nature même, ne pensent qu'à satisfaire leur soif d'argent. Prenons par exemple l'Amérique. L'Amérique a proposé à notre Etat ouvrier et paysan de conclure la paix. Mais si l'on examine attentivement cette proposition, on découvre qu'elle est marquée de bout en bout par la rapacité. Pour nous, cela est inacceptable. Aussi avons-nous refusé de signer ce traité de paix. Bien entendu, nous ne voulons pas qu'à l'étranger on nous considère comme un Etat faible. Il y a lieu de penser que plus longtemps les pays de l'Entente refuseront de reconnaître l'Etat ouvrier et paysan et tenteront d'organiser des interventions militaires contre la Russie, plus cela nous sera en fin de compte profitable.

De grandes perspectives s'ouvrent à l'industrie de la Russie. Prenons ne serait-ce que l'énergétique. Si nous la portons à un niveau élevé, nous pourrions électrifier toutes les branches de la production. Les possibilités créatrices que recèle le communisme se manifesteront bientôt avec une grande efficacité lors de la solution de ces problèmes, et nous ferons un gigantesque pas en avant, que l'on pourra comparer avec le progrès réalisé au cours de nombreuses décennies. »

*Transmis par télégraphe le 6 juin 1920
Publié en japonais le 13 juin 1920
dans le journal « Osaka Asahi » n° 13 814,
le 16 juin 1920 dans le journal
« Tokyo Asahi » n° 12 211,
et en anglais le 7 août 1920
dans la revue « Soviet Russia » n° 6
Publié pour la première fois en russe
(traduit de l'anglais) le 16 avril 1963
dans le journal « Izvestia » n° 91*

*Conforme au texte
du journal
« Osaka Asahi »*

ENTRETIEN AVEC LE CORRESPONDANT JAPONAIS K. FUSSE, REPRESENTANT DES JOURNAUX « OSAKA MAINICHI » ET « TOKYO NITI-NITI »

Le camarade Lénine a accueilli Fusse en lui disant qu'il était content de le voir et qu'en dépit de tout ce qui s'était passé ces dernières années entre le Japon et la Rus-

sie, et bien que certains milieux japonais fassent toujours preuve d'intransigeance envers la Russie soviétique, il était optimiste quant à l'avenir des relations entre les deux pays. Le gouvernement soviétique a reconnu l'indépendance de l'Etat-tampon, et cela aidera, je crois, à déclarer Lénine, au rétablissement de la paix dans un proche avenir en Extrême-Orient.

Fusse commence son interview en posant à Lénine la question suivante : « En automne dernier, vous disiez que les difficultés étaient déjà dépassées. Ne prévoyez-vous pas encore plus de difficultés à l'avenir ? »

J'entendais par là que les plus grandes difficultés sont terminées ; mais bien entendu, nous en avons encore beaucoup devant nous !

Question de Fusse : « Vous avez dit que pour passer du féodalisme au capitalisme, il a fallu de nombreuses années, et qu'il faudrait par conséquent également de nombreuses années pour passer du capitalisme au socialisme. Quel délai approximatif prévoyez-vous ? »

Il est difficile de fixer un délai ; pour renverser l'ancien régime, il ne faut pas beaucoup de temps, mais il est impossible de construire rapidement le nouveau. Nous avons commencé à exécuter le plan d'électrification de l'industrie et de l'agriculture ; sans l'électrification, le régime communiste est impossible, et notre plan d'électrification est établi pour dix ans, dans les conditions les plus favorables. C'est là notre délai minimum pour créer notre nouveau régime.

Ensuite Lénine pose à Fusse une série de questions sur les rapports agraires et les rapports de classes au Japon.

Que représentent les propriétaires fonciers au Japon ? Quelle est la situation du paysan sans terre ? Y a-t-il des organisations paysannes ? etc. Puis Lénine s'intéresse à l'état de l'électrification, de l'instruction publique au Japon, à la manière dont on traite les enfants. Quand Fusse eut dit qu'au Japon on prenait mieux soin des enfants qu'en Occident, Lénine a observé : c'est très important, car dans les pays dits civilisés d'Europe eux-mêmes, y compris en Suisse, l'habitude de battre les enfants, par exemple, n'a pas encore complètement disparu dans les écoles.

Fusse pose ensuite au camarade Lénine une nouvelle série de questions politiques.

Fusse : « Comment voyez-vous les relations de bon voisinage entre Etats socialistes et Etats capitalistes ? »

Nos conditions de coexistence avec les pays capitalistes sont exposées en détail dans le projet de traité que le représentant américain Bullitt a récemment publié à Washington. Ces conditions sont extrêmement désavantageuses pour nous, et les puissances de l'Entente en ont conclu que nous étions disposés à des concessions, car nous étions faibles, et elles se sont lancées dans l'intervention qui leur a apporté une défaite complète. Nous avons définitivement battu Koltchak, loudénitch et Dénikine.

Fusse : « Où le communisme peut-il avoir le plus de chances de succès, en Occident ou en Orient ? »

A l'heure actuelle, le communisme ne peut avoir de succès qu'en Occident, cependant l'Occident vit aux dépens de l'Orient ; les puissances impérialistes européennes s'engraissent essentiellement sur leurs colonies orientales, mais en même temps elles arment leurs colonies et leur apprennent à se battre, et l'Occident creuse ainsi sa propre tombe en Orient.

Fusse : « Quels sont les objectifs immédiats du gouvernement soviétique ? »

D'abord battre les hobereaux polonais, deuxièmement, obtenir une paix solide, et troisièmement, développer notre vie économique.

*Transmis par télégraphe le 4 juin 1920
Publié en japonais le 10 juin 1920
dans le journal « Tokyo Niti-Niti »
n° 15 686*

*Publié pour la première fois en russe
en 1924 dans le recueil d'articles
« Lénine et l'Orient », Moscou*

*Conforme au texte
du recueil collationné
avec la copie
dactylographiée
de la communication
télégraphique de Fusse*

DÉCISION DE SANCTION CONTRE E. A. VÉVER, DIRECTEUR DU SANATORIUM « GORKI »

Il a été établi d'après le procès-verbal dressé par les camarades Bélenki, Ivanytchev et Gabaline, qu'un sapin parfaitement sain a été coupé le 14 juin 1920 dans le parc

du sanatorium, sur ordre du camarade Véver, directeur de ce sanatorium.

Pour cette détérioration de la propriété soviétique, j'ordonne que le camarade Véver, directeur du sanatorium du domaine soviétique de Gorki, soit frappé d'un mois d'emprisonnement.

Le Comité exécutif de district de Podolsk est chargé de l'exécution de la sanction, et

(1) s'il est établi que le camarade Véver n'a pas été frappé d'autres sanctions dans le passé, il sera libéré sous condition que s'il se livre à d'autres coupes injustifiées dans le parc, les allées, la forêt, ou s'il commet une autre déprédation de la propriété soviétique, il aura non seulement à subir en sus de sa nouvelle peine, un emprisonnement de trois semaines, puisqu'il a déjà purgé une semaine, mais en outre, il sera relevé de son poste.

(2) Le Comité exécutif de district fixera, en accord avec le département agricole de district ou la direction des sovkhoses, le moment où cette sanction sera appliquée, de telle manière que les travaux agricoles et l'exploitation ne subissent pas le moindre dommage.

Je charge le camarade Bélenki d'annoncer cette décision au camarade Véver et à ses adjoints et de leur faire signer une déclaration témoignant que cette communication leur a été faite, et qu'il leur a été signalé qu'une nouvelle violation de ce genre entraînerait le châtiement de tous les employés et ouvriers et non du seul directeur.

Je prescris au Comité exécutif de district de m'informer de la période choisie pour l'application de la sanction, et de l'application elle-même.

Le Président du Conseil du Travail et de la Défense

14.VI.1920.

V. Oulianov (Lénine)

DISCOURS À LA SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE L'INTERNATIONALE COMMUNISTE LE 19 JUIN 1920

COMPTE RENDU DE PRESSE

Le camarade Lénine a posé la question ainsi : que signifie en fait reconnaître la dictature du prolétariat ? Cela signifie préparer chaque jour le prolétariat, par la propagande, l'agitation, les interventions, à la prise du pouvoir, à l'écrasement des exploités, à l'écrasement de tous les adversaires du prolétariat. Se fondant sur toute une série de documents et de journaux, le camarade Lénine montre qu'entre la III^e Internationale et toute la politique du parti français ²²⁰ il y a un *abîme*. Il a également révélé toute la pourriture de l'aile turatiste du parti italien, qui empêche tout le parti d'adopter une ligne entièrement juste.

*La « Pravda » n° 133, 20 juin 1920
Les « Izvestia » du C.E.C.R. n° 134,
22 juin 1920*

*Conforme au texte
de la « Pravda »*

PROJET DE DÉCISION DU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(b)R. SUR LES TÂCHES DU P.C.(b)R. AU TURKESTAN ²²¹

Après avoir approuvé le projet et les thèses pour l'essentiel et dans leur ensemble, modifier le tout dans l'esprit suivant :

- (1) égaliser la propriété terrienne des Russes et des étrangers avec celle de la population locale ;
- (2) briser, expulser et soumettre de la manière la plus énergique les koulaks russes ;
- (3) ne pas donner le droit à la Commission du Turkestan ²²² de modifier les décrets sans avis du Comité exécutif central du Turkestan et du Conseil des Commissaires de Peuple du Turkestan, ni sans l'avis du centre ;

(4) systématiquement méditer, préparer et effectuer la remise du pouvoir — progressive, mais inflexible — aux *Soviets de travailleurs* locaux, sous le contrôle de communistes sûrs ;

(5) ne pas décider d'avance la division de la république en trois parties ;

(6) poser comme objectif général le renversement du féodalisme, mais non le communisme.

Rédigé le 22 juin 1920
Publié pour la première fois en 1959
dans le *Recueil Lénine XXXVI*.

Conforme au manuscrit

MATÉRIAUX POUR LE II^e CONGRÈS DE L'INTERNATIONALE COMMUNISTE²²³

1

PLAN DE RÉOLUTION SUR LE CONTENU DU CONCEPT DE « DICTATURE DU PROLÉTARIAT », ET SUR LA LUTTE CONTRE LA DÉFORMATION « À LA MODE » DE CE MOT D'ORDRE²²⁴

1. Faire entrer les éléments révolutionnaires du prolétariat et eux seuls dans le parti et les éléments identiques du *parti* aux centres *de direction* de celui-ci.

2. Démasquer systématiquement devant les masses le réformisme et l'opportunisme à l'intérieur du Parti et du mouvement ouvrier.

3. Remplacer les chefs opportunistes tant dans les sections du Parti que dans les syndicats, les coopératives, les clubs et les organismes culturels et d'éducation, en un mot dans *toutes* les organisations du prolétariat, par des chefs révolutionnaires.

4. Former des cellules communistes dans toutes les organisations d'ouvriers et de petits paysans, pour que le Parti dirige systématiquement tout le mouvement ouvrier (et une partie du mouvement des petits paysans).

[=3?] 5. Désigner obligatoirement des ouvriers absolument révolutionnaires et absolument libres des traditions, préju-

gés et habitudes du travail pacifique, du parlementarisme, du légalisme, même s'ils sont très inexpérimentés, mais à la condition qu'ils soient (1) capables de combattre le réformisme et l'opportunisme et (2) étroitement liés avec la plus large masse du prolétariat, et avec sa partie la plus révolutionnaire, —

— les désigner en nombre suffisant aux postes les plus responsables du parti, notamment au Comité central et au *groupe parlementaire*, et dans toutes les institutions les plus importantes (afin de gagner celles-ci au parti).

6. Soumettre dans tous les détails la fraction parlementaire au Comité central du Parti, et assurer une surveillance particulièrement stricte de celui-ci sur celle-là.

7. Considérer comme collaborateurs, partisans (et agents) du bloc du prolétariat avec la bourgeoisie et les propriétaires non seulement ceux qui professent ouvertement ces idées, qui sont partisans du bloc au gouvernement, etc., mais aussi ceux qui les professent *indirectement*, qui sont, par exemple, pour l'égalité de la classe ouvrière et des petits propriétaires, pour l'égalité de leurs points de vue, etc.

8. Les organes des réformistes (ou de la conciliation avec eux) * ... *L'Humanité* ²²⁵ doivent être proscrits. Le parti doit avoir *un organe central* d'orientation tout à fait révolutionnaire, et *non* semblable au *Populaire* ²²⁶ ou à *Freiheit* ²²⁷. Toute la presse du parti a une pensée unique, une orientation unique : la *préparation* à la dictature.

9. Pénétrer plus profondément dans les masses. Non pour l'aristocratie ouvrière, mais pour la masse sans formation. Non seulement pour la ville, mais aussi pour la campagne. Agitation dans les masses et pas seulement propagande (contra British Socialist Party ²²⁸).

Distribution gratuite aux ouvriers arriérés de tracts payés par les cotisations des ouvriers avancés.

Les prolétaires doivent aller aux masses, pour aider les grévistes, les ouvriers agricoles.

* Un mot du manuscrit n'a pu être déchiffré. (N.R.)

10. Analyse franche devant les masses des fautes et des trahisons des chefs opportunistes (grèves des 20-21.VII. 1919, etc.)

Analyse dans la presse de *toutes* les fautes opportunistes et faiblesses des discours des parlementaires, etc.

11. Esprit de suite à tous les propos, sous tous les rapports, dans tous les domaines de la vie ;

mettre au clair les objectifs *concrets* de la dictature du prolétariat, *viz* * :

(a) écrasement de la résistance des exploiters (y compris des koulaks et des intellectuels saboteurs) ;

(b) confiscations, car le rachat est impossible actuellement après 1914-1918 ;

(c) surveillance particulière des exploiters et des intellectuels bourgeois ;

(d) amélioration révolutionnaire immédiate de la vie
des ouvriers
de toute la masse des exploités
des petits paysans

aux dépens des exploiters ;

(e) neutralisation des petits propriétaires

{	paysans moyens	}
	artisans	
	petits industriels	
	une partie des intellectuels bourgeois	

c'est-à-dire empêcher qu'ils
ne passent aux blancs ;

(f) résolution, capacité, savoir-faire, organisation particulière pour écraser la résistance.

[1.] $\Sigma \Sigma = (\alpha)$ briser

(β) attirer

(γ) neutraliser

12. Epuration... **

13. « Liberté de la presse » ? — « de réunion » ? — « de la personne » ?

* Videlicet : à savoir. (N.R.)

** En français dans le texte (N.R.)

Le Parti=avant-garde

(aa) (1) partie révolutionnaire

(ββ) (2) liée aux masses.

Préparation immédiate (2.3.4.5.6. (+13).7 aa
8.9.10 ββ

Danger essentiel : la droite, c'est-à-dire les chefs non remplacés.

3 partis (+ Parti socialiste américain ²²⁹) (+Parti socialiste suisse ²³⁰). Union rapide *i m p o s s i b l e*.

La gauche. Ses fautes. Union immédiate *p o s s i b l e*.

Réformisme dans le Parti italien (peut-être, + B.S.P. ?)

N.B.

commission sur la presse et le parti français :

Lozovski	Serrati
+ Boukharine	Deslinières
+ Guilbeaux	+
	Sadoul

Rédigé au plus tard le 4 juillet 1920

Publié pour la première fois

le 1^{er} août 1935 dans la revue

« Kommunističeski International » n° 22

Conforme au manuscrit

2

AU SUJET DU DISCOURS DE J. TANNER AU II^e CONGRÈS DU KOMINTERN ²³¹

Le discours de Tanner (Shop Stewards) ²³² a clairement confirmé

1) qu'il faut faire une place aux *s y m p a t h i s a n t s* à l'intérieur de la III^e Internationale

2) que pour l'Angleterre et l'Amérique, il faut faire cette réserve particulière que, malgré les désaccords sur le parlementarisme, nous proposons :

(a) au mouvement de masse qui prend la forme de l'I.W.W. et des Shop Stewards de rester *affilié* à la III^e Internationale.

(b) de discuter encore une fois longuement et de mettre à l'épreuve l'amélioration des partis socialistes, qui ne font pas suffisamment d'agitation parmi la masse, qui n'ont pas su se lier à elle.

Lénine

Rédigé le 23 juillet 1920
Publié pour la première fois en 1959
dans le Recueil Lénine XXXVI

Conforme au manuscrit

3

OBSERVATIONS SUR LE RAPPORT DE A. SOULTAN-ZADÉ
À PROPOS DES PERSPECTIVES
DE RÉVOLUTION SOCIALE EN ORIENT 233

- 1) Déclin des classes possédantes exploiteuses
- 2) la plus grande partie de la population est composée de *paysans soumis à une exploitation moyenâgeuse.*
- 3) les *petits* artisans : dans l'industrie
- 4) conclusion : *adapter* aussi bien les institutions soviétiques que le Parti communiste (sa composition, ses objectifs particuliers) au niveau des pays *paysans* de l'Orient colonial.

Là est le fond du problème. Il faut y réfléchir et *rechercher* des réponses concrètes.

Rédigé entre le 24 et le 29 juillet 1920
Publié pour la première fois en 1963,
dans la 6^e édition des Œuvres
de Lénine, tome 41

Conforme au manuscrit

4

NOTES DESTINÉES À LA COMMISSION POUR
LA QUESTION NATIONALE ET LA QUESTION COLONIALE

Tirer parti du *particularisme moyenâgeux* ? trop dangereux ; non marxiste.

Il faut distinguer les mouvements nationaux *modernes*

et les « mouvements » (les prétendus *mouvements*) à caractère moyenâgeux.

Rédigé en français au plus tard
le 28 juillet 1920
Le fac-similé du manuscrit a été
publié pour la première fois en 1923 dans
le livre de H. Guilbeaux :
« Wladimir Iljitsch Lénine
Ein treues Bild seines Wesens », Berlin
Publié pour la première fois en russe
en 1963, dans la 6^e édition
des Œuvres de Lénine, tome 41

Conforme au fac-similé

PROJET DE DÉCISION DU PLÉNUM DU C.C. DU P.C.(b)R. SUR LE CONFLIT ENTRE LA COMMUNE DE PÉTROGRAD ET LE SOVIET DE PÉTROGRAD ²³⁴

- 1) Badaïev au MPO *.
- 2) *Réhabiliter Badaïev (par l'intermédiaire du Bureau à l'organisation).*
- 3) Transférer à Moscou une série de collaborateurs du ravitaillement de Pétrograd.
- 4) Placer Pétrograd sous une surveillance particulièrement stricte **.
- 5) Réaliser l'égalité de fait entre Pétrograd et Moscou et tous les autres points de ravitaillement pour la distribution du pain et la norme d'attribution ²³⁵.

Rédigé le 16 juillet 1920
Publié pour la première fois en 1965
dans la 5^e édition des Œuvres
de Lénine, tome 64

Conforme au manuscrit

* Société de consommation de Moscou. (N.R.)

** Dans le manuscrit, les points 2 et 4 sont biffés. Le point 4 ne figure pas dans la décision adoptée. (N.R.)

**RÉPONSES AUX QUESTIONS
DU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
DE LA RÉPUBLIQUE D'EXTRÊME-ORIENT
A. M. KRASNOCHTCHÉKOV ²³⁶**

- 1) Où convoquer le congrès ?
- 2) Principes des élections (peut-on admettre les « quatre impératifs ») ? ²³⁷
- 3) Fondement de la constitution et de la politique économique ?

Où vous voulez.

Oui.

On peut admettre la démocratie avec de légers privilèges pour les communistes ²³⁸.

Amitié.

- 4) Définition des rapports officiels entre la Russie soviétique et la République d'Extrême-Orient ?

- 5) Etant donné que certaines régions ne se soumettent pas aux directives du Comité central, et que la conférence préalable doit être convoquée dans quelques jours, il faut une nouvelle formulation précise des fondements de la République d'Extrême-Orient et une détermination du mandat.

Obéir au Comité central sous peine de destitution.

*Rédigé au plus tôt le 17 juillet 1920
Publié pour la première fois en 1965
dans la 5^e édition des Œuvres
de Lénine, tome 54*

Conforme au manuscrit

**DISCOURS AU MEETING D'INAUGURATION
DU MONUMENT À KARL LIEBKNECHT
ET ROSA LUXEMBOURG À PÉTROGRAD,
LE 19 JUILLET 1920 ²³⁹**

COMPTE RENDU DE PRESSE

Camarades, dans tous les pays, à la tête des masses, les communistes subissent d'immenses pertes, ils tombent par milliers en Finlande, en Hongrie et dans d'autres pays. Mais aucune répression n'arrêtera la montée du communisme, et l'héroïsme de combattants tels que Karl Liebknecht et Rosa Luxembourg nous redonne courage et foi en la vic-

toire complète du communisme. (Le discours du camarade Lénine est couvert par un retentissant « Hourra ». On entonne l'« Internationale ».)

« Pétrogradskaïa Pravda » n° 159
21 juillet 1920

Conforme au texte
du journal

PROJET DE DÉCISION DU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(b)R. SUR LES ARTICLES DE A. M. GORKI DANS LA REVUE L'« INTERNATIONALE COMMUNISTE » ²⁴⁰

Je propose que les membres du Bureau politique *signent* :

Le Bureau politique du Comité central considère comme tout à fait déplacée la publication dans le n° 12 de l'*Internationale Communiste* des *a r t i c l e s* de Gorki, notamment l'éditorial, car non seulement ils ne contiennent rien de communiste, mais ils contiennent beaucoup de traits anticomunistes. A l'avenir *ne publier* de tels articles dans l'*Internationale Communiste* sous aucun prétexte.

*Lénine.**

Rédigé le 31 juillet 1920
Publié pour la première fois
en 1965 dans la 5^e édition
des Œuvres de Lénine, tome 54

Conforme au manuscrit

PROPOSITIONS SUR LES QUESTIONS MILITAIRES ²⁴¹

Etant établi qu'il ne reste (à Boudienny) pas moins de 10 000 hommes,

1) je suis partisan de retirer la 6^e division de cavalerie à Boudienny pour la jeter contre Wrangel ;

* Le projet porte également les signatures de Trotski, Krestinski et Kalinine. (N.R.)

2) de renforcer l'Armée de cavalerie de Boudienny des 3 ou 4 000 sabres que le Commandant en chef promet au Sud (*urgent*) ;

+4) d'accélérer l'acquisition de chevaux auprès des paysans biélorusses pour compléter la cavalerie de Boudienny ;

5) de remplacer *immédiatement* Guittis par le camarade Frounzé (voir l'avis du Commandant en chef et de Toukhatchevski).

Lénine

*Rédigé au plus tôt le 20 août 1920
Publié pour la première fois en 1969
dans le Recueil Lénine XXXVI*

Conforme au manuscrit

DÉCISIONS DU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(b)R. AU SUJET DE L'ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MILITAIRE RÉVOLUTIONNAIRE DU FRONT OUEST ²⁴³

Le Bureau politique décide de condamner de la façon la plus sévère l'acte des camarades Toukhatchevski et Smilga qui ont publié sans en avoir le moindre droit un ordre du jour plus que déplacé, qui sape la politique du parti et du gouvernement *.

Le Bureau politique charge le Conseil militaire révolutionnaire de Russie d'annuler immédiatement l'ordre du jour du Conseil militaire révolutionnaire du Front ouest et de faire observer à ce dernier le caractère erroné de ses actes ²⁴³ **.

*Rédigé entre le 20 et le 24 août 1920
Publié pour la première fois en 1966
dans la 5^e édition des Œuvres
de Lénine, tome 54*

Conforme au manuscrit

* En chargeant sa secrétaire de transmettre par télégraphe au Conseil militaire révolutionnaire du Front ouest cette décision du Bureau politique, Lénine nota sur le document : « A Britchkina pour expédition », et au bas du texte : « Copies aux camarades Tchitchérine et Danichevski ». (*N.R.*)

** Lénine marqua ce texte d'un trait et nota : « Sklianski est déjà au courant ». (*N.R.*)

IX^e CONFÉRENCE DE RUSSIE DU P.C.(b)R.

22-25 SEPTEMBRE 1920 ***

1

DISCOURS SUR LES TÂCHES IMMÉDIATES DE L'ÉDIFICATION DU PARTI 24 SEPTEMBRE

Camarades, je crois qu'il faut retenir certaines interventions faites au cours des débats, et même certains discours, uniquement parce qu'ils reflètent clairement non seulement le surmenage, mais un surmenage confinant à l'hystérie et qui par conséquent en rajoute. Je ne dirai pas que c'est là de la démagogie. Le surmenage physique a atteint à l'hystérie. Telles ont été dans une large mesure les interventions de Loutovinov et de Boubnov, qui contenaient moins de démagogie que de surmenage. Le surmenage s'est manifesté aussi en partie, je pense, dans la déclaration de Medvédev. Il a dit : « Maintenant vous dites tous qu'il existe des phénomènes malsains, et auparavant vous disiez l'inverse, vous ne disiez pas la vérité. » Je pense que ce n'est pas une explication tout à fait exacte, et qu'elle est même tout à fait inexacte. Que les phénomènes malsains dont nous parlions existent n'était pas un secret. Il ne fait pas non plus de doute que la situation générale était si difficile que nous ne pouvions pas auparavant trouver le temps, trouver l'occasion pour le parti, de poser spécialement cette question. Même maintenant nous avons de la peine à la poser ; parce que cette chance dont nous avons discuté ici même lors de notre entretien politique, la chance d'éviter une campagne d'hiver, est extrêmement réduite. Comme je l'ai indiqué, la situation générale de la république s'est améliorée à tel point que nous pouvons maintenant discuter avec davantage de sang-froid ; nous n'envisageons pas de clore la conférence avant terme, comme nous l'avons fait plusieurs fois à l'époque de l'offensive de Koltchak et Dénikine. Lors de certains congrès du parti, toute une série de responsables n'attendaient pas la fin des travaux et partaient directement pour le front. On a l'im-

pression que nous convoquons rarement des congrès, que nous pouvons rarement y discuter des questions essentielles, or auparavant, nous ne pouvions même pas nous permettre de mener jusqu'à son terme un congrès rarement réuni. En tous cas, nous nous trouvons maintenant dans une situation telle que nous pouvons sans nous limiter, mener jusqu'au bout nos actuelles discussions. En deux mots, je voudrais encore dire que les quelques tentatives contenues dans les raisonnements de Kalinine pour expliquer les choses de façon marxiste, me semblent au contraire s'écarter très loin du marxisme ; je crois que c'est la résolution du Comité de Moscou, que vous avez bien entendu tous lue, et qui a été éditée sous forme d'une petite brochure et publiée dans la *Pravda*, ainsi que la lettre du Comité central, qui posent le problème de façon juste et marxiste.

Je voudrais lire quelques lignes que je proposerais à la commission (si l'on décide d'en élire une) non pas pour remplacer la résolution de Moscou et la lettre du Comité central, mais pour les compléter, comme illustration *. La résolution du Comité de Moscou pose, je crois, et presque tous sont d'accord là-dessus, le problème correctement. Je me permettrai de lire ces quelques mots, et de leur ajouter un bref commentaire. Voici cette adjonction : « La situation incroyablement difficile de la République soviétique dans les premières années de son existence, l'extrême état de ruine et le très grand danger de guerre ont rendu inévitable de faire passer au premier plan certaines administrations et groupes de responsables « de choc » (et donc en fait, de les privilégier). C'était inévitable, car il n'était pas possible de sauver le pays ruiné sans concentrer les forces et les moyens sur ces administrations et ces groupes de responsables, car si nous ne les avions pas renforcés, les impérialistes du monde entier nous auraient sans doute écrasés, et n'auraient même pas permis à notre République soviétique d'aborder l'édification économique »...

Nous avons entendu ici des attaques ardentes au sujet des spécialistes. Le discours du camarade Koutouzov a fait ressortir cette vérité que le prolétariat n'a pas vu sa

* Cf. le présent tome, p. 212. (N.R.)

situation améliorée par la Russie des Soviets, mais l'a vue plutôt aggravée. C'est exact. Mais il faut comprendre que par exemple à Vienne, où il n'y a pas de gouvernement soviétique, on assiste à la même aggravation, accompagnée d'une humiliation cent fois plus grande. Mais cela, la masse ne peut pas le comprendre. Je comprends qu'on nous demande : qu'avons-nous obtenu en deux ans ? Et je comprends que le mécontentement soit aussi répandu vis-à-vis des spécialistes. Je comprends que le débat autour de la question de savoir si nous avons besoin ou non de spécialistes soit au premier plan. Mais il ne faut pas oublier que sans eux nous n'aurions pas d'armée. Sans cela, nous serions dans la même situation que la Hongrie et les ouvriers finlandais. Voilà comment se pose la question. Sans ces spécialistes, nous n'aurions même pas pu faire ces pas élémentaires qui nous ont permis de nous élever à une certaine hauteur, c'est ce dont j'ai parlé dans mon rapport politique. Si nous n'avions pas su nous accorder avec les spécialistes, nous n'aurions pas ce que nous avons, nous ne pourrions pas aller de l'avant. Mais maintenant que nous les avons pris en mains, que nous les avons attelés, que nous savons qu'ils ne s'enfuient pas loin de nous, mais qu'au contraire tous accourent vers nous, maintenant nous pourrions faire en sorte que la démocratisation soit poussée dans le parti et l'armée. Je continue à lire (il lit la résolution)...

Premier point (il lit) *. Ici il y a une adjonction. Le camarade Tomski disait, se référant à ce que nous avons plus d'une fois répété : il faut pousser en avant le militant du rang, l'élite est fatiguée, avançons l'homme moyen. Nous n'y sommes pas parvenus d'emblée, mais nous y parviendrons, après une nouvelle tentative, la vingtième peut-être. Sans cela la cause de la Russie des Soviets n'aurait pas d'avenir. Mais nous savons qu'elle en a un, parce que nous avons de nouveaux éléments qui montent. Si les premières tentatives n'ont pas réussi, nous les répéterons.

Deuxième point (il lit) **. Ici une question qui ne manque pas de perfidie : est-ce que la liberté de critique

* Cf. le présent tome, p. 212. (N.R.)

** Ibidem. (N.R.)

correspondra à la liberté de manger des pêches ²¹⁵ ? J'ai un critère des garanties possibles, sur la base des propositions formalisées par la commission. Lorsque le pays est en danger, que Koltchak parvient jusqu'à la Volga et Dénikine à Orel, il ne peut y avoir aucune liberté. Et il n'y a rien à regretter. Mais la situation militaire est mauvaise maintenant aussi, et nous voyons tous combien la fortune des armes est changeante. Nous devons mettre cette question à l'ordre du jour. Mais nous ne pouvons pas jurer qu'en période de danger militaire, nous ne nous conduirons pas de la même manière. Il nous faudra de nouveau faire preuve de la plus grande tension sans paroles inutiles : tiens bon, bande toutes tes forces, un point c'est tout. Nous ne jurons pas qu'il n'en sera pas ainsi, et tant que la révolution n'aura pas vaincu en Italie, nous ne devons jurer de rien. Voici ma réponse en ce qui concerne les pêches.

Troisième point (i l l i t) *. Ici le camarade Préobrajenski pose la question qu'a également soulevée Zinoviev : une réglementation est-elle souhaitable, et que faut-il entendre par là ? Je la laisse pendante, parce que cette question sera étudiée en détail en commission. On y verra de façon plus précise s'il faut entendre par réglementation des points détaillés, ou créer des institutions spéciales.

Quatrième point (i l l i t) **. Ici le camarade rapporteur a indiqué que cette question avait été soulevée à la commission mais que la majorité l'avait rejetée. Je pense — je la pose seulement en mon nom personnel — je pense qu'il ne faut pas la rejeter, et que si on ne l'adopte pas immédiatement, il faut tout au moins y penser à l'avance. On a indiqué ici que 500 plaintes ont été déposées au Bureau à l'organisation du Comité central. Celui-ci doit répartir des dizaines de milliers de gens. En outre, il n'est pas un seul membre du Bureau à l'organisation qui n'ait été chargé de quelques fonctions dans les Soviets. Dans ces conditions il faut travailler avec des inconnues et il est impossible de résoudre la question autrement que par intuition, ce qui ne permet qu'aux gens expérimentés de

* Cf. le présent tome, pp. 212-213. (N.R.)

** Ibid. p. 213. (N.R.)

trouver la solution juste, et encore ceux-ci se trompent-ils plus d'une fois. Compte tenu de ces conditions, nous voulons trouver des militants ayant au moins 15 ans d'ancienneté, jouissant de la confiance du parti, impartiaux, qui apporteraient leur concours, et qui en même temps seraient au-dessus du Bureau à l'organisation du point de vue de l'indépendance, parce qu'élus par le congrès. Il me semble que l'on peut y parvenir. Il n'est pas possible de freiner le travail du Comité central, de suspendre des décisions. Rien ne peut être assuré à ce sujet, et on ne peut le proposer. Auparavant aussi il y avait une commission de contrôle dans le Parti ouvrier allemand. Dans notre situation qui est celle du temps de guerre, on ne peut garantir jusqu'à quel point elle sera possible. Mais en tous cas nous sommes en mesure de prendre cette initiative, et c'est dans cette voie que le Comité central s'est engagé.

La lettre du Comité central dit : « ...auprès de tous les comités de province doivent être organisées des commissions spéciales du parti, composées des camarades les plus impartiaux et qui jouissent de la confiance unanime de l'organisation, auxquelles seront remises les plaintes ». On parle ici de camarades impartiaux. Dans le combat, militaire, économique ou d'organisation, on a très souvent un besoin absolu de gens passionnés, car sans une grande passion, ils ne seront pas capables de bander leurs forces et résoudre une tâche immédiate et urgente dans un pays ravagé. Ici, au contraire, on a besoin de gens qui ne seront peut-être pas doués de grandes qualités d'administrateurs mais qui ont une grande expérience de la vie. Est-ce que nous en trouverons dans toutes les provinces de Russie, j'en doute, et si l'expérience des commissions auprès des comités de province, que l'on se propose maintenant de constituer et que vous constituerez, si cette expérience ne réussit pas, n'en concluez pas que toute notre entreprise a échoué. Peut-être que dans les provinces il ne se trouvera pas assez de camarades pouvant être maintenus à leur poste d'un congrès à l'autre. Mais si nous ne les trouvons pas dans les provinces, nous pouvons trouver dans la capitale des camarades sérieux, ayant l'expérience de la vie. Et je pense que nous ne devons pas renoncer à cet organisme.

On pourra dire : où est la garantie que cet organisme

pourra exister ? Nous sommes plongés dans une guerre civile sans merci, où il ne peut y avoir, d'une manière générale, ni liberté de large critique, etc... Nous avons d'autres préoccupations, nous devons tendre tous nos efforts pour mettre un terme à la guerre. Si les conditions militaires étaient différentes, la situation ne serait pas la même. Mais dans les conditions où nous nous trouvons, nous ne pouvons pas garantir beaucoup de choses ; et nous disons franchement que pour régler pratiquement cette question, il ne faut pas compter sur le Comité central, parce qu'il est surchargé de travail au-delà de toute mesure. Je ne sais pas si l'on pourrait trouver un seul membre du Comité central — je peux en juger par ma propre expérience — qui ne se sente accablé par le nombre de tâches qu'il n'a pas exécutées ou qu'il a exécutées à la hâte. Je ne trouve pas de garantie plus réelle de l'exécution de cette tâche que la constitution de cette commission, d'un groupe de camarades, qui pourra s'y consacrer entièrement, et qui pourrait être sûre d'être absolument indépendante dans ce domaine, où aucun membre du Comité central, du Bureau à l'organisation ou du Bureau politique n'est en mesure d'intervenir. Nous intervenons peut-être en ce sens que nous progressons, et que nos stockages de blé sont passés de 60 à 260 millions de pouds, mais c'est tout de même peu pour que l'Armée rouge ne soit pas surmenée, pour que les ouvriers ne disent pas : « qu'avons nous reçu de l'Armée rouge, nous sommes affamés », et pour que nos responsables, auxquels les militants du rang ne viennent pas prêter main-forte, ne soient complètement épuisés. Mais nous avons tout de même pris cette initiative, cela veut dire que même dans cet état d'effroyable surmenage, cette fatigue massive commence à diminuer, et nous voyons s'ouvrir la période où nous pourrions cesser de discuter du quignon de pain pour passer aux tâches plus élevées qui s'ouvrent devant nous et que nous nous emploierons tous sans réserve à résoudre.

*Publié pour la première fois en 1963
dans la 5^e édition des Œuvres
de Lénine, tome 41*

Conforme au sténogramme

2

PROJET DE RÉSOLUTION SUR
LES TÂCHES IMMÉDIATES DE L'ÉDIFICATION DU PARTI

Non pour remplacer, mais pour compléter la lettre du Comité central et la résolution du Comité de Moscou, à *titre d'illustration* :

La situation incroyablement difficile de la République soviétique dans les premières années de son existence, l'extrême état de ruine et le très grand danger de guerre ont rendu inévitable de faire passer au premier plan certaines administrations et groupes de responsables « de choc » (et donc, en fait, de les privilégier). C'était inévitable, car il n'était pas possible de sauver le pays ruiné sans concentrer les forces et les moyens sur ces administrations et ces groupes de responsables, car si nous ne les avions pas renforcés, les impérialistes du monde entier nous auraient sans doute écrasés, et n'auraient même pas permis à notre République soviétique d'aborder l'édification économique.

Cette circonstance, alliée à l'héritage des habitudes et réflexes capitalistes ou liée à la propriété privée, qu'il est difficile d'effacer, explique qu'il faille encore et toujours orienter l'attention de tout le parti sur la lutte pour *...

...il faut des garanties pratiques et efficaces pour que les décisions du parti, unanime sur les questions de principe énoncées plus haut, ne restent pas sur le papier. C'est pourquoi la conférence propose au Comité central de décider, réaliser et en outre proposer immédiatement au prochain congrès du parti de ratifier ce qui suit :

(1) obligation absolue d'organiser des réunions plus fréquentes et plus larges de membres du parti et de prendre d'autres mesures pour développer l'initiative de ceux-ci ;

(2) créer des organes de presse susceptibles de réaliser plus systématiquement et plus largement la critique des fautes du parti et la critique à l'intérieur du parti en général (feuilles de discussion, etc.) ;

(3) mettre au point des règles pratiques très précises sur les mesures à prendre pour supprimer l'inégalité (dans les conditions de vie, le niveau du salaire, etc.) entre les

* L'une des pages du manuscrit a été perdue. (N.R.)

« spécialistes » et les responsables d'une part, et la masse, de l'autre, inégalité qui viole la démocratie, représente un facteur de décomposition du parti et diminue l'autorité des communistes ;

(4) reconnaître comme nécessaire la création d'une commission de contrôle à côté du Comité central, qui devra être composée des camarades ayant la formation de parti la plus solide, les plus expérimentés, les plus impartiaux et les plus capables d'assurer un sévère contrôle du parti. La commission de contrôle élue par le congrès du parti doit avoir le droit de recevoir toutes les plaintes et de les étudier en se concertant avec le Comité central, en organisant en cas de besoin des séances communes, ou en posant la question devant le congrès du parti.

Lénine

24.IX.1920.

*Publié pour la première fois en 1942
dans le Recueil Lénine XXXIV*

Conforme au manuscrit

3

PROPOSITIONS AU SUJET DE LA RÉOLUTION
SUR LES TÂCHES IMMÉDIATES DE L'ÉDIFICATION
DU PARTI ²⁴⁶

Au sujet de la composition de la Commission de contrôle.
Adopter la résolution du Comité central :

nous *ne* proposons de membres du Comité central à la Commission de contrôle *que* conformément au désir des conférences du parti, tout en considérant que c'est une erreur, que ces membres du Comité central *ne sont pas liés* par les décisions de ce dernier dans leur activité au sein de la Commission de contrôle ;

les membres du Comité central membres de la Commission de contrôle ne votent pas dans cette dernière si la question touche spécialement *leur* administration ou leur secteur de travail.

En ce qui concerne les *transferts*, ajouter :

sous réserve que la mise au courant de ceux qu'il est question de transférer dans un nouveau domaine n'en souffrira pas, non plus que ce domaine lui-même, c'est-à-dire uniquement sous réserve que la direction de ce secteur reste *t o u j o u r s* aux mains de responsables entièrement compétents et garantissant la bonne marche des affaires.

Lénine

Rédigé le 29 septembre 1920
Publié pour la première fois en 1959
dans le Recueil Lénine XXXVI

Conforme au manuscrit

RAPPORT SUR LA SITUATION INTÉRIEURE ET EXTERIEURE DE LA RÉPUBLIQUE À LA CONFÉRENCE DES MILITANTS DE L'ORGANISATION DE MOSCOU DU P.C.(b)R. LE 9 OCTOBRE 1920

Il n'est pas besoin de parler de notre situation intérieure à cette réunion, car tous les camarades la connaissent suffisamment par notre presse et leur travail sur place. Les vivres ont été stockés en quantités beaucoup plus importantes que l'an dernier, le combustible aussi, or c'est le fondement de notre travail. Mais en matière d'approvisionnement la situation n'est pas aussi bonne. On peut déjà mettre en route une partie des grandes usines, et le moral des ouvriers ne peut bien entendu pas y être aussi bas que lorsqu'elles étaient arrêtées. Compte tenu de notre situation économique, on peut escompter qu'il y aura un revirement dans l'état d'esprit.

Il faut s'arrêter sur notre situation extérieure, sur les nouvelles de politique extérieure. En Pologne s'est déclenchée une crise grandiose : économiquement la Pologne est dans un état nettement pire que le nôtre ; sur le plan politique, les choses en sont arrivées à ce point que le P.P.S.²⁴⁷ lui-même, ce parti opportuniste, qui s'est toujours employé

à salir haineusement les bolcheviks, proteste contre la répression à laquelle le gouvernement soumet les ouvriers. Dans les régions que nous lui cédon par le traité de paix, la Pologne ne se maintiendra que par la violence. Dans les masses ouvrières et paysannes de Pologne, le désir de paix est immense. En proposant la paix à la Pologne et en lui faisant d'énormes concessions, nous amènerons les partis politiques à comprendre notre bonne foi, à comprendre que nous ne voulions pas la guerre. En prélevant sur nous une contribution, la Pologne n'y gagnera rien quand même, car elle ne touchera pas l'argent, c'est la France qui l'empochera. Jusqu'ici, en Pologne, on dissimule ce fait, mais maintenant cette situation commence à se dévoiler aux yeux des ouvriers, et nous devons faire en sorte que cela leur soit clairement montré. C'est pourquoi il est indispensable que nous signons maintenant la paix. En outre, nous gagnons du temps et nous en profiterons pour renforcer notre armée.

Sur le front des opérations contre Wrangel, le rapport des forces nous est favorable. Cependant le bassin du Donetz s'est trouvé un temps sérieusement menacé. Wrangel met en échec notre plan d'offensive générale par des coups portés dans diverses directions.

Sur le plan politique, il est un épisode au premier regard insignifiant, mais qui est caractéristique. L'Allemagne a autorisé la venue des camarades Zinoviev et Boukharine au prochain congrès du Parti indépendant. C'est peut-être une grossière provocation, mais d'autre part, il ne fait aucun doute que la venue du camarade Zinoviev accélérera et approfondira la scission qui s'est déjà manifestée chez les « indépendants ». La partie des « indépendants » qui s'est détachée et les membres du Parti communiste d'Allemagne, qui sont près d'un million, constituent une force révolutionnaire grandiose. Ce sera en outre un énorme moyen d'agitation pour toute l'Europe.

Le point crucial, c'est que la France mène une politique impérialiste qui a toujours fait échouer nos pourparlers de paix et qui nous met de nouveau des bâtons dans les roues. Nous devons mettre à profit chaque heure de cessez-le-feu pour nous renforcer. Améliorons les approvisionnements, remportons des succès rapides contre Wrangel et

nous pourrons alors espérer rompre le réseau des intrigues diplomatiques qui nous enserre.

La situation en Extrême-Orient est telle que le Japon devra se retirer, étant donné qu'il ne peut mener une campagne d'hiver. Cela nous renforce. A Moscou, un milliardaire américain mène actuellement des pourparlers pour une concession au Kamtchatka. En la lui accordant, nous aggraverons les rapports entre le Japon et l'Amérique.

Au Turkestan et dans le Caucase, la situation est plus complexe. Les Turcs sont récemment passés à l'offensive en Arménie en vue de s'emparer de Batoum, puis peut-être de Bakou. On comprend que nous devons faire preuve de la plus grande circonspection dans ce domaine. Nous n'avons pas encore d'information sur les complications militaires.

Aussi grands que soient les désaccords entre la France et l'Angleterre, nous ne pouvons pas jouer sur eux pour le moment tant que nous ne sommes pas vainqueurs mais vaincus. Mais il semble qu'il y ait malgré tout des divergences. L'Angleterre veut établir avec nous des rapports commerciaux, et nous nous efforçons de leur donner consistance.

Je ne peux vous dire en détail quel est l'armement de nos troupes. Ces derniers temps, on a manqué de cartouches, mais maintenant les difficultés sont moins grandes. Le travail repose sur une base solide, il s'agit simplement de l'intensifier encore. Les organisations du parti doivent y contribuer par le travail dans les cellules et par l'intermédiaire des syndicats.

Je ne peux dire quelles sont nos chances actuelles de victoire, car il est difficile d'apprécier le moral. La désillusion est trop forte ; il s'est passé six semaines depuis que nous avons commencé à reculer, et nous ne nous sommes pas encore arrêtés. Le point principal, c'est que nous avons pris du retard avec les approvisionnements d'hiver : cela a coïncidé avec la défaite. Il ne fait aucun doute que nous devons utiliser chaque moment de cessez-le-feu pour nous renforcer.

Nous ne pouvons donner le ton à la propagande tant que nous ne savons rien de précis. La présente réunion lui donne déjà le ton.

D'après le camarade Trotski, la question de Makhno a été discutée très sérieusement dans les milieux militaires, et il est apparu qu'il n'y avait que des avantages à attendre. Cela s'explique par le fait que les éléments groupés autour de Makhno ont déjà fait l'expérience du régime de Wrangel, et ce qu'il peut leur donner ne les satisfait pas. En concluant un accord avec Makhno, nous avons pris la garantie qu'il ne marcherait pas contre nous. Le tableau est ici le même qu'avec Dénikine et Koltchak : dès qu'ils ont touché aux intérêts des koulaks et de la paysannerie en général, ceux-ci sont passés de notre côté.

Il ne fait aucun doute que les Polonais utiliseront eux aussi la trêve pour se renforcer, et peut-être qu'ils en profiteront pour acheminer du matériel, mais cela ne signifie pas que nous ne devons pas en faire autant.

Tant que dure la guerre, la diplomatie secrète doit subsister, comme un moyen de combat. Nous ne pouvons la rejeter. L'appréciation de cette diplomatie dépend de celle de la guerre en général.

Publié pour la première fois en 1959
dans le Recueil Lénine XXXVI

Conforme au sténogramme

EBAUCHE DE RÉSOLUTION SUR LA CULTURE PROLÉTARIENNE ²⁴⁸

1. Non des idées particulières, mais le marxisme.
2. Non *l'invention* d'une culture prolétarienne nouvelle, mais le *d é v e l o p p e m e n t* des meilleurs modèles, des traditions, des résultats de la culture *e x i s t a n t e*, du point de vue de la conception du monde marxiste et des conditions de vie et de lutte du prolétariat à l'époque de sa dictature.
3. Non pas à l'écart du Commissariat du peuple à l'Instruction publique, mais comme partie de celui-ci, car le P.C.R. + le Commissariat à l'Instruction publique = Σ du proletkult.

4. Lien étroit et subordination du Proletkult au Commissariat à l'Instruction publique.

5. En aucune manière *...

*Rédigé le 9 octobre 1920
Publié pour la première fois en 1946
dans le Recueil Lénine XXXV*

Conforme au manuscrit

PROJET DE DÉCISION DU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(b)R. SUR LES TÂCHES DU P.C.(b)R. DANS LES RÉGIONS HABITÉES PAR DES PEUPLES ORIENTAUX ²⁴⁹

Ayant discuté les rapports et communications qui ont été présentés à la conférence du Bureau politique du Comité central avec les 27 délégués du Congrès de Bakou ²⁵⁰ des peuples d'Orient le 13.X.1920, le Bureau politique du C.C. décide :

1. De renforcer le travail du Conseil des nationalités auprès du Commissariat du Peuple aux Nationalités, et de présenter un rapport sur ce travail à la prochaine séance du C.C.P.

2. D'ordonner une enquête très sévère sur les abus et violences perpétrés par la population russe locale envers les nationalités orientales (notamment les Kalmouks, les Bouriates-Mongols, etc.) et de punir les coupables.

3. D'édicter au nom du pouvoir soviétique suprême un manifeste confirmant les principes de la politique nationale de la R.S.F.S.R. et établissant un contrôle plus effectif sur sa pleine réalisation.

4. De reconnaître comme nécessaire l'application de l'autonomie, sous les formes appropriées aux conditions concrètes pour les nationalités orientales qui n'ont pas encore d'institutions autonomes, et en premier lieu pour les

* Le manuscrit s'interrompt ici. (N.R.)

Kalmouks et les Bouriates-Mongols, en en chargeant le Commissariat du Peuple aux Nationalités.

5. Sur la question agraire, reconnaître comme nécessaire la restitution aux montagnards du Caucase du Nord des terres qui leur ont été enlevées par les Grands-Russes en les reprenant aux koulaks d'origine cosaque ; charger le Conseil des Commissaires du Peuple de mettre au point immédiatement les décisions appropriées.

6. D'élaborer une instruction destinée à tous les délégués du C.C. et du pouvoir soviétique central envoyés de Moscou dans les régions habitées par les nationalités orientales. Cette instruction doit être centrée sur l'obligation pour les délégués de n'agir que par l'intermédiaire des organismes locaux, constitués de représentants de la population laborieuse locale, et de considérer comme leur tâche essentielle la lutte contre les groupes bourgeois et pseudo-communistes de la population locale, avec le soutien des groupes et éléments réellement communistes.

Rédigé le 13 ou 14 octobre 1920
Publié pour la première fois en 1958
dans la revue
« Voprossy Istorii K.P.S.S. » n° 2

Conforme au manuscrit

NOTES SUR LES TÂCHES IMMÉDIATES DU PARTI

Questions essentielles à la fin de la guerre contre Wrangel (et pour le congrès du parti de 1921) :

1) lutte contre la bureaucratie et les lenteurs administratives des institutions soviétiques ; vérification des résultats réels de la lutte ;

2) consolidation du fondement socialiste : 7 millions de syndiqués. Egalité au lieu des travaux de choc.

Développement de l'initiative des 7 millions de syndiqués ;

3) liaison du syndicat (Conseil central des syndicats de Russie) avec la paysannerie laborieuse qui n'exploite personne et ne spéculé pas. Formes et procédés.

Renforcement de la liaison du pouvoir soviétique avec la paysannerie.

Tracteurs et kolkhozes.

19.X.1920.

*Publié pour la première fois en 1942
dans le Recueil Lénine XXXIV*

Conforme au manuscrit

PROJET DE DÉCISION DU CONSEIL DU TRAVAIL ET DE LA DÉFENSE SUR LA RECONSTITUTION DE LA FLOTTE DE LA BALTIQUE ²⁵¹

Charger le Soviet des députés de Pétrograd et notamment le Comité de défense de Pétrograd, en la personne de son président le camarade Zinoviev, de veiller particulièrement à accélérer les travaux de reconstitution de la Flotte de la Baltique et de mettre en accord toutes les institutions capables d'y contribuer, en évitant toute lenteur administrative et en instaurant un contrôle réel sur la rapidité et le succès du travail.

Charger Raskolnikov et Soudakov de présenter dans deux semaines (peut être présenté par écrit) le rapport du Soviet de Pétrograd et du camarade Raskolnikov sur les mesures prises et le mode de travail instauré.

*Rédigé le 23 octobre 1920
Publié pour la première fois partiellement
le 23 février 1938 dans la « Pravda » n° 53
Publié en entier en 1963 dans la 5e
édition des Œuvres de Lénine, tome 41*

Conforme au manuscrit

PROJET DE DÉCISION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU PEUPLE SUR LE RAVITAILLEMENT DES EMPLOYÉS SOVIÉTIQUES ²⁵²

Charger une commission composée des camarades :

Avanessov

+

Noguine

Goltsman

Khalatov
Guindine
Finn

a) de réunir des informations sur le ravitaillement réel des employés soviétiques des diverses administrations par comparaison avec les ouvriers (y compris l'approvisionnement illégal) ;

b) de discuter des mesures à prendre pour établir plus de régularité et d'ordre dans ce domaine ;

c) de présenter un projet de règlement et de composition d'une commission qui serait chargée de déterminer les effectifs des différentes institutions et d'étudier les normes de travail des employés soviétiques, leur nombre, les résultats de leur travail, etc.

Rédigé le 23 octobre 1920
Publié pour la première fois en 1959
dans le Recueil Lénine XXXVI

Conforme au manuscrit

PROJET DE DÉCISION DU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(b)R. ²⁵³

1. Editer d'ici deux jours au plus tard une déclaration imprimée, très détaillée et solennelle, au sujet de la Commission de contrôle ²⁵⁴. En charger Boukharine et Dzerjinski.

2. Demander à Dzerjinski et Préobrajenski de travailler au moins trois heures par jour à la Commission de contrôle pour en faire réellement un véritable organe de la conscience du parti et du prolétariat.

3. Commencer immédiatement le *Feuilleton de discussion*, lui attacher une très grande importance, en charger spécialement Boukharine et Préobrajenski.

4. Recommander à la Commission de contrôle comme tâche particulière de savoir établir un contact personnel, délicat et d'appliquer même souvent une sorte de véritable traitement curatif à l'égard des représentants de la prétendue opposition chez qui les échecs de leur carrière dans les Soviets ou dans le parti ont provoqué une crise psycho-

logique. Il faut s'efforcer de les rasséréner, de leur expliquer les choses en camarades, de leur rechercher (sans méthodes autoritaires) un travail correspondant à leur capacités psychologiques, de leur faire connaître les conseils et indications venant du Bureau à l'organisation du Comité central, etc.

*Rédigé le 26 octobre 1920
Publié pour la première fois en 1959
dans le Recueil Lénine XXXVI*

Conforme au manuscrit

Novembre 1920—mars 1923

SUR L'ORGANISATION DE LA LIAISON ENTRE LES COMMISSARIATS DU PEUPLE ÉCONOMIQUES

1

PROJET DE DÉCISION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU PEUPLE ²⁵⁵

Tenir une conférence préalable sur la question des liens d'organisation entre tous les commissariats du peuple économiques.

Charger tous les commissariats économiques, notamment le Commissariat du Peuple au Ravitaillement, le Conseil supérieur de l'économie nationale, le Commissariat du Peuple aux Voies de communication, et le Commissariat du Peuple à l'Agriculture de présenter à cette conférence, le lundi 1^{er} novembre, des informations sur toutes les commissions économiques interadministratives existantes, et d'exposer brièvement les résultats de leur fonctionnement.

Rédigé le 26 octobre 1920

2

EBAUCHE DE PROPOSITIONS

1) Charger le même groupe de trois (Avanessov+Larine+Popov) ²⁵⁶ d'étudier plus minutieusement la composition, le caractère des travaux, etc., de toutes les commissions, de les classer, de tirer des conclusions sur les regroupements et les simplifications nécessaires, et nous présenter un rapport le samedi 6 novembre.

- 2) Charger (1) La Commission centrale de la production
 (2) le GOELRO
 (3) La Commission de l'utilisation
 (4) et le Commissariat du Peuple à l'Agriculture de présenter à notre commission un rapport sur le caractère et les résultats de leurs travaux *du point de vue du plan économique général* de toute la R.S.F.S.R. et de préciser *pour la séance suivante* (6 novembre)
 (a) dans quel délai le rapport peut être prêt
 (b) quels en sont les thèmes essentiels (ou le contenu essentiel) du point de vue du plan économique général de la R.S.F.S.R. (présenter si possible les thèses écrites du rapport).

Rédigé le 1^{er} novembre 1920
 Publié pour la première fois en 1945
 dans le Recueil Lénine XXXV

Conforme au manuscrit

PROJET DE DÉCISION DU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(b)R. SUR LA DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION POLITIQUE ²⁵⁷

La décision du Comité Exécutif Central donne la formule précise : « unification de *tout* le travail d'éducation *politique* » de la R.S.F.S.R. ²⁵⁸.

Tout en reconnaissant cette unification comme absolument nécessaire, le Bureau politique du C.C. du P.C.R. stipule avant tout qu'elle ne peut être comprise que dans le sens de la conservation, du renforcement et de l'extension non seulement de l'initiative des organisations du parti, mais aussi en fonction de son principe directeur, essentiel et primordial vis-à-vis de tous les domaines du travail du Commissariat du Peuple à l'Instruction publique sans exception.

Il faut séparer en deux parties l'application de la décision du Comité exécutif central : soumettre immédiatement au Conseil des Commissaires du Peuple l'unification des

institutions qui sont énumérées avec précision dans la décision du Comité exécutif central.

Mettre au point ce projet dès demain, 29.X., avec la participation de deux membres du C.C. : Boukharine et Préobrajenski.

Inclure dans la deuxième partie la tâche d'unification ultérieure de toutes les institutions parallèles à caractère éducatif dans tous les commissariats du peuple ainsi qu'une mise au point particulièrement détaillée des rapports d'organisation entre les institutions d'agitation et de propagande du P.C.R. et les institutions éducatives du Commissariat du Peuple à l'Instruction publique, relevant de leur compétence.

Charger les camarades Boukharine et Préobrajenski de présenter au Bureau politique le rapport sur cette seconde partie avec une liste précise de toutes les institutions parallèles de tous les commissariats du peuple.

Rédigé le 28 octobre 1920
Publié pour la première fois en 1959
dans le Recueil Lénine XXXVI

Conforme au manuscrit

LETTRE AUX MEMBRES DU C.C. DU P.C.(b)R.

6.XI.1920.

Aux membres du C.C. du P.C.R.

Je propose de réfléchir, et, au plénum du 8.XI, de confier au président du GOELRO (Commission d'Etat pour l'électrification de la Russie), G. M. Krjijanovski²⁵⁹, le rapport au congrès des Soviets du 20.XII.1920 sur le deuxième point de l'ordre du jour : « Les tâches fondamentales du redressement de l'économie nationale ».

Nous aurons ainsi un tableau réel de l'ensemble du plan de redressement de l'économie nationale, qui sans électrification, n'est rien, et parler des « tâches fondamentales » en dehors de ce plan ne serait pas sérieux.

Pour vous permettre une prise de connaissance préalable, je joins :

1) Une copie des notes de Krjijanovski « Etat des travaux du GOELRO ».

2) La brochure : *Fondements du projet d'électrification de la région du Nord*, je peux la procurer demain en 3 exemplaires pour Trotski, Rykov, Boukharine et aussi aux autres membres du Comité central. Qu'ils téléphonent au standard du 3^e étage s'ils en veulent.

3) Quelques cartes d'électrification.

4) Une épreuve de l'article : 1 exemplaire au camarade Trotski, qui le transmettra au camarade Rykov, puis aux autres membres du Comité central.
« Le plan d'électrification de la région de la Volga ».

5) Les thèses de Stunkel.

6) Les thèses de Kroug.

7) La bibliographie générale du GOELRO (plus de 200 ouvrages).

L'ensemble de ces documents montre de façon claire que nous pouvons (en rectifiant en temps opportun les thèses et le plan du rapport de Krjijanovski, et en le présentant au nom du Comité central) obtenir au congrès des Soviets ce qui est précisément nécessaire au parti et au pays : un rapport sur les « Tâches fondamentales du redressement de l'économie nationale » proposant un plan de travail large et attrayant.

Le Président du Conseil des Commissaires du Peuple
V. Lénine

Publié pour la première fois en 1969
dans le Recueil Lénine XXXVI

Conforme à une
copie dactylographiée

**DISCOURS À LA SÉANCE SOLENNELLE
DU PLÉNUM DU SOVIET DES DÉPUTÉS
OUVRIERS ET SOLDATS DE SOKOLNIKI,
ÉLARGI AUX REPRÉSENTANTS DES COMITÉS
D'USINE ET DE FABRIQUE
ET AUX DIRECTIONS D'ENTREPRISES
DE LA VILLE DE MOSCOU
LE 7 NOVEMBRE 1920**

Dans son discours, le camarade Lénine a indiqué que la victoire que nous avons remportée est la plus importante. La bourgeoisie internationale ne nous laissait pas nous occuper du travail productif et durant trois ans toutes nos forces ont été consacrées à lui faire la guerre. Maintenant il faut remporter la victoire sur le front intérieur. La bourgeoisie nous a détournés de ce travail. Le camarade Lénine a indiqué les questions qui seront à l'ordre du jour du prochain congrès des Soviets : la question des transports, de l'agriculture, etc. Il a dit qu'il faudrait savoir transférer tout notre enthousiasme et notre discipline sur le travail d'édification économique pacifique et qu'il fallait y faire participer la base.

Il faut en outre mener la lutte contre la bureaucratie et le fonctionnarisme, il faut dans ce domaine aussi remporter la victoire, et pour cela il n'y a qu'un seul moyen : développer la conscience et l'initiative de la masse ouvrière elle-même. Le camarade Lénine a conclu son discours en exprimant sa conviction que nous vaincrons le froid et la faim.

*Bref compte rendu de presse
publié le 9 novembre 1920
dans la « Pravda » n° 251
Publié pour la première fois
intégralement en 1957
dans la revue « Voprossy Istorii
K.P.S.S. » n° 1*

*Conforme au texte
de l'exemplaire
dactylographié
du procès-verbal*

PROJET DE DÉCISION DU PLÉNUM DU C.C. DU P.C.(b)R. SUR LE PROLETKULT ²⁶⁰

Confirmant la résolution du Bureau politique, le C.C. approuve les grandes lignes du projet d'instruction dans lequel la Direction générale de l'éducation politique ²⁶¹ développe celle-ci, et charge le Bureau politique de sa rédaction définitive en vue d'exprimer de manière plus précise cette idée essentielle : le travail du Proletkult en matière d'éducation scientifique et politique converge avec le travail du Commissariat du Peuple à l'Instruction publique et des départements de l'Instruction publique des provinces ; dans le domaine artistique (musique, théâtre, beaux-arts, littérature) il reste autonome, tandis que le rôle dirigeant des organismes du Commissariat du Peuple à l'Instruction publique, strictement passés au crible par le P.C.R., n'est maintenu qu'en vue de la lutte contre les déviations manifestement bourgeoises.

*Rédigé le 10 novembre 1920
Publié pour la première fois en 1953
dans la revue
« Voprossy Istorii K.P.S.S. » n° 1*

Conforme au manuscrit

PROJET DE DÉCISION DU PLÉNUM DU C.C. DU P.C.(b)R. ²⁶²

Charger Zinoviev de mettre au point une directive détaillée pour Kopp, les autres camarades du Commissariat du Peuple au Commerce extérieur et les camarades travaillant en Allemagne.

Expliquer que nous acceptons et estimons hautement l'aide de la masse ouvrière pour l'exécution des commandes destinées à la Russie, y compris celle des ouvriers appartenant aux syndicats les plus réactionnaires.

Démasquer à ce sujet les Legien et compagnie qui veulent s'attribuer de l'argent pour eux ou leur parti, et ne pas en donner.

Remettre le texte au Bureau politique.

*Rédigé le 10 novembre 1920
Publié pour la première fois en 1959
dans le Recueil Lénine XXXVI*

Conforme au manuscrit

PROJET DE DÉCISION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU PEUPLE SUR LA QUESTION DES CONCESSIONS ²⁶³

Charger une commission composée des camarades Lénine, Milioutine, Kourski, Léjava et Séréda de mettre au point et de rédiger dans un délai d'une semaine * la partie du projet concernant les concessions qui peut être publiée à l'étranger, c'est-à-dire 1) la décision générale, de principe d'accorder des concessions ; 2) l'exposé très succinct des conditions économiques et juridiques générales des concessions ; 3) la liste des ouvrages pouvant être remis à titre de concession avec un exposé suffisamment clair de l'importance économique de chacun ²⁶⁴

*Rédigé le 16 novembre 1920
Publié pour la première fois en 1959
dans le Recueil Lénine XXXVI*

Conforme au manuscrit

PROJET DE DÉCISION DU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(b)R. ²⁶⁵

Charger le Commissariat au Ravitaillement de la tâche politique et économique extrêmement importante d'approvisionner Bakou obligatoirement et régulièrement à 100 % de la norme.

Assouplir la politique des stockages en Azerbaïdjan, à savoir : au-delà du Mougagne, ne pas prélever de blé sur les paysans azerbaïdjanais, et dans le Mougagne, effectuer les prélèvements avec la plus grande prudence.

* Le passage « composée... semaine » est de la main de L. A. Fotiéva. (N.R.)

Enjoindre immédiatement à Froumkine de rendre compte exactement deux fois par mois au C.C. et au Conseil de la Défense ²⁶⁶ de l'exécution rigoureuse et stricte de ces directives.

Adopter à l'égard de la Géorgie, de l'Arménie, de la Turquie et de la Perse la politique la plus conciliatrice possible, c'est-à-dire visant essentiellement à éviter la guerre.

Ne pas se fixer comme tâche une campagne contre la Géorgie, l'Arménie ou la Perse.

Reconnaître comme objectif principal la défense de l'Azerbaïdjan et la possession solide de toute la mer Caspienne.

Pour cela, renforcer et accélérer par tous les moyens le transfert de 7 divisions au moins en Azerbaïdjan.

Accentuer au maximum la propagande, l'agitation, le développement des comités de paysans pauvres ²⁶⁷ et l'éducation soviétique en général en Azerbaïdjan, en chargeant le camarade Staline de dénicher, par l'intermédiaire du Bureau à l'organisation, le plus grand nombre possible de musulmans communistes pour travailler en Azerbaïdjan.

Confier au Commissariat du Peuple aux Voies de communication et au C.S.T. ²⁶⁸ le soin de trouver les moyens de diriger au moins 8 convois de troupes par jour sur Bakou, sans porter préjudice à l'approvisionnement de la Russie.

*Rédigé le 27 novembre 1920
Publié pour la première fois en 1959
dans le Recueil Lénine XXXVI*

Conforme au manuscrit

SUR LES THÈSES DU RAPPORT AU VIII^e CONGRÈS DES SOVIETS DE RUSSIE CONCERNANT L'AMÉLIORATION DU FONCTIONNEMENT DES ORGANISMES SOVIÉTIQUES ET LA LUTTE CONTRE LA BUREAUCRATIE ²⁶⁹

Remanier à fond toutes les thèses, afin de réduire considérablement les promesses les plus imprécises, les plus vagues et les plus exagérées

et mettre l'accent sur des propositions concrètes, pratiques et calculées en vue d'une application à bref délai.

Pour compléter les thèses, mettre au point d'ici une semaine un projet de résolution du VIII^e Congrès des Sovièts.

*Rédigé le 27 novembre 1920
Publié pour la première fois en 1959
dans le Recueil Lénine XXXVI*

Conforme au manuscrit

PROJET DE DÉCISION DU BUREAU POLITIQUE

(AU SUJET DU RAPPEL PROVISOIRE
DE KRASSINE, PROPOSÉ PAR TCHITCHÉRINE,
ET DE L'AVIS CONTRAIRE DE KRASSINE)

Au sujet du rappel provisoire de la mission de Krassine en Angleterre ²⁷⁰ proposé par le Commissariat du Peuple aux Affaires étrangères, afin de faire pression sur le gouvernement britannique, le Bureau politique, réservant sa décision, demande à Krassine de faire connaître d'urgence son avis. Il ne s'agit pas d'une rupture avec l'Angleterre, mais seulement d'une pression, car il est clair que Churchill, Curzon et compagnie font traîner les choses et nous trompent, si bien qu'un départ provisoire peut s'avérer très utile en renforçant l'agitation menée par les Comités d'action ²⁷¹.

*Rédigé le 29 novembre 1920
Publié pour la première fois en 1965
dans la 5^e édition
des Œuvres de Lénine, tome 54*

Conforme au manuscrit

PROJET DE DÉCISION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU PEUPLE SUR LES IMPÔTS DIRECTS ²⁷²

Paragraphe 1. 1) Charger la commission d'étudier dans le courant d'une semaine, la question :
premièrement, de la possibilité de supprimer les

impôts *locaux* en argent, et réunir des informations précises aussi bien pour la province de Moscou et pour celle de Pétrograd que, dans la mesure du possible, pour les autres provinces ;

deuxièmement, de la nécessité de préparer et d'appliquer en même temps que la suppression des impôts en argent, la transformation des prélèvements des excédents en impôt en nature.

Paragraphe 2. 2) Charger le Commissariat du Peuple à l'Intérieur de demander au Présidium du C.E.C.R. qu'il exige de tous les comités exécutifs locaux des renseignements et des informations, pour le congrès des Soviets, sur toutes les questions abordées dans le paragraphe 1.

Paragraphe 3. 3) Charger le Commissariat du Peuple aux Finances de déposer devant le Conseil des Commissaires du Peuple un projet de décision de celui-ci sur les questions indiquées au paragraphe 1, en fonction de la décision de la commission.

Rédigé le 30 novembre 1920
Publié pour la première fois en 1945
dans le *Recueil Lénine XXXV*

Conforme au manuscrit

PROJET DE DÉCISION DE LA COMMISSION ÉCONOMIQUE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU PEUPLE ²⁷³

Considérant qu'en raison de l'amélioration de la situation intérieure et extérieure de la R.S.F.S.R., il est nécessaire de porter davantage l'attention du Conseil du Travail et de la Défense sur les tâches de l'édification économique,

Le C.C.P. demande au C.E.C.R. de légaliser les mesures suivantes :

a) 1. Compléter le Conseil du Travail et de la Défense

rem-
pla-
cé

en lui adjoignant le Commissaire du Peuple de l'Agriculture.

2. Charger le Conseil du Travail et de la Défense de discuter de la division de ses séances en séances ordinaires et séances spécialement consacrées aux questions économiques *.

b) 3. Etendre les limites de la compétence du Conseil du Travail et de la Défense en y incluant :

- 1) (a) l'unification de tout le travail des commissariats économiques ;
- 2) (b) l'adoption et l'application du plan économique unique de la R.S.F.S.R. ;
- 3) (c) l'orientation du travail des commissariats économiques conformément à ce plan, et en cas de nécessité, l'établissement de dérogations.

Charger la sous-commission d'élaborer plus en détail le paragraphe 6 de son projet (sous forme définitive) et d'établir un état exact des commissions existantes qui effectuent la liaison entre les différents Commissariats économiques dans leurs rapports mutuels et leur liaison avec toutes les « commissions spéciales » prévues au paragraphe 6.

Rédigé le 1^{er} décembre 1920
Publié pour la première fois en 1959
dans le Recueil Lénine XXVI

Conforme au manuscrit

CONTRIBUTION À LA MISE AU POINT D'UN PROJET DE DÉCRET SUR LES MESURES DE RENFORCEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DES EXPLOITATIONS PAYSANNES

INDICATIONS AUX MEMBRES DE LA COMMISSION

1) Accroître le nombre des représentants des comités paysans d'assistance...

2) Pour définir la participation des comités paysans d'assistance, prendre pour base la formulation du paragraphe 6 du Commissariat du Peuple à l'Agriculture.

* Le point 2 a été biffé par Lénine dans le manuscrit. (N.R.)

3) Limiter les droits qu'ont les comités d'ensemencement de publier des arrêtés obligatoires, en posant comme condition que les assemblées des comités paysans d'assistance discutent des mesures proposées, aussi bien à l'échelle du district qu'à celle de la province et de la région.

4) Supprimer le point sur la réquisition des semences et fixer pour tâche aux organismes locaux de mettre au point une forme de protection des réserves de semences.

5) Supprimer la section VII — sur les sanctions...

6) Reprendre la plus grande partie du projet sous forme d'instruction.

*Rédigé le 4 décembre 1920
Publié pour la première fois en 1945
dans le Recueil Lénine XXXV*

Conforme au manuscrit

PROJET DE DÉCISION DU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(b)R. SUR L'ACCORD COMMERCIAL AVEC L'ANGLETERRE ²⁷⁴

Le Bureau politique approuve les propositions du camarade Tchitchérine sur l'accord de commerce avec l'Angleterre et souligne particulièrement :

que Krassine ne doit en aucun cas outrepasser le texte et la lettre de la note anglaise du 29.VI. en ce qui concerne la propagande et les dettes, ²⁷⁵ sans l'accord exprès, formulé de façon précise, du Comité central ;

régler tous les détails lors des pourparlers particuliers sur le traité de paix.

Donner comme motif l'aide qu'ils ont apportée à Wrangel ²⁷⁶.

*Rédigé le 4 décembre 1920
Publié pour la première fois en 1959
dans le Recueil Lénine XXXVI*

Conforme au manuscrit

**DISCOURS DE CLÔTURE APRÈS LE RAPPORT
SUR LES CONCESSIONS À LA RÉUNION
DES MILITANTS DE L'ORGANISATION
DE MOSCOU DU P.C.(b)R.
LE 6 DÉCEMBRE 1920**

Camarades ! On m'a fait parvenir une telle masse de billets que je ne pourrai répondre à tous. D'autre part, dans les débats, la plupart des arguments a déjà été réfutée, si bien que je commencerai par quelques remarques à propos de la brochure *Sur les concessions*²⁷⁷. Entrons dans le détail. L'introduction du camarade Lomov, qui occupe une page et demie, expose les choses de manière extrêmement concise. Ensuite vient le décret du 23 novembre qui se réfère aux intérêts de l'économie mondiale. « Le processus de remise sur pied des forces productives de la Russie, et en même temps de toute l'économie mondiale, peut être considérablement accéléré en associant des administrations nationales et locales, des entreprises privées, des sociétés par actions, des coopératives et des organisations ouvrières d'autres Etats à l'extraction et à la transformation des richesses naturelles de la Russie. » Cela n'a bien entendu qu'une importance de propagande, mais économiquement, c'est indiscutable. Il faut remettre sur pied l'économie mondiale. Le capitalisme agit dans un sens, nous faisons nous aussi nos propositions, mais pour le moment l'économie mondiale reste capitaliste.

Nous avons voulu attirer les étrangers. C'est pourquoi les conditions sont énumérées à la fin du décret :

Premier point : « Le concessionnaire se verra offrir une rétribution sous la forme d'une part du produit, définie dans le contrat, qu'il aura le droit d'exporter à l'étranger ». Sans cela ils n'accepteront pas. Quelle part, cela n'est pas dit. Il y aura combat autour de cette part, nous marchanderons, et chacun de nous se mettra à chercher des avantages. A ce sujet des camarades ont dit qu'il faudrait avoir l'œil et c'est parfaitement juste.

Deuxième point : « En cas d'utilisation de perfectionnements techniques particuliers sur une grande échelle le

concessionnaire se verra accorder des privilèges commerciaux (par exemple, pour la fourniture de machines, des contrats spéciaux pour les grosses commandes, etc.) ». Que signifie privilège commercial ? Nous accorderons à telle firme un contrat de priorité, et pas aux autres. Et si la firme prend des concessions, nous pourrons les lui racheter, nous lui donnerons peut-être un supplément sur le prix. Mais le plus important, c'est qu'on nous livre des machines. Il me semble que ce point est assez clair, et là aussi nous entretiendrons les éléments de propagande.

Troisième point : « Selon le caractère et les conditions de la concession, des délais prolongés seront accordés, afin que le concessionnaire soit pleinement indemnisé de ses risques et des moyens techniques qu'il aura investis dans la concession. » Il s'agit ici de la durée des concessions. C'est un délai tout à fait indéterminé, nous ne pouvions pas donner le Kamtchatka à d'autres conditions, et les camarades Fédotov et Skvortsov ont raison de dire que c'est une concession particulière que nous accordons en raison de certaines considérations politiques importantes. En les accordant à cette condition, nous faisons volontiers don de ce dont nous n'avons pas besoin nous-mêmes, et cette perte ne nous reviendra pas trop cher ni économiquement ni politiquement.

Quatrième point : « Le gouvernement de la R.S.F.S.R. garantit que les biens du concessionnaire investis dans l'entreprise ne pourront être ni nationalisés, ni confisqués, ni réquisitionnés. » Mais vous n'avez pas oublié qu'il nous reste le tribunal ? C'est une phrase très étudiée, dont nous avons un très grand besoin. D'abord nous voulions en parler, puis nous avons réfléchi, changé d'avis, et décidé qu'il valait mieux ne pas en parler. La parole est d'argent, mais le silence est d'or. Il n'y aura ni réquisition ni confiscation, mais il nous reste le tribunal, et il est à nous ; pour autant que je sache, nos tribunaux sont composés de membres élus par les Soviets. En ce qui me concerne, je ne suis pas pessimiste, je ne pense pas que nos tribunaux soient mauvais. Si bien que nous y aurons recours.

Cinquième point : « Le concessionnaire aura le droit d'embaucher des ouvriers et des employés pour ses entreprises situées en R.S.F.S.R., en accord avec le code du tra-

vail ou selon un contrat spécial garantissant le respect de certaines conditions de travail pour les ouvriers et les employés, et protégeant leur vie et leur santé. » Il n'y a ici rien de circonspect. Et si les ouvriers organisent une grève, et qu'elle soit raisonnable, nous pouvons secrètement soutenir les grévistes. Quelles sont les menaces des capitalistes ? « Nous te jetons sur le pavé, tu n'auras rien à manger. » Mais peut-être qu'il leur tombera du ravitaillement de quelque part, car c'est en notre pouvoir. Nous pouvons le leur donner, et nous le ferons. Et si la grève est stupide, déraisonnable, on les amènera devant le Soviet et on leur passera un savon tel qu'ils en sortiront aussi propres que s'ils sortaient du bain. Il est question ici d'un contrat spécial. Cela est formulé de manière extrêmement prudente. Mais c'est la méthode qu'il faudra employer pour le Kamtchatka, car nous ne sommes pas en mesure d'y créer des organismes soviétiques. Si bien que Vanderlip se devait de demander un contrat spécial. Mais nous n'avons pas encore essayé d'appliquer nos propres lois au Kamtchatka.

Sixième point : « Le gouvernement de la R.S.F.S.R. garantit au concessionnaire qu'il ne peut y avoir de modification unilatérale du contrat par aucune disposition ou décret du gouvernement. » Nous ne pouvons modifier unilatéralement les conditions du contrat, sinon personne n'acceptera. Par conséquent il faut des intermédiaires. Lesquels ? Les Etats neutres sont tous capitalistes. Les organisations ouvrières ? Il faudra peut-être inviter des organisations ouvrières mencheviques. En Europe occidentale, elles sont la majorité. Les mencheviks règlent peut-être à tour de rôle : le nombre pair en faveur des bolcheviks, le nombre impair en faveur des capitalistes. Et si nous ne parvenons pas à nous mettre d'accord, on peut résilier le contrat. Ce danger reste, mais s'il s'agit d'un contrat de biens, ce n'est pas interdit. Du point de vue des principes fondamentaux du droit international, c'est un contrat privé, on peut le résilier, mais dans ce cas, il faut indemniser. Celui qui l'a résilié doit indemniser l'autre. La pratique du droit international a connu des cas de ce genre : pendant la guerre, un bateau étranger est coulé par erreur. On croyait que c'était un ennemi, et c'était un neutre. Que faire ?

Indemniser. Ici aussi, en dernier ressort, on peut racheter. Il reste tout de même un moyen de mettre fin à la guerre. La guerre est évidemment en dernière analyse l'argument décisif. Tant qu'il reste des capitalistes au monde, nous devons être prêts à la guerre, si nous avons un Etat socialiste. Poursuivons, nous nous inquiétons déjà, or personne n'a encore pris de concession. Quand certains camarades disent : « Ça y est, c'est la fin, ils vont venir chez nous en foule », je répète qu'il est encore possible que personne n'accepte.

Première section : « Concessions forestières en Sibérie occidentale ». La voie maritime du Nord est ouverte, nous pouvons exporter, mais nous n'avons pas de flotte. Un camarade signale qu'il est venu des représentants qui désirent recevoir 6 000 déciatines disposées en damier. La brochure du nord dit que si nous prenions les centrales électriques de Pétrograd en surnombre nous pourrions les utiliser pour exporter le bois des régions septentrionales et développer une production qui nous rapporterait 500 000 roubles-or de devises par an. Et d'après les calculs de la commission d'Etat, l'ensemble de l'électrification coûtera 1,1 milliard. La question est de savoir si nous pourrions le faire. Mais les concessions facilitent les choses. Quand la vie est belle, on ne va pas proposer des concessions, mais quand on est affamé, quand il faut se décarcasser pour que le peuple puisse souffler, on est bien obligé de raisonner autrement.

Troisième section : « Concessions minières en Sibérie ». En Sibérie il y a d'énormes gisements de cuivre. Le cuivre est terriblement coté dans l'économie mondiale, et il est un des métaux essentiels de l'électrification. Nous proposons une concession et nous ne savons pas qui la prendra. L'Amérique ou les Allemands. L'Amérique pensera que si elle ne la prend pas, ce seront les Allemands qui la prendront.

Quand nous aurons réalisé l'électrification, nous serons cent fois plus forts économiquement. Alors nous tiendrons un autre langage. Alors nous parlerons de rachat. Ils savent qu'un Etat socialiste crée rapidement une Armée rouge, mais qu'il peut aller encore plus vite dans d'autres domaines.

Maintenant, les concessions séparées. 3 millions de déciatines dans la seule partie européenne de la Russie, dont 800 000 et plus dans l'ancienne Région militaire du Don. Il ne s'y trouve ni sovkhoses ni bétail. Le long du fleuve Oural, des stanitsas entières sont dévastées, des terres magnifiques sont laissées en friche. Même si nous cédon les trois quarts du blé récolté, nous en aurons le quart. Il faut renforcer nos transports, et nous pourrons obtenir que les tracteurs soient livrés à moindre prix.

Si nous ne pouvons mettre en exploitation 3 millions de déciatines de terres magnifiques, qui peuvent donner jusqu'à 100 pouds de blé, quelle gestion est-ce là ? Quelle politique est-ce là ?

Les Italiens manifestent de l'intérêt. Et l'Italie est à la veille de la révolution. En Italie, l'argument essentiel qu'on oppose à la révolution est le suivant : « Nous ne pourrons pas nous nourrir, les puissances capitalistes ne nous donneront pas de blé. » Mais la puissance socialiste dit : « J'ai 3 millions de déciatines de terre, j'ai du pétrole et de l'essence. » Il faut comprendre que l'on peut faire de la propagande sur divers plans, que le capitalisme est nécrosé, qu'il faut l'étouffer. Nous avons vu beaucoup de choses. L'Européen se trouve dans les mêmes conditions que le Russe quand il allait vers la révolution pour se libérer d'une guerre effroyable. Chez eux, la guerre est terminée, ils vivent en pillant d'autres peuples. Cet argument prend d'autant plus de poids. Ils ne peuvent pas remettre sur pied leur économie. Nous leur proposons de commencer immédiatement cette remise sur pied. Nous réunissons ici l'argument politique et l'agitation socialiste, mais sous une autre forme. Il faut savoir mener l'agitation, sinon les plans économiques s'en iront en fumée. Or nous ne sommes pas seulement des agitateurs, nous sommes la République socialiste, qui se dresse contre tous les Etats capitalistes du monde. Vous ne savez pas gérer l'économie, tandis que nous, nous savons. Il y a ici matière à comparaison.

PROJET DE DÉCISION DU PLÉNUM DU C.C. DU P.C.(b)R. SUR LA RÉORGANISATION DU COMMISSARIAT DU PEUPLE À L'INSTRUCTION PUBLIQUE ²⁷⁸

1. Créer un poste d'adjoint au Commissaire du Peuple à l'Instruction publique ; concentrer entre ses mains toute la partie administrative.

3. Reconnaître la nécessité d'une réorganisation d'ensemble du Commissariat du Peuple à l'Instruction publique, mais la préparer de manière plus détaillée, notamment en la discutant dans une série de conférences à l'occasion du Congrès des Soviets. Y discuter également et définir de façon précise la répartition des fonctions entre les organismes centraux et locaux du Commissariat du Peuple à l'Instruction publique.

4. Considérer comme un principe nécessaire la fusion des écoles du second degré (ou de leurs classes supérieures) avec les établissements d'enseignement professionnel et technique, à deux conditions indispensables :

1) extension obligatoire dans les écoles professionnelles et techniques des matières d'enseignement général et des principes du communisme ; 2) assurer le passage immédiat et effectif à l'enseignement polytechnique en utilisant dans ce but chaque centrale électrique et chaque usine qui conviennent.

Faire coïncider cette transformation avec la réorganisation générale.

5. Nommer le camarade Litkens adjoint du Commissaire du Peuple, en lui faisant obligation de réserver au moins la moitié de son temps à la Direction générale de l'éducation politique tant que celle-ci manquera de collaborateurs.

6. Charger le Bureau à l'organisation d'accélérer le recrutement de collaborateurs à la Direction générale de l'éducation politique et d'assurer à celle-ci des effectifs complets ²⁷⁹.

COMPLÉMENT AU PROJET DE DÉCISION DU PLÉNUM DU C.C. DU P.C.(b)R. SUR LA PROPAGANDE DE LA PRODUCTION

1) Créer un Bureau russe pour la propagande de la production auprès du C.C.S.R. (Conseil central des syndicats de Russie),

en renforçant la représentation du Commissariat du Peuple à l'Instruction publique, sans transférer l'appareil de celui-ci, mais en le subordonnant tout entier au Bureau russe pour la propagande de la production ²⁸⁰.

Rédigé le 8 décembre 1920
Publié pour la première fois en 1959
dans le Recueil Lénine XXXVI

Conforme au manuscrit

COMPLÉMENTS AU PROJET DE DÉCISION DU PLÉNUM DU C.C. DU P.C.(b)R. SUR LA CRÉATION D'UN JOURNAL SPÉCIAL DE PRODUCTION ²⁸¹

1) Donner la directive aux *Izvestia* et à la *Pravda* de se transformer plutôt en organes de production qu'en organes politiques et apprendre à tous les journaux de la R.S.F.S.R. à en faire autant.

2) transformer *Bednota* en journal de production publiant obligatoirement des matériaux concrets, avec la tâche de rapprocher les paysans des ouvriers et l'agriculture de l'industrie.

Rédigé le 20 décembre 1920
Publié pour la première fois en 1959
dans le Recueil Lénine XXXVI

Conforme au manuscrit

LE VIII^e CONGRÈS DES SOVIETS DE RUSSIE

22-29 DÉCEMBRE 1920***

1

DISCOURS DE CLÔTURE APRÈS LE RAPPORT
SUR LES CONCESSIONS DEVANT LA FRACTION DU P.C.(b)R.
AU VIII^e CONGRÈS DES SOVIETS
LE 21 DÉCEMBRE

Camarades ! J'ai ici une série de questions écrites et je vais répondre brièvement à celles qui n'ont pas encore eu de réponse. Mais je voudrais d'abord donner lecture encore d'un billet, à caractère documentaire, qui me semble lui aussi caractéristique :

« Au congrès du district d'Arzamas, gouvernement de Nijni-Novgorod, un paysan sans-parti a déclaré à propos des concessions : « Camarades ! Nous vous envoyons au Congrès de Russie et nous déclarons que nous, paysans, sommes disposés à supporter encore trois ans de faim, de froid et de service obligatoire ; mais ne bradez pas la Mère-Russie. »

Je crois qu'il sera très utile d'introduire ce billet dans le rapport officiel du congrès * parce qu'il montre un aspect de la question que les capitalistes ne considèrent pas, et au sujet duquel nous n'avons nullement à dissimuler qu'un danger existe, et que nous devons être sur nos gardes. J'ai déjà dit que ces rappels renforçaient l'attention des ouvriers et des paysans, et si de tels rappels nous viennent de la paysannerie illettrée, c'est particulièrement important, car cela souligne une tâche qui prend en ce moment une importance exceptionnelle, étant donné qu'à ce congrès vous devrez examiner les projets de loi sur l'aide aux exploitations paysannes qui ont été soumis au Conseil des Commissaires du Peuple. Il faut savoir convaincre les paysans sans-parti, les attirer de notre côté et susciter leur initiative. Cette note nous montre que nous pouvons obtenir un immense succès dans ce sens, et nous l'obtiendrons.

Voici un autre billet :

* Voir V. Lénine, Œuvres, Paris-Moscou, t. 31, pp. 513-514. (N.R.)

« Est-ce que les concessionnaires capitalistes n'armeront pas les masses ouvrières prolétariennes contre le pouvoir soviétique, étant donné que par suite de la crise économique que nous traversons, et de l'état de délabrement où nous nous trouvons, nous ne sommes pas en mesure de satisfaire l'ouvrier comme peuvent le faire les capitalistes ? »

J'ai déjà dit que dans les pays avancés, dans la majorité d'entre eux, les ouvriers sont mieux approvisionnés qu'ici, et que pourtant les ouvriers russes qui s'y trouvent font tout pour revenir en Russie soviétique, sans fermer aucunement les yeux sur les privations que supportent les ouvriers.

« Ne verra-t-on pas revenir avec les capitalistes anglais et américains, des Riabouchinski russes et autres filous ? »

Il faut rapprocher ceci de la note qui demande si les concessionnaires bénéficieront de l'exterritorialité. Non, bien entendu, il n'est pas question que nous leur accordions l'exterritorialité. Celle-ci n'est accordée qu'aux ambassadeurs, et ce, à des conditions bien définies. Si Riabouchinski compte se soustraire aux organes compétents, je pense qu'il se trompe.

Maintenant, camarades, je vous signale que le camarade Lévaya écrit : « Vanderlip a présenté un mandat d'une dizaine de grands trusts. Nos organes spéciaux ont vérifié. Cela est déjà confirmé par Krassine, à Londres, qui a lui aussi vérifié le sérieux des groupes qui ont délégué Vanderlip. »

Je répète aux camarades qui demandent pourquoi le contrat n'a pas été publié, que cela ne nous avantagerait pas de le faire, parce que les capitalistes qui se battent entre eux pensent qu'il y a bien pire dans ce contrat. C'est ce que montre le bruit fait dans la presse. Qu'ils le pensent, nous n'avons nullement l'intention de leur enlever leurs illusions. Et ceux qui veulent prendre connaissance de ce contrat ont toute latitude de le faire. En outre, j'ai indiqué que le contrat pouvait entrer en vigueur après que le nouveau président des Etats-Unis sera entré en fonctions. Chez nous, le congrès du parti aura lieu en février 28³. Par conséquent le parti a toute possibilité de contrôler et de décider ce qui est nécessaire.

« Je vous prie d'expliquer si possible pour combien de temps le Kamtchatka a été cédé (ou pour combien de temps on se propose

de le céder), et si cela présente, outre un profit politique, un profit économique pour la R.S.F.S.R. et sous quelle forme ? »

Le Kamtchatka n'a pas été cédé et ne peut l'être avant mars. L'avantage économique est que, d'après le projet de contrat, ils sont obligés de nous donner une partie des richesses minières qu'ils extrairont.

« En accordant des concessions, ne reconnaissons-nous pas du même coup que les Etats capitalistes ont devant eux une longue existence, et ne démentons-nous pas notre prévision d'une révolution mondiale rapide ? »

Boukharine a déjà répondu à cette question. Il ne s'agit pas de savoir si nous reconnaissons qu'ils ont devant eux une longue existence, mais que des forces gigantesques les poussent vers l'abîme. Le fait que nous existons et que nous nous dégageons de plus en plus vite de notre situation critique et de la famine est une force gigantesque et un facteur de révolution plus puissant que, du point de vue de l'économie mondiale, les quelques miettes qu'ils peuvent tirer de nous. Une centaine et un millier de machines et de locomotives en sus ont pour nous une immense importance car, en réduisant la durée de réparation des transports, pour laquelle Trotski envisageait quatre ans et demi et qu'il a ramené à trois ans et demi, nous pourrions la réduire d'un an encore. Et réduire d'un an le chaos et la famine, cela a pour nous une immense importance.

« Et si le Japon, pour nous empêcher de céder le Kamtchatka à l'Amérique, s'en empare, l'occupe avec ses troupes et déclare qu'il constitue sa propriété ? »

D'ores et déjà il possède en fait le Kamtchatka, et s'il pouvait le faire, il le ferait, mais il s'en abstient parce qu'il craint l'Amérique.

« Dites-nous où le capitalisme prendra sa main-d'œuvre ? L'amènera-t-il avec lui ? C'est peu probable. S'il emploie des ouvriers russes, outre le fait que ceux-ci tomberont sous la coupe d'un capitaliste, cela désorganisera notre marché du travail, ce qui à son tour désorganisera notre plan économique général. »

Je ne vois pas comment notre plan économique pourrait être désorganisé parce que nos ouvriers iront travailler là-bas. Ils ne pourront passer outre à nos syndicats, à nos organisations économiques, à notre parti. Les ouvriers des

entreprises capitalistes avancés apprendront à nos ouvriers les meilleurs procédés de production. Tout en se soumettant aux conditions de travail capitalistes, nos ouvriers les soumettront à notre code de travail, ou aux contrats spéciaux qui les limitent, sans craindre de s'en aller si les conditions sont mauvaises. Si les conditions ne sont pas avantageuses, les ouvriers s'en iront. Certains camarades craignent que les conditions soient bonnes, d'autres, qu'elles soient mauvaises. Nous veillerons, comme nos ouvriers et nos paysans, et nous prendrons les mesures appropriées.

« Lorsque l'on accordera des concessions, et que les concessionnaires commenceront à travailler, est-ce que le travail du P.C.R. pour organiser des cellules communistes parmi ceux qui travaillent sur le territoire de la concession se fera au grand jour ou sera illégal ? »

Il s'agit ici d'une conception erronée des concessions et des concessionnaires. Le concessionnaire n'est pas l'autorité. Il ne reçoit pas un territoire, sinon celui qui est destiné à l'exploitation économique. Tous les organismes du pouvoir, tous les tribunaux restent exclusivement entre les mains de la R.S.F.S.R.

« Si en Amérique le chômage pousse à la révolution, en accordant des concessions, nous aidons l'Amérique à traverser la crise, c'est-à-dire que nous freinons la révolution. »

C'est l'argument que le camarade Boukharine a réfuté.

« Si la bourgeoisie internationale apprend la tactique du pouvoir soviétique sur les concessions, quelle sera la situation de celui-ci ? Cela ne nous nuira-t-il pas ? »

Au contraire, tous sont au courant des concessions en Europe et le bruit que cela a soulevé montre que la bourgeoisie s'inquiète. On observe en son sein une certaine crainte d'être en retard. Tous les capitalistes qui ne veulent pas se risquer à avoir des rapports avec la Russie sentent déjà qu'ils retardent et que de plus entreprenants sont à pied d'œuvre. Et nous tirons parti des contradictions entre capitalistes.

« Existe-t-il des plans ou des projets de concessions portant sur de grandes entreprises industrielles de Moscou et d'une manière générale dans le centre ? On parle par exemple de trois concessions de ce genre à Moscou, Iaroslavl et Lioubertsy. »

Je ne sais rien de ces concessions. A Lioubertsy, il y a une usine américaine qui n'est pas nationalisée et ne l'a jamais été, et aucune concession. Dans le centre, la seule concession que les camarades du C.S.E.N. considèrent comme possible, c'est celle des entreprises de colorants à des chimistes allemands, et la cession d'une des fabriques à ces chimistes. Au C.C.P. tous ont déclaré que c'était possible, mais les conversations n'ont pris aucune tournure pratique.

L'Allemagne a tellement devancé notre pays que, durant la guerre impérialiste, les pays développés eux-mêmes ont été en difficulté lorsque l'industrie chimique allemande a cessé de leur fournir des produits. Et nous, pour faire progresser notre industrie chimique, nous devons être prêts à payer de grosses sommes aux chimistes allemands. C'est le meilleur moyen d'apprendre : donner en concession une des usines aux Allemands. Au une école, aucun cours ne nous aideront autant que le travail pratique de l'usine, où l'on peut former l'ouvrier en six mois et ensuite construire à côté une autre fabrique identique. Il est ridicule de craindre que les Allemands pourraient nous tenir avec une seule usine, étant donné leur situation internationale. Au C.C.P. il n'y a pas eu de divergences, le principe peut en être retenu. Malheureusement cette question n'a pas été résolue dans la pratique. Je dois souligner que nous parlons beaucoup de concessions mais que jusqu'ici nous n'avons pas réussi à en accorder une seule. Nous considérerons que ce sera un grand succès quand nous en accorderons ne serait-ce qu'une seule, et quand vous en verrez les conditions concrètes.

Poursuivons.

« A quels pays peut-on accorder des concessions ? Peut-on en accorder à la Pologne ? »

Nous pensons qu'on peut en accorder à tous les pays, y compris la Pologne.

« Les capitalistes ne peuvent-ils pas utiliser les concessions pour prévenir les crises internes et faire ainsi reculer la révolution sociale ? »

Si les capitalistes pouvaient empêcher les crises internes, le capitalisme serait éternel. Mais ils ne sont que

des pions aveugles dans un mécanisme d'ensemble, comme l'a montré la guerre impérialiste. Chaque mois prouve que la crise du capitalisme va s'accroissant, que sa décomposition se poursuit de plus en plus dans le monde entier et que c'est seulement en Russie qu'un mouvement vers une amélioration solide et sérieuse a commencé.

« Dans le but de semer la division parmi les ouvriers, les concessionnaires peuvent accorder aux leurs de meilleures conditions. »

On ne divisera pas les nôtres de cette manière, nous sommes devenus beaucoup plus forts.

« Organisera-t-on des cellules syndicales sur le territoire des concessionnaires ? »

Les concessionnaires obtiennent le droit d'exploitation économique, les autorités et les lois restent uniquement soviétiques.

« Ne peut-on indiquer les conditions qui nous garantissent contre le danger d'une déformation du système politique soviétique et contre la pénétration de l'ordre capitaliste ? »

Ces conditions sont les lois de la R.S.F.S.R. Si le contractant les viole, nous avons le droit de résilier le contrat.

« En quoi consiste le projet de contrat avec les impérialistes américains au sujet de la concession du Kamtchatka ? »

J'ai dit que le délai de concession était de 50 à 60 ans. Nous obtenons une part des produits, ils obtiennent le droit d'installer une base militaire et navale dans un golf près duquel se trouve une source de pétrole.

« Vous dites qu'il est plus important d'accorder des concessions aux capitalistes des pays opprimés, comme l'Allemagne par exemple, qu'aux autres pays. Mais que pensez-vous du fait que grâce aux concessions, les capitalistes des pays opprimés pourront redresser la situation économique de leurs pays, ce qui peut y ajourner la révolution ? »

Du point de vue révolutionnaire, la situation internationale tourne autour de la lutte entre la Russie soviétique et les pays capitalistes. L'essentiel est de renforcer la Russie soviétique, de la rendre invincible, c'est lié à la lutte des pays opprimés et coloniaux.

« Quel rôle joue le coton du Turkestan dans les concessions ? »

Il n'est pas pour le moment question de céder le coton du Turkestan, cela n'a pas été envisagé.

« Accordera-t-on des concessions pour la reconstruction des entreprises industrielles et pour les chemins de fer ? »

Cela est exclu, les chemins de fer sont une entreprise unique et d'un seul tenant.

« N'a-t-il pas été question de concessions sur les abattoirs ? »

Je n'en ai pas entendu parler.

« Dans les protestations locales contre les concessions on voit se manifester un état d'esprit qui, loin d'être sain, exprime les sentiments patriotiques d'une solide couche de la petite bourgeoisie de la campagne et de la ville ».

Le patriotisme de celui qui préfère souffrir la faim pendant trois ans plutôt que de livrer la Russie aux étrangers est un véritable patriotisme, sans lequel nous n'aurions pas tenu trois ans. Sans ce patriotisme, nous n'aurions pas pu défendre la République soviétique, supprimer la propriété privée et parvenir à ce que les prélèvements de vivres nous donnent 300 millions de pouds comme maintenant. C'est là le meilleur patriotisme révolutionnaire. Mais dire que les koulaks préfèrent souffrir la faim pendant trois ans, plutôt que de laisser entrer les capitalistes étrangers, dont ils pourraient tirer profit, ce n'est pas vrai. Ce n'est pas des koulaks qu'il s'agit, mais du paysan moyen sans-parti.

« N'y a-t-il pas lieu de craindre qu'avec la guerre qu'on envisage entre les Etats-Unis et le Japon, celui-ci pourrait sérieusement attaquer notre Russie soviétique ? Que faire dans ce cas ? Nous défendrons-nous contre le Japon en nous alliant à l'Amérique impérialiste et en utilisant son aide comme une force réelle ? »

Oui, bien entendu, nous avons dit plus d'une fois que pour renforcer la république socialiste, l'alliance avec un impérialisme contre un autre n'était pas une chose inadmissible par principe. Une offensive du Japon contre la Russie soviétique serait beaucoup plus difficile aujourd'hui qu'il y a un an.

« Expliquez-nous la politique de l'Entente à l'égard de la Turquie et nos relations avec elle. »

Evidemment, il n'est pas très aisé de parler ouvertement de cette question dans un rapport officiel, parce que ces relations sont extrêmement confuses. Tout dépend du

jeu complexe des rapports dans la Géorgie bourgeoise, qui est à la veille de la catastrophe. Les camarades que cela intéresse trouveront, j'en suis sûr, un très grand profit et un très grand intérêt à écouter le compte rendu du camarade Méchtchériakov, rédacteur en chef de la *Pravda*, qui revient de Géorgie où il a passé plusieurs semaines, sinon plusieurs mois, et a réuni une documentation très intéressante sur le royaume menchevique. La Géorgie est à la veille d'une catastrophe. L'offensive turque était calculée contre nous. L'Entente avait creusé une fosse à notre intention, et elle y est elle-même tombée, puisque nous avons reçu l'Arménie soviétique.

En Turquie les postes de commandement sont occupés par des cadets, des octobristes, des nationalistes, prêts à nous vendre à l'Entente. Mais c'est très difficile parce que le peuple turc est indigné par la brutale oppression que lui fait subir l'Entente, et sa sympathie envers la Russie soviétique grandit à la mesure de l'aide que nous apportons à la république indépendante d'Azerbaïdjan pour réaliser la juste libération des paysans musulmans, qui ont chassé les féodaux, mais qui ont peur de s'emparer de la terre, et qui dans quelque temps cesseront d'avoir peur ; et quand ils s'empareront de la terre, les propriétaires fonciers turcs ne se maintiendront pas longtemps.

Nous continuerons d'être extrêmement pacifiques au Caucase et, soit dit aux camarades caucasiens, nous n'admettrons pas la moindre imprudence susceptible de nous entraîner dans la guerre. Notre politique de paix est jusqu'ici si efficace que l'Entente devient nerveuse, prend des mesures décisives contre nous, mais elles se retournent toutes contre elle.

« Que va-t-il se passer en Géorgie ? »

Allah lui-même ne le sait pas, mais si nous gardons notre sang-froid, sans rien risquer, nous pourrions obtenir tout de même quelque chose.

On nous demande s'il y avait d'autres objets de concessions à part le Kamtchatka. Non, il n'y avait aucune autre concession avec Vanderlip.

En ce qui concerne la distribution de documentation. On ne peut la distribuer, d'abord parce que les imprimeries

sont occupées et deuxièmement, pour empêcher que cette documentation passe à l'étranger, où l'on voudrait ruiner notre entreprise. Or nous n'avons pas encore accordé une seule concession, nous n'avons pas signé un seul contrat. Il nous faut d'abord en obtenir, et ensuite nous parlerons des dangers. Pour le moment nous n'avons encore rien et nous agissons semi-légalement.

« Qu'advient-il des concessions, des travaux effectués et des installations mises au point par les concessionnaires en cas de a) violation par eux des lois de la R.S.F.S.R., b) guerre avec l'Etat dont le concessionnaire est le représentant, c) avec d'autres ? »

En cas de violation du contrat, les concessionnaires seront traduits en justice conformément aux lois de la R.S.F.S.R. En cas de guerre, la concession est annulée et les biens passent militairement à la disposition de la R.S.F.S.R.

« La bourgeoisie russe qui s'est enfuie à l'étranger pourra participer à l'exploitation des concessions avec ses capitaux. Ne verra-t-on pas revenir les anciens patrons sous le couvert du capital étranger ? »

Si un ancien patron se rend, sous le couvert du capital étranger, dans les forêts du nord de la Russie d'Europe cela n'est pas terrible. Nous avons beaucoup d'anciens patrons au centre de Moscou aussi. Nous avons mille fois moins à redouter une situation dans laquelle nous aurons la liste de tous les étrangers entrés dans le pays, qu'à craindre les patrons qui agissent dans nos entreprises et qui ne sont malheureusement pas encore enregistrés.

« Vous avez indiqué et souligné l'importance politique des concessions. Cela se comprend. Mais ce qui préoccupe le plus la province, c'est que s'il y a des concessions, il y aura des rapports commerciaux. Quelle menace et quel danger de décomposition et de détérioration interne du régime soviétique (peut-être, accentuation de la spéculation, etc.) cela fait-il courir à la République, et comment nous en garantir ? »

J'en ai déjà parlé. La spéculation a fait peser sur nous une menace gigantesque sous la forme de la « Soukharevka » ²⁸⁴ contre laquelle nous avons mené une lutte constante. Bien sûr, nous comprenons qu'avec la liquidation de la Soukharevka, la spéculation n'a pas été supprimée, et qu'elle est restée partout où il y a des petits patrons, or nous en avons des dizaines de millions. C'est là que se cache

le véritable danger, et non dans le grand capital, que nous placerons sous une surveillance spéciale de toutes parts. En outre il ne faut pas oublier que nous aurons un contrat que nous pourrions résilier à tout moment, et le plus grand danger revient à payer le dédit.

« Dites-nous où en sont les choses pour les dettes tsaristes, l'Entente acceptera-t-elle de conclure des marchés si nous ne payons pas ces dettes ? »

L'Angleterre accepte déjà de ne pas exiger de nous le paiement de ces dettes, car nous lui avons proposé un projet d'accord commercial. On est en ce moment en train de conclure des marchés d'après ce projet, qui ne nous oblige pas à payer les dettes. Je dis que l'Angleterre accepte, mais la France n'accepte pas. Et nous disons à la France qu'en principe, nous ne refusons pas. Nous discuterons du volume exact des paiements à une conférence où nous nous proposons de dire qu'eux aussi sont responsables de tous les dommages qu'ils nous ont causés par leur intervention. Une commission spéciale étudie la question, elle a donné une première estimation de l'ordre de 10 milliards de roubles-or.

*Publié pour la première fois en 1963
dans la revue « Kommunist » n° 6*

Conforme au sténogramme

2

DISCOURS À LA FRACTION DU P.C.(b)R. AU VIII^e CONGRÈS DES SOVIETS LORS DE LA DISCUSSION DU RAPPORT DU COMITÉ EXÉCUTIF CENTRAL DE RUSSIE ET DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU PEUPLE SUR LA POLITIQUE INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE LE 22 DÉCEMBRE

Camarades, permettez-moi de commencer par quelques-unes des remarques faites par les orateurs, et par les questions écrites, du moins les plus importantes. De la critique du camarade Korzinov je retiens l'idée des ingénieurs et des agronomes. Nous devons renforcer la formation d'ingénieurs et d'agronomes d'origine ouvrière et paysanne. Cela est hors de doute, et le pouvoir soviétique prend des mesures dans ce sens, mais nous ne pouvons escompter un

succès très rapide ; ce délai ne sera pas aussi long que pour l'électrification, mais en tous cas il prendra plusieurs années ; et il n'est pas juste de proposer, comme le fait Korzinov, de repousser tous nos problèmes jusqu'au moment où nous aurons nos agronomes. Il nous faut dès maintenant trouver et prendre les meilleurs agronomes, les convoquer à nos réunions, exiger d'eux des comptes rendus, et distinguer ainsi ceux qui sont efficaces et compétents.

Le camarade Korzinov fait de l'opposition pour le plaisir lorsqu'il dit qu'il aurait fallu publier plus tôt le décret sur les concessions. Mais notre travail au C.C.P. et au C.T.D. se présente de telle manière qu'il nous faut répondre aussitôt, et notre situation est telle que s'il n'y a pas de désaccords au Comité central et au Conseil des Commissaires du Peuple, les décisions sont prises sur-le-champ. Si le décret sur les concessions est une erreur ²⁸⁵, il faut proposer de l'annuler, car la plus grande concession, celle de Vanderlip, ne deviendra un contrat en bonne et due forme qu'en mars de l'année prochaine.

Quand nous avons publié ce décret, notre but essentiel était, et il est encore, d'accélérer les possibilités de conclusion de traités commerciaux et d'attirer les capitalistes sur les concessions. Je me suis arrêté directement sur cet aspect politique dans le rapport à la fraction et je n'ai pas entendu d'objections. Aussi me suis-je étonné lorsque le camarade Ignatov, pour ne pas manquer de faire de l'opposition, a dit qu'avec Vanderlip ça n'allait pas, que nous n'avions pas éclairci qui il est. J'ai lu la déclaration du Commissaire du Peuple adjoint au Commerce extérieur, selon laquelle toutes les données sur le groupe représenté par Vanderlip avaient été vérifiées et confirmées à l'étranger, et qu'elles étaient inattaquables. Vanderlip lui-même a indiqué qu'avant l'entrée en fonctions du candidat du parti républicain, du nouveau président, il n'était pas possible de conclure le contrat, car celui-ci doit passer par le gouvernement américain.

C'est le contrat qui accorde une base militaire au gouvernement américain. Par conséquent, même si ce Washington Vanderlip, qui a donné l'occasion au camarade Riazanov d'évoquer, comme il en est coutumier, des détails n'ayant aucun rapport avec l'affaire, si même il ne repré-

sentait personne et était un simple filou, c'est-à-dire si le projet de traité était destiné à donner au gouvernement des Etats-Unis une base maritime dirigée contre le Japon, nous ne pouvons nullement être trompés, car le président des Etats-Unis sera réellement le représentant du parti républicain. Après Vanderlip nous aurons la possibilité d'avoir un jugement définitif sur ce contrat de commerce. Toute la critique d'Ignatov part en fumée, il n'a pas fait attention à ce qui a été dit à notre conférence.

Le camarade Korzinov a dit qu'en ce qui concerne la Pologne il aurait fallu avertir plus tôt. Ici la situation est extrêmement difficile, il y a eu un moment où nos troupes étaient en mouvement et où le Comité central avait des raisons de croire que, malgré l'aggravation de la situation, nous pouvions beaucoup obtenir en passant à l'offensive.

A ce moment-là, après la note de Curzon du 11 juillet ^{28^e}, il fallait répondre en l'espace de quelques jours ; comment aurions-nous pu convoquer des réunions du parti et poser cette question ? Chaque camarade sait bien que si nous avions pu au moment opportun passer à l'offensive, jamais nous n'aurions refusé de le faire. Et il n'y aurait jamais eu nulle part la moindre opposition sur ce point. C'est justement une opposition inverse que nous avons rencontrée : on nous a accusés de ne pas mener une politique extérieure assez active. Qu'il y ait eu des erreurs, c'est indiscutable, mais il est tout aussi indiscutable que les discussions sur ce sujet en ce moment ne donneront rien, car nous avons autre chose à faire que de remâcher notre activité passée. Avec le recul, quand auront été réunis les pièces et documents nécessaires, nous pourrons évaluer complètement notre erreur. C'est pourquoi je ne vois dans l'intervention du camarade Korzinov rien de décisif, sinon le désir de trouver un motif d'opposition. La prochaine fois que nous nous trouverons dans des conditions favorables, nous tirerons exactement le même parti de nos succès. Et tant que le parti ne nous l'interdira pas, nous passerons à l'offensive. Je pense que le parti, qu'aucun de ses membres, dans aucune réunion, ne proposera une politique inverse.

Au sujet de la remarque du camarade Goussev, je dois dire que mon erreur a été d'avoir introduit une polémique

dans le rapport officiel, aussi ai-je déjà proposé de supprimer cette partie du texte officiel du rapport, et aussi d'ajouter un salut à l'Arménie soviétique que, par une faute impardonnable, j'ai oublié d'inclure dans mon rapport.

Le camarade Goussev a tort de dire que je me suis vanté de ma modestie, il ne s'agissait nullement de cela, mais de ce qu'en passant à un rapprochement pratique plus sérieux des commissariats économiques et en commençant à réaliser notre plan économique unique, nous devons craindre la manie des projets.

Le camarade Goussev dit que je n'ai pas critiqué entièrement sa brochure ²⁸⁷. Mais c'est le point essentiel : on invite les camarades Trotski et Rykov à abandonner l'administration et à entrer au Conseil de la Défense qui, n'étant pas une administration, se constituera un nouvel appareil. Je ne comprends pas comment, après trois ans de pouvoir soviétique, on peut soulever une telle question et la soutenir ici. Je ne trouve pas de mots pour exprimer ma perplexité, ce n'est pas sérieux du tout, on propose de supprimer une administration en un endroit pour la reconstituer en un autre. Il faut ne pas avoir la moindre idée de la manière dont est constitué notre appareil. Je ne sais pas si le camarade Popov est parvenu à imprimer la feuille qu'il m'a donnée. Elle contient une sélection des résultats du recensement de 1920. Vous savez que celui-ci a été réalisé de manière satisfaisante et qu'il donnera une masse de renseignements très précieux sur le nombre d'employés soviétiques à Moscou. Nous avons déjà organisé un recensement de ce genre en 1919, celui que nous avons maintenant est plus complet. Il n'y a pas moins de 230 000 employés soviétiques : 30 000 dans les principaux commissariats, voire davantage ; 70 000 au Soviet de Moscou ²⁸⁸. Représentez-vous ces chiffres, réfléchissez-y et posez-vous le problème comme suit : si vous prenez un camarade influent, jouissant d'une très grande autorité, qui a créé un certain style de travail dans son administration, si vous le retirez de cette administration, et si vous le placez à un poste où il aura à unir plusieurs administrations, que pouvez-vous obtenir, sinon le chaos ? Peut-on comprendre ainsi la lutte contre la bureaucratie ? C'est une attitude tout

à fait irréfléchie, c'est n'avoir aucune idée de la réalité. Je conçois que la bureaucratie soit un danger grave, mais nous n'avons pas inscrit sa suppression dans le programme du parti. Ce n'est pas une question intéressant le congrès, c'est une question concernant toute une époque, et vous avez un rapport spécial qui y est consacré.

Peut-on supposer qu'en déplaçant d'un trait de plume les camarades qui ont créé le meilleur état de choses possible dans telle ou telle des administrations principales pour les envoyer au Conseil du Travail et de la Défense, vous obtiendrez une nouvelle administration aux prérogatives indéterminées, qui n'assurera pas l'unité économique. Quand la question de savoir ce qui était économique et ce qui ne l'était pas s'est posée au Conseil du Travail et de la Défense, non seulement le Commissariat du Peuple au Commerce extérieur a dit qu'il était un commissariat économique, mais aussi le Commissariat aux Finances. D'autre part peut-on effectuer le travail économique sans le Commissariat du Peuple à la Santé publique ? Bien entendu, quand nous parviendrons à remporter de grands succès dans la refonte économique, les relations des commissariats économiques avec les commissariats non économiques seront peut-être différentes, une fois que nous aurons remporté de grands succès dans la transformation des bases de l'économie. Pour le moment il n'y a rien de semblable. C'est pourquoi traiter l'administration aussi légèrement que le fait Goussev (qui d'ailleurs reprend dans d'autres passages de sa brochure des idées excellentes, qu'il avait déjà exprimées dans sa brochure précédente ²⁸⁹), c'est tout à fait déplacé.

Je ne parlerai pas du discours de Riazanov, car Kaménev l'a suffisamment réfuté. Je rappellerai seulement que Riazanov, comme Goussev, qui suit son mauvais exemple, se sont tous deux mis à raconter qu'ils avaient entendu dire quelque part, peut-être par moi, qu'au C.C.P. je voulais, l'un a dit me jeter à l'eau, l'autre, me brûler la cervelle. Si les camarades se mettent à relever chaque marque d'irritation que l'on peut laisser échapper lorsque l'on est très fatigué, et s'ils veulent que j'en parle devant mille personnes, je crois qu'ils saperont définitivement toute confiance dans le sérieux de leur intervention. (A p p l a u d i s s e m e n t s.)

Il se peut fort bien qu'au C.C.P., nous ayons une masse de brouilles à traiter, c'est vrai. Si Maximovski en a fait un motif pour manifester son opposition, et l'a spécialement souligné, je dois dire qu'il n'y a pas et ne peut y avoir d'institution d'Etat dans laquelle il n'y ait pas d'affaires de ce genre. Vous n'avez pas ajouté que le Comité central réglait des questions d'ordre politique. Tant que le parti dirigeant gouvernera, tant qu'il devra régler toutes les questions relatives aux nominations diverses, vous n'admettrez pas que les principales nominations dans l'appareil d'Etat ne soient pas faites par ce parti dirigeant. En définitive, l'important n'est pas de savoir qui doit faire telle ou telle politique. Est-ce qu'au Comité central il n'y a pas de brouilles ? Tant et plus. N'arrive-t-il pas qu'ayant expédié des dizaines de questions, vous vous disiez : je serais heureux d'aller me jeter à l'eau, et même pis ? Je répète qu'il est très facile de me prendre à dire des choses de ce genre, mais intervenir ici, en faire un motif d'opposition et parler contre les brouilles, cela n'est pas sérieux.

Si dans un organe qui ne définit que les principes généraux, nous essayions de mettre sur pied un organisme réglant les petites brouilles, nous ruinerions tout. Car nous séparerions la synthèse des faits, et séparer la synthèse des faits, c'est nous transformer en fantaisistes, ce n'est pas sérieux. Au Comité central, on ne peut pas diviser les choses en questions de principe et questions de détail, car chaque détail, par certain côté, peut avoir une importance de principe.

Il ne s'agit pas d'Ivan Sidorovitch ou de Sidore Karpovitch. Il ne s'agit pas de mettre Ivan à la place de Karp, ou le contraire. Et s'ils ne veulent pas ? Et si Ivan et Karp sont tous deux commissaires du peuple, comment faire ? Au Comité central, il y a un Secrétariat, il y a un Bureau à l'organisation, il y a un Bureau politique, enfin, il y a des réunions plénières du Comité central, et très souvent ces réunions plénières doivent examiner des questions les plus mesquines et les plus ennuyeuses qui soient, qui vous font siéger pendant des heures, à tel point qu'on a envie d'aller se jeter à l'eau. Mais diviser les questions en questions de principe et questions de détail, c'est retirer tout fondement au centralisme démocratique. En même temps,

on ne peut pas dire que le Comité central noie les autres organismes sous les brouillies. Nous n'avons pas encore pu modifier la Constitution et nous avons travaillé de façon autonome. Et si sur certaines questions, nous nous sommes entendus, tandis que sur d'autres il y a eu des discussions, cela est inévitable, étant donné l'appareil que nous avons. Si le Comité central devient organe de contrôle, et si lors de la répartition du travail, il échoit au camarade Kalinine de contrôler l'agitation, d'effectuer des vérifications ou d'une manière générale, de donner ne serait-ce que son impression personnelle lors de ses voyages, ou lors de l'accomplissement de son travail, il n'y a nullement lieu pour autant de crier que toutes les questions passent du Sovnarkom au C.C. et vice-versa. Cela apporterait une confusion et une pagaie supplémentaires, et le fond du problème n'en serait pas modifié. Les organes supérieurs sont nécessaires pour contrôler et pour éliminer certaines questions.

On a dit et on s'est plaint ici que le Présidium du C.E.C.R. était surchargé, et que, bien qu'il soit notre organisme suprême, il était surchargé de brouillies. Mais je voudrais demander à tous ceux qui sont présents ici combien ont lu les dizaines de procès-verbaux de nos travaux ? Qui les a lus de bout en bout ? Vraisemblablement personne, parce que c'est ennuyeux, on ne peut en venir à bout. Je dois dire que tout membre de notre parti et tout citoyen de la République a le droit de soumettre la question la plus infime, la circonstance la plus insignifiante au C.E.C.R. Elle franchira toute l'échelle, les bureaux, etc., jusqu'au Présidium du C.E.C.R. où elle sera examinée. Et il en sera ainsi jusqu'à la rééducation communiste complète des travailleurs qui interviendra d'ici quelques dizaines d'années, quand nous aurons complètement achevé l'électrification. A cet égard, nous ne craignons pas les changements.

Maintenant je passe à quelques-unes des questions écrites. Le camarade Minkine écrit :

« Le camarade Chliapnikov a-t-il signalé le gâchis qui règne au Commissariat du Peuple au Commerce extérieur, ou bien s'est-il réservé d'intervenir à ce sujet devant le congrès ? Si cette déclaration a été faite, quelles sont les mesures qui ont été prises pour mettre fin à cet état de choses ? »

Pour répondre à cette question, je me suis adressé au camarade Sérébriakov, qui est plus au courant que moi. Le Comité central l'a nommé membre d'une commission composée des camarades Sérébriakov, Dzerjinski, Krestinski, Léjava, chargée de prendre des mesures pour améliorer les rapports entre le Commissariat du Peuple au Commerce extérieur et le Commissariat du Peuple à l'Intérieur, car, selon le témoignage de nos représentants à l'étranger, ces rapports sont loin d'être satisfaisants. Sur ma demande, le camarade Sérébriakov répond à la note du délégué Minkine de la façon suivante : « Le camarade Minkine déclare... » (i l l i t).

Après la commission, il a été créé en plus une sous-commission. Il est très facile de jouer à l'opposition étant donné qu'il y a du gâchis dans tous nos commissariats du peuple, et le malencontreux rappel au sujet des garanties et des 30 000 employés des éditions techniques du commissariat est très caractéristique en ce sens que vous trouverez toujours des exemples criants de désordre. Vous en trouverez autant dans chaque division de l'Armée rouge. Cependant notre Armée rouge a été constamment victorieuse.

Tout se ramène au fait qu'il faut s'adresser en temps opportun à l'organisme qui doit apporter des rectifications et non venir en parler ici, où nous ne pouvons réunir des renseignements précis sur ce que le camarade Riazanov a entendu dire à propos d'un certain camarade sans avoir rien vérifié, sans rien savoir de précis. C'est cela le centralisme démocratique ? Non, cela n'a rien de démocratique, et ce n'est pas du centralisme, mais du désordre et le glissement au chaos. Il faut remettre les plaintes aux organismes du parti. Si ceux-ci ne font pas leur devoir, ils auront à rendre des comptes sévères.

Parmi les questions écrites qui ont été transmises, il faut examiner celle concernant la réduction de l'armée. Le camarade Trotski fera une communication particulière à ce sujet, et vous déciderez s'il est préférable d'étudier cette question aujourd'hui, ou bien au cours d'une autre séance spéciale de la fraction. Je peux dire qu'après la création de la commission spéciale de démobilisation dirigée par Trotski et Dzerjinski, le Comité central a décidé de commen-

cer la démobilisation, qui est en cours. L'administration militaire est en train de la mettre au point, et vous aurez une communication précise à ce sujet.

« Le C.T.D. (Conseil du Travail et de la Défense) est-il conçu comme un organe provisoire qui doit unir les commissariats économiques, puis se dissoudre, ou bien est-il la base du futur plan économique unique, et d'autre part, sur quels appareils locaux le C.T.D. s'appuie-t-il ? »

Cette question n'est pas réglée, et nous pensons qu'il serait vain de la poser ici en ce moment. Nous devons nous occuper très prochainement de la vérification de l'organisation du commissariat. Le C.C.P. a créé une conférence d'organisation, qui doit revoir l'appareil des Commissariats du Peuple du point de vue des tâches qu'ils ont à accomplir, et examiner à cette occasion la question de leurs effectifs. Dissoudre le C.T.D. et se mettre à créer en ce moment un autre appareil est impossible avant d'avoir réglée la question de l'électrification. On va vous distribuer de la documentation sur l'électrification, et le C.T.D. aura à tenir compte de ce que diront la vérification de cette documentation et les rapports. Nous avons maintenant un organisme qui nous est indispensable, et avec lequel, bien ou mal, nous avons travaillé et rempli les tâches que nous avions à remplir. Et nous ne nous proposons pas de nous lancer dans des transformations avant de savoir pratiquement comment sera rempli le plan économique unique. Il faut toujours bien peser les choses.

« Qui conclura les concessions en Extrême-Orient, nous ou bien l'Etat-tampon, et dans l'un ou l'autre cas, pourquoi ? »

C'est là, camarades, une question délicate. L'Etat-tampon²⁹⁰ est une notion embarrassante quand on nous demande : vous ou l'Etat-tampon ? Il y a d'une part l'Etat-tampon, et de l'autre, le bureau du P.C.R. correspondant. L'Etat-tampon existe pour gagner du temps, et ensuite battre les Japonais. A qui appartient le Kamtchatka, je n'en sais rien, en fait il appartient aux Japonais qui sont mécontents de voir que nous le donnons aux Américains. On nous pose des questions, on tient compte de nos directives, et personne n'a protesté contre nos pourparlers avec Vanderlip, aucun groupe de camarades du parti n'a

estimé la question assez importante pour exiger qu'elle soit soumise au plénum du Comité exécutif central et examinée à la Commission de contrôle. C'est le droit de tout membre du parti, et personne n'en a usé. Celui qui prendra connaissance des faits ajournant la conclusion du contrat jusqu'en mars ne cherchera pas à user de son droit.

« Comment considérez-vous les syndicats en ce moment par rapport aux concessions ? Est-il vrai que vous êtes partisans d'organiser un syndicat des paysans ? »

Je dois dire qu'il y a dans le programme du parti une thèse sur la nécessité de rechercher de nouvelles formes de syndicats qui réuniraient la partie la plus pauvre de la paysannerie ²⁹¹. Cette tâche est fixée dans le programme du parti, et j'ai indiqué à plusieurs reprises que, bien que nous ne soyions pas en mesure de la résoudre en ce moment, nous ne pouvons pas y renoncer. On ne peut s'en tenir au seul travail du Vsérabotzem ²⁹² qui est très faible, qui ne peut pas fournir de responsables d'envergure. Quand dans la paysannerie se déroule un processus d'égalisation, de nivellement, d'union de la paysannerie laborieuse, de sa partie non koulak, cette tâche ne peut pas être retirée de l'ordre du jour de l'édification socialiste. Renforcer le travail des syndicats, c'est non seulement l'étendre au prolétariat agricole, mais à toute la paysannerie travailleuse. Nous ne savons pas encore comment procéder. Nous avons fixé cette tâche dans le programme du parti, nous y reviendrons bien des fois et obtiendrons qu'elle soit résolue pratiquement sous plusieurs angles. Je ne peux rien dire de plus à ce sujet.

Quand les concessions seront conclues, le syndicat aura naturellement à assumer des tâches importantes de contrôle, de vérification et de liaison avec ceux de nos ouvriers qui y travailleront. Comment se présentera pratiquement cette tâche, je n'en sais encore rien. Il ne serait pas rationnel d'inscrire cette question à l'ordre du jour, car les syndicats ont à résoudre des problèmes plus importants.

Dans notre lutte contre la bureaucratie, l'aide des syndicats est sans conteste nécessaire, nous devons nous appuyer sur eux. C'est ce que contient déjà en germe le programme du parti ²⁹³. On voit donc quelle longue lutte sera nécessaire, et quel travail systématique nous attend. Quand

nous aurons des informations disant que dans telle cité ouvrière, le contrôle est organisé de telle façon, et que des résultats ont été obtenus, que dans tel quartier, dans tel district, etc., il en est autrement, quand nous pèserons ces choses, alors, nos affaires marcheront, et cela ne se manifestera pas seulement dans les discussions à propos du stockage des pommes de terre, mais elles marcheront de telle sorte que nous vérifions les progrès accomplis dans la pratique et sur cette base nous appliquerons les mesures pratiques qui ont déjà donné des résultats.

*Publié pour la première fois en 1963
dans la 5^e édition des Œuvres
de Lénine, tome 42*

Conforme au manuscrit

3

DISCOURS SUR LES COMPLÈMENTS À APPORTER AU PROJET
DE LOI DU C.C.P. « SUR LES MESURES DESTINÉES
À RENFORCER ET DÉVELOPPER LES EXPLOITATIONS
PAYSANNES », PRONONCÉ DEVANT LA FRACTION
DU P.C.(b)R.AU VIII^e CONGRÈS DES SOVIETS,
LE 27 DÉCEMBRE

Camarades, le C.C. a examiné aujourd'hui la décision adoptée par la fraction de supprimer les mots « des exploitants individuels » dans le point de la résolution sur l'agriculture où il est question d'amélioration et de rémunération. Le C.C. a pris la décision suivante et m'a chargé de la défendre ²⁹⁴. (I l l i t .) Voici, camarades, le texte de la décision du C.C. Permettez-moi maintenant d'exposer les motifs pour lesquels nous ne pouvions nullement être d'accord avec la décision de la fraction. Nous n'avons pas douté, et cela a été particulièrement souligné à la séance du Comité central, que les considérations essentielles qui ont poussé la fraction à décider de refuser les primes aux exploitants individuels étaient la crainte de nous voir accorder des primes au koulak, et le désir de placer au premier plan l'encouragement de la communauté rurale, du district rural, de la collectivité, du travail collectif et non individuel. Nous sommes entièrement d'accord avec ceci. Mais nous estimons qu'à partir de ces considérations tout

à fait justes et irréfutables dans leur principe pour tout marxiste, de ces considérations qui sont incontestables et particulièrement précieuses du point de vue de la paysannerie, on ne peut en arriver à refuser totalement d'accorder des primes aux exploitants individuels.

Permettez-moi de vous rappeler un petit détail de la genèse de cette loi. J'ai suivi assez attentivement son examen au Sovnarkom, et je dois dire que dans le premier projet, qui provenait du Commissariat au Ravitaillement, l'accent général était mis sur l'exploitant travaillant consciencieusement. Mais le point crucial des propositions faites par le camarade Séréda était qu'il ne fallait pas mettre l'accent sur l'exploitant consciencieux, mais sur la communauté rurale, sur la collectivité. Le Sovnarkom, moi du moins, a considéré les choses de la manière suivante : il faut peser le pour et le contre et interroger les gens sur place. En effet, refuser d'accorder des primes à l'exploitant individuel ne me semblait pas juste, mais placer au premier plan la collectivité rurale s'imposait peut-être si, sur place, les gens qui ont une expérience pratique confirmaient qu'on pouvait et qu'on devait le faire. C'est de la lutte entre ces deux points de vue qu'est sortie la formulation adoptée par le Sovnarkom : laisser l'un et l'autre en établissant certaines proportions entre les deux formes de primes. Et la mise au point qui a suivi a naturellement fait apparaître des considérations qui avaient déjà été exposées au C.C.P., selon lesquelles c'était du domaine réglementaire. Et la décision du C.C.P. porte que l'instruction nécessaire doit être élaborée dans un délai fixé de façon précise par le Commissariat du Peuple à l'Agriculture, en accord avec le Commissariat du Peuple au Ravitaillement, et sanctionnée par le C.C.P. Par exception à la procédure générale, qui veut qu'une instruction soit ratifiée par une seule disposition du seul commissaire du peuple concerné, nous avons non seulement introduit ici un contrôle : la participation de deux commissaires du peuple, mais aussi ajouté que le C.C.P. exigeait que l'instruction soit soumise à sa ratification. On voit clairement que trop de choses dépendent de cette instruction.

Après les explications données par certains camarades, votre décision de ne pas accorder de primes aux exploita-

tions individuelles est devenue claire pour nous. Le C.C. a compris où était le nœud de l'affaire. Il s'agissait d'éviter un système de primes injuste, un système de primes profitant aux koulaks. On comprend que l'exploitation la mieux placée est celle du paysan aisé et du koulak, dont un très grand nombre subsiste à la campagne, nous n'en doutons pas un instant. Si en récompensant une bonne exploitation, nous ne nous inquiétons pas de savoir comment ce bon résultat a été obtenu, le meilleur exploitant sera naturellement le koulak. Et si l'on néglige le prix auquel l'amélioration de la gestion est obtenue, le koulak sera injustement privilégié. Si on le récompense en moyens de production, c'est-à-dire ce qui sert pour l'agrandissement de l'exploitation, nous contribuerons indirectement, et peut-être même pas indirectement, au développement de la couche des koulaks, car en récompensant l'exploitant consciencieux sans s'inquiéter de savoir si les bons résultats ont été obtenus par des méthodes de koulak, et en donnant en récompense des moyens de production, c'est-à-dire grâce auxquels il pourra renforcer encore son influence, nous allons évidemment à l'encontre des thèses fondamentales non seulement de la politique agraire, mais aussi de toute la politique soviétique, et nous violons le principe fondamental qui veut que nous soutenions les intérêts des travailleurs contre ceux de la couche des koulaks. Ainsi nous sapons réellement de la manière la plus radicale le principe et les fondements de toute la politique soviétique en général, et pas seulement de toute la politique agraire.

Mais si l'on en tire la conclusion que nous n'avons pas besoin d'accorder de primes aux exploitants individuels, prenons dans ce cas un exemple : dans les fabriques et les usines, où le travail est collectif et où sa socialisation a atteint un degré incomparablement plus élevé que dans l'agriculture, nous accordons des primes à des ouvriers. Comment faire à l'égard de l'exploitation paysanne ? Dans un pays profondément paysan, où le travail individuel, personnel du paysan domine aux 9/10, ou plutôt à 99 %, où nous avons 20 millions d'exploitations paysannes, nous devons les améliorer et nous devons le faire à tout prix. Nous savons qu'on ne peut relever le niveau de leur travail qu'après plusieurs longues années de réformes techniques

radicales. En trois ans, nous avons quand même appris quelque chose dans notre travail pratique. Nous savons comment poser les fondements du communisme dans l'agriculture : au prix d'une énorme évolution technique. Nous nous représentons clairement le plan qui a été mis au point, avec les emplacements de centrales électriques ; nous connaissons notre programme-minimum, celui des dix prochaines années, mais dans ce livre sur l'électrification, nous avons aussi un programme-maximum, qui prévoit un travail gigantesque, échelonné sur de nombreuses années. Or, actuellement nous avons 20 millions d'exploitations individuelles qui travaillent chacune pour soi et ne peuvent pas faire autrement ; si donc nous ne les récompensons pas lorsqu'elles élèvent leur productivité, ce serait fondamentalement erroné, ce serait un abus évident, un refus de voir une réalité qui crève les yeux, dont il faut tenir compte et qu'il faut prendre pour point de départ. Bien entendu, il serait souhaitable que les exploitations se développent par le moyen du collectivisme, par districts, par communautés entières, etc. Mais il faut bien considérer dans quelle mesure c'est possible actuellement. Si, travaillant sur place, vous assurez le progrès dans ce domaine, si vous parvenez à faire avancer toute une collectivité ou tout un district, ce sera tant mieux ; vous leur donnerez alors ce qu'il y a de mieux dans le système de primes. Mais êtes-vous convaincus que vous réussirez, que ce n'est pas une illusion qui entraînera les plus graves fautes dans le travail pratique ?

Et c'est pourquoi nous vous proposons, sous réserve des mises au point et des modifications qui pourront être apportées par ceux qui connaissent la pratique, d'incorporer à la résolution du Congrès des Soviets, la dernière partie de la résolution du Comité central, pour que cette question soit tranchée par vous-mêmes, pour que vous disiez ici : il est possible d'accorder des récompenses et des primes aux exploitants individuels, mais à trois conditions. La première, c'est d'accorder les primes en premier lieu aux sociétés rurales, et aux exploitants individuels ensuite, avec ce qui restera ; nous sommes d'accord avec cela. Le deuxième point dit qu'il ne faut pas récompenser les exploitants individuels dont les succès économiques sont dus à des mé-

thodes de koulak, qu'il faut éviter d'ériger en principe : celui qui a réussi économiquement a droit à une prime. Non, si les succès économiques sont dus à des méthodes de koulak, que ce soit sous forme d'emprunt, de fermage payé en corvées, de spéculation — les méthodes de koulak sont parfois utilisées en tournant la loi — si quelqu'un a employé la moindre méthode de koulak pour obtenir son succès, il est automatiquement privé de la prime. C'est la seconde limitation, qui donne encore davantage la satisfaction à votre point de vue de principe sur la lutte contre les koulaks et le soutien à apporter au paysan travailleur moyen ou pauvre. La troisième limitation concerne ce qu'il faut donner comme primes. On peut donner des moyens de production, de quoi étendre et améliorer l'exploitation : des outils, des machines ; on peut donner des biens de consommation, ce qui sert à embellir la maison, améliore et égale la vie domestique. Nous disons : « ne donnez aux exploitants individuels que des biens de consommation et d'usage domestique, et, bien entendu, des distinctions honorifiques ». Vous avez déjà adopté l'Ordre du Drapeau rouge du travail ²⁹⁵. Quant aux moyens de production, il ne faut donner aux exploitants individuels que ceux qui ne se prêtent pas à une utilisation du genre koulak, et à des conditions empêchant cette utilisation. Ne pas donner de machines, même à l'exploitant le plus consciencieux, même si son succès n'est pas dû à l'emploi de la moindre méthode de koulak. Il ne faut pas donner de machine parce que, par sa destination même, elle exige un travail collectif et que l'exploitant qui en reçoit une ne peut l'utiliser seul.

Voici les considérations directrices du Comité central, sur la base desquelles nous vous demandons de revoir encore une fois votre décision, de discuter et de juger si vous ne considérez pas possible de la modifier et d'admettre qu'on accorde des primes aux exploitants individuels aux trois conditions indiquées. Si nous ne le faisons pas, il se peut que nous n'atteignons pas les résultats nécessaires, car dans un pays fatigué et ruiné, il est impossible d'améliorer l'économie sans une tension particulière des forces, et il faut récompenser ceux qui font le plus d'efforts. Tout travail intense, qui ne recourt pas aux méthodes de koulak, doit être récompensé. Voici pourquoi nous croyons qu'après avoir

entendu ces considérations, vous serez d'accord pour qu'on introduise les primes, aux trois conditions limitatives indiquées, car elles sont réellement nécessaires à notre édification économique.

*Publié pour la première fois en 1959
dans le Recueil Lénine XXXVI*

Conforme au sténogramme

4

RÉPONSES AUX QUESTIONS POSÉES EN RÉUNION
DE LA FRACTION DU P.C.(b)R.
AU VIII^e CONGRÈS DES SOVIETS
LE 27 DÉCEMBRE

Avant de répondre aux questions écrites, il faut dire de façon précise s'il existe une divergence formelle entre le Comité central et la fraction. Au sujet des premiers orateurs qui sont intervenus: nous avons adopté une décision précise, en vue de combattre les koulaks, mais vous n'aviez pas encore les moyens de lutte indiqués par nous dans les trois compléments. Qu'ont dit les camarades qui sont intervenus contre ces compléments? En fin de compte, ils n'ont rien dit. Le camarade soldat-paysan qui a pris la parole a dit ²⁰⁶ que les koulaks existaient, qu'ils se développaient, mais nous disons justement: s'ils sont koulaks, ils ne toucheront pas de récompense. Nous vous proposons d'en faire une loi. Mieux, si le paysan moyen individuel reçoit un instrument plus perfectionné, mais qu'il peut employer pour se transformer en koulak, il est interdit de lui donner une prime. Quel argument a donc été avancé ici contre notre conception? Aucun. On a répété que les koulaks ne doivent pas être récompensés. Mais nous sommes d'accord avec cela.

Maintenant je passe aux billets qui m'ont été remis. Voici le premier:

« 1) Que prendra-t-on comme critère pour distinguer le « koulak consciencieux » du « paysan moyen consciencieux » ? »

2) Supposons que nous ayons trouvé ce critère, que nous ayons mis au point un plan, comment pourrions-nous l'appliquer localement, notamment dans les endroits où les koulaks jouent encore le rôle dirigeant ? »

3) Comment établira-t-on que la prime doit être attribuée à la communauté, à l'exploitant individuel, ou bien aux deux ? »

Premièrement. Les paysans le savent mieux que nous. Si la loi dit qu'il est interdit de récompenser ceux qui emploient des méthodes de koulak, c'est plus large que la notion de koulak. Le koulak, c'est celui qui emploie d'une manière générale des méthodes de koulak, mais presque chaque paysan moyen emploie l'une ou l'autre des méthodes de koulak. Donc nous interdisons non seulement de donner des primes aux koulaks, mais aussi à tous les paysans moyens qui emploient des méthodes de koulak, et ces méthodes sont d'une infinie variété. Il ne s'agit pas seulement de méthodes grossières, comme d'acheter un cheval supplémentaire pour 5 pouds de blé ²⁹⁷. Donnerait-on une prime à ce koulak ? Pourquoi croyez-vous que les villageois fermeront les yeux sur de pareils cas ? Et si vous demandez où se trouve le critère distinguant le paysan moyen consciencieux du koulak consciencieux, ce critère, sur place, on le connaît parfaitement. Nous ne nous disposons pas à rédiger une loi à ce sujet car cela signifierait rédiger tout un volume sur la manière dont les gens se comportent en koulaks, alors que sur place on est parfaitement renseigné là-dessus.

Deuxièmement. N'avons-nous pas de comités du parti de district, est-ce que la chose ne passera pas par les mains de la communauté rurale, du département agricole de district, de la cellule du parti ? Comment peut-on parler de la lutte contre le koulak sur place s'il n'y existe pas de cellule en vue de la lutte ? C'est un argument qui m'est incompréhensible.

Troisièmement. La loi dit qu'il faut faire passer au premier plan la prime à la collectivité, et au second plan la prime à l'exploitant individuel. Chaque comité de district du parti, ainsi que tous les autres organismes locaux feront une distinction plus détaillée.

Deuxième billet:

« En apportant cet amendement, le Comité central le conçoit-il comme un acte politique destiné à intéresser les « paysans consciencieux » à relever l'agriculture et l'industrie en général, afin qu'il soit plus facile, au terme d'une certaine période, d'introduire le travail collectif ? Si possible, répondez. »

Premièrement, voici la preuve qu'il n'y a rien dans cette question de spécialement politique qu'il faille cacher aux paysans sans-parti. Aussi je considère comme parfaitement juste et je crois qu'il faut prendre l'habitude d'inviter les sans-parti aux débats de la fraction sur ces questions. Ce ne sont pas eux qui décideront à l'intérieur de la fraction, mais pourquoi ne pas prendre leur avis ? Notre pratique économique nous a montré qu'il faut aller du travail individuel au travail collectif, mais après avoir expérimenté ce que cela signifie, nous ne devons pas renoncer, mais comprendre qu'il s'agit de marcher, et que le plus lentement sera le mieux.

Troisième billet :

« Il me semble qu'il faut demander aux partisans des primes collectives s'ils disposent ou non d'un nombre suffisant de charrues et autres instruments pour donner des primes aux communautés. Si c'est non, inutile de discuter. »

Cet argument n'est pas juste. Nous avons peu d'objets à accorder à titre de prime, et si peu de charrues, que nous ne les attribuerons pas comme moyen de production à des individus isolés, mais à des communautés. Mais pourquoi, si cela s'avère possible, ne donnerions-nous pas une charrue à un paysan qui a fait beaucoup d'efforts pour élever sa productivité ? Et qui décide si c'est ou non un élément koulak ? Il faut écouter ce qui se dit à la base.

Billet suivant :

« Je vous prie si possible de me répondre immédiatement au verso à la question suivante : le district de Sviatyé Kresty, province de Stavropol, où je travaille, devait fournir 10 000 000 de pouds de blé au 1^{er} décembre 1920. Il en a fourni 3 200 000. En raison de cette mauvaise exécution nous accentuons les confiscations des biens des koulaks, et c'est pourquoi je vous demande de me répondre encore une fois : que devons-nous faire maintenant ? Confisquer, ou seulement en dernière extrémité pour ne pas ruiner l'exploitation ? »

Ceci ne concerne pas la loi dont nous parlons. Continuez comme auparavant. En stricte conformité avec le décret du pouvoir soviétique et avec votre conscience communiste, continuez librement de procéder comme vous avez fait jusqu'ici.

Billet suivant :

« Comment séparer de la notion de « paysan consciencieux », celle de « koulak consciencieux » ? »

La loi précise tout sur ce point, et poser pareille question revient à abuser des interpellations.

On me demande encore :

« Qui peut déterminer dans un village qui est un paysan consciencieux, et comment ? Si c'est les élus et les délégués, ce sera un abus de leur part. »

J'ai déjà indiqué qu'il fallait faire participer notre parti, nous avons des comités de paysans pauvres, et, en Ukraine, des Komnezamoji *.

« 1) Je voudrais attirer votre attention sur ceci : en 1920, nous avons attribué des primes aux exploitants individuels pour la production du chanvre. En résultat ils ont touché jusqu'à 100 archines de tissus ; alors que pour 1920 les paysans pauvres n'ont pas encore touché une archine.

2) Se préoccupe-t-on du fait que l'octroi de primes aux exploitants individuels entrave l'association en collectivité et renforce dans une certaine mesure les assises capitalistes chancelantes dans l'agriculture ? »

Camarades, vous savez que chez nous, les exploitations paysannes individuelles sont pour ainsi dire les fondements du capitalisme. C'est indiscutable, et je l'ai indiqué dans mon rapport en disant franchement que le plus terrible n'était pas le centre de trafic de la place Soukharevskaja, ou celui qui existe clandestinement sur une autre place, mais celui qui se cache dans la mentalité de chaque paysan individuel **. Pourrons-nous nous en délivrer en l'espace d'un an ou deux ? Non. Or c'est maintenant qu'il faut améliorer l'économie. Vous vous guidez d'après des aspirations communistes admirables, mais vous voulez sauter de cet étage à ce sommet, et nous vous disons : non, vous n'y arriverez pas, agissez de façon plus prudente et plus progressive.

Continuons :

« Pourquoi le Commissariat au Ravitaillement et les autres organismes ne fournissent-ils pas de quoi attribuer des primes aux ouvriers de choc du 3^e groupe ? »

Je ne sais pas pourquoi, mais je pense que c'est parce que nous manquons terriblement de produits pour attribuer des primes.

* Comités de paysans pauvres ukrainiens. (N.R.)

** Cf. présent tome, p. 250. (N. R.)

« Veuillez avoir l'amabilité de me dire comment le C.C. du P.C.R. considère l'octroi de primes aux paysans plus aisés, c'est-à-dire ayant de grands lopins de terre qu'ils travaillent eux-mêmes ? Et en même temps, quelle sera la situation des paysans ayant peu de terre, et qui, pour cette raison, ne peuvent faire leurs preuves ? »

Pourquoi tel paysan possède-t-il un grand lot de terre ? Si c'est injuste, pourquoi la communauté et le département agricole ne le lui retirent-ils pas ? Parce que les autres ne sont pas en mesure de le travailler. Alors, pourquoi le sanctionner s'il se donne du mal sur sa terre ? S'il le fait en employant les méthodes de koulak, ne lui donnez rien ; s'il possède sa terre injustement, retirez-la-lui et donnez-la à d'autres qui sauront la travailler, mais ne vous en prenez pas à quelqu'un simplement parce qu'il a beaucoup de terre. En Russie, il n'y a pas de propriété privée, la terre est distribuée par vous-mêmes et par la communauté. En Russie, il y a des gens qui ont une grande quantité de terre. Si le comité du parti et les organes soviétiques en sont témoins et n'entreprennent rien, il faut les dissoudre, et non refuser des primes.

Voici les deux derniers billets. Le premier :

« Ce point du projet de loi sera-t-il appliqué en Ukraine ? »

Je crois que oui, et je regrette beaucoup qu'aucun des camarades travaillant dans les comités de paysans pauvres ukrainiens n'ait pris la parole ici ; c'est pourquoi je pense que ce serait une grave faute de clore les débats prématurément.

Le deuxième :

« Si la fraction rejette la décision du Comité central, serons-nous de dignes membres du P.C.R., ou bien ne ferons-nous que montrer notre entêtement ? »

A cette note je répondrai par un document qui s'appelle les « Statuts du Parti communiste de Russie ». Au paragraphe 62 de ce document on lit : « Sur les questions concernant sa vie interne et son travail courant, la fraction est autonome »²⁹⁸. Par conséquent tous les membres de la fraction ont le droit et l'obligation de voter selon leur conscience et non selon les indications du Comité central. Si, votant en conscience, vous prenez une deuxième décision contre la proposition du Comité central, alors le paragra-

phe 62 nous fait une obligation précise de convoquer immédiatement le Comité central, à la séance duquel vous enverrez vos représentants. Mieux vaut discuter deux ou trois fois une question aussi sérieuse pour essayer d'éliminer le différend essentiel qui nous sépare. Voilà comment se présente l'affaire et voilà comment il faut procéder. Maintenant il faut voter non parce que l'instance supérieure du parti a donné des directives, mais selon que nous vous avons convaincus ou non.

On a dit ici à tort que l'affaire devait être difficile à défendre pour qu'on en ait chargé le camarade Lénine. C'est faux, d'abord parce que les statuts du parti définissent vos droits de façon précise. C'est faux ensuite parce qu'au Comité central il n'y a pas eu une seule divergence sur cette question, et qu'on a dit d'emblée : nous nous sommes laissés entraîner par la lutte contre les koulaks, et nous avons perdu le sens de la mesure. Alors reprenons la vraie mesure des choses, voulez-vous ?

Le C.C. a désigné deux camarades, parce que ces deux membres du C.C. ont eu à prendre une part plus grande que les autres à la discussion du projet, et à participer eux-mêmes aux débats. J'ai eu à examiner tous les projets, et Préobrajenski aussi. C'est pour cela qu'on nous a désignés.

*Publié pour la première fois en 1963
dans la 6^e édition des Œuvres
de Lénine, tome 42*

Conforme au sténogramme

5

COMPLÈMENT À LA RÉOLUTION SUR LA QUESTION AGRAIRE

L'attribution de primes aux exploitants individuels doit être

1) placée au second plan par rapport à l'attribution de primes aux communautés et d'une manière générale aux collectivités ;

2) il ne faut accorder de primes, ou quelque autre récompense que ce soit, aux exploitants individuels qu'à la stricte condition que ceux-ci aient obtenu leurs succès économiques sans le moindre recours aux méthodes de koulak ;

3) les exploitants individuels doivent être récompensés par des distinctions honorifiques, des objets de consommation individuelle, d'usage domestique, etc. ; on ne peut leur accorder de primes en moyens de production qu'à la stricte condition que ceux-ci soient de nature telle, et accordés sur des bases telles, qu'ils ne puissent servir à la transformation de leur possesseur en koulak²⁹⁹.

Rédigé le 27 décembre 1920
Publié pour la première fois
en 1959 dans le Recueil
Lénine XXXVI

Conforme au manuscrit

A N. KRESTINSKI POUR LE BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(b)R.

Au camarade Krestinski,

Je propose :

1) de donner à Kaménev et à sa commission (+Staline)³⁰⁰ un mandat *en bonne et due forme* du Bureau politique, et de *l'inscrire au procès-verbal*.

2) de charger Tcherviakov de mettre au point de toute urgence un projet *détailé* de lettre du C.C. du P.C.R. sur la Biélorussie et de *décret* du C.C.P. sur le même sujet (secret)³⁰¹.

Lénine

Rédigé le 30 ou 31 décembre 1920
Publié pour la première fois en 1965
dans la 6^e édition des Œuvres
de Lénine, tome 54

Conforme au manuscrit

PROJET DE DÉCISION DU PLÉNUM DU C.C. DU P.C.(b)R. SUR LE COMMISSARIAT DU PEUPLE À L'AGRICULTURE³⁰²

Charger le camarade Ossinski et tout le collège du Commissariat du Peuple à l'Agriculture de mettre au point et de soumettre au C.C.P. et à la prochaine session du

C. E. C. R. un règlement pour le Commissariat du Peuple dans son ensemble, et un règlement spécial sur un emploi plus large et plus systématique des spécialistes de l'agronomie ³⁰³.

*Rédigé le 4 janvier 1931
Publié pour la première fois en 1959
dans le Recueil Lénine XXXVI*

Conforme au manuscrit

PROJET DE DÉCISION DU PLÉNUM DU C.C. DU P.C.(b)R. SUR LA GÉORGIE ³⁰⁴

Au point 3

1) Charger le Commissariat du Peuple aux Affaires étrangères de faire traîner en longueur la rupture avec la Géorgie en réunissant systématiquement des documents précis sur la violation du traité par elle et en exigeant avec plus d'insistance le passage de ravitaillement vers l'Arménie.

2) S'informer auprès du Front du Caucase de l'état de préparation de nos forces militaires disponibles en cas de guerre immédiate ou prochaine avec la Géorgie et charger une commission composée des camarades Trotski, Tchitchérine et Staline de formuler cette demande en se référant à l'extrême insolence de la Géorgie.

3) Donner au Conseil militaire révolutionnaire de la République et au Front du Caucase la directive de se préparer pour l'éventualité où une guerre avec la Géorgie serait nécessaire. Charger le Conseil supérieur des transports ferroviaires de présenter dans les délais les plus brefs un rapport au C.T.D. sur la possibilité d'accroître le transport de troupes vers le Caucase et au Caucase ³⁰⁵.

*Rédigé le 26 janvier 1921
Publié pour la première fois en 1965
dans la 5^e édition des Œuvres
de Lénine, tome 54*

Conforme au manuscrit

PROJET DE DÉCISION DU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(b)R. AU SUJET DE LA REQUÊTE DES RESPONSABLES DU COMITÉ CENTRAL DES TRANSPORTS³⁰⁶

La question étant parfaitement claire, je propose de s'en tenir à demander l'avis des membres du C.C. Je propose la résolution suivante :

« A si peu de temps du congrès (tant celui du Comité central des transports, que celui du P.C.R.) il est absolument impossible et inadmissible de relever quel'un de ses fonctions. La moindre manifestation de « persécution », c'est-à-dire de polémique nuisible au bon fonctionnement des transports, qui se *transforme* en attaques *sapant la discipline*, sera sévèrement punie par le C.C., qui demande que les faits de ce genre soient portés à sa connaissance ».

31.I.

Lénine

*Rédigé le 31 janvier 1921
Publié pour la première fois en 1959
dans le Recueil Lénine XXXVI*

Conforme au manuscrit

EBAUCHE DE DÉCISION DU C.C.P. SUR LES CONCESSIONS PÉTROLIÈRES

1) Approuver en principe (*tant à Grozny qu'à Bakou*) et engager les pourparlers...

2) Envoyer à Grozny et à Bakou une commission très compétente et exiger qu'elle fasse son rapport dans le délai le plus rapproché.

1) Goubkine

2) Tikhvinski ³⁰⁷

*Rédigé le 1^{er} février 1921
Publié pour la première fois en 1932
dans le Recueil Lénine XX*

Conforme au manuscrit

**PROJET DE DÉCISION DU C.C.P.
SUR LE CONTRÔLE DE L'EXÉCUTION
PAR LES COMMISSARIATS DU PEUPLE
DES ORDRES ET DÉCISIONS DU CONSEIL
DU TRAVAIL ET DE LA DÉFENSE
ET DU CONSEIL DES COMMISSAIRES
DU PEUPLE**

Charger le Petit C.C.P. de contrôler plus attentivement la manière dont les commissariats du peuple ont réellement mis en œuvre les ordres et décisions du C.T.D. et du C.C.P., afin que les questions pratiques ou de principe particulièrement importantes soient somises au C.C.P. ³⁰⁸

*Rédigé le 1^{er} février 1921
Publié pour la première fois en 1965*

Conforme au manuscrit

*dans la 6^e édition des Œuvres de Lénine,
tome 54*

**AMENDEMENTS ET COMPLÉMENTS
À LA DÉCISION DU CONSEIL DU TRAVAIL
ET DE LA DÉFENSE SUR LA LUTTE CONTRE
LA CRISE DU COMBUSTIBLE ³⁰⁹**

- (1) Commission *provisoire*.
- (2) Intensifier et concerter les travaux.
- (3) Décharger tous les membres de cette commission de tout travail ne concernant pas le combustible.
- (4) Mettre au point en 2 jours une forme de bref compte rendu, et la soumettre lundi * à la ratification du président du Conseil du Travail et de la Défense, de manière

* Il s'agit du 14 février 1921. (N.R.)

re à ce que les informations répondent aux questions suivantes :

- α) stockage
- β) acheminement
- γ) flottage
- δ) chargement
- ε) réception

*Rédigé le 11 février 1921
Publié pour la première fois en 1959
dans le Recueil Lénine XXXVI*

Conforme au manuscrit

PROJET DE DÉCISION DU C.C.P. SUR LE PLAN D'IMPORTATIONS ³¹⁰

1) Le C.C.P. ne ratifie pas le plan d'importations qui lui a été proposé, car il est exagéré d'au moins cinq fois *.

2) Le C.C.P. charge le C.T.D. de créer rapidement une commission générale du plan, à laquelle participeront des experts et qui aura pour tâche (elle ou ses sous-commissions) de réduire ce plan et de le revoir en prenant pour critère les possibilités d'utilisation pratique du matériel acheté dans les conditions économiques actuelles. Soumettre à la ratification définitive du Conseil du Travail et de la Défense.

3) Jusqu'à la révision de ce plan, le Commissariat du Peuple au Commerce extérieur n'est pas autorisé à dépasser le 1/5 du volume prévu pour les 71 chapitres essentiels ; 1/10 pour l'administration militaire ; à cette stricte condition que soit mise au premier plan la satisfaction des besoins de l'industrie d'extraction de combustible et de la métallurgie. Les dérogations sont du ressort du Conseil du Travail et de la Défense.

*Rédigé le 15 février 1921
Publié pour la première fois en 1959
dans le Recueil Lénine XXXVI*

Conforme au manuscrit

* Dans le manuscrit, Lénine a biffé le point 1 et écrit au-dessus « de Krassine ». (N.R.)

PROJET DU POINT FONDAMENTAL DE LA DÉCISION DU C.T.D. SUR LA COMMISSION GÉNÉRALE DU PLAN ²¹¹

*Le camarade Lénine personnellement aux membres
du Conseil du Travail et de la Défense*

Ayant l'intention de déposer demain (18/II.) au C.T.D. un projet de décision sur la commission générale du plan, je vous propose (à titre d'information) un projet de point fondamental de cette décision, et une liste préalable de membres (établie après consultation avec les camarades Rykov et Krjijanovski) *. Je vous prie de préparer des amendements ou un contre-projet pour la séance du Conseil du Travail et de la Défense du 18/II.

Il est créé auprès du Conseil du Travail et de la Défense une commission générale du plan, chargée de mettre au point un plan économique d'Etat unique, sur la base du plan d'électrification adopté par le 8^e Congrès des Soviets de Russie, et de contrôler l'ensemble de son exécution.

Les tâches économiques de première nécessité, notamment celles qui doivent être accomplies à bref délai, en particulier au cours de l'année 1921, doivent être mises au point par la commission générale du plan ou ses sous-commissions de la manière la plus détaillée, compte tenu des conditions existantes de la réalité économique concrète.

*Rédigé le 17 février 1921
Publié pour la première fois en 1932
dans le Recueil Lénine XX*

*Conforme à l'exemplaire
dactylographié*

DISCOURS À L'ASSEMBLÉE DES MILITANTS DU PARTI DE MOSCOU LE 24 FÉVRIER 1921 ²¹²

Le caractère du présent entretien m'étonne quelque peu. La conjoncture politique ne me semble pas appropriée, il faut lutter contre la situation existante qui s'est dé-

* Cf. Recueil Lénine XX, p. 24. (N.R.)

gradée aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur. La paix avec la Pologne n'est pas encore conclue, à l'intérieur, le banditisme et les soulèvements de koulaks vont croissant. La situation en matière de ravitaillement et de combustible s'est considérablement aggravée. Au cours du premier semestre de l'année dernière, nous avons utilisé dans les 15 millions de pouds de blé, et au cours du second, dans les 8 millions ; pour le premier semestre de cette année, nous avons réparti 25 millions de pouds, nous devons maintenant réduire les rations, et nous ne sommes même pas sûrs de pouvoir les assurer régulièrement. Nous avons commis une faute évidente en réalisant une mauvaise répartition du blé au cours du premier semestre ; nous n'aurions pas dû porter la consommation à 25 millions de pouds. Maintenant que les koulaks insurgés ont coupé la ligne de chemin de fer, nous ne recevons rien de Sibérie. Nos camarades sibériens nous avaient parlé d'un soulèvement koulak possible, mais il était difficile d'en prévoir l'ampleur. Ce n'est pas une guerre dans laquelle on peut compter les forces. La paysannerie sibérienne n'est pas encore habituée aux privations, bien qu'elle en ait moins à supporter que celle de la Russie d'Europe, et les communications avec la Sibérie sont coupées, l'acheminement du blé interrompu. Du 1^{er} au 10 mars environ, il n'y aura pas d'amélioration du ravitaillement. Nous n'avons pas gardé de réserves. Maintenant tous nos efforts doivent viser à tenir, à supporter la situation actuelle avec la plus grande endurance. Les transports en provenance du Caucase se sont quelque peu améliorés, mais il y a aussi des risques d'aggravation. Apparemment le soulèvement d'Arménie s'apaisera ³¹³, mais nous ne pouvons absolument pas compenser par les livraisons du Caucase le déficit de la Sibérie, bien que nous insistions davantage auprès du chemin de fer du Sud-Est pour le combler. Ce sont de tristes nouvelles, mais on n'y peut rien.

Dans le banditisme se fait sentir l'influence des socialistes-révolutionnaires. Leurs forces principales sont à l'étranger ; ils rêvent à chaque printemps de renverser le pouvoir des Soviets. Récemment Tchernov a écrit un article à ce sujet dans un journal russe de l'étranger. Les s.-r. sont liés aux incendiaires des campagnes. Ce lien est

également révélé par le fait que les soulèvements ont justement lieu dans les régions d'où nous tirons le blé. La réquisition a rencontré d'incroyables difficultés. En Sibérie aussi on effectue des prélèvements obligatoires, mais il y a encore des réserves des années précédentes.

La détérioration de la situation s'est étendue au combustible. Nous n'avons pas de chiffres exacts, on ne peut pas tirer de conclusion claire, et on ne peut pas davantage déterminer les causes de la crise du combustible.

Nous en sommes venus à la conclusion que le mécontentement a pris un caractère général. Il faut saisir ce mécontentement à la base ; si on ne peut le faire rapidement par l'appareil des Soviets, il faut le faire directement par celui du parti.

Outre les manifestations de bureaucratie, il y a des erreurs dans le plan. Il faut le vérifier lors de son établissement, en le discutant dans la presse et dans les réunions. Nous sommes obligés d'arrêter des entreprises et nous freinons ainsi le travail des usines qui ont du combustible. Qu'est-ce que cela signifie ? Il est clair qu'outre les erreurs, il y a dans le plan de quoi engager un procès en justice. Il faut promouvoir des éléments prolétariens dans les administrations.

Il ne fait aucun doute que nous ne sortirons pas de la crise du combustible avant la fin du flottage. Il faut utiliser dans la mesure du possible des traîneaux, et bien employer le flottage. La crise du combustible s'est répercutée sur les entreprises textiles qui ne sont même pas en mesure de remplir le programme minimum.

Voilà les difficultés entraînées par le banditisme et la rupture des communications avec la Sibérie. Smirnov³¹⁴ annonce qu'ils viendront à bout du banditisme, mais ils ne garantissent pas l'amélioration des livraisons de blé. Par conséquent il ne faut pas se perdre dans des discussions sur la situation générale, mais concentrer nos efforts pour en sortir.

Quelques mots sur l'état de choses dans l'organisation de Moscou. Quelques camarades rejettent la responsabilité des querelles sur la majorité du Comité de Moscou. Si la minorité est mécontente, elle peut contester la décision de la conférence devant le Comité central. Je ne sais

pas comment le Comité central tranchera la question, mais mon opinion personnelle est que la faute incombe à la minorité. La résolution de la Conférence de Russie dit qu'il faut tenir compte de l'avis de la minorité, que les débats et discussions à l'intérieur du parti sont nécessaires³¹⁵. En novembre, à la conférence de province, les élections au Comité de Moscou ont eu lieu sur cette plate-forme³¹⁶. On a adopté le système des deux chambres, ce qui est déjà une faille ; mais il est impossible d'admettre plus longtemps de telles choses. Nous avons admis la critique non pour elle-même, mais pour prendre des décisions justes. Moscou a battu le record des discussions. En novembre, on parlait de la ligne erronée du Comité de Moscou, et il se trouvait 120 voix pour le corroborer. Au cours de la discussion, quand chacun eut exposé sa plate-forme, il y en avait déjà moins contre le Comité. Qu'est-ce que cette démocratie si la conférence ne peut pas élire le Comité de Moscou ? Après trois mois de discussion, la responsabilité de la querelle incombe à ceux qui sont mécontents. Bien entendu, on a le droit formel de contester une décision, mais le devoir d'un révolutionnaire est de faire bloc aux moments difficiles, et de ne pas abuser du droit formel de contestation.

Dans les 67 journaux russes de l'étranger, nous lisons que les socialistes-révolutionnaires et autres ont l'intention d'essayer de nous attaquer au printemps aux conférences des sans-parti. Et c'est à ce moment qu'on dit : nous contestons la décision de la conférence. Il faut comprendre pourquoi, quand et dans quelle mesure il faut contester. Nous avons donné à tout le monde la possibilité de s'exprimer, il y a eu discussion, et le congrès tranchera ; pour le moment nous sommes à notre poste de combat. Il faut nous rassembler et comprendre qu'il suffit de faire un pas de plus dans la discussion, et nous ne sommes plus un parti. Sans mettre en cause le moins du monde le droit de contestation, je dis que même sans discussion nous avons rempli notre devoir, et que maintenant aussi nous devons l'avoir présent à l'esprit. Il faut envoyer des communistes dans toutes les organisations sans-parti pour expliquer cette situation difficile.

*Publié pour la première fois en 1963
dans la 5^e édition des Œuvres
de Lénine, tome 42*

*Conforme à l'exemplaire
dactylographié
du procès-verbal*

NOTES SUR LA MOBILISATION DES RESSOURCES EN MATIÈRES PREMIÈRES³¹⁷

Séance du 26.II 1921

Matières premières

	<i>Avant</i>	<i>1920</i>	<i>Récolte</i>	
fibres				
coton	725 000 déc.	100 000 déc.	12 mlns de pouds	<u>jqu'à 22</u>
lin	1 100 »	300 »	25,6 »	»
chanvre	485 000 »	238 000 »	20 »	»
<i>l a i n e</i>			6 »	(5)

	<i>1920</i>	<i>Récolte 1920</i>
fibres		
coton	1,5 mlns de pouds	0,9 mlns de pouds
lin	2,9 »	2,0 »
chanvre	4,5 »	1,3 »
<i>l a i n e</i>	2,5 »	1,5 »

ne savent pas.. 28,5mlns de pouds prélèvements 1920-21
Peaux *i l y a e u ?* 8,8 (30 %) au 1.II.1921

Pelleterie 40 millions de peaux — 17,5 prélèvements
(70 % en Sibérie (objectif)
dont 30 % pour les nomades)

— 0,6 réalisé
(=4 %)

Remis au Commissariat du Peuple au Ravitaillement
en IX.1920 ; celui-ci laisse la situation se dégrader, faute
de savoir procéder au troc avec les nomades.

Il faut :

coton	20-24 mlns de pouds
laine	5 »
lin	12 »
chanvre	15 »

$\Sigma=56$ mlns de p. de matières
premières textiles
 $\Sigma=56$ mlns de p.

la récolte peut satisfaire 21 % de nos besoins

Réserves : 14,8 millions de p. dans les dépôts (maintenant, nous sommes en II.1921)

Mesures (remedies)*

- (1) liberté d'échanger sur place du blé contre du lin, etc.
- 2) principe des prélèvements, qui développe l'énergie de l'agriculteur en vue de l'accroissement de la récolte
- 3) interdire la transformation des semences textiles en huile (interdit maintenant) ;
- 4) obtenir des semences de la population pour accroître les ensemencements
lui garantir une partie de la récolte ;
- 5) accorder des primes pour l'amélioration de la transformation ;
- 6) ((mesure d'organisation))
faire participer de la manière la plus large la population à l'amélioration des matières premières (artels, associations, etc.) ;
- 7) encourager les petites usines de transformation de matières premières.
laine :
- 8) accorder des primes aux Kirghiz, ne serait-ce qu'une archine de tissus pour un poud de laine

{	1.X.1920 transmis au Commissariat au Ravitaillement,	} **
---	---	------

 qui a tout fait échouer.

Publié pour la première fois en 1932
dans le Recueil Lénine XX

Conforme au manuscrit

* En anglais dans le texte. (N.R.)

** En marge du manuscrit Lénine a noté au crayon : « au sujet des matières premières, me le montrer au C.C.P., quand la question se posera ». (N.R.)

DÉCISION DU CONSEIL DU TRAVAIL ET DE LA DÉFENSE SUR L'AMÉLIORATION DE L'APPROVISIONNEMENT DES OUVRIERS ³¹⁸

28.2.1921

Le Conseil du Travail et de la Défense décide de prendre des mesures d'urgence pour améliorer l'approvisionnement des ouvriers nécessiteux en vivres et objets d'usage courant, d'assigner à cet effet un fonds de l'ordre de dix millions de roubles *or*, et d'envoyer une délégation à l'étranger pour acheter immédiatement le nécessaire. Le C.C.S.R. doit être représenté dans la délégation.

Le Président du C.T.D. *V. Oulianov (Lénine)*

*Publié pour la première fois en 1932
dans le Recueil Lénine XX*

Conforme au manuscrit

PLAN DE LETTRE AUX CAMARADES DE BAKOU ³¹⁹

S e c r e t

*Lettre aux camarades de Bakou
(A propos des concessions)*

Plan préalable :

1. Des divergences commencent à se faire jour sur cette très importante question (*D é c i s i o n d u C . C . P . 1921. Son texte*).
 2. Concessions à Bakou ? Exemple et point crucial de toutes les divergences, leur « foyer ».
 - 3—8. Contre-argument (*A1-a6*).
+ 8 *b i s*
 9. Examen et réfutation de ceux-ci.
 10. Fond économique de la question.
 11. Gigantesque faute politique.
 12. Principe de la question.
 13. Modèle de contrat.
 14. Conclusion.
-

N B

- | | | | | |
|---|---|--|---|---|
| { | (| a I Principaux stades des principaux |) | } |
| | | II « arguments » (et principales erreurs) | | |
| | | III de l'adversaire | | |
| | | IV « recul » de l'adversaire | | |
| | | V « la ligne de tranchée derrière laquelle | | |
| | | VI le préjugé tente de se cacher » | | |

3. (a I) « Ne voudront pas travailler pour les capitalistes quand à côté d'eux on travaille pour soi ».
4. (a II) « Derrière Krassine se tient Bogdatian ».

Krassine : quel est en principe le contenu des controverses sur la personne de Krassine ?
 Simplement un « spécialiste bourgeois » !

L'erreur des spécialistes

(question de l'importance des spécialistes et de l'attitude à avoir envers eux.)

- 4 a. « Spécialiste bourgeois » ? Dehors !
 Il faut savoir-utiliser, savoir interroger le « spécialiste bourgeois », savoir comprendre où est sa « force ».
- 4 b « Les musiciens communistes bien intentionnés » qui chantent faux, mais en revanche ne touchent pas aux boissons spiritueuses ³²⁰.
5. (a III) « Le capitalisme privé est rapace, seul le pouvoir d'Etat (nationalisation) *est capable* de mener les choses rationnellement ».
6. (a IV) « Il n'est pas démontré que nous ne pouvons pas obtenir nous-mêmes des équipements »
 (= nous nous arrangerons nous-mêmes)
7. (a V) On n'arrivera pas à contrôler les étrangers.
8. (a VI) Nos spécialistes disent : « problématique »
 (qu'est-ce qui est problématique, et à propos de quoi il faut *savoir* interroger le spécialiste)
- 8 bis (a VII) { *B a k o u* : catastrophe. }
 { *G r o z n y*. Variante. }

1/4 des puits, l'équipement, etc., sont l'« *a r r i è r e* » du capitalisme évolué.

10. Question économique : pour l'équipement et l'organisation, le capitalisme évolué nous est-il supérieur ?
- 10 a. Pouvons-nous en ce moment nous fixer pour objectif de tout faire nous-mêmes, ou bien est-ce là de l'infantilisme de gauche ou du doctrinarisme stupide ?
- 10 b. Ne sommes-nous pas obligés de poser ainsi l'objectif en ce moment : en raison du gigantesque danger d'effondrement du pouvoir des Soviets que font peser sur lui la ruine et le retard économiques, du danger de *rester en arrière*, de *ne pas pouvoir rattraper le retard*, on ne peut poser l'objectif qu'ainsi : *rattraper le retard à l'aide* d'une alliance avec le capital étranger ?

« Si nous cédon 1/4, et ne sommes pas en retard pour 2/4 », voici l' *i d é a l*, nous n'y parviendrons pas en un an, et si nous y parvenons en 5 ans, ce sera une grande victoire.

Voici une position efficace, et non enfantine, du problème.

11. Pourquoi Σ donne-t-elle une gigantesque erreur *politique* ? Appréciation erronée des perspectives, du *rapport de classes* tant en Russie (prolétariat, paysans, bourgeoisie) que dans le monde entier.
12. Importance économique = (a) bloc avec le capitalisme des *Etats avancés* contre l'élément *petit-bourgeois* et *a r r i é r é*. = (b) bloc avec un trust *impérialiste* contre un autre.

« On n'arrivera pas à contrôler » ? Qui doit le faire ? Les fonctionnaires tsaristes et bourgeois ? Nous.

Céder 1/4 ? Idéal pour apprendre. Céder 1/4, rattraper 2/4 (3/4 est un idéal inaccessible) ; dans 30 ans (délai moyen de concession) c'est la victoire pacifique assurée, et probablement dans 15 ans, nous aurons tout racheté.

Etwa * :

13. Paragraphe 1 : Observation des règles scientifiques et techniques de la technique la plus moderne.

* A peu près. (N.R.)

- Par. 2. | Importation de blé, de vêtements et autres
biens de consommation (pour les ouvriers
de « leurs » entreprises).
- Par. 3. | Importation d'équipements.
- Par. 4. | Chaque importation de l'étranger (par. 2 et
par. 3) nous donne $1/4 - 1/3$ du même pro-
duit (une « caisse » sur trois, tirées au sort,
pour nous)
- Par. 5. Nous donnons le minimum (du bois, par
exemple) et contre compensation particulière.
- Par. 6. Nos lois sont obligatoires
- Par. 7. Nous « lui » donnons 50-75% du pétrole.
- Par. 8. A tour de rôle nous nourrissons nos ouvriers
et nos spécialistes.
- Par. 9. Nous apprenons sérieusement et nous ne
jubilons pas.
14. || Devons-nous nous efforcer de trouver des concession-
naires à de telles conditions ?
|| Telle est la seule manière juste de poser le problème.

Rédigé dans la seconde quinzaine
de février 1921
Publié pour la première fois en 1959
dans le *Recueil Lénine XXXVI*

Conforme au manuscrit

NOTES SUR L'ÉLECTRIFICATION

1

Importance de l'électrification

1. Technique moderne.
2. Relèvement des forces productives. Leur développe-
ment.
3. Centralisation maximum.
4. Communisme=pouvoir des Soviets+électrification.
5. Plan général et unique : centralisation de l'atten-
tion et des forces du peuple.
6. Elévation du niveau culturel (des travailleurs).
7. Pas simplement alphabétisation.

2

Pour l'électrification

- 1) Décret sanctionnant le plan...
- 2) Mobilisation des forces techniques.
 - Réunir les forces électrotechniques et ouvrières.
 - Utiliser les centrales.
 - Agitation et propagande.
 - Enseignement des connaissances théoriques et pratiques sur l'électricité.
3. Décret sur le GOELRO
4. Décret sur l'Office scientifique et technique...
5. Décret sur le Congrès électrotechnique de Russie.
6. Petrograd. Charbon étranger par Mourmansk.

*Rédigé en février 1921**Conforme au manuscrit**Publié pour la première fois :**1—en 1942 dans le Recueil Lénine XXXIV.**2—en 1946 dans le Recueil Lénine XXXV*

**COMPLÉMENT AU PROJET
DE DÉCISION DU C.C.P. SUR LE MINIMUM
SCIENTIFIQUE OBLIGATOIRE DANS
LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ³²¹**

Il faut ajouter, sur la base de la résolution du 8^e congrès des Soviets,

plan d'électrification,
ses fondements économiques,
géographie économique de la Russie,
importance et conditions de la réalisation du plan.

Lénine

*Rédigé le 6 mars 1921**Conforme au manuscrit**Publié pour la première fois en 1946
dans le Recueil Lénine XXXV*

X^e CONGRÈS DU P.C.(b)R.

8—16 MARS 1921³²³

1

RÉSUMÉ D'UNE INTERVENTION À LA CONFÉRENCE DES PARTISANS DE LA « PLATE-FORME DES DIX » ³²³

- 1) Le sommet (bureaucratique) dans l'Opposition ouvrière...
- 2) la base, réellement liée aux masses, réellement prolétarienne...
- 3) combat idéologique le plus résolu contre la tendance syndicaliste et makhaïéviste (au sommet) de l'Opposition ouvrière
- 4) décision du congrès condamnant dans son principe la tendance syndicaliste, anarchiste, makhaïéviste de l'Opposition ouvrière
- 5) décision du congrès (au vote nominal) contre le maintien de la fraction ou de traces de fractionnisme
- 6) menace —exclure du parti, et pour les membres du C.C. rétrograder au rang de membre suppléant du C.C. ((sur décision du Comité central+la Commission de contrôle+ tous les suppléants+les 2/3 ? ?)) ³²⁴
- 7) faire monter au Comité central des éléments réellement prolétariens
- 8) pénétrer, étudier, examiner, se renseigner...
- 9) choisir dès maintenant plusieurs orateurs (au congrès) pour faire admettre cette ligne
- 10) é l i r e... le bureau de la « plate-forme des 10 »
- 11) résolution sur le rapport du C.C. (α) unité et discipline plus grandes, y compris au C.C. ; (β) moins de bureaucratie au Bureau à l'organisation
- 12) conférence suivante le jour (ou le lendemain) de l'arrivée de ceux de Petrograd (et de Zinoviev)
- + 13) décision du congrès sur les *comptes rendus* de ses travaux paraissant dans la presse : atténuer les discussions de fractions, montrer l'unité.

Rédigé au plus tard le 9 mars 1921
Publié pour la première fois en 1959
dans le *Recueil Lénine XXXVI*

Conforme au manuscrit

2

REMARQUE AU SUJET DE L'AMENDEMENT DE
RAPHAEL (R.B. FARBMAN) À LA RÉOLUTION
SUR L'UNITÉ DU PARTI
16 MARS 325

Il me semble qu'il ne faut pas adopter cet amendement. Quand la discussion a commencé, à la *Pravda*, nous n'avons pas réussi à maintenir la démarcation : les articles politiques se sont mêlés aux articles de discussion. Nous soulignons qu'il ne faut pas étaler cela dans la presse, nous ne le disons pas sous forme d'ultimatum.

*Publié pour la première fois en 1921
dans le livre : « Dixième congrès
du Parti communiste de Russie,
compte rendu sténographique
(8-16 mars 1921) », Moscou*

*Conforme au texte
du livre, collationné
avec le sténogramme*

3

REMARQUE SUR L'INTERVENTION
DE KISSÉLEV AU SUJET
DE LA RÉOLUTION SUR L'UNITÉ DU PARTI
16 MARS 326

Camarades, je regrette beaucoup d'avoir employé le mot « mitrailleuse », et je fais la promesse solennelle de ne plus employer à l'avenir de telles expressions imagées, car elles effraient les gens pour rien, et ensuite elles rendent leurs réactions incompréhensibles. (*A p p l a u d i s s e m e n t s .*) Personne n'a l'intention de tirer à la mitrailleuse sur personne, et nous sommes absolument certains que ni le camarade Kissélev ni personne d'autre n'aura à le faire.

*Publié pour la première fois
en 1933 dans le livre « Dixième congrès
du P.C.(b)R. Mars 1921 », Moscou*

*Conforme au texte
du livre, collationné
avec le sténogramme*

4

**REMARQUE AU SUJET DE L'AMENDEMENT
DE MARTCHENKO À LA RÉOLUTION
SUR LA DÉVIATION ANARCHISTE ET SYNDICALISTE
16 MARS 327**

Dire cela au nom du congrès prendrait un caractère d'interdiction trop marqué. Je propose de ne pas retenir cet amendement, sans pour autant retirer au C.C., bien entendu, le droit de recommander et, en cas de nécessité, de tout concentrer dans les recueils du C.C.; mais émettre au nom du congrès l'interdiction expresse de publier des recueils locaux me paraît exagéré.

*Publié pour la première fois en 1921
dans le livre « Dixième congrès
du Parti communiste de Russie.
Compte rendu sténographique
(8-16 mars 1921) », Moscou*

*Conforme au texte
du livre collationné
avec le sténogramme*

**PROPOSITION AU BUREAU POLITIQUE
DU C.C. DU P.C.(b)R. AU SUJET
DU PROJET DE DÉCISION DU C.E.C.R.
SUR LA SUPPRESSION DES IMPÔTS
EN ESPÈCES**

Je propose de *le retirer* (en raison de l'introduction de l'impôt en nature et de la *préparation* de la monnaie d'argent) ³²⁸

16/III. Lénine

*Rédigé le 16 mars 1921
Publié pour la première fois en 1959
dans le Recueil Lénine XXXVI*

Conforme au manuscrit

PROJET DE DÉCISION DU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(b)R. SUR LES STOCKAGES DANS LA PROVINCE DE TAMBOV

19/III.

Interroger à ce sujet les membres du Bureau politique.
Annuler la décision du Comité central sur l'arrêt total des stockages dans la province de Tambov, et décider :
d'y autoriser les seuls stockages de fourrage et seulement pour les besoins des forces armées opérant contre les bandits locaux ³²⁹.

Lénine

*Rédigé le 19 mars 1921
Publié pour la première fois en
1969 dans le Recueil Lénine XXXVI*

Conforme au manuscrit

SÉANCE DE LA FRACTION COMMUNISTE DU CONSEIL CENTRAL DES SYNDICATS DE RUSSIE

11 AVRIL 1921 ³³⁰

1

RÉPLIQUE AU COURS DES DÉBATS

Nous venons d'entendre les discours extrêmement diplomatiques des camarades Chliapnikov et Riazanov qui, tout en protestant très fort, n'en protestent pas moins si diplomatiquement que dans des pourparlers avec des concessionnaires ou des Etats bourgeois, ils seraient parfaits. Nous sommes venus à une réunion à laquelle je rends compte des divergences qui se sont fait jour au C.C. et au C.C.P. Elles se manifestent ici également dans les discussions... Par suite des divergences, le X^e Congrès a adopté une décision qui porte : « Approuver le décret du C.C.P. et accorder une concession à Bakou et Grozny. » Nous voulons discuter

ici cette question, c'est pourquoi je demanderai de rejeter la proposition de Chlapnikov et Riazanov et de laisser le soin à la discussion qui suivra de satisfaire leur curiosité, pour ne pas dire leur indiscretion.

*Publié pour la première fois
en 1932 dans le Recueil Lénine XX*

*Conforme au texte
du sténogramme*

2

DISCOURS DE CONCLUSION SUR LE RAPPORT AU SUJET DES CONCESSIONS

Camarades ! Dès le début, la question a été posée de savoir si nous avons de grandes divergences au sujet des concessions, et le désir a été exprimé, notamment par le camarade Chliapnikov, que l'on fasse connaître plus systématiquement chaque contrat. Je crains que ce ne soit pas une chose réalisable, pour de simples raisons techniques. Par exemple, en ce qui concerne les traités de paix avec les différentes puissances, après les directives générales, qui au début étaient mises au point de façon très détaillée, les choses se sont ensuite déroulées de telle sorte qu'un certain type de traité de paix avec les pays bourgeois était tacitement adopté, et que la masse des détails était laissée à l'appréciation des représentants chargés de le signer. Et il est probable que la majorité des membres du C.C. et du C.C.P. ne connaissent pas la plupart de ces détails. Il en va de même ici : nous avons étudié une question de principe et il nous a semblé qu'il risquait d'y avoir des divergences. C'est pourquoi il a fallu que le congrès intervienne, c'est pourquoi la présente réunion, qui ne rassemble que des membres du parti, se situe dans le cadre de l'information mutuelle. Nous vous avons donné lecture de ce qui a été adopté par le C.C.P.³³¹

La décision du C.C.P. a été adoptée contre la proposition de deux éminents syndicalistes. Comment la majorité des membres de la fraction communiste pourrait-elle être informée autrement qu'au cours d'une réunion comme celle-ci ? Il ressort qu'il y a eu moins de divergences que nous le pensions. C'est pour nous le plus souhaitable. Il n'y aura pas de procès-verbal de la présente réunion, et

nous ne nous proposons pas d'en discuter dans la presse. Le but a été atteint.

En vous faisant connaître la décision du C.C.P., nous vous permettons de juger comment nous avons été amenés à adopter la décision du congrès du parti. Les divergences qui subsistent ne dépassent pas celles qui se manifestent dans le travail courant sur diverses questions et qui sont résolues par un simple vote, sans causer de perturbations. La soumission à la majorité n'est pas seulement formelle, elle permet de ne pas freiner le travail par la suite. Il me semble que nous sommes parvenus ici à ce résultat qu'aucune divergence sérieuse ne s'est manifestée, et que les divergences secondaires seront éliminées au cours du travail lui-même.

Le camarade Riazanov, qui est un cas particulier, a essayé de faire interférer les divergences avec l'Opposition ouvrière. Il a spécialement choisi une formulation qui devait irriter certains, mais il n'y est pas parvenu et aucun des orateurs ne s'est laissé entraîner.

Un camarade a écrit un billet disant que nous sommes en train de conclure un deuxième traité de Brest-Litovsk. Le premier a réussi, mais il a des doutes sur le second. C'est partiellement vrai, mais l'actuel traité est une sorte de moyenne dans le domaine économique entre le traité de Brest-Litovsk et un traité avec n'importe quelle puissance bourgeoise. Nous en avons déjà signé plusieurs de ce genre, dont un accord de commerce avec l'Angleterre. Celui sur les concessions sera une moyenne entre celui de Brest-Litovsk et ce genre de traité avec les puissances bourgeoises.

Ensuite le camarade Riazanov a fait une remarque tout à fait juste, que je voudrais signaler dès le début. Il a dit que si nous voulons accorder des concessions, ce n'est pas pour améliorer le sort des ouvriers, mais pour relever les forces productives. Parfaitement exact ! Nous ne renonçons nullement à améliorer le sort des ouvriers. J'ai un projet de contrat, rédigé par les responsables du Conseil de l'économie nationale, avec la société des usines suédoises « Roulements à billes » ³³² (*i l l i t*).

Dans ce contrat, il n'est pas question de l'obligation d'améliorer le sort des ouvriers. A la vérité, il est établi

de telle manière que le gouvernement russe se charge de fournir tout le nécessaire aux ouvriers, et s'il ne le fait pas, les capitalistes ont le droit d'amener des ouvriers de l'étranger. En ce qui concerne la capacité du gouvernement russe de s'acquitter de tout ce que les plans prévoient par rapport aux ouvriers, je crois que ni nous, ni le Conseil de l'économie nationale, ni les Suédois ne peuvent avoir de doutes. Mais en tout cas le camarade Riazanov a parfaitement raison, car l'essentiel dans les concessions n'est pas l'amélioration de la situation des ouvriers, mais l'accroissement des forces productives ; il s'agit là d'un marché qui nous impose de grands sacrifices au nom de l'augmentation de la quantité des produits. Mais en quoi consistent ces sacrifices ? On m'a dit que je les minimisais et que j'embellissais le tableau. Le camarade Riazanov a tenté tout particulièrement d'ironiser à ce propos. Je ne les ai pas minimisés, mais j'ai dit qu'il nous faudrait peut-être admettre que les capitalistes gagnent non pas 100, mais 1 000 %. Tout tient là-dedans !

Je supposais, sur la base des calculs des spécialistes, que si nous prenons par exemple 30 à 40 % du pétrole, et si sur 100 millions de pouds que produit le capitaliste, il en prend 50 à 60 millions, et, ayant les moyens de les transporter, les vend avec un bénéfice de 1 000 % peut-être ou davantage, la situation est claire. Et quand j'essayais avec Krassine de mettre au point les conditions de ce contrat sur la base de ses conversations préalables avec ces requins d'hommes d'affaires, je lui demandais : « Peut-on envisager un type de contrat où nous formulerions un pourcentage déterminé de profit pour le capitaliste, mettons jusqu'à 80 % ? » Il disait : « Il ne s'agit pas du volume du profit, étant donné que ces bandits gagnent maintenant non pas du 80 % mais du 1000 % ».

A mon avis, les sacrifices seront extrêmement grands. Il est probable qu'ils seront lourds si nous cédon en concession du minerai ou du bois, des matières premières dont on a un besoin criant à l'étranger, comme le minerai de manganèse. Maintenant la Géorgie est devenue soviétique. Il est question d'unir les républiques du Caucase : Géorgie, Azerbaïdjan et Arménie, en un seul ensemble économique. Le pétrole est produit en Azerbaïdjan, il faut le transporter

par Batoum, par le territoire géorgien, si bien que ce sera un ensemble économique unique.

D'après une information, le gouvernement menchevique géorgien avait accordé auparavant une concession qui serait dans l'ensemble acceptable pour nous. Je n'ai pu que me mettre en rapport avec les camarades géorgiens et apprendre, au cours d'un entretien avec le camarade Enoukidzé, secrétaire du C.E.C.R., qui est lui-même Géorgien, qu'il avait été là-bas et qu'il avait conclu un accord, qui n'était pas à vrai dire de concession, avec le gouvernement menchevique géorgien, selon lequel celui-ci nous accordait sans résistance 1/6 de la Géorgie en échange de quoi nous lui garantissions l'immunité ³³³.

Après cet accord, à la signature duquel avait participé le camarade Enoukidzé, ils ont malgré tout préféré, en dépit de la garantie d'immunité, se transférer de Batoum à Constantinople, si bien que nous avons gagné sur le plan positif et sur le plan négatif ; nous avons acquis un territoire, non pour la Russie, mais pour la Géorgie soviétique : Batoum et ses environs, et nous avons perdu un nombre considérable de mencheviks partis pour Constantinople.

Il apparaît que le comité révolutionnaire géorgien est tout à fait enclin à ratifier la concession sur les mines de charbon, qui étaient totalement inexploitées auparavant, et à la considérer comme très importante. Deux représentants de puissances étrangères étaient en Géorgie et ne sont pas partis au moment du changement de régime : un Italien et un Allemand ; c'est un détail très important car il est souhaitable que nous développions nos rapports avec ces puissances, entre autres par le moyen de concessions. L'Italie a même un accord de concession avec la Géorgie, quant à l'Allemagne, un énorme pourcentage des mines de manganèse de Tchiatouri appartient à des capitalistes allemands. Et il s'agit de transformer ce droit de propriété en location ou en concession, c'est-à-dire de remettre aux capitalistes allemands en location ce qu'ils possédaient en propriété. Grâce à la transformation de la situation politique au Caucase, des rapports de concession peuvent s'établir. Et pour nous il est important de percer une fenêtre après l'autre. Le traité avec l'Angleterre ³³⁴ a été un traité d'une

république socialiste avec un Etat bourgeois, qui nous a imposé un certain fardeau.

Nous avons donné au premier Etat avec lequel nous avons conclu un accord une part de notre fonds d'or bien plus importante qu'aux autres. Mais la suite a montré que nous avions de la sorte percé une fenêtre. Et c'est de ce point de vue que nous devons considérer toute concession.

L'Allemagne et l'Italie sont obligées par leur situation économique de rechercher l'alliance de la Russie. Pour celle-ci, l'alliance avec l'Allemagne ouvre des perspectives économiques gigantesques, indépendamment de la question de savoir si la révolution allemande triomphera rapidement ou non. Nous pouvons nous entendre avec le gouvernement bourgeois d'Allemagne parce que le Traité de Versailles condamne l'Allemagne à une situation impossible, et que l'alliance avec la Russie lui ouvre des perspectives toutes différentes. Etant donné que l'Italie ne possède pas de source de combustibles, elle s'est assurée l'extraction du charbon du Caucase, que personne avant n'a traité. Si les Allemands briguent les concessions pétrolières, ce ne sera pas étonnant, car en Allemagne, il n'y a absolument pas de combustible liquide.

Un camarade a dit que les concessions du Kamtchatka n'amélioreraient pas la situation des ouvriers. C'est entièrement faux. Et le camarade Riazanov a tout à fait tort de faire de l'esprit en disant qu'avec Vanderlip nous allons faire fiasco *. A vrai dire, nous avons commis une faute, c'est d'avoir envoyé un télégramme à Harding. Mais puisque jusque-là nous n'avions aucun traité et aucun rapport avec l'Amérique, ce n'était pas une faute, et nous avons seulement vu que Vanderlip se vantait de ses relations avec le gouvernement américain. Maintenant il est tout à fait possible qu'en envoyant des représentants au Canada, où nous devons acheter des locomotives, nous puissions aussi obtenir accès au marché américain par cette porte dérobée.

Les pourparlers sur les concessions du Kamtchatka entrent dans une phase active, et il est tout à fait faux que

* Jeu de mots sur la consonance de Vanderlip et du verbe russe *vlipnout'* : échouer, faire fiasco. (N.R.)

ces concessions n'amélioreront pas la situation des ouvriers. Si ces concessions sont réalisées, la situation des ouvriers s'améliorera incontestablement, parce que nous obtiendrons une certaine part, 2% semble-t-il. Quand on n'a rien, 2% c'est déjà quelque chose. Si nous obtenons 20 000 sur un million et que nous les troquions aux paysans contre des vivres, cela nous donnera une partie de l'approvisionnement nécessaire aux ouvriers.

Je voudrais indiquer maintenant que certaines des remarques que vous nous avez faites montrent cependant que dans le milieu syndical il existe des divergences, ou plus exactement des perplexités, qui représentent pour nous le seul vrai danger, et que nous devons, peut-être en poursuivant la discussion entre les membres du parti, faire disparaître. Par exemple le camarade Marchev disait qu'il fallait payer comptant, et non en bons. Quant aux gens d'Amsterdam ³³⁵, nous devons nous mettre d'accord pour le cas où ils nous attaqueraient.

J'ai récemment relu la brochure que j'avais écrite en mai 1918 *. J'y citais le journal menchevique *Vpériod* ³³⁶ dans lequel le menchevik Issouv accusait le pouvoir des Soviets d'accorder des concessions, de s'entendre avec les Etats bourgeois. C'est un procédé éculé des mencheviks de nous reprocher les concessions. Et en Europe occidentale, de nombreux groupes ont déjà pris position à ce propos. Les communistes comprennent que les concessions sont un traité de Brest-Litovsk auquel nous sommes contraints étant donné que le pays est ruiné et que la population paysanne y est dominante. Chacun comprend que la renaissance du pays est impossible sans la grande industrie.

Les communistes d'Allemagne comprennent pourquoi nous sommes obligés de faire des concessions, et les partisans de Scheidemann et de l'Internationale II 1/2 disent que ces concessions démontrent notre échec ; je me souviens que l'année dernière, dans une réunion, je faisais allusion au chauvin américain Spargo ** qui, par une série de livres écrits dans la manière d'Alexinski, s'est

* Cf. V. Lénine, Œuvres, Paris-Moscou, t. 27, pp. 337-370. (N. R.)

** Cf. V. Lénine, Œuvres, t. 31, pp. 429-431, 448. (N. R.).

taillé une réputation de spécialiste des bolcheviks ; au sujet des concessions, il se livrait à une véritable danse de triomphe. Je disais déjà alors que c'était une totale déformation. Hier, le capital international voulait nous étouffer, et aujourd'hui, nous avons une série de traités avec lui.

Nous faisons des sacrifices en donnant au capital étranger pour des millions de matières premières recherchées sur lesquelles il pourra obtenir des bénéfices fabuleux. Nous les faisons en pleine conscience. Mais nous devons faire observer que si nous leur laissons prélever le bénéfice qu'ils veulent, en même temps, nous devons obtenir les avantages qui nous sont nécessaires, c'est-à-dire une augmentation de la quantité des produits, et l'amélioration autant que possible du sort de nos ouvriers, tant de ceux qui travaillent dans les concessions que de ceux qui n'y travaillent pas.

Le camarade Chliapnikov a dit ici qu'il serait bien d'accorder une concession aux ouvriers russes. Mais cela est ridicule. Il nous faudrait garantir le combustible, etc., or nous ne pouvons le faire même pour nos entreprises les plus avancées. Notre situation au point de vue combustible est mauvaise. Tout accord de concession avec des ouvriers russes est entièrement admissible en principe, mais cette solution n'est pas sérieuse pour notre grande industrie, car nous ne pouvons rien leur garantir alors que les concessionnaires étrangers peuvent amener ce qu'il leur faut de l'extérieur. Voilà où réside l'avantage du traité avec les capitalistes étrangers. Ils ont le marché mondial, tandis que nous n'avons pas d'arrières économiquement assurées et nous devons sacrifier au moins dix ans pour les créer. Voilà ce que nous devons considérer lucidement. Tous nos responsables de ce secteur sont unanimes à souligner cet aspect de la question.

Nous savons que le plan d'électrification est le plus économique. Nous ne pouvons pas louer nos grandes usines aux ouvriers russes. Il faut miser sur la petite industrie, la développer, et ne pas s'en prendre en premier lieu à nos mesures d'imposition en nature, comme le font le camarade Riazanov ou l'auteur de cette brochure dans laquelle il est dit que nous adoptons des lois anarcho-syndicalistes.

En ce qui concerne le développement de la petite industrie, nous devons faire certaines avances, car on peut y obtenir dès maintenant quelque chose sans garanties de la part de l'Etat, et puisque nous ne pouvons donner de garanties à nos meilleures entreprises de choc, nous devons développer de toutes nos forces la petite industrie, qui nous donnera quelques-uns des produits indispensables au paysan.

En ce qui concerne le paiement comptant ou par bons, je dirai que lorsque le pouvoir était aux mains des capitalistes, on pouvait avoir des craintes, mais maintenant nous n'avons rien à craindre puisque toutes les entreprises et toutes les usines sont entre nos mains, d'ailleurs nous n'en avons pas encore loué le dixième aux capitalistes. Je le répète, nous n'avons pas à craindre les bons, car les capitalistes seront obligés d'avoir les marchandises que nous indiquerons, et pas seulement du poisson salé, comme cela a été dit ici, mais telle ou telle denrée. Etant donné que nous adoptons la norme de l'ouvrier étranger, nous savons que d'après cette norme, il touche davantage de produits, et des meilleurs, que l'ouvrier russe.

Le camarade Chliapnikov a dit : « Nous les connaissons, vos concessions ». Le camarade Chliapnikov et de nombreux spécialistes commettent cette faute. Il est arrivé qu'on me dise : « Vous avez une vue schématique des concessions. Le capitaliste a toujours roulé les juristes russes les plus expérimentés ». Bien entendu, il les roulait quand le pouvoir d'Etat était entre les mains du capitaliste, quand toute la force était de son côté. Qu'était le pouvoir d'Etat ? Un comité de gestion des affaires de la classe possédante et dirigeante, voilà ce que c'était. Un comité de gestion des affaires des propriétaires fonciers et des capitalistes. Mais si nous, qui détenons la plupart des fabriques, des usines et des chemins de fer, et qui sommes le parti au pouvoir (les cellules en bas et les communistes en haut), nous sommes incapables de nous défendre, eh bien, il ne reste plus qu'à se suicider. C'est cela, la panique !

Mais je pense qu'aussi médiocres que nous soyions, nous n'en sommes tout de même pas à nous laisser rouler, et si jusqu'à présent nous avons passé plusieurs traités pour la conclusion desquels le pouvoir gouvernemental de la

France et de l'Angleterre utilisait les services de diplomates bourgeois de première classe, sans que dans ces conditions on nous ait roulés une seule fois, pourquoi se laisser aller à la panique et se dire qu'on va nous rouler avec les bons ? Rappelons-nous le traité de Brest-Litovsk. En quoi a-t-il été dur ? En quoi était-il difficile à défendre ? Quand on me demandait si j'espérais que nous réussirions à rouler les Allemands, mes fonctions m'obligeaient à dire que je ne l'espérais pas. Mais maintenant le traité de Brest-Litovsk est du domaine de l'histoire.

Je ne sais pas si la brochure que préparait Kaménev (où il parle de Ludendorff) a été publiée, mais je sais que Ludendorff en personne a écrit un brillant tome de ses mémoires, dont dix pages sont consacrées au traité de Brest-Litovsk. Quand nous avons lu ce chapitre avec Kaménev, nous avons dit : voici la meilleure justification du traité de Brest-Litovsk. Il y raconte comment lors des pourparlers, Trotski et les autres les ont mis au pied du mur, comment ils les ont circonvenus, etc. Alors nous avons estimé nécessaire de faire traduire et publier ces pages avec une courte introduction de Kaménev, et si ce n'a pas encore été fait, c'est un exemple de l'impuissance du pouvoir soviétique. Prenons un autre exemple. On sait que le camarade Ioffé, notre ambassadeur auprès du gouvernement allemand, a été expulsé à la veille de la révolution allemande. Après cela, ne cherchez pas à prédire qui roulera l'autre. Nous ne chercherons pas à prédire combien de jours séparent la conclusion du premier accord de concession de la première grande révolution européenne. C'est pourquoi je soutiens qu'à propos des contrats, les camarades n'ont absolument pas raison. Cela ne nous fait absolument pas peur.

Le contrat indiquera quelles marchandises ils devront avoir et à quel prix. Nous pouvons accepter tous les bons et tous les carnets d'achat. S'ils violent le contrat, nous avons la possibilité de le dénoncer immédiatement. Un contrat est un marché civil. En ce qui concerne l'arbitrage et ceux à qui il appartient de trancher le différend, je n'en sais rien encore, mais je vais jeter un coup d'œil sur le premier projet de contrat avec la société suédoise. Voici ce qu'il dit : les divergences sont résolues...

On a fait appel ici aux académiciens, qui s'efforceront de faire appel aux juristes. Je me rappelle le mot de Bebel, selon lequel les juristes sont les gens les plus réactionnaires, et en même temps bourgeois. Bien entendu, nous pouvons corriger plus ou moins cela, mais il n'y a rien de redoutable. Si les concessionnaires nous ont posé cette condition, nous pouvons l'accepter. Si le traité conclu indique de façon précise que telles doivent être les marchandises et que le carnet d'achat est payé de telle manière, nous pouvons l'accepter, et il n'y a rien de redoutable pour une république socialiste dans les bons et les carnets d'achat. On a dit ensuite que le point 9 était mauvais parce que nous nous coupons du Conseil international des syndicats ³³⁷. Lozovski a voulu nous intimider en disant que ceux d'Amsterdam nous battent, mais de toute façon, ils nous battront sur tous les autres points, et en définitive, comme il en a toujours été, c'est eux-mêmes qui seront battus.

Rappelez-vous que les mencheviks voulaient nous battre parce que nous avions fait de toutes petites concessions aux capitalistes. Quand nous avons voulu renverser le capitalisme, ils ont dit que nous ne le renverserions que pour quelques jours, et maintenant que nous l'avons renversé pour quelques années, ils nous tendent de nouveau un piège. Ils s'efforcent d'attirer l'adversaire sur un terrain où il sera sûrement battu.

Au début, ils nous traitaient d'utopistes, et maintenant, ils nous proposent de sauter du cinquième étage la tête la première. Nous savons que nous avons beaucoup de petites exploitations. Les petits propriétaires sont nos ennemis. L'esprit du petit propriétaire est notre plus dangereux ennemi. Commissionnaires et affermataires sont un moindre ennemi. La bureaucratie et les déformations bureaucratiques aussi sont notre ennemi.

En ce qui concerne le point dont parlait le camarade Lozovski, je dirai : écoutez-le attentivement. Voici ce qu'il dit : « Les syndicats ne sont pas en droit d'exiger l'application à ces ouvriers des barèmes des salaires russes pas plus que des règlements d'embauche russes ». Il s'agit ici du syndicat russe, et on me parle du syndicat international. Bien sûr, si les capitalistes voient les conditions rus-

ses, ils diront que ce sont des conditions communistes, absurdes, et que les syndicats russes n'ont pas le droit d'exiger les conditions d'embauche russes, qui impliquent des choses extraordinaires, mais ils ont entièrement le droit d'appliquer les contrats professionnels internationaux. Et cela suffit. Il n'y est dit nulle part que les grèves sont interdites. Ici il faut savoir éviter de tout dire trop tôt.

Quant à l'amélioration du sort de l'ouvrier russe, c'est là que les camarades Marchev et Tartakovski ont attaqué en disant : vous n'arriverez pas à vous arranger avec les ouvriers, vous ne pourrez pas les faire travailler, parce que si vous assurez de bonnes conditions à 1/5, les 4/5 restants ne voudront pas travailler à des conditions inférieures. Est-ce que vraiment nous avons affaire à des ouvriers aussi primaires, aussi stupides, aussi indisciplinés ? Si oui, alors on peut se laisser aller à la panique et il y a de quoi se suicider. Si cent ouvriers ne mangent pas à leur faim et que nous leur disons que nous pouvons en nourrir 20 et pas davantage, est-ce qu'ils refuseront ? Cependant jusqu'à présent, cela ne s'est pas rencontré. Nous avons nourri tant bien que mal des ouvriers de certaines branches de l'industrie mais pas tous, et pourtant tous les ouvriers de ces entreprises ne sont pas partis, tandis que tous ceux des autres entreprises se sont enfuis. L'ouvrier russe est-il vraiment gâté à ce point par les fautes du pouvoir soviétique pour ne plus savoir compter qu'il vaut mieux bien nourrir vingt ouvriers sur cent que forcer les cent à souffrir la faim ? Il y a beaucoup de choses comme cela dont il ne faut pas parler trop tôt. Pourquoi ne pas s'organiser de telle sorte qu'on travaille chacun à son tour chez les capitalistes ? Les ouvriers travailleraient six mois, toucheraient des vêtements de travail et laisseraient la place à d'autres, pour que les autres se nourrissent. Bien entendu, il faut combattre les préjugés sur ce point.

Quand les concessionnaires viennent à nous, il faut retenir nos syndicats pour qu'ils n'exigent pas trop de choses. Vous savez que la durée des contrats est ordinairement brève. En Europe il n'y a pas de contrats à long terme. La durée moyenne est de six mois. Ainsi les ouvriers peuvent se nourrir, toucher des chaussures et des vêtements, puis laisser la place à d'autres.

Est-il absolument impossible d'organiser les choses de la manière suivante : les ouvriers travailleraient six mois, se nourriraient, toucheraient des chaussures et des vêtements américains et laisseraient la place à d'autres ? Bien entendu, ce sera difficile. Cela demandera davantage d'organisation et de discipline que nous n'en avons, mais ce n'est pas impossible. Si pendant trois années de terrible famine nous avons réussi à tenir avec les ouvriers contre l'offensive du capital étranger, est-ce que nous n'y parviendrons pas ici aussi ? Je me représente parfaitement quelles difficultés nous allons rencontrer. C'est pourquoi je dis que la concession n'est pas la paix entre les classes, mais la poursuite de la guerre entre les classes.

Si auparavant la guerre consistait en ceci : je te réduis à la famine, et tu ne toucheras rien, maintenant je dirai : je veux bien donner une paire de chaussures à chacun, mais il faut que les ouvriers travaillent six mois. Et nous lutterons pour que tous les ouvriers touchent des chaussures. Nous ne rejetons pas a priori la grève, tout ceci restera entre nos mains si nous savons nous montrer habiles et nous efforçons de souligner maintenant ce qui peut attirer le capitaliste à nous.

On a dit ici que c'était dangereux, qu'il allait venir nous rouler. Moi j'affirme qu'il n'y a rien à craindre, et que pour élever la productivité, il est souhaitable qu'il vienne, car il a des arrières très bien organisés, des usines remarquablement équipées, auxquelles nous pourrions commander les pièces nécessaires, et non les acheter sur le marché libre, parce que sur le marché libre, il n'y a que de la ferraille. Dans les usines les plus réputées, les commandes sont passées plusieurs années à l'avance. Même en payant avec notre or nous n'obtiendrions rien, tandis que le membre du cartel, lui, obtiendra tout. Et nous ne regrettons pas de lui payer davantage, si nous obtenons une amélioration, ne serait-ce que pour une petite partie des ouvriers et des paysans, parce que chaque produit supplémentaire sera échangé aux paysans contre du blé et créera par conséquent un rapport stable entre la classe ouvrière et la paysannerie.

Ainsi, je conclurai en demandant que les syndicalistes s'abstiennent de poser des questions de principe, d'engager

des controverses. Car ce sont des controverses oiseuses, c'est de la scolastique. Il faut s'en débarrasser. Il faut consacrer toute notre attention aux conditions pratiques des accords de concessions, dont, si nous ne sommes pas stupides, nous tirerons profit. Les syndicalistes et les dirigeants du parti auront ici à faire preuve d'ingéniosité et de connaissance pratique des conditions ; nous n'en parlerons pas dans la presse, car les capitalistes suivent la presse russe, de même qu'au moment du traité de Brest-Litovsk nous n'avons pas dit quelles instructions avaient été données au camarade Ioffé. Mais nous fixerons notre attention sur les procédés pratiques dont nous pouvons tirer parti pour améliorer la situation des ouvriers et des paysans. Toute amélioration de ce genre a pour nous une énorme importance. Voilà à quoi les syndicalistes doivent consacrer leur attention. Il faut qu'il ne subsiste ni frictions ni préjugés. C'est difficile. Personne n'a encore conclu de contrat avec nous. Tous s'attendent à ce que nous posions des exigences inacceptables.

Aussi, de notre côté, nous devons tout faire pour conclure quelques contrats de ce genre. Certes, nous commettrons de nombreuses fautes. C'est une voie inexplorée. Jusqu'ici, aucune république socialiste n'a jamais conclu d'accord de concession avec les capitalistes. Mais nous avons besoin que les syndicalistes nous aident. Nous conservons à notre disposition un immense champ d'interprétations et de pressions, jusqu'à la grève.

*Publié pour la première fois en
1932 dans le Recueil Lénine XX*

Conforme au sténogramme

A PROPOS DES DEMANDES DE CRÉDIT POUR LE COMMERCE EXTÉRIEUR

PROJET DE DÉCISION DU C.C.P.²²⁸

Charger le Gosplan de réexaminer les demandes portant sur 38,9 millions de roubles-or ainsi que les autres demandes concernant le commerce extérieur en tenant compte de ce qu'il serait nécessaire d'acheter rien que pour cons-

tituer, pour 1921-1922, en prévision des circonstances les plus défavorables du point de vue de la récolte et de l'approvisionnement en combustible, un stock des quantités strictement indispensables de vivres et de combustibles.

*Rédigé le 12 avril 1921
Publié pour la première fois
en 1932 dans le Recueil Lénine XX*

Conforme au manuscrit

PROJET DE DÉCISION DU CONSEIL DU TRAVAIL ET DE LA DÉFENSE SUR L'« ALGEMBA » ³³⁹

Désigner une commission composée de

- 2 représentants du Gosplan 2 professionnels du pétrole ou des combustibles
- 2 représentants du Glavneft 2 ingénieurs des ponts et afin de tirer au clair en deux semaines
- 1) quelle est la partie des travaux de la voie ferrée Algembaba déjà achevée ;
- 2) la même chose en ce qui concerne le pipe-line ;
- 3) en particulier, la fourniture de rails et de tuyaux possible dans l'immédiat, et les perspectives pour la fourniture de la totalité ;
- 4) la possibilité d'alimenter en eau douce les exploitations pétrolières de l'Emba et les autres conditions nécessaires à la poursuite des travaux sur l'Emba ;
- 5) l'étude du coût comparé de la fourniture de pétrole au centre par eau, par Rakouchi — Astrakhan, et par fer et pipe-line via Saratov ;
- 6) le délai possible et probable dans lequel la voie ferrée (Algembaba) et le pipe-line seront terminés ;
- 7) la possibilité, la probabilité et le coût de l'acquisition et de l'acheminement du supplément de tonnage fluvial et maritime nécessaire au transport du pétrole depuis l'Emba par Rakouchi — Astrakhan ;
- 8) tirer également au clair les autres aspects de la question.

*Rédigé le 15 avril 1921
Publié pour la première fois
en 1969 dans le Recueil Lénine XXXVI*

Conforme au manuscrit

COMPLÉMENT AU PROJET DE DÉCISION DU C.C.P. « SUR LA RÉPARTITION DES MACHINES AGRICOLES »³⁴⁰

Aucune fourniture de machines et instruments agricoles ne peut être admise sans qu'un contrôle efficace soit exercé par le Commissariat du Peuple au Ravitaillement sur les produits agricoles livrés à l'Etat en échange de ces machines et instruments.

Les modalités du contrôle doivent être établies par une instruction spéciale après accord entre le Commissariat du Peuple à l'Agriculture et le Commissariat du Peuple au Ravitaillement.

Charger le Commissariat du Peuple à l'Agriculture et le Commissariat du Peuple au Ravitaillement d'étudier et de déposer un projet sur le moyen le plus simple et le plus économique de livrer les machines au consommateur *.

*Rédigé le 26 avril 1921
Publié pour la première fois en 1932
dans le Recueil Lénine XX*

Conforme au manuscrit

PROJET DE LETTRE DU C.C. DU P.C.(b)R. SUR L'ATTITUDE ENVERS LES OUVRIERS SANS-PARTI³⁴¹

Rédiger une circulaire aux Comités de province et l'envoyer par dépêche chiffrée.

Contenu :

l'expérience des conférences de sans-parti a pleinement démontré qu'elles constituent un champ d'agitation ** pour les mencheviks et les socialistes-révolutionnaires ;

la plus grande vigilance est donc nécessaire dans l'organisation des conférences de sans-parti, qui ne doivent en

* Le dernier paragraphe est écrit de la main de L. Fotiéva, vraisemblablement sous la dictée de Lénine. (N.R.)

** Le manuscrit porte, au-dessus du mot « agitation », le mot « organisation ». (N.R.)

aucun cas être organisées sans la préparation la plus minutieuse dans chaque usine. Les comités de province du parti doivent répondre devant le parti qu'ils se portent garants du succès de chaque conférence de sans-parti.

Chaque comité de province du parti doit faire un rapport au Comité central non seulement sur le résultat obtenu par chaque conférence de sans-parti, mais aussi avant chaque conférence, sur les conditions et l'état de sa préparation.

En même temps, il est absolument indispensable de renforcer le travail pour le maintien et le développement de la liaison des communistes avec les masses sans-parti. Pour cela, il est nécessaire :

d'organiser régulièrement non seulement des réunions générales pour la masse des ouvriers et des paysans, mais également des comptes rendus d'activité de tous ceux qui assument des fonctions responsables devant les masses d'ouvriers et de paysans. Organiser ces comptes rendus au moins une fois par mois afin que la masse des ouvriers et des paysans sans-parti ait la possibilité de faire la critique des institutions soviétiques et de leur fonctionnement. Les comptes rendus doivent être faits non seulement par les communistes, mais par toutes les personnes placées à des postes responsables, au premier chef dans les organismes alimentaires et les organismes dépendant du Conseil de l'Economie nationale.

Chaque comité de province doit fournir tous les mois au Comité central des informations précises sur le nombre et le déroulement de ces comptes rendus, ainsi que sur les revendications formulées par les sans-parti au cours de ces réunions.

Le Comité central préparera une instruction plus détaillée sur l'organisation de ces comptes rendus, sur les mesures à prendre pour vérifier la liaison avec les masses, sur le travail entrepris pour améliorer leur situation, sur la lutte contre les mencheviks et les socialistes-révolutionnaires travestis en sans-parti, etc. ³⁴²

Rédigé le 27 avril 1921 au plus tard
Publié pour la première fois en 1932
dans le Recueil Lénine XX

Conforme au manuscrit

INTERVENTION À LA RÉUNION DES COMMUNISTES ET DES STAGIAIRES DU P.C.(b)R. DU SECTEUR DU KREMLIN LE 9 MAI 1921

(EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL)

Dans son rapport, le camarade Lénine a fait observer : En tant que membres du parti, vous devez prendre connaissance de ma brochure sur l'impôt en nature * qui est parue et est en cours de distribution. Il a également indiqué que chaque membre du parti a le devoir de ne pas se couper de la masse sans-parti, comme cela arrive souvent chez nous. C'est pourquoi chacun doit se plonger plus souvent dans la masse des sans-parti et y mener une propagande plus intense. Il a dit en conclusion : Vous tous qui êtes, du fait que vous lisez souvent les journaux, que vous fréquentez les réunions et les conférences, des gens plus évolués, vous devez travailler davantage parmi les paysans, faire campagne auprès d'eux pour leur montrer l'importance de l'impôt en nature. Alors on pourra obtenir de bons résultats.

*Publié pour la première fois
en 1963 dans la 5^e édition
des Œuvres de Lénine, tome 43*

*Conforme à l'exemplaire
dactylographié
du procès-verbal.*

PROJET DE DÉCISION DU C.C. DU P.C.(b)R. ³⁴³

Le C.C. du P.C.R., après discussion du télégramme de Svanidzé à Staline du 8/5, n° 2031, estime que les camarades géorgiens commettent une grave faute politique dans la mesure où ils ne mettent pas résolument fin aux réquisitions, aux confiscations, aux déprédations et aux expulsions d'étrangers de leurs logements.

* Voir V. Lénine, Œuvres, Paris-Moscou, t. 32, pp. 349-389. (N.R.)

Le Comité central décide :

1) de recommander au Comité révolutionnaire géorgien de publier immédiatement une décision interdisant de la façon la plus rigoureuse tous actes semblables, sous peine d'arrestation et de mise en jugement. Envoyer au Comité central une copie de la décision.

2) Le Comité révolutionnaire géorgien doit prescrire une enquête, premièrement, sur la perquisition au dépôt de la Banque germano-caucasienne et sur la saisie de ses papiers. Arrêter les coupables. Restituer les papiers. Deuxièmement : même chose pour les marchandises de la banque italo-caucasienne. Troisièmement : même chose pour le wagon de tissus saisi à Koutaïs.

3) Le Comité révolutionnaire géorgien, en accord avec le commandement du Front du Caucase, désigne immédiatement deux communistes particulièrement énergiques, combattifs et fermes, l'un du front du Caucase, l'autre du Comité révolutionnaire géorgien, et qui veilleront à faire immédiatement cesser les réquisitions, les déprédations, les confiscations et les expulsions d'étrangers. Nous communiquer télégraphiquement les noms des camarades désignés. Le Comité central confie personnellement la responsabilité de ces mesures à Makharadzé et Guittis. Les deux camarades désignés devront être munis de pouvoirs extraordinaires, avec droit d'arrestation pour la moindre infraction. Ils devront envoyer ici chaque semaine par télégraphe de brefs rapports.

Le Comité central attire l'attention des camarades géorgiens sur l'importance exceptionnelle de la Géorgie et de son commerce avec l'Italie et l'Allemagne pour toute la R.S.F.S.R., notamment du fait des tentatives de l'Amérique et de la France de couper toutes nos relations commerciales avec l'étranger. Toute négligence dans l'exécution de la présente directive sera considérée par le Comité central comme un crime contre le pouvoir des Soviets.

Rédigé le 9 ou 10 mai 1921
Publié pour la première fois
en 1959 dans le Recueil Lénine XXXVI

Conforme au manuscrit

PROJET DE DÉCISION DU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(b)R. SUR LES MESURES PROPRES À RÉALISER LA CONCENTRATION DE LA PRODUCTION ³⁴⁴

1) Charger le Comité central de l'Union des métallurgistes et le C.C.S.R. de veiller à l'exécution rapide du plan de fermeture du plus grand nombre possible d'établissements qui ne sont pas en état de fonctionner, pour concentrer la production dans un petit nombre d'entreprises les mieux organisées.

Un rapport contenant un plan précis, le calendrier des fermetures et rendant compte de l'exécution effective, devra être présenté par Chliapnikov et Medvédev ou leurs remplaçants

Koubiako

Goltsman

Andréev

au Conseil du Travail et de la Défense.
dans le délai d'un mois.

2) Charger Chliapnikov de mettre au point concrètement les dispositions les plus importantes de son projet, celles qui sont susceptibles d'une réalisation rapide.

*Rédigé le 11 mai 1921
Publié pour la première fois
en 1969 dans le Recueil Lénine XXXVI*

Conforme au manuscrit

PLAN DU DISCOURS PRONONCÉ À LA SÉANCE DE LA FRACTION COMMUNISTE DU IV^e CONGRÈS DES SYNDICATS DE RUSSIE ³⁴⁵

PLAN DU DISCOURS DU 18/5

1. Les statuts du P.C.R. : le parti et les fractions.
2. La résolution du C.C. et sa **DISSIMULATION**.

3. Riazanov et son rôle. (Résolution antiparti de Riazanov)...
4. Tomski et son *erreur ou son crime?*...
((*Qui seront les Quatre?*))
5. Extrême nervosité, agitation, mécontentement des ouvriers :

{	{	Charges pesant sur les ouvriers.	}
	{	Prélèvement de 1920 pesant sur les paysans.	}
	{	Allègement pour les paysans : tout dépend encore de la récolte.	}
	{	Pour les ouvriers : leur indignation profonde devant des faits tels que les « briquets » ³⁴⁶ , les déprédations, etc.	}

Rédigé le 18 mai 1921
 Publié pour la première fois
 en 1969 dans le Recueil Lénine XXXVI

Conforme au manuscrit

PROPOSITIONS POUR LE PROJET DE DÉCISION DU PLÉNUM DU C.C. DU P.C.(b)R. SUR LE POINT 13 DU PROGRAMME DU PARTI ³⁴⁷

Charger Iaroslavski et Boukharine de remanier de façon à ne pas faire ressortir la question de la lutte contre la religion (par exemple retrancher le paragraphe 7 ³⁴⁸) et autoriser, avec des conditions particulièrement limitatives, le maintien dans le parti des communistes croyants, mais notoirement honnêtes et dévoués.

Organiser la lutte contre la religion de façon plus scientifique.

(Supprimer le paragraphe 10.) ³⁴⁹

Faire approuver par le Bureau politique.

Commencer la campagne après une préparation sérieuse.

Rédigé le 18 mai 1921
 Publié pour la première fois
 en 1966 dans la 5^e édition des Œuvres
 de Lénine, tome 64

Conforme au manuscrit

PROJET DE DÉCISION DU C.T.D. SUR LES CONFÉRENCES ÉCONOMIQUES LOCALES, SUR LES COMPTES RENDUS ET SUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'INSTRUC- TION DU C.T.D.

1. Partout doivent être constituées des conférences économiques de province et de district dont les rapports avec les comités exécutifs de province et de district seront identiques à ceux existant entre le C.T.D. et le C.C.P. Les Bureaux ou les secrétariats doivent être en commun. Tout le travail devra s'effectuer par l'intermédiaire des appareils des services intéressés, sans que soit créé un appareil spécial.

2. Le C.T.D. doit avoir comme organismes de base locaux les comités et les soviets de village, et, dans les cités industrielles et les agglomérations urbaines, les soviets d'arrondissement, les conseils économiques d'arrondissement et les comités d'usine. Les comités exécutifs de district ou bien accomplissent en totalité les tâches des comités économiques de district, ou bien détachent quelques-uns de leurs membres pour constituer des conférences de district.

3. Toutes les conférences économiques devront obligatoirement rendre compte de leur activité devant le Conseil du Travail et de la Défense. Se conformer à ce sujet aux Instructions du Conseil du Travail et de la Défense publiées conjointement avec la présente résolution.

Les comptes rendus des conseils économiques de région, de province et de district doivent obligatoirement être imprimés en cent exemplaires au moins (avec envoi de 3 exemplaires au C.T.D., d'un exemplaire à chacune des bibliothèques d'Etat les plus importantes : la bibliothèque Roumiantsev à Moscou et la bibliothèque Publique de Petrograd, d'un exemplaire à la bibliothèque de chaque conseil économique de province). Délais de présentation des comptes rendus : tous les deux mois (trois ou quatre mois ?).

Les comptes rendus des organismes de base doivent être présentés par écrit, un exemplaire au Conseil économi-

que de la province, un au C.T.D. Fréquence de présentation : au moins 2 fois par an.

Aux comptes rendus destinés au C.T.D. doivent être joints une sélection systématisée de journaux ou des coupures des journaux consacrés aux problèmes de la vie économique locale, ainsi que tous les textes imprimés concernant ces questions.

Pour la rédaction des comptes rendus, faire appel aux collaborateurs locaux de la Direction centrale des statistiques et de l'Inspection ouvrière et paysanne.

Toute institution locale a le devoir de désigner immédiatement, en communiquant leur nom au C.T.D., les personnes responsables de la rédaction en temps voulu du compte rendu, tant en ce qui concerne chaque chapitre que la rédaction générale, ainsi que leurs adjoints.

4. Le journal *Ekonomitcheskaïa Jizn*³⁵⁰ devient l'organe du Conseil du Travail et de la Défense.

Il doit, en se conformant aux mêmes Instructions, publier systématiquement des communiqués sur le travail économique local sans pour autant sacrifier son contenu actuel. L'enregistrement et l'étude de l'expérience pratique de tout le travail économique de la R.S.F.S.R., l'élaboration de directives fondées sur cette expérience doivent devenir la tâche essentielle de l'*Ekonomitcheskaïa Jizn*.

La rédaction doit s'entourer d'un cercle de plus en plus large de correspondants locaux, membres du parti ou sans-parti, qui se familiariseront avec le travail local.

La Centrale de la presse a la charge de fournir régulièrement deux exemplaires de l'*Ekonomitcheskaïa Jizn* à chaque bibliothèque de province, de région et de district : ces bibliothèques ont la charge de relier et de conserver ces deux exemplaires en les mettant à la disposition de toute la population.

PROJET DE DÉCISION DU C.C. DU P.C.(b)R. ³⁵¹

Décision du C.C. (Bureau politique) du 22/V.1921
à propos des décisions de la fraction du P.C.R.
au Congrès des Syndicats

Le Comité central approuve les thèses du camarade Tchoubar (adoptées par le bureau de la fraction) et rejette les thèses du camarade Goltsman, étant donné que les premières tiennent compte de façon incomparablement plus juste de la situation réelle de nos ressources, de nos forces et de nos moyens, qui font prévoir une réalisation plus lente de nos objectifs immédiats.

Les autres thèses, c'est-à-dire celles du camarade Goltsman, relèvent à maints égards de l'excès d'imagination dont souffre également le camarade Larine, qui a défendu avec acharnement la majeure partie de ces thèses.

Pratiquement, l'élément le plus important des deux thèses se ramène à l'idée exprimée dans la remarque sur le paragraphe 3 des thèses de Tchoubar * et dans le paragraphe 6 ** des thèses de Goltsman, ces deux camarades reprenant d'ailleurs sans la contester la résolution adoptée par le Comité central le 10.5.1921 *** à propos du projet du camarade Larine et du C.C.S.R.

* Cette remarque était ainsi formulée : « Le système de distribution indiqué ci-dessus doit être appliqué à titre expérimental dans quelques entreprises, où la répartition individuelle sur présentation de cartes sera remplacée par un approvisionnement collectif du personnel de l'entreprise sous réserve d'une augmentation de la productivité. »

** Le 6^e paragraphe était ainsi rédigé :

« Jusqu'à la constitution du fonds d'alimentation salarial, le système de distribution indiqué ci-dessus doit être appliqué à titre expérimental dans quelques entreprises où la répartition individuelle sur présentation de cartes sera remplacée par un approvisionnement collectif du personnel sous réserve d'une augmentation de la productivité. »

*** Voici le texte de cette résolution : ³⁵²

« Supprimer dans le projet du camarade Larine et du Conseil central des syndicats la partie concernant la politique des salaires en conseillant aux auteurs du projet de revoir à nouveau la question de plus près, du point de vue, notamment, de la possibilité d'assurer à un minimum d'ouvriers la fourniture réelle d'un minimum de pro-

La fraction du P.C.R. du Congrès des Syndicats, contrairement à la recommandation du Comité central du parti, a adopté les thèses de Goltsman par 567 voix en repoussant les thèses de Tchoubar qui ont recueilli 317 voix.

Comme le C.C. ne veut pas annuler la décision de la fraction sur une question qui n'entraîne pas une modification immédiate de la politique gouvernementale, — car cette politique est définie par la décision du C.C. du 10.5.1921 qui, comme indiqué plus haut, est approuvée sans objection et par le camarade Goltsman et par le camarade Tchoubar —, il renonce en l'occurrence à son droit d'intervention dans le déroulement des travaux et les résolutions du congrès.

Le Comité central se borne à recommander de donner lecture de la présente résolution à la fraction en attirant toute l'attention des délégués sur l'engagement qu'ils ont assumé en adoptant la résolution de Goltsman de faire preuve non seulement d'un héroïsme exceptionnel, mais aussi d'une persévérance, d'une endurance, d'une opiniâtreté dépassant de loin, de très loin, les normes habituelles, même en période révolutionnaire, dans la lutte contre les habitudes, les coutumes, les conditions de vie anciennes des larges masses ouvrières. Les syndicats ont maintenant l'obligation, conformément à la résolution qu'ils ont adoptée, de parvenir à une réduction extrêmement rapide du nombre d'entreprises et d'ouvriers en concentrant ces derniers dans un minimum d'usines, les meilleures et les plus importantes.

Rédigé entre le 17 et le 22 mai 1921

Publié partiellement en août 1921

dans les « Izvestia du C.C.

du P.C.(b)R. » n° 33

Publié pour la première fois

in extenso en 1959 dans

le Recueil Lénine XXXVI

Conforme au manuscrit

duits alimentaires. Présenter au Conseil des Commissaires du Peuple le projet remanié sur le remplacement à titre expérimental, dans quelques entreprises, de la répartition à titre individuel sur présentation de cartes par un approvisionnement collectif du personnel de l'entreprise sous réserve d'une augmentation de la productivité. »

REMARQUES À PROPOS DU PLAN DE TRAVAIL DU C.C. DU P.C.(b)R. ³⁵³

La tâche essentielle de la Conférence ³⁵⁴ générale du mois de mai est d'organiser la préparation et le rassemblement des matériaux ayant trait aux problèmes suivants :

- 1) liaison plus étroite des organisations du parti avec les masses sans-parti.
- 2) effort plus large et plus systématique pour faire participer à notre action les travailleurs sans-parti.
- 3) sur la réorganisation de l'Inspection ouvrière et paysanne en vue de mener la lutte contre la bureaucratie et les lenteurs administratives, de travailler à l'amélioration de la condition des ouvriers et des paysans et d'amener les sans-parti à participer au travail des Soviets.

Sur toutes ces questions, la conférence doit non seulement rassembler et étudier toute la documentation résultant de l'expérience pratique, mais aussi préparer des propositions pratiques pour le Comité central.

Rapports au plénum

- a) 2 à 3 rapports sur le travail actuel (réel) du *Comité central* et du parti
- β) la même chose sur sa réorganisation en fonction des tâches nouvelles.

Rédigé le 24 mai 1921
Publié pour la première fois
en 1933 dans le *Recueil Lénine XX*

Conforme au manuscrit

PLAN DE DISCOURS AU CONGRÈS DES SYNDICATS ³⁵⁵

1. Examen de passage de la 3^e à la 4^e année.
2. De la « Narodnaïa Volia ³⁵⁶ » à la social-démocratie en Russie, de la II^e à la III^e Internationale dans le monde.
3. 1^{re} année : 1886-1903. ((17))
4. 2^e année : 1903-1917. ((14))
5. 3^e année : 1917-1921. ((4))
6. 4^e année : 1921- ? (1931)

7. Ce « n'est pas » la lutte finale. Mais... elle n'est pas loin (question d'années).
8. A l'échelle mondiale, la victoire est difficile (*bis, ter*) mais c'est sûr.
9. Au capitalisme, aux capitalistes, échec et mat.
10. *Alias ** : la cause du communisme en Russie sera *durable*.
11. Contradiction de la propriété *privée*. L'union du travail contre la propriété.
12. L'Inde « ne compte pas » ? *Doch ! ***
13. « Le traité de Versailles » ? ³⁵⁷
- 13 *b i s*. Le commerce international.
14. *Le front économique* est difficile.
15. Le prolétariat se décline ? Oui ! Conclusions ? Idéologie de petits propriétaires.
16. La grande production et les machines, base matérielle et *psychologique* du prolétariat. *Inde *** déclassement*.
17. Politique, plus ; économie, moins.
18. Fermeté, esprit de parti.
19. Le front économique.
Les examens de passage : pain, combustible. 1917
(Impôt en nature) 1918 }
1919 }
1920 }
versus 1921
20. Il y a déjà l'expérience économique, — continuer à construire systématiquement, sans relâche, et fermement.
21. Discipline du travail, accroissement de la productivité du travail, organisation du travail, augmentation de la quantité de produits, lutte implacable contre la négligence et la bureaucratie.
22. Ainsi nous vaincrons.

Rédigé au plus tard le 25 mai 1921
Publié pour la première fois
en 1946 dans le Recueil Lénine XXXV

Conforme au manuscrit

* Autrement dit. (N.R.)

** Si ! (N.R.)

*** De là.

AUX CAMARADES MINEURS DE L'UNION DE PÉTROVSK ³⁵⁸

Le camarade Mejlaouk m'a fait part des remarquables résultats de votre travail au cours du mois d'avril 1921 : 294 pouds contre 291 en 1914 par haveur. J'envoie aux camarades mineurs mes félicitations pour un aussi beau succès rarement obtenu. Avec un tel travail, nous vaincrons toutes les difficultés, nous électrifierons le bassin du Donetz et le district de Krivoï Rog, et tout est là.

Salutations communistes. *V. Oulianov (Lénine)*

*Rédigé le 26 mai 1921
Publié pour la première fois
en juillet 1921
dans la revue « Vestnik
Rabočégo Pravlénia » n° 9-10*

*Conforme au texte
de la revue*

X^e CONFÉRENCE DU P.C.(b)R. DE RUSSIE ³⁵⁹

26-28 MAI 1921

1

INTERVENTION SUR L'ORDRE DU JOUR
DE LA CONFÉRENCE, LE 26 MAI

Camarades, comme je l'ai déjà indiqué, nous avions pensé, et le caractère même de la conférence semblait l'indiquer, que l'unique question à l'ordre du jour serait celle de la politique économique. Les autres rapports étaient supposés n'avoir qu'un caractère d'information, de sorte que je n'ai pas préparé de rapport politique, mais j'en viens à penser que ce rapport devrait porter sur ce même thème économique. C'est pourquoi, afin peut-être de satisfaire tout le monde, il est prévu qu'après mon rapport, des questions complémentaires me seront posées, auxquelles je répondrai dans mon allocution de clôture. Je répète

que je n'ai pas du tout préparé ce problème et je ne vois pas actuellement ce que je pourrai dire en dehors de la question de l'impôt en nature.

*Publié pour la première fois
en 1963 dans la 5^e édition
des Œuvres de Lénine, tome 43*

Conforme au sténogramme

2

INTERVENTIONS LORS DE LA DISCUSSION DU PROJET DE RÉSOLUTION SUR LES PROBLÈMES DE LA NOUVELLE POLITIQUE ÉCONOMIQUE LE 28 MAI

1

Il me semble qu'il ne convient pas d'accepter cet amendement ³⁶⁰, car il exigerait une explication. Evidemment, si la révolution éclate en Europe, il va de soi que nous changerons de politique. La guerre civile qu'une révolution de ce genre ne peut manquer d'engendrer, comme vous le savez, peut même pratiquement aggraver notre situation durant un certain temps. Ce sera, bien sûr, pour une courte période ; bien entendu, il est difficile de déterminer la durée d'une guerre civile dans d'autres républiques, mais quand elle se terminera par la victoire, nous changerons de politique en ce sens que nous dirons peut-être : ne rien demander à l'impôt, tout à l'échange de marchandises. Il faut expliquer cela aux paysans, sinon ils penseront : alors quoi, on va revenir encore une fois aux prélèvements. Aussi, je pense qu'il vaut mieux ne rien ajouter de tout cela. De longues années de révolution et de guerre civile en Europe aboutiront à ce qu'on tire les ressources de l'échange de marchandises sans prélever aucun impôt. Cela figure dans la résolution du congrès où il est indiqué que l'impôt va progressivement diminuer. C'est sur ce point qu'une révolution victorieuse reste à accomplir, une courte révolution résultant de longues années de révolution.

2 ³⁶¹

Camarades, c'est là un point qui, en commission, a soulevé des discussions et sur lequel il y avait des désaccords.

Au début, Milioutine faisait des objections contre les mots « lutter contre l'échange de marchandises anarchique », en disant que cela inciterait à des interventions restrictives et qu'en pratique la liberté du commerce disparaîtrait. Lorsque ce point a été rédigé sous la forme actuelle et qu'on a dit : « lutter contre l'échange de marchandises anarchique », mais aussi « dans la mesure où il échappe à la surveillance du contrôle », ici il s'agit du trafic, et vous savez que le commerce illicite est interdit dans tous les pays qui admettent la liberté de commerce, même dans les pays capitalistes — nous avons été d'accord sur ce point. Quelle lutte ? La lutte essentiellement par la concentration entre les mains des coopératives et, est-il ajouté : « Sans pour autant entraver le commerce libre normal ». Une fois parvenue à cette variante, la commission a été unanime à constater qu'il en résulterait un danger et des restrictions pour la liberté du commerce. Le problème est délicat, bien sûr. Nous voulons que la directive tende à ne pas gêner la liberté du commerce, mais il est impossible d'éviter la lutte contre le commerce illicite, en particulier contre les trafics et la désorganisation des transports. Nous avons discuté à la commission pour savoir s'il ne fallait pas remplacer le mot « lutte » par un mot plus faible, mais ensuite nous nous sommes mis d'accord sur la formule précisant que l'objet de la lutte est seulement l'échange de marchandises anarchique, échappant à tout contrôle de l'Etat, d'autant plus que l'on a ajouté « sans pour autant entraver le commerce libre normal ». Avec ces additifs, le mot « lutte » n'est pas une formulation exagérément forte. L'amendement proposé par le camarade risque en particulier d'aboutir au résultat opposé. Il rejette les mots « sans pour autant entraver le commerce normal »...

Je pense que les sovkhozes n'en sont pas encore là, ils sont très mauvais. Qu'ils s'améliorent un peu pendant une année encore et alors nous verrons l'année suivante si nous pouvons étendre leur autonomie ou non.

Le dernier amendement n'est pas heureux ³⁶³, étant donné qu'on parle des ressources matérielles dans un autre point, le point 5 : « Révision (dans une certaine partie) des programmes de production de la grosse industrie, en vue d'intensifier la production des articles de consommation courante et de ceux destinés aux paysans.

« Etendre l'autonomie et l'initiative de chaque grande entreprise quant à la disposition de ses ressources financières et matérielles. Un arrêté précis approprié sera soumis à l'approbation du C.C.P. » Par conséquent, nous ne le répéterons pas ici. Des choses très nettes ont été dites à propos de la répartition matérielle, celle des produits alimentaires, par exemple, pas au dépens du centre, bien entendu, car il ne peut être question d'industrie sans regroupement dans un centre. En ce qui concerne la première remarque du camarade qui disait qu'on ne peut considérer actuellement comme résolue la question des conférences économiques locales, qui risquent de compromettre je ne sais quoi, je n'ai entendu dire cela nulle part. Au contraire, on a demandé d'organiser partout des conférences économiques qui fonctionnent comme commission du Sovnarkom. N'importe quel membre du Sovnarkom, n'importe quel représentant du C.T.D. a le droit d'en appeler au C.C.P. Du fait que les hommes que nous plaçons au C.T.D. sont membres du C.C.P., il n'y a pas non plus à l'échelon local de bureaux spéciaux, d'organismes spéciaux, ce sont les mêmes administrations et les mêmes services. La conférence économique de province est une forme qui convient tout à fait, qui ne gêne nullement, qui facilite au contraire le travail de la conférence. Comme le dit l'instruction (il lit) : « étant entendu que des modifications de toute sorte peuvent être apportées au type de base, c'est-à-dire que les comités exécutifs peuvent assumer en totalité les tâches et les obligations des Conférences économiques... » de sorte qu'il n'existe pas de décision arrêtée à l'avance qui prescrive une façon de procéder absolument fixe et uniforme. En outre, la résolution proposée par la commission dit : « adopter en principe ». La commission ³⁶⁴ se réunit et travaille, son président, Ossinski, nous disait que toute

une série de points ont été réexaminés et déjà couchés par écrit. C'est un travail de caractère complexe, si bien qu'il faut encore une commission spéciale. Mais vraiment, il n'y a pas lieu de craindre que nous puissions paralyser les initiatives en disant « adopter en principe ».

5 365

Nous n'avons rien contre ; seulement, d'après le sujet, cet amendement ne vient pas ici, mais au point 6³⁶⁶. Je propose de l'adopter en principe et de le mettre au point 6.

6 367

Ce sont là des détails, c'est une question à poser à la session du C.E.C.R., à discuter par les personnes intéressées. On ne peut faire d'objection de principe, mais en fait c'est une mesure portant sur un point particulier.

7 368

Ici cette crainte est exagérée.

Nous disons au point 7 : « Nécessité de conserver et de renforcer l'appareil chargé de percevoir partout l'impôt en nature rapidement et intégralement. » Evidemment, la persuasion sera impuissante à assurer la rentrée de l'impôt en nature ; on ne peut le faire que par la contrainte, c'est ce qu'on entend lorsqu'on parle d'appareil. Aujourd'hui ont été signés plusieurs arrêtés, plusieurs instructions d'importance qui mènent tous à la conclusion que nous conservons l'appareil, que nous le renforçons et que nous exigeons la perception rapide de l'impôt en nature. On relève la formulation : « l'échange de marchandises est mis en première position », et on craint que les paysans n'interprètent « on commence par l'échange de marchandises ». Alors disons : « occupe une place particulièrement importante ».

A TOUS LES COMMISSAIRES DU PEUPLE ET AU CHEF DE LA DIRECTION CENTRALE DE LA STATISTIQUE

Copies au président et au secrétaire du C.E.C.R.
28/V.1921.

Tous les commissaires du peuple doivent être en possession

du projet d'instructions du Conseil du Travail et de la Défense

qui a été distribué et diffusé sous forme imprimée avec la signature de Lénine et du président de la Commission du C.T.D., le camarade Obolenski (Ossinski).

Ce projet sera soumis à la session du C.E.C.R. qui s'ouvre le 30.V.1921, à 13 heures.

Tous les commissaires du peuple sont tenus :

1) de préparer par écrit pour lundi 30.V.1921 à 14 heures les amendements et les compléments qu'ils proposent d'apporter aux instructions sur tous les points, questions, paragraphes concernant directement ou indirectement leur commissariat du peuple ;

2) de préparer pour la même date un premier projet contenant les têtes de chapitres (du compte rendu) et les diverses questions (c'est-à-dire un état plus détaillé des questions particulières faisant l'objet du compte rendu) pour tous les commissariats du peuple sans exception, chaque commissaire du peuple pour son commissariat.

Ceci est obligatoire, car le C.E.C.R. ratifiera les instructions générales qui se composeront de deux parties : a) les Instructions du C.T.D. avec le compte rendu des commissariats du peuple économiques ; b) les Instructions du C.C.P. instaurant le principe du compte rendu pour tous les commissariats du peuple sans exception, non seulement ceux de caractère économique, mais aussi ceux de caractère non économique.

Ces derniers comptes rendus composeront le « cinquième groupe de questions », c'est-à-dire le groupe complémentaire. Pour chaque commissariat du peuple les questions les plus importantes pour le compte rendu devront être rédi-

gées selon le modèle des questions n° 1- n° 27, figurant dans le projet d'instructions du C.T.D.

Les comptes rendus seront imprimés à environ 1 000 exemplaires par chaque comité exécutif de province et par chaque comité exécutif de district. (Une prise de contact avec la Direction générale du Papier m'a permis de m'assurer qu'il est techniquement possible de tirer au moins une feuille d'impression tous les mois par district.) On peut prévoir l'impression et la présentation de comptes rendus 4 à 6 fois par an. La session du Comité Exécutif Central de Russie fixera définitivement ces délais, en même temps qu'elle confirmera l'ensemble des instructions.

Chaque commissaire du peuple devra, à la date ci-dessus indiquée (30.V.1921 à 14 heures), présenter par écrit en 3 ou 5 exemplaires, une courte liste des questions les plus importantes qui doivent figurer dans le compte rendu de chaque commissariat du peuple.

Le Président du C.C.P.

V. Oulianov (Lénine)

A communiquer immédiatement, par écrit et par téléphone, contre récépissé signé par chaque commissaire du peuple, ou, à défaut, par son adjoint, par le rapporteur ou par un membre du collège.

*Publié pour la première fois
en 1932 dans le Recueil Lénine XX*

Conforme au manuscrit

SUR LES EXTRAITS MENSUELS DES COMPTES RENDUS

1. Les comptes rendus courants, qui doivent être de règle dans tous les départements, administrations, directions et entreprises (y compris celles qui n'ont pas le caractère d'entreprises d'Etat), doivent être fournis au moins une fois par mois.
2. Ces comptes rendus doivent être envoyés régulièrement et sans retard à l'« *Ekonomitcheskaja Jizn* », au *Gosplan* et à la *Direction centrale de la statistique* (indépendamment des deman-

des émanant des organismes supérieurs soviétiques, qui dans tous les cas doivent être satisfaites).

3. De brefs extraits des comptes rendus (uniquement les chiffres absolument indispensables tels que volume de la production, nombre de travailleurs, nombre d'entreprises, etc.) doivent être fournis en trois exemplaires, l'un destiné à l'« *Ekonomitcheskaja Jizn* », le deuxième à la *Direction centrale de la statistique* et le troisième au *Gosplan*.
4. L'« *Ekonomitcheskaja Jizn* » les publiera immédiatement.
5. Ces comptes rendus seront analysés par branches essentielles de l'économie nationale par les membres de la rédaction de l'« *Ekonomitcheskaja Jizn* », du *Gosplan* et de la *Direction centrale de la statistique* (conformément au paragraphe 6 suivant).
6. L'« *Ekonomitcheskaja Jizn* » publiera périodiquement dans les délais fixés par la rédaction, et au moins deux fois par an, des résumés constituant un tour d'horizon d'ensemble.
7. La *Direction centrale de la statistique* établira chaque mois des graphiques très simples.
Elle devra en déterminer la forme dans le délai d'une semaine. Une fois cette forme approuvée, les établir dans le délai d'une semaine sous cette forme.

Rédigé fin mai ou début

juin 1921

Publié pour la première
fois en 1945 dans le Recueil

Lénine XXXV

Conforme au manuscrit

PROPOSITIONS POUR LA VÉRIFICATION ET L'ÉPURATION DES EFFECTIFS DU P.C.(b)R. ³⁶⁹

La cellule de base procédant à l'enregistrement doit être constituée par un groupe de vétérans du P.C.R. (pas moins de 5 à 7 ans de parti) et obligatoirement des ouvriers.

Doivent être écartés du parti tous les membres tant soit peu douteux, peu sûrs, ou qui n'ont pas donné la preu-

ve de leur fermeté, sous réserve de réintégration après vérification et mise à l'épreuve complémentaires.

1) Les adhérents venus d'autres partis après octobre 1917 ; 2) les adhérents venus des milieux d'anciens fonctionnaires ou ayant occupé des postes responsables au service des anciens gouvernements ; 3) les personnes ayant occupé des postes conférant certains privilèges ; 4) les fonctionnaires soviétiques, — toutes ces catégories sans exception doivent faire l'objet d'une vérification spéciale, avec enquête obligatoire auprès des travailleurs, membres du parti ou non, qui ont été en contact avec chacun de ces membres du P.C.R. sur son lieu de travail.

Exiger des recommandations précises par écrit, étant entendu que parmi ceux qui donnent la recommandation il doit absolument y avoir plusieurs ouvriers ayant 5 à 7 ans de parti.

Ramener les formalités au minimum pour les ouvriers travaillant réellement dans leur usine et les paysans exploitant leur lopin de terre, afin de ne pas les importuner par ce réenregistrement.

*Rédigé avant le 21 juin 1921
Publié pour la première fois en 1969
dans le Recueil Lénine XXXVI*

Conforme au manuscrit

III^e CONGRÈS DE L'INTERNATIONALE COMMUNISTE

22 JUIN-12 JUILLET 1921¹

1

**LETTRE À O. KUUSINEN ET OBSERVATIONS CONCERNANT
LE PROJET DE « THÈSES SUR LA STRUCTURE D'ORGANISATION
DES PARTIS COMMUNISTES, SUR LES MÉTHODES
ET LE CONTENU DE LEUR TRAVAIL »**

Au camarade *K u u s i n e n*

U r g e n t

Adresse : chez les communistes finlandais ou au Komintern.

10/VI.

Camarade Kuusinen !

J'ai lu avec plaisir votre article (3 chapitres) et les thèses.

Vous trouverez ci-joint mes observations en ce qui concerne les thèses.

Je vous conseille de trouver immédiatement un camarade *allemand* (un véritable Allemand), qui *devra corriger* le texte allemand (de l'article et des thèses). Peut-être que ce camarade pourrait également donner lecture de votre article à *titre de rapport* au III^e congrès (pour les délégués allemands, il serait beaucoup plus commode d'entendre un *Allemand*) ³⁷¹.

Un conseil : supprimer la fin (des thèses).

Donner beaucoup de détails sur la propagande et l'agitation : surtout sur la presse, mais également sur la propagande orale.

A mon avis, vous devez sans faute *vous charger* du rapport à ce congrès. J'écrirai aujourd'hui à Zinoviev à ce sujet.

Meilleures salutations ! Votre *Lénine*

Thèses

(Thèse 6 ou) Paragraphe 6, alinéa 2, dernière phrase doit être libellée ainsi :

« ...hérite inévitablement dans une certaine mesure de cette tendance originaire du... milieu... »

Et la phrase suivante doit être libellée :

« ...Le Parti communiste *doit vaincre* cette tendance par un travail opiniâtre, systématique d'organisation et par de *multiples* améliorations et corrections... »

(Thèse 7 ou) par. 7 :

Il faut exposer avec beaucoup plus de détails que dans la majorité des partis légaux d'Occident ceci n'existe justement pas. Il n'y a pas de travail *quotidien* (de travail *révolutionnaire*) de *chaque* membre du parti.

Voilà le mal essentiel.

Changer cela, voilà où réside la plus grande difficulté.

Et c'est cela le plus important.

Paragraphe 10.

Beaucoup plus circonstancié.

Plus de détails.

Des exemples.

Le rôle du journal.

« Notre » journal comparé à un journal capitaliste habituel.

Le travail pour « notre » journal.

Exemple : les journaux russes des années 1912-1913.

La lutte contre les journaux bourgeois. Dénonciation de leur vénalité, de leurs mensonges, etc.

Diffusion de tracts.

La propagande à domicile.

Les promenades du dimanche, etc.

Beaucoup, beaucoup plus de détails.

Paragraphe 11 — également beaucoup, beaucoup plus de détails.

Paragraphe 13. Présentation de comptes rendus et *discussions* des comptes rendus dans les « cellules ».

Des rapports sur les organisations adverses et *en particulier petites-bourgeoises* (Labour Party, partis socialistes, etc.).

Plus de détails sur les tâches à accomplir *dans la masse* du prolétariat inorganisé ou organisé dans les syndicats jaunes (y compris dans la II^e Internationale et dans l'Internationale II 1/2), ainsi que des couches de *travailleurs non prolétariennes*.

Paragrapes 26 et 27.

Cela ne doit pas venir ici.

Ce n'est pas une « question d'organisation ».

Il vaut mieux reprendre ce sujet dans un article spécial pour *l'Internationale communiste*, par exemple : « Les questions d'organisation dans les périodes révolutionnaires » ou quelque chose dans ce genre.

Ou bien : « A propos de la révolution commençante et des tâches qui en découlent pour nous » (sur la base des expériences finlandaise et russe).

2

LETTRE À O. KUUSINEN ET V. KOENEN ³⁷²

Aux camarades Kuusinen et Koenen

9/VII.1921.

Chers camarades,

C'est avec grand plaisir que j'ai lu votre projet de thèses sur le problème de l'organisation. A mon avis, c'est un excellent travail. Je voudrais seulement proposer deux additifs :

1) conseil : former dans tous les partis des commissions de contrôle composées des meilleurs ouvriers, les plus éprouvés et expérimentés ;

2) sur les mouchards : un paragraphe spécial à propos de la question du travail illégal. Le contenu sera à peu près le suivant : la bourgeoisie ne manquera pas d'envoyer des mouchards et des provocateurs au sein des organisations illégales. Contre cela, il faut mener la lutte la plus minutieuse et la plus opiniâtre, en particulier il faut recommander, comme moyen de lutte, une combinaison adroite du travail *légal* et du travail illégal, la vérification (des aptitudes au travail illégal) *au moyen* d'un travail *légal* prolongé ³⁷³.

Salutations communistes.

Votre Lénine

Publié pour la première fois
en 1958 dans la revue

« Problemy mira i socializma » n° 3

Conforme au manuscrit

3

OBSERVATIONS SUR LES PROJETS
DE THÈSES SUR LA TACTIQUE POUR LE III^e CONGRÈS
DE L'INTERNATIONALE COMMUNISTE

LETTRE À G. ZINOVIEV³⁷⁴

Le fond de l'affaire, c'est que Lévi a raison *politiquement* sur bien des points. Malheureusement, il a à plusieurs reprises enfreint la discipline dans sa façon d'agir, c'est pourquoi le parti l'a exclu.

Les thèses de Thalheimer et de Bela Kun sont foncièrement fausses politiquement. Ils font des phrases et jouent au gauchisme.

Radek est hésitant et il a abîmé son projet initial par toute une série de concessions aux sornettes des « gauches ». Sa première « concession » est même on ne peut plus caractéristique : dans le premier paragraphe de ses thèses, « *Umgrenzung der Fragen* » *, il avait écrit précédemment : « conquête de la majorité de la classe ouvrière (*aux principes du communisme*) » (remarquez). Après correction (*verballhornt* **) : « conquête des *fractions socialement décisives* de la classe ouvrière ».

Une perle ! Affaiblir ici, dans un tel contexte, la nécessité de conquérir « *aux principes du communisme* » précisément *la majorité* de la classe ouvrière est le comble de l'absurdité.

Pour conquérir le pouvoir, il faut dans des *conditions déterminées* (notamment une fois conquise la *majorité* de la classe ouvrière *aux principes du communisme*) qu'un *coup* soit porté à l'endroit décisif par la majorité des *fractions socialement décisives* de la classe ouvrière.

Triturer, « *verballhornen* » cette vérité de telle façon qu'au premier paragraphe des tâches générales de l'Internationale communiste, concernant la conquête de la classe ouvrière *aux principes du communisme*, on en arrive à *affaiblir* la thèse de la nécessité de conquérir *la majorité* de la classe ouvrière, c'est un exemple classique de la sottise de Bela Kun et de Thalheimer (il paraît pourtant solide, que le diable l'emporte, mais en fait il ne mérite qu'une volée de bois vert) et... et de la *complaisance empressée* de Radek.

Chez Radek les thèses étaient démesurément longues, invertébrées, sans point politique central. Et Radek les a *encore* délayées davantage, il les a complètement détériorées.

Que faire ? Je n'en sais rien. C'est vraiment trop de temps et de travail perdus.

* Définition des problèmes. (N.R.)

** Corrigé de façon malencontreuse. (N.R.)

Si vous ne voulez pas qu'une lutte ouverte s'engage au congrès, alors je propose :

1) de repousser radicalement aujourd'hui même (puisque Boukharine assure que vous devez trancher sur le fond aujourd'hui, et pas plus tard ; ajourner aurait été préférable) par un vote précis les thèses de Thalheimer et de Bela Kun comme fausses dans leur principe. Noter cela. Vous allez tout gâcher si vous ne faites pas cela et si vous cédez ici par indulgence.

2) de prendre comme base le premier projet de Radek, avant les « améliorations » dont j'ai cité un exemple.

3) de charger une à trois personnes de condenser ce texte et de le corriger de telle manière qu'il cesse (si faire se peut !) d'être invertébré et qu'il fasse réellement ressortir comme idées centrales clairement, précisément, et sans ambiguïté ce qui suit :

Nulla part encore les partis communistes n'ont conquis la majorité (de la classe ouvrière) non seulement à l'exercice d'une direction organisée, mais même aux principes du communisme. C'est la base de tout. « Affaiblir » cela, sur quoi repose la seule tactique raisonnable, est d'une *légèreté criminelle*.

Par conséquent : des explosions révolutionnaires sont néanmoins possibles très prochainement, étant donné la quantité de matières inflammables accumulées en Europe ; une victoire facile de la classe ouvrière est même possible, à titre exceptionnel. Mais construire dès maintenant sur cette possibilité la tactique de l'Internationale communiste est absurde ; il est absurde et nuisible d'écrire et de penser que la période de propagande est terminée, et qu'a débuté la période d'action.

Sa tactique, l'Internationale communiste doit la fonder sur le principe suivant : se battre sans relâche et systématiquement pour conquérir *la majorité de la classe ouvrière*, tout d'abord *à u s e i n* des anciens *s y n d i c a t s*. Alors nous aurons toutes les chances de vaincre à n'importe quel tournant des événements. Mais remporter une « victoire » éphémère dans des circonstances exceptionnelles favorables, cela, même un imbécile en est capable.

Par conséquent : la tactique de « la lettre ouverte »³⁷⁵ est obligatoire partout. Il faut le dire franchement, nette-

ment, clairement, car les hésitations à propos de « la lettre ouverte » sont archinuissables, archihonteuses et archirépandues. Il n'y a pas de mystères à faire. Tous ceux qui n'auront pas compris la nécessité de cette tactique de « la lettre ouverte », il faudra les *exclure* de l'Internationale communiste au plus tard un mois après le III^e Congrès. Je vois clairement quelle erreur j'ai commise en votant pour l'admission du K.A.P.D.³⁷⁶, il faut la corriger rapidement et complètement.

Au lieu d'en édulcorer tout le sens comme le fait Radek, il vaudrait mieux traduire tout le texte (et en allemand citer tout le texte) de « la lettre ouverte », en ruminer la signification, et la ruminer comme exemple.

Je limiterais à cela la résolution *générale* sur la tactique.

C'est seulement alors que le *ton* sera donné. L'idée centrale sera claire. Il n'y aura pas de délayage. Il ne sera plus possible que chacun en déduise ce que bon lui semble (comme chez Radek).

Dans ces conditions, le projet initial de Radek deviendrait au moins 4 fois plus court.

Il est temps de cesser d'écrire et d'adopter des *brochures* au lieu de thèses. Même si nous sommes tous d'accord entre nous, des erreurs partielles sont inévitables avec un tel système. Et avec ces textes invertébrés et contestables, nous tomberons dans des erreurs *majeures* et nous gâcherons tout.

Et ensuite, si vraiment cela vous démange, on pourra ajouter un complément : sur la base d'une telle tactique, en particulier, à titre d'exemple, non pas en tant que principe, mais bien en tant qu'exemple, nous ajouterons encore ceci et cela.

Poursuivons.

Impliquer Serrati et Lévi dans le même « opportunisme » est une bêtise. Serrati est fautif ; en quoi ? Il faut le dire exactement, clairement à propos du problème *italien*, et non pas à propos de la tactique générale ; en ceci qu'il s'est coupé des communistes, qu'il n'a pas exclu les réformistes, Turati et C^{ie}. Tant que vous ne ferez pas cela, camarades italiens, vous êtes *en dehors* de l'Internationale communiste ; nous vous excluons³⁷⁷.

Mais à l'adresse des communistes italiens, un conseil

extrêmement sérieux et une *exigence* : tant que vous ne serez pas parvenus avec persévérance, avec patience, avec tact, à *convaincre* et à attirer vers vous la majorité des *ouvriers* serratistes, ce n'est pas la peine de vous dresser sur vos ergots et de jouer au gauchisme. S'il y a un « Fall Lévi » *, ce n'est pas dans le cadre de la tactique générale mais de l'appréciation de la Märzaktion **, à propos de la question allemande. Brandler dit : nous étions sur la défensive. C'est le gouvernement qui avait provoqué.

Admettons que ce soit exact, qu'il en soit bien ainsi. Quelle conclusion en tirer ?

1) Que toutes les criaileries sur l'offensive (et il y en a eu !) étaient des erreurs et des stupidités ;

2) que la tactique de l'appel à la grève *générale* était *erronée*, étant donné la provocation à laquelle se livrait le gouvernement, *désireux* d'entraîner dans la lutte un *petit bastion* du communisme (cette région du centre où déjà les communistes avaient la majorité).

3) Il faut à l'avenir éviter de telles erreurs, car il existe *en Allemagne* une situation particulière après l'assassinat de 20 000 ouvriers dans la guerre civile du fait des manœuvres habiles de la droite.

4) appeler « putsch » et à plus forte raison « putsch bakouniniste » l'action défensive de centaines de milliers d'ouvriers (Brandler dit : *un million*. Ne ment-il pas ? Ne s'*e m-b a l l e - t - i l* pas ? Pourquoi n'y a-t-il pas de chiffres par régions, par villes ? ? ?), c'est pire qu'une erreur, c'est une violation de la discipline révolutionnaire. Etant donné que Lévi a ajouté à cela telles et telles autres infractions (à énumérer de façon précise, archiprudemment), il a mérité une sanction et, à juste titre, il est sanctionné par l'exclusion.

Il faut prononcer une exclusion temporaire pour un *dé-lai* à fixer, disons, par exemple, 6 mois. Ensuite, *il sera autorisé* à faire une demande de réintégration au parti, et l'Internationale communiste recommandera de l'accepter *s i* au cours de ce délai il s'est conduit loyalement.

Je n'ai encore rien lu en dehors de la brochure de Bran-

* « cas Lévi ». (N.R.)

** « Action de mars ». (N.R.)]

dlar et je n'écris ceci que sur la base des brochures de Lévi et de Brandler. Brandler — si tant est qu'il ait démontré quelque chose — a démontré ceci : la « Märzaktion » a été non pas un « putsch bakouniniste » [pour une telle injure il a fallu exclure Lévi], mais la défense héroïque de centaines de milliers d'ouvriers révolutionnaires ; mais si héroïque qu'elle ait été, *il ne faut plus à l'avenir* entreprendre une telle bataille sur la provocation d'un gouvernement qui a déjà assassiné au moyen de provocations 20 000 ouvriers depuis janvier 1919, tant que la majorité ne se sera pas rangée derrière les communistes dans tout le pays, et pas seulement dans une région limitée.

((Les journées de juillet 1917 n'ont pas été des putschs bakouninistes. Nous aurions exclu du parti ceux qui auraient porté une telle appréciation. Les journées de juillet ont été une *offensive* héroïque. Et quelle conclusion en avons-nous tirée ? Nous ne déclencherons pas *prématurément* la prochaine offensive héroïque. Un déclenchement prématuré du combat général, voilà ce que c'est au fond que la Märzaktion. Non pas un putsch, mais une *erreur*, tempérée par l'héroïsme de la défensive de centaines de milliers d'ouvriers.))

A propos de Smeral. Ne pourrait-on pas avoir au moins 2 ou 3 *documents* ?

Ce ne serait pas si mal si le Komintern publiait ne serait-ce que 2 documents (2 à 4 petites pages) sur chaque pays.

Quels sont les faits à propos de Smeral ? de Strasser ?

Ne pas oublier une des choses les plus importantes : rejeter absolument des premières thèses de Radek tout ce qui a trait au « parti de l'attente », à sa condamnation. Enlever tout cela ³⁷⁸.

A propos de la Bulgarie, de la Serbie (Yougoslavie ?) et de la Tchécoslovaquie, poser concrètement, spécialement, clairement et de façon précise la question sur *ces* pays.

Si nous ne sommes pas d'accord entre nous à ce sujet, je propose de convoquer le Bureau politique.

10/VI.1921. *Lénine*

4

AMENDEMENTS PROPOSÉS AU PROJET DE « THÈSES
SUR LA TACTIQUE »

1) Rayer la désignation de Smeral et toute la fin de l'alinéa ;

2) Charger la Commission (ou l'Exécutive *) de préparer une *lettre* détaillée au parti tchèque contenant une critique efficace, précise, *avec citations*, de ce qui est *faux* dans la position de Smeral et à propos de quoi les rédacteurs du *Vorwärts*³⁷⁹ de Reichenberger doivent être plus vigilants.

Rédigé au plus tard

le 9 juillet 1921

Publié pour la première fois

en 1958 dans la revue

« *Problémy mira i sotsializma* » n° 2

Conforme au manuscrit

5

DISCOURS À LA CONFÉRENCE DES MEMBRES
DES DÉLÉGATIONS ALLEMANDE, POLONAISE,
TCHÉCOSLOVAQUE, HONGROISE ET ITALIENNE
DU 11 JUILLET

1

J'ai lu hier dans la *Pravda* quelques informations qui m'ont convaincu que le moment de l'offensive est peut-être plus proche que nous ne l'avions estimé au congrès, ce qui nous a valu une telle attaque de la part des jeunes camarades. Mais je parlerai de ces informations plus tard ; ce qu'il me faut dire tout de suite, c'est que plus l'offensive générale est proche, plus nous devons agir avec « opportunisme ». Vous allez tous maintenant rentrer chez vous, et vous direz aux ouvriers que nous sommes devenus plus réfléchis que nous ne l'étions avant le III^e Congrès. Vous ne devez pas vous sentir embarrassés, vous direz que nous avons commis des erreurs et que nous voulons à présent agir avec plus de circonspection ; nous attirerons ainsi de notre côté

* Le Comité exécutif. (N.R.)

té les masses du parti social-démocrate et du parti social-démocrate indépendant, masses qui, objectivement, sont poussées vers nous par tout le cours des événements, mais qui ont peur de nous. Et je voudrais montrer, à partir de notre exemple, qu'il faut agir avec plus de circonspection.

Au début de la guerre, pour nous, bolcheviks, il n'y avait qu'un seul mot d'ordre : la guerre civile, et sans merci. Tous ceux qui n'étaient pas pour la guerre civile, nous les rangions parmi les traîtres. Mais quand, en mars 1917, nous sommes revenus en Russie, nous avons complètement modifié notre position. Lorsque nous sommes revenus en Russie et que nous avons parlé avec les paysans et les ouvriers, nous nous sommes aperçus qu'ils étaient tous pour la défense de la patrie, mais, bien entendu, dans un tout autre sens que les mencheviks, et nous ne pouvions qualifier ces simples ouvriers, ces simples paysans, de canailles et de traîtres. Nous avons appelé cela le « jusqu'au-boutisme de bonne foi ». Je veux d'ailleurs écrire à ce sujet tout un article et publier tous les documents. Le 7 avril, j'ai publié des thèses dans lesquelles je disais : prudence et patience *. Notre première position, au début de la guerre, était juste, il importait à ce moment-là de créer un noyau cohérent et résolu. La position que nous avons prise par la suite était également juste. Elle partait du fait qu'il fallait gagner les masses. A ce moment déjà nous nous prononcions contre le renversement immédiat du Gouvernement provisoire. J'écrivais : « Il faut le renverser, car c'est un gouvernement oligarchique et non populaire, qui ne peut donner ni le pain ni la paix. Mais on ne peut le renverser en ce moment, car il repose sur les Soviets ouvriers et qu'il inspire encore confiance aux ouvriers. Mais nous ne sommes pas des blanquistes, nous ne voulons pas exercer le pouvoir avec la minorité de la classe ouvrière contre la majorité. » ** Les cadets, qui sont de fins politiques, ont aussitôt remarqué la contradiction entre notre position antérieure et notre position nouvelle, et ils nous ont qualifiés d'hypocrites. Mais, comme en même temps ils nous traitaient d'espions, de traîtres, de canailles et d'agents allemands, cet-

* Voir Œuvres, Paris-Moscou, t. 24, pp. 11-16. (N.R.)

** Ibid., p. 30. (N.R.)

te nouvelle épithète ne fit aucunement impression. Le 20 avril s'ouvrit une première crise. La note de Milioukov sur les Dardanelles a démasqué le gouvernement, qui est apparu comme un gouvernement impérialiste. Là-dessus, des masses de soldats en armes ont marché sur le siège du gouvernement et ont renversé Milioukov. A leur tête, il y avait un certain Linde, un sans-parti. Ce mouvement n'avait pas été organisé par le parti. Nous l'avons défini à ce moment-là de la façon suivante : c'est un peu plus qu'une manifestation armée et un peu moins qu'un soulèvement armé. A notre conférence du 22 avril, la tendance de gauche a exigé le renversement immédiat du gouvernement. Le Comité central, au contraire, s'est prononcé contre le mot d'ordre de guerre civile et nous avons donné à tous nos propagandistes de province la directive de réfuter le mensonge impudent prétendant que les bolcheviks voulaient la guerre civile. Le 22 avril, j'écrivais que le mot d'ordre « A bas le Gouvernement provisoire » n'est pas juste, car, si on n'a pas derrière soi la majorité du peuple, ce mot d'ordre n'est qu'une phrase en l'air ou bien une aventure*.

Nous ne nous sommes pas gênés, face à nos adversaires, de traiter nos gauchistes d'« aventuriers ». Les mencheviks jubilaient et parlaient de notre faillite. Mais nous disions que toute tentative de se placer un peu, si peu que ce soit, plus à gauche que le Comité central était une stupidité et que celui qui est plus à gauche que le Comité central avait déjà perdu le simple bon sens. Nous ne nous laisserons pas intimider par l'idée que l'adversaire se réjouit de nos échecs.

Notre seule stratégie, maintenant, c'est de devenir plus forts et par conséquent plus sages, plus réfléchis, plus « opportunistes » et nous devons le dire aux masses. Mais lorsque, grâce à notre sage tactique, nous aurons gagné les masses, alors nous appliquerons la tactique de l'offensive, et cela dans son sens le plus strict.

Et maintenant en ce qui concerne les trois informations :

1) La grève des ouvriers municipaux de Berlin. Les ouvriers municipaux sont dans leur majorité des gens con-

* Voir Œuvres, Paris-Moscou, t. 24, pp. 208-209. (N.R.)

servateurs, appartenant aux social-démocrates majoritaires et au parti social-démocrate indépendant, de situation aisée, mais ils sont contraints à faire la grève ³⁸⁰.

2) La grève des ouvriers du textile de Lille ³⁸¹.

3) Le troisième fait est le plus important. A Rome s'est tenu un meeting pour organiser la lutte contre les fascistes, auquel ont participé 50 000 ouvriers représentants de tous les partis : communistes, socialistes et aussi républicains. Cinq mille anciens combattants y ont assisté en uniforme et pas un seul fasciste n'a osé se montrer dans la rue ³⁸². Cela démontre qu'il y a en Europe plus de matériaux inflammables que nous ne l'avions pensé. Lazzari a fait l'éloge de notre résolution sur la tactique. C'est un grand succès de notre congrès. Si Lazzari l'approuve, alors les milliers d'ouvriers qui le suivent nous rejoindront sûrement et leurs dirigeants ne pourront pas les éloigner de nous. « Il faut reculer pour mieux sauter.* » Et ce saut est inévitable étant donné que la situation devient objectivement insoutenable.

Ainsi, nous commençons à appliquer notre nouvelle tactique. Il n'y a pas à s'énervier, nous ne pouvons pas être en retard, nous risquons plutôt de commencer trop tôt, et quand vous demandez si la Russie pourra tenir aussi longtemps, nous répondons que nous faisons à présent la guerre contre la petite bourgeoisie, contre les paysans, une guerre économique qui est pour nous beaucoup plus dangereuse que la guerre passée. Mais comme l'a dit Clausewitz, l'élément naturel de la guerre c'est le danger, et pas un seul instant nous n'avons été hors de danger. Je suis convaincu que si nous agissons prudemment, si nous savons faire des concessions à temps, nous vaincrons également dans cette guerre même si elle dure plus de trois ans.

Je résume :

1) Nous dirons unanimement dans toute l'Europe que nous appliquons une tactique nouvelle et de cette façon nous gagnerons les masses.

2) Coordination de l'offensive dans les pays les plus importants : Allemagne, Tchécoslovaquie, Italie. Il faut pour cela une préparation, une interaction constante. L'Europe

* En français dans le texte.

est grosse de la révolution, mais il est impossible de fixer d'avance le calendrier de la révolution. Nous, en Russie, nous tiendrons non seulement 5 ans, mais même plus longtemps. La seule stratégie juste est celle que nous avons adoptée. Je suis sûr que nous conquerrons pour la révolution des positions auxquelles l'Entente ne pourra rien opposer, et ce sera le commencement de la victoire à l'échelle mondiale.

2

Smeral semblait satisfait de mon intervention, mais il l'interprète de façon unilatérale. J'ai dit à la commission que pour trouver une ligne juste, Smeral doit faire trois pas à gauche et Kreibich, un pas à droite. Malheureusement, Smeral n'a aucunement parlé de faire ces trois pas. Il n'a rien dit non plus sur la façon dont il envisage la situation. A propos des difficultés, Smeral a répété ce qu'il avait déjà dit sans rien ajouter de neuf. Smeral a dit que j'ai dissipé son inquiétude. Au printemps, il craignait que la direction communiste lui demande d'engager une action prématurée, mais les événements ont dissipé ces craintes. Mais il y a autre chose qui nous inquiète actuellement, et c'est ceci : est-ce qu'effectivement en Tchécoslovaquie on en viendra également à préparer l'offensive ou bien est-ce qu'on se bornera à parler des difficultés ? L'erreur de gauche, c'est simplement une erreur, elle n'est pas grave et elle est facile à corriger. Mais une erreur qui met en cause la résolution d'engager l'action, ce n'est plus une petite erreur, c'est une trahison. Il n'y a pas de commune mesure entre ces deux sortes d'erreurs. La théorie selon laquelle nous ferons la révolution, mais seulement après que les autres auront engagé l'action, est fondamentalement fautive.

3

Si au cours de ce congrès, nous avons fait marche arrière, il faut à mon avis, rapprocher cela de ce que nous avons fait en 1917 en Russie, et montrer ainsi que cette marche arrière doit servir à préparer la marche en avant.

Les adversaires diront que ce que nous disons aujourd'hui, ce n'est pas ce que nous disions auparavant. Ils n'en tireront guère avantage, et les masses ouvrières nous comprendront si nous leur disons dans quel sens on peut considérer l'action de mars comme un succès, pourquoi nous critiquons ses erreurs et pourquoi nous disons que nous devons être mieux préparés à l'avenir. Je suis d'accord avec Terracini quand il dit que les interprétations de Smeral et Burian sont erronées. Si l'on entend par coordination que nous devons attendre l'entrée en action d'un autre pays plus riche et de population plus nombreuse, ce n'est pas là une interprétation communiste, c'est une véritable escroquerie. La coordination doit consister en ceci que les camarades des autres pays sachent quels sont les moments décisifs. Le meilleur sens que l'on puisse donner à la coordination est celui-ci : mieux, et plus rapidement, imiter les bons exemples. L'exemple des ouvriers de Rome est bon.

*Publié pour la première fois
en 1968, la première intervention
intégralement, la deuxième
et la troisième d'après
le sténogramme résumé paru dans
la revue « Voprossy
Istorii K.P.S.S. » n° 5*

*Conforme aux
notes sténographiques*

ADDITIFS AU PROJET DE DÉCISION DU C.C.P. SUR LA RÉMUNÉRATION COLLECTIVE DU TRAVAIL DES EMPLOYÉS DES ADMINISTRATIONS SOVIÉTIQUES ³⁸³

POINT « A »

Charger la Commission des 5 de rassembler la documentation la plus complète afin de déterminer l'importance de ce qui est effectivement versé à l'heure actuelle, dans les administrations centrales de Moscou, tant en nature qu'en espèces, en incluant toutes les formes que peut prendre

cette rémunération sans aucune exception, telles que dépenses de fiacres, etc.

POINT « D »

Le ravitaillement collectif des ouvriers et des employés n'est effectué que sous réserve du respect des règles suivantes :

- 1) chaque entreprise où s'effectue le ravitaillement collectif conclut un accord spécial avec le gouvernement ;
- 2) aux termes de cet accord, l'entreprise (représentée par la direction et des personnes spécialement élues) s'engage à diminuer régulièrement le nombre d'ouvriers et d'employés et à amener leur productivité, ainsi que la discipline du travail, à un niveau normal. Il faut entendre par entreprise, pour les employés des organismes soviétiques, le département, le service, etc... où ils travaillent ;
- 3) l'inexécution de l'accord entraîne une sanction qui peut aller jusqu'à la suppression de tout approvisionnement.

Rédigé le 28 juin 1921
Publié pour la première fois en 1932
dans le Recueil Lénine XX

Conforme au manuscrit

PROPOSITION AU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(b) SUR L'ATTRIBUTION DE PRIMES AUX ENTREPRISES ³⁸⁴

Je propose au Bureau politique

l'attribution de primes en or allant jusqu'à 10 000 roubles pour récompenser les meilleurs exemples d'organisation sur un pied commercial de groupe d'entreprises, de services, d'administrations.

8.VII.1921

Lénine

Publié pour la première fois
en 1932 dans le Recueil Lénine XX

Conforme au manuscrit

NOTES SUR LES MESURES DE LUTTE CONTRE LA FAMINE ET SUR L'INTENSIFICATION DU TRAVAIL ÉCONOMIQUE ³⁸⁵

Si la région frappée par la mauvaise récolte et la famine couvre un territoire de 25 millions d'habitants, ne conviendrait-il pas, par une série de mesures résolument révolutionnaires, de prendre précisément la jeunesse de *cette* région pour l'envoyer à l'armée à concurrence d'environ 500 000 fusils (et peut-être même d'un million) ?

But : aider dans une certaine mesure la population affamée, étant donné que nous en nourrirons une partie et peut-être que des envois de blé nous permettront dans une certaine mesure de venir en aide aux autres. C'est une première chose. Et deuxièmement : envoyer ce demi-million d'hommes en Ukraine afin qu'ils aident à intensifier le travail de ravitaillement, étant donné qu'ils y sont profondément intéressés et qu'ils se rendent le compte le plus exact de la goinfrerie inique des paysans riches d'Ukraine.

La récolte en Ukraine est évaluée à peu près (Rakovski) à 550 ou 650 millions de pouds. En retirant 150 millions de pouds pour l'ensemencement et 300 ($15 \times 20 = 300$) pour la nourriture de la famille et du bétail, il nous reste ($550 - 450 = 100$; $650 - 450 = 200$) en moyenne environ 150 millions de pouds. Si nous installons en Ukraine des troupes recrutées dans les régions où règne la famine, ce reste pourra être *intégralement* récupéré (par l'impôt + l'échange de marchandises + des réquisitions spéciales chez les riches pour venir en aide à ceux qui ont faim).

Dans les provinces où sévit la famine il faut immédiatement intensifier les mesures de récupération de matières premières (peaux, sabots, cornes, soies de porc, etc.) en se fixant, entre autres, comme règle de ne pas fournir un poud d'aide ni en semences ni en produits alimentaires sans une contrepartie quelconque sous forme de matières premières, de combustible ou de quoi que ce soit de ce genre *.

* Ce paragraphe a été biffé par Lénine dans le manuscrit. (N. R.)

En vue d'animer le travail des conseils économiques de province, de district et d'arrondissement de Petrograd, de Moscou, d'Ivanovo-Voznessensk et de quelques-uns des centres les plus importants proches des deux capitales, ne pourrait-on pas adjoindre à chacun de ces conseils économiques un groupe de 2 à 4 fonctionnaires responsables des administrations centrales ? Les membres de ces groupes de quatre, par exemple, choisis parmi les collaborateurs de la même administration centrale ou autres personnes se connaissant bien personnellement, pourraient s'entendre entre eux et travailler régulièrement dans ces conseils économiques, disons une heure par jour chacun, soit au total 3 ou 4 heures par jour ?

Le transfert, complet ou partiel, au secteur de l'économie de fonctionnaires employés dans des commissariats du peuple de caractère non économique pourrait s'effectuer de la façon suivante : les fonctionnaires transférés reporteraient les 3/4 ou les 9/10^e de leur travail sur leurs collaborateurs du 3^e échelon, en se bornant à les contrôler.

A Moscou (et ensuite dans d'autres centres), il faut mobiliser *tous* les militants responsables du parti pour le travail économique sous la forme suivante :

chaque militant responsable faisant partie d'un commissariat du peuple *non* économique se trouve localement un travail *é c o n o m i q u e* de base en entrant pour cela dans un comité de fabrique quelconque (ou de maison ou de quartier) — bref, dans une organisation qui *ne soit pas au-dessus* de ce niveau (afin de travailler à partir de la base), en s'engageant à consacrer à ce travail au moins deux heures par jour. Mettre au premier rang le travail de distribution des denrées alimentaires, l'amélioration de cette branche de l'économie, ainsi que l'approvisionnement en combustibles.

Il est important de fixer sa tâche à *chacun* de façon précise.

Ne serait-il pas bon d'établir à Moscou (et peut-être aussi à Petrograd) en même temps que le recensement des militants responsables du parti au 1.VII.1921, la liste de tous les membres du P.C.R. ? Faire appel pour cela au bu-

reau de la statistique régional. Rassembler des renseignements précis sur le parti *.

*Rédigé au plus tard le 9 juillet 1921
Publié pour la première fois
en 1969 dans le Recueil Lénine XXXVI*

Conforme au manuscrit

A PROPOS DU PROJET DE DÉCISION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU PEUPLE SUR L'ORGANISATION DE L'ÉCHANGE DE MARCHANDISES PAR LE TSENTROSOÏOÛZ³⁸⁶

1) Présenter le prochain rapport dans un mois.

2) Vérifier par l'intermédiaire du responsable de la *Direction centrale de la statistique* la formule des redditions de comptes, son envoi régulier à la base et la rédaction par la base des comptes rendus qu'elle doit présenter.

Délai : une semaine.

3) Charger le Tsentrosoïouz de soumettre au Conseil des Commissaires du Peuple une série de décrets en vue d'une lutte plus énergique contre l'échange anarchique de marchandises.

Délai : une semaine.

4) En ce qui concerne les contreparties, mettre le Tsentrosoïouz et ses organismes locaux y compris les centres ruraux de troc à même de travailler avec plus de liberté et établir des primes élevées pour la rapidité et le volume du roulement des échanges.

Délai : une semaine pour saisir le Petit Conseil des Commissaires du Peuple.

*Rédigé le 15 juillet 1921
Publié pour la première fois
en 1932 dans le Recueil Lénine XX*

Conforme au manuscrit

* Ce paragraphe a été biffé par Lénine dans le manuscrit. (N.R.)

PROPOSITION AU C.C. DU P.C.(b)R. ³⁸⁷

Je propose :

- 1) de donner à la question (aujourd'hui même 28/VII) une solution provisoire en faveur du bureau de Sibérie ;
- 2) voter un blâme au bureau de Sibérie pour la violation flagrante des devoirs du parti qu'il a commise en n'envoyant pas simultanément le texte des propositions des deux autres tendances. Le bureau de Sibérie était tenu de demander officiellement et à temps aux deux autres tendances le texte de leurs propositions pour le Comité central ;
- 3) demander immédiatement à Omsk par télégramme un bref énoncé des propositions des deux tendances établies par leurs représentants ;
- 4) reporter la conférence du parti au 15/8 ;
- 5) s'efforcer de trouver un membre du Comité central pour assister à la conférence du 15/8.

28/VII.

*Rédigé le 28 juillet 1921
Publié pour la première fois
en 1959 dans le Recueil
Lénine XXXVI*

Conforme au manuscrit

PROPOSITIONS A PROPOS DES CONCLUSIONS DE F. DZERJINSKI SUR L'ÉTAT DES TRANSPORTS ³⁸⁸

- Paragraphe 1. Accorder plus d'attention à la recherche des mesures, etc.
- 2-4. Le Bureau d'organisation doit, avec la participation du camarade Roudzoutak, examiner d'urgence les problèmes.
- 5 — Elaborer et mettre en pratique par la voie des Soviets.
- 6 — Sur les mesures à prendre pour l'amélioration des transports et le renforcement des liaisons de l'appareil du parti avec celui des chemins de fer.

*Rédigé le 8 août 1921
Publié pour la première fois
en 1959 dans le Recueil
Lénine XXXVI*

Conforme au manuscrit

LETTRE À G. ZINOVIEV ET INSTRUCTION AU SECRÉTAIRE

Faire six copies	{	(1) à Radek
et les envoyer		(2) à moi
		(3) à Trotski
		(4) à Kaménev
		(5) à Staline
		(6) en réserve

Au cam. Zinoviev

13/VIII.1921.

Il apparaît qu'il n'est pas possible de constituer en Russie un bureau chargé de rassembler et de sélectionner des renseignements corrects sur le mouvement ouvrier international. Nous manquons pour cela d'hommes, de bibliothèques, etc.

Je propose de créer un tel bureau en Allemagne. Nommer un dirigeant (choisi parmi les communistes inaptes au travail ou mieux encore parmi les *non-communistes*) + 2 adjoints (+2 ou 3 dactylos).

Assigner à cet effet une certaine somme par mois. S'efforcer d'organiser *l'égalément* sous une raison sociale, par exemple du genre de « Zeitungskorrespondenz », la fourniture d'articles et de documents aux rédactions de journaux.

Il est naturellement possible de trouver 3 Allemands (connaissant l'anglais, le français, l'italien et le tchèque : c'est assez pour commencer). Je crois me rappeler que Radek avait même quelqu'un en vue.

Ce bureau, si nous réussissons à trouver de bons collaborateurs et à leur assurer un contrat (les travailleurs intellectuels sont dans la misère en Allemagne, et nous pourrions recruter des gens valables), accomplirait pour nous un travail scientifique systématique consistant à *rassembler* et à *traiter* les documents publiés, spécialement dans la presse, sur deux ordres de problèmes essentiels :

A) *l'impérialisme mondial*

B) *le mouvement ouvrier international*

Comme collaborateurs de ce bureau (et rédacteurs-documentalistes) nous pourrions sans doute trouver (avec Radek et grâce à son aide) environ 2 ou 3 dizaines de communistes qui font un travail de journalistes dans tous les pays du monde.

Ce bureau travaillerait en premier lieu avec l'allemand (qui est actuellement pour l'Europe continentale la première langue internationale) ; et dès que possible nous compléterions le matériel édité par lui par des traductions en français et en anglais. En russe, on pourrait facilement organiser la traduction immédiatement : il suffirait simplement de confier ce travail à 2 ou 3 professeurs bourgeois, afin de ne pas détacher des communistes pour un simple travail d'exécution.

Sur les deux points indiqués (A et B) ce bureau devrait suivre systématiquement toute la littérature internationale, en particulier la presse, et établir des *listes de livres et d'articles de journaux* traitant ces questions *de façon digne d'intérêt*.

Le plus important ici serait de subdiviser et de regrouper correctement ces problèmes : d'établir une *liste rationnelle*, tenue à jour régulièrement en fonction des nécessités du moment, de toutes ces questions et de les grouper.

Ensuite — pour les livres et pour de très rares articles de presse, seulement ceux qui sont particulièrement importants (1 sur 100 ou peut-être 1 sur 500) — rédiger un avis de 3 à 10 lignes tout au plus permettant de voir du premier coup d'œil ce qu'il faut chercher ou ce que contient le livre ou l'article en question.

Les rédacteurs-documentalistes pourraient très facilement rédiger ces avis (plus exactement : pas des avis, mais des résumés) à condition que le centre allemand organise ce travail et rémunère les rédacteurs.

Ensuite, le bureau doit faire

un résumé des principaux renseignements recueillis dans les journaux, et une sélection d'extraits de presse (en 3 ou

4 exemplaires pour commencer : un pour eux, un pour Moscou, un en réserve).

Nous établirons (avec l'aide des *documentalistes* et sous la direction de Radek) la liste des thèmes, par exemple :

- — nuances et problèmes litigieux au sein du communisme ;
- — » » » » autour du communisme (II 1/2 * et anarchistes) ;
- — » » » » également à l'intérieur du mouvement syndical ;
- — les élections et leur statistique (ou leurs résultats) pour permettre de comparer la force des différents courants dans le mouvement ouvrier ;
- — l'histoire des grèves et des « cas » les plus marquants (manifestations, « actions », etc.), etc.

Je crois que si ce bureau est bien organisé il pourrait rapporter un certain revenu, étant donné que ses bulletins pourraient être achetés par certains journaux et bibliothèques pour lesquels ils constitueraient une utile documentation.

Mais évidemment, dans le meilleur des cas, ce revenu ne couvrirait qu'une partie des dépenses. Nous pouvons et devons en assumer la charge. Tout ce matériel servira chez nous à l'instruction du peuple et à l'organisation de l'agitation et de la propagande.

On peut et on doit mettre sur pied un tel bureau. Il peut être très utile. Sans lui nous n'avons ni yeux, ni oreilles, ni bras pour nous permettre de participer au mouvement ouvrier international, et nous nous y insérons à l'aveuglette du fait que *nous dépendons* (sous l'angle de l'information) de ce qu'un tel est plus près, qu'un tel est à portée de la main, de ce qu'un tel a lu par hasard, est entré par hasard, a raconté par hasard, etc.

Je propose au Bureau politique d'étudier ce plan et de désigner, pour sa mise au point *préliminaire*, une petite commission, par exemple :

* Il s'agit de l'Internationale centriste II 1/2. (N.R.)

Radek
Trotski
+ ?

Il vaudrait peut-être mieux n'y *mettre* que deux camarades pour commencer. Ils *associeront* à ce travail Stéklov et Bela Kun (et beaucoup d'autres) ; ils *feront venir* à Moscou le candidat au poste de *responsable du bureau*, ils établiront alors le *devis* et proposeront le plan d'ensemble au Bureau politique sous une forme *élaborée* ³⁸⁹.

16/VIII.

Lénine

Publié pour la première fois
en 1965 dans la 5^e édition
des Œuvres de Lénine, tome 53

Conforme au manuscrit

**PROJET DE DÉCISION
DU BUREAU POLITIQUE DU C.C.
DU P.C.(b)R. SUR L'INSPECTION
DU COMMISSARIAT DU PEUPLE
AU COMMERCE EXTÉRIEUR** ³⁹⁰

Je propose que le Bureau politique décide :

- 1) De rédiger un rapport.
- 2) De désigner Unschlicht comme rapporteur.
- 3) De rédiger le rapport de telle façon qu'il appelle en *conclusion* les décisions que prendra le Bureau politique au vu de ce rapport.
- 4) Réserver la partie confidentielle pour un rapport à faire en séance secrète.

23/VIII. Lénine

Rédigé le 23 août 1921
Publié pour la première fois
en 1965 dans la 5^e édition
des Œuvres de Lénine, tome 54

Conforme au manuscrit

PROPOSITION AU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(b)R. SUR LA MISE EN JUGEMENT DE UNGERN ³⁹¹

Je recommande d'accorder à cette affaire plus d'attention, de vérifier le bien-fondé de l'accusation et au cas où les faits seront pleinement prouvés, ce dont on ne peut apparemment douter, organiser un jugement public, procéder avec le maximum de rapidité et le fusiller.

*Dicté au téléphone le 26 août 1921
Publié pour la première fois
en 1945 dans le Recueil
Lénine XXXV*

*Conforme à l'exemplaire
dactylographié*

BILLET À E. VARGA ET THÈSES POUR L'ORGANISATION D'UN INSTITUT D'INFORMATION SUR LES PROBLÈMES DU MOUVEMENT OUVRIER INTERNATIONAL

Cher camarade Varga ! Ci-joint mes remarques. Si vous le jugez utile, nous pouvons encore en discuter par téléphone.

Salutations ! *Lénine*
31/8

Modifications ou thèses éventuelles

A propos du projet de E. Varga sur l'organisation
d'un Institut d'information

1. Légalité complète et absolue de l'Institut conformément aux conditions existant à Berlin et à Vienne ainsi que dans toute l'Europe occidentale, en Grande-Bretagne et en Amérique.

2. Siège de l'Institut : Berlin ou Vienne, ou Copenhague ou Christiania.

3. Il ne faut pas consacrer plus de 20 % du temps de travail et des éditions de l'Institut aux problèmes économiques et sociaux (20 % au total à tous les deux). 80 % doivent être réservés aux problèmes politiques.

4. En ce qui concerne la partie politique, la tâche de l'Institut doit se limiter à rassembler des données objectives sur les questions qui sont du domaine légal et peuvent être discutées ouvertement.

5. L'Institut doit être totalement indépendant des divers partis communistes.

6. La dénomination officielle de l'Institut doit être à peu près la suivante : Institut d'étude des formes du mouvement social.

7. Les instructions ayant un caractère de principe sont données au dirigeant (ou aux trois dirigeants, pas plus) de l'Institut.

8. Sur la base d'instructions de principe orales, le dirigeant doit rédiger une instruction détaillée absolument légale et la soumettre ici, à Moscou, à la ratification définitive du *Comité exécutif de l'Internationale communiste*.

9. Les rapports doivent être présentés une ou deux fois par semaine. Les annexes économiques et sociales une fois par mois ou une fois tous les trois mois.

10. Aucun lien ne doit être établi entre l'Institut et les ambassades russes.

11. L'Institut doit commencer modestement. Pour les pays de langue allemande, la Scandinavie et les pays slaves, uniquement en langue allemande.

Elargissement de l'activité aux pays anglo-saxons et latins seulement sur la base d'accords particuliers avec le représentant de chaque groupe de ces pays. Ces accords doivent être conclus seulement ici, à Moscou.

12. Les frais de comptes rendus ou plutôt d'édition ou de correspondance de l'Institut doivent être couverts par les abonnés (journaux, bibliothèques, etc.).

Il faut prendre comme principe fondamental d'organiser le travail de l'Institut de façon que *tous* les journaux ouvriers de *toutes* tendances soient *obligés* de s'abonner à ses éditions en payant. Si on n'y parvient pas, ce sera la preuve que l'Institut ne vaut rien.

13. Le projet Varga doit servir de projet initial de directives ³⁹². Il faut y apporter en particulier deux modifications essentielles : 1) par. 3 — à placer *en tête* ; 2) détailler beaucoup plus la partie politique.

Quelques observations sur ce point 2 :

(Supplément B.) par. 3 et 4 : Les correspondances d'usines ?

+collecte d'argent par les ouvriers eux-mêmes ?

+les problèmes du *mouvement syndical* demandent à être traités spécialement et de façon particulièrement détaillée du point de vue politique. La conquête des syndicats est un des problèmes politiques les plus importants.

+coopératives ouvrières : *la même chose* (2^e partie, b)

+toutes les *formations* politiques *transitoires* (le parti ouvrier-fermier aux Etats-Unis) sont *particulièrement* importantes.

+les tracts ? La répartition ? La diffusion ?

+l'attitude à l'égard de la guerre de 1914-1918 ? *Extrêmement important*.

2^e partie, par. a — les partis ouvriers « révolutionnaires » (?) (?) comme le P.C.O.A.

La dénomination n'est pas juste. Ils ne sont *pas* révolutionnaires. Il aurait fallu dire : semi-anarchistes, anarchisants, ou proches de l'anarchisme.

Il faut ajouter : scission de l'anarchisme dans le monde entier sur les problèmes patriotiques et internationalistes ; *pour* le système soviétique, *contre* le système soviétique.

(par. b). Les partis de la II^e Internationale et de l'Internationale II 1/2 — *détailler* beaucoup plus.

+attitude envers les colonies *de son propre pays* — et envers l'*impérialisme* dans la politique *pratique* — *détailler beaucoup, beaucoup plus*.

+tous les groupements et courants pacifistes et démocratiques petits-bourgeois — *détailler beaucoup plus*.

Etc.

31/8.1921. Lénine

À E. VARGA

Cher camarade Varga,

J'estime que la question (informer le *Comité exécutif de l'Internationale communiste*, ou la presse ouvrière, ou les deux) est mal posée.

Nous avons besoin d'une information *c o m p l è t e* et *v é r i d i q u e*. Et la vérité ne doit pas dépendre du fait qu'elle doive servir à celui-ci ou à celui-là.

On peut seulement admettre une division : information *i l l é g a l e* (rien que pour le *Comité exécutif de l'Internationale communiste*) et information *l é g a l e* (pour tous).

La première existe déjà ; elle doit garder son existence *à p a r t* ; elle doit être améliorée.

Pour que la deuxième devienne bonne, elle demande une bonne organisation de la *s é l e c t i o n d e s f a i t s*, sans déclarer que « nous » sommes des communistes.

Si la *s é l e c t i o n d e s f a i t s* est complète, exacte et judicieuse, alors même la presse ouvrière jaune (surtout la presse locale et les journaux syndicaux) ne manquera pas *d' a c h e t e r* et de payer nos documents. Si nous n'y arrivons pas, ce sera la preuve que nous faisons *mal* le travail légal.

Salutations communistes, *Lénine*

1/IX.1921

Publié pour la première fois
en 1965 dans la 5^e édition
des Œuvres de Lénine, tome 54

Conforme au manuscrit

DÉCISION DU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(b)R. SUR LA COMPTABILITÉ DES COLLECTES OUVRIÈRES EN EUROPE ³⁹³

LE 2 SEPTEMBRE 1921

a) Charger les membres russes du Comité exécutif de faire poser dans l'ensemble du Komintern la question de la tenue à jour d'une statistique exacte des collectes ouvrière-

res effectuées en Europe en faveur des victimes de la famine en Russie et de la publication régulière d'informations sur ces collectes.

b) Le Comité central attache une attention particulière au renforcement de la propagande à faire parmi les ouvriers d'Europe pour le don du salaire d'une journée, celui-ci constituant une des formes les plus efficaces d'aide aux victimes de la famine.

c) Proposer aux membres russes du Komintern de présenter au Bureau politique dans deux semaines un rapport sur le déroulement de cette propagande.

*Publié pour la première fois
en 1964 dans la 5^e édition
des Œuvres de Lénine, tome 44*

*Conforme à l'exemplaire
dactylographié
du procès-verbal*

BILLET À V. MOLOTOV ET PROJET DE DÉCISION DU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(b)R. SUR UNE NOTE À NOULENS

Camarade Molotov,

Noulens est impudent au-delà de toute expression. Je propose au verso un projet de résolution. Si nous ne sommes pas d'accord, je demande que tout le Bureau politique soit convoqué pour demain et alors je viendrai. On ne peut ici faire aucune concession.

4/IX.

Lénine

Je propose
le texte suivant comme résolution du Bureau politique :

« Charger Tchitchérine d'adresser à Noulens une note lui signifiant notre refus dans les termes les plus vifs, dans le style d'une proclamation contre la bourgeoisie et contre l'impérialisme en soulignant spécialement le rôle contre-révolutionnaire de ce même Noulens, en montrant parti-

culièrement le caractère injurieux et cynique de sa proposition d'envoyer préalablement à tout accord une commission d'espions sous l'enseigne de commission d'experts, en tournant particulièrement en ridicule l'idée d'envoyer à la commission le 4.IX. des questionnaires sur les semailles d'automne, chose que nous avons faite nous-mêmes en temps voulu, en tournant particulièrement en ridicule les 7 points et en déclarant ou bien que nous aurons affaire uniquement à des gouvernements genre Allemagne, ou bien que nous nous fonderons sur des accords préalables précis, bien entendu pas avec des gens tels que Noulens. Souligner en particulier que nous ne pouvons croire une seule seconde au désir de nous aider de ces Messieurs Noulens et consorts étant donné *leur façon d'aborder la question* ³⁹⁴.

Rédigé le 4 septembre 1921
Publié pour la première fois
en 1969 dans le Recueil Lénine XXXVI

Conforme au manuscrit

COMPLÉMENT AU PROJET DE DÉCISION DU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(b)R. SUR LES DIRECTIVES AU COMMISSARIAT DU PEUPLE AU RAVITAILLEMENT ³⁹⁵

Ajouter :

- (1) diminution du nombre d'entreprises ravitaillées (recevant du blé de la part de l'Etat) ;
- (2) ne pas augmenter les distributions de blé sans une autorisation spéciale du Comité central.

Rédigé le 5 ou le 6 septembre 1921.
Publié pour la première fois
en 1969 dans le Recueil Lénine XXXVI

Conforme au manuscrit

PROJET DE DÉCISION DU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(b)R. SUR L'UTILISATION DU FONDS OR ³⁹⁶

Je propose que le Bureau politique décide :

De charger le Présidium du Comité exécutif central de Russie :

1) D'abroger l'arrêté du Conseil des Commissaires du Peuple attribuant une somme de 5 millions $1/4$ aux commandes passées à la firme Armstrong.

2) De suspendre l'exécution de l'ordre de paiement de 10,9 millions pour les citernes, en chargeant Kourski de contrôler cette dépense dans le délai d'une semaine du point de vue de sa concordance avec toutes les décisions antérieures du Bureau politique concernant le fonds or.

3) De charger Kourski d'effectuer le même contrôle pour toutes les dépenses ordonnées sur le fonds or depuis août 1921.

4) De demander à Alski d'élaborer une forme correcte de comptabilité spéciale sur l'utilisation du fonds or et de vérification spéciale de chaque chapitre de dépenses du point de vue de la décision du Bureau politique (de concert avec Molotov).

5) De charger Kourski de voir personnellement, d'après les documents, si l'exécution de l'ordre de paiement relatif aux commandes Armstrong est commencée et si oui, quelle situation juridique sera créée du fait de l'abrogation de la décision du Conseil des Commissaires du Peuple et de la suspension de l'exécution.

Lénine

*Rédigé le 7 septembre 1921.
Publié pour la première fois
en 1964 dans la 5^e édition
des Œuvres de Lénine, tome 44*

*Conforme au texte
de l'exemplaire dactylographié*

PROJET DE DÉCISION DU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(b)R. CONCERNANT LA VENTE LIBRE DES LIVRES STOCKÉS DANS LES DÉPÔTS DE MOSCOU ³⁹⁷

1) Charger conjointement le Soviet de Moscou et la Direction de l'éducation politique d'inventorier les livres se trouvant dans les dépôts de Moscou.

2) Laisser la Direction de l'éducation politique prendre dans les dépôts de Moscou les livres nécessaires aux bibliothèques, sous réserve de sauvegarder les intérêts de Moscou dans la distribution de ces livres ; dans ce but, la Direction de l'éducation politique devra obligatoirement donner à la Direction de l'éducation politique de la province de Moscou la possibilité d'être tenue au courant et de faire appel de ses décisions dans les 3 jours.

3) Retirer des livres mis en vente libre à Moscou ceux qui ont un caractère pornographique et les ouvrages à contenu religieux, qui seront remis au *Comité du papier* pour mise au pilon.

4) Autoriser la vente libre des livres étrangers.

Rédigé le 13 septembre 1921
Publié pour la première fois en 1959
dans le *Recueil Lénine XXXVI*

Conforme au manuscrit

PROJET DE DÉCISION DU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(b)R. ³⁹⁸

Charger le camarade Bogdanov de mettre immédiatement sur pied un trust d'Etat composé des usines et des mines de Riddérovo, d'Ekibastouz et de toutes celles qui sont liées économiquement avec elles, sur le principe de la plus grande autonomie financière et économique, de l'indépendance à l'égard des autorités locales, sibériennes, kirghizes et autres et de la subordination directe au Conseil supérieur de l'économie nationale.

Rédigé le 14 septembre 1921
Publié pour la première fois
en 1959 dans le *Recueil Lénine XXXVI*

Conforme au manuscrit

BILLET À V. MOLOTOV AVEC PROPOSITION AU C.C. DU P.C.(b)R.

Camarade Molotov,

J'entends dire de tous les côtés que l'on donne complaisamment à droite et à gauche des recommandations (dans le cadre des mesures visant à l'épuration du parti) ³⁹⁹.

Je propose de publier (avec l'accord et la signature de la Commission centrale de contrôle et de la Commission de vérification) une circulaire du Comité central ainsi rédigée :

« Seuls sont autorisés à donner une recommandation ceux qui ont suivi le travail du stagiaire pendant un an au moins en participant avec lui à l'activité de telle ou telle organisation du parti. » ⁴⁰⁰

15/IX.

Lénine

Rédigé le 15 septembre 1921
Publié pour la première fois en 1929
dans la revue « *Proletarskaïa
Révolutsia* » n° 1

Conforme au manuscrit

LETTRE À V. KOUÏBYCHEV ET PROJET D'ENGAGEMENT À PRENDRE PAR LES OUVRIERS VENANT D'AMÉRIQUE EN RUSSIE ⁴⁰¹

Camarade Kouïbychev,

Je vous envoie le projet d'engagement que doivent signer (*e n c a s* de ratification du contrat) Rutgers et *t o u s* ses hommes, y compris chaque ouvrier.

Si vous êtes d'accord, proposez-le leur.

Trouvez (pour tous les pourparlers) un *i n t e r p r è t e* sûr, connaissant *p a r f a i t e m e n t l e s d e u x* langues.

Il faut rédiger un contrat et un contrat archiprécis.

Il faut faire appel à un *j u r i s t e à n o u s* (un communiste) pour le rédiger.

A mon avis, il faut l'intituler contrat de *remise en gestion* d'une série d'usines, etc.

L'expertise technique doit porter la signature de *Stûnkel* et de quelques autres experts de *toute confiance*.

Salutations communistes,
Lénine

Les dirigeants et les organisateurs de l'entreprise sont-ils d'accord pour signer eux-mêmes et faire signer à tous ceux qui viennent d'Amérique en Russie l'engagement suivant :

1) Nous nous engageons à faire en sorte, sous notre responsabilité *collective*, que *viennent* uniquement en Russie des gens capables et acceptant délibérément de supporter nombre de privations pénibles liées au rétablissement de l'industrie dans un pays tout à fait arriéré et effroyablement ruiné.

2) Les travailleurs qui partent en Russie s'engagent à fournir un effort soutenu et le maximum de productivité, à observer la plus grande discipline, tout cela au-delà des normes capitalistes, car autrement la Russie ne sera pas à même de dépasser le capitalisme ni même de le rattraper.

3) Nous prenons l'engagement de soumettre tous les cas de conflits sans exception, de quelque nature qu'ils soient, à la décision souveraine du pouvoir suprême des Soviets de Russie et d'appliquer loyalement toutes ses décisions.

4) Nous nous engageons à ne jamais oublier dans quel état de nervosité extrême se trouvent les ouvriers et les paysans russes affamés et exténués auxquels nous aurons affaire, et à les aider par tous les moyens afin de créer des relations amicales et venir à bout de la méfiance et de la jalousie.

Rédigé le 22 septembre 1921
Publié pour la première fois
le 20 janvier 1929 dans la
«Torgovo-Promychlennaja Gazéta» n° 17

Conforme au manuscrit

PROJET DE DÉCISION DU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(b)R. SUR LA QUESTION DE LA RÉPUBLIQUE D'EXTRÊME-ORIENT

Je propose de se mettre d'accord avec Tchitchérine pour le charger de rédiger, sous forme de *projet de résolution*, une directive brève et *précise* concernant la R.E.O. ⁴⁰²

Lénine

*Rédigé le 7 ou le 8 octobre 1921
Publié pour la première fois
en 1959 dans le Recueil Lénine XXXVI*

Conforme au manuscrit

SUR LE PROJET DE DÉCISION DU PLENUM DU C.C. DU P.C.(b)R.

Etudier la question d'un examen de l'effectif des militants communistes responsables et de leur aptitude à des travaux d'ampleur et de caractère divers, ne serait-ce, pour commencer, qu'à Moscou et dans une des provinces ⁴⁰³.

*Rédigé le 8 octobre 1921
Publié pour la première fois
en 1959 dans le Recueil Lénine XXXVI*

Conforme au manuscrit

PROJET DE DIRECTIVES DU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(b)R. SUR L'AFFECTATION DE TERRES À LA CULTURE DE LA BETTERAVE À SUCRE EN UKRAINE ⁴⁰⁴

Directives

du Bureau politique sur le problème de la remise aux usines, en Ukraine, de terres affectées à des cultures sucrières, sur l'obligation faite aux paysans des environs de

se soumettre à un assolement obligatoire et à certaines normes de culture.

1. Réaliser toute cette réforme avec le maximum de prudence, sans rien entreprendre avant de s'être assuré pratiquement que les ensemencements en betteraves donneront toutes les garanties d'une culture rationnelle et d'un intérêt direct des paysans.

2. Affecter aux usines 400 000 déciatines après s'être assuré que ce chiffre est réellement indispensable à la mise en place effective d'une grande exploitation industrielle fonctionnant correctement.

Rendre les usines responsables de la culture et de l'utilisation rationnelle de toutes les terres qui leur auront été affectées.

3. N'imposer l'assolement sur les terres des paysans et n'astreindre ces derniers à respecter des normes obligatoires de culture que dans le cas où ces terres ont été depuis longtemps affectées à la culture de la betterave.

4. Veiller rigoureusement à ce que les rapports entre les fabriques de sucre et les paysans qui cultivent la betterave soient basés sur le principe d'un accord tout à fait librement consenti, dans le cadre de l'obligation de consacrer telle ou telle superficie à la culture de la betterave.

*Rédigé le 10 octobre 1921
Publié pour la première fois
en 1959 dans le Recueil Lénine XXXVI*

Conforme au manuscrit

PROJET DE DÉCISION DU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(b)R. RELATIVE AUX ASSURANCES SOCIALES⁴⁰⁵

Charger le Présidium du Conseil central des syndicats d'étudier en commun avec le Conseil supérieur de l'économie nationale et le Commissariat du Peuple à la Santé et à la Sécurité sociale, le problème de l'assurance des ouvriers dans le cadre de la nouvelle politique économique.

*Rédigé le 10 octobre 1921
Publié pour la première fois
en 1959 dans le Recueil Lénine XXXVI*

Conforme au manuscrit

NOTES SUR IOUGOSTAL ⁴⁰⁶

Le nombre d'ouvriers dans ces 3 usines (mineurs et métallurgistes) est (en été) au minimum de 21 000 (environ).

le 1.X. d'environ 30 000 |||

communistes : environ 500 |||

le salaire mensuel est maintenant de : 216 000

+200 000 charbon

+200 000 heures supplémentaires

en un mois (12 h)=616000 roubles

abatteur=de 900 000 à 1 1/2 million

spécialiste (maximum)=2 1/2 à 3 millions

+ vol ou dessous de table : jusqu'à 10 millions.

1 rouble-or=40 000

75 roubles-or=3 millions de roubles soviétiques

Assurer au spécialiste d'ici le 1.1.1922 :

un maximum de 40 millions

=1 000 roubles-or par mois

« Directeur commercial »=

à la direction générale des 3 usines
(Iougostal)

=adjoint au directeur...

(gros commerçant)

((à la situation d'un grand,))
((du plus grand spécialiste))

Réalisation sur le marché=sa tâche essentielle.

Rédigé après le 11 octobre 1921
Publié pour la première fois
en 1933 dans le Recueil Lénine XXIII

Conforme au manuscrit

**BILLET À V. MOLOTOV AVEC PROJET
DE DÉCISION DU BUREAU POLITIQUE DU
C.C. DU P.C.(b)R. CONCERNANT L'ACCORD
AVEC LE GROUPE RUTGERS ⁴⁰⁷**

12.X.1921

Camarade Molotov,

Ci-joint les documents sur l'affaire Rutgers.

C'est le *Conseil du Travail et de la Défense* qui doit décider.

Je propose de décider *d'abord* au Comité central : la question est d'ordre politique. Et le Bureau politique *doit* obligatoirement intervenir, car il s'agit d'une dépense *en or*.

Je vous prie de recommander au secrétaire de se mettre d'accord par téléphone avec *tous* les membres du Bureau politique afin que chacun fixe *une heure* durant laquelle il pourrait d'ici vendredi examiner ces documents. Il faut que chacun les examine, pour qu'on puisse décider vendredi.

Que le secrétaire note les heures et qu'il assure la transmission à chaque membre du Bureau politique pour qu'il en prenne connaissance.

La question est difficile :

pour : si les Américains tiennent leurs promesses, l'avantage sera considérable. Alors il n'y a pas à regretter les 600 000 roubles-or.

contre : les tiendront-ils ? *Haywood* est à moitié anarchiste. Plus sentimental que pratique. *Rutgers* — pourvu qu'il ne tombe pas dans le gauchisme ! *Calvert* est un archibavard. Nous n'avons aucune garantie concrète. Des gens prompts à s'emballer, dans l'ambiance du chômage, ils rassembleront un groupe d'aventuriers qui finiront par se chamailler. Et nous perdrons alors *une partie* des 600 000 roubles-or que nous avons donnés (car, bien entendu, ils en gaspilleront et ils en perdront une partie) et nous risquons de perdre encore *jusqu'à 1 million de roubles-or*, car d'après le paragraphe 8 (fin) nous nous engageons « à rembourser les dépenses de machines et d'outils amenés par l'émigrant ».

Le risque n'est pas mince.

Pour : I. Smirnov et Maximov (de l'Oural) — sont des hommes du cru, et ils sont pour.

Contre : Martens doit bien connaître les Américains, et il est contre.

Lénine

Je demande qu'on prenne des dispositions pour que vendredi de midi à 4 heures de l'après-midi tous les membres du présidium du Conseil supérieur de l'économie nationale

le soient en liaison téléphonique avec le secrétaire du Comité central pour le cas où il faudrait les appeler.

P.-S. Je demande d'envoyer cette lettre également à tous les membres du Bureau politique.

*Publié pour la première fois
en 1969 dans le Recueil Lénine XXXVI*

Conforme au manuscrit

LETTRE AUX MEMBRES DU BUREAU POLITIQUE ACCOMPAGNÉE DU PROJET DE DÉCISION DU C.C. DU P.C.(b)R. ET DU CONSEIL DU TRAVAIL ET DE LA DÉFENSE CONCERNANT LES PROPOSITIONS DE RUTGERS

A mon avis, on ne peut accepter actuellement les propositions de Rutgers sous leur forme présente. Mais je voudrais essayer ceci : l'obliger à *modifier la composition du groupe* (Rutgers+Haywood+Calvert). Et à modifier les conditions financières. Si on en décide ainsi :

En déclinant les propositions du camarade Rutgers sous leur forme présente, c'est-à-dire les propositions du camarade Bogdanov et des membres du présidium du Conseil supérieur de l'économie nationale qui ont voté comme lui,

le Comité central (et ensuite le *Conseil du Travail et de la Défense* sur le plan des Soviets) exprime instamment le souhait que le groupe du camarade Rutgers ne considère pas ce refus comme définitif, mais qu'il réexamine ses propositions sur les bases suivantes : α) modification de la composition du groupe, du groupe principal des initiateurs, dans le sens de l'adjonction de 5 à 8 représentants en vue du mouvement syndical américain ou d'autres organisations ouvrières ; β) qu'il ramène les dépenses de notre gouvernement à la somme de 300 000 dollars au maximum ; γ) qu'il réduise et précise nos frais en cas de rupture du contrat ⁴⁰⁸.

Lénine

*Rédigé entre le 12 et le 16 octobre 1921
Publié pour la première fois
en 1969 dans le Recueil Lénine XXXVI*

Conforme au manuscrit

**PROJET DE DÉCISION DU BUREAU
POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(b)R.
CONCERNANT L'AFFECTATION DU CAMARA-
DE CHLIAPNIKOV À DES FONCTIONS
DANS LE RAVITAILLEMENT ⁴⁰⁹**

Confirmer la décision du Bureau d'organisation ; montrer encore une fois combien est inadmissible l'attitude du camarade Chliapnikov, qui a déclaré au Bureau d'organisation qu'il ne se soumettrait pas ; s'informer auprès de la Commission centrale de vérification et de la Commission centrale de contrôle du délai pour lequel elles pensent pouvoir libérer le camarade Chliapnikov pour qu'il prenne ses fonctions au ravitaillement sans que cela nuise au travail de la Commission centrale de vérification.

*Rédigé le 14 octobre 1921
Publié pour la première fois en 1964
dans la 6^e édition
des Œuvres de Lénine, tome 44*

Conforme au manuscrit

**PROJET DE DÉCISION DU BUREAU
POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(b)R. ⁴¹⁰**

- 1) Faire venir Gousséinov et Akhoundov *immédiatement*.
- 2) Exiger impérativement l'arrêt total de la lutte fractionnelle à Bakou et en Azerbaïdjan.
- 3) Confirmer que le travail fractionnel entraînera l'exclusion du parti.
- 4) Charger les camarades envoyés de la R.S.F.S.R. en Azerbaïdjan de vérifier l'exécution.
- 5) Charger Staline de rédiger pour lundi un projet de directives sur l'application de la politique nationale du Parti communiste en Azerbaïdjan.
- 6) En ce qui concerne la Perse, confirmer immédiatement avec la plus grande fermeté.

*Rédigé le 16 octobre 1921
Publié pour la première fois
en 1968 dans la revue « Voprossy
Istorii K.P.S.S. » n° 2*

Conforme au manuscrit

PROJET DE DÉCISION DU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(b)R. CONCERNANT LA CRÉATION D'UNE COMMISSION UNIQUE POUR LES CONCESSIONS

En raison de la proposition de capitalistes de pays neutres, demandant la concession d'une partie des usines et des branches industrielles de la R.S.F.S.R., charger une commission formée des camarades Trotski, Bogdanov et Tsypérovitch (avec faculté pour le Comité de province de Petrograd de remplacer ce dernier par un autre camarade) de préparer une résolution du Bureau politique sur la suppression de toutes les anciennes commissions constituées pour cette question et sur la création d'une commission souveraine unique chargée de toute cette affaire dans toute son ampleur ⁴¹¹.

*Rédigé le 17 octobre 1921
Publié pour la première fois
en 1969 dans le Recueil Lénine XXXVI*

Conforme au manuscrit

BILLET À V. MIKHAÏLOV ACCOMPAGNÉ D'UN PROJET DE DÉCISION DU C.C. DU P.C.(b)R. À PROPOS DE L'ACCORD AVEC LE GROUPE RUTGERS ⁴¹² 19.X.

Camarade Mikhaïlov,

Ci-joint la réponse du groupe Rutgers à la décision du Conseil du Travail et de la Défense (c'est-à-dire à la décision du Comité central).

A mon avis, cela équivaut à l'acceptation de nos conditions.

Aussi je joins un projet de décision du Comité central et je demande qu'on le fasse circuler le plus rapidement possible parmi les membres du Bureau politique. *C' e s t
t r è s u r g e n t.*

Salutations communistes, Lénine

Etant donné que le groupe initiateur (les camarades Rutgers, Haywood et Calvert) a accepté les conditions proposées par la résolution du *Conseil du Travail et de la Défense* en date du 17/X, le Comité central adopte et charge le Conseil du Travail et de la Défense d'adopter la décision suivante :

Le Conseil du Travail et de la Défense stipule :

- 1) de considérer comme conclu l'accord avec le groupe ;
- 2) de proposer au camarade Bogdanov de préparer immédiatement et de faire signer par le président du Conseil du Travail et de la Défense des télégrammes contenant les dispositions les plus urgentes en vue de commencer le stockage du bois de chauffage et de construction et autres mesures du même ordre ;

- 3) de charger le présidium du Conseil supérieur de l'économie nationale de mettre au point dans un délai de deux jours le texte définitif de l'accord modifié afin de le faire ratifier par le Conseil du Travail et de la Défense vendredi 21.X.1921 ;

- 4) de remettre au camarade Rutgers le samedi 22.X. 5 000 dol. conformément à l'accord, aussitôt après sa ratification par le Conseil du Travail et de la Défense le 21.X.

Ensuite, sans que cela soit inclus dans les décisions du Conseil du Travail et de la Défense, le Comité central charge le cam. Bogdanov, la commission Kouïbychev et le Conseil du Travail et de la Défense d'introduire des modifications dans l'accord de façon 1) que le *Conseil du Travail et de la Défense* ait le droit de participer à l'élection de candidats complémentaires au « Comité d'organisation » *a v a n t q u e* et *a f i n q u e* cette liste soit définitivement ratifiée ; 2) que le *t o t a l* de *t o u t e s* les dépenses du gouvernement soviétique *q u e l l e s q u ' e l l e s s o i e n t* ne dépasse pas 300 000 dollars ; 3) qu'en cas de dénonciation de l'accord le pouvoir soviétique *ne supporte* aucune charge financière (ou seulement celles qui seraient considérées comme légitimes par le tribunal de la R.S.F.S.R. ou le *C o m i t é E x é c u t i f C e n t r a l* de la R.S.F.S.R.).

Lénine

Conforme au manuscrit

PROPOSITION CONCERNANT LE TEXTE DU PROJET D'ACCORD AVEC L'A.R.A. SUR L'ORGANISATION D'ENVOIS DE PRODUITS ALIMENTAIRES EN RUSSIE ⁴¹²

D'accord. Le 19.X. Lénine.

(même si le but est *commercial*, nous *devons* en faire l'expérience, car on nous donne un net avantage pour ceux qui souffrent de la faim et un droit de contrôle ; et le droit de résiliation trois mois d'avance. C'est pourquoi il ne *faut pas* faire payer le transport et les frais d'entrepôt.) Désigner, avec confirmation du Bureau politique, afin de contrôler cette opération pour notre compte à l'A.R.A., un camarade de confiance et capable de *t o u t* contrôler.

*Rédigé le 19 octobre 1921.
Publié pour la première fois
en 1959 dans le Recueil Lénine XXXVI*

Conforme au manuscrit

LETTRE AUX COMMUNISTES POLONAIS

19.X.1921.

Chers camarades,

D'après les renseignements fragmentaires qui paraissent dans nos journaux sur le développement du mouvement communiste en Pologne, et (encore plus) d'après les informations de certains camarades polonais éminents, la révolution mûrit en Pologne.

La révolution ouvrière mûrit: faillite totale du P.P.S. * (des socialistes-révolutionnaires et des mencheviks, pour parler à la russe ; de la II^e Internationale et de l'Internationale II 1/2, pour parler à l'européenne). Passage des syndicats, l'un après l'autre, du côté des communistes. Ampleur croissante des manifestations, etc. Faillite financière imminente et inévitable. Echec retentissant de la démocratie bourgeoise (et de la petite bourgeoisie) de Pologne avec la réforme agraire, échec prêt à éclater, inévitable,

* Parti socialiste polonais.

poussant obligatoirement la majorité de la population rurale, toute la partie la plus pauvre de la paysannerie, vers le communisme.

A la suite du krach financier et du pillage éhonté de la Pologne par les capitalistes de l'Entente (France et autres pays), les illusions nationales, les illusions de grande puissance, vont être pratiquement balayées, balayées de façon évidente, palpable, aux yeux des *masses*, du simple ouvrier, du simple paysan.

S'il en est bien ainsi, alors la révolution (soviétique) doit vaincre en Pologne et à bref délai. Dès lors, il ne faut pas permettre au gouvernement et à la bourgeoisie d'étouffer la révolution au moyen de la répression sanglante d'un soulèvement *prématuré*. Résister aux provocations. Attendre que la grande vague soit complètement formée, elle balayera tout et donnera la victoire aux communistes.

Si la bourgeoisie tue 100 ou 300 hommes, la cause n'en sera pas perdue. Mais si elle arrive, en provoquant un massacre, à exterminer 10 000 ou 30 000 ouvriers cela *peut même* aller jusqu'à retarder la révolution de *plusieurs années*.

Si le gouvernement tient à procéder à des élections à la Diète, il faut faire tous ses efforts pour que la *Diète soit envahie* par la vague de la révolution ouvrière et du mécontentement paysan.

Ne pas se laisser provoquer.

A tout prix, laisser *grandir* la révolution jusqu'à ce que son fruit soit *complètement* mûr. Une victoire du pouvoir des Soviets en Pologne, *de l'intérieur*, serait une immense victoire *internationale*. Si jusqu'à présent, à mon sens, le pouvoir soviétique a vaincu à 20 ou 30 % à l'échelle internationale, une victoire du pouvoir des Soviets en Pologne, *de l'intérieur*, assurera à la révolution communiste une victoire *internationale* à 40 ou 50 %, peut-être même 51 %. Car la Pologne est voisine de l'Allemagne, de la Tchécoslovaquie, de la Hongrie, et une Pologne soviétique fera éclater *tout* le système de Versailles.

Voilà pourquoi les communistes polonais assument une responsabilité mondiale : tenir fermement le gouvernail de leur navire ; ne pas répondre aux provocations.

Vaut-il la peine de répondre aux coups que Dabal a reçus de Daszynski et Cie ? Si l'on répond, c'est en rasant Daszynski, sans coup de feu, sans blessure, comme cela. Cela vaut peut-être la peine étant donné la bonne leçon ainsi donnée à un cynique individu par les ouvriers, l'encouragement qu'ils en tireront, le sacrifice (prison ou fusillade) de 5 ou 10 ouvriers. Mais peut-être aussi que cela n'en vaut pas la peine, qu'il est *plus utile* pour la propagande parmi les *paysans* qu'ils sachent qu'on a battu sauvagement *notre* Dabal ? Peut-être que cela nous attirera *mieux* la sympathie des paysans *a r r i é r é s* que de casser la figure à Daszynski ? Il faut soigneusement peser le pour et le contre.

Salutations communistes, *Lénine*

Publié pour la première fois
le 22 avril 1962 dans
la « Pravda » n° 112

Conforme au manuscrit

PROJET DE DÉCISION DU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(b)R. ⁴¹⁴

Sur le paragraphe 4 :

Charger le Commissariat du Peuple aux Finances et la Commission financière, ainsi que tous les camarades en contact avec les problèmes du commerce intérieur, de constituer le plus rapidement possible un groupe de personnes ayant travaillé dans le commerce capitaliste qui en ont une solide expérience pratique, dans le but de les consulter sur les problèmes de la circulation monétaire. Proposer à ces camarades de communiquer par écrit dans les deux jours s'ils peuvent remplir cette tâche et dans quel délai.

Rédigé le 20 octobre 1921.
Publié pour la première fois
en 1969 dans le Recueil Lénine XXXVI

Conforme au manuscrit

PROJET DE DÉCISION DU CONSEIL DU TRAVAIL ET DE LA DÉFENSE SUR LES CHARRUES « FOWLER » ⁴¹⁵

1. Charger personnellement le camarade Martens, responsable du département du métal près le Conseil supérieur de l'économie nationale, de l'exécution des décisions du *Conseil du Travail et de la Défense* concernant les charrues « Fowler ».

2. Proposer au camarade Martens de remettre d'ici une semaine au *Conseil du Travail et de la Défense* une proposition écrite sur le plan d'organisation des travaux et sur les mesures concrètes à prendre pour en assurer le succès.

3. Supprimer le Comité extraordinaire des Trois en le mettant en demeure de remettre le dossier sous huitaine au camarade Martens et de présenter un rapport écrit sur son travail.

4. Charger le Commissariat du Peuple à la Justice de procéder dans le délai d'une semaine à une enquête sur l'attitude bureaucratique, l'incurie et le comportement inadmissible dont a fait preuve dans cette affaire le département du métal, puis en particulier le Comité extraordinaire des Trois, de même que d'autres institutions.

Remettre le rapport au *Conseil du Travail et de la Défense*.

*Rédigé le 21 octobre 1921
Publié pour la première fois
en 1933 dans le Recueil
Lénine XXIII*

Conforme au manuscrit

DÉCISION DU CONSEIL DU TRAVAIL ET DE LA DÉFENSE CONCERNANT LES COMPTES RENDUS ET LES GRAPHIQUES À FOURNIR AU CONSEIL DU TRAVAIL ET DE LA DÉFENSE ⁴¹⁶

LE 21 OCTOBRE 1921

Charger une commission composée des camarades Gorbounov, Smolianinov, Avanessov (avec possibilité de se faire

remplacer) et Kroumine, en y adjoignant la Direction centrale de la Statistique, le Gosplan et les services intéressés de présenter sous huitaine au Conseil du Travail et de la Défense un projet de décision concernant la fourniture mensuelle au Conseil du Travail et de la Défense, par tous les départements, de renseignements statistiques et graphiques, en particulier sur la vie économique, l'analyse des comptes rendus, leur mise au point et la formulation de conclusions pratiques.

La convocation de la commission et la présentation du rapport incombent aux soins des camarades Gorbounov ou Smolianinov ⁴¹⁷.

*Publié pour la première fois
en 1933 dans le Recueil
Lénine XXIII*

*Conforme à l'exemplaire
dactylographié
du procès-verbal*

PROJET DE DÉCISION DU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(b)R. SUR LA DIRECTION DE L'INDUSTRIE COTONNIÈRE ⁴¹⁸

Charger le camarade Bogdanov et le camarade Kaménev de remanier les deux projets en vue d'éliminer totalement l'esprit bureaucratique qui y subsiste et d'introduire un règlement rapide des affaires, réellement adapté à des conditions commerciales.

Mettre côte à côte les deux textes de propositions et les faire parvenir aux membres du Bureau politique.

*Rédigé le 27 octobre 1921.
Publié pour la première fois
en 1964 dans la 5^e édition
des Œuvres de Lénine, tome 44*

Conforme au manuscrit

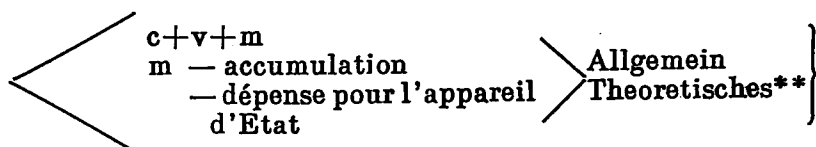
PLAN DE L'ARTICLE «APPROCHE COMMERCIALE DU PROBLÈME» ⁴¹⁹

Plan du petit article
«Approche commerciale du problème»

Est-ce que cela convient comme mot d'ordre ?

« Commerce » ? = capitalisme.

- α) « Le capitalisme d'Etat ». Ses avantages.
 β) La situation militaire excluait le « commerce ».
 γ) Le passage au « communisme » a été réalisé très souvent (soit pour des considérations militaires ; soit en raison d'une misère presque absolue ; soit par erreur, par une série d'erreurs) sans les étapes intermédiaires du socialisme (communisme vs* socialisme).
 δ) « Comptabilité et contrôle » ?
 ε) *Nécessité de la rentabilité.*



« Guerre » = dictature du prolétariat.

- formes diverses
- α) Politique du 25.X.1917 au 5.I.1918
 - β) Weltpolitik. Brester Frieden ***.
 - γ) Guerre civile
 - δ) Guerre contre la « crise économique », *c.à.d.*
 contre la spontanéité petite-bourgeoise ?
 contre le laisser-aller d'après-guerre ?
 contre le marasme ? contre l'incapacité ?

Condition de la victoire à la guerre : tension extrême.

Organisation commerciale =

= tension extrême

= réduction au minimum des entreprises, leur concentration

= vérification des bilans

= « saine gestion ».

Ou bien - ou bien :

aut **** 100 000 + 500 000

16 1/4 au paysan ? *****

aut tension extrême, réduction, « pression » (?)

Nous en avons assez de la paresse, de la négligence, de la petite spéculation, du vol, du désordre.

* Versus : par rapport à, par comparaison à. (N.R.)

** Considérations théoriques générales. (N.R.)

*** Politique mondiale. Paix de Brest. (N.R.)

**** ou bien (N.R.)

***** Le sens de ces chiffres n'a pu être interprété. (N.R.)

{ Pourquoi pas de « saine gestion » — liberté du commerce
— capitalisme d'Etat
— système monétaire }

Rédigé en octobre ou novembre 1921.
Publié pour la première fois
en 1959 dans le Recueil Lénine XXXVI

Conforme au manuscrit

PROJETS DE DÉCISIONS DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU PEUPLE SUR LE PLAN FINANCIER ET LE PLAN D'ÉMISSION POUR 1922

1

1) Charger la Commission financière de préparer pour mardi 15/XI un état en roubles-or en rassemblant toutes sortes de recettes quelles qu'elles soient, y compris l'impôt en nature, les combustibles, etc., etc.,

— présenter un état en roubles-or de la répartition du budget de dépenses par commissariat du peuple (chiffres absolus) — comparée avec les chiffres correspondants d'avant-guerre (en moyenne pour 5 ou 10 ans) et les chiffres approximatifs de 1919 et 1920.

2) Préparer deux variantes : 240 et 300 millions de roubles-or comme volume d'émission.

3) Confronter la répartition du budget général (en nature et en espèces) avec la répartition des rations selon le plan de ravitaillement du *Conseil du Travail et de la Défense*.

4) Commencer immédiatement l'établissement du budget sur la base de ce plan (avec la variante des 240 millions de roubles-or d'émission).

5) Confier cette tâche au Gosplan ? à la Direction centrale de la statistique ? ou à une commission élargie ?

6) Délai — 20.XII.

7) Ne pourrait-on pas publier quelques arguments de la Commission financière ?

en particulier le calcul (en marchandises) de la valeur du rouble d'avant-guerre, etc. ⁴²⁰

Rédigé le 5 novembre 1921
Publié pour la première fois
en 1959 dans le Recueil Lénine XXXVI

Conforme au manuscrit

2

1) Charger la Commission financière et le Gosplan de terminer le calcul des recettes et des dépenses sur les bases générales actuellement admises par la Commission financière, de même que les comparaisons dont le Conseil des Commissaires du Peuple les a chargés par sa décision du 5 novembre.

2) Présenter ces comptes sous forme de synthèses en les considérant comme des données préliminaires pour la justification du budget d'Etat pour 1922 ⁴²¹.

*Rédigé le 18 novembre 1921
Publié pour la première fois
en 1945 dans le Recueil Lénine XXXV*

Conforme au manuscrit

ENTRETIEN AVEC LA DÉLÉGATION DE LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE MONGOLIE ⁴²²

5 NOVEMBRE 1921

Ire question de la délégation mongole : « Que pensez-vous, camarade Lénine, de la création dans notre pays d'un parti populaire-révolutionnaire et qu'est-ce qui est le plus important pour nous ? »

Le camarade Lénine a expliqué à notre délégation la position internationale de notre pays et a indiqué qu'en raison de la situation géographique de la R.P.M., les Etats impérialistes s'efforceront, en cas de guerre, d'envahir notre pays et d'en faire une base d'opérations militaires contre un autre pays. C'est pourquoi, a dit le camarade Lénine, la seule voie juste pour chaque travailleur de votre pays est la lutte pour l'indépendance politique et économique dans l'union avec les ouvriers et les paysans de la Russie soviétique. Cette lutte ne peut être menée isolément, c'est pourquoi la formation d'un parti des arats * mongols est la condition de la victoire.

Deuxième question de la délégation mongole : « La lutte de libération nationale sera-t-elle victorieuse ? »

* Arat : nomade mongole. (N.R.)

Réponse du camarade Lénine :

« Je participe moi-même au mouvement révolutionnaire depuis 30 ans et je sais par expérience personnelle combien il est difficile de se libérer de ses asservisseurs intérieurs et extérieurs. Mais bien que la Mongolie soit un pays d'élevage et que la grosse majorité de sa population soit composée de bergers nomades, elle a remporté dans sa révolution de grands succès, et surtout elle a consolidé ces succès par la constitution de son parti populaire-révolutionnaire, qui a pour tâche de devenir un parti de masse et de ne pas se laisser noyauter par des éléments étrangers. »

Troisième question de la délégation mongole : « Le parti populaire-révolutionnaire ne doit-il pas se transformer en parti communiste ? »

Réponse du camarade Lénine :

« Je ne le recommande pas, étant donné qu'un parti ne peut « se transformer » en un autre. » Après avoir expliqué quelle est la nature du parti communiste en tant que parti prolétarien, le camarade Lénine a ajouté : « Les révolutionnaires auront encore fort à faire pour édifier leur Etat, leur économie et leur culture avant que ne se dégage de la partie de la population actuellement composée de bergers une masse prolétarienne qui, par la suite, contribuera à « transformer » le parti populaire-révolutionnaire en parti communiste. Mais changer simplement l'enseigne, c'est nuisible et c'est dangereux. »

Le camarade Lénine a largement développé devant notre délégation l'idée de la possibilité et de la nécessité d'un développement non capitaliste de la R.P.M. Il a indiqué à ce propos que la condition essentielle permettant de s'engager dans une voie de développement non capitaliste est le renforcement du travail du parti populaire-révolutionnaire et du gouvernement, pour que ce travail, pour que l'influence renforcée du parti et du gouvernement aboutissent au développement des coopératives, à l'implantation de nouvelles formes d'organisation économique et de culture nationale afin que la masse des éleveurs nomades se groupe autour du parti et du gouvernement pour le développement économique et culturel du pays. Ce n'est qu'à partir des flots où règne le régime économique nouveau,

institué sous l'influence du parti et du gouvernement, que se formera un nouveau système économique non capitaliste dans ce pays d'éleveurs nomades qu'est la Mongolie.

*Publié pour la première fois
en 1934 dans le livre « Le IX^e Congrès
du Parti populaire-révolutionnaire
mongol (28 septembre-5 octobre 1934) ».
Oulan-Bator, éditions « Mongolie moderne »*

Conforme au texte du livre

PROJET DE DÉCISION DU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(b)R.

Déclarer que la résolution de la I^{re} Conférence de Russie sur le travail culturel et d'éducation des syndicats ne correspond pas à la résolution du X^e Congrès du P.C.R. relative à la Direction générale de l'éducation politique dans ses rapports avec le Conseil central des Syndicats de Russie (par. 2) ⁴²³.

Confirmer dans ses lignes générales la résolution adoptée par le Congrès des sections provinciales d'éducation politique ⁴²⁴, charger la Direction de l'éducation politique, en accord avec le Conseil central des syndicats, d'élaborer dans le délai d'un mois des instructions pratiques et détaillées, fixant de façon la plus concrète les formes d'« unification » du travail des deux administrations et les formes d'« utilisation » par les syndicats et leurs organismes de l'« appareil et des forces » de la Direction générale de l'éducation politique ⁴²⁵.

*Rédigé le 8 novembre 1921
Publié pour la première fois
en 1964 dans la 5^e édition
des Œuvres de Lénine, tome 44*

Conforme au manuscrit

BILLET À V. MIKHAÏLOV AVEC PROJET DE DÉCISION DU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(b)R. ⁴²⁶

Camarade *M i k h a ï l o v* ! Je propose de faire circuler parmi les membres du Bureau politique.

Mon opinion personnelle : *R e j e t e r* tout le plan

de V. Milioutine sans aucune valeur et absolument superficiel.

Je propose de le *rejeter*.

9/XI.

Lénine

*Rédigé le 9 novembre 1921
Publié pour la première fois
en 1959 dans le Recueil
Lénine XXXVI*

Conforme au manuscrit

BILLET À V. MIKHAÏLOV AVEC PROJET DE DÉCISION DU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(b)R. SUR LE TRAVAIL D'APPROVISIONNEMENT EN UKRAINE ⁴²⁷

9/XI.

Camarade Mikhaïlov,

Je demande de faire circuler parmi les membres du Bureau politique et de me retourner.

Je propose une résolution du Bureau politique.

Le Bureau politique indique au Comité central du parti communiste d'Ukraine que le stockage complet des vivres en Ukraine, c'est-à-dire à 100 %, revêt pour la R.S.F.S.R. une importance fondamentale. Ainsi que la fourniture de 57 millions de pouds à nous assurer. Il le charge d'arrêter immédiatement une série de mesures des plus énergiques pour atteindre cet objectif et de nous communiquer toutes les décisions prises.

Nous communiquer deux fois par mois par téléphone de brèves données globales sur la marche du stockage et de l'envoi en R.S.F.S.R. de ce ravitaillement.

Lénine

*Rédigé le 9 novembre 1921
Publié pour la première fois
en 1959 dans le Recueil Lénine XXXVI*

Conforme au manuscrit

ADDITIF AU PROJET DE DÉCRET « SUR LA RÉPRESSION DES FAUSSES DÉNONCIATIONS » ⁴²⁸

Je propose de compléter par une mesure tendant au renforcement de la peine prononcée

α) de tant d'années au minimum

β) pour une réponse ou un témoignage *écrits* notoirement faux (ou une manière d'éluder la question dans certaines conditions) à l'exemple du *Meineid* * en Allemagne, mais sans *Eid* **.

Lénine

Rédigé entre le 14 et le 24 novembre 1921
Publié pour la première fois en 1946
dans le Recueil Lénine XXXV

Conforme au manuscrit

REMARQUES A PROPOS DU PROJET DE DÉCRET « SUR L'INSTITUTION DU PAYEMENT DES JOURNAUX »

Il faut compléter soit par plusieurs paragraphes concernant le contrôle (*s é v è r e*) de la gratuité, soit rendre obligatoire par une instruction particulière (un par. à ce sujet) ⁴²⁹.

15/XI.

Lénine

Rédigé le 15 novembre 1921
Publié pour la première fois
en 1959 dans le Recueil Lénine XXXVI

Conforme au manuscrit

BILLET À V. MOLOTOV AVEC PROPOSITIONS POUR LE BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(b)R.

Pour le vote (faire circuler)

26.XI.1921.

Camarade Molotov ! Ne peut-on pas essayer par téléphone de faire trancher par le Bureau politique deux questions :

* Parjure. (N.R.)

** Serment. (N.R)

1) désigner Sokolnikov comme membre du collège du Commissariat du Peuple aux Finances et comme membre de la Commission financière à *condition* qu'il reste *président du bureau du Turkestan* et qu'il soit tenu de *se rendre* au Turkestan en cas de besoin jusqu'à ce que l'ordre soit rétabli là-bas. (Si cette proposition ne recueille pas la majorité, je serai obligé de la soumettre à tout le Bureau politique.)

2) Nous avons aujourd'hui rapidement écarté ma proposition ⁴³⁰ et j'ai été d'accord pour la retirer. Mais je vois maintenant que j'ai péché par excès de hâte, et je la renouvelle :

Charger 1) Piatakov ; 2) Roukhimovitch ; 3) Bogdanov (ou son adjoint Smilga) de présenter au Bureau politique dans deux semaines un plan (ou un règlement ou des thèses) sur les rapports entre les conseils économiques de province et les entreprises importantes se trouvant dans lesdites provinces et directement subordonnées au Centre de Moscou ⁴³¹.

[Nous ne pourrons le faire nous-mêmes. C'est un problème *général*. Il faudra interroger *tous* les commissariats du peuple. Il faut mettre cela au point plus rapidement. Commencer par le conseil économique de la province de Donetsk.]

Lénine

Publié pour la première fois
en 1969 dans
le Recueil Lénine XXXVI

Conforme au manuscrit

LETTRE À A. TSIOUROUPA AVEC UN PROJET DE DÉCISION DU COMITÉ EXÉCUTIF CENTRAL DE RUSSIE ET NOTE AUX MEMBRES DU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(b)R.

28/XI.

Camarade Tsiouroupa ! J'ai un projet :

En supplément des fonctions d'adjoint au président du Conseil du Travail et de la Défense détenues par Rykov (avec voix délibérative au Conseil des Commissaires du

Peuple), on crée, avec les mêmes droits, un poste de deuxième adjoint au président. C'est Tsiouroupa qui est désigné, en même temps qu'il est libéré du Commissariat du Peuple au Ravitaillement.

Droits de ces adjoints : voix délibérative au Conseil des Commissaires du Peuple et au *Conseil du Travail et de la Défense*; exercice de la présidence en cas d'absence du président. *Tous* les droits du président du Conseil des Commissaires du Peuple en ce qui concerne la participation à tous les collèges et à toutes les administrations, y compris le droit de donner des instructions pratiques impliquant une exécution immédiate aux Commissaires du Peuple et aux membres de leurs collèges, etc. (en informant les Commissaires du Peuple chargés des services en question), *sur les questions ayant trait à l'unification et à l'orientation* du travail des commissariats du peuple économiques.

Je vois la décision officielle du *Comité Exécutif Central de Russie* sous cette forme ⁴³².

La tâche consiste à unifier pratiquement, à impulser et à améliorer le *travail économique* EN ENTIER, en particulier *en liaison avec la Banque d'Etat* (commerce) et *le Gosplan et par leur intermédiaire*.

A se mettre *personnellement* au courant des particularités du travail de tous les commissaires du peuple à l'économie et faire connaissance avec *tous les membres* de leurs collèges et d'un certain nombre (10 à 100) de fonctionnaires locaux et régionaux les plus responsables dans ce domaine.

A participer *personnellement* aux réunions *importantes* des collèges des commissariats du peuple intéressés, du Gosplan, de la Banque d'Etat, du Tsentrosoïouz, etc., et à vérifier *personnellement*, selon un choix incombant au vice-président du Conseil du Travail et de la Défense lui-même, les fonctions *les plus importantes* ou spécialement mises à contribution dans le moment présent.

Quant à la durée de ces fonctions, « nous verrons » : peut-être 3 ou 4 ans, peut-être 30 ans.

Un objectif entre autres : former un type d'inspecteurs-instructeurs hautement qualifiés pour contrôler et *organiser* tout le travail économique dans toutes les administrations économiques, centrales et locales.

Les adjoints utilisent pour leur travail *l'appareil* des commissariats du peuple existants, et n'ont comme organisme *propre* que le *service administratif du Conseil du Travail et de la Défense* (4 ou 5 chefs avec 1 ou 2 adjoints, avec pour chaque adjoint 1 ou 2 secrétaires).

Le chef du service administratif du *Conseil du Travail et de la Défense*, ses adjoints et secrétaires forment un seul et *unique* appareil servant pour l'ensemble du *Conseil du Travail et de la Défense* et pour les deux adjoints.

Répondez-moi au plus tard M E R C R E D I. Prière de *me retourner la présente*.

Salutations communistes,
Lénine

Aux membres du Bureau politique : j'ai obtenu l'accord de A. Tsiouroupa pour cet *avant-projet* et je demande à tous les membres du Bureau politique de le lire. Je veux le soumettre demain 1.XII. au Bureau politique.

30.XI. *Lénine*

Rédigé les 28 et 30 novembre 1921
Publié pour la première fois
partiellement en 1933 dans
le *Recueil Lénine XXIII*
Publié intégralement en 1964 dans
la 6^e édition des *Œuvres*
de Lénine, tome 44

Conforme au manuscrit

DISCOURS PRONONCÉ AU I^{er} CONGRÈS AGRICOLE DE LA PROVINCE DE MOSCOU LE 29 NOVEMBRE 1921 ⁴³³

Camarades, permettez-moi d'abord d'apporter à votre congrès le salut du Conseil des Commissaires du Peuple. Je regrette beaucoup de ne pouvoir y présenter un rapport

circonstancié, ainsi qu'il conviendrait, et de ne pouvoir assister à vos travaux pour entendre les rapports et, en particulier, écouter les discours qui seront prononcés par les représentants des organismes locaux directement chargés de la gestion de l'économie, directement intéressés à l'amélioration de l'agriculture et à même de fournir de précieuses indications pratiques. C'est pourquoi je devrai me limiter, outre ces paroles de salutation générales, à quelques brèves remarques sur l'immense importance des travaux de votre congrès.

Vous savez tous, camarades, que la question fondamentale, celle que notre époque met au centre de la politique de notre république, tant extérieure qu'intérieure, est celle du relèvement de l'économie en général, et, au premier chef, de l'agriculture. Tous les indices montrent qu'il se produit actuellement de profonds remous au sein des masses paysannes, après les dures années de la guerre impérialiste puis de la guerre civile victorieuse. La conviction qu'il est impossible de gérer comme par le passé a pénétré au plus profond des masses paysannes. La tâche essentielle qui se pose maintenant à nous c'est de faire en sorte que ce qui n'a été réalisé jusqu'à présent que par un petit nombre de paysans, que les connaissances insuffisamment répandues dans les masses paysannes par les soins de notre agronomie encore faible, deviennent réellement l'apanage de dizaines de millions de paysans. Plusieurs symptômes attestent que le désir de réorganiser les exploitations et d'élever la qualité du travail agricole est aujourd'hui ressenti par la paysannerie d'une façon plus vive, plus large et plus aiguë que jamais et notre tâche essentielle est de faire en sorte que des congrès comme le vôtre se déroulent plus souvent, et que les résultats de ces congrès aient un effet pratique dans l'avenir le plus proche.

Le plus grand fléau qui nous a assaillis cette année, c'est la famine dans plusieurs provinces, c'est la sécheresse qui nous menace probablement sinon l'année à venir du moins pour les prochaines années. Tenant compte de cela, la tâche essentielle qui se pose non seulement à l'agriculture, mais aussi à toute l'économie nationale, c'est d'obtenir à tout prix et pratiquement dans l'immédiat une amélioration très importante et l'essor de l'agriculture. Ceci ne pour-

ra se faire que si la masse des exploitants, des cultivateurs, se pénètre du sentiment de la nécessité de ce relèvement. Si les améliorations qui ont déjà été entreprises à une grande échelle s'étendent à toutes les provinces sans exception, alors et alors seulement nous pourrons vaincre la famine et réaliser un progrès effectif dans l'économie paysanne. Le travail de quelques agronomes, en nombre infime par rapport à la masse des paysans, ne peut donner de bons résultats s'il n'est pas rapproché des tâches pratiques de l'agriculture. Des congrès tels que le vôtre doivent se tenir dans toutes les provinces et doivent influencer sur les masses paysannes. C'est en cela que consiste actuellement la nécessité fondamentale, je dirais même politique, car toutes les questions politiques, notre situation internationale s'étant améliorée, tendent vers le même point : élever coûte que coûte le rendement de l'agriculture. Cet accroissement doit amener aussi le redressement de l'industrie et un progrès dans la fourniture aux exploitations paysannes de tout ce qui leur est nécessaire, tant les articles de consommation individuelle que les machines et instruments de production, toutes choses sans lesquelles l'existence des masses ouvrières et paysannes demeurerait précaire.

Camarades, vous venez d'entendre le rapport du camarade Ossinski sur la politique économique générale et, m'a-t-on dit, celui du camarade Messiatsev sur la réglementation agraire. Je répète que les propositions pratiques qui seront faites par ceux qui gèrent leur exploitation, par les représentants de l'économie paysanne sont pour nous précieuses au plus haut point. Extrêmement importante et précieuse pour nous est l'expérience que vous avez apportée avec vous et qui sera mise à la disposition de la plus large masse. La province de Moscou est malgré tout dans une situation exceptionnelle, car sa paysannerie a la possibilité de procéder plus facilement à un échange d'expériences avec les représentants du pouvoir central et avec des agronomes, et ce que le congrès va élaborer, ce qu'il apportera, revêtra une importance qui dépassera de loin les limites de la province. Le plus gros danger serait que se relâche le lien avec l'aide que fournit l'agronomie, et pour cela, il est indispensable que les agriculteurs de Moscou, que la paysannerie moscovite, considèrent aussi bien leur expé-

rience que les résultats qu'ils pourront obtenir en matière d'amélioration de l'agriculture comme des premiers pas sur cette voie, et qu'ils en fassent profiter toute la paysannerie. Voilà sur quoi je voudrais précisément attirer votre attention, afin que l'expérience et les conclusions qui se dégageront de vos travaux ne vous aident pas seulement à faire progresser vos exploitations, mais que vous fassiez part de cette expérience et de vos propres remarques aux paysans des provinces les plus lointaines.

Toutes les questions qui ont été soulevées ici : les questions des fermes isolées, toutes celles, en un mot, qui sont liées à la réglementation agraire, ont une importance qui s'étend à un domaine beaucoup plus vaste, et il est absolument essentiel, en particulier pour nous, représentants du centre, de connaître votre propre opinion à ce sujet. Nous pensons qu'il faut traiter ces questions à partir de l'expérience pratique. Le principal et le plus important, c'est que notre masse paysanne prenne conscience de la nécessité d'améliorer l'exploitation et que vous discutiez vous-mêmes tous les aspects des expériences pratiques qui ont été faites. Tout ce qui sera dit ici par vous sera pris par nous en considération, et nous tiendrons compte de votre expérience propre dans les mesures pratiques que nous mettrons en œuvre. D'autre part, je le répète encore, que votre expérience soit portée à la connaissance des provinces les plus éloignées du centre. Voilà ce que nous voyons de particulièrement important dans vos travaux.

En terminant, et en vous saluant encore une fois, au nom du Conseil des Commissaires du Peuple, je vous souhaite le meilleur succès dans vos travaux. (A p p l a u d i s e m e n t s .)

*Un bref compte rendu a été publié
dans la « Pravda » n° 270
du 30 novembre 1921*

*Publié intégralement en 1964 dans
la 5^e édition des Œuvres de Lénine,
tome 44*

*Conforme au sténogramme
collationné avec le texte
du journal*

SCHEMA DU PROJET DE DÉCISION DU BUREAU POLITIQUE DU P.C.(b)R. CONCERNANT LA COMMISSION EXTRAORDINAIRE DE RUSSIE (TCHÉKA)

- 1° : réduire la compétence
- 2° : droits encore plus restreints d'arrestation
- 3° : délai < 1 mois
- 4° : renforcer les tribunaux ou réserver les affaires aux tribunaux
- 5° : dénomination
- 6° : Faire passer par le *Comité Exécutif Central de Russie* > sérieux assouplissements ⁴³⁴.

*Rédigé le 1^{er} décembre 1921
Publié pour la première fois
en 1969 dans le Recueil
Lénine XXXVI*

Conforme au manuscrit

PROJET DE DÉCISION DU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(b)R. SUR LA TACTIQUE DU FRONT UNI

- a) Approuver la ligne exposée par Zinoviev, Radek et Boukharine dans une série de propositions d'actions communes avec les ouvriers de la II^e Internationale faites par les partis membres de l'Internationale communiste. Charger ces camarades de présenter dans un délai de deux jours un projet de résolution sur cette ligne politique et le faire parvenir aux membres du Bureau politique.
- b) Charger le camarade Boukharine d'écrire et de soumettre au Bureau politique un article sur les résultats de l'expérience du P.C.R. concernant la lutte des bolcheviks contre les mencheviks et des blocs constitués entre eux ⁴³⁵.

*Rédigé le 1^{er} décembre 1921
Publié pour la première fois
en 1964 dans la 5^e édition
des Œuvres de Lénine, tome 44*

Conforme au manuscrit

PROJET DE DÉCISION DU CONSEIL DU TRAVAIL ET DE LA DÉFENSE CONCERNANT LA COMMISSION POUR L'UTILISATION DES RESSOURCES MATÉRIELLES ⁴³⁶

a) Adopter comme base le projet du Gosplan et charger ce dernier de présenter dans le délai d'une semaine le projet remanié avec les paragraphes 2 et 3 modifiés, en même temps que les résultats du travail prévu au paragraphe 5.

*Rédigé le 2 décembre 1921.
Publié pour la première fois
en 1959 dans le Recueil
Lénine XXXVI*

Conforme au manuscrit

POUR LE PROJET DE DÉCISION DU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(b)R. ⁴³⁷

Le Commissariat au Ravitaillement est chargé de maintenir à la direction des minoteries un noyau des spécialistes (sur les indications du Conseil supérieur de l'économie nationale) et de mettre à exécution, sous le contrôle du Conseil supérieur de l'économie nationale, le programme de réparation des grands moulins.

*Rédigé le 5 décembre 1921
Publié pour la première fois
en 1959 dans le Recueil
Lénine XXXVI*

Conforme au manuscrit

REMARQUES À PROPOS DES THÈSES SUR LE FRONT UNI

Camarade Zinoviev,

J'ai lu le schéma de thèses et je n'ai pas d'objections à formuler.

Compléter et modifier en partie l'alinéa ayant trait à l'histoire du bolchevisme. Il est faux qu'il n'y ait eu de scission qu'en 1910. Il faut dire que les scissions formelles avec les mencheviks du printemps 1905 et de janvier 1912 ont alterné avec les semi-unifications et unifications de 1906 et 1907, puis de 1910, non seulement sous l'effet des péripéties de la lutte, mais aussi sous la pression des éléments de la base, qui exigeaient des mises à l'épreuve leur permettant de juger par eux-mêmes.

Je pense qu'il est indispensable d'en parler de façon plus précise et plus concrète sur une petite page ⁴³⁸.

6/XII.

Lénine

*Rédigé le 6 décembre 1921
Publié pour la première fois
en 1945 dans le Recueil
Lénine XXXV*

*Conforme à la copie
dactylographiée*

LETTRE AU CONSEIL DE PROPAGANDE ET D'ACTION DES PEUPLES D'ORIENT ⁴³⁹

Chers camarades,

Je salue de tout cœur la prochaine sortie de votre journal. Je regrette beaucoup que mon état de santé ne me permette pas de vous envoyer moi-même un article. J'espère que votre journal permettra d'entraîner plus largement et plus rapidement les meilleurs représentants des travailleurs d'Orient. De la participation des masses travailleuses d'Orient à la vie politique dépend à présent, dans une large mesure, le sort de toute la civilisation occidentale.

Avec mes meilleurs souhaits et mon salut.

Le Président du Conseil des Commissaires du
Peuple de la R.S.F.S.R., *Lénine*

*Dicté par téléphone en décembre 1921,
au plus tôt le 17
Publié pour la première fois
le 22 avril 1967
dans la « Pravda » n° 118*

*Conforme au texte
noté par le secrétaire*

REMARQUES À PROPOS DU PROJET DE RÉSOLUTION DE LA XI^e CONFÉRENCE DU P.C.(b)R. SUR L'ÉPURATION DU PARTI

A propos du projet de résolution de Zaloutski sur l'épuration du parti, je voudrais faire deux observations.

1) A la section 3 du paragraphe a, Zaloutski propose de suspendre provisoirement pour 6 mois les adhésions au parti. Je pense que cela n'est pas juste. Je proposerais, pour ma part, de ne pas suspendre les adhésions, mais de poser des conditions plus rigoureuses, à savoir, une période probatoire prolongée. Si l'on trouve qu'un délai d'un an et demi est excessif pour les véritables ouvriers, on peut le diminuer et d'une façon générale on peut admettre de réduire ce délai à 9 mois ou même à 6 mois, comme le propose Trotski. Mais à mon avis il est nécessaire, avec des délais aussi courts, d'exiger une majorité compétente dans les collèges qui décident de l'admission, par exemple d'exiger une majorité des $\frac{4}{5}$ au moins pour que le délai d'admission soit réduit ; cette majorité des $\frac{4}{5}$ doit d'ailleurs être exigée non pas d'un seul collège du parti (de la cellule de base prononçant l'admission) mais de plusieurs collèges en vue d'un contrôle mutuel (par exemple, outre la cellule de base, le comité de province du parti, etc.). Je ne m'opposerais nullement à ce qu'on facilite aux véritables ouvriers l'adhésion au parti, mais si l'on ne fixe pas des conditions extrêmement sévères pour déterminer qui peut être considéré comme ouvrier de la grande industrie, il y aura là une faille par où se fauilera de nouveau sans tarder toute la racaille. En ce qui concerne les soldats de l'Armée rouge, il faut fixer, à mon avis, des conditions plus strictes car, premièrement, ce ne sont pas, pour la plupart, des ouvriers mais des paysans, et deuxièmement, ce sont des hommes trop jeunes, qu'il convient encore de mettre à l'épreuve.

2) A la section 4 du paragraphe a, Zaloutski propose de réviser les plans envisagés pour le travail au sein du Komsomol. Il me semble que sur ce point il est indispensable d'instaurer des conditions plus sévères et de marquer la nécessité de vérifier si les membres du Komsomol deman-

dant d'être admis au parti ont, en premier, étudié avec un réel sérieux et effectivement appris quelque chose et, en second, ont effectué un stage prolongé de travaux pratiques sérieux (économiques, culturels, etc.) ⁴⁴⁰.

Lénine

*Dicté par téléphone le 22 décembre 1921
Publié pour la première fois en 1959 dans
le Recueil Lénine XXXVI*

*Conforme au texte noté par le
secrétaire (exemplaire
dactylographié)*

INTERVENTIONS À LA CONFÉRENCE DES DÉLÉGUÉS SANS-PARTI AU IX^e CONGRÈS DES SOVIETS DE RUSSIE LE 26 DÉCEMBRE 1921 ⁴⁴¹

1

Camarades, puisque nous avons décidé de poursuivre notre conversation — je pense que personne n'en doute parmi nous — je veux simplement dire qu'il est maintenant près de 20 h 30, et que nous pourrions nous y consacrer jusqu'à 21 h 30 et même plus tard. Il faut choisir la question qui nous intéresse le plus. Si, d'après un camarade, c'est la question agraire, je crois, moi, qu'il faut dire : partageons le temps entre toutes les questions qui présentent le plus d'intérêt pour vous. Ce que j'ai à faire ici, à mon sens, c'est surtout d'écouter et de noter. Ce que j'avais à dire, je vous l'ai dit au cours du congrès. Je cherche à enregistrer ce qui, dans telle province, dans tel district, suscite les plus fortes plaintes. Je pense qu'il faut fixer l'horaire de façon à examiner, une fois liquidée la question du service obligatoire du charroi, quelles sont les questions qui paraissent encore les plus importantes afin que les représentants des différentes provinces puissent également donner leur opinion à ce sujet. Ma tâche consiste à prendre des notes aussi détaillées que possible pour savoir ce qu'ont dit ici les sans-parti. Il me sera de toute façon difficile de répondre à toutes les questions qui seront posées ici, car sans documentation je ne pourrai donner de réponse immédiate. Voilà pourquoi je propose de choisir les ques-

tions qui paraissent les plus importantes et d'intervenir chacun depuis sa place, de la même façon qu'à propos du service obligatoire du charroi et moi, je noterai chaque suggestion qui sera faite.

2

Camarades, il m'est très difficile de dire quelques mots au sujet de cette question, car je note toutes les questions qui ont été posées ici, et je note les indications fournies par telle ou telle province, mais en l'absence d'informations précises de l'administration intéressée, je ne puis répondre immédiatement aux questions posées. Il était facile de répondre au camarade qui vient d'intervenir au sujet du Commissariat du Peuple au Travail, car il a sous les yeux la loi qui a été promulguée et la note explicative montrant comment l'application de cette loi apportera un allègement. Quant aux diverses questions qui ont été posées, je ne peux absolument pas fournir une réponse précise avant de m'informer auprès du Commissariat du Peuple correspondant.

Plusieurs questions écrites viennent encore de me parvenir. L'une émane d'un camarade de Kiev qui demande pourquoi je ne suis jamais allé en Ukraine. L'Ukraine est loin. Il est difficile d'entreprendre un tel voyage.

Un camarade demande qui va payer les chevaux qui meurent au service du charroi. J'ai noté cette question. Le camarade y a déjà apporté une réponse générale.

Ensuite il y a deux questions qui ont trait à l'impôt en nature et à l'impossibilité pour un paysan démuné de ressources d'acheter du tissu. Il est clair qu'actuellement, dans toutes les provinces, la paysannerie connaît de nombreuses difficultés de ce genre. Je dois m'informer auprès de l'administration intéressée avant de pouvoir répondre à une question comme celle-ci.

Pourrons-nous fournir une aide et dans quelle mesure ? Je répète que je ne puis donner de réponse sur-le-champ. Je crois qu'une des choses les plus importantes qui aient été dites ici à propos du service du charroi, c'est, autant que je puisse en juger en parcourant rapidement mes notes (et j'ai noté brièvement ce qui a été dit par tous les camara-

des qui sont intervenus ici) le plus important, donc, ce sont les abus et les injustices commis par les comités des chemins de fer pour le stockage du bois⁴⁴². Le fait qui nous a été le plus souvent signalé, c'est que les travaux commandés par ces comités sont durs, qu'ils épuisent les hommes, qu'il existe de trop nombreuses injustices dans la répartition et la désignation des travaux, en particulier au moment où ils constituent une véritable gêne pour le travail des champs. J'ai noté toutes ces indications et j'ai noté que lors de la dernière campagne de trois semaines, on a envoyé sur place tous les camarades du centre. J'ai demandé qu'on rassemble des informations précises sur tout ce qui ne va pas dans ces travaux d'approvisionnement en bois et sur les abus commis, ainsi que toute une série de rapports. J'ai déjà commencé à recevoir des lettres à ce sujet, mais ces derniers temps, en raison de ma maladie qui m'a obligé, même au Congrès, à me borner à présenter un rapport général, je dois dire que je n'ai pu moi-même parcourir ces réponses. Ce travail sera confié à un autre camarade qui me remplace provisoirement, mais nous ne manquerons pas de rassembler tous ces renseignements ayant trait à la dernière campagne de trois semaines. Ces observations sur les irrégularités et les abus des comités des chemins de fer pour le stockage du bois, je considère que dans l'ensemble, sans aucun doute, elles sont justes. Une des principales raisons pour lesquelles il a été décidé d'instaurer le service obligatoire du charroi qui a fait l'objet du rapport présenté par le camarade du Commissariat du Peuple au Travail, c'est que si l'on ne fixe pas correctement la quantité de travail à fournir (à titre d'essai, la loi fixe six jours de travail), si cela n'est pas déterminé correctement par la loi, les abus des comités provinciaux et des chemins de fer pour le stockage du bois sont inévitables, et il est très difficile de les combattre. Mais quand il sera stipulé nettement dans la loi, comme elle le stipule maintenant, combien de journées de travail sont exigées, quand sera connue la réglementation fixant la quantité de travail à effectuer durant ces journées, la lutte contre les abus sera bien plus facile. Bien entendu, dans les provinces et les districts où il existe des comités de province et des chemins de fer pour le stockage du bois, là surtout où, comme

l'a indiqué un camarade, d'anciens fonctionnaires, d'anciens propriétaires fonciers, d'anciens entrepreneurs se sont glissés en nombre dans ces organismes, il est évident que la lutte contre ces éléments n'est pas chose facile. Il faut surveiller cela de plus près sur place, et nous avons besoin au Comité Exécutif Central d'un plus grand nombre de paysans sans-parti auxquels il serait possible de s'adresser si une plainte n'arrive pas à destination, et c'est eux-mêmes qui soulèveront la question ici, à la réunion du Comité Exécutif Central, en exigeant une enquête sur les irrégularités. Ces mesures, en tout cas, seront ratifiées à ce congrès. Le nombre de paysans sans-parti élus au Comité Exécutif Central, d'après ce que m'indiquent tous les camarades participant au congrès, sera certainement accru. Grâce à cela, il sera plus facile de veiller à ce qu'on puisse combattre avec plus de succès les abus qui se produisent dans les comités des chemins de fer, d'autant plus que le nombre de paysans sans-parti sera plus grand au sein du Comité Exécutif Central. Je répète que je note toutes les indications qui sont données ici et que j'écirai pour chacune d'elles au commissariat du peuple ou au conseil de l'économie intéressés afin que l'on puisse prendre des mesures. Mais naturellement, il m'est impossible de répondre sur-le-champ à chaque question particulière avant de m'informer auprès du commissariat du peuple que cela concerne.

3

Je demanderais deux minutes au camarade Kalinine afin d'éviter tout malentendu au sujet de son intervention ⁴⁴³. Je suis convaincu qu'il n'a pas voulu m'attribuer l'idée que j'aie jamais proposé de brûler les livres de messe. Il va de soi que je n'ai jamais proposé et je n'aurais jamais pu proposer une telle chose. Vous savez que selon notre Constitution, selon la loi fondamentale de notre République, la liberté de conscience en matière religieuse est inconditionnellement garantie à chacun.

Encore deux mots au camarade qui a parlé de la situation extrêmement difficile d'une partie des districts de la province de Viatka. Ces districts font partie de la région

où sévit la famine. A présent notre espoir essentiel repose sur le contrat que nous a proposé le gouvernement américain. Nous allons le signer ces jours-ci. Aux termes de cet accord, le gouvernement américain propose 20 millions de dollars. Nous donnerons de notre côté 10 millions de dollars, cela fera en tout 30 millions, soit 60 millions de roubles-or. C'est une somme honorable. On pourra ensemer une grande partie des champs de blé de printemps, sinon la totalité. En outre nous envoyons une mission au Canada. Nous pensons que nous parviendrons à utiliser une part supplémentaire du fonds-or pour obtenir un peu plus de semences. Le problème essentiel pour le moment, c'est évidemment la famine, la pénurie de fourrage. Il est indispensable d'assurer au maximum les semailles du printemps. C'est à cela que tendront tous les efforts. (A p p l a u d i s s e m e n t s .)

*Publié pour la première fois
en 1933 dans le Recueil Lénine XXIII*

Conforme au sténogramme

PROJET DE THÈSES SUR LE RÔLE ET LES TÂCHES DES SYNDICATS DANS LES CONDITIONS DE LA NOUVELLE POLITIQUE ÉCONOMIQUE ⁴⁴⁴

La session plénière du C.C. du P.C.R. du 28.XII.1921 a examiné le rôle et les tâches qui incombent aux syndicats du fait de la nouvelle politique économique. On a entendu les rapports des camarades Roudzoutak, Andréiev, Chliapnikov (le rapport que devait présenter le camarade Loutovinov n'a pas été prononcé pour la seule raison que le rapporteur n'a pu être convoqué à temps). Après un échange de vues, il a été décidé de soumettre les premières ébauches de thèses des camarades Roudzoutak et Andréiev à une commission composée de ces deux camarades ainsi que du camarade Lénine, laquelle commission a été chargée de mettre au point le projet de thèses destiné à être présenté à la ratification du Bureau politique.

(Quelques lignes seront ajoutées ici *après* approbation du projet par la commission et ensuite par le Bureau politique.)

P R O J E T

1. LA NOUVELLE POLITIQUE ÉCONOMIQUE ET LES SYNDICATS

La nouvelle politique économique apporte un certain nombre de modifications fondamentales à la situation du prolétariat, et par conséquent à celle des syndicats. Ces modifications tiennent au fait que dans toute la politique du passage du capitalisme au socialisme, le Parti communiste et le pouvoir soviétique mettent en œuvre actuellement des moyens particuliers, agissent à maints égards d'une autre manière que précédemment, enlèvent des positions à l'aide de « mouvements tournants nouveaux », pour ainsi dire, effectuent un repli pour repasser ensuite à une nouvelle offensive mieux préparée contre le capitalisme. En particulier, le commerce libre et le capitalisme sont actuellement autorisés et se développent, tout en étant soumis à la réglementation de l'Etat ; d'autre part les entreprises d'Etat passent à ce qu'on appelle « l'autonomie financière », c'est-à-dire, au fond, dans une grande mesure, à des principes de gestion commerciaux et capitalistes ».

2. LE CAPITALISME D'ÉTAT DANS UN ÉTAT PROLÉTARIEN ET LES SYNDICATS

L'Etat prolétarien ne peut, sans changer de nature, admettre la liberté du commerce et le développement du capitalisme que dans une certaine mesure et seulement à la condition que l'Etat assure la réglementation (la surveillance, le contrôle, la détermination des formes, du régime, etc.) du commerce privé et du capitalisme exploitant des entreprises privées. L'efficacité d'une telle réglementation ne dépend pas seulement du pouvoir d'Etat, mais encore davantage du niveau de maturité du prolétariat et des masses travailleuses en général, ainsi que du niveau culturel, etc. Mais même si une telle réglementation parvient à s'exercer pleinement, la contradiction des intérêts de classe du travail et du capital subsiste obligatoirement. C'est pourquoi une des tâches essentielles des syndicats consiste à défendre

dans tous les domaines et par tous les moyens les intérêts de classe du prolétariat dans sa lutte contre le capital. Cette tâche doit être ouvertement située parmi les toutes premières, l'appareil des syndicats doit être réorganisé, modifié ou complété en conséquence, il faut créer, ou plus exactement faire en sorte que s'organisent des fonds de grève, etc.

3. LES ENTREPRISES D'ÉTAT PASSANT À L'AUTONOMIE FINANCIÈRE ET LES SYNDICATS

Le passage des entreprises d'Etat à l'autonomie financière est inévitablement et indissolublement lié à la nouvelle politique économique, et dans un très proche avenir ce type de gestion deviendra immanquablement prépondérant, sinon exclusif. En fait, cela signifie, dans une situation où la liberté du commerce est autorisée et se développe, que les entreprises d'Etat reviennent dans une mesure notable à des bases commerciales capitalistes. Cette circonstance, jointe à la nécessité impérieuse d'accroître la productivité du travail, d'obtenir de chaque entreprise d'Etat une gestion non déficitaire et même bénéficiaire, à l'attachement légitime ou même excessif aux intérêts particuliers de l'entreprise, ne peut manquer d'engendrer une certaine contradiction d'intérêts entre la masse des ouvriers et les directeurs, les administrateurs des entreprises d'Etat ou les services administratifs dont ils relèvent. Aussi est-ce le devoir absolu des syndicats, même à l'égard des entreprises d'Etat, de défendre les intérêts de classe du prolétariat et des masses travailleuses vis-à-vis de leurs employeurs.

4. DIFFÉRENCE FONDAMENTALE ENTRE LA LUTTE DE CLASSE DU PROLÉTARIAT DANS UN ÉTAT OÙ EXISTE LA PROPRIÉTÉ PRIVÉE DE LA TERRE, DES USINES, ETC., ET OÙ LE POUVOIR POLITIQUE EST DÉTENU PAR LA CLASSE CAPITALISTE, ET LA LUTTE DE CLASSE DU PROLÉTARIAT DANS UN ÉTAT N'ADMETTANT PAS LA PROPRIÉTÉ PRIVÉE SUR LA TERRE ET LA MAJORITÉ DES GRANDES ENTRE- PRISES, UN ÉTAT OÙ LE POUVOIR POLITIQUE EST ENTRE LES MAINS DU PROLÉTARIAT

Tant qu'il existe des classes, la lutte de classe est inévitable. Dans la période de transition du capitalisme au socialisme, l'existence des classes est inévitable et le program-

me du P.C.R. indique avec la plus grande netteté que nous faisons seulement les premiers pas dans le passage du capitalisme au socialisme. C'est pourquoi le Parti communiste et le pouvoir des Soviets aussi bien que les syndicats doivent ouvertement reconnaître que la lutte de classe existe et qu'elle est inévitable tant que ne sera pas achevée, au moins pour l'essentiel, l'électrification de l'industrie et de l'agriculture, tant que l'on n'aura pas extirpé ainsi toutes les racines de la petite exploitation et de la toute-puissance du marché. D'où il découle qu'actuellement nous ne pouvons absolument pas renoncer au recours à la grève que nous ne pouvons par principe admettre que la loi substitue aux grèves l'arbitrage obligatoire de l'Etat.

D'un autre côté, il est évident que le but final visé par les grèves en régime capitaliste est la destruction de l'appareil d'Etat et le renversement de la classe détenant actuellement le pouvoir d'Etat. Mais dans un Etat prolétarien de type transitoire comme l'est le nôtre, le but final visé par les grèves ne peut être que le renforcement de l'Etat prolétarien et du pouvoir d'Etat exercé par la classe prolétarienne, au moyen de la lutte contre les déformations bureaucratiques de cet Etat, contre ses erreurs et ses faiblesses, contre les appétits de classe des capitalistes échappant à son contrôle, etc. C'est pourquoi en aucun cas ni le Parti communiste, ni le pouvoir des Soviets, ni les syndicats ne sauraient oublier et ne doivent cacher aux ouvriers et aux masses travailleuses que le recours à la grève dans un Etat où le prolétariat est au pouvoir ne peut s'expliquer et se justifier que par les altérations bureaucratiques de l'Etat prolétarien et les vestiges de toute sorte laissés par l'ancien régime capitaliste dans les institutions, d'une part, par le développement politique insuffisant et le niveau culturel arriéré des masses travailleuses, de l'autre. Car si les tribunaux et les autres organes d'Etat sont institués sur une base de classe, par les travailleurs eux-mêmes, les représentants de la bourgeoisie étant exclus du nombre des électeurs, alors le moyen normal de résoudre les conflits entre le travail et le capital, entre les salariés et les employeurs doit consister de plus en plus pour les travailleurs à s'adresser directement aux organes de l'Etat.

5. LE RETOUR À L'ADHÉSION VOLONTAIRE AUX SYNDICATS

Il s'est avéré que l'adhésion obligatoire de tous les ouvriers sans exception aux syndicats ne correspondait ni au niveau effectivement atteint de socialisation de l'industrie ni au niveau de développement des masses. L'adhésion obligatoire a introduit en outre un certain degré de déformation bureaucratique dans les syndicats. Il est donc indispensable de revenir résolument pour un temps assez long à l'adhésion volontaire aux syndicats. Il ne faut en aucune manière exiger des membres des syndicats des options politiques déterminées ; sous ce rapport, comme dans leur attitude à l'égard de la religion, les syndicats doivent être neutres. Il ne faut demander aux membres des syndicats, dans un Etat prolétarien, que de comprendre la discipline fraternelle et la nécessité d'unir les forces ouvrières pour défendre les intérêts des travailleurs, et de se conduire loyalement vis-à-vis du pouvoir des travailleurs, c'est-à-dire du pouvoir des Soviets. L'Etat prolétarien doit encourager la syndicalisation des ouvriers, aussi bien sur le plan légal que sur le plan matériel. Mais les syndicats ne sauraient bénéficier de droits sans contracter d'obligations.

6. LES SYNDICATS ET LA GESTION DES ENTREPRISES

L'intérêt principal et fondamental du prolétariat après la conquête du pouvoir est d'accroître la quantité de produits, de porter à une ampleur considérable les forces productives de la société. Cette tâche, clairement exposé dans le programme du P.C.R., revêt actuellement une acuité particulière du fait des dévastations, de la famine et de la désorganisation qui ont suivi la guerre. Parvenir par conséquent le plus rapidement possible, et sur une base aussi solide que possible, à relever la grande industrie est la condition sans laquelle on ne peut penser réussir à libérer le travail du joug capitaliste et assurer la victoire du socialisme. Et pour y parvenir, cela exige à son tour impérativement, dans les conditions actuelles de la Russie, la concentration de la totalité du pouvoir entre les mains de l'administration des entreprises. Ces administrations, qui répon-

dent en règle générale aux principes de la direction unique, doivent fixer elles-mêmes le montant des salaires et la rémunération en espèces, les rations, les vêtements de travail et toutes les autres fournitures, avec la plus grande liberté de manœuvre, avec un contrôle rigoureux sur les résultats effectivement obtenus en matière d'augmentation de la production, d'exploitation équilibrée et même bénéficiaire, avec une sélection extrêmement sérieuse des administrateurs les plus capables et les plus habiles, etc.

Toute ingérence directe des syndicats dans la gestion des entreprises doit être, dans ces conditions, considérée comme nuisible et inadmissible.

Mais il serait tout à fait erroné d'interpréter cette vérité indiscutable comme aboutissant à refuser aux syndicats de participer à l'organisation socialiste de l'industrie et à la gestion de l'industrie d'Etat. Cette participation est indispensable dans les formes nettement déterminées, énumérées ci-dessous.

7. PARTICIPATION DES SYNDICATS AUX ORGANISMES ÉCONOMIQUES ET ADMINISTRATIFS DE L'ÉTAT PROLÉTARIEN ET RÔLE QU'ILS Y ONT À JOUER

L'Etat qui réalise le passage du capitalisme au socialisme a pour base de classe le prolétariat. Celui-ci ne peut accomplir victorieusement sa tâche dans un pays où la petite paysannerie est très largement prédominante qu'à la condition de réaliser de façon extrêmement adroite, prudente et progressive l'alliance avec l'immense majorité des paysans. Les syndicats doivent être les collaborateurs les plus proches, de tous les instants, du pouvoir de l'Etat que dirige, dans toute son activité politique et économique, l'avant-garde consciente de la classe ouvrière, le Parti communiste. Ecole du communisme en général, les syndicats doivent être en particulier l'école de gestion de l'industrie socialiste (et plus tard, peu à peu de l'agriculture) pour toute la masse des ouvriers, et ensuite pour tous les travailleurs.

Partant de ces positions de principe, il convient de fixer de la façon suivante les formes essentielles de la par-

ticipation des syndicats au travail des organismes économiques et administratifs de l'Etat prolétarien:

(1) Les syndicats participent à la constitution de tous les organismes économiques et administratifs liés à l'activité économique, où ils présentent leurs candidats, et font entendre leur avis ; les syndicats participent également à l'activité de ces organismes, mais cette participation n'est pas directe ; elle s'exerce par l'intermédiaire de ceux qui, présentés par eux et confirmés par le Parti communiste et le pouvoir des Soviets, sont devenus membres des administrations supérieures de l'Etat, des collèges économiques et des directions d'usines (là où une telle direction collégiale est admise), sont devenus des administrateurs principaux ou adjoints, etc.

(2) Une des tâches essentielles des syndicats est de choisir et de former des administrateurs parmi les ouvriers et les travailleurs en général. Il y a actuellement chez nous des dizaines de ces administrateurs d'entreprises industrielles qui donnent tout à fait satisfaction et des centaines d'autres qui conviennent à peu près, mais dans un avenir très proche il nous faudrait des centaines des premiers et des milliers des seconds. Les syndicats se doivent, de façon beaucoup plus attentive et beaucoup plus soutenue qu'à présent, de recenser tous les ouvriers et paysans aptes à un tel travail et de contrôler en détail, sous tous les aspects, et de manière concrète, les résultats de leur apprentissage des tâches de gestion.

(3) Non moins importante est la participation des syndicats à tous les organismes de planification de l'Etat prolétarien. Parallèlement à leur participation à tout le travail éducatif et culturel et à la propagande pour la production, cette activité des syndicats doit tendre à faire participer de plus en plus largement et profondément la classe ouvrière et les masses travailleuses à toute l'édification de l'économie nationale en les initiant à tous les rouages de la vie économique, du travail dans l'industrie, depuis le stockage des matières premières jusqu'à la réalisation du produit fini, et en leur donnant une idée de plus en plus concrète

tant du plan général d'Etat de l'économie socialiste que de l'intéressement pratique de l'ouvrier et du pay-san à la réalisation de ce plan.

(4) L'établissement des barèmes et des normes d'ap-provisionnement, etc., constitue un élément indispen-sable de la contribution des syndicats à l'édification du socialisme et de leur participation à la gestion de l'in-dustrie. En particulier, les tribunaux disciplinaires doi-vent continuellement élever la discipline du travail et perfectionner les méthodes de conviction propres à la renforcer et à accroître la productivité, sans jamais empiéter sur les fonctions des tribunaux populaires ni sur celles de la gestion.

Cette énumération des fonctions essentielles des syndi-cats dans l'édification de l'économie socialiste doit bien entendu être précisée dans les détails par les organismes compétents des syndicats et du pouvoir soviétique. Ce qui compte avant tout, c'est que les syndicats cessent délibéré-ment et résolument de s'immiscer sans préparation suffi-sante, de façon incompétente et irresponsable dans les ques-tions de la gestion, ce qui a causé beaucoup de tort, pour s'engager dans un travail persévérant et constructif, un tra-vail de longue haleine ayant pour but d'*apprendre pratique-ment* aux ouvriers et à tous les travailleurs à *diriger* l'éco-nomie nationale du pays.

8. LA LIAISON AVEC LES MASSES, CONDITION ESSENTIELLE DE TOUT TRAVAIL SYNDICAL

La liaison avec les masses, c'est-à-dire avec la grosse majorité des ouvriers (puis de tous les travailleurs), est la condition essentielle, fondamentale du succès de l'acti-vité syndicale quelle qu'elle soit. De la base au sommet de l'organisation des syndicats et de leur appareil, il importe de créer et de contrôler pratiquement à la lumière de l'expé-rience de plusieurs années tout un réseau de camarades res-ponsables, qui ne sauraient en aucun cas être recrutés uni-quement parmi les communistes, et qui doivent vivre la vie même des ouvriers, la connaître sous tous ses aspects, savoir définir infailliblement sur n'importe quelle question,

à n'importe quel moment, l'état d'esprit des masses, leurs besoins réels, leurs aspirations et idées, qui doivent savoir déterminer, sans une ombre d'idéalisation illusoire, leur niveau de conscience et le degré d'influence de tels ou tels préjugés et vestiges du passé, qui doivent savoir gagner la confiance illimitée des masses grâce à une attitude fraternelle et un souci constant de répondre à leurs besoins. Un des plus grands dangers qui puissent menacer un parti communiste dont les effectifs sont encore modestes mais qui, en qualité d'avant-garde de la classe ouvrière, dirige un immense pays accomplissant (jusqu'à présent sans soutien direct de pays plus avancés) le passage au socialisme, c'est le danger de se couper des masses, le danger que l'avant-garde se porte trop en avant sans prendre soin d'« aligner le front », sans maintenir une liaison solide avec l'ensemble de l'armée du travail, c'est-à-dire avec l'immense majorité des masses ouvrières et paysannes. De même que la meilleure usine, dotée d'une chaîne de machines de premier ordre entraînées par un excellent moteur, sera vouée à l'inaction si le mécanisme de transmission entre le moteur et les machines est détérioré, c'est la catastrophe qui guette notre édification socialiste s'il y a un défaut de montage ou de fonctionnement dans ce mécanisme de transmission entre le Parti communiste et les masses que sont les syndicats. Il ne suffit pas d'expliquer, de rappeler, de réaffirmer cette vérité ; elle doit être organiquement sanctionnée dans toute la structure des syndicats et dans leur travail quotidien.

9. CONTRADICTIONS INHÉRENTES A LA POSITION MÊME DES SYNDICATS EN RÉGIME DE DICTATURE DU PROLÉTARIAT

Il ressort de tout ce qui précède qu'un certain nombre de contradictions se présentent entre les différentes tâches syndicales. D'une part, leur principale méthode d'action réside dans la persuasion et l'éducation ; d'autre part, ils ne peuvent se refuser non plus, en tant qu'associés au pouvoir d'Etat, à avoir recours à la contrainte. D'une part, ils ont pour tâche essentielle la défense des intérêts des mas-

ses travailleuses, en prenant ce mot dans son sens le plus immédiat et le plus fidèle ; d'autre part, ils ne peuvent, en tant qu'associés au pouvoir d'Etat, responsables de l'éducation de toute l'économie nationale dans son ensemble, s'abstenir de faire appel aux moyens de pression. D'une part, ils doivent agir militairement, car la dictature du prolétariat, c'est la guerre de classe dans toute sa dureté, dans toute son âpreté, dans tout son acharnement ; d'autre part, c'est justement à l'égard des syndicats que les méthodes d'action spécifiquement militaires sont le moins applicables. D'une part, ils doivent savoir s'adapter au niveau des masses ; d'autre part, ils ne doivent en aucun cas s'accommoder des préjugés et de l'état arriéré des masses, ils doivent au contraire, s'efforcer sans relâche de les élever de plus en plus. Et ainsi de suite.

Ces contradictions n'ont rien de surprenant et sont inévitables pendant plusieurs dizaines d'années. Car, premièrement, ce sont des contradictions qui se rencontrent dans toute école quelle qu'elle soit. Or les syndicats sont l'école du communisme. On ne peut pas compter qu'avant plusieurs dizaines d'années la majorité des travailleurs ait atteint le développement supérieur qui fera disparaître toute trace et tout souvenir d'« école » pour adultes. Deuxièmement, tant que subsisteront des séquelles du capitalisme et de la petite production, les contradictions sont inévitables dans tout le système social entre ces séquelles et les germes du socialisme.

Il en découle une double conclusion pratique. La première, c'est que pour que les syndicats obtiennent de bons résultats, il ne suffit pas qu'ils comprennent bien leur mission ; il ne suffit pas qu'ils soient correctement organisés ; il faut encore qu'ils possèdent une finesse spéciale, qu'ils sachent aborder les masses d'une manière particulière dans chaque cas concret et parvenir ainsi avec le minimum de heurts à élever ces masses à un degré supérieur du point de vue culturel, économique ou politique.

Deuxième conclusion : ces contradictions vont inévitablement engendrer des conflits, des discordes, des heurts, etc. D'où la nécessité d'une instance supérieure, investie d'une autorité suffisante pour trancher immédiatement les cas litigieux. Cette instance, c'est le Parti communiste et

l'union internationale des partis communistes de tous les pays, l'Internationale communiste.

10. LES SYNDICATS ET LES SPÉCIALISTES

Les positions de principe concernant cette question sont exposées dans le programme du P.C.R. Mais elles resteront lettre morte si on ne porte pas une attention redoublée aux faits montrant dans quelle mesure elles sont appliquées ou non. De tels faits, pour la dernière période, ce sont, premièrement, les cas d'assassinats d'ingénieurs par les ouvriers dans les mines socialisées non seulement de l'Oural, mais aussi du Donbass ; deuxièmement, le suicide de V. Oldenborger*, ingénieur en chef du service des Eaux de Moscou.

Il est évident que la responsabilité du parti et du pouvoir des Soviets dans leur ensemble est incomparablement plus engagée dans de tels événements que celle des syndicats. Mais il ne s'agit pas pour l'instant de mesurer la faute politique ; il s'agit d'en tirer des conclusions politiques. Si toutes nos institutions dirigeantes, c'est-à-dire le Parti communiste, le pouvoir soviétique et les syndicats, ne parviennent pas à nous faire protéger comme la prunelle de nos yeux tout spécialiste travaillant consciencieusement, connaissant bien et aimant son travail, même s'il est tout à fait étranger au communisme par ses idées, il ne peut être question d'obtenir aucun résultat valable dans l'édification du socialisme. Nous n'y parviendrons pas tout de suite, mais nous devons parvenir coûte que coûte à ce que les spécialistes, en tant que couche sociale particulière, qui restera une couche particulière tant que la société communiste n'aura pas atteint son degré de développement le plus élevé, vivent mieux sous le socialisme que sous le capitalisme ; à ce qu'ils vivent mieux, aussi bien en ce qui concerne les conditions matérielles et juridiques, la collaboration fraternelle avec les ouvriers et les paysans, que sous le rapport idéologique, étant donné qu'ils tireront des satisfactions de leur travail et prendront conscience de sa portée

* Voici ce que dit à ce sujet la « Pravda » du 3.I.1922 : ((reproduire le texte complet de l'information parue dans la rubrique des « Nouvelles du jour » en p. 4))⁴⁴⁵.

sociale dès qu'il ne dépend plus des intérêts d'une classe capitaliste avide de profits. On ne pourra admettre que la direction d'un secteur d'activité fonctionne de façon acceptable si l'on ne s'y emploie pas systématiquement, efficacement, à pourvoir à tous les besoins des spécialistes, à encourager les meilleurs d'entre eux, à défendre et à protéger leurs intérêts, etc. Il incombe aux syndicats de réaliser toutes ces tâches (ou de participer systématiquement au travail effectué dans ce sens au sein des différentes administrations) non pas du point de vue de l'intérêt de telle ou telle administration, mais du point de vue de l'intérêt du travail à accomplir et de l'économie nationale dans leur ensemble. Ce sont les syndicats qui ont la charge pénible et difficile entre toutes d'agir sur les masses les plus larges des travailleurs afin d'instaurer des rapports corrects entre eux et les spécialistes ; seul un tel travail peut donner des résultats pratiques réellement sérieux.

11. LES SYNDICATS ET LES INFLUENCES PETITES-BOURGEOISES S'EXERÇANT SUR LA CLASSE OUVRIÈRE

Les syndicats ne sont réellement efficaces que lorsqu'ils unissent de très larges couches d'ouvriers sans-parti. Cela a pour conséquence inévitable, surtout dans un pays où la paysannerie est largement prédominante, d'y rendre particulièrement tenaces les influences politiques qui constituent la superstructure édiflée sur les vestiges du capitalisme et de la petite production. Ce sont des influences petites-bourgeoises, c'est-à-dire d'une part, l'influence des socialistes-révolutionnaires et des mencheviks (la variante russe des partis de la II^e Internationale et de l'Internationale II 1/2) et, d'autre part, celle des anarchistes. Il n'y a plus que ces courants où l'on puisse encore trouver en nombre tant soit peu important des gens qui défendent le capitalisme non pas pour des raisons de classe, par intérêt matériel, mais sur le plan des idées, persuadés qu'ils sont que la « démocratie », l'« égalité », la « liberté » qu'ils prêchent n'ont pas un sens de classe.

Ce sont ces raisons économiques et sociales, et non pas le rôle de tel ou tel groupe, à plus forte raison de tel ou tel individu, qui expliquent la survivance (et même de temps

à autre la renaissance) de semblables idées petites-bourgeoises au sein de nos syndicats. C'est pourquoi le Parti communiste, les institutions soviétiques chargées du travail culturel et d'éducation ainsi que tous les communistes membres des syndicats doivent accorder beaucoup plus d'attention à la lutte idéologique contre les influences, les tendances et les déviations petites-bourgeoises au sein des syndicats, d'autant plus que la nouvelle politique économique aboutit inévitablement à un certain renforcement du capitalisme. Il est absolument indispensable d'y faire contrepoids en intensifiant la lutte contre les influences petites-bourgeoises s'exerçant sur la classe ouvrière.

F i n

A discuter en même temps que les thèses.

Remettre cela au camarade Molotov, sans le recopier.

Ici se terminent les thèses à publier, c'est-à-dire le projet de thèses soumis à la commission et ensuite au Bureau politique.

Je propose que le Bureau politique adopte par une résolution particulière la proposition incluse dans le projet du camarade Roudzoutak, formulée dans les termes suivants :

Le Bureau politique charge le Bureau d'organisation de constituer près le Bureau d'organisation du Comité central une commission spéciale aux fins de vérification et de renouvellement des responsables (et dans la mesure des possibilités également de tous les fonctionnaires communistes) du mouvement syndical dans le but de renforcer la lutte contre les influences et les déviations petites-bourgeoises, socialistes-révolutionnaires, mencheviques et anarchistes. Cette commission doit terminer son travail (au moins pour l'essentiel) pour le XI^e Congrès du P.C.R. et en faire rapport au congrès ⁴⁴⁶.

Ne
doit
pas
être
publié

4.I.1922. Lénine

Conforme au manuscrit

Rédigé du 30 décembre 1921
au 4 janvier 1922.
Publié avec quelques modifications
le 17 janvier 1922 dans la
« Pravda » n° 18

BILLET À V. MOLOTOV POUR LE BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(b)R. ACCOMPAGNÉ DE PROJETS DE DÉCISIONS

Au *cam. Molotov* pour le Bureau politique

Etant donné les insuffisances graves (ou les réticences ?) de l'information parue dans la *Pravda* du 3.I.1922 sur le suicide d'*Oldenberger* et l'enquête en cours sur cette affaire, je propose que le Bureau politique décide :

1) de charger le Soviet de Moscou d'effectuer auprès du Présidium du Comité Exécutif Central de Russie les démarches nécessaires pour que soient déférées au *tribunal* toutes les personnes mentionnées dans les conclusions de la commission ;

2) de recommander au Présidium du Comité Exécutif Central de Russie de donner immédiatement suite à ces démarches et

3) de faire assurer la diffusion de cette information par *toute* la presse soviétique ;

4) de recommander au Commissariat du Peuple à la Justice de conduire cette affaire avec un soin, une efficacité et une autorité particuliers (sous la responsabilité personnelle de Kourski et de l'accusateur public désigné) ;

5) de charger le Bureau d'organisation de constituer un tribunal spécial du parti. Déferer devant ce tribunal, toute la *cellule communiste* du service des Eaux. (Prononcer l'exclusion définitive ou provisoire de certains, adresser aux autres un blâme sévère, suivant leur culpabilité.) Le procès doit se dérouler d'une manière imposante et publiquement.

+6) Directive aux *Izvestia* et à la *Pravda* : exposer cette affaire révoltante dans une série d'articles énergiques.

4.I.1922.

Lénine

Encore un projet de résolution :

Rendre compte au Bureau politique de tous les cas d'assassinats d'ingénieurs (et de spécialistes) qui peuvent se

produire dans les entreprises soviétiques en indiquant les conclusions des enquêtes ((C.S.E.N., C.C.S.R., etc., par l'intermédiaire du C.T.D.)) ⁴⁴⁷.

P.-S. C'est une affaire scandaleuse : il faut faire beaucoup de bruit autour !

*Publié pour la première
fois en 1969 dans
le Recueil Lénine XXXVI*

Conforme au manuscrit

PROPOSITION AU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(b)R. CONCERNANT L'ATTRIBUTION DE FONDS A LA STATION DE RADIO DE NIJNI-NOVGOROD

(A propos de la demande d'attribution de 50 000 roubles-or à la station de radio de Nijni-Novgorod présentée par Dovgalevski.)

J'appuie cette demande et prie le camarade Molotov de la soumettre au vote du Bureau politique. Je demande aux membres du Bureau politique de tenir compte de l'importance exceptionnelle de la station de radio de Nijni-Novgorod, des services considérables qu'elle a déjà rendus et des avantages considérables qu'elle peut présenter pour nous dans un avenir très proche tant sur le plan militaire que sur le plan de la propagande ⁴⁴⁸.

Lénine

*Dicté par téléphone
le 12 janvier 1922
Publié pour la première fois
en 1969 dans le Recueil
Lénine XXXVI*

*Conforme à l'exemplaire
dactylographié du secrétaire*

DIRECTIVES SUR LE CINÉMA

Le Commissariat du Peuple à l'Instruction publique doit organiser et systématiser le contrôle de toutes les représentations. Tous les films qui passent en R.S.F.S.R. doivent

être enregistrés sous un numéro de contrôle au Commissariat du Peuple à l'Instruction publique. Pour chaque programme cinématographique, il convient de fixer une proportion déterminée entre :

a) les films divertissants, spécialement destinés à attirer le public et à assurer des recettes (bien entendu sans contenu obscène ou contre-révolutionnaire) et

b) sous le titre générale « La vie des peuples de tous les pays », les films ayant un contenu de propagande caractérisé, par exemple : la politique coloniale de la Grande-Bretagne en Inde, le travail de la Société des Nations, la famine de Berlin, etc., etc. Il faut montrer non seulement des films, mais aussi des photos présentant un intérêt de propagande avec des légendes appropriées. Obtenir que les cinémas privés apportent à l'Etat des recettes suffisantes sous forme de bail ; octroyer aux exploitants de salles le droit d'augmenter le nombre de films figurant au programme et d'en introduire de nouveaux, mais à la condition qu'ils soient obligatoirement visés par la censure du Commissariat du Peuple à l'Instruction publique et que la proportion soit observée entre les films divertissants et les films à caractère de propagande de la série « La vie des peuples de tous les pays », afin que les industriels soient intéressés à la réalisation et à la production de films nouveaux. Dans ce cadre, il faut leur laisser une large initiative. Les films à caractère de propagande et d'éducation doivent être soumis à des marxistes et écrivains chevronnés afin d'éviter que se renouvellent les cas lamentables que l'on a plus d'une fois constatés, et où la propagande aboutit à des résultats contraires aux buts visés. Se préoccuper particulièrement de l'installation de salles de cinéma dans les campagnes et dans les régions orientales où elles constituent une nouveauté et où, pour cette raison, les résultats de notre propagande seront particulièrement positifs ⁴⁴⁹.

*Dicté le 17 janvier 1922
Publié pour la première fois
en 1925 dans la revue « Kïnonédélia » n° 4*

*Conforme au texte
transcrit par N. Gorbounov
(exemplaire dactylographié)*

PROPOSITION AU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(b)R. À PROPOS DU VOYAGE DE M. KALININE EN UKRAINE ⁴⁵⁰

A Molotov pour tous les membres du Bureau politique

Je demande de soumettre au vote du Bureau politique la proposition suivante : envoyer immédiatement le camarade Kalinine faire une tournée dans les provinces d'Ukraine les plus riches en blé pour organiser l'aide aux victimes de la famine. Prendre particulièrement soin de munir cette expédition de tout ce qui est nécessaire à une campagne de propagande fructueuse au moyen de photographies, de films, d'auditions de témoins originaires des régions frappées par la famine et en ayant souffert, etc. La responsabilité de l'organisation pratique de cette tournée doit être confiée personnellement

1. à Kalinine du point de vue politique

2. sur le plan pratique, à un camarade spécialement désigné par le Bureau politique, qui soit réellement capable d'organiser cette affaire et de la mener à bien.

Assigner à Kalinine et à toute son expédition un délai de trois jours au maximum pour se mettre en route.

Lénine

*Dicté par téléphone le 27 janvier 1922
Publié pour la première fois
en 1946 dans le Recueil
Lénine XXXV*

*Conforme au texte
noté par le secrétaire*

PROPOSITION AU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(b)R.

Au camarade Molotov
pour tous les membres du Bureau politique

Je crois que le « Sans-parti » expose dans la *Pravda* d'aujourd'hui un plan tout à fait juste et opportun ⁴⁵¹.

Je propose de désigner une commission chargée de le mettre au point sans retard et de le faire exécuter au plus

vite. Elle sera composée, par exemple, de Molotov (avec droit de remplacement par un autre camarade désigné par le secrétariat du Comité central ou le Bureau d'organisation), puis de Iakovenko, Téodorovitch et du « Sans-parti » en question.

Lénine

*Dicté au téléphone le 27 janvier 1922.
Publié pour la première fois en 1969
dans le Recueil
Lénine XXXVI*

*Conforme au texte
noté par le secrétaire*

PROJET DE DIRECTIVES POUR LE VICE-PRÉSIDENT ET TOUS LES MEMBRES DE LA DÉLÉGATION À GÈNES ⁴⁵²

1.II.1922.

Au camarade Molotov
pour les membres du Bureau politique

Je propose de ratifier l'instruction suivante destinée au vice-président et à tous les membres de la délégation de Gênes :

1. Tous les membres de la délégation doivent s'informer sur l'ensemble des problèmes politiques et financiers qui doivent et qui peuvent être soulevés à la conférence. En outre, chaque membre de la délégation doit se charger spécialement et procéder à une étude particulièrement approfondie de l'un des problèmes diplomatiques et de l'un des problèmes financiers les plus importants.

Tchitchérine et Litvinov sont chargés d'effectuer la répartition de ces problèmes entre tous les membres de la délégation (exception faite des malades, tels que Roudzou-tak, etc.).

2. Chaque membre de la délégation doit préparer pour la réunion du 22 février (avec le Bureau politique du Comité central) un très bref résumé (2 à 3 pages au maximum, en style télégraphique) des points de vue et de la position

politique qu'il estime nécessaire de défendre sur toutes les questions essentielles, aussi bien politiques que financières.

3. Tchitchérine et Litvinov ont la responsabilité de faire rassembler et remettre aux membres de la délégation en temps voulu toute la documentation appropriée en différentes langues ainsi qu'un recueil systématique de documents en russe.

4. En raison de l'importance et des difficultés particulières des problèmes financiers, il faut que Tchitchérine et Litvinov, en accord avec le Commissariat du Peuple aux Finances, le Gosplan et A. Tsiouroupa, établissent une liste d'experts en matière financière et un plan de répartition du travail entre ces experts ; délai : une semaine.

5. Tous les membres de la délégation doivent *parfaitement connaître* le livre de Keynes (« Les conséquences économiques de la paix ») ainsi que tout ou *partie* de semblables livres bourgeois et pacifistes-bourgeois (Lansing sur le caractère « impérialiste » de la guerre et de la paix de 1918, etc.). Il faut se préparer de la façon suivante : exposer brièvement dans les interventions et les déclarations le point de vue *communiste* en plaçant cet exposé dans un contexte qui laisse entendre : « tout en étant communiste, tout en ayant tels ou tels points de vue communistes, je désire néanmoins, pour l'auditoire qui m'écoute, citer des auteurs qui ne sont pas communistes, et poser le problème de la nécessité d'annuler toutes les dettes, etc., du point de vue bourgeois » (voir 6 et 7).

6. Tous les discours et déclarations de nos délégués à la conférence doivent être conçus à l'avance de telle façon que quels que soient le déroulement et l'issue de la conférence (et même si elle avorte presque aussitôt, ce que nous nous efforcerons bien entendu d'empêcher), elle ait comme résultat d'avoir permis d'exposer succinctement mais nettement l'ensemble des points de vue communistes (sur les problèmes des relations internationales et les problèmes économiques) et d'exposer en détail les points de vue bourgeois et pacifistes-bourgeois sur les contradictions insolubles du monde (du monde et de la paix *) impérialiste.

* Jeu de mots. Les mots « mir », monde, et « mir », paix, phonétiquement identiques, s'écrivaient de façon différente d'après l'ancienne orthographe russe, que Lénine emploie ici à dessein. (N.R.)

7. Il est tout à fait vraisemblable, et même indubitable que tous les délégués bourgeois à la conférence formeront aussitôt un bloc tacite mais compact pour nous attaquer, aussi bien à propos de la Géorgie qu'à propos de toutes les accusations habituelles de la diplomatie et de la démocratie petites-bourgeoises et bourgeoises. Nous devons nous y préparer d'avance et passer résolument les premiers à l'offensive (tout en poursuivant notre tâche essentielle qui consiste à opposer et à brouiller les différents pays entre eux). Passer les premiers à l'offensive, cela doit se faire, dans la plupart des cas, en restant à couvert, sous forme, par exemple, d'« allusions » (ou à l'aide de citations tirées d'œuvres bourgeoises appropriées) aux points les plus sensibles et aux aspects les plus ignobles des rapports impérialistes (la Corée ; Amritsar ; la bastonnade publique de révolutionnaires en Inde ; le discours de Lloyd George contre Briand à Cannes sur les « assassins », etc.).

8. Etant donné qu'il a été plusieurs fois démontré que nos spécialistes en général, et les spécialistes « menchevissants » en particulier, cherchent à abuser de nous (et y parviennent bien souvent), en transformant les voyages à l'étranger en séjours de vacances et en les utilisant pour renforcer leurs liaisons avec les gardes blancs, le Comité central propose de limiter au strict minimum la délégation d'experts en les choisissant parmi les plus sûrs, de façon que chacun puisse être recommandé par écrit à la fois par le Commissaire du Peuple intéressé et par plusieurs communistes. En aucun cas il ne faut dépasser le chiffre de 45. La liste des experts et de tout l'effectif de la délégation devra être présentée dans une semaine et demie à la ratification du Comité central. Sont personnellement responsables de l'application de ce paragraphe les camarades Litvinov, Ioffé et Tchitchérine. C'est à eux également qu'incombe le choix d'un chef du service administratif qui n'admette pas le travail de nuit et autres désordres semblables.

Je propose l'additif suivant au projet de *directives* pour la délégation de Gènes :

9. Le paragraphe 1 des conditions de Cannes doit être cité par nos délégués dans leurs interventions et leurs dé-

clarations de façon particulièrement fréquente, en ayant soin, premièrement, de le citer exclusivement d'après la rédaction du *Petit Parisien*, c'est-à dire avec les mots : « le système de propriété », et non pas simplement : « le système » ; deuxièmement, d'interpréter ces mots et ce paragraphe de la façon la plus extensive, c'est-à-dire en fait comme s'il reconnaissait que le remplacement du système capitaliste de propriété par le système communiste de propriété est inévitable et que l'unique problème litigieux « entre nous » n'est plus que celui du délai et des modalités de ce remplacement : selon la méthode russe des années 1917-1920 ou selon la méthode Lloyd George de « révolution tronquée » du type irlandais de 1921 ou du type égyptien de 1922 ⁴⁵³.

Lénine

*Publié pour la première fois
en 1964 dans la 5^e édition
des Œuvres de Lénine, tome 44*

Conforme au manuscrit

LETTRE À N. BOUKHARINE ET À G. ZINOVIEV

Aux camarades Boukharine et Zinoviev

Il faut réfléchir à l'avance à la désignation de ceux qui, parmi les mieux armés pour un tel affrontement, vont représenter le Komintern aux conférences de la II^e Internationale et de l'Internationale II 1/2 ⁴⁵⁴. Il faut également réfléchir à l'avance aux principaux aspects de la tactique et de la stratégie qu'il faudra employer.

La liste des questions devant être soumises à la discussion de la Conférence doit être préalablement étudiée, pour n'être arrêtée qu'avec l'accord de chaque partie participante. Pour notre part, nous ne devons faire figurer dans cette liste que les questions ayant trait directement à l'action commune pratique des masses ouvrières dans des domaines reconnus comme ne soulevant aucune contestation dans les déclarations officielles de la presse des trois parties agissantes. Nous devons expliquer de façon circon-

stanciée pourquoi, dans l'intérêt du front unique, nous nous limitons à de telles questions. Au cas où messieurs les jaunes soulevaient des questions litigieuses de caractère politique, par exemple l'attitude à l'égard des mencheviks, la question de la Géorgie, etc., nous devons nous en tenir à la tactique suivante : 1) déclarer que la liste des questions ne peut être arrêtée que par une décision unanime des trois parties ; 2) déclarer que nous avons établi notre liste des questions en nous inspirant exclusivement du souci de l'unité d'action des masses travailleuses, unité susceptible d'être réalisée immédiatement, nonobstant les divergences politiques fondamentales qui peuvent exister ; 3) déclarer que nous sommes tout à fait d'accord pour que soient posées la question de notre attitude envers les mencheviks, celle de la Géorgie et toutes les autres questions proposées par la II^e Internationale et l'Internationale II 1/2, mais à la condition expresse que ces dernières admettent la discussion des questions suivantes : 1) l'attitude de trahison prise par la II^e Internationale et l'Internationale II 1/2 à l'égard du manifeste de Bâle, 2) la participation de ces mêmes partis à l'assassinat de Rosa Luxembourg, de Liebknecht et d'autres communistes allemands perpétré par les gouvernements bourgeois soutenus par ces partis, 3) de même, l'attitude de ces partis à l'égard de l'assassinat de révolutionnaires dans les colonies par les partis bourgeois soutenus par la II^e Internationale et l'Internationale II 1/2, etc., etc. La liste de telles questions doit être préparée par nous à l'avance, de même que nous devons préparer d'avance les thèses à développer et les rapporteurs qui s'en chargeront sur quelques-unes de ces questions les plus importantes.

Nous devons trouver un prétexte pour déclarer officiellement que nous considérons la II^e Internationale et l'Internationale II 1/2 ni plus ni moins comme faisant partie, de façon inconséquente et hésitante, du bloc de la bourgeoisie contre-révolutionnaire mondiale et que nous nous rendons à la conférence sur le front unique dans le but de parvenir à l'unité pratique possible dans l'action immédiate des masses, et de démasquer la position politique erronée de la II^e Internationale et de l'Internationale II 1/2 ; de la même façon que ces dernières (II^e et II 1/2) acceptent

de conférer avec nous au nom de l'unité pratique de l'action immédiate des masses et dans le but de mettre en évidence sur le plan politique le caractère erroné de notre position.

Lénine

*Dicté par téléphone le 1^{er}
février 1922
Publié pour la première fois
en 1959 dans le Recueil
Lénine XXXVI*

*Conforme au texte
noté par le secrétaire
(exemplaire dactylographié)*

PROJET DE DÉCISION DU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(b)R. A PROPOS DE LA CONFÉRENCE DE GÈNES

Au camarade Molotov (pour les membres
du Bureau politique)

J'attire votre attention sur l'article de I. Klioutchnikov « La conférence de Gênes », publié dans le numéro 13 de *Sména Viekh* ⁴⁵⁵. Je propose :

1. D'examiner avec les membres de notre délégation l'éventualité de faire appel à Klioutchnikov en tant qu'expert.

2. De confier à l'ensemble de la délégation la tâche de faire paraître dans notre presse quelques articles sur le même sujet que celui de Klioutchnikov, mais plus détaillés et plus circonstanciés, traitant la question dans son ensemble et de façon approfondie.

3. Charger tous ceux qui désirent partir comme experts à l'étranger ou qui sont proposés pour cette fonction de rédiger dans un délai de dix jours un article exposant de façon détaillée le problème des rapports de la Russie avec l'étranger dans le domaine choisi par eux. Les articles (ou fragments d'article) ne contenant aucun élément de caractère confidentiel devront immédiatement être insérés dans notre presse.

4. Confier à Tchitchérine et à Litvinov la responsabilité de veiller à ce que la répartition des sujets d'articles pré-

vus aux points 1 et 2 et les noms des auteurs soient communiqués au Bureau politique dans un délai de huit jours.

Lénine

*Dicté par téléphone le 4 février 1922
Publié pour la première fois
en 1959 dans le Recueil
Lénine XXXVI*

*Conforme au texte noté
par le secrétaire
(exemplaire dactylographié)*

A PROPOS DE LA PUBLICATION DE LA DÉPÊCHE DONNANT UN EXPOSÉ DE LA BROCHURE DE PARVUS ⁴⁵⁶

1

Au camarade Molotov
(pour les membres du Bureau politique)

Je propose d'ordonner une enquête pour savoir qui a fait publier ces jours-ci dans les journaux une dépêche donnant un exposé du libelle de Parvus.

Lorsqu'on aura trouvé le coupable, je propose d'adresser un blâme sévère au chef de ce service de Rosta *, de mettre à la porte le journaliste directement responsable car il n'y a qu'un fieffé imbécile ou un garde blanc qui puisse faire de nos journaux un moyen de publicité pour une crapule comme Parvus.

Lénine

*Dicté par téléphone le 4 février 1922
Publié pour la première fois
en 1945 dans le Recueil
Lénine XXXV*

*Conforme au texte
noté par le secrétaire
(exemplaire dactylographié)*

2

DÉCISION DU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(b)R.
11 MARS 1922

Déclarer inadmissible la publication d'une telle dépêche qui apparaît comme une publicité en faveur de Parvus et inviter les rédactions des journaux du parti et des So-

* Agence télégraphique de Russie. (N.R.)

viets à s'abstenir à l'avenir de publier semblables dé-
pêches.

*Publié pour la première fois
en 1964 dans la 5^e édition
des Œuvres de Lénine, tome 44*

*Conforme à l'exemplaire
dactylographié
du procès-verbal*

PROJET DE DIRECTIVES DU C.C. DU P.C.(b)R. POUR LA DÉLÉGATION SOVIÉTIQUE À LA CONFÉRENCE DE GÈNES ⁴⁵⁷

Je propose le projet suivant de directives du Comité central :

Sans pour autant ratifier la liste des experts, le Comité central propose aux candidats qui y sont inscrits de présenter dans le délai d'une semaine (chacun sur les questions qui sont de sa compétence) un résumé du *programme* et de la *tactique* de *toute* la conférence de Gênes. Tous les Commissaires du Peuple sont tenus de fournir *par écrit* dans les 2 jours leur avis et leur garantie sur les candidats qu'ils proposent comme experts. Si des experts se conduisent en Europe de façon indigne, c'est non seulement eux, mais aussi les Commissaires du Peuple intéressés qui devront en répondre.

Je propose ce qui suit à titre de développement et de complément des directives concernant la conférence de Gênes :

1. Sans prétendre déterminer à l'avance quand et sous quelle forme interviendra notre délégation sur les différentes questions, le Comité central considère qu'elle est absolument tenue de développer de façon complète et intégrale son propre programme sur tous les problèmes essentiels.

2. Ce programme doit être de caractère pacifiste-bourgeois étant entendu qu'à un moment convenablement choisi, notre délégation précisera que nous ne présentons pas ici

un programme communiste, qui seul s'accorderait avec nos opinions (évoquer en quelques mots ce que serait un tel programme), car nous désirons soumettre à l'attention des autres délégations, qui se tiennent sur des positions de principe toutes différentes, des palliatifs et des mesures de type réformiste dont certaines ont déjà été proposées en Grande-Bretagne et dans d'autres pays capitalistes par des hommes d'opinions bourgeoises. Sous certaines conditions, ce programme de palliatifs pourrait malgré tout apporter un allègement à la situation difficile de l'heure (à laquelle on ne pourrait trouver une issue sûre qu'en rompant définitivement avec tous les principes de la propriété capitaliste).

3. Enumération approximative des points essentiels de ce programme :

- (1) annulation de toutes les dettes ;
- (2) application de la solution « irlandaise » à toutes les colonies et aux pays et nations dépendants ;
- (3) révision radicale du traité de Versailles ;
- (4) octroi d'emprunts à des conditions avantageuses aux pays qui, parmi ceux où la guerre a causé le plus de ruines, sont trop faibles pour se relever par leurs propres moyens, alors qu'ils comptent parmi les plus importants pour l'économie mondiale, à laquelle ils pourraient éventuellement fournir des quantités considérables de produits alimentaires et de matières premières ;
- (5) détermination d'un étalon-or international devant servir d'unité commune aux systèmes monétaires des divers pays, et mesures pour la mise en place de cette unité ;
- (6) accord entre les divers pays sur les mesures à prendre contre l'inflation et la dépréciation de la monnaie (indiquer quelques-unes de ces mesures) ;
- (7) accord entre les divers pays sur les moyens de combattre la crise des combustibles et d'utiliser de la façon la plus rationnelle et la plus économique les sources d'énergie sur la base d'un plan d'électrification unique ;
- (8) la même chose en ce qui concerne les mesures les plus urgentes visant à la réorganisation et à l'amélioration du transport international pour permettre

les livraisons de matières premières et de produits alimentaires.

Etc.

4. Ce programme doit être développé dans les discours, et en cas d'impossibilité, imprimé en 3 ou 4 langues européennes et distribué aux délégués et à la presse (au moins sous forme abrégée). (Dans tous les cas il doit être imprimé.)

5. N'admettre comme experts que des gens capables de développer, de justifier, de défendre (sur tel ou tel point) un tel programme et *ayant démontré cette capacité*. Les experts devront publier *pour l'Europe* leurs programmes et leurs plans *sous leur propre signature*. ((En écho à ces programmes paraîtront des articles dans la presse de la III^e Internationale, disant que cette tentative de « convaincre » ne peut pas faire de mal, mais qu'elle est presque inutile, étant donné que c'est une *révolution qu'il faut*, ainsi que dans la presse de la II^e Internationale et de l'Internationale II 1/2 ; on verra bien ce qu'ils diront.))

Rédigé le 6 février 1922.
Publié pour la première fois
partiellement le 24 avril 1962
dans la « Pravda » n° 114
Publié intégralement en 1964
dans la 5^e édition des Œuvres
de Lénine, tome 44

Conforme au manuscrit

BILLET À V. MOLOTOV AVEC PROPOSITIONS AU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(b)R.

Camarade Molotov,

Je demande de mettre aux voix par téléphone deux propositions au Bureau politique :

1) Ne pas publier la décision du Bureau politique sur le chiffre de l'impôt unique en blé tant qu'une nouvelle résolution ne sera pas adoptée après présentation par le Gosplan de ses calculs définitifs.

(Krijanovski s'est amèrement plaint hier à moi qu'ils avaient un gros travail à faire pour calculer ce chiffre et qu'on l'avait interrompu sans même lui avoir demandé son

avis. Je demande de lui accorder 3 ou 4 jours de délai et ne rien publier avant.)

2) Supprimer le journal *Kooperativnoïé Diélo*. Se mettre d'accord avec *Ekonomiticheskaïa Jizn* pour l'utilisation de sa documentation ⁴⁵⁸.

Lénine

Conforme au manuscrit

Rédigé le 11 février 1922
Publié pour la première fois
en 1946 dans le Recueil
Lénine XXXV

ANNOTATIONS PORTÉES SUR UNE LETTRE DE N. MECHTCHERIAKOV ET PROJET DE DÉCISION DU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(b)R.

... Et maintenant à propos du journal « *Kooperativnoïé Diélo* ».

? ?

1) La direction du Tsentrosoïouz, composée seulement de communistes, dit que ce journal est indispensable pour le travail d'organisation nouveau et difficile que le mouvement coopératif doit accomplir et pour qu'il puisse mener à bien les tâches commerciales dont il a été chargé.

2) La rédaction du journal est composée uniquement de communistes; moi-même, Sarabianov, Chvetsov, Koutouzov-Ilimski, etc.

? ?

3) Une délégation de coopérateurs occidentaux se rend en Russie. La suppression du journal sera exploitée par les anciens coopérateurs et rendra plus difficile le travail coopératif.

Hal Hal 4) La suspension du journal sera exploitée par la conférence de Gênes.

5) Jusqu'à présent il n'y a jamais rien eu dans le journal d'hostile au pouvoir soviétique ou au communisme...

11 février 1922

N. Mechtchériakov

Au camarade Molotov pour le Bureau politique

Etant donné l'inconsistance flagrante des raisons invoquées par Mechtchériakov, je propose :

1) de charger la direction du Tsentrosoïouz de remplacer le quotidien *Kooperativnoïé Diélo* par un *h e b d o m a - d a i r e* ;

2) d'utiliser la totalité des effectifs et des fonds ainsi libérés pour permettre au centre de mieux contrôler et aider le développement du commerce régulier exercé par les coopératives locales ;

3) de présenter tous les mois au Bureau politique un compte rendu concernant l'exécution du paragraphe 2 ;

4) de renforcer la collaboration à l'*Ekonomitcheskaïa Jizn*.

14/II.

Lénine

Rédigé le 14 février 1922.
Publié pour la première fois
en 1959 dans le Recueil
Lénine XXXVI

Conforme au manuscrit

LETTRE AUX MEMBRES DU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(b)R. ET REMARQUES SUR LE PROJET DE RÉSOLUTION DE LA PREMIÈRE SÉANCE ÉLARGIE DU COMITÉ EXÉCUTIF DU KOMINTERN CONCERNANT LA PARTICIPATION À LA CONFÉRENCE DES TROIS INTERNATIONALES ⁴⁵⁹

Au camarade Molotov
(pour les membres du Bureau politique)

Je propose d'apporter les modifications suivantes au projet de résolution envoyé par Zinoviev et concernant la participation du Komintern à la conférence envisagée, qui réunirait tous les partis ouvriers du monde. Après les mots : « l'unité d'action des masses travailleuses qui peut être réalisée immédiatement malgré les divergences politiques

fondamentales », rayer les phrases qui suivent jusqu'aux mots : « que les masses ouvrières exigent l'unité d'action ». Refaire la phrase commençant par les mots ci-dessus de la façon suivante : « les ouvriers conscients, qui comprennent parfaitement ces divergences politiques, n'en désirent et n'en exigent pas moins, avec l'immense majorité des ouvriers, l'unité d'action sur les questions pratiques les plus urgentes et les plus vitales pour leurs intérêts. Aucun homme de bonne foi ne peut aujourd'hui le mettre en doute », etc.

La deuxième modification que je propose est celle-ci : que la phrase commençant par les mots : « En laissant de côté toutes les questions litigieuses et en mettant l'accent sur celles qui ne soulèvent pas de contestations », soit modifiée et complétée comme suit : « En laissant de côté pour un certain temps les questions les plus litigieuses et en mettant l'accent sur celles qui prêtent le moins à contestation, il va de soi que les deux parties, ou plutôt les trois unions internationales participant à la conférence, conservent la conviction que c'est en définitive leur point de vue qui triomphera ».

La modification la plus importante que je propose est la suppression du paragraphe où les dirigeants de la II^e Internationale et de l'Internationale II 1/2 sont désignés comme les complices de la bourgeoisie mondiale. Cela revient au même que si on les traitait de « cuistres ». Ce n'est vraiment pas sensé de risquer de compromettre une affaire d'une immense portée pratique pour s'offrir le plaisir une fois de plus d'invectiver des misérables que nous invectivons et invectiverons mille fois ailleurs. Si à la séance élargie du Comité exécutif, il y a encore des gens qui n'ont pas compris que la tactique du front uni nous aidera à renverser les dirigeants de la II^e Internationale et de l'Internationale II 1/2, c'est que ces gens ont encore besoin d'une longue série de conférences et de causeries de vulgarisation. Peut-être faudra-t-il rédiger spécialement à leur intention une brochure élémentaire et l'éditer en français, par exemple, si les Français ne sont pas encore parvenus à assimiler la tactique marxiste. Enfin, il vaut mieux adopter cette résolution non pas à l'unanimité, mais à la majorité des voix (ceux qui voteront contre, nous entrepren-

drons de faire leur apprentissage de façon circonstanciée et accessible) que de risquer de faire échouer une importante entreprise pratique à cause de personnes qui sont encore politiquement dans l'enfance, mais guériront demain de leur maladie infantile.

Lénine

*Dicté par téléphone le 23 février 1922
Publié pour la première fois
en 1964 dans la 5^e édition
des Œuvres de Lénine, tome 44*

*Conforme au texte noté
par le secrétaire
(exemplaire dactylographié)*

PROJET DE DÉCISION DU C.C. DU P.C.(b)R. SUR LES TÂCHES DE LA DÉLÉGATION SOVIÉTIQUE À GÈNES

Faire passer seulement aux membres du Bureau politique
Projet de décision du Comité central

1. Le Comité central approuve l'appréciation de la situation et des tâches (de notre délégation à Gênes) telle qu'elle figure dans les thèses du camarade Litvinov.

2. Le Comité central confirme au camarade Tchitchérine, vice-président, tous les droits de président de la délégation.

3. En cas de maladie ou de départ du camarade Tchitchérine, ses droits seront transférés à tour de rôle à l'un des deux groupes de trois ainsi formés : a) Litvinov, Krasine, Rakovski ; b) Litvinov, Ioffé, Vorovski.

4. Notre délégation doit s'efforcer d'éluder la question de la reconnaissance des conditions de Cannes. Si elle n'y parvient pas et si l'on nous pose un ultimatum direct, alors il faut tenter de faire accepter la formule de Krassine : « Tous les pays reconnaissent leurs dettes d'Etat et s'engagent à réparer les dommages et les pertes résultant de l'action de leurs gouvernements. »

Si cela non plus n'est pas accepté, alors aller jusqu'à la rupture, en déclarant fermement que nous sommes prêts à reconnaître les dettes privées mais, comme nous ne vou-

lons pas jouer à cache-cache, nous précisons que nous considérons qu'elles sont couvertes, ainsi d'ailleurs que toutes nos obligations en général, par les demandes de réparation que nous avons fait valoir de notre côté. Nous n'admettons pas de superarbitre entre nous et tous les pays bourgeois, car c'est un litige entre deux systèmes de propriété.

Si on en vient à la rupture, il faut mettre en évidence avant tout la raison essentielle, unique, de cette rupture : la cupidité d'une poignée de capitalistes privés, d'Urhart, etc., qui ont les gouvernements à leur service.

Faire encore à ces capitalistes une ultime proposition : celle de leur accorder un droit préférentiel sur les concessions (c'est-à-dire que si nous accordons la concession, de leurs anciens biens en entier ou par lots, à X et à telles conditions, alors nous nous engageons à faire bénéficier l'ancien propriétaire de cette concession, à ces mêmes conditions).

5. Comme il est possible que les bourgeois tenteront de nous empêcher de développer notre programme, faire tout notre possible pour que ce programme soit sinon développé, au moins exposé, ou indiqué, voire même ébauché dans le premier discours (et le publier aussitôt en détail).

6. Notre programme consiste en ceci que, sans dissimuler nos opinions communistes, nous nous bornons à les rappeler de la façon la plus générale et la plus brève (par exemple dans une incidente) en déclarant ouvertement que nous considérons que ce n'est pas le lieu d'exposer nos idées, car nous sommes ici pour conclure des traités commerciaux et pour tenter de trouver un accord avec la fraction pacifiste de l'autre camp (du camp bourgeois).

Nous devons entendre, et désigner, par le terme de « fraction pacifiste de l'autre camp » (ou par quelque autre expression bien sonnante spécialement choisie) la démocratie petite-bourgeoise, pacifiste et semi-pacifiste, du type de la II^e Internationale et de l'Internationale II 1/2, puis du type de Keynes, etc.

Une des principales, sinon la principale des tâches politiques qui nous incombent à Gênes, c'est de dégager

cette aile du camp bourgeois du reste de ce camp, de nous efforcer de la flatter, de déclarer que nous admettons parfaitement, de notre point de vue, et que nous considérons comme souhaitable de conclure avec elle un accord non seulement commercial, mais aussi politique (voyant là une des rares chances d'évolution pacifique du capitalisme vers l'ordre nouveau, ce à quoi nous, communistes, ne croyons guère, mais sommes d'accord pour aider à tenter l'expérience considérant que c'est là notre devoir, en tant que représentants d'un État confronté à l'hostilité de la majorité des autres).

Faire tout ce qui est possible et même un peu l'impossible pour renforcer l'aile pacifiste de la bourgeoisie et augmenter si peu que ce soit ses chances de victoire aux élections ; première chose ; et, deuxièmement, pour diviser le bloc formé contre nous à Gênes par les pays bourgeois : tel est le double objectif politique que nous devons nous fixer à Gênes. Et non pas de développer les points de vue communistes.

7. S'efforcer par tous les moyens d'exposer de la façon la plus détaillée possible et faire largement connaître (si ce n'est pas possible dans les discours, alors dans la presse) le plan de rétablissement de l'économie nationale en Russie et en Europe, dans l'esprit des travaux du Gosplan et sur la base de ces travaux.

8. Si le camp bourgeois de Gênes nous met en demeure de ne pas évoquer les problèmes de la paix et de nous en tenir aux questions strictement commerciales, alors nous devons exprimer nos regrets, mais nous soumettre à cet ultimatum en disant que nous avions deux objectifs en venant à la conférence : un objectif de paix et un objectif commercial. Il n'en restera qu'un.

9. Le Comité central confie à la délégation le soin de mettre au point en détail le programme de paix en se bornant à une directive générale : s'efforcer de le développer le plus largement possible afin de séparer le plus profondément possible le camp pacifiste de la bourgeoisie mondiale du camp manifestement bourgeois, agressif, réactionnaire.

10. Dans la question du commerce et des concessions (y compris le problème des emprunts) faire valoir comme

garantie essentielle les forêts du Nord, etc. Nous ne consentons à aucune restriction des droits de notre Etat. Ne conclure aucun traité sans que le Comité central donne expressément son accord par télégramme ⁴⁶⁰.

Lénine

Rédigé le 24 février 1922
Publié pour la première fois
en 1964 dans la 5^e édition
des Œuvres de Lénine, tome 44

Conforme au manuscrit

**BILLET À V. MOLOTOV
POUR LES MEMBRES DU BUREAU POLITIQUE
DU C.C. DU P.C.(b)R.
AVEC UN PROJET DE RÉSOLUTION
SUR LA NOTE À L'ITALIE**

Au camarade Molotov pour les membres du Bureau politique

A mon avis, la question de Gênes est claire après les notes de Tchitchérine, Ioffé, Krassine et Litvinov.

Je propose un projet de résolution.

Plan : tous les membres du Bureau politique s'efforcent de se mettre d'accord *par écrit*. Si l'on n'y parvient pas, tous se réunissent et siègent pendant une heure *tout seuls* (et sans le secrétaire).

Ensuite une ou deux heures avec la délégation, et c'est tout.

24.II. *Lénine*

Je propose de décider : le Bureau politique charge le camarade Tchitchérine d'envoyer à l'Italie une note assez longue, archipolie, mais avec une pelote d'épingles, montrant que ce n'est pas nous qui mettons en cause une des premières « conditions », la convocation pour le 8.III, que

nous proposons 1) de confirmer le 8.III ; et si 2) la majorité est contre, nous protestons et proposons le 15.III. ⁴⁶¹

Lénine

*Rédigé le 24 février 1922
Publié pour la première fois
en 1964 dans la 5^e édition
des Œuvres de Lénine, tome 44*

Conforme au manuscrit

MODIFICATIONS ET OBSERVATIONS AU PROJET DE RÈGLEMENT POUR LE PETIT CONSEIL DES COMMISSAIRES DU PEUPLE ⁴⁶²

.....

10. Toutes les résolutions décisives du Petit Conseil des Commissaires du Peuple, c'est-à-dire celles qui tranchent un problème au fond, sauf celles indiquées dans le point 5, sont adressées au Conseil des Commissaires du Peuple.

Quant aux décisions particulières à caractère incident par exemple : enquêtes diverses, rassemblement de documents, envoi de dossiers aux départements compétents, réponses de toute sorte aux demandes des divers services adressées au Petit Conseil ainsi que les problèmes matériels et administratifs de fonctionnement du C.C.P., elles sont adoptées définitivement par le Petit Conseil et en son nom propre et n'ont pas à être transmises au Grand Conseil.

ce n'est pas
russe
Terme impropre.
Dire plutôt :
*ayant trait
à l'expédition
des affaires
courantes*

+Je conseille d'ajouter : convocation obligatoire du représentant du Soviet de Moscou pour toutes les questions le concernant.

+Obligation de convoquer *tous* les commissaires du peuple intéressés.

*Rédigé en février 1922
Publié pour la première fois en 1945
dans le Recueil Lénine XXXV*

Conforme au manuscrit

PROJET DE DÉCISION **DU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(b)R.** **CONCERNANT L'EMPRUNT SUÉDOIS** ⁴⁶³

Je propose : approuver en principe et charger le Commissariat du Peuple au Commerce extérieur de poursuivre les pourparlers, *de façon, néanmoins,* (1) à ne pas prendre de décision définitive en dehors du Bureau politique (qui doit se réserver la liberté de *refuser*) ; (2) à s'efforcer de conclure un *emprunt semblable* à de meilleures conditions avec l'autre *prêteur* éventuel (italien).

13.III. *Lénine* *

Rédigé le 13 mars 1922
 Publié pour la première fois en 1965
 dans la 5^e édition
 des Œuvres de Lénine, tome 54

Conforme au manuscrit

LETTRE AUX MEMBRES **DU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(b)R.** **CONTENANT DES PROPOSITIONS** **CONCERNANT LE PROJET DE DIRECTIVES** **DU COMITÉ EXÉCUTIF** **DE L'INTERNATIONALE COMMUNISTE** **À LA DÉLÉGATION DU** **KOMINTERN À LA CONFÉRENCE** **DES TROIS INTERNATIONALES** ⁴⁶⁴

A Zinoviev
 Staline

Kaménev et autres membres du Bureau politique :

* Le projet est également signé de L. Kaménev et J. Staline ; Trotski s'est abstenu. (N.R.)

Je propose

p. 11 (2^e partie) (sur le changement d'attitude envers les mencheviks) : faire sauter.

On ne peut pas parler de cela présentement, même à la forme conditionnelle.

A mon avis, il faut modifier les directives comme suit :

AA) Si vous voulez poser les questions les plus litigieuses, c'est-à-dire celles qui suscitent le plus d'hostilité de la part de la III^e Internationale envers la II^e Internationale et l'Internationale II 1/2, nous sommes d'accord à condition

(a) d'établir de concert la liste des questions

(b) ... et des règles de discussion extrêmement détaillées : droits de la III^e Internationale ; sauvegarde archidétaillée de ses droits, etc., etc.,

BB) Quant à nous, nous proposons de *ne* poser *que* les questions les moins litigieuses, considérant que le but visé est de permettre aux masses ouvrières de réaliser des *a c t i o n s* partielles, mais communes.

S'ils optent pour AA, alors nous posons les questions suivantes : notre appréciation générale de la II^e Internationale et de l'Internationale II 1/2, l'*e n s e m b l e* des accusations que nous formulons contre elles, etc., etc.

Ensuite : le 25/III, c'est-à-dire à la réunion préliminaire, nos délégués doivent se montrer extrêmement réservés, *t a n t q u e* ne sera pas perdu tout espoir d'atteindre le but, c'est-à-dire d'entraîner les 3 Internationales ((et la II^e, et l'Internationale II 1/2)) à la conférence générale.

Ne pas rompre tout de suite en raison de sa *c o m p o s i t i o n* : en général, ne pas rompre sans demander l'avis de Moscou, s'il n'y a pas de supercanaillerie *a b s o l u - m e n t* impossible à supporter.

Lénine

Rédigé le 14 ou le 15 mars 1922

Publié pour la première fois

partiellement en 1953 dans

l'ouvrage « Sur l'activité

de V. Lénine en 1917-1922 », Moscou

Publié intégralement en 1969

dans le Recueil Lénine XXXVI

Conforme au manuscrit

LETTRE AU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(b)R. ACCOMPAGNÉE D'UN PROJET DE DIRECTIVE POUR LES CAMARADES SE RENDANT À L'ÉTRANGER

Au camarade Molotov
pour les membres du Bureau politique

Étant donné le voyage à l'étranger du camarade Radek,
et dit-on aussi du camarade Sosnovski,

Étant donné que *l'aptitude à la diplomatie n'est pas le fort* de ces camarades éminents et précieux, je propose que le Bureau politique émette les directives suivantes :

« Le Bureau politique rappelle à tous les camarades se rendant à l'étranger que la période actuelle exige la plus grande réserve dans les déclarations et les conversations ayant trait aux mencheviks et aux socialistes-révolutionnaires, d'une part, et d'autre part, la lutte la plus implacable contre eux et la plus extrême méfiance à leur égard (en tant que complices *de fait* les plus dangereux de la clique des gardes blancs) ».

17.III.

Lénine

P.-S. Prière de voter par téléphone ⁴⁶⁵.

Lénine

Rédigé le 17 mars 1922
Publié pour la première fois en 1964
dans la 5^e édition
des Œuvres de Lénine, tome 45

Conforme au manuscrit

LETTRE AU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(b)R. ⁴⁶⁶

*Au camarade Molotov pour les
membres du Bureau politique*

Le Comité de Moscou (y compris le camarade Zélenksi) a déjà plus d'une fois *fait preuve d'indulgence* de fait envers des communistes criminels, qui méritent la potence.

C'est le fait d'une « erreur ». Mais le danger découlant de cette « erreur » est considérable. *Je propose :*

1. *D'adopter* la proposition du camarade Divilovski.

2. D'adresser un blâme sévère au Comité de Moscou pour *indulgence* envers des communistes (la commission particulière est une forme d'indulgence).

3. Confirmer à tous les comités de provinces que la moindre tentative « d'influencer » les tribunaux dans le sens d'une « atténuation » de la responsabilité de communistes entraînera l'*exclusion du parti* prononcée par le Comité central.

4. Informer par circulaire le Commissariat du Peuple à la Justice (copie aux comités de provinces du parti) que les tribunaux doivent sanctionner les communistes *plus sévèrement* que les non-communistes.

En cas d'infraction, les juges populaires et les membres du collège du Commissariat du Peuple à la Justice s'exposeront à *être relevés de leurs fonctions*.

5. Charger le Présidium du Comité Exécutif Central de Russie de *fustiger* le présidium du Soviet de Moscou par un blâme dans la presse.

Lénine

18.III.

P.-S. C'est le comble de la honte et du scandale : le parti au pouvoir défend « ses » crapules !!

Rédigé le 18 mars 1922.
Publié pour la première fois
le 20 novembre 1962 dans
la « Pravda » n° 324

Conforme au manuscrit

BILLET À N. GORBOUNOV ET PROPOSITIONS RELATIVES À LA COOPÉRATION ⁴⁶⁷

Camarade Gorbounov,

Lisez, prenez brièvement quelques notes et transmettez *immédiatement* au camarade Molotov pour les membres du *Bureau politique* et ensuite pour *Tsiouroupa* et *Rykov*.

A mon avis, la coopération, ce ne sont pas les syndicats.

L'adhésion aux coopératives doit rester obligatoire.

L'apport des fonds est libre. Si nos coopératives font du commerce (au lieu de s'amuser à éditer des quotidiens où des bavards désœuvrés s'adonnent à des papotages politiques qui ennuiant tout le monde), ce commerce doit rapporter. Ceux qui paient des cotisations touchent un revenu.

Tout le monde doit faire partie du mouvement coopératif. Nous en avons besoin pour l'avenir. Je ne vois pas en quoi cela peut gêner.

Le versement de quotes-parts est libre. Celui qui a effectué un versement recevra une part du revenu.

Conclusion : à mon avis, il faut ajourner cette question ; ne pas la poser à cette session.

Lénine

18/III.

*Rédigé le 18 mars 1922
Publié pour la première fois en 1959
dans le Recueil Lénine XXXVI*

Conforme au manuscrit

RECTIFICATIONS ET REMARQUES SUR LE PROJET DE DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION SOVIÉTIQUE À LA CONFÉRENCE DE GÈNES ⁴⁶⁹

Au camarade Molotov

Au sujet du document présenté par le camarade Tchitchérine sous le titre « Éléments du premier discours à la conférence », je propose les modifications suivantes :

1) Lignes 7 et 8 à partir du haut de la première page—je propose de parler de « systèmes de propriété », et non pas simplement de systèmes politico-économiques ⁴⁶⁹.

2) Même page, lignes 8 et 9 à partir du bas : supprimer absolument toute mention ayant trait à la « révolution violente inévitable et au recours à la lutte sanglante » ; au lieu de cela, dire simplement que nous, communistes, ne partageons pas le point de vue des pacifistes, chose que

la littérature communiste a suffisamment fait connaître, mais, venus ici à titre de commerçants, nous considérons comme notre devoir absolu de soutenir par tous les moyens toute tentative visant à résoudre pacifiquement les problèmes litigieux.

3) Sur la même page, 2^e et 3^e lignes à partir du bas : supprimer radicalement le passage indiquant que notre « conception historique admet l'emploi de mesures de violence ».

4) Page 2, lignes 2 et 3 à partir du haut : supprimer radicalement le passage disant que notre conception historique suppose nécessairement l'inévitabilité de nouvelles guerres mondiales.

N'employer en aucun cas des formules effrayantes de ce genre, car ce serait faire le jeu de l'adversaire. Se borner à indiquer que les opinions des communistes ne concordent pas avec les opinions pacifistes des Etats avec lesquels nous entamons des pourparlers, ou des hommes d'Etat tels que Henderson, Keynes, etc., mais que nous considérons de notre devoir, dans le but de parvenir à l'accord économique souhaité, de faire tout ce qui dépend de nous pour réaliser le plus largement possible au moins une certaine partie de ce programme pacifiste.

Lénine

*Dicté par téléphone le 23 mars 1922
Publié pour la première fois
en 1964 dans la 5^e édition
des Œuvres de Lénine, tome 45*

*Conforme au texte
noté par le secrétaire
(exemplaire dactylographié)*

XI^e CONGRÈS DU P.C.(b)R.

27 MARS — 2 AVRIL 1922⁴⁷⁰

1

PROPOSITION CONCERNANT LE PROJET DE RÉSOLUTION SUR LE COMPTE RENDU DE LA DÉLÉGATION DU P.C.(b)R. AU KOMINTERN

Le but et le sens de la tactique de front uni consistent à entraîner dans la lutte contre le capital des masses ouvrières de plus en plus larges, sans hésiter à répéter aux

dirigeants de la II^e Internationale et de l'Internationale II/¹, la proposition de mener cette lutte en commun. Quand la majorité des ouvriers a déjà instauré son gouvernement de classe, c'est-à-dire un gouvernement des Soviets, et non pas d'« union nationale », c'est-à-dire d'union avec la bourgeoisie, quand elle a déjà renversé la domination politique de la bourgeoisie, alors la tactique de front unique ne peut naturellement pas exiger de s'adresser à des partis du genre des mencheviks (« P.O.S.D.R. ») et des socialistes-révolutionnaires (« Parti des socialistes-révolutionnaires »), car ceux-ci se sont révélés des adversaires du pouvoir soviétique. Ce n'est pas en nous tournant vers les *mencheviks* ou les *socialistes-révolutionnaires* que nous élargirons notre influence sur les masses ouvrières, sous le pouvoir soviétique, mais par les moyens indiqués ci-dessus ⁴⁷¹.

Rédigé entre le 29 mars
et le 2 avril 1922

Publié pour la première fois
en 1959 dans la revue

« Voprosy Istorii K.P.S.S. » n° 2

Conforme au manuscrit

2

INTERVENTION À PROPOS DE L'INSERTION D'ANNONCES PUBLICITAIRES DANS LA PRAVDA 2 AVRIL ⁴⁷²

Camarades, il s'est produit ici un malentendu que je qualifierai presque de funeste. J'ai pris la parole sur l'ordre du jour (c'est ce que le camarade président a souligné), et non pas pour clore les débats. J'ai demandé la parole sur l'ordre du jour pour demander au congrès d'accepter une entorse à l'ordre du jour et à la règle établie. La règle veut qu'une fois la résolution adoptée, aucune intervention sur ce sujet ne se justifie plus. Je demande au congrès de m'accorder 4 à 5 minutes afin d'expliquer pourquoi je m'élève contre la résolution qu'il a eu le tort d'adopter.

Quand j'ai appris que le congrès avait adopté cette résolution, et qu'elle avait été défendue par le camarade Riazanov... (R i a z a n o v : « C'est inexact »). Bon, c'est tant mieux qu'il y ait au moins une décision absurde qui

ne soit pas passée par Riazanov. En vérité, si nous avions devant nous une naïve fillette de douze ans qui aurait appris la veille l'existence du communisme, et qui, revêtue d'une jolie robe blanche avec de rubans rouges, viendrait dire que les communistes ce sont des commerçants candides, cela serait comique, et l'on pourrait en rire de bon cœur, mais en fait, que faisons-nous ? Où la *Pravda* prendra-t-elle de l'argent si vous lui enlevez les annonces publicitaires ? Je pose la question, combien d'argent faut-il à la *Pravda* pour qu'elle ne soit pas en-dessous des *Izvestia* ? Vous n'en savez rien ? Eh bien, moi non plus !

Publié pour la première fois
en 1931 dans les 2^e et 3^e éditions
des Œuvres de Lénine, tome XXVII

Conforme au sténogramme

3

NOTES PRISES À LA SESSION DU CONGRÈS
2 AVRIL

Sédoi :

- α) ... Contradictions, anomalies, inconséquence...
β) « *La plus grande confiance* » et !! ?

- 1) Accusation sans fondement contre le Comité central d'avoir persécuté l'ancienne *Opposition ouvrière*
- 2) refus de tout travail positif
- 3) principal souci : jouer à l'opposition
- 4) attitude au congrès des métallurgistes
- 5) même chose après le congrès
- 6) constate-t-on au sein de l'ancienne *Opposition ouvrière* une ligne de démarcation permettant au parti de faire la distinction entre une majorité de camarades qui militent loyalement malgré la différence des points de vue, et une minorité (peut-être infime) dont l'attitude est incontestablement déloyale ?

Rédigé le 2 avril 1922.
Publié pour la première fois en 1959
dans le Recueil Lénine XXXVI

Conforme au manuscrit

PROJET DE DÉCISION DU PLÉNUM DU C.C. DU P.C.(b)R. SUR L'ORGANISATION DU TRAVAIL DU SECRÉTARIAT

Le C.C. charge le Secrétariat de fixer et d'observer de manière rigoureuse la répartition des heures des réceptions officielles et de les faire connaître publiquement ; par ailleurs, adopter comme règle que les secrétaires ne doivent pas se charger personnellement d'aucun autre travail que celui qui est effectivement par principe un travail de direction, et qu'ils doivent confier les autres travaux à leurs adjoints et aux secrétaires techniques.

Le camarade Staline est chargé de se trouver immédiatement des remplaçants et des adjoints qui le déchargeront de son travail (en dehors du travail de direction générale) dans les administrations soviétiques.

Le C.C. charge le Bureau à l'organisation et le Bureau politique de présenter dans un délai de 2 semaines une liste de candidats pour la désignation des membres titulaires du collège de l'Inspection ouvrière et paysanne et de leurs adjoints ⁴⁷³.

*Rédigé le 3 avril 1922
Publié pour la première fois
en 1959 dans le Recueil
Lénine XXXVI*

Conforme au manuscrit

BILLET AU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(b)R. ACCOMPAGNÉS DE PROJETS DE DÉCISIONS

1

Camarade Molotov, je vous prie de faire voter le Bureau politique sur les propositions suivantes, en les communiquant à tour de rôle à chacun de ses membres accompagnés du présent article.

1. Ne pas s'opposer à la publication du présent article du camarade Lénine mardi dans les *Izvestia* et la *Pravda*.

2. Donner comme instructions à la presse des Soviets et du parti de présenter l'accord de Berlin sous ce même jour, en mettant particulièrement en lumière le point précis de la liaison de fait qui existe entre les socialistes-révolutionnaires et les mencheviks, l'aile droite de ces deux partis et la bourgeoisie internationale.

3. Accélérer la publication dans ce but, dans toutes les langues européennes, de la brochure de Savinkov « La lutte contre les bolcheviks » et de la brochure de St. Ivanovitch « Le crépuscule de la social-démocratie russe », accompagnées d'une explication détaillée montrant que ces deux brochures apportent la preuve que l'aile droite des mencheviks et des socialistes-révolutionnaires est effectivement liée à la réaction internationale.

4. Charger le camarade Trotski de veiller à ce que ces documents et d'autres de ce genre soient édités le plus rapidement possible en toutes les langues avec les explications requises.

5. Demander par fil au camarade Radek de venir à Moscou le plus rapidement possible avec les procès-verbaux intégraux de la conférence de Berlin.

6. Interdire au camarade Boukharine de venir en Russie et l'obliger à aller se soigner jusqu'à complet rétablissement.

Lénine

*Dicté par téléphone le 9 avril 1922
Publié pour la première
fois en 1964 dans la 5^e édition
des Œuvres de Lénine, tome 45*

*Conforme au texte
noté par le secrétaire
(exemplaire dactylographié)*

2

Au camarade Staline
pour le Bureau politique

A propos de la proposition du camarade Zinoviev, je vote maintenant pour qu'on ne fasse pas venir Radek et qu'on se borne à demander de nous faire parvenir, par la valise diplomatique, tous les procès-verbaux détaillés de la conférence de Berlin.

Je proteste résolument contre la venue ici de Boukharine car cela interromperait sa cure sans raison valable ⁴⁷⁴.

Lénine

*Dicté par téléphone le 10 avril 1922
Publié pour la première fois
en 1964 dans la 5^e édition
des Œuvres de Lénine, tome 45*

*Conforme au texte noté
par le secrétaire
(exemplaire dactylographié)*

**REMARQUES ET PROPOSITIONS
POUR LE PROJET DE RÉSOLUTION
DU COMITÉ EXÉCUTIF DU KOMINTERN
CONCERNANT LA CLÔTURE
DE LA CONFÉRENCE
DES TROIS INTERNATIONALES ⁴⁷⁵**

LETTRES A G. ZINOVIEV

1

Je propose un supplément au point 1 : expliquer de façon particulièrement détaillée 1) la liaison de fait de nos mencheviks et socialistes-révolutionnaires avec le front général des propriétaires fonciers et de la bourgeoisie contre le pouvoir soviétique en attirant spécialement l'attention sur la brochure de Savinkov « La lutte contre les bolcheviks » (Varsovie, 1920), ainsi que sur celle de St. Ivanovitch « Le crépuscule de la social-démocratie russe », car ces livres mettent en évidence avec une particulière netteté ce que bien d'autres documents, naturellement, ont déjà révélé, à savoir que l'aile droite des mencheviks et des socialistes-révolutionnaires se présente sous l'étiquette de l'ensemble du parti, alors qu'en fait elle agit de façon tout à fait indépendante ; 2) s'attacher tout particulièrement à montrer comment nos mencheviks et nos socialistes-révolutionnaires s'identifient avec les dirigeants de la II^e Internationale et de l'Internationale II ¹/₃, à quel point est nuisible la dernière brochure d'Otto Bauer, dans laquelle, en fait, il propose et préconise un repli précipité devant le capitalisme. Nous ne pouvons traiter une telle

propagande autrement que nous trahissions pendant la guerre celle qui appelait à abandonner précipitamment le front.

Je suis d'accord avec le point 2.

Point 3 :

J'ai des doutes à ce sujet, car je crois que si nous posons l'exigence de l'unanimité complète, cela, semble-t-il, doit nous éviter des erreurs ; les appels communs développant les points sanctionnés par la conférence de Berlin (défense de la Russie soviétique, etc.) nous seront extrêmement utiles car nous nous en servirons plus d'une fois à l'avenir pour montrer combien nos adversaires se sont fourvoyés.

Point 4 : je suis absolument d'accord.

Point 5 : je n'ai pas d'objections.

Point 6 : je ne vois pas à quoi correspond ce point, car j'estime qu'il faut ratifier l'accord de Berlin immédiatement après réception du texte officiel des décisions adoptées, ou peut-être même le ratifier immédiatement en faisant cette réserve que le texte que nous ratifions est celui qui a été publié dans la *Pravda* du 9/IV.

Je vous demande tout particulièrement de faire le nécessaire pour obtenir l'envoi le plus rapidement possible par courrier spécial du texte complet du procès-verbal de la conférence de Berlin et de vous assurer que ce procès-verbal a été signé par le représentant officiel de chacune des trois Internationales.

Lénine

*Dicté par téléphone le 11 avril 1922
Publié pour la première fois
en 1959 dans le Recueil
Lénine XXXVI*

*Conforme au texte
noté par le secrétaire
(copie dactylographiée)*

2

Camarade Zinoviev,

Il conviendrait d'ajouter encore ce qui suit aux points de la décision du Comité exécutif du Komintern qui ont fait l'objet de notre échange de notes de ce matin :

La critique de la politique de la II^e Internationale et de l'Internationale II ¹/₂ doit prendre désormais un caractère un peu différent, à savoir : donner à cette critique (en particulier dans les réunions auxquelles participent des

ouvriers partisans de la II^e Internationale et de l'Internationale II ¹/₂, ainsi que dans les tracts et les articles qui leur sont spécialement destinés) un caractère plus explicatif, en s'exprimant de façon particulièrement patiente et circonstanciée, sans rebuter ces ouvriers par des paroles trop tranchantes, en expliquant comment toute la politique réformiste est foncièrement en contradiction avec les mots d'ordre adoptés par leurs représentants à Berlin (tels que : lutte contre le capital, journée de travail de 8 heures, défense de la Russie soviétique, aide aux victimes de la famine).

Peut-être, avant d'imprimer cela, convient-il de vérifier si les décisions de Berlin ont été ratifiées par la II^e Internationale et l'Internationale II ¹/₂.

Lénine

*Dicté par téléphone le 11 avril 1922
Publié pour la première fois
en 1959 dans le Recueil
Lénine XXXVI*

*Conforme au texte
noté par le secrétaire
(exemplaire dactylographié)*

INTERVIEW ACCORDEE AU CORRESPONDANT DU JOURNAL *NEW YORK HERALD* ⁴⁷⁶

Au cours d'une conversation avec un journaliste du *New York Herald* à propos de la conférence de Gênes, le camarade Lénine a déclaré:

Le seul principe qui doit guider cette conférence est le principe économique. La Russie sait bien ce qu'elle peut attendre des Etats bourgeois. L'état de choses actuel ne peut se prolonger. Il est désastreux aussi bien pour la Russie que pour le monde entier.

La Russie a besoin de faire du commerce avec les Etats bourgeois. D'autre part, les gouvernements bourgeois savent bien que la vie économique européenne ne peut être régularisée sans la Russie.

Mais ceux qui comptent imposer à la délégation russe à Gênes des conditions humiliantes se trompent lourdement. La Russie ne permettra pas qu'on la traite en pays vaincu. Si les gouvernements bourgeois essaient de parler à la Russie sur ce ton, ils commettront la pire sottise.

*« Krasnaïa Gazéta » (Petrograd)
n° 84 du 14 avril 1922*

*Conforme au texte
du journal*

DÉCISION DU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(b)R. CONCERNANT L'ÉDITION DES ŒUVRES DE PLÉKHANOV

27 AVRIL 1922 ⁴⁷⁷

Charger le camarade Kaménev d'avoir une conversation avec le camarade Ter et de s'entendre sur l'édition d'un recueil contenant les œuvres révolutionnaires de Plékhanov.

*Publié pour la première fois
en 1964 dans la 5^e édition
des Œuvres de Lénine, tome 46*

*Conforme à l'exemplaire
dactylographié
du procès-verbal*

PROJET DE DÉCISION DU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(b)R. DEMANDANT DE FOURNIR AU C.C. DES RENSEIGNEMENTS SUR L'IMPÔT EN NATURE

Charger

- 1) Le Commissariat du Peuple au Ravitaillement
- 2) " " " à l'Agriculture
- 3) La Direction centrale de la Statistique
- 4) Le Gosplan

les sections agricoles,

de présenter au Comité central dans un délai de 4 jours des renseignements sur l'impôt en nature condensés en *1 page* au plus, avec un résumé clair et précis du montant de l'impôt en nature perçu en 1921-1922 et des prévisions avancées dans la presse pour les années 1922-1923 ⁴⁷⁸.

*Rédigé le 11 mai 1922
Publié pour la première fois
en 1964 dans la 5^e édition
des Œuvres de Lénine, tom 46*

Conforme au manuscrit

BILLET À STALINE ACCOMPAGNÉ D'UN PROJET DE DÉCISION DU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(b)R. SUR LE MONOPOL DU COMMERCE EXTÉRIEUR ⁴⁷⁹

Camarade Staline ! Je propose, à la suite de cela, de faire adopter la directive suivante après avoir *interrogé* les

membres du Bureau politique : « Le Comité central confirme le monopole du commerce extérieur et décide d'arrêter partout l'étude et la préparation de la fusion du Conseil supérieur de l'économie nationale avec le Commissariat du Peuple au Commerce extérieur. Faire signer secrètement par tous les commissaires du peuple » et renvoyer l'original à Staline, sans prendre de copie.

15/V.

Lénine

Rédigé le 15 mai 1922
Publié pour la première fois
en 1969 dans le Recueil
Lénine XXXVI

Conforme au manuscrit

COMPLÉMENT AU PROJET DE LOI INTRODUCTIVE AU CODE PÉNAL DE LA R.S.F.S.R. ET LETTRE À D. KOURSKI⁴⁸⁰

Projet

LOI INTRODUCTIVE AU CODE PENAL DE LA R.S.F.S.R.

... 5. Avant que ne soient établies les conditions garantissant le pouvoir soviétique contre les entreprises contre-révolutionnaires, les tribunaux révolutionnaires sont habilités à prononcer la peine capitale (passage par les armes) pour les crimes visés aux articles 58, 59, 60, 61, 62, 63 + 64 du Code pénal).

X) Ajouter les articles 64, et 65, et 66, et 67, et 68, et 69.

XX) Ajouter le droit de commuer la peine capitale en exil à l'étranger sur décision du Présidium du Comité exécutif central de Russie (pour un certain délai ou à perpétuité).

XXX) Ajouter : exécution pour retour de l'étranger non autorisé.

Camarade Kurski,

A mon avis, il faut étendre l'application de la peine de mort (commuable en exil à l'étranger). Voir page 14 en bas à tous les genres d'activité des mencheviks, des s.-r., etc. ;

trouver une formulation qui mette ces agissements en liaison avec la *bourgeoisie internationale*

et sa lutte contre nous (corruption de la presse et d'agents, préparation à la guerre, etc.).

Prière de faire retourner d'urgence avec votre avis.

15/V.

Lénine

Rédigé le 15 mai 1922
Publié pour la première fois
partiellement en 1937 dans
la revue « Bolchevik » n° 2
Publié intégralement en 1964
dans la 5^e édition des Œuvres
de Lénine, tome 45

Conforme au manuscrit

LETTRE AU SECRÉTARIAT DU C.C. DU P.C.(b)R. SUR LA RÉDUCTION DES EFFECTIFS DE L'ARMÉE ROUGE ⁴⁸¹

Je crois qu'il faut mettre cette question à l'ordre du jour en annonçant une réduction d'un quart des effectifs de l'Armée rouge et en motivant cette décision par le fait que nous avons réalisé à Gênes un progrès, certes limité et fragile, mais néanmoins réel dans la voie de la paix.

Lénine

Dicté par téléphone le 20 mai 1922
Publié pour la première fois en 1959
dans le Recueil Lénine XXXVI

*Conforme au texte noté
par le secrétaire
(copie dactylographiée)*

LETTRE À J. STALINE POUR LE BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(b)R. ACCOMPAGNÉE D'UN PROJET DE RÉSOLUTION CONCERNANT LA COMPOSITION DU C.E.C.R.

Au camarade Staline pour le *Bureau politique*

La session du C.E.C.R. a montré que sa composition était défectueuse. La grosse majorité de ses membres sont des fonctionnaires.

Je propose que le Bureau politique prenne la décision suivante :

Considérer comme indispensable qu'au moins 60% des membres du C.E.C.R. soient des ouvriers et des paysans n'occupant aucune fonction dans les administrations soviétiques ; qu'au moins 67% des membres du C.E.C.R. soient des communistes ; charger les camarades Kalinine, Enoukidzé, Kaménev, de mettre cette question au point pour la prochaine séance plénière du Comité central. Poser cette question d'abord au Bureau politique, par son intermédiaire à la séance plénière du Comité central pour que le prochain congrès des Soviets de Russie décide de sa mise en application ⁴⁸².

23/V.1922

Lénine

*Publié pour la première fois
en 1959 dans le Recueil
Lénine XXXVI*

Conforme au manuscrit

AU PREMIER CONGRÈS DES FEMMES TRAVAILLEUSES DE TRANSCAUCASIE ⁴⁸³

J'adresse mon salut au premier congrès des femmes travailleuses de Transcaucasie. Je vous remercie de m'avoir élu. Je ne peux m'y rendre pour cause de maladie.

Lénine

*Rédigé au plus tard le 26 mai 1922
Publié le 29 mai 1922 dans
le journal « Bakinski Rabotchi »
n° 117*

Conforme au texte du journal

SUR LA FORMATION DE L'U.R.S.S.

LETTRE À L. KAMÉNEV POUR LES MEMBRES
DU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(b)R. ⁴⁸⁴

26/IX.

Camarade Kaménev ! Sans doute avez-vous déjà reçu de Staline la résolution de sa commission concernant l'intégration des républiques indépendantes à la R.S.F.S.R.

Si vous ne l'avez pas reçue, veuillez la demander au secrétaire et en prendre connaissance aussitôt. J'ai eu une conversation à ce sujet hier avec Sokolnikov, aujourd'hui avec Staline. Demain je verrai Mdivani (un communiste géorgien soupçonné d'« indépendantisme »).

A mon avis, ce problème est archiimportant. Staline aurait quelque peu tendance à brusquer les choses. Vous qui aviez un moment l'intention de vous occuper de cette question (et qui, d'ailleurs, vous en êtes un peu occupé), vous devez sérieusement y réfléchir ; Zinoviev également.

Staline a déjà consenti à faire une concession : au paragraphe 1, dire à la place d'« entrée » dans la R.S.F.S.R. : « Réunion officielle avec la R.S.F.S.R. dans l'Union des Républiques Soviétiques d'Europe et d'Asie. »

L'esprit de cette concession, je l'espère, est bien clair ; nous nous mettons sur un pied d'égalité avec la R.S.S. d'Ukraine et les autres républiques et en même temps qu'elles, au même titre qu'elles, nous entrons dans la nouvelle union, la nouvelle fédération, l'« Union des Républiques Soviétiques d'Europe et d'Asie ».

Dès lors, le paragraphe 2 doit être également modifié. Quelque chose comme création parallèlement au C.E.C.R. qui continuera de siéger pour la R.S.F.S.R.

« d'un Comité exécutif central fédéral de l'Union des Républiques Soviétiques d'Europe et d'Asie ».

Si chacun d'eux se réunit une fois par semaine (ou même, pour le second, une fois toutes les 2 semaines), cela n'est pas difficile à arranger.

L'important, c'est de ne pas fournir des aliments aux « indépendantistes », de ne pas supprimer leur *indépendance*, mais de construire un *étage supplémentaire* ; une fédération de républiques *égales en droits*.

La deuxième partie du par. 2 pourrait être conservée ; les mécontents feront appel (des décisions du *Conseil du Travail et de la Défense* et du *Conseil des Commissaires du Peuple*) au Comité exécutif central fédéral, *sans pour autant en suspendre* l'exécution (comme dans la R.S.F.S.R.).

Le par. 3 pourrait subsister avec une modification rédactionnelle : « fusionnent pour former des commissariats du peuple *fédéraux* siégeant à Moscou, de telle sorte que

chaque commissariat du peuple de la R.S.F.S.R. ait dans toutes les républiques *faisant partie de l'Union des Républiques d'Europe et d'Asie* un délégué assisté d'un appareil restreint ».

La 2^e partie du par. 3 reste inchangée ; peut-être pourrait-on dire, pour mieux marquer l'égalité de droits : « après accord *des Comités exécutifs centraux* des républiques faisant partie de l'Union des Républiques Soviétiques d'Europe et d'Asie ».

La 3^e partie demande encore réflexion : ne faudrait-il pas remplacer « rationnel » par « *obligatoire* » ? Ou bien instituer une obligation *conditionnelle* qui pourrait se ramener au besoin à l'obligation de *demande l'avis*, l'exemption de cette formalité n'étant admise que dans des cas présentant un caractère « de gravité et d'urgence particulières ».

Par. 4, peut-être également « fusionner après accord des Comités exécutifs centraux ».

Par. 5, peut-être faudrait-il ajouter : « avec institution de conférences et de congrès communs (ou généraux) ayant un caractère *purement consultatif* (ou bien *uniquement consultatif*) » ?

Modifier en conséquence les remarques 1 et 2.

Staline est d'accord pour attendre mon retour avant de soumettre la résolution au Bureau politique du Comité central. Je reviens lundi 2/X. Je voudrais avoir une entrevue de deux heures environ avec vous ainsi qu'avec Rykov dans la matinée, disons de midi à 14 heures, et au besoin le soir, disons de 17 à 19 heures, ou bien de 18 à 20 h.

Ce sont là mes premières suggestions. A la suite des conversations que j'aurai avec Mdivani et d'autres camarades, je compléterai ou je modifierai. Je vous demande instamment de faire de même et de me répondre.

Votre Lénine

P.-S. Faire parvenir des copies à *t o u s* les membres du Bureau politique.

AU CONGRÈS DES OUVRIERS ET OUVRIÈRES DU TEXTILE ⁴⁸⁵

10.X.1922

Chers camarades,

Je m'excuse de vous avoir fait faux bond. J'ai été pris d'un mal de dents qui non seulement m'a arraché à mon travail au moment même où je venais de le commencer, mais qui m'a détraqué les nerfs une fois de plus pour toute une semaine. Je suis de nouveau obligé d'annuler pour 8 jours tous mes engagements (à des congrès).

Je regrette vivement de ne pas pouvoir assister au présent congrès. J'espère fermement que le camarade Koutouзов vous expliquera tout en détail en vous transmettant mes meilleures salutations et mes meilleurs vœux.

Votre Lénine

*Publié en 1922 dans le « Compte rendu
des travaux du 5^e congrès
du Syndicat du textile de Russie
du 6 au 11 octobre 1922 ». Moscou*

*Conforme au fac-similé
publié dans l'édition
spéciale du journal
« Goloss Textileï »
du 25 janvier 1924*

ADDITIF AUX CONDITIONS DU CONTRAT AVEC L. URQUHART ⁴⁸⁶

- 1) Egalement : il faut diminuer le territoire de la concession et réserver absolument à la R.S.F.S.R. une partie de l'Ekibastouz suffisante pour l'Oural ! (pas moins de $\frac{1}{4}$ ou $\frac{1}{8}$) ;
- 2) essentiel : il faut diminuer les sommes revenant à Urquhart de façon que nous n'ayons pas à attendre 1934(?) pour en tirer un bénéfice ;

Lénine

- 3) Pourquoi ces modifications ? Pour fournir à nos représentants des instructions ayant une valeur *générale* ? D'accord

Lénine

*Rédigé au plus tôt le 25
octobre 1922*

*Publié pour la première fois en 1959 dans
le Recueil Lénine XXXVI*

Conforme au manuscrit

THÈSES CONCERNANT LA BANQUE COOPÉRATIVE ⁴⁸⁷

- 1) Primes pour le volume des opérations commerciales et leur extension aux différents districts ;
- 2) idem pour les dépôts ;
- 3) participation à la banque des communistes, spécialistes de la coopération agricole les plus connus, pour contrôler et impulser le travail ;
- 4) encouragement de la banque coopérative par la Banque d'Etat sous forme de diminution du taux d'intérêt ;
- 5) attribution d'une certaine mise de fonds par la Banque d'Etat.

*Rédigé le 2 novembre 1922
Publié pour la première fois
en 1964 dans la 5^e édition
des Œuvres de Lénine, tome 45*

Conforme au manuscrit

AUX OUVRIERS DU TEXTILE DE PETROGRAD ⁴⁸⁸

3.XI.1922.

Chers camarades ! Je vous remercie de tout cœur pour le plaid que vous m'avez envoyé, je le trouve magnifique. Je regrette infiniment de n'avoir pu recevoir Chorov.

Meilleures salutations, votre *V. Oulianov (Lénine)*

*Publié pour la première fois en 1945
dans le Recueil Lénine XXXV*

Conforme au manuscrit

PROPOSITION AU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(b)R. CONCERNANT LA DIMINUTION DES EFFECTIFS DE L'ARMÉE

Au camarade Staline

Je propose de demander immédiatement l'avis des membres du Bureau politique sur la proposition que je présente ci-dessous :

approuver le projet du camarade Trotski visant à poser au gouvernement la question d'une réduction de 200 000 hommes des effectifs de l'armée, durant le mois de janvier ;

demander au camarade Trotski dans combien de temps il lui serait possible de présenter au Conseil des Commissaires du Peuple une proposition dans ce sens en bonne et due forme ⁴⁸⁹.

13/XI.1922.

Lénine

*Publié pour la première fois
en 1964 dans la 6^e édition
des Œuvres de Lénine, tome 45*

*Conforme au texte
de l'exemplaire
dactylographié*

A LA COLONIE RUSSE D'AMÉRIQUE DU NORD ⁴⁹⁰

Le camarade Reichel, représentant de la Société américaine d'aide technique à la Russie soviétique, m'a fait part de l'opinion erronée qui règne parmi une partie de la colonie russe d'Amérique du Nord à l'égard de la nouvelle politique économique.

Je pense que cette opinion erronée a pu être créée par l'interprétation délibérément déformée qu'a donnée de cette politique la presse capitaliste et par les histoires absurdes que colportent des gardes blancs haineux, chassés de la Russie soviétique, ainsi que les mencheviks et les socialistes-révolutionnaires.

En Europe, ces racontars à notre sujet, et surtout au sujet de notre nouvelle politique économique, se font de plus en plus rares. La nouvelle politique économique n'a fondamentalement rien changé au régime social de la Russie soviétique et elle ne peut rien changer tant que le pouvoir est aux mains des travailleurs ; or, personne, à ce qu'il semble, ne peut plus douter aujourd'hui de la solidité du pouvoir soviétique. La hargne de la presse capitaliste et l'afflux des Russes blancs en Amérique sont les meilleures preuves de notre force.

Le capitalisme d'Etat, qui est un des éléments essentiels de la nouvelle politique économique, c'est, dans les conditions du pouvoir soviétique, un capitalisme consciemment admis par la classe ouvrière dans des limites qu'elle a elle-même fixées. Notre capitalisme d'Etat se distingue fondamentalement de celui des pays où il existe un gouvernement bourgeois, du fait précisément que chez nous l'Etat est représenté non pas par la bourgeoisie, mais par le prolétariat qui a su gagner la confiance totale de la paysannerie.

Malheureusement, l'instauration du capitalisme d'Etat dans notre pays n'est pas aussi rapide que nous le voudrions. Jusqu'à présent, par exemple, nous n'avons pratiquement aucune concession sérieuse ; or, si le capital étranger ne participe pas au développement de notre économie on ne peut espérer la rétablir rapidement.

Si la question de notre nouvelle politique économique, seule politique juste, ne paraît pas suffisamment claire à certains, je leur recommande de se reporter aux discours prononcés par le camarade Trotski et par moi-même au IV^e congrès de l'Internationale communiste, et consacrés à ce problème *.

Le camarade Reichel m'a fait part du travail de préparation mené par la Société d'aide technique en ce qui concerne l'organisation des communes agricoles et autres communes de production américaines désirant partir travailler en Russie, et qui projettent d'y apporter des instruments de production nouveaux, des tracteurs, des semences de cultures améliorées, etc.

Dans les lettres que j'ai adressées à la Société d'aide technique et à l'Association des Amis de la Russie soviétique, concernant le travail extrêmement fécond de leurs communes et de leurs équipes agricoles au cours de l'année 1922, j'ai déjà exprimé ma reconnaissance aux camarades américains **.

Je profite de l'occasion pour leur exprimer encore une fois mes remerciements au nom du gouvernement soviétique,

* Voir V. Lénine, Œuvres, Paris-Moscou, t. 32, pp. 429-444 (N.R.)

** Voir V. Lénine, Œuvres, Paris-Moscou, t. 33, pp. 387-388 et 389-390. (N.R.)

et pour souligner le fait que de toutes les formes d'aide, le concours apporté au développement de notre agriculture et à l'amélioration de sa technique est pour nous la plus importante et la plus précieuse.

Le Président du Conseil des Commissaires du Peuple
V. Oulianov (Lénine)

Rédigé le 14 novembre 1922
Publié le 10 janvier 1923 dans
le journal « Rousski Goloss »
n° 2046. New York

Conforme au texte
de l'exemplaire dactylographié
collationné avec
le texte du journal

PROJET DE RÉSOLUTION DU IV^e CONGRÈS DU KOMINTERN CONCERNANT LE PROGRAMME DE L'INTERNATIONALE COMMUNISTE ⁴⁹¹

*Propositions adoptées à la réunion du groupe des cinq
du C.C.*

(Lénine, Trotski, Zinoviev, Radek, Boukharine)
le 20 novembre 1922

1. Tous les programmes sont remis au Comité exécutif du Komintern ou à la commission désignée par lui pour étude et mise au point détaillée.

Le Comité exécutif du Komintern est tenu de publier dans les délais les plus brefs tous les projets de programmes qu'il reçoit.

2. Le congrès confirme que les partis nationaux ne possédant pas encore leurs programmes nationaux doivent immédiatement procéder à leur élaboration afin de les soumettre trois mois au plus tard avant le prochain congrès au Comité exécutif en vue de leur approbation par le congrès.

3. Les programmes nationaux doivent mentionner de façon absolument précise et catégorique la nécessité de la lutte pour les revendications transitoires avec les réserves qui s'imposent sur les circonstances conditionnant ces revendications selon le temps et le lieu.

4. La base théorique de toutes ces revendications transitoires ou partielles doit être indiquée avec précision dans

le programme général, le IV^e congrès déclarant à ce propos que le Komintern condamne résolument aussi bien les tentatives de présenter comme de l'opportunisme l'inclusion dans le programme de revendications partielles que toute tentative d'estomper la tâche révolutionnaire fondamentale et d'y substituer des revendications partielles.

5. Le programme général doit clairement indiquer les principaux types historiques de revendications transitoires des partis nationaux, correspondant à des structures économiques fondamentalement différentes, par exemple, Grande-Bretagne et Inde, etc. ⁴⁹²

*Publié pour la première fois
en 1965 dans la 5^e édition
des Œuvres de Lénine, tome 54*

*Conforme au texte
d'une copie dactylographiée*

PROPOSITIONS SUR LA RÉPARTITION DU TRAVAIL ENTRE LES ADJOINTS AU PRÉSIDENT DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU PEUPLE ET DU CONSEIL DU TRAVAIL ET DE LA DÉFENSE ⁴⁹³

Répartition du travail entre les adjoints :

1. Un adjoint se charge du *Conseil du Travail et de la Défense*, les deux autres du *Conseil des Commissaires du Peuple* pour un mois à tour de rôle.
2. Ils se répartissent entre eux les commissariats du peuple selon une liste conforme (ou analogue) à celle du printemps de l'année 1922.
3. Le camarade Kaménev poursuit le travail déjà commencé (par exemple, les trusts et la commission des trusts ; le calcul des dépenses pour l'industrie lourde).
4. Chaque adjoint a la charge du contrôle de l'appareil, à raison d'une certaine partie chaque semaine ou toutes les deux semaines (calculer et répartir ces tâches de façon que chaque contrôle soit consacré à tour de rôle à

tel ou tel commissariat du peuple; tantôt aux organes de direction, tantôt aux rouages de base ; consigner les conclusions de chaque contrôle dans une décision écrite détaillée; les services des commissariats du peuple non vérifiés qui ne procéderont pas à des compressions et améliorations analogues, prescrites pour d'autres commissariats du peuple mais pareillement valables pour eux, s'exposeront à des poursuites pouvant aller jusqu'à l'arrestation et au licenciement).

4/XII.1922.

Lénine

*Publié pour la première fois
en 1959 dans le Recueil
Lénine XXXVI*

Conforme au manuscrit

POUR LE PROJET DE DÉCISION DU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(b)R. SUR LE RAPPORT DE LA COMMISSION D'APPROVISIONNEMENT D'ÉTAT

Assurer en totalité, en sus du décompte fourni, les besoins en pain de toutes les écoles, aussi bien pour les enseignants que pour les élèves, et charger le camarade Kaménev, le camarade Tsiouroupa et la camarade Iakovléva de calculer quelle quantité de pain doit être réservée à cet effet, en y ajoutant une quantité minimale, vérifiée de façon particulièrement stricte, pour les employés.

Ajouter en plus 1 million de roubles-or pour les dépenses scolaires ⁴⁹⁴.

Lénine

*Rédigé le 6 ou le 7 décembre 1922
Publié pour la première fois
en 1959 dans le Recueil
Lénine XXXVI*

*Conforme au texte
de l'exemplaire dactylographié
signé par Lénine*

PROPOSITION AU PLÉNUM DU C.C. CONCERNANT LE RÈGLEMENT DU BUREAU POLITIQUE

1. Le Bureau politique se réunit tous les jeudis à 11 h et jusqu'à 14 heures au plus tard.

2. S'il reste des questions à examiner, les reporter soit au vendredi, soit au lundi aux mêmes heures.

3. L'ordre du jour du Bureau politique doit être distribué au plus tard le mercredi avant midi. Toute la documentation (écrite) ayant trait à l'ordre du jour doit être communiquée dans le même délai.

4. Des questions supplémentaires ne peuvent être posées le jour de la réunion qu'aux conditions suivantes :

- a) en cas de véritable impossibilité de les différer (questions diplomatiques notamment),
- b) uniquement par écrit,
- c) sous réserve qu'il n'y ait aucune opposition, fût-ce d'un seul membre du Bureau politique.

Il ne peut être dérogé à la dernière condition concernant l'absence d'opposition aux questions posées en dehors de l'ordre du jour que dans le cas de questions d'ordre diplomatique ne souffrant aucun délai.

Lénine

*Dicté par téléphone le 8 décembre 1922
Publié pour la première
fois en 1945 dans le Recueil
Lénine XXXV*

*Conforme au texte
noté par le secrétaire
(exemplaire dactylographié)*

PROPOSITIONS POUR L'ORGANISATION DU TRAVAIL DES ADJOINTS ET DU PRÉSIDENT DU C.C.P.

*Organisation du travail du président
et des adjoints du Conseil
des Commissaires du Peuple*

1. Horaire du travail : de 11 h à 14 h et de 18 h à 21 h avec le président du Conseil des Commissaires du Peuple les *lundis et mardis, jeudis et vendredis*.

2. Réunions particulières de tous les adjoints et du président du Conseil du Travail et de la Défense aux mêmes jours et aux mêmes heures (sauf Bureau politique, Conseil des Commissaires du Peuple et Conseil du Travail et de la Défense) chaque fois que ce sera nécessaire, et *de toute*

façon au moins 2 fois par semaine pendant 1 heure. Fixer cette heure la veille au plus tard à 21 heures.

3. Tout le travail des adjoints se répartit ainsi :

(a) contrôler de très près le travail du Petit Conseil des Commissaires du Peuple ;

(b) la même chose pour le travail des réunions administratives du Conseil du Travail et de la Défense

(il est indispensable de rétablir les réunions administratives du Conseil du Travail et de la Défense afin de permettre aux adjoints de faire un travail plus important. Les réunions administratives ne sont *pas* présidées par les adjoints mais leur signature *est indispensable* pour donner aux décisions de ces réunions un caractère définitif) ;

(c) présidence de la partie des réunions du Conseil des Commissaires du Peuple et du Conseil du Travail et de la Défense où elle n'est pas assurée par le président du Conseil des Commissaires du Peuple ;

(d) participation au Comité des Finances (+Sokolnikov et son adjoint et le président du Petit C.C.P. ; ce dernier pas à toutes les réunions du Comité des Finances).

(On pourrait peut-être fixer à une fois par semaine les réunions du Comité des Finances durant une heure sous la présidence du président du Conseil des Commissaires du Peuple ? Il faut y réfléchir) ;

(e) établissement de l'ordre du jour des réunions de toutes les administrations, y compris le Petit C.C.P., et de l'ordre des questions en en dégageant les plus importantes ; à effectuer à quatre sous la présidence du président du C.C.P. ;

(f) strict contrôle des divers Commissariats du Peuple et de leur appareil tant au moyen d'instructions aux commissaires du peuple et à leurs adjoints personnellement, que par l'examen de leur appareil au sommet et à la base ;

(g) pour cela (point f) les Commissariats du Peuple feront l'objet entre les adjoints d'une répartition ratifiée par le président du *Conseil des Commissaires du Peuple*.

4. Tout ce travail sera réparti entre les adjoints de telle manière qu'ils se consacrent tous les trois à *tour de rôle*

pendant *deux mois* à l'une des activités sus-indiquées (de même, si c'est nécessaire, que les chefs de service qui sont leurs collaborateurs immédiats).

(Cela est indispensable pour que tous les adjoints acquièrent la connaissance *de l'ensemble* de l'appareil et pour parvenir à une véritable unité de direction).

5. Les trois adjoints doivent établir immédiatement un projet de répartition en conséquence, projet qu'ils ratifieront de concert avec le président.

6. Etant donné qu'il est beaucoup plus important d'améliorer et de redresser l'ensemble de l'appareil que de présider des réunions et de jacasser avec les commissaires du peuple et leurs adjoints (ce qui, jusqu'à présent a accaparé tout le temps des adjoints), il est indispensable de se fixer et d'observer rigoureusement comme règle que chaque adjoint « descende au fond » *au minimum 2 heures* par semaine, pour se consacrer personnellement à l'étude des rouages les plus divers de l'appareil, tant à la base qu'au sommet et cela, d'ailleurs, tout à fait à l'improviste. Le procès-verbal de cette étude, consigné, approuvé et communiqué (dans certains cas) à tous les départements, devra permettre de *réduire* l'appareil et de serrer la bride à tous et à chacun dans notre appareil d'Etat.

Lénine

Rédigé le 9 décembre 1922
Publié pour la première fois
en 1946 dans le Recueil
Lénine XXXV

Conforme au manuscrit

LETTRE A L. KAMÉNEV, A. RYKOV, A. TSIOUROUPA SUR LA RÉPARTITION DU TRAVAIL ENTRE LES ADJOINTS AU PRÉSIDENT DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU PEUPLE ET DU CONSEIL DU TRAVAIL ET DE LA DÉFENSE

Aux camarades Kaménev, Rykov, Tsiouroupa

Une rechute m'oblige à suspendre sur-le-champ tout mon travail politique et à reprendre du repos ⁴⁹⁵. Les divergences entre vous et moi n'ont donc plus guère d'importance

pratique. Je dois seulement dire que je suis foncièrement en désaccord avec la proposition d'ordre pratique ajoutée par Rykov et que je demande au contraire que l'on prescrive la complète liberté, sans aucune restriction, et même l'élargissement des visites ⁴⁹⁶. Quant aux détails, je me réserve de les apporter au cours d'un entretien direct.

En ce qui concerne la répartition des commissariats du peuple, il s'en faut également que je sois totalement d'accord. Je pense qu'il faut que cette répartition soit beaucoup mieux adaptée aux capacités de chaque adjoint pour le travail purement administratif ; c'est ce qui manque à la répartition que vous avez proposé hier et c'est là, à mon avis, son principal défaut ⁴⁹⁷. Les fonctions de présidence et de contrôle de la justesse des formules employées dans les textes législatifs, les décisions du Comité des finances, etc., devraient être beaucoup plus nettement délimitées des fonctions de contrôle et d'amélioration de l'appareil administratif. Les premières (c'est-à-dire la présidence, le contrôle de la justesse des formulations, etc.) conviennent beaucoup mieux au camarade Kaménev, tandis que les fonctions purement administratives sont du domaine de Tsiouroupa et de Rykov.

Pour la raison indiquée plus haut, je dois reporter cette question à mon retour de congé. Je demande seulement de tenir compte que je donne mon accord sur la répartition proposée par vous non pas pour trois mois (à l'encontre de votre proposition), mais jusqu'à mon retour au travail, si celui-ci a lieu avant 3 mois.

Je vous fais observer que dans la répartition, vous avez complètement oublié un journal d'une importance telle que l'*Ekonomitcheskaja Jizn*, que quelqu'un doit absolument suivre spécialement. Personnellement, je pense que Rykov serait le mieux désigné pour cela.

13.XII.1922

Lénine

Dicté par téléphone
Publié pour la première fois en 1969
dans le Recueil Lénine XXXVI

Conforme au texte noté
par le secrétaire
(exemplaire dactylographié)

DOCUMENTS POUR L'ARTICLE «COMMENT RÉORGANISER L'INSPECTION OUVRIÈRE ET PAYSANNE?»

1

PLAN DE L'ARTICLE « QUE DEVONS-NOUS FAIRE DE L'INSPECTION OUVRIÈRE ET PAYSANNE ? »

1. — Notre appareil d'Etat est, dans son ensemble, essentiellement dépendant, essentiellement pénétré de l'ancienne mentalité.

Voici le moyen de le renouveler au maximum :

2. — Le maximum de souplesse d'un tel type d'appareil, lié directement au Comité central.

3. — Le maximum d'autorité.

4. — N'y aurait-il pas alors trop de membres du Comité central ?

5. — Les séances plénières du Comité central ont un caractère de conférences qui correspond déjà aux principes d'organisation du parti jusqu'à présent en vigueur.

6. — On pourrait prendre la décision de limiter le nombre des membres du Comité central assistant aux réunions des instances supérieures de l'Etat (C.C.P., C.T.D., C.E.C.R., etc.).

7. — On pourrait établir un tour de rôle pour leur participation à ces réunions.

8. — On pourrait établir un tour de rôle pour leur présence aux réunions du collège de l'Inspection ouvrière et paysanne.

9. — Objection possible à ce plan : trop d'inspecteurs, trop de surveillance, trop de chefs ayant le droit d'exiger une réponse immédiate et distrayant les fonctionnaires de leur travail proprement dit, etc.

10. — Réponse : nous prévoyons que l'Inspection ouvrière et paysanne ne sera pas composée de fonctionnaires du type ordinaire.

* Voir V. Lénine, Œuvres, Paris-Moscou, t. 33, pp. 495-500. (N.R.)

11. — Comment expliquer que la composition des fonctionnaires du Commissariat du Peuple aux Affaires étrangères est meilleure ? Et quelles sont les conditions nécessaires pour que l'Inspection ouvrière et paysanne nous présente un appareil semblablement renouvelé ?

12. — L'Inspection ouvrière et paysanne doit commencer dès à présent à réorganiser son travail sur la base de l'expérience de cinq années.

13. — Nouvelle organisation du travail de la part du Secrétariat du Comité central (prendre des mesures d'organisation pour que les nouveaux membres du Comité central se familiarisent avec tous les détails du travail de direction).

14. — Un meilleur ordonnancement des réunions du Bureau politique découle de la marche même du travail.

15. — Un aspect positif important de l'augmentation du nombre des membres du Comité central est diminution de l'élément individuel, occasionnel dans ses décisions, etc.

*Dicté ou plus tard le 9 janvier 1923
Publié pour la première fois en 1959
dans le Recueil Lénine XXXVI*

*Conforme au texte noté
par le secrétaire
(exemplaire dactylographié)*

2

QUE DEVONS-NOUS FAIRE DE L'INSPECTION OUVRIÈRE ET PAYSANNE ?

Il est hors de doute que l'Inspection ouvrière et paysanne constitue pour nous une difficulté considérable. Jusqu'à présent il n'en est rien sorti et la question de son organisation et même de sa raison d'être reste posée.

Je pense que ceux qui doutent de son utilité ont tort. Mais je reconnais en même temps que le problème de l'organisation de notre appareil d'Etat et de son amélioration s'avère très compliqué et loin d'être résolu.

Notre appareil d'Etat, en dehors du Commissariat du Peuple aux Affaires étrangères, est la survivance de l'appareil ancien, qui n'a pour ainsi dire pas subi de transformation radicale. Il a seulement été légèrement replâtré extérieurement. Et d'autre part, pour le faire fonctionner comme il convient, un Etat ouvrier et paysan, et qui plus est un Etat édifié sur des bases entièrement nouvelles, doit y

concentrer, aux postes les plus élevés de la hiérarchie, des membres du parti.

Il suffit, pour en avoir confirmation, de se rappeler comment nous agissions aux temps dangereux de la guerre civile, comment nous concentrons les meilleures forces du parti dans l'Armée rouge, comment nous avons recours à la mobilisation des meilleurs éléments ouvriers du parti.

Or, j'en viens à penser qu'à la suite de toutes nos tentatives de réorganisation de l'Inspection ouvrière et paysanne, la conclusion à la laquelle on aboutit est que nous n'avons encore fait aucune tentative réelle. Plus exactement, nous n'avons pas essayé de mettre cette affaire entre les mains de nos ouvriers et de nos paysans, en les plaçant à la tête de notre parti en tant que membres du Comité central.

Je me représente la réorganisation de l'Inspection ouvrière et paysanne de la façon suivante : quelques dizaines d'ouvriers et de paysans (de 50 à 75), d'une honnêteté et d'un dévouement absolument éprouvés, sont élus au Comité central du parti en sus des autres membres. En même temps, l'Inspection ouvrière et paysanne est enfin réduite (enfin !) à quelques centaines de personnes, d'une part, les plus expérimentées, c'est-à-dire celles qui sont le plus au courant du contrôle général de notre appareil de spécialistes hautement qualifiés, tant en ce qui concerne la connaissance de l'appareil et la préparation théorique aux problèmes d'organisation du travail dans les services administratifs qu'en ce qui concerne les méthodes de contrôle et d'enquête ; d'autre part, celles qui forment l'appareil auxiliaire, chargées uniquement d'un travail de secrétariat.

Les nouveaux membres du Comité central, qui ont absolument les mêmes droits que les autres membres du Comité central, ont une mission précise : étudier et améliorer, au prix d'un travail soutenu et de longue haleine, notre appareil d'Etat. Tous les autres fonctionnaires de l'Inspection ont pour mission de les aider : les uns par leur connaissance approfondie de cet appareil et de son travail, les autres, en tant qu'employés aux travaux de secrétariat.

Le Commissariat du Peuple à l'Inspection ouvrière et paysanne pourrait rester tel qu'il était jusqu'à présent. Les nouveaux membres du Comité central pourraient être con-

sidérés comme détachés provisoirement auprès de lui. Le Commissaire du Peuple à l'Inspection ouvrière et paysanne pourrait conserver son titre, son statut et ses droits, de même que les membres de son collège.

Quels avantages retirerions-nous d'une telle organisation ? Avant tout, cela nous éviterait une fois pour toutes de nouvelles réorganisations entreprises sans une étude suffisante de notre appareil. Deuxièmement, nous relèverions sur-le-champ l'autorité de ce commissariat du peuple, d'une part en y adjoignant des membres du Comité central, d'autre part en ramenant son effectif à quelques centaines de fonctionnaires. Car à la place de la situation actuelle, où les membres du Commissariat du Peuple à l'Inspection ouvrière et paysanne vivent, en règle générale, des aumônes que leur versent les administrations qu'ils visitent, nous créerions directement une situation, où le maximum d'indépendance serait garanti aux fonctionnaires de l'Inspection, soit au moyen d'un traitement très élevé (ce à quoi on peut arriver en réduisant l'effectif à quelques centaines de fonctionnaires supérieurs, particulièrement qualifiés et éprouvés), soit du fait que les auxiliaires effectuant uniquement un travail de secrétariat seraient en permanence sous le contrôle et la surveillance des membres du Comité central en question et des quelques spécialistes laissés par nous après une vérification minutieuse du nombre de fonctionnaires du Commissariat du Peuple.

Les nouveaux membres du Comité central seraient chargés d'étudier plus attentivement et plus soigneusement notre appareil d'Etat dans toutes ses ramifications, entre autres, dans les trusts d'Etat.

Ce n'est pas une affaire qui puisse être menée à bien rapidement. C'est pourquoi il ne leur serait assigné aucun délai. Par contre, ils pourraient avoir l'assurance de se consacrer à ce travail pendant quelques années sur la base d'un roulement entre les membres du Comité central ; c'est-à-dire qu'avec une décision du congrès du parti, nous pourrions garantir aux membres du Comité central chargés de ces fonctions la possibilité d'y travailler quelques années et de reprendre ensuite leur emploi antérieur.

Le 9 janvier 1923.

Lénine

Noté par M. V.

QUE DEVONS-NOUS FAIRE DE L'INSPECTION OUVRIÈRE ET PAYSANNE ?

(Suite)

Je prévois qu'un tel plan suscitera tout un tas d'objections inspirées, pour la plupart, par les hurlements des plus mauvais des vieux éléments de notre appareil d'Etat, ceux qui sont vraiment restés vieux, c'est-à-dire prérévolutionnaires. Ils diront que cela va mettre une pagaille complète dans le travail, que les membres du Comité central, ne sachant pas quoi faire, vont se balader dans les Commissariats du Peuple, dans les administrations, gênant partout le travail, demandant partout des explications, etc.

Il me semble que le caractère de telles objections dénote par trop leur source et qu'elles valent à peine une réponse. Il va de soi que, si l'on envisageait un corps de fonctionnaires du type ordinaire, de telles objections pourraient sans doute se justifier en partie. Mais justement nous n'envisageons pas un corps de fonctionnaires du type ordinaire dans ce Commissariat du Peuple ; nous y constituons une équipe formée exclusivement des meilleurs ouvriers, ceux qui, après vérification par le congrès du parti, méritent d'être élus au Comité central. Par là même, me semble-t-il, nous donnons la garantie que l'effectif du Commissariat du Peuple à l'Inspection ouvrière et paysanne ne sera pas inférieur en qualité désormais à celui du meilleur de nos commissariats du peuple, celui des Affaires étrangères. Qu'est-ce qui explique la qualité supérieure des fonctionnaires de ce Commissariat ? C'est que, premièrement, les diplomates ancien style n'ont pu s'y maintenir dans une proportion tant soit peu notable ; deuxièmement, que nous y avons opéré une sélection entièrement nouvelle, en choisissant les camarades exclusivement selon des critères nouveaux, en fonction de leur aptitude aux tâches nouvelles ; troisièmement, que là, au Commissariat du Peuple aux Affaires étrangères, il n'y a pas cette pléthore de fonctionnaires recrutés au petit bonheur qui ne font en fait que perpétuer les anciennes qualités des ronds-de-cuir que l'on trouve dans les autres commissariats ; et quatrièmement, que le Commissariat aux Affaires étrangères travaille sous la responsabilité directe de notre Comité central. A vrai dire, c'est le seul

de nos commissariats du peuple qui ait été complètement renouvelé, qui travaille réellement pour le pouvoir ouvrier et paysan et dans son esprit, au lieu d'être seulement censé travailler comme tel, tout en travaillant au fond contre lui ou dans un esprit qui lui est étranger.

Actuellement, quelles sont les conditions qui permettent de faire de l'Inspection ouvrière et paysanne un appareil semblable, réellement renouvelé ? Première condition : l'honnêteté sera entièrement assurée du fait de la sélection ; deuxième condition : les hautes qualités des travailleurs quant à leur dévouement à la cause et à leurs capacités ; troisième condition : leur lien étroit avec l'instance supérieure du parti et leur égalité en droits avec ceux qui dirigent notre parti, et par son intermédiaire tout notre appareil d'Etat.

On pourrait objecter que l'honnêteté, l'autorité du parti ne sauraient en aucun cas remplacer ce qui est en l'occurrence l'essentiel, c'est-à-dire la connaissance du sujet, la connaissance de notre appareil d'Etat et la connaissance des méthodes à employer pour le transformer.

Je répondrai à cela qu'un des principaux postulats de ma proposition consiste en ceci que nous n'attendons pas de résultats immédiats du travail du nouveau commissariat et que nous admettons à l'avance que ce travail se prolongera durant plusieurs années. Dès lors, la question se ramène déjà à l'organisation du travail du nouveau commissariat.

Et ici je m'estime en droit de supposer que les cadres du parti aussi bien que les dirigeants de l'Inspection ouvrière et paysanne actuelle ont acquis suffisamment d'expérience, suffisamment de connaissances, suffisamment de savoir-faire et d'autres qualités pour organiser comme il convient la mise au courant des nouveaux membres du Comité central, et une mise au courant efficace, c'est-à-dire leur faire assimiler, en même temps que tous les détails de notre appareil d'Etat, tout ce que la science moderne de l'Etat bourgeois a mis au point pour organiser de la meilleure façon le travail des diverses catégories de fonctionnaires.

Lénine

Le 13 janvier 1923.

Noté par L. F.

QUE DEVONS-NOUS FAIRE DE L'INSPECTION OUVRIÈRE
ET PAYSANNE ?

(suite 2)

Je suppose comme allant de soi que l'Inspection ouvrière et paysanne commencera immédiatement, forte de son expérience de cinq années, à organiser son travail sur une base nouvelle ; elle répartira les nouveaux collaborateurs en plusieurs groupes et distribuera systématiquement le travail entre ces groupes ; elle répartira ces groupes de la façon suivante : ceux qui seront chargés périodiquement de se mettre pratiquement au courant de l'expérience de l'étranger ; ceux qui seront chargés, sur le plan théorique, de se tenir au courant des résultats de la science moderne dans le domaine de l'organisation du travail en général et en particulier du travail administratif. Elle répartira tous les collaborateurs de l'Inspection de façon à confier à chacun une série de travaux à suivre systématiquement du sommet à la base, dans diverses fonctions et dans différents secteurs de direction, en divers endroits, dans des conditions différentes de travail par rapport aux nationalités, etc.

En un mot, je suppose que les camarades de l'Inspection ont appris quelque chose durant ces cinq années et qu'ils sauront appliquer les connaissances acquises à la nouvelle organisation du Commissariat du Peuple. En outre, il ne faut pas oublier qu'il existe chez nous, à ce que je crois, trois organismes de type scientifique qui se consacrent à l'étude de l'organisation du travail (l'Institut central du travail, le groupe de l'Inspection ouvrière et paysanne constitué à cet effet, et un groupe au Commissariat du Peuple à la Guerre). Récemment a eu lieu le congrès de ces trois groupes⁴⁹⁸, et on peut espérer que leur travail s'accomplira désormais plus correctement, plus rationnellement que jusqu'à présent.

Qu'est-ce que j'envisage comme nouvelle organisation du travail de la part du Secrétariat de notre Comité central ? Evidemment, ces quelques dizaines de membres du Comité central exigeront une nouvelle organisation du travail. Mais je dois faire remarquer que nous en sommes déjà venus, en fait, à organiser la séance plénière de notre Comité central sur le modèle des conférences suprêmes. Il s'agit à

présent d'organiser la mise au courant de ces nouveaux membres du Comité central, qui doivent non seulement s'initier à tout le travail du Comité central, mais aussi apprendre à connaître les institutions supérieures de l'Etat. Si nous nous y prenons trop tard, nous aurons failli à l'une des tâches essentielles qui nous incombent, celle de profiter de notre présence au pouvoir pour apprendre aux meilleurs éléments des masses travailleuses tous les détails du travail de direction. Des mesures telles qu'un meilleur ordonnancement des réunions de notre Bureau politique, fixées à deux fois par semaine avec des heures de séance réduites, une meilleure préparation de toute la documentation nécessaire et sa remise en temps voulu à tous les membres du Comité central, ce sont autant de mesures que la bonne marche du travail appelle et exige impérieusement dès maintenant, de sorte qu'on ne voit guère quelles objections elles pourraient soulever. Bien sûr, cela nécessitera une augmentation des frais de personnel administratif, mais léser sur de telles dépenses serait tout à fait déraisonnable.

En outre, je ne cacherai pas aux camarades que je vois dans l'augmentation des effectifs du Comité central un gros avantage, qui est de réduire la part de l'élément individuel, fortuit, dans ses résolutions, d'obliger à mieux les préparer, à peser plus soigneusement toutes les affirmations qui y seront faites ; et par suite d'assurer une plus grande stabilité à notre Comité central aussi bien pour ce qui est de la continuité de son travail qu'en ce qui concerne sa capacité de résistance aux scissions qui risqueraient de se produire si la liaison de cette institution avec les masses laissait à désirer.

Lénine

Le 13 janvier 1923.

Noté par L. F.

*Dicté le 9 et le 13 janvier 1923
Publié pour la première fois en 1959
dans le Recueil Lénine XXXVI*

*Conforme au texte noté
par le secrétaire
(exemplaire dactylographié)*

ANNEXES

QUESTIONNAIRE PERSONNEL À REMPLIR PAR LES DÉLÉGUÉS AU IX^e CONGRÈS DU P.C. (BOLCHEVIQUE)R.

1. Prénom, patronyme et nom de famille : Vladimir Ilitch
Oulianov (Lénine)
2. N^o du mandat de délégué $\frac{\text{délibératif}}{\text{consultatif}^*}$: 381
3. A quelle organisation appartenez-vous (district, province) :
Organisation de Moscou
4. Effectif de votre organisation : 35 000
5. Par quel organisme avez-vous été élu délégué (conférence de
province, de district, assemblée générale, etc.) et quand :
Par la conférence de la ville de Moscou
6. Nombre de membres du parti représentés à la conférence de
province ou de district ou à l'assemblée générale où vous avez été
élu pour le congrès : 35 000
7. Age : 50
8. Degré d'instruction : supérieure
9. Ancienne profession (indiquer de façon précise) ou spécia-
lité que vous connaissez :
Ancienne : assistant d'avocat
publiciste
10. Nationalité : Grand-Russien
11. Etat civil : marié
Activité dans le Parti.
12. Depuis quand êtes-vous membre du P.C.R. (année, mois) :
depuis 1893

* Le mot « consultatif » a été rayé par Lénine. (N.R.)

13. Quels sont les congrès généraux du parti auxquels vous avez participé :

Presque tous, je crois

14. Quelles fonctions avez-vous remplies dans le parti, quand et où :

membre du Comité central et rédacteur de l'Organe central

15. Combien de temps avez-vous participé au travail illégal :
de 1893 à 1917

16. Quelle fonction remplissez-vous présentement dans le parti:
membre du Comité central

Président du Conseil des Commissaires du
Peuple et du Conseil de la Défense

17. Apparteniez-vous à un parti quelconque avant votre adhésion au P.C.R., quand, combien de temps : non

Activité dans l'appareil des Soviets.

18. Quelles ont été vos fonctions dans l'appareil des Soviets, quand, où :

Président du Conseil des Commissaires du
Peuple et du Conseil de la Défense

19. Quelles sont vos fonctions actuelles : les mêmes

20. De quels syndicats avez-vous fait partie et quand ? Duquel faites-vous partie actuellement : D'aucun

21. Avez-vous fait l'objet de répressions pour votre activité militante, quand, à quelle occasion ?

J'ai été arrêté en 1887, en 1894 et en 1900

22. Où étiez-vous au moment de la révolution de février (en déportation, au bagne, en prison, à l'étranger, au service militaire, à l'usine, etc.) :

en émigration (à Zurich)

23. Combien de temps avez-vous passé 14 mois +
en prison : quelques jours

» » » » en déportation: 3 ans

» » » » au bagne : néant

» » » » en émigration: de 1900 à 1905
et de 1908 à 1917

Signé : V. Oulianov (Lénine)
le 29 mars 1920

QUESTIONNAIRE DESTINÉ AU RECENSEMENT DES MEMBRES DE L'ORGANISATION DE MOSCOU DU P.C.(b)R.

- 1) Nom, prénom et patronyme : Vladimir Ilitch Oulianov
- 2) Age : 50 ans
- 3) Province, ville, district, canton, village dont vous êtes originaire :
Ville de Simbirsk
- 4) Profession et adresse des parents : décédés
- 5) Composition de la famille (selon l'âge) et nombre de personnes à charge :
épouse : 51 ans
frère : 45 ans
sœur : 44 ans
- 6) Etes-vous propriétaire d'un bien immobilier (terrain, maison) ou de moyens de production et où : non
- 7) Nationalité :
8) Langue maternelle : } russe
- 9) Quelles langues, en dehors du russe, savez-vous parler, lire et écrire ? (souligner) :
le français, l'allemand, l'anglais, mal toutes les trois
- 10) Quelle est votre profession de base : écrivain
- 11) Quelle instruction avez-vous reçue et où :
a) Instruction générale { Lycée
b) Instruction spécialisée { Examen universitaire en
1891 à la faculté de droit
- 12) Avez-vous résidé à l'étranger, quand et où :
1895 ; 1900-1905 ; 1907-1917 en émigration
(Suisse, France, Angleterre, Allemagne, Galicie)
- 13) Quelles sont les régions de la Russie que vous connaissez bien :
je n'ai vécu que sur les bords de la Volga et dans les capitales
- 14) Avez-vous servi dans l'ancienne armée (grade, unité et combien de temps) : non
- 15) Avez-vous pris part aux combats et avez-vous été blessé (où et quand) :

non

16) Dans quelle entreprise ou administration travaillez-vous actuellement (adresse et numéro de téléphone), quel poste occupez-vous :
C.C.P.

17) Quels sont vos appointements et avez-vous des gains supplémentaires : 13 1/2 mille (13 500) ⁴⁹⁹
gains supplémentaires comme écrivain

18) Depuis quand êtes-vous membre de P.C.R. :
depuis sa fondation et même avant (1893)

19) Avez-vous adhéré pendant la semaine de recrutement au parti : — non —

20) Quelle organisation vous a admis pour la première fois au P.C.R. :

v. point 18

21) Avez-vous suivi des cours de sciences sociales et politiques, où, quand, chez qui, avez-vous fréquenté des cours d'instruction politique et de quel degré : **Z**

22) De quelle cellule faites-vous partie :
sous-arrondissement du Kremlin

23) Avez-vous été déféré à un tribunal du parti, quand et pour quoi :

par les mencheviks dans le P.O.S.D.R. au
moment des scissions

24) Avez-vous été membre d'un autre parti, lequel, quand et avec quelles fonctions : non

25) Quels sont les documents ou certificats en votre possession indiquant votre appartenance à notre organisation illégale du parti :
Comme document, l'histoire du parti.

26) Principaux endroits où s'est exercée votre précédente activité :

1. Jusqu'à la révolution de Février	a) civique b) militante	} à l'étranger et à Petro-grad
2. Jusqu'à la Révolution d'Octobre	a) civique b) militante	

27) Quelle forme a revêtu votre participation à la révolution de Février :

en dehors du travail général du parti,
aucune (en émigration)

28) Et à la Révolution d'Octobre? : membre du Comité central

29) Avez-vous été victime de la répression pour crimes politiques, où et quand ; quelle peine avez-vous accomplie :

arrestation en 1887 (quelques jours)

» de 1895 à 1897 (14 mois et déportation pour 3 ans en Sibérie orientale)

» en 1900 (quelques jours)

30) De quel syndicat avez-vous fait partie, où et quand :
d'aucun

31) A quel syndicat appartenez-vous actuellement (indiquer le n° de la carte syndicale) : à aucun

32) Avez-vous assumé des fonctions électives depuis la révolution de Février et où :

a) dans l'appareil des Soviets : Président du Conseil des Commissaires du Peuple

b) syndicales : non

c) dans le parti : membre du Comité central

d) en fabrique ou usine :

e) dans les formations militaires : } non

f) autres :

33) Avez-vous effectué une préparation militaire (grade) et êtes-vous enregistré dans un détachement d'affectation spéciale, à quelle compagnie et sous quel matricule : non

34) Avez-vous été mobilisé dans l'Armée rouge, quand, par quelle organisation et à quel titre (mobilisation générale ou du parti), pendant combien de temps et à quel endroit du front avez-vous été (indication précise), quelles étaient vos fonctions, avez-vous pris part aux combats, avez-vous été blessé, quand et où : non

35) Avez-vous été mobilisé dans les transports, quand et par quelle organisation : non

36) Quel travail pouvez-vous effectuer dans le parti et dans l'appareil des Soviets (organisateur, administrateur, conférencier, propagandiste, éducateur, etc.) :

Z

37) Avez-vous eu l'occasion de prendre la parole lors de réunions importantes et d'en présider : oui

38) Quel travail assumez-vous présentement dans le parti :
membre du Comité central

39) Quels sont les renseignements complémentaires que vous désirez communiquer :

Z

40) Adresse de votre domicile et n° de téléphone :

Kremlin. Central téléphonique

41) Quelles sont les œuvres de Marx, Engels, Lénine, Kautsky et Plékhanov que vous avez lues :

Presque toutes (celles des auteurs soulignés)

42) Sur quels sujets avez-vous eu l'occasion d'intervenir ou de faire un exposé devant les ouvriers et les paysans :

Principalement sur des sujets politiques

43) Ecrivez-vous des articles pour les journaux, pour lesquels et sur quels sujets :

rarement, sur des sujets politiques

44) Pouvez-vous rédiger des tracts, des appels et qu'avez-vous rédigé dans ce domaine :

Oui. Il est impossible de les énumérer, il y en a un bon nombre

45) Dans quel domaine de connaissances vous sentez-vous particulièrement solide et sur quels problèmes pouvez-vous faire des conférences et des cours :

Plutôt sur des sujets politiques

(Signature) V. Oulianov (Lénine)

17/IX/1920

*Publié pour la première fois en 1926 dans
le recueil « Le dossier personnel
de V. I. Oulianov (Lénine)
membre du P.C.(b)R. » Ed. « Moskovski
Rabotchi », Moscou-Léninegrad*

*Conforme au questionnaire
rempli par Lénine*

QUESTIONNAIRE PERSONNEL À REMPLIR PAR LES DÉLÉGUÉS À LA IX^e CONFÉRENCE DE RUSSIE DU P.C.(BOLCHEVIQUE)R.

1. Prénom, patronyme et nom de famille : Vladimir Ilitch Oulianov
 2. N° du mandat de délégué $\begin{matrix} \text{à voix consultative :} \\ \text{à voix délibérative} \end{matrix}$ je n'ai pas encore de carte
 3. Par quelle organisation êtes-vous délégué : par le Comité central
 4. Age : 50 ans
 5. Instruction : supérieure
 6. Ancienne profession (à indiquer de façon très précise) ou quelles sont vos spécialités : écrivain
 7. Nationalité : russe
 8. Depuis quand êtes-vous membre du P.C.R. (année, mois) :
depuis 1893, formellement depuis 1898
 9. Quelle est votre fonction actuelle au parti : membre du Comité central
 10. Quelle est votre fonction actuelle dans l'appareil des Soviets :
Président du Conseil des Commissaires du
Peuple et Président du Conseil de la Défense
 11. A quel syndicat appartenez-vous actuellement : à aucun
 12. Avez-vous été membre d'un parti quelconque avant votre adhésion au P.C.R., quand, combien de temps : non.
- Signature : V. Oulianov (Lénine)
- Le 20.IX.1920.

*Publié pour la première fois
en 1969 dans le Recueil
Lénine XXXVI*

*Conforme au questionnaire
rempli par Lénine*

QUESTIONNAIRE DESTINÉ AUX DÉLÉGUÉS AU X^e CONGRÈS DE RUSSIE DU P.C.R.

1. Nom:	Oulianov (Lénine)
2. Prénom et patronyme:	Vladimir Ilitch
3. A quelle organisation du parti appartenez-vous (province, ville, district, armée, division):	Comité central du P.C.R. Moscou-ville
4. N ^o du mandat de délégué voix délibérative » consultative	N ^o 21 voix consultative ⁵⁰⁰
5. Comment avez-vous été élu (par une conférence de province, de district, d'armée, de division, par une assemblée générale, etc.), et quand:	Par le Comité central comme délégué à voix consultative
6. Nombre de membres du parti représentés à la conférence (de province, de district, d'armée, de division) qui vous a élu comme délégué au congrès:	19 membres du Comité central
7. A quels congrès de Russie avez-vous participé:	A tous, sauf celui de juillet (ou août?) 1917
8. Année de naissance et âge:	1870

9. Etat de santé et infirmités:	En bonne santé
10. Situation de famille (nombre de personnes à charge):	Ma femme et ma sœur habitent avec moi
11. Nationalité:	russe
12. Langue maternelle:	russe
13. Quelles sont les autres langues que vous connaissez et dans quelle mesure les possédez-vous:	l'anglais, l'allemand, le français mal; l'italien très mal
14. Quelles sont les régions de Russie que vous connaissez bien et combien d'années y avez-vous vécu:	Essentiellement la région de la Volga où je suis né et où j'ai habité jusqu'à 17 ans
15. Avez-vous vécu à l'étranger (quand, où, combien de temps):	Dans plusieurs pays d'Europe occidentale en 1895, de 1900 à 1905, de 1908 à 1917
16. Préparation militaire:	Aucune
17. Instruction (quels établissements d'enseignement avez-vous fréquentés, les avez-vous terminés, sinon combien de classes ou de cours avez-vous suivis):	J'ai terminé en 1891 l'Université de Petrograd (passé l'examen sans avoir suivi régulièrement les cours) à la Faculté de droit

18. Occupation essentielle jusqu'à 1917:	écrivain		
19. Quelles connaissances spéciales possédez-vous:	Aucunes		
20. Quelles ont été vos occupations depuis 1917, en dehors du travail du parti, dans l'appareil des Soviets, syndical, etc.:	En dehors des domaines indiqués uniquement travail littéraire		
21. A quel syndicat appartenez-vous à l'heure actuelle:	Au syndicat des journalistes		
22. Quelles fonctions: soviétiques, militaires, syndicales, économiques (en dehors du travail du parti) avez-vous remplies depuis 1917:			
Quand (préciser le mois et l'année de début et de fin de fonctions)	Où (prov., distr., ville, armée, div.)	Dans quel organisme	Fonctions
d'octobre 1917 à mars 1921	Moscou	C.C.P. et C.T.D.	Président
23. Quelles fonctions: soviétiques, militaires, économiques, syndicales, remplissez-vous au moment où vous répondez à ce questionnaire (en dehors du travail du parti)			
Depuis quand (indiquez le mois et l'année)	Où (prov., distr., ville, armée, division)	Dans quel organisme	Fonction
depuis octobre 1917	Moscou	C.C.P. et C.T.D.	Président

24. Depuis quand êtes-vous membre du P.C. (bolchevique) R.:	depuis 1894
25. Avez-vous appartenu à d'autres partis, si oui, lesquels, quand et pendant combien de temps:	non

26. Avez-vous participé au mouvement révolutionnaire avant 1917:

De quand à quand	Où (prov., distr., ville)	Dans quelle organisation	Travail effectué
de 1892 à 1893 1894-1895 1895-1897 1898-1900	Samara Pétersbourg prison Sibérie (près de l'Énisséi)	Cercles social-démocrates illégaux et membre du P.O.S.D.R. depuis sa fondation	
1900-1905 1905-1907 1908-1917	à l'étranger Pétersbourg à l'étranger		

27. Avez-vous fait l'objet de répressions pour votre activité révolutionnaire (quand, à quelle occasion):	Arrêté en 1887, arrêté de 1895 à 1897; en Sibérie de 1898 à 1900; arrêté en 1900
---	---

28. Combien de temps avez-vous passé: En prison Au bagne En déportation En émigration	Quelques jours + 14 mois néant trois ans 9 à 10 ans
---	---

29. Quelles sont vos fonctions au parti depuis 1917:

De quand à quand (Préciser le mois et l'année)	où (province, dis- trict, ville, armée, division, etc.)	Organisme	Fonctions
d'octobre 1917 à mars 1921	Moscou	Comité central	membre du Comité central

30. Quelles sont vos fonctions au parti au moment où vous remplis-
sez ce questionnaire?

Depuis quand	Où (ville, prov., district, armée, division.)	Organisme	Fonctions
d'octobre 1917 à mars 1921	Moscou	Comité central	membre du Comité central

31. Avez-vous été appelé à com-
paraître devant les instances
judiciaires de la R.S.F.S.R
ou les tribunaux du parti (où,
quand, pour quelle affaire)

Non

le 7 mars 1921

Signature du délégué:
V. Oulianov (Lénine)

Publié pour la première fois
partiellement le 21 janvier 1926
dans le journal « Na Sménoù »
(Sverdlovsk) n° 5
Publié intégralement en 1932 dans
le Recueil Lénine XX

Conforme au questionnaire
rempli par Lénine

QUESTIONNAIRE PERSONNEL À REMPLIR PAR LES DÉLÉGUÉS À LA XI^e CONFÉRENCE DE RUSSIE DU P.C.(BOLCHEVIQUE)R.

1. Nom, prénom, patronyme : Oulianov (Lénine) Vladimir Ilitch
2. Etes-vous délégué avec voix
délibérative ou consultative
3. N° du mandat de délégué : N°1
4. Délégué par quelle organisation : par le Comité central du
P.C.R.
5. A quelles conférences et à quels congrès du parti de Russie avez-
vous pris part avec voix délibérative :
A tous les congrès, sauf à celui de 1898 et à celui de
l'été 1917 et à presque toutes les conférences
6. Année de naissance : 1870
7. Nationalité : Grand-Russien
8. Instruction (élémentaire, moyenne, supérieure)
9. a) Principale profession et spécialité exercée jusqu'en 1917 :
écrivain
b) Combien d'années avez-vous exercé cette profession :
de 1894 jusqu'à 1917, soit 23 ans
10. a) Quelles étaient vos ressources principales avant 1914 :
Rémunération des travaux littéraires et traitement
versé par le parti
b) de 1914 à 1917 : idem
c) de 1917 à 1921 : » jusqu'au 25.X. 1917. Après le 25.X :
Traitement perçu du gouvernement
soviétique

11. Quelle est votre fonction actuelle dans l'appareil soviétique :
Président du Conseil des Commissaires du Peuple
et du Conseil du Travail et de la Défense
12. Quelle est votre participation actuelle
a) au travail coopératif }
b) au travail syndical } aucune participation concrète
13. Quelles sont vos fonctions actuelles au parti :
Membre du Comité central du P.C.R.
14. Quand avez-vous adhéré au P.C.R. : en 1895
15. Avez-vous appartenu auparavant à d'autres partis, quand, auxquels : non
16. Avez-vous été réprimé pour votre activité révolutionnaire (quand) :
J'ai été arrêté et déporté en 1887 ; arrêté et déporté en Sibérie orientale en 1895 (décembre) jusqu'en 1900.

Combien de temps avez-vous passé

1) en prison : quelques jours en 1887 et 1900 ; 14 mois de 1895 à 1897.

2) au bagne : néant

3) en déportation : trois ans (Province de l'Iénisséi, district de Minoussinsk)

4) en émigration : de 1900 à 1905 et de 1908 à 1917

Signature : V. Oulianov (Lénine)

Le 14 décembre 1921.

*Publié pour la première fois
en 1959 dans le Recueil
Lénine XXXVI*

*Conforme au questionnaire
rempli par Lénine*

QUESTIONNAIRE DESTINÉ AU RECENSEMENT GÉNÉRAL DES MEMBRES DU P.C.(b)R.

13 février 1922

G.C. DU P.C.R.
SERVICE DES STATISTIQUES
Formulaire "A"
N° 38

RECENSEMENT
GÉNÉRAL
DES MEMBRES DU PARTI
COMMUNISTE (B) DE
RUSSIE
1922

*Prolétaires
de tous les
pays,
unissez-vous!*

1. Lieu de la cellule: ville : Moscou District arrondissement:
village canton Zamoskvorétchié

province : Circonscription du Kremlin n° 1
région
2. Désignation de l'entreprise (administration, unité militaire), où
la cellule est formée: Conseil des Commissaires du Peu-
ple, carte du parti n° 224 332
3. Désignation de l'organisation du parti ayant délivré cette carte:
Comité de l'arrondissement Zamoskvorétchié
4. Nom: Oulianov (Lénine)
5. Prénom et patronyme: Vladimir Ilitch
6. Sexe: M. 7. Date de naissance: 1870. Age révolu: 52 ans.
8. Langue usuelle: russe. 9. Quelles autres langues parlez-vous
couramment: aucune couramment
10. a) Avez-vous des convictions (des croyances) religieuses? (oui
non,) lesquelles: non
b) Si vous n'êtes pas croquant, indiquer depuis quel âge: depuis
l'âge de 16 ans
11. Nombre de membres de la famille (non compris le signataire
du questionnaire), personnes à charge: deux
travaillant: deux
12. Instruction: a) Savez-vous lire et écrire (oui, non): oui
b) Indiquez si vous avez fait ou si vous faites des études:—

Tableau I. Degré d'instruction

Type des ét. d'enseignement (école rurale de deux ans; communale de 4 ans, école technique, prof.; cours du soir d'automobilistes, cours d'aviation, lycée, université; école du parti). Les études parascolaires doivent être indiquées par les mots "autodidacte" "à domicile"	Combien d'années	Avez-vous terminé l'école (oui, non, j'ai quitté telle ou telle classe, je poursuis mes études)
13	14	15
a) Terminé le lycée classique en 1887 b) et passé l'examen terminal de l'Université c) à la Faculté de droit en 1891 comme candidat libre	8 ans (au lycée)	Terminé le lycée. Passé l'examen de sortie de l'Université comme candidat libre
16. Si vous désirez poursuivre vos études, indiquez dans quel domaine (apprendre à lire et à écrire, étudier les sciences, les arts, un métier manuel. Précisez la spécialité): —		

Tableau II. Origine sociale et nationale

Parenté vis-à-vis de l'intéressé	Profession ou occupation principale, fonction, grade	Situation dans la production (patron employant des salariés; petit artisan; ouvrier salarié; profession "libérale"; propriétaire; ménagère)	Nationalité
17	18	19	20

- | | | | |
|--------------------------------|------------------------------|--|--|
| 1. grand-père du côté paternel | Je ne sais pas | | |
| 2. Père . . . | Directeur d'écoles primaires | | |
| 3. Mère . . . | — | | |

21. Depuis quel âge vivez-vous de votre travail: depuis l'âge de 27 ans (environ); en tant que salarié ou comme artisan (soulignez); écrivain

22. a) Profession principale et spécialité exercée avant 1917: écrivain

b) Combien d'années avez-vous exercé cette profession: environ 20 ans (de 1897 à 1917)

23. Principaux moyens d'existence avant 1914: travaux littéraires et rétribution par le parti dans les années 1914-1917: idem.

Tableau III. Affectations professionnelles de 1917 jusqu'à présent

Période de travail	Lieu de travail		Genre d'emploi	Salaire, nommé, élu	Périodes d'emploi			
	Désignation de l'entreprise (ad- min., unité milit.) où vous avez tra- vaillé au moins 3 mois et lieu de travail actuel	Ville ou province.			De (mois, année)	A(mois, année)	Total	
							années	mois
24	25	26	27	28	29	30	31	32
A. De 1917 jusqu'à l'entrée dans votre emploi ac- tuel	a							
	b							
	c							
	d							
	e							
B. Actuelle	a. depuis octo- bre 1917 Prési- dent du C.C.P.	Moscou		nommé	Depuis le 25.X 1917		4	3
	b							

33. Dernier salaire mensuel: (en espèces): catégorie tarifaire 17, Salaire de base.....roubles, salaire total: 4 700 000 roubles

Tableau IV. Stage dans le parti

Nom du parti et de la fraction	Situation dans l'organisation ("professionnel", membre du comité de parti, secr. du comité, organisateur, agitateur, propagandiste, membre d'un groupe de combat, technicien, militant de la base)	lieu d'activité (ville, province)	Ancienneté dans le parti		
			adhéré (année, mois)	sorti (année, mois)	Durée de présence au parti (années et mois)
34	35	36	37	38	39
PC(b)R.	professionnel membre du C.C.	Moscou	1895 (effective- ment)	—	près de 27 ans

Tableau V. Activité révolutionnaire

P a r t i c i p a t i o n	Nombre de cas
40	41
1. Aux grèves économiques	—
2. " " politiques	—
T o t a l	—
3. Aux manifestations politiques de rue	(1887)
4. Aux mouvements d'étudiants	nombreux
5. Aux cercles clandestins	nombreux
6. Aux rassemblements et meetings illégaux . .	—
7. Aux manifestations du 1 ^{er} mai	—
8. Aux soulèvements armés et manifestations de partisans	—
9. Aux conférences du parti	} Presque à tous
10. Aux congrès du parti	

42. Détention a) temps passé en prison: 1 an et 2 mois; en exil sous surveillance administrative: 3 ans — mois; en déportation — année — mois; en émigration politique: près de 10 ans... mois; nombre d'évasions réussies:—

43. a) quels sont les journaux et revues que vous avez lus en 1921 (indiquez les titres): divers

b) Régulièrement, par hasard, jamais: irrégulièrement

c) Si vous ne lisez jamais indiquez pourquoi (par manque de journaux, manque de temps, manque d'intérêt) —

d) Si vous lisez, indiquez où (à la maison, au travail, dans une bibliothèque, dans une salle de lecture, sur les panneaux muraux): à la maison

44. a) Depuis quand êtes-vous membre du syndicat: depuis 19...

b) Prenez-vous part actuellement au travail syndical (oui, non): non

c) Si oui, sous quelle forme:

Tableau VI. Temps de service dans l'armée active et comme commissaire politique

Dans quelle armée avez-vous servi	Arme et spécialité (infanterie, cavalerie, artillerie, sapeurs, génie)	Rang et grade le plus élevé (homme de troupe, chef de compagnie)	Temps de service				Nombre de cas					Décorations reçues
			De (mois, année)	A (mois, année)	Total		de participation	de blessures				
					Nbre d'années complètes	Mois en plus		à distance, etc.	au corps-à-corps	Par arme à feu	Par arme blanche	
45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	
1. Dans l'armée tsariste	Néant											
2. Dans l'armée blanche												
3. Dans l'armée verte												
4. Dans l'armée rouge												

57. Si vous n'avez pas servi dans l'armée, avez-vous suivi la préparation militaire générale? (oui, non): non

58. Quand avez-vous été démobilisé — mois de 19 —

59. a) Si vous êtes citadin d'origine ou si vous êtes ouvrier, entretenez-vous des relations avec la campagne (oui, non) —

b) lesquelles (je possède seul ou en commun avec d'autres personnes une exploitation agricole, maraîchère, d'apiculture, etc.)

c) Sous quelle forme s'exprime votre participation à cette exploitation (travail personnel, apport financier) — —

Remarques:

Ville de Moscou.....

13 février 1922

V. Oulianov (Lénine)

Publié pour la première fois partiellement

(fac-similé de la 1^{re} page)

en 1924 dans la revue « Ogoniok » n° 7

Publié pour la première fois en entier

(fac-similé) en 1926 dans

le Recueil de I. Lazian

« Le dossier personnel de V. I. Oulianov

(Lénine),

membre du P.C.(b)R., Moscou-Léninegrad,

éd. « Moskovski Raboitchi »

Conforme au questionnaire rempli par Lénine

QUESTIONNAIRE PERSONNEL A REMPLIR PAR LES DÉLÉGUÉS AU XI^e CONGRÈS DU P.C.(BOLCHEVIQUE)R.

1. Nom, prénom, patronyme : Oulianov Vladimir Ilitch *
 2. Participant avec voix consultative
délibérative
 3. N° du mandat de délégué :
 4. Délégué par (organisation) : Moscou
 5. Age : 52 ans
 6. Nationalité : russe
 7. Degré d'instruction : supérieure
 8. De quel groupe social faites-vous partie (ouvrier, paysan, employé)
 9. Combien d'années avez-vous travaillé dans votre profession :
28 ans comme écrivain
 10. Quelles sont actuellement vos fonctions au parti : membre du C.C. du P.C.R.
 11. Quelle fonction remplissez-vous actuellement dans l'appareil des Soviets ? Président du Conseil des Commissaires du Peuple et du Conseil du Travail et de la Défense.
 12. Quelle est votre participation actuelle :
a) au mouvement coopératif }
b) au mouvement syndical } aucune
 13. Quand avez-vous adhéré au P.C.R. : depuis sa fondation (en 1895)
 14. Avez-vous été adhérent d'autres partis, quand, lesquels : non
- le 27 mars 1922. Signature : V. Oulianov (Lénine)

*Publié pour la première fois
en 1930 dans le Recueil
Lénine XIII*

*Conforme au questionnaire
rempli en partie par Lénine*

* Les réponses imprimées en petits caractères ont été inscrites par M. Oulianova. (N. R.)

CAHIER DE SERVICE
DES SECRÉTAIRES
DE
LÉNINE ⁵⁰¹

21 novembre 1922 - 6 mars 1923

21 novembre, matin (noté par N. Allilouïéva).

Ce matin, Vladimir Ilitch a reçu Gorbounov ⁵⁰². A 11 h 30 Kaménev ; à 18 h réunion ⁵⁰³. N'a laissé aucune consigne. Lidia Alexandrovna [Fotiéva] a un document ⁵⁰⁴ à adopter par vote * auquel Vladimir Ilitch a demandé de lui faire penser de 17 à 18 h pour en parler avec Staline. Mais Lidia Alexandrovna l'a emporté en disant qu'elle fournirait elle-même les explications que Vladimir Ilitch voulait demander à Staline, de sorte que ce n'est pas la peine de lui en parler, qu'elle le fera elle-même. Kaménev de 10 h 1/4 à 10 3/4.

21 novembre, soir.

Huskel — 11 h 30 }
Staline — 12 h 30 } Rendez-vous fixé au 22 novembre **

Concernant Huskel et Lers (interprète) les instructions ont été données au service de garde.

22 novembre, matin (noté par N. Allilouïéva).

I. Matin — aucune consigne. Les rendez-vous ont eu lieu comme prévu.

[Pour ce] soir — Kivdilo et Brodovski pour 18 h; (ou-

Observations dans la colonne « Exécution » :

* Voté. Transmis au Bureau politique. Communiqué à Tchi-tchérine et à Staline. Voloditchéva.

** Huskel ⁵⁰⁵ par l'intermédiaire de Kaménev. Lers comme interprète. Staline, fait. Sont venus tous les deux.

vriers de la fabrique de porcelaine) *, ils seront reçus comme suit : à 18 h ils viendront dans le bureau de Gorbounov qui aura un entretien avec eux et nous préviendra, Vladimir Ilitch y passera alors pour quelques minutes.

Prendre les dispositions pour le laissez-passer (par la porte Troïtskaïa).

II. Vladimir Ilitch a fait expédier à tous les membres du Bureau politique et à Tchitchérine une lettre strictement confidentielle à propos de la proposition de Huskel, 8 exemplaires à répartir ont été envoyés à Nazarétian ⁵⁰⁷, pour le vote **. Vérifier auprès de Bourakova ⁵⁰⁸ si reçu.

III. Remettre pour signature à Vladimir Ilitch les papiers de Gorbounov à l'adresse du présidium du V^e congrès de Russie du syndicat des employés soviétiques ⁵⁰⁹ (à retourner signés à Gorbounov).

23 novembre, matin (noté par N. Allilouïéva).

Ce matin, à 11 h réunion du Bureau politique chez Vladimir Ilitch jusqu'à 14 h 30 ⁵¹⁰. Aucune instruction n'est donnée jusqu'à présent.

Si Vladimir Ilitch s'enquiert au sujet de la lettre à Hoover, lui dire que Tchitchérine s'est chargé de tout. Huskel part aujourd'hui à 7 h 20. La lettre sera transmise par Lander (comme l'avait demandé Vladimir Ilitch). Aucune visite n'est prévue jusqu'ici pour ce soir.

23 novembre, soir (noté par Ch. Manoutchariantz).

A 17 h 40 Vladimir Ilitch est passé à son bureau. A réclamé le paquet que devait lui faire parvenir Sklianski ⁵¹¹ et a demandé quand serait prêt le procès-verbal du Bureau politique, et quelles dispositions sont prises du point de vue technique. J'ai interrogé Sklianski qui a promis de faire parvenir le paquet dans la matinée du 24 novembre.

A 18 h 45, paquet envoyé à Sokolnikov ⁵¹².

A 20 h 5, Vladimir Ilitch a voulu parler à Staline qui était pris par la séance du Secrétariat du Comité central.

Observations dans la colonne « Exécution » :

* Kivdilo et Brodovski sont prévenus par Zaks ⁵⁰⁶ qui pourra donner toute information à leur sujet.

** Envoyé 15/20 min. n° 8565.

Vladimir Ilitch a dit : « Dans la soirée ou demain matin, mais ce n'est pas la peine de le déranger pour le moment ». A 20 h 30, il est parti.

Vladimir Ilitch a parcouru la liste des nouveaux livres parus. J'ai remis à Vladimir Ilitch un pli de la part de Zinoviev ⁵¹³ et des documents de la part de Zaks. Vladimir Ilitch a demandé l'ordre du jour du grand Conseil des Commissaires du Peuple, il a donné une lettre à traduire du russe en anglais. A 22 h 5 il est parti.

24 novembre, matin (noté par N. Allilouïeva).

Vladimir Ilitch voulait recevoir Meisner (de la Direction des pêcheries), il est possible qu'il le reçoive aujourd'hui, pour le moment on n'en sait rien.

Il est possible que ce soir ou demain dans la journée Vladimir Ilitch reçoive Sklianski et Pantsendjanski pour discuter du programme de travaux des chantiers navals * ⁵¹⁴.

Vladimir Ilitch a demandé de nous entendre avec Earsman et Garden ⁵¹⁵, représentants du parti australien, pour qu'il puisse les joindre ce soir par téléphone ; ils attendront de 17 à 21 h au « Lux », ch 294, on peut les appeler par l'intermédiaire du service de garde.

Bourakova a téléphoné et a demandé de transmettre à Vladimir Ilitch pour vote la proposition de Tchitchérine concernant le télégramme de Vorovski à propos des détroits ** ⁵¹⁶.

24 novembre, soir (noté par Ch. Manoutchariantz).

Avant la réunion, Kaménev a rendu visite à Vladimir Ilitch. De 18 à 19 h 30, Vladimir Ilitch a assisté à la séance du Conseil du Travail et de la Défense ⁵¹⁷. Remis à Vladimir Ilitch pour vote de la part du Bureau politique la question de la composition de la commission formée à propos de la déclaration du Comité central de Géorgie ⁵¹⁸. Vladimir Ilitch n'a pas voté.

Transmis le vote sur les détroits pour expédition au Bureau politique. 19 h 30 — 20 h 30 — Sklianski, et ensuite Krjijanovski, à l'appartement.

Observations dans la colonne « Exécution » :

* Sklianski a été reçu.

** Envoyé le soir au Bureau politique.

25 novembre, matin (noté par N. Allilouïéva).

Vladimir Ilitch n'est pas bien ⁵¹⁹, il n'est resté que cinq minutes dans son bureau, a dicté trois lettres au téléphone ⁵²⁰ en demandant qu'on lui communique les réponses par la suite.

Maria Ilinitchna [Oulianova] a dit qu'il ne fallait pas le déranger ; s'il réclame lui-même les réponses, demander à qui de droit. Aucune visite, aucune instruction jusqu'à présent. Il y a deux plis de la part de Staline et de Zinoviev ⁵²¹ ; ne pas en souffler mot jusqu'à ce qu'il y ait des instructions et une autorisation expresses.

25 novembre, soir.

Arrivé à 18 h. A téléphoné pendant quelques minutes. A reçu Tsiouroupa de 18 h 30 à 19 h 30. Ensuite il est parti en demandant d'envoyer à Tsiouroupa ⁵²² tous les documents de Kaménev contenus dans les deux dossiers posés sur son bureau et à Tchitchérine ⁵²³ les textes sur la concession Urquhart. C'est fait. (Mais une partie des documents se trouve chez Nikolaï Pétrovitch [Gorbounov] ou dans les archives.)

Tchitchérine a fait dire qu'il voudrait avoir des instructions personnelles concernant la concession Urquhart.
Il (Tchitchérine) part demain soir. Il faut transmettre cette demande dès dimanche matin. (Elle n'est pas encore transmise).

De 20 h 30 à 20 h 45, entretien téléphonique. Gorbounov a demandé de lui remettre tous les documents relatifs aux trusts, aux questions de financement et les renseignements du secrétariat de Kaménev, étant donné que Vladimir Ilitch lui a demandé de mettre Tsiouroupa au courant de ces questions. J'ai déjà envoyé à Tsiouroupa les avis sur les trusts et les renseignements de Kaménev. Tsiouroupa les a reçus et a demandé de les lui laisser quelque temps pour qu'il puisse en prendre connaissance. Nikolaï Pétrovitch avait probablement remis également d'autres documents.

Je n'ai pas montré le courrier. Mais apparemment il est très important. En parler avec Lidia Alexandrovna.

26 novembre, dimanche matin (noté par Ch. Manoutchariantz).

Vladimir Ilitch est arrivé à midi ; il a téléphoné, a fait un tri parmi les livres, et en a emporté quelques-uns. Il est parti à 13 h 30 en emportant le rapport de V. Milioutine ⁵²⁴ et d'autres papiers.

26 novembre, dimanche soir (noté par Ch. Manoutchariantz).

Vladimir Ilitch est arrivé à 18 h 50, il a téléphoné ; à 19 h 30 est arrivé Tsiouroupa. A 20 h 30 Tsiouroupa et Vladimir Ilitch sont partis.

27 novembre, matin (noté par N. Allilouïéva).

Vladimir Ilitch est venu à son bureau vers 12 h. Il n'a demandé personne et est reparti presque aussitôt. Il a fait demander par Nadejda Konstantinovna toute la documentation sur le commerce extérieur, tout a été envoyé à son appartement. Pour le moment aucune instruction, pas de visite. Aucun courrier non plus.

27 novembre, soir (noté par M. Voloditchéva).

Gorbounov a demandé de faire signer par Vladimir Ilitch, si possible, la note de Zinoviev ayant trait à Münzenberg ⁵²⁵ (si nous l'avons reçue) et de lui retourner (à Gorbounov) la documentation sur le commerce extérieur étant donné que Vladimir Ilitch lui a demandé d'en donner connaissance à Tsiouroupa. Mais aujourd'hui Vladimir Ilitch ne l'a pas rapportée. Elle est restée chez lui. Aucune consigne de la part de Vladimir Ilitch. Un peu après 18 h j'ai averti le poste de garde de laisser passer Kramer ⁵²⁶ à l'appartement.

Il est arrivé pas mal de courrier, et entre autres celui de Berlin.

28 novembre, matin (noté par N. Allilouïéva).

Vladimir Ilitch n'est pas venu à son bureau. Il a eu 2 conversations téléphoniques avec Lidia Alexandrovna *. A demandé l'article de Sorokine dans l'*Ekonomitcheskaja*

Observation dans la colonne « Exécution » :

* Voir la fiche annexe ⁵²⁷.

Jizn du 26 novembre ⁵²⁸ concernant les 159 directives * ; ensuite il a donné des instructions à Lidia Alexandrovna — pour ce soir il n'y a pour le moment aucune consigne, je ne laisse pas de courrier non plus.

28 novembre, soir (noté par Ch. Manoutchariantz).

A 19 h 45 Vlidamir Ilitch a demandé de joindre Avanessov⁵²⁹ pour lui demander s'il peut l'appeler au téléphone. Il a téléphoné encore une fois et a donné son n° de téléphone. J'ai informé Vladimir Ilitch qu'Avanessov était à la réunion du collège de l'Inspection ouvrière et paysanne. « Alors ce n'est pas la peine, je vous téléphonerai demain matin ». Gorbounov a envoyé une note destinée au Présidium du Comité Central Exécutif de Russie à faire signer par Vladimir Ilitch avec copie à Bogdanov⁵³⁰ et à Fomine⁵³¹, concernant la question du transfert au Commissariat du Peuple aux Voies de communication des usines d'imprégnation de traverses dépendant jusqu'à présent du Conseil supérieur de l'économie nationale⁵³², question que doit réexaminer le C.E.C.R. Vladimir Ilitch a signé (chez lui et renvoyé au secrétariat).

29 novembre, matin (noté par N. Allilouïéva).

A 12 h 20 Vladimir Ilitch est venu dans son bureau, il a convoqué Staline avec qui il s'est entretenu jusqu'à 13 h 40. Aucune instruction pour ce soir. Pas de courrier non plus.

29 novembre, soir (noté par M. Voloditchéva).

Une communication du Bureau politique (8812) indique que la question des républiques fédérées figurera à l'ordre du jour du Bureau politique demain (transmis non pas à titre d'information mais aux fins d'examen)⁵³³.

Vladimir Ilitch a téléphoné de 17 h 30 à 18 h. Il a demandé si on a reçu de Staline la note sur le programme de réparations de navires. A eu une courte conversation téléphonique avec Kaménev. A dicté au téléphone ses vues sur le programme de réparations de navires en demandant

Observation dans la colonne « Exécution » :

* L'article a été découpé, collé et remis à l'appartement.

de les faire parvenir à Staline et à Kaménev (ce qui est fait) ⁵³⁴.

Il a demandé si le télégramme adressé à Huskel à Londres a été envoyé. Le secrétaire de service au cabinet de Tchitchérine a répondu affirmativement *. Demain matin il enverra une note écrite à ce sujet. Communiqué à Vladimir Ilitch.

De 19 h 50 à 20 h 55, visite d'Avanessov. Ils se sont entretenus dans son bureau. Parti à 21 h. Au cours de la conversation avec Avanessov, il a demandé la date du prochain plénum du Comité central. Le Bureau politique doit la fixer demain (en même temps que l'ordre du jour) et lors de sa dernière session le Comité central a décidé de fixer la date du prochain plénum en fonction de celle du congrès des Soviets. Communiqué à Vladimir Ilitch ⁵³⁵.

30 novembre, matin (noté par N. Allilouïéva).

Vladimir Ilitch est arrivé à son bureau à 13 h 10, il a téléphoné et a demandé le n° 763 des *Poslednié Novosti* du 13 octobre, où il veut voir l'article de Péchékhonov ⁵³⁶. Je l'ai trouvé et je l'ai apporté à l'appartement. Vladimir Ilitch est resté tout juste 5 minutes dans son bureau et est reparti aussitôt chez lui. Il n'a donné aucune instruction. Il n'y a pas non plus de courrier jusqu'à présent. Lidia Alexandrovna a demandé de noter, à titre d'information, que les envois de Huskel et de Tchitchérine adressés au nom de Vladimir Ilitch ont été remis à Kaménev.

30 novembre, soir (noté par Ch. Manoutchariantz).

Vladimir Ilitch est arrivé à son bureau à 18 h 45, il a demandé ce qu'il y avait de nouveau et à quelle heure s'était terminée la séance du Bureau politique. J'ai informé Vladimir Ilitch qu'il était arrivé de nouveaux livres ; il a demandé de les lui apporter. Il a rendu le journal *Poslednié Novosti* du 13 octobre.

19 h 55. Adoratski ⁵³⁷ est venu voir Vladimir Ilitch. Il est resté avec lui jusqu'à 20 h 40. Vladimir Ilitch a eu

Observation dans la colonne « Exécution » :

* La copie du télégramme, signée de Litvinov, a été envoyée à Huskel. Reçue le 30 novembre.

une conversation téléphonique. Il a demandé le procès-verbal du Bureau politique, je le lui ai remis. Vladimir Ilitch a demandé de mettre de côté le procès-verbal du Bureau politique, il a demandé de conserver soigneusement le livre d'Engels *Testament politique*⁵³⁸. Il m'a rendu les nouveaux livres qu'il avait parcourus. Il est parti vers 21 h.

1^{er} décembre, matin (noté par N. Allilouïéva).

Vladimir Ilitch a téléphoné à 11 h 20 à Lidia Alexandrovna demandant de fixer rendez-vous à Molotov * pour 12 h.

Molotov est resté de 12 h à 13 h 30 et Syrtsov⁵³⁹ avec lui. Aucune instruction pour ce soir jusqu'à présent. Pas de courrier non plus.

1^{er} décembre, soir (noté par Ch. Manoutchariantz).

Vladimir Ilitch est arrivé vers 17 h 30, à 17 h 45 est arrivé Tsiouroupa.

A 19 h sont arrivés Earsman, Garden et l'interprète Voïtinski. Ils sont partis à 20 h 40. A 20 h 45 Vladimir Ilitch s'est retiré.

2 décembre, matin (noté par N. Allilouïéva).

Vladimir Ilitch est arrivé à 12 h 30 et n'est resté que 10 minutes environ. Il a fait venir Lidia Alexandrovna. Il lui a demandé de lui rassembler pour 18 h la documentation sur la Direction des pêcheries pour le rendez-vous avec Knipovitch⁵⁴⁰ qu'il a demandé de fixer à 19 h du soir. La documentation est chez Gorbounov. Veiller à ce que tout soit rentré pour 18 h. En ce qui concerne Knipovitch, il faut donner des ordres à tous les postes pour qu'on le laisse entrer, étant donné qu'il n'a pas de laissez-passer.

Ce matin le médecin a rendu visite à Vladimir Ilitch et lui a dit ce qui suit : il est indispensable que Vladimir Ilitch parte se reposer quelques jours une fois ou même deux tous les deux mois. Il ne l'a pas encore autorisé à présider mardi, il pourra le faire jeudi, mais pas longtemps, et ensuite il devra absolument partir pour quelques jours.

Observation dans la colonne « Exécution » :

* Molotov a été prévenu et est venu à l'heure fixée.

Gorbounov a téléphoné et demandé de transmettre à Vladimir Ilitch, à la première occasion, que Rykov avait quitté Tiflis le 1^{er} décembre par rapide ; il faut l'en informer, car Vladimir Ilitch tient beaucoup à être tenu au courant.

Pour 20 h Vladimir Ilitch a demandé de fixer rendez-vous avec Kaménev (il a téléphoné à 14 h 5).

Il faut rappeler à Lidia Alexandrovna de faire préciser par Vladimir Ilitch quel est l'article de Kine ⁵⁴¹ dont il a parlé à Tsiouroupa, car celui-ci n'arrive pas à le trouver.

2 décembre, soir.

A son bureau à partir de 18 h 30 ; de 19 à 20 h Knipovitch ; de 20 h à 21 h 15 Kaménev.

Il a remis une lettre en anglais et a demandé de se renseigner sur la date du départ d'Earsman. Interrogé, le gérant de l'hôtel « Lux », Kaiser, a dit qu'Earsman ne partirait sans doute pas aujourd'hui et qu'il communiquerait demain la date exacte de son départ *. Le faire savoir à Vladimir Ilitch en lui rendant cette lettre.

A signé la lettre ⁵⁴² pour Münzenberg **, mais en faisant observer qu'il ne pense pas que le début de la lettre soit rédigé en bon allemand. A demandé de lui laisser une copie (n° 8579) au secrétariat.

Il a la lettre à Sviderski à signer, nous avons la copie. S'il la rend signée, l'envoyer à destination ⁵⁴³.

Gorbounov a remis les coupures de presse *** : un dossier contenant les coupures récentes, un autre avec de plus anciennes. C'est la documentation que Vladimir Ilitch a demandé de rassembler pour son discours au congrès des Soviets. Je pense qu'il faut demander à Lidia Alexandrovna si on peut la lui remettre dimanche.

Vladimir Ilitch a demandé de se renseigner auprès de Bélenki ⁵⁴⁴ de la date (exacte) de l'arrivée de Rykov et de

Observations dans la colonne « Exécution » :

* Renseignement de Kaiser : Earsman ne sait pas lui-même exactement quand il partira, mais il restera ici longtemps, peut-être même quelques mois.

** La lettre a été remise à Münzenberg par Gorbounov. M. Voloditchéva.

*** Déposées sur la table de Vladimir Ilitch.

Dzerjinski *. Il tient beaucoup à le savoir. Je ne me suis pas encore informée auprès de Bélenki.

Communiqué à Vladimir Ilitch que Froumkine prépare les renseignements et qu'il les fera parvenir lundi matin ou dimanche soir ⁵⁴⁵.

Vladimir Ilitch a demandé à plusieurs reprises à Gorbounov la note de Mikhaïlovski sur le problème financier. Cette note doit se trouver chez Nadia [Allilouïéva]. Quand nous n'en aurons plus besoin, il demande de lui retourner les deux notes de Mikhaïlovski et celle de Krasnochtchékov ⁵⁴⁶. Parti à 21 h 30.

3 décembre, matin (noté par S. Flaxerman).

Vladimir Ilitch est arrivé au bureau à 14 h. Il a demandé une sténo. Voloditchéva n'était pas chez elle, et Vladimir Ilitch a dit de ne pas la faire chercher étant donné qu'il avait peu de texte, et qu'il l'écrirait à la main. Communiqué à Vladimir Ilitch : l'information de Bélenki sur l'arrivée de Rykov et de Dzerjinski ainsi que celle de Kaiser sur la date de départ d'Earsman. Vladimir Ilitch a demandé de s'informer par l'intermédiaire de Voïtinski du Komintern, qui connaît l'anglais, de la date à laquelle la note devra être remise à Earsman.

Vladimir Ilitch est resté dans son bureau 20 minutes et ensuite il est parti.

3 décembre, dimanche soir (noté par S. Flaxerman).

Vladimir Ilitch est arrivé dans son bureau à 18 h.

Bélenki a fait savoir que selon des renseignements fournis par le Commissariat du Peuple aux Voies de communication, Rykov a quitté Bakou le 3 décembre et qu'il est attendu à Rostov pour le 5 décembre. Un télégramme a été

Observation dans la colonne « Exécution » :

* Bélenki a communiqué que Dzerjinski quittera Tiflis vers le 8 décembre environ, il s'arrêtera en route pour contrôle ; il arrivera à Moscou autour du 13 décembre. Rykov a quitté Tiflis le 2 décembre et arrivera ici le 4 décembre au matin. (A propos de Rykov, il vérifiera à nouveau et téléphonera). Bélenki a de nouveau téléphoné et a dit que Rykov arrivera aujourd'hui à 18 h du soir. Il voulait vérifier encore une fois et téléphoner. A demandé la ligne.

envoyé à Dzerjinski pour obtenir confirmation. Je n'en ai pas parlé à Vladimir Ilitch.

A 18 h 45 Vladimir Ilitch a demandé de faire savoir à Avanessov qu'il avait reçu et lu sa lettre et qu'il voudrait lui en parler tout d'abord au téléphone ⁵⁴⁷. A communiquer demain matin.

Vers 19 h Vladimir Ilitch a quitté son bureau.

4 décembre, matin (noté par N. Allilouïéva).

Vladimir Ilitch est arrivé à son bureau à 11 h 5. A demandé de se renseigner de façon précise sur l'arrivée de Rykov *. A 10 h 40, Vladimir Ilitch avait téléphoné en demandant de fixer rendez-vous à Avanessov pour 11 h. Avanessov est arrivé à 11 h 15 et est reparti à 12 h 10, l'entretien a porté sur le commerce extérieur. A 12 h 30, Vladimir Ilitch s'est rendu au bureau de Gorbounov ⁵⁴⁸, puis il est revenu et a dicté à Voloditchéva au téléphone, à 14 h il est reparti chez lui. A 18 h Kolégaev ⁵⁴⁹ viendra voir Vladimir Ilitch (n° de téléphone : 174-14 ou bien par le central de Trotski).

Lorsque Rykov arrivera (si Vladimir Ilitch est déjà à la campagne, car il doit partir jeudi), il faudra le mettre en communication avec Vladimir Ilitch par téléphone **. A 17 h 50 Joukov ⁵⁵⁰ passera chez Vladimir Ilitch pour une dizaine de minutes. De 19 h à 20 h Froumkine, de 20 h 15 à 21 h Tsiouroupa (sous réserve : si l'heure ne convient pas à Vladimir Ilitch, il propose demain à 11 h ou à 12 h 30).

4 décembre, soir (noté par Ch. Manoutchariantz).

A 17 h 30 Vladimir Ilitch a dicté à Voloditchéva une lettre pour Litvinov et un message de salutation au III^e congrès de l'Internationale communiste de la jeunesse ⁵⁵¹. Il a appelé sur l'automatique en demandant ce qu'il y avait de prévu pour aujourd'hui, j'ai communiqué les heures des rendez-vous pris et avec qui. De 17 h 50 à 18 h 10, Kolégaev est passé à propos de la fermeture des théâtres.

Observations dans la colonne « Exécution » :

* J'ai téléphoné à Bélenki pour lui demander de se renseigner à nouveau très exactement. A promis la réponse pour ce soir.

** A suivre.

Aussitôt après, Joukov est venu avec Goltsman ⁵⁵² et Lavrentiev, ils sont restés jusqu'à 18 h 50. et ils ont parlé de l'industrie de l'électricité. Ensuite est venu Froumkine de 18 h 50 à 19 h 25 pour le problème du commerce extérieur. A 19 h 30 Vladimir Ilitch a quitté son bureau et à 20 h il est revenu. Il a demandé s'il y avait une réponse de la part de Litvinov. Il a demandé le télégramme de Huskel. Il m'a remis le livre de l'Espagnol Cesar Reyes en demandant de faire traduire la dédicace et le contenu du livre ⁵⁵³. Ce soir (4 décembre) s'est réunie la commission composée de Zinoviev, Trotski et Boukharine, à laquelle a été envoyée une copie des observations de Vladimir Ilitch (adressée à Boukharine) sur les tâches de notre délégation à La Haye ⁵⁵⁴.

A 21 h Vladimir Ilitch a quitté son bureau.

5 décembre, matin (noté par N. Allilouïéva).

Litvinov a fait savoir qu'il avait confirmation de la réception du télégramme par Huskel par l'intermédiaire de notre mission, le communiquer à Vladimir Ilitch.

Vladimir Ilitch est arrivé au bureau à 10 h 45, il a demandé si la commission Boukharine, Zinoviev et Trotski s'était réunie, j'ai répondu qu'elle s'était réunie cette nuit ; il est parti à 13 h 40.

A 18 h Vladimir Ilitch recevra les ouvriers tchécoslovaques (voir la liste) ⁵⁵⁵. Il faut donner l'ordre à tous les postes de les laisser passer, ils ont des laissez-passer pour le Kremlin (pour 15 minutes). Ils sont avertis.

A 19 h Popov ⁵⁵⁶ sera reçu pendant une demi-heure (prévenu). Litvinov doit faire parvenir une information écrite sur la réception du télégramme par Huskel.

5 décembre, soir (noté par M. Voloditchéva).

De 18 h à 18 h 45 — les Tchécoslovaques : Josef Hans, Hamosta, Franek, Richter et Chaperava avec Antsélovitch ⁵⁵⁷.

De 19 h à 20 h Popov (à propos du recensement). Interruption pour quelques minutes (parti chez lui). A 20 h 20 à son bureau A. Tsiouroupa. Parti à 21 h 25.

6 décembre, matin (noté par N. Allilouïéva).

Vladimir Ilitch est arrivé à son bureau vers 11 h. Il a demandé à Lidia Alexandrovna de rédiger en son nom quel-

ques lettres (pour Iakovléva, Kaménev, Tsiouroupa) ⁵⁵⁸. Il a demandé de lui passer Staline au téléphone, et il a pris rendez-vous avec lui. Arrivé à 12 h 40, Staline est resté jusqu'à 14 h 20. Vladimir Ilitch m'a demandé de fixer un rendez-vous à Eidouk pour 19 h 30 ; à 18 h Dovgalevski ⁵⁵⁹, à 19 h Bogdanov. Après son entretien avec Staline, il voulait avoir une conversation avec Mechtchériakov * ⁵⁶⁰.

A 14 h 25 Vladimir Ilitch est parti chez lui. Kaménev a téléphoné en disant qu'il enverrait un pli au nom du camarade Lénine, il faut le lui transmettre directement **.

6 décembre, soir (noté par M. Voloditchéva).

Vladimir Ilitch a lu la lettre de Kaménev à 18 h.

De 18 h 05 à 18 h 30 Bogdanov ; de 18 h 55 à 19 h 20 Eidouk ; de 19 h 25 à — Dovgalevski.

Pendant 15 à 20 minutes, il m'a dicté ses souvenirs sur N. Fédosseïev ⁵⁶¹. Parti vers 21 h. Ces souvenirs ont été envoyés, sur sa demande, à Anna Ilinitchna [Elizarova] (voir la copie de la lettre d'accompagnement).

7 décembre, matin (noté par N. Allilouïéva).

Vladimir Ilitch est arrivé au bureau à 10 h 55. A 11 h a commencé la réunion du Bureau politique sous la présidence de Kaménev. Vladimir Ilitch est présent ⁵⁶². Il a quitté la réunion pour se rendre à son appartement à 14 h 20.

7 décembre, soir (noté par Ch. Manoutchariantz).

Vladimir Ilitch est arrivé au bureau à 17 h 30. Il s'est entretenu au téléphone avec Staline et d'autres, a donné une série d'instructions pour le Bureau politique ⁵⁶³ et pour Iakovléva ⁵⁶⁴. Il est parti à 18 h 15 pour Gorki en emportant les dossiers des affaires en cours ⁵⁶⁵.

8 décembre, matin (noté par N. Allilouïéva).

A 12 h 10 Vladimir Ilitch a téléphoné à Lidia Alexandrovna au sujet des décisions du Bureau politique qui s'est réuni hier.

Observations dans la colonne « Exécution » :

* Il ne lui a pas parlé, faute de temps.

** Reçu à 16 h 45 et déposé sur le bureau. Voloditchéva.

A 12 h 15, avec Bélenki on a envoyé à Vladimir Ilitch : 1) le procès-verbal ⁵⁶⁶ du Bureau politique n° 39 et 2) la liste des collaborateurs responsables à l'échelle nationale et régionale (de la part de Syrtsov). Vladimir Ilitch voulait rappeler plus tard pour dicter quelque chose.

8 décembre, soir (noté par Ch. Manoutchariantz).

Vladimir Ilitch a téléphoné à 17 h 35, il a dicté à Voloditchéva ⁵⁶⁷. A 17 h 50 Lidia Alexandrovna s'est entretenue avec Vladimir Ilitch, il a donné son vote sur 3 questions soumises au Bureau politique : le télégramme du 7 décembre 1922 ⁵⁶⁸ de Vorovski, Mdivani, Tchitchérine, la composition de la commission chargée d'examiner les résolutions pour le X^e congrès des Soviets et le message de salutation au congrès des Soviets d'Ukraine ⁵⁶⁹. Il a dicté le règlement du Bureau politique ⁵⁷⁰. Sur le report du plénum : est d'accord ⁵⁷¹. Il a terminé l'entretien à 18 h 20. Le médicament reçu de Berlin a été envoyé.

9 décembre, matin (noté par N. Allilouïéva).

Aucune instruction depuis hier soir. Maria Ilinitchna a téléphoné pour dire que Vladimir Ilitch voudrait dicter quelque chose vers 17 h 45 et qu'il aura à 18 h un entretien avec Rykov qui est arrivé et ne bouge pas de chez lui. Aucune instruction. Il y a du courrier.

9 décembre, soir (noté par M. Voloditchéva).

Vladimir Ilitch a téléphoné à 18 h 5 pour donner des instructions. Les lettres de Vladimir Ilitch sur le travail des adjoints ⁵⁷² ont été expédiées à Rykov, Staline, Tsiouroupa et Kaménev.

Bélenki apportera pour Vladimir Ilitch un pli de la part de Kaménev.

Souvarine renverra ce soir la lettre écrite par V. I. en français ⁵⁷³.

Envoyé à Vladimir Ilitch : 1) sa lettre sur le travail des adjoints (l'original, la copie et la copie de l'ancienne décision) ⁵⁷⁴, la lettre de Clara Zetkin et le médicament.

10 décembre, matin.

Rien de la part de Vladimir Ilitch.

10 décembre, soir.

A téléphoné vers 19 h en demandant de lui donner la communication avec Staline. A déclaré voter « pour » le télégramme de Kirov, Vassiliev et Polouian à propos des socialistes-révolutionnaires ⁵⁷⁵.

A la première occasion, envoyer à Vladimir Ilitch la lettre qu'il a écrite à Lazzari en français corrigée par Souvarine, elle a été remise à la guérite ; à 20 h 45, Vladimir Ilitch a demandé d'envoyer à Froumkine une lettre lui demandant ce qu'il pense des thèses d'Avanessov. Envoyé. Dès demain matin, demander à Froumkine quand il enverra son avis ⁵⁷⁶.

Poser également la question à Gorbounov (voir copies n° 8605 et 8606) ⁵⁷⁷.

Ne pas envoyer spécialement la lettre destinée à Lazzari. Profiter d'une occasion. C'est ce qu'a dit Vladimir Ilitch.

11 décembre, matin (noté par N. Allilouïéva).

Aucune instruction. Vladimir Ilitch n'a pas téléphoné. S'assurer que ce soir il y ait au moins 14 degrés dans son bureau.

11 décembre, soir (noté par Ch. Manoutchariantz).

Aucune instruction. Vladimir Ilitch n'a pas téléphoné.

12 décembre, matin (noté par N. Allilouïéva).

Vladimir Ilitch est arrivé à 11 h à Moscou, il est venu au bureau à 11 h 15 où il est resté peu de temps et il est parti chez lui jusqu'à midi. A 12 h, il doit recevoir Rykov, Kaménev et Tsiouroupa *.

Vladimir Ilitch a quitté le bureau à 14 h. Rykov, Kaménev et Tsiouroupa sont restés jusqu'à 14 h.

Jusqu'à présent, rien pour ce soir.

12 décembre, soir (noté par M. Voloditchéva).

Vladimir Ilitch est au bureau depuis 17 h 30. Il a parlé au téléphone pendant quelques minutes. Il a remis la lettre destinée à Lazzari pour qu'on la fasse parvenir à ce dernier

Observation dans la colonne « Exécution » :

* Ils sont venus.

et a demandé de veiller tout particulièrement à ce qu'elle soit portée par un camarade sûr. Dzerjinski est venu de 18 h à 18 h 45 ⁵⁷⁸.

Stomoniakov ⁵⁷⁹ (problème du monopole du commerce extérieur) à 19 h 45.

Parti à 20 h 15.

La lettre de Vladimir Ilitch à Lazzari a été remise à Souvarine (« Lux », ch. 23). Il s'entendra avec des camarades sûrs et nous en informera dès demain matin ou encore mieux, lui téléphonera *.

13 décembre, matin (noté par L. Fotiéva).

Les médecins sont venus à 11 h. Ils ont prescrit un repos absolu et lui ont ordonné de partir ⁵⁸⁰.

Vers 12 h, il a fait venir Fotiéva chez lui afin de liquider ses affaires. Il a dicté des lettres au Comité central, à propos de Rojkov⁵⁸¹, à Froumkine, à Stomoniakov et à Trotski au sujet du commerce extérieur ⁵⁸², aux adjoints sur la répartition du travail ⁵⁸³. A 12 h 30 est arrivé Staline qui est reparti à 14 h 35.

13 décembre, soir (noté par L. Fotiéva).

A 17 h 55 il a appelé Fotiéva. Les réponses de Froumkine et de Trotski lui ont été communiquées. A fixé rendez-vous à Krjijanovski le 14 décembre à 12 h. A dicté de 19 h 30 à 20 h 25 une lettre au plénum du Comité central sur le problème du commerce extérieur ⁵⁸⁴. Il voulait voir Froumkine mais il a renoncé. Le moral n'est pas mauvais, il a plaisanté. Il s'inquiétait seulement pour la liquidation des affaires en cours.

14 décembre, matin (noté par L. Fotiéva).

A téléphoné à 11 h, a parlé à Fotiéva de la lettre d'hier à propos du commerce extérieur ; il a demandé de ne la remettre à personne, car il doit ajouter un complément. Il a demandé si Krjijanovski viendra. A téléphoné encore une fois à 11 h 10.

Observation dans la colonne « Exécution » :

* Suivre particulièrement, sur la demande de Vladimir Ilitch. Reçu l'accusé de réception signé personnellement de Souvarine.

A 13 h 10, il a demandé la communication avec Iaroslavski ⁵⁸⁵. Comme il a été impossible de joindre ce dernier, il a remis à ce soir l'entretien ou l'entrevue qu'il voulait avoir avec lui. A 14 h 25, il a appelé Fotiéva et lui a remis un mot à envoyer à Avanessov en même temps que la lettre sur le commerce extérieur ⁵⁸⁶. Il a donné les instructions d'envoyer cette lettre, lorsqu'elle nous aura été retournée, à Froumkine, qu'il recevra probablement ce soir. Il a été très satisfait d'apprendre la décision du Bureau politique à propos de Rojkov, il a ri et a dit que c'était une très bonne nouvelle ⁵⁸⁷. Apparemment le moral est bon, il plaisante et rit.

14 décembre, soir (noté par M. Voloditchéva).

Vladimir Ilitch a téléphoné vers 17 h 45. Il a demandé le procès-verbal du Bureau politique. Il a dit qu'il avait l'intention de dicter. Il a fait demander Iaroslavski au téléphone. (Iaroslavski est passé chez lui). Vers 19 h, le médecin. Froumkine est venu, mais n'a pas vu Vladimir Ilitch. Vers 21 h Vladimir Ilitch a demandé s'il était là. Il a prié Lidia Alexandrovna de lui rappeler demain à 12 h de joindre Froumkine, lorsque celui-ci sera chez Tsiouroupa. Il a demandé de s'informer si tous les documents relatifs au monopole du commerce extérieur avaient été envoyés à Trotski et il a remis ceux qu'il avait. Il faut les montrer à Lidia Alexandrovna. Vladimir Ilitch a demandé d'envoyer à Staline et à Trotski la lettre qu'il a écrite à propos de celle de Boukharine * ⁵⁸⁸. Il a dit qu'il écrirait le complément séparément.

Avant 20 h, il avait dit à Lidia Alexandrovna qu'il lui dicterait : 1) une lettre à Zinoviev à propos de la présence de Rojkov à Pskov ; 2) une lettre à Kaménev à propos de l'Union des républiques socialistes ; 3) le complément à la lettre sur le commerce extérieur.

Il a confirmé vers 21 h qu'il se réservait le droit de téléphoner jusqu'à 22 h. Vers 22 h, Maria Ilinitchna a téléphoné pour dire que Vladimir Ilitch ne dicterait pas aujourd'hui.

Observation dans la colonne « Exécution » :

* Faut-il l'envoyer à Froumkine ?

15 décembre, matin (noté par L. Fotiéva).

A téléphoné à 11 h 50. A demandé les copies des lettres d'hier. A fait venir Fotiéva chez lui et lui a remis une lettre écrite par lui pour Trotski, en chargeant Fotiéva de la taper personnellement à la machine et de l'envoyer, en gardant la copie sous enveloppe fermée dans les archives confidentielles ⁵⁸⁹. Il a beaucoup de mal à écrire, il a dit de détruire l'original, mais il est joint à la copie dans les archives confidentielles.

A donné des instructions pour les livres : retirer les ouvrages techniques, médicaux, etc., et les retourner ; remettre ceux qui traitent de l'agriculture à Maria Ilinitchna, ceux qui concernent la propagande à la production ou l'organisation du travail, ainsi que les ouvrages pédagogiques, à Nadejda Konstantinovna ; mettre de côté, jusqu'à demande éventuelle, les œuvres littéraires, et réserver pour lui les monographies traitant de sujets politiques et sociaux, les ouvrages politiques, les mémoires, les souvenirs, etc.

En outre, il a donné des instructions pour que tous les procès-verbaux du Comité des finances lui soient remis, accompagnés d'une note du secrétaire pas trop longue, mais pas trop brève non plus, qui lui permette d'avoir une idée précise du travail de ce comité. Son moral n'est pas brillant, il a dit qu'il se sentait plus mal, il n'a pas dormi de la nuit.

15 décembre, soir (noté par L. Fotiéva).

A téléphoné à 20 h 30. A dicté (d'abord par téléphone, ensuite chez lui où il m'a fait venir) des lettres à Staline et à Trotski : à Staline, à propos de son intervention éventuelle au congrès des Soviets ⁵⁹⁰ ; à Trotski, pour protester catégoriquement contre la suppression de la question du commerce extérieur de l'ordre du jour du plénum, au cas où cette suppression serait envisagée ⁵⁹¹. A terminé vers 21 h.

16 décembre, matin (noté par L. Fotiéva).

De 11 h à 11 h 45, visite des médecins (Kramer et Kojevnikov ⁵⁹²). Nadejda Konstantinovna a envoyé une lettre aux adjoints écrite par elle hier soir ou aujourd'hui avant

l'arrivée des médecins ⁵⁹³. Pakaln ⁵⁹⁴ dit que Vladimir Ilitch n'a pas envie de partir pour Gorki, étant donné que le voyage en traîneau à hélice est fatigant et qu'il est impossible d'y aller en automobile. Pakaln raconte que tous les jours vers 9 h 30 on lui amène le chien (Aïda) avec lequel il joue et qu'il aime beaucoup. Il est arrivé un télégramme de Förster ⁵⁹⁵ confirmant qu'avant d'intervenir au congrès, il doit observer un repos complet pendant 7 jours au moins. Vladimir Ilitch n'a pas téléphoné une seule fois et n'a donné aucune instruction.

16 décembre, soir (noté par L. Fotiéva).

Nadejda Konstantinovna a téléphoné et a demandé de la part de Vladimir Ilitch de faire dire à Staline qu'il n'interviendrait pas au congrès. Comme je lui demandais comment se sentait Vladimir Ilitch, elle a répondu que ça allait moyennement, à le voir il ne semble pas trop mal, mais enfin c'est difficile de se prononcer. Elle a également demandé de sa part de téléphoner confidentiellement à Iaroslavski en le chargeant de noter les discours de Boukharine et de Piatakov et, si possible, d'autres orateurs intervenant au plénum sur le problème du commerce extérieur.

18 décembre, matin (noté par N. Allilouïéva).

Le plénum du Comité central est réuni. Vladimir Ilitch est absent, il est malade ; pas d'instructions ni de commissions.

18 décembre, soir.

Le plénum siège. Vladimir Ilitch est absent, le plénum prendra fin avec la séance de ce soir ⁵⁹⁶.

23 décembre (noté par M. Voloditchéva).

Vers 8 h, Vladimir Ilitch m'a fait venir chez lui. Il a dicté pendant 4 minutes. Il se sentait mal. Les médecins sont venus ⁵⁹⁷. Avant de commencer à dicter, il dit : « Je vais vous dicter une lettre pour le congrès. Inscrivez ⁵⁹⁸ ! » Il a dicté rapidement, mais on sentait qu'il n'allait pas bien. Lorsqu'il eut terminé, il a demandé quel jour on était, pourquoi j'étais si pâle, pourquoi je n'étais pas au

congrès ⁵⁹⁹, il regrettait de prendre mon temps alors que j'aurais pu y assister. Je n'ai plus reçu aucune instruction.

24 décembre (noté par M. Voloditchéva).

Le lendemain (24 décembre) entre 18 h et 20 h Vladimir Ilitch m'a fait de nouveau venir. Il a attiré mon attention sur le fait que ce qu'il avait dicté hier (le 23 décembre) et aujourd'hui (24 décembre) était absolument confidentiel. Il a souligné cela plus d'une fois. Il a exigé que tout ce qu'il dictait soit conservé dans un endroit particulier, sous ma responsabilité particulière et considéré comme catégoriquement secret. A ce moment-là il a ajouté encore une instruction ⁶⁰⁰.

On a apporté à Vladimir Ilitch les *Souvenirs sur la révolution*, tomes III et IV de Soukhanov.

29 décembre.

Vladimir Ilitch a demandé par l'intermédiaire de Na-dejda Konstantinovna d'établir la liste des livres nouveaux. Les médecins lui ont permis de lire. Vladimir Ilitch lit les *Souvenirs sur la révolution* (t. III et IV) de Soukhanov. Les ouvrages littéraires n'intéressent pas Vladimir Ilitch. Il a demandé d'établir des listes distinctes par catégories.

5 janvier 1923.

Vladimir Ilitch a demandé la liste des livres nouveaux à partir du 3 janvier et le livre *La nouvelle Eglise* ⁶⁰¹ de Titlinov.

17 janvier (noté par M. Voloditchéva).

Vladimir Ilitch m'a appelée entre 18 et 19 h pour une demi-heure. Il lisait et portait des corrections à ses remarques sur le livre de Soukhanov sur la révolution. Pendant 10 à 15 minutes, il m'a dicté la suite de ses notes sur le même sujet ⁶⁰². Il était satisfait de son nouveau support qui lui facilitait la lecture des livres et de ses manuscrits.

Au moment où il dictait la phrase : « Nos Soukhanov... » il s'est arrêté après les mots « ...ne peuvent même pas rêver... » et, tout en réfléchissant à la suite, il s'est écrié en plaisantant : « Quelle mémoire ! J'ai complètement ou-

blié ce que je voulais dire ! Diable ! Un manque de mémoire prodigieux ! » Il m'a demandé de recopier immédiatement ses observations et de les lui remettre.

En l'observant plusieurs jours de suite pendant qu'il dictait, j'ai remarqué qu'il lui était désagréable d'être interrompu au milieu d'une phrase, car à ce moment-là, il perd le fil de ses idées.

18 janvier (noté par M. Voloditchéva).

Vladimir Ilitch ne m'a pas fait appeler.

19 janvier (noté par M. Voloditchéva).

Vladimir Ilitch m'a fait appeler aujourd'hui vers 19 h et vers 20 h. Il m'a dicté pendant près de 30 minutes sa 2^e variante sur l'Inspection ouvrière et paysanne « Comment réorganiser l'Inspection ouvrière et paysanne ? » ⁶⁰³. Il a dit qu'il voudrait la terminer au plus vite.

20 janvier.

Vladimir Ilitch m'a fait appeler aujourd'hui entre 12 et 13 h. Il a relu son article « Comment réorganiser l'Inspection ouvrière et paysanne ? » Il y a apporté des compléments et des corrections.

Il a dit que Nadejda Konstantinovna doit lui fournir un renseignement concernant un passage de son article et a chargé Lidia Alexandrovna de s'informer de façon précise à ce même propos : combien d'administrations possédons-nous et lesquelles s'occupent de l'organisation scientifique du travail, combien y a-t-il eu de congrès à ce sujet et quels sont les groupes qui y ont participé. N'y a-t-il pas quelque documentation à Petrograd ? (Khlopliankine ⁶⁰⁴ a fait parvenir la même documentation que celle que possédait Nadejda Konstantinovna, un peu plus détaillée.)

Il a demandé la liste complète des livres ⁶⁰⁵. Je suis restée près de 30 minutes.

21 janvier (noté par M. Voloditchéva).

Vladimir Ilitch ne m'a pas fait appeler.

22 janvier (noté par M. Voloditchéva)-

Vladimir Ilitch m'a fait venir pour 25 minutes (de 12 h

à 12 h 25). Il a apporté des modifications à la 2^e variante sur l'Inspection ouvrière et paysanne et a décidé de s'en tenir définitivement à elle. Comme il était limité par le temps, il s'est beaucoup dépêché. Il m'a priée d'arranger l'article, de le recopier à la machine et de le lui rendre dans la soirée. Lorsque Nadejda Konstantinovna m'a introduite chez lui, elle m'a dit qu'il s'était octroyé illégalement quelques minutes encore pour revoir l'article. Nadejda Konstantinovna m'a dit que l'infirmière (de service) ne voulait pas me laisser entrer chez lui. Après que j'eus quitté Vladimir Ilitch, Nadejda Konstantinovna est venue au secrétariat pour me dire de sa part de : « laisser s'il y a lieu en blanc les endroits que je n'aurais pas réussi à noter ». Elle a dit que Vladimir Ilitch avait l'impression qu'étant donné la hâte avec laquelle il dictait il était difficile de le suivre. Je lui ai fait dire que tout était noté et qu'en cas de doute, il serait fait selon son désir.

23 janvier (noté par M. Voloditchéva).

Vladimir Ilitch m'a fait appeler entre 12 et 13 h. A relu encore une fois rapidement l'article en question, auquel il a apporté de légères modifications. Il a demandé de les reporter sur son exemplaire et sur le nôtre et d'en remettre un à Maria Ilinitchna pour la *Pravda*. L'article a été corrigé et remis à Maria Ilinitchna avant 15 h. Il a demandé si Lidia Alexandrovna était de retour et si nos congés étaient terminés.

30 janvier (noté par L. Fotiéva).

Le 24 janvier Vladimir Ilitch a fait venir Fotiéva et l'a chargée de demander à Dzerjinski ou à Staline le dossier de la commission sur le problème géorgien et de l'étudier en détail. Cette mission a été confiée à Fotiéva, à Glasser et à Gorbounov. But : rapport à établir pour Vladimir Ilitch qui en a besoin pour le congrès du parti. Sans doute ne savait-il pas que le Bureau politique a été saisi de la question ⁶⁰⁸. Il a dit : « A la veille de ma maladie, Dzerjinski m'a parlé du travail de la commission et de l'« incident », et cela m'a produit une très pénible impression. »

Le jeudi 25 janvier, il a demandé si ce dossier était

arrivé. J'ai répondu que Dzerjinski n'arriverait que samedi. C'est pourquoi je n'avais pu le lui demander.

Samedi, j'ai demandé à Dzerjinski qui m'a dit que la documentation était chez Staline. J'ai envoyé une lettre à Staline, il était absent de Moscou. Hier, 29 janvier, Staline a téléphoné en disant qu'il ne pouvait me remettre le dossier sans l'autorisation du Bureau politique. Il m'a demandé si je ne racontais pas à Vladimir Ilitch des choses inutiles, comment se fait-il qu'il sache où en sont les affaires courantes ? Par exemple, son article sur l'Inspection ouvrière et paysanne montre qu'il connaît un certain nombre de détails. J'ai répondu : Je ne raconte rien et je n'ai aucune raison de croire qu'il soit au courant. Aujourd'hui Vladimir Ilitch m'a appelée pour savoir la réponse et il a dit qu'il allait se battre pour qu'on lui fournisse la documentation.

Le 26 janvier, Vladimir Ilitch m'a chargée de dire à Tsiouroupa, à Sviderski et à Avanessov que s'ils sont d'accord avec son article, qu'ils convoquent les réunions nécessaires et qu'ils examinent avant le congrès s'il ne conviendrait pas d'établir un plan, un canevas de manuels (probablement sur la réglementation du travail). Connaissent-ils les livres de Kerjentssev, d'Ermanski ⁶⁰⁷ ? Il existe un plan d'organisation scientifique du travail, il existe au sein de l'Inspection ouvrière et paysanne un secteur de réglementation.

Aujourd'hui, il a demandé ce qu'avait répondu Tsiouroupa, s'il était d'accord avec l'article, lui, Sviderski, Avanessov, Reske ⁶⁰⁸ ? les autres membres du collège ? J'ai dit que je ne savais pas. Il a demandé si Tsiouroupa ne faisait pas preuve d'hésitation, s'il n'essayait pas de biaiser, s'il parlait franchement avec moi. J'ai dit que pour le moment je n'avais pas eu l'occasion de lui parler, que je lui ai simplement fait la commission et qu'il va s'en occuper.

Le 24 janvier, Vladimir Ilitch m'a dit : « Avant tout, en ce qui concerne notre affaire « confidentielle » : je sais que vous ne me dites pas la vérité ». Comme je l'assurais du contraire, il a dit : « J'ai mon opinion là-dessus ».

Aujourd'hui, 30 janvier, Vladimir Ilitch a dit qu'hier, comme il demandait s'il pourrait intervenir au congrès le 30 mars, le médecin a répondu négativement, mais a pro-

mis que d'ici là il pourrait se lever et que dans un mois il aura la permission de lire les journaux. Revenant à la commission sur la Géorgie, il a dit en riant : « Ce ne sont pas des journaux, après tout, je peux lire cela tout de suite ». Le moral ne semble pas mauvais. Il n'a pas de compresse sur le front.

1^{er} février (noté par L. Fotiéva).

Aujourd'hui Vladimir Ilitch m'a fait appeler (à 18 h 30). Je l'ai informé que le Bureau politique a autorisé la remise des documents ⁶⁰⁹. Il m'a indiqué sur quoi devait se porter notre attention, et en général ce qu'il fallait en faire ⁶¹⁰. Vladimir Ilitch a dit : « Si j'étais en liberté (il s'est d'abord repris, puis il a répété en riant : si j'étais en liberté), je l'aurais facilement fait moi-même ». Il estimait qu'il faudrait un délai de 4 semaines pour les étudier.

Il s'est informé de ce que Tsiouroupa et les autres pensaient de son article. J'ai répondu, selon les indications de Tsiouroupa et Sviderski, que ce dernier est tout à fait d'accord. Tsiouroupa approuve la partie concernant la participation de membres du Comité central, mais il doute qu'il soit possible à l'Inspection ouvrière et paysanne d'assumer toutes ses fonctions actuelles avec un effectif réduit à 300 ou 400 personnes. J'ignore ce qu'en pense Avanessov. Demain, réunion de tout le collège.

Il a demandé si la question de son article a été posée au Comité central. J'ai répondu que je l'ignorais. Vladimir Ilitch s'est contenté de ces informations.

2 février (noté par M. Voloditchéva).

Vladimir Ilitch m'a fait venir à 11 h 45. Il a dicté l'article « Mieux vaut moins, mais mieux » ⁶¹¹. Il a terminé à 12 h 30.

Il a demandé à Lidia Alexandrovna de passer chez lui tous les deux jours. Comme je lui demandais à quelle heure, il a répondu que maintenant il avait tout son temps. Il a toutefois ajouté incidemment qu'entre 14 et 17 h ce n'était pas possible ; on pourrait venir à 18 h ou s'entendre à ce sujet avec sa sœur.

Je ne l'avais pas revu depuis le 23 janvier. A le voir, son état paraît sensiblement amélioré : il a l'air frais et

dispos. Il dicte, comme toujours remarquablement, sans pause, avec de très rares difficultés d'expression, ou plutôt il ne dicte pas, il parle en faisant des gestes ⁶¹². Pas de compresse sur le front.

3 février (noté par L. Fotiéva).

Vladimir Ilitch m'a appelée vers 19 h pour quelques minutes. Il a demandé si nous avions examiné les documents. J'ai répondu que nous ne les avions vus que superficiellement et qu'il n'y en avait pas autant que nous le supposions. Il a demandé si cette question avait été examinée par le Bureau politique. J'ai répondu que je n'avais pas le droit de lui en parler. Il a demandé : « Il vous est défendu de parler précisément et spécialement de cela ? » « Non, d'une façon générale je n'ai pas le droit de parler des affaires courantes ». « Donc, cela fait partie des affaires courantes ? » J'ai compris que j'avais commis une bévue. J'ai répété que je n'avais pas le droit d'en parler. Il a dit : « J'ai été mis au courant de cette affaire par Dzerjinski avant que je ne tombe malade. La commission a-t-elle fait son rapport au Bureau politique ? » — « Oui, elle l'a fait, le Bureau politique a ratifié la décision dans son ensemble, autant que je m'en souviens ». Il a dit : « Bon, je pense que d'ici 3 semaines vous aurez établi l'analyse du dossier, et alors j'enverrai une lettre ». J'ai répondu que nous n'y parviendrions peut-être pas en 3 semaines. Les médecins sont venus (Förster, qui venait d'arriver, Kojevnikov et Kramer) et je suis partie. Il a l'air gai et dispos, peut-être un peu agité avant la visite de Förster, qui ne l'a pas vu depuis longtemps.

4 février (noté par M. Voloditchéva).

Vladimir Ilitch m'a fait appeler aujourd'hui vers 18 h. Il m'a demandé si cela ne me contrariait pas qu'il me fasse venir même les jours fériés. (« Enfin, vous voudriez quand même bien vous reposer aussi quelquefois ? »)

Il m'a dicté la suite de l'article « Mieux vaut moins, mais mieux » durant plus d'une demi-heure. Il a l'air dispos, la voix est alerte. Pas de compresse. Il a terminé en disant : « Bon, assez pour le moment. Je suis un peu fatigué ». Il m'a demandé de mettre cela en clair et de lui té-

léphoner quand j'aurai fini, car il continuera probablement encore aujourd'hui. Il a dit que c'était chez lui une vieille habitude que d'écrire avec le mansucrit devant lui, sans quoi il a du mal à s'en sortir.

Nadejda Konstantinovna m'a fait savoir que le docteur allemand (Förster) est venu le voir et l'a réconforté en lui disant bien des choses agréables, qu'il lui a permis de faire de la gymnastique, qu'il a augmenté le nombre d'heures pendant lesquelles il peut dicter des articles et que Vladimir Ilitch était très content.

A 20 h il m'a appelée de nouveau. Mais il n'a pas dicté, il a parcouru le texte tapé et apporté quelques compléments. Quand il eut terminé, il a dit qu'il avait l'intention de montrer l'article à Tsiouroupa avant de le faire imprimer, ainsi peut-être qu'à d'autres membres de son collège, et qu'il pensait encore ajouter quelque chose à ces quelques idées. Il avait dicté plus lentement que d'habitude. Il avait une compresse sur le front. Son visage était pâle. Il semblait fatigué.

5 février (noté par M. Voloditchéva).

Aujourd'hui Vladimir Ilitch m'a fait venir vers 12 h. Je suis restée chez lui 3/4 d'heure. Il dictait lentement. A un endroit, éprouvant des difficultés à trouver l'expression qu'il cherchait, il a dit : « Il y a quelque chose qui ne va pas aujourd'hui, ça ne gaze pas » (en appuyant sur ce mot). Il a demandé son article « Comment réorganiser l'Inspection ouvrière et paysanne ? ». Il a lu pendant 3 ou 4 minutes sans rien dire puis il a continué à dicter, mais au bout d'un moment il a décidé de s'arrêter en disant qu'il appellerait aujourd'hui à 16 ou 17 h ou peut-être même à 18 h.

5 février, soir (noté par M. Glasser).

Vladimir Ilitch a demandé Lidia Alexandrovna vers 19 h. (moins 10), mais comme elle était malade, il m'a fait venir. Il a demandé si nous avions commencé à analyser les documents de la commission sur la Géorgie et dans quel délai nous pensions terminer ce travail. J'ai répondu que nous avions réparti les documents et commencé à les lire ; en ce qui concerne le délai, nous pensons respecter celui qu'il

nous a imparti, c'est-à-dire trois semaines. Il a demandé comment nous comptons répartir cette lecture. J'ai dit que nous étions arrivées à la conclusion que chacune de nous devait tout lire. « C'est votre décision unanime ? » — « Oui ». Vladimir Ilitch s'est mis à calculer le temps qui restait jusqu'au congrès. Quand je lui ai dit qu'il restait un mois et 25 jours, il a répondu que ce délai serait sans doute suffisant, mais que si des informations complémentaires s'avéraient nécessaires, il pourrait être trop court, surtout si l'on tient compte du temps nécessaire pour se rendre au Caucase. Il a demandé combien de temps chacune de nous travaillait et a dit qu'au besoin nous pouvions faire appel à Voloditchéva et à Chouchanika Manoutchariantz. Ensuite il a demandé si c'était de notre part une décision formelle que chacune lise la totalité. J'ai répondu que cette décision n'avait été consignée par écrit nulle part, et lui ai demandé s'il y voyait un inconvénient ? Il a dit qu'il souhaiterait, bien entendu, que chacune de nous lise l'ensemble, mais qu'on ne savait pas exactement quelles étaient les tâches de notre commission. D'une part, il ne voudrait pas nous surcharger, mais, d'autre part, il faut tenir compte qu'au cours du travail de nouvelles tâches viendront s'ajouter. On sera peut-être amené à recevoir des documents complémentaires. Il a demandé à quel endroit étaient rangés ces documents, comment nous les utilisions, si nous en ferions un bref résumé, et si nous le recopierions ensuite à la machine (« Est-ce que ce ne sera pas trop compliqué ? »). Enfin Vladimir Ilitch a conclu qu'au cours de la semaine à venir nous devons déterminer nous-mêmes combien de temps il nous faudrait et sous quelle forme nous exploiterions ces documents. En faisant ce travail nous devons avoir le souci de rédiger un résumé général de tous les renseignements se rapportant aux questions indiquées par la commission, ainsi qu'à celles qu'il nous indiquera pendant notre travail.

Puis Vladimir Ilitch m'a chargée de demander à Popov où en était le dépouillement des résultats du recensement effectué par la Direction centrale de la statistique à Petrograd, Moscou et Kharkov (au cas où le recensement serait effectué dans cette dernière ville), dans quel délai il pense le terminer et si ces résultats seront publiés ⁶¹³, Vla-

dimir Ilitch aurait voulu les voir paraître dans la presse avant le congrès du parti ; il estime qu'en raison de l'importance particulière de ce recensement, les documents doivent être publiés, même si les résultats des recensements précédents n'ont pas été publiés, Popov ayant seulement envoyé les tableaux à Vladimir Ilitch. Il faudrait donc insister auprès de Popov et lui envoyer une lettre officielle à ce sujet après lui avoir parlé directement.

Je suis restée en tout 20 minutes. Je voyais Vladimir Ilitch pour la première fois depuis qu'il est malade. A mon avis, il a bonne mine, il est dispos, seulement un peu plus pâle qu'avant. Il parle lentement en faisant des gestes de la main gauche et en pianotant des doigts de la main droite. Pas de compresse sur le front.

6 février, soir (noté par M. Voloditchéva).

Vladimir Ilitch m'a fait appeler entre 19 et 21 h. Je suis restée chez lui près d'une heure et demie. Il a d'abord commencé par relire son article « Mieux vaut moins, mais mieux ». Il s'est amusé en voyant les corrections portées à l'encre rouge (non pas des corrections elles-mêmes, mais de la façon dont elles étaient effectuées). Comme il l'avait demandé, l'article n'avait pas été recopié et la première frappe avait simplement été complétée par les corrections faites par Vladimir Ilitch quand il l'avait relue. Mais ces corrections ayant été portées non pas à la façon des correcteurs, mais comme le font habituellement les secrétaires, il a trouvé à la seconde lecture que ce n'était pas très commode. Il a demandé, à l'avenir, de tout mettre au net. Tout en parcourant l'article, Vladimir Ilitch s'interrompait pour dire qu'il était habitué depuis longtemps à écrire, et non à dicter ; qu'il comprenait à présent pourquoi les sténos ne le satisfont pas (il a dit : « ne me satisfaisaient pas ») ; qu'il était habitué à avoir son manuscrit sous les yeux, à s'arrêter, à réfléchir en cas de difficulté sur le passage où il « accrochait », à arpenter la pièce ou même à aller se promener quelque part ; que même maintenant, bien souvent, il a envie de prendre le crayon et d'écrire ou de porter lui-même ses corrections.

Il a rappelé qu'un jour, en 1918, il avait essayé de dicter un de ses articles au sténographe de Trotski ; mais

sentant qu'il « accrochait », dans sa gêne il « fonçait » de plus en plus à une rapidité « incroyable », si bien qu'il dut jeter au feu son texte. A la suite de quoi il s'est mis à écrire à la main, et il a ainsi rédigé « Le renégat Kautsky »⁶¹⁴, texte dont il était satisfait.

Vladimir Ilitch parlait de tout cela sur un ton très gai, en riant de son rire communicatif. Je ne l'avais encore jamais vu d'aussi bonne humeur. Il a dicté la suite de ce même article pendant 15 à 20 minutes. Puis il a interrompu la dictée, de lui-même.

7 février (noté par L. Fotiéva).

Vladimir Ilitch m'a appelée et m'a parlé de 3 questions :

1) Résultats du recensement (il a donné comme consigne de lui montrer l'épreuve du recueil où ils seront publiés). Je lui ai dit que pour cela il fallait l'autorisation de Staline.

2) Commission sur la Géorgie. Il a demandé où en était le travail, quand nous aurions terminé la lecture, la date de notre réunion, etc.

3) Inspection ouvrière et paysanne. Est-ce que le collègue a l'intention de prendre dans l'immédiat une décision quelconque, « une initiative d'importance nationale », ou bien entend-il la différer jusqu'au congrès ? Il a dit qu'il rédigeait un article, mais qu'il n'était pas content, néanmoins il compte encore le retravailler et, avant de le donner à l'impression, le montrer à Tsiouroupa. Il m'a chargée de demander à Tsiouroupa s'il lui fallait ou non se dépêcher de faire cet article.

Aujourd'hui, Kojevnikov a dit que l'état de santé de Vladimir Ilitch s'est considérablement amélioré. Il remue déjà la main et commence lui-même à croire qu'il pourra bientôt en retrouver l'usage.

7 février, matin (noté par M. Voloditchéva).

Je suis allée chez Vladimir Ilitch vers 12 h 30. Il a dit qu'il dictera sur des sujets divers, en se réservant de les mettre en ordre par la suite. Il a dicté sur les sujets suivants : 1) Comment peut-on réunir les institutions du parti et celles des Soviets ? 2) L'étude est-elle compatible avec l'activité professionnelle des fonctionnaires ?

Arrivé aux mots : « et plus cette révolution sera brusque... », il s'est arrêté, il les a répétés plusieurs fois, semblant avoir du mal à poursuivre ; il m'a demandé de l'aider en relisant ce qui précédait ; il s'est mis à rire et il a dit : « Là je crois que je me suis définitivement enlisé, et notez cela, il s'est enlisé juste à cet endroit ! »

Comme je lui disais que j'étais pour lui un mal inévitable pour une courte période, puisque bientôt il pourrait écrire, il a répondu : « Ah ! combien de temps faudra-t-il encore ! » Sa voix était lasse, avec une nuance douloureuse.

7 février, soir (noté par M. Voloditchéva).

Vladimir Ilitch m'a fait appeler entre 19 et 21 h. Je suis restée une heure et demie. Il a terminé la phrase sur laquelle il s'était arrêté hier. Il a dit : « Je vais maintenant essayer de développer le sujet suivant »... Puis il a demandé quels étaient les sujets qu'il avait indiqués ^{en 15} ; quand je lui en eu donné lecture, il s'est aperçu qu'il en avait oublié un (les rapports entre la Direction de la formation professionnelle et le travail d'éducation générale au sein du peuple). Il a dicté la partie générale de son article « Mieux vaut moins, mais mieux ». Il dictait vite et aisément, sans se reprendre, en faisant des gestes.

Après avoir terminé, il a dit qu'il essaierait ensuite de lier cette partie à l'ensemble de son article. Il était fatigué. Le soir j'ai appris par Nadejda Konstantinovna que demain Vladimir Ilitch ne dicterait pas ; il a l'intention de lire.

9 février (noté par L. Fotiéva).

Ce matin Vladimir Ilitch m'a appelée. Il a confirmé qu'il poserait au congrès la question de l'Inspection ouvrière et paysanne. En ce qui concerne le recensement, il est préoccupé de savoir si les tableaux imprimés seront présentés comme il convient. Il a été d'accord avec ma proposition de charger quelqu'un par l'intermédiaire de Kaménev ou Tsiouroupa de le faire vérifier. Confier ce soin à Krjijanovski et Sviderski. Son moral est excellent, sa mine aussi. Il a dit que Förster penchait pour lui autoriser les visites avant la lecture des journaux. Comme j'observais que du point de vue médical, à mon avis, ce serait effectivement mieux,

il réfléchit et répondit très sérieusement qu'à son avis et justement du point de vue médical, ce serait plus mauvais, car la presse, on la lit et c'est tout, tandis que les visites obligent à un échange d'idées.

9 février, matin (noté par M. Voloditchéva).

Vladimir Ilitch a appelé à midi passé. Il a dit que ce qui avait été recopié le satisfaisait davantage. Il a relu la partie dictée hier et n'a fait presque aucun changement. En terminant, il a dit : « Il me semble que ça se tient ». J'ai eu l'impression qu'il était très content de cette partie de son article. Il m'a demandé de noter la fin : « Voilà comment j'unis... », etc. Je suis restée près d'une heure.

9 février, soir.

Vladimir Ilitch a fait venir Lidia Alexandrovna. Nadejda Konstantinovna a demandé de lui remettre la partie générale de l'article étant donné que Vladimir Ilitch l'a chargée de la relire.

10 février (noté par L. Fotiéva).

A appelé vers 18 h. M'a chargée de remettre à Tsiouroupa l'article « Mieux vaut moins, mais mieux » afin qu'il le lise si possible dans un délai de deux jours.

A demandé les livres indiqués sur les listes ⁶¹⁶. A l'air fatigué, parle avec grande difficulté, en perdant le fil de ses idées et en employant un mot pour un autre. A une compresse sur la tête.

12 février (noté par L. Fotiéva).

Vladimir Ilitch va plus mal. Un violent mal de tête. Il m'a appelée pour quelques minutes. D'après Maria Ilinitchna, les médecins l'ont tellement mis de mauvaise humeur que ses lèvres en tremblaient. La veille, Förster a dit que la lecture des journaux lui était catégoriquement interdite, ainsi que les visites et les informations politiques. Comme il lui demandait ce qu'il entendait par là, Förster a répondu : « Eh bien, par exemple : vous vous intéressez à la question du recensement des employés des Soviets ». Le fait que les médecins soient ainsi au courant semble avoir mis Vladimir Ilitch hors de lui. En outre, Vladimir Ilitch

paraît avoir l'impression que ce ne sont pas les médecins qui donnent des indications au Comité central, mais que le Comité central qui donne des instructions aux médecins.

Il m'a parlé sans arrêt des trois sujets habituels, en invoquant ses maux de tête. J'ai dit en plaisantant que j'allais le soigner par suggestion et que dans deux jours ses maux de tête auront disparu.

14 février (noté par L. Fotiéva).

Vladimir Ilitch m'a fait appeler à 12 h. Il n'a plus mal à la tête. Il a dit qu'il se sentait tout à fait bien. Que sa maladie est d'origine nerveuse, de telle sorte que parfois il est en parfaite santé, autrement dit, que sa tête est tout à fait claire, alors que d'autres fois il se sent plus mal. C'est pourquoi il faut se hâter de terminer ce dont il nous a chargés, car il veut absolument mettre quelque chose au point pour le congrès et il espère pouvoir le faire. Mais si nous traînons et que nous fassions tout rater, il sera très, très mécontent. Les médecins sont arrivés et il a fallu interrompre.

14 février, soir.

Il m'a appelée à nouveau. Il avait du mal à s'exprimer et semblait fatigué. Il a encore parlé des trois points qui font l'objet de ses instructions. Il s'est surtout étendu sur celui qui l'inquiète le plus, c'est-à-dire le problème géorgien. Il a demandé de se dépêcher. Il a donné quelques instructions ⁶¹⁷.

5 mars (noté par M. Voloditchéva).

Vladimir Ilitch m'a appelée vers 12 h. Il m'a demandé de noter 2 lettres : une pour Trotski ⁶¹⁸, l'autre pour Staline ⁶¹⁹ ; transmettre le contenu de la première par téléphone personnellement à Trotski et lui communiquer la réponse le plus rapidement possible. Pour la deuxième, il a demandé d'attendre, en disant qu'aujourd'hui il n'était pas en forme. Il ne se sentait pas bien.

6 mars (noté par M. Voloditchéva).

Il a demandé la réponse à la première lettre (la réponse a été prise en sténo par téléphone). Il a relu la deuxième

(pour Staline) et demandé de la remettre personnellement et de se faire remettre directement la réponse. Il a dicté une lettre au groupe Mdivani ⁶²⁰. Il se sentait mal. Nadejda Konstantinovna a demandé de ne pas envoyer cette lettre à Staline, et je me suis conformée à cette demande pendant la journée du 6. Mais le 7, j'ai dit que je devais exécuter les ordres de Vladimir Ilitch. Elle a eu une conversation avec Kaménev et la lettre a été remise à Staline et à Kaménev et ensuite à Zinoviev lorsqu'il est revenu de Petrograd. Staline a donné sa réponse immédiatement après avoir reçu la lettre de Vladimir Ilitch (la lettre a été remise par moi personnellement à Staline et c'est à moi qu'il a dicté sa réponse à Vladimir Ilitch). La lettre n'est pas encore remise à Vladimir Ilitch, car son état s'est aggravé ⁶²¹.

*Publié pour la première fois
en 1963 dans la revue « Voprossy
Istorii K.P.S.S. » n° 2*

*Conforme aux
notes des secrétaires*

NOTES

1. Lénine fait allusion au Comité exécutif du syndicat des cheminots de Russie (Vikjel). Celui-ci fut créé au I^{er} congrès constitutif des cheminots de Russie, qui se tint à Moscou en juillet-août 1917. Il était dirigé par les mencheviks et les socialistes-révolutionnaires. Après la victoire de l'insurrection armée d'Octobre à Petrograd, le Vikjel devint l'un des bastions de la contre-révolution. Sous couvert de déclarations de neutralité et d'appels à l'arrêt de la guerre civile, il fit obstacle à l'acheminement de détachements révolutionnaires de Petrograd à Moscou, où la lutte pour l'instauration du pouvoir soviétique se poursuivait, et il menaça d'interrompre tout trafic ferroviaire. Le 29 octobre (11 novembre) 1917, il adopta une résolution dans laquelle il appelait à créer un nouveau gouvernement dit « gouvernement socialiste homogène », où seraient entrés les représentants de tous les partis, « depuis les bolcheviks jusqu'aux socialistes populistes ». La politique et les agissements contre-révolutionnaires du Vikjel suscitèrent un net mécontentement chez les cheminots. En janvier 1918, au Congrès extraordinaire des cheminots de Russie, le Vikjel fut supprimé. Le congrès nomma un organe central du syndicat des cheminots (Vikjedor) constitué en majorité de bolcheviks. — P. 17
2. Le « Projet de décret sur la réquisition de vêtements chauds pour les soldats du front » fut discuté et approuvé à la séance du Conseil des députés ouvriers et soldats de Petrograd le 8 (21) novembre 1917. Les adjonctions de Lénine concernant la réquisition de vêtements chauds furent retenues dans le texte définitif du décret (cf. la *Pravda* n° 184, 22 (9) novembre 1917). En ce qui concerne la « réquisition des appartements des riches pour soulager les besoins des pauvres », on élabora, conformément aux propositions de Lénine, un « projet de décret sur l'installation des familles des soldats rouges et des ouvriers en chômage dans les appartements de la bourgeoisie, et sur l'établissement de normes de logement », qui fut adopté à la séance du Soviet de Petrograd du 1^{er} mars 1918 (cf. *Izvestia* n° 38, 2 mars 1918). — P. 18

3. Il s'agit des élections à l'Assemblée constituante de la circonscription de Petrograd (capitale) qui se déroulèrent du 12 (25) au 14 (27) novembre 1917. Ces élections, dont les premiers résultats furent connus le 15 (28) novembre, et les résultats définitifs le lendemain, donnèrent au parti bolchevique 424 000 voix et 6 sièges à l'Assemblée constituante (sur les 12 qui revenaient à Petrograd) ; les cadets obtinrent 247 000 voix (4 sièges), les socialistes-révolutionnaires 152 000 voix (2 sièges, dont 1'un pour les socialistes-révolutionnaires de gauche). — P. 18
4. Aux élections des Doumas d'arrondissement de Petrograd, qui eurent lieu fin mai-début juin 1917, 20 % des électeurs se prononcèrent en faveur des listes bolcheviques. Aux élections à la Douma de la ville de Petrograd, le 20 août (2 septembre), les bolcheviks obtinrent 33 % des voix. Parlant des élections de septembre, Lénine fait sans doute allusion aux élections des Doumas d'arrondissement de Moscou, qui eurent lieu le 24 septembre (7 octobre) 1917, et auxquelles les bolcheviks obtinrent 51 % des voix. Ce vote, disait Lénine, « est l'un des symptômes les plus frappants du revirement extrêmement profond qui s'accomplit dans l'état d'esprit de la nation ». (Œuvres, Paris-Moscou, t. 26, p. 74). — P. 19
5. Parti des *cadets* (parti constitutionnel-démocrate), principal parti de la grosse bourgeoisie en Russie ; il se constitua en octobre 1905. — P. 19
6. *Les s.-r. (socialistes-révolutionnaires)*, parti de la petite-bourgeoisie en Russie, formé vers la fin de 1901 et le début de 1902. Après la victoire de la révolution démocratique bourgeoise de Février 1917, les s.-r. avec les mencheviks et les cadets furent le principal soutien du Gouvernement provisoire bourgeois. Fin novembre 1917, l'aile gauche des s.-r. se détacha pour former le parti des s.-r. de gauche. Ils reconnurent de façon toute formelle le pouvoir des Soviets et conclurent un accord avec les bolcheviks. Mais par la suite ils engagèrent la lutte contre le pouvoir soviétique. — P. 19
7. Ce projet fut rédigé à la séance du C.C.P. (Conseil des Commissaires du Peuple ou Sovnarkom) du 18 novembre (1^{er} décembre) 1917 au cours de la discussion sur les traitements des Commissaires du Peuple, et adopté avec d'insignifiantes modifications ; il fut publié comme décision du C.C.P. « Sur le montant des rémunérations des Commissaires du Peuple, des hauts fonctionnaires et employés » le 23 novembre (6 décembre) 1917 dans la *Gazëta Vremennogo Rabotchëgo i Krestianskogo Pravitelstva* n° 16. (Journal du Gouvernement ouvrier et paysan provisoire). La question de la rémunération des spécialistes fut revue par la suite par le parti et le gouvernement soviétique. La décision du C.C.P. du 2 (15) janvier 1918 « Sur les traitements des hauts fonctionnaires » (cf. présent tome, pp. 19-20) indiquait que la

limitation des traitements des Commissaires du Peuple ne signifiait pas qu'il était interdit d'accorder des traitements de faveur aux spécialistes. Par décision du C.E.C.R. (Comité Exécutif Central de Russie) en date du 29 avril 1918, il fut reconnu nécessaire d'introduire cette modification dans le système général de rémunération. — P. 19

8. Ce projet fut adopté à la séance du C.C.P. du 19 novembre (2 décembre) 1917. — P. 20
9. Après l'arrestation du général Manikovski, la direction générale de l'Administration militaire fut assurée par N. Podvoïski, Commissaire du Peuple, et B. Legrand, K. Mékhonochine et E. Sklianski, membres du collège du Commissariat du Peuple à la Guerre.
Le 30 novembre (13 décembre), le C.C.P. décida de libérer les généraux Manikovski et Marouchevski sous caution. — P. 20
10. Le 25 novembre (8 décembre) 1917, le 6^e régiment de tirailleurs lettons de Toukoum fut envoyé de Valka à Petrograd et dès le 28 novembre (11 décembre), il montait la garde autour du Smolny et du Palais de Tauride. — P. 20
11. Ces thèses furent rédigées par Lénine lors de la mise au point par le Sovnarkom d'un projet de décret portant nationalisation des biens immeubles urbains. Ce projet fut adopté à la séance du Sovnarkom du 23 novembre (6 décembre) 1917 et publié le 25 novembre (8 décembre) dans la *Gazéta Vremennogo Rabotchego i Krestianskogo Pravitelstva* n° 18 sous le titre « Projet de décret sur l'abolition du droit de propriété des biens immeubles urbains (adopté par le C.C.P.) ». Le 20 août 1918, le décret fut sanctionné par le C.E.C.R. et publié le 24 août dans le journal *Izvestia* du C.E.C.R. n° 182. — P. 21
12. Ce projet fut rédigé par Lénine à l'occasion du débat à la séance du Sovnarkom sur sa proposition d'organiser « une commission spéciale pour appliquer la politique socialiste dans le domaine financier et économique », le 27 novembre (10 décembre) 1917. Le projet fut adopté sous une forme quelque peu modifiée. — P. 22
13. La Commission spéciale sur la défense fut créée le 17 (30) août 1915 « pour examiner et unifier les mesures de défense de l'Etat, et pour approvisionner l'armée et la flotte en fournitures matérielles de combat et autres » (« Conférences particulières et comités du temps de guerre », Petrograd 1917, p. 7).
Par décision du Sovnarkom en date du 11 (24) décembre 1917, la Conférence spéciale sur la défense fut chargée de « liquider les commandes militaires ou de les réduire au niveau normal du temps de paix, de démobiliser en conséquence les usines et de les transférer à la production du temps de paix »

(*Décrets du pouvoir soviétique*, t. I, Moscou 1957, p. 214). — P. 22

14. Les notes de Lénine « *A propos des mots d'ordre de la manifestation* » sont un complément à l'appel du Soviet de Petrograd « Aux ouvriers et aux soldats de Petrograd », qui fut publié le 28 novembre (11 décembre) 1917 dans la *Pravda* et les *Izvestia* du C.E.C.R. Les cadets avaient fixé pour ce jour-là une manifestation en vue de convoquer de leur propre autorité une Assemblée constituante et d'effectuer un coup d'Etat contre-révolutionnaire.

La tentative de la bourgeoisie contre-révolutionnaire dirigée par les cadets pour s'emparer du pouvoir fut mise en échec grâce aux mesures prises par le C.C.P. et le Soviet de Petrograd. — P. 23

15. *Tchernov V. M.* (1876-1952), un des leaders du parti socialiste-révolutionnaire. En 1917, ministre de l'Agriculture dans le Gouvernement provisoire bourgeois. Après la Révolution d'Octobre, un des organisateurs des rébellions contre le pouvoir des Soviets. — P. 23

16. Le projet de décision du C.C. du Parti sur la responsabilité encourue par les auteurs d'accusations gratuites fut rédigé par Lénine après qu'un anonyme eût accusé I. S. Ganecki d'avoir été au service d'une firme commerciale allemande. Cf. la lettre de Lénine au C.C. du P.O.S.D.R.(b) (*Œuvres*, 5^e édition, tome 50, pp. 14-16). — P. 23

17. La question du district minier d'Alexandrov-Grouchev fut discutée à la séance du C.C.P. du 9 (22) décembre 1917. — P. 26

18. *Monotop*. Conseil du monopole du commerce du combustible du Donetz, créé en 1917 par le Gouvernement provisoire. Après la Révolution socialiste d'Octobre, le Monotop sabota l'approvisionnement en combustible des transports et des entreprises industrielles du centre de la Russie soviétique. — P. 26

19. Le projet publié ici fut rédigé par Lénine à l'occasion de la discussion par le C.C.P. du rapport sur les résultats du travail de la commission conciliatoire, désignée par le C.C.P. le 11 (24) décembre pour étudier la question de la rémunération des employés des organismes d'Etat, au cours de la séance du 13 (26) décembre 1917. Le projet fut adopté sous une forme quelque peu modifiée. Sur la base de la décision prise, on envoya à tous les Commissariats l'ordre du C.C.P. d'établir à compter du 1^{er} (14) novembre 1917 des normes de rémunération nouvelles et plus élevées pour le travail des employés des administrations d'Etat. Les commissaires du peuple étaient chargés d'apporter immédiatement les modifications nécessaires dans les budgets salariaux de l'année 1918. — P. 27

20. Ce projet fut soumis par Lénine et adopté à la séance du C.C.P. du 15 (28) décembre 1917, lors de la discussion sur l'arrêt des travaux à l'usine Poutilov. Il fut publié comme décision du C.C.P. « Sur l'organisation d'une commission de praticiens » le 17 (30) décembre 1917, dans la *Gazeta Vremennogo Rabotchego i Krestianskogo Pravitelstva* n° 35. — P. 27
21. La proposition de Lénine sur les modalités d'inscription des questions à l'ordre du jour des séances du C.C.P. fut discutée à la séance du 18 (31) décembre 1917 ; la décision suivante fut adoptée : « Approuver l'instruction de Lénine et la proposition de Gorbounov de clore l'ordre du jour une demi-heure avant le début de la séance (fixée) et de demander aux commissaires du peuple qu'ils s'engagent par écrit à procéder ainsi » (Archives centrales du parti de l'Institut du marxisme-léninisme près le C.C. du P.C.U.S.). — P. 27
22. Ce projet fut rédigé par Lénine à l'occasion de la discussion du 19 décembre 1917 (1^{er} janvier 1918) au C.C.P. sur la protestation du président de la Commission extraordinaire de Russie (Tchéka) F. Dzerjinski contre les agissements de deux socialistes-révolutionnaires de gauche : le Commissaire du Peuple à la Justice I. Steinberg et V. Karéline, membre du collège du Commissariat du Peuple à la Justice.
- L'affaire s'était déroulée ainsi : la veille au soir, au cours de la séance du C.C.P., Lénine apprit que la Tchéka avait arrêté dans les locaux de la Société économique libre un groupe de membres de l'association contre-révolutionnaire « Union pour la défense de l'Assemblée constituante » qui voulaient, de leur propre chef et en dépit du décret du Sovnarkom, tenir une « séance » de l'Assemblée constituante. Le C.C.P. décida de maintenir l'arrestation jusqu'à vérification d'identité. Steinberg et Karéline se rendirent sur les lieux. Mais au lieu d'appliquer la décision du C.C.P., ils libérèrent toutes les personnes arrêtées, sans même en aviser la Tchéka. Ils allaient ainsi à l'encontre de l'accord conclu entre les Comités centraux des bolcheviks et des s.-r. de gauche sur l'application d'une ligne commune au C.C.P. et violaient l'engagement d'appliquer la politique soviétique, pris par les socialistes-révolutionnaires de gauche, lors de leur entrée au C.C.P.
- Le C.C.P. approuva le projet de décision rédigé par Lénine. — P. 29
23. Il s'agit de la Commission extraordinaire de Russie pour la lutte avec la contre-révolution et le sabotage (Tchéka), de la Commission d'enquête auprès du Soviet des députés ouvriers et soldats de Petrograd, de la Commission d'enquête militaire et maritime et du Comité de lutte contre le pillage des dépôts de spiritueux. — P. 29

24. *Kérenski A. F.* (né en 1881), socialiste-révolutionnaire ; après la révolution de Février, ministre, puis chef du Gouvernement provisoire bourgeois et commandant en chef. Après la Révolution socialiste d'Octobre lutte contre le pouvoir des Soviets ; en 1918 s'enfuit à l'étranger. — P. 31
25. *Kornilov L. G.* (1870-1918), général de l'armée tsariste. En juillet-août 1917, commandant en chef. En août 1917 organisa un putsch contre-révolutionnaire ayant pour but le rétablissement de la monarchie. Un des organisateurs, puis chef de l'armée « des volontaires » de la région du Don, composée de gardes blancs. — P. 31
26. *Avksentiev N. D.* (1878-1943), un des leaders du parti socialiste-révolutionnaire. Après la révolution de Février 1917, ministre de l'Intérieur dans le gouvernement Kérenski, puis président du « Conseil provisoire de la République de Russie » (Préparlement). — P. 31
27. *Les Liberdan*, surnom ironique donné aux leaders mencheviques Liber et Dan et à leurs partisans après la parution en 1917 de l'article « Liberdan » du poète satirique Démian Bodny. — P. 31
28. *Savinkov B. V.* (1879-1925), socialiste-révolutionnaire ; après la révolution de Février, ministre-adjoint de la Guerre, puis gouverneur-général de Petrograd. Après la Révolution d'Octobre, organisa plusieurs soulèvements contre-révolutionnaires. — P. 32
29. *Novaïa Jizn* [Vie Nouvelle], quotidien, parut à Petrograd du 18 avril (1er mai) 1917 jusqu'à juillet 1918. La *Novaïa Jizn* adopta une attitude hostile envers la Révolution socialiste d'Octobre et l'établissement du pouvoir des Soviets. A partir du 1er juin 1918, elle eut deux éditions, une à Petrograd et l'autre à Moscou. Les deux furent interdites en juillet 1918. — P. 32
30. Il s'agit de la déclaration de Lozovski à la fraction bolchevique du Comité exécutif central ; il était à ce moment-là secrétaire du Conseil central des syndicats de Russie (C.C.S.R.). Cette déclaration fut publiée dans la *Novaïa Jizn* n° 172, du 4 (17) novembre 1917. En décembre 1917, S. Lozovski fut exclu des rangs du parti bolchevique. Il fut réintégré dans le P.C.(b)R. en décembre 1919. — P. 32
31. Lénine fait allusion aux articles de Lozovski « Vers le congrès des syndicats de Russie » et « Les syndicats et le pouvoir soviétique », publiés dans les nos 7 et 8 du *Professionalny Vestnik* de 1917.
 « *Professionalny Vestnik* » [Messager syndical] : organe du Conseil central des syndicats de Russie, parut de septembre 1917 à mars 1919 à Petrograd. — P. 33

32. *Kalédine A. I.* (1861-1918), général de l'armée tsariste, ataman des cosaques du Don. Prit une part active au putsch de Kornilov en août 1917. Après la Révolution d'Octobre, un des chefs de la contre-révolution cosaque dans la région du Don. — P. 34
33. *Antonov-Ovséenko V. A.* (1884-1939), fin 1917-début 1918 commanda les troupes soviétiques qui combattaient les partisans de Kalédine et la Rada Centrale. — P. 34
34. Ce projet fut soumis par Lénine et adopté à la séance du C.C.P. du 2 (15) janvier 1918, lors de la discussion de l'interpellation du Commissaire du Peuple au Travail, A. Chliapnikov, sur les normes de rémunération des employés supérieurs des directions d'usine. — P. 35
35. Lénine fait allusion à la décision du C.C.P. du 18 novembre (1^{er} décembre) 1917 « Sur le montant des rémunérations des commissaires du peuple, hauts fonctionnaires et employés ». Le projet de décision avait été rédigé par Lénine (cf. présent tome, p. 19-20). — P. 35
36. Le projet de décision « *Sur les mesures d'amélioration du ravitaillement* » fut adopté à la séance du C.C.P. du 14 (27) janvier 1918. Cette décision était une tentative pour engager le Conseil du ravitaillement de Russie, qui s'opposait au Commissariat du Peuple au Ravitaillement et sabotait les mesures du pouvoir soviétique, à collaborer avec celui-ci. Le 1^{er} congrès du ravitaillement soviétique, qui s'ouvrit à Petrograd le 14 (27) janvier et auquel prenaient part les délégués du III^e congrès des Soviets de Russie, prononça la dissolution du Conseil du ravitaillement et des autres organisations de cette sphère et concentra la direction du ravitaillement aux mains des organismes du pouvoir soviétique. — P. 35
37. Le 11 (24) janvier 1918, sur proposition du Commissaire du Peuple à la Justice I. Steinberg, le C.C.P. ouvrit une enquête sur l'activité de la Commission d'enquête du Soviet de Petrograd et suspendit de leurs fonctions tous les membres de la Commission jusqu'à ce qu'en soient connus les résultats. Le 14 (27) janvier, le C.C.P. après avoir examiné la demande qui lui était faite par les présidents de la Commission d'enquête, M. Kozlovski et P. Krassikov, de revoir sa décision, proposa à une commission de révision désignée par lui de présenter les résultats de son enquête dans un délai de 48 heures et décida également de s'adresser au Comité central des s.-r. de gauche pour lui demander des explications sur la décision du Comité de Petrograd des s.-r. de gauche de ne pas laisser ses représentants entrer à la Commission d'enquête. C'est en rapport avec cette décision que Lénine rédigea la présente demande.
Le rapport de la commission qui avait vérifié l'activité de la Commission d'enquête fut discuté au C.C.P.. Le 21 janvier (3 février) celui-ci approuva le projet de décision rédigé

par Lénine (cf. présent tome, p. 39); le 26 février, il constata que « toutes les accusations de corruption ou autres crimes ou actes répréhensibles, formulées contre les responsables de la Commission d'enquête, sont sans fondement », et décida de considérer comme close l'enquête sur la Commission d'enquête et de rétablir ses dirigeants Krassikov, Kozlovski, Lindeman, Mitzguendler et Rozine dans leurs fonctions (*Décrets du pouvoir soviétique*, tome I, Moscou 1957, p. 499. Cf. également le présent volume, p. 46). — P. 36

38. Ce projet fut rédigé par Lénine et approuvé par le C.C.P. le 15 (28) janvier 1918. — P. 37
39. Il s'agit de la note pour le paragraphe 51 du « Règlement sur la démocratisation de la flotte » approuvé par ordre du Collège maritime suprême le 8 (21) janvier 1918 ; cet ordre déclarait que « toutes les dispositions des organes centraux, tant de l'administration maritime que de l'Etat, de même que les décisions de tous les comités... ne seront applicables dans la flotte ou les flotilles de mer que si elles sont confirmées par le Comité central de la mer... » (Archives centrales du parti de l'Institut du marxisme-léninisme près le Comité central du P.C.U.S.). — P. 37
40. La question des salaires des employés des postes et télégraphes fut examinée à la séance du Sovnarkom du 16 (29) janvier 1918 qui adopta le projet de décision rédigé par Lénine. — P. 38
41. Lénine rédigea ces projets le 16 (29) janvier 1918 lors de l'examen au C.C.P. du rapport du présidium du I^{er} congrès du ravitaillement de Russie, ouvert le 14 (27) janvier à Petrograd, afin de discuter de l'organisation d'un centre de ravitaillement unique. La résolution montrait le progrès considérable réalisé dans la lutte pour rassembler les travailleurs du ravitaillement autour du pouvoir soviétique. En même temps, le C.C.P. fut informé des divergences entre A. Chlikhter, Commissaire du Peuple au Ravitaillement d'une part, et le présidium du congrès, le Conseil du ravitaillement de Russie (élu en novembre 1917, au congrès du ravitaillement de Moscou) et le service du ravitaillement du C.S.E.N. (Conseil supérieur de l'économie nationale) d'autre part ; Lénine rédigea à ce propos un second projet de décision.
Le premier projet fut adopté par le Sovnarkom, le second ne fut pas inscrit au procès-verbal de la séance (cf. présent tome, p. 38). — P. 38
42. Sur le document, Lénine a noté « Adopté à l'unanimité ». La décision du C.C.P. fut publiée avec quelques modifications le 23 janvier (5 février) 1918 dans les *Izvestia* n° 17. — P. 39
43. Le projet de « *Loi fondamentale sur la socialisation de la terre* » fut élaboré par le collège du Commissariat du Peuple à l'Agric-

culture, puis soumis pour rédaction à la commission du III^e Congrès des Soviets de Russie des députés ouvriers, soldats et paysans. Lénine, qui faisait partie de la commission, travailla à la rédaction du projet. Un complément rédigé par lui sous une forme quelque peu différente fut inclus à la loi comme article 26, qui constituait la section V : « Fixation de la norme de répartition des lots pour la construction d'entreprises agricoles, à des fins culturelles et éducatives, etc. » (cf. *Décrets du pouvoir soviétique*, tome I, Moscou 1957, p. 414). — P. 40

44. Ce complément fut rédigé par Lénine à l'occasion de la discussion par le C.C.P. le 30 janvier (12 février) 1918, du projet de décret portant création d'une commission interadministrative extraordinaire de surveillance des routes « en vue d'assurer un approvisionnement régulier de la population en vivres et objets de première nécessité » ; le complément de Lénine constituait le paragraphe 5 du décret adopté par le C.C.P. (Cf. *Décrets du pouvoir soviétique*, tome I, Moscou 1957, pp. 453-454).

Sur le rapport de cette commission, le C.C.P. adopta également une décision dans laquelle furent incluses les propositions de Lénine publiées ci-après (cf. présent tome, p. 41). — P. 40

45. La décision « *Sur l'emploi des saboteurs* » fut adoptée par le C.C.P. à la séance du 31 janvier (13 février) 1918, après le rapport de Sverdlov sur la suppression du sabotage des anciens fonctionnaires. — P. 41

46. Ce message téléphoné est publié d'après un manuscrit de Lénine reçu en 1948 par les Archives centrales du parti de l'Institut du marxisme-léninisme près le C.C. du P.C.U.S. — P. 43

47. Le 24 février à 7 heures, la décision du Sovnarkom fut communiquée au gouvernement allemand à Berlin. Malgré cela, le commandement allemand, en réponse à un radiogramme de Krylenko, commandant en chef des troupes soviétiques, qui proposait de considérer comme valable le cessez-le-feu qui avait été conclu auparavant, fit savoir que celui-ci avait expiré. Les troupes allemandes poursuivirent leur offensive jusqu'au 3 mars, date à laquelle fut signé le traité de paix. — P. 44

48. Le 14 (27) janvier 1918, la révolution éclata en Finlande, où le pouvoir passa aux mains du prolétariat. En février, sur l'initiative du gouvernement ouvrier finlandais, le Conseil des délégués du peuple, des pourparlers furent engagés pour conclure un traité entre la République socialiste de Finlande et celle de Russie. Le projet de traité préparé par la Commission conciliatoire russo-finlandaise, fut discuté au C.C.P. les 25, 27 et 28 février. Le 1^{er} mars le traité fut signé par les représentants des deux parties.

Lénine participa de très près à la mise au point du traité,

il s'entretint avec les délégués du gouvernement ouvrier finlandais chargés de le signer, et en revit le projet (cf. Recueil Lénine XXI, pp. 241-243).

Ce fut le premier traité jamais conclu entre deux républiques socialistes, l'exemple d'un nouveau type de relations internationales, amicales et fraternelles entre des Etats souverains et égaux en droits, où la classe ouvrière était au pouvoir. — P. 44

49. Le projet de Lénine fut approuvé à la séance du C.C.P. du 25 février 1918. — P. 44

50. Le projet de décision rédigé par Lénine fut adopté à la séance du C.C.P. du 27 février 1918.

Au paragraphe 13 du « Traité entre les républiques socialistes de Russie et de Finlande », il était dit : « La République Soviétique Fédérative de Russie accorde tous les droits politiques de citoyens russes aux citoyens finlandais qui appartiennent à la classe ouvrière ou à la paysannerie n'exploitant pas le travail d'autrui, et qui vivent et travaillent sur le territoire de Russie.

« De son côté la République Socialiste Ouvrière de Finlande s'engage à accorder aux citoyens de la République Soviétique Fédérative de Russie les conditions les meilleures pour obtenir les droits politiques en Finlande, considérant en particulier les intérêts de la population laborieuse qui n'a pas de domicile fixe » (*Décrets du pouvoir soviétique*, t. I, Moscou 1957, p. 508). — P. 45

51. Ce projet fut rédigé par Lénine et adopté par le C.C.P. à la séance du 26 février 1918, à titre de complément à sa décision au sujet de l'enquête sur l'activité de la Commission d'enquête du Soviet de Petrograd. — P. 46

52. Ces interventions de Lénine sont publiées d'après le sténogramme de la séance du C.C.P. conservé aux Archives centrales du parti de l'Institut du marxisme-léninisme près le Comité central du P.C.U.S. Ce sténogramme a été déchiffré en 1962 pour la 5^e édition des Œuvres de Lénine. — P. 46

53. Il s'agit de la proposition du C.C. du syndicat des travailleurs des transports par eau de concentrer la direction des transports fluviaux aux mains du syndicat.

Le 4 mars 1918, le Sovnarkom discuta de la création d'un collège pour diriger les transports par eau. Conformément à la décision du C.C.P., cette direction fut remise au C.S.E.N. On constitua auprès de celui-ci une section des communications par eau, dont le collège devait être formé de représentants du C.S.E.N., du C.C.P., du syndicat des travailleurs des transports par eau et des conseils économiques régionaux.

Le C.C.P. rejeta les revendications anarcho-syndicalistes des

- mariniers. Sur proposition de Lénine, il décida de créer immédiatement un collège sur la base du paragraphe 3 de la résolution du C.C.P. du 27 février, dans lequel le nombre des représentants des syndicats serait accru, et de prendre des mesures pour envoyer d'urgence du numéraire afin de payer les salaires des ouvriers des chantiers de réparation de la Volga et du réseau de canaux Marie. Les points essentiels de la décision du C.C.P. furent rédigés par Lénine (cf. présent tome, p. 50). — P. 46
54. Il s'agit du décret du Conseil des Commissaires du Peuple « Sur la nationalisation de la flotte de commerce » adopté le 23 janvier (5 février) 1918 et publié le 26 janvier (8 février) dans la « *Gazëta Vrémennogo Rabotchëgo i Krestianskogo Pravitelstva* » n° 18. — P. 46
55. Ce projet fut rédigé par Lénine et approuvé par le C.C.P. le 4 mars 1918, lors de la discussion sur l'organisation du Collège de direction des transports par eau (cf. interventions de Lénine au C.C.P., présent tome, pp. 46-49). — P. 50
56. Il s'agit du paragraphe 3 de la « Décision sur la direction de la flotte commerciale maritime et fluviale et des voies de communication par eau » adoptée par le C.C.P. le 27 février 1918 (cf. *Décrets du pouvoir soviétique*, t. I, Moscou 1957, pp. 501-502). — P. 50
57. Il s'agit de l'attribution de crédits pour les chantiers d'entretien de la Volga et du réseau de canaux Marie. — P. 50
58. La photocopie du texte dactylographié de l'interview avec annotations de la main de Lénine (et sa traduction en anglais) furent publiées en 1932 dans le livre : R. H. Bruce Lockhart, *Memoirs of a british agent*. La copie du texte dactylographié de l'interview porte l'annotation suivante de Lénine : « donné à *Ransome* le 23/III ». (Archives centrales du parti de l'Institut du marxisme-léninisme près le C.C. du P.C.U.S.). « *Daily News* », journal bourgeois paraissant à Londres de 1846 à 1928. — P. 50
59. Lénine fait allusion au discours du ministre des Affaires étrangères de Grande-Bretagne, A. Balfour, devant la Chambre des Communes, le 14 mars 1918, dans lequel, dissimulant les véritables buts de l'intervention japonaise, il affirmait hypocritement qu'en occupant la Sibérie et en s'emparant du chemin de fer sibérien avec l'accord des alliés, le Japon empêchait l'Allemagne de pénétrer en Asie du Nord. — P. 50
60. Le projet de décret sur l'institution du contrôle d'Etat sur toutes les formes d'assurances fut discuté à la séance du C.C.P. du 23 mars 1918. Le décret fut adopté avec des adjonctions et des rectifications. Les propositions de Lénine publiées ici for-

ment le fondement du point V de celui-ci. En outre, Lénine précisa de la manière suivante le titre du décret : « Décret portant institution du contrôle de l'Etat sur toutes les formes d'assurances *sauf les assurances sociales (d'Etat et obligatoires)* » (le texte en italique a été rajouté par Lénine). Ce décret fut publié le 2 avril 1918 dans les *Izvestia du C.E.C.R.* (cf. *Décrets du pouvoir soviétique*, t. II, Moscou 1959, pp. 5-11). — P. 51

61. *Première variante de l'article « Les tâches immédiates du pouvoir des Soviets »* : sténographiée sous la dictée de Lénine du 23 au 28 mars 1918. La mise au point de cet article était apparemment liée à la préparation de la discussion du plan de développement de l'édification socialiste au C.C. du P.C.(b)R. Le plénum du C.C. se tint le 7 avril. Dans son discours d'ouverture, Lénine souligna que la révolution traversait une « nouvelle période » ; le Comité central le chargea de « mettre au point les thèses concernant le moment présent et de les lui soumettre ». C'est alors que Lénine rédigea les « Thèses sur les tâches du pouvoir soviétique à l'étape actuelle » (c'est le titre que portait dans le manuscrit l'ouvrage « Les tâches immédiates du pouvoir des Soviets » ; cf. Œuvres, Paris-Moscou, tome 27, pp. 243-288).

Les chapitres X (fin), XI, XII et XIII figurent dans l'édition Paris-Moscou, tome 27, pp. 209-225. Une partie du chapitre IV, ainsi que les chapitres V, VI, VII, VIII, IX et le début du chapitre X de la variante initiale ont été publiés pour la première fois dans le tome 36 Œuvres complètes de Lénine. Les chapitres I, II, III et le début du chapitre IV n'ont pas encore été retrouvés. — P. 52

62. Ce projet de décision fut soumis par Lénine à la séance du C.C.P. du 26 mars 1918, à laquelle Chliapnikov présenta son rapport sur le Congrès des travailleurs des transports par eau de Russie, qui s'était tenu à Moscou du 14 au 26 février ; on y examina également le « Projet de décret sur la direction du transport fluvial sur la Volga », présenté par Larine. La décision proposée par Lénine fut adoptée par le C.C.P.

Le congrès des employés et ouvriers de la navigation qui se tint à Nijni-Novgorod, dont il est question dans la décision, se déroula du 25 mars au 10 avril 1918. — P. 70

63. *Kavomar*, direction du système Caspienne-Volga-canaux Marie. Organisé en vertu du « Décret sur la direction du transport fluvial sur la Volga » pour diriger la flotte nationalisée et l'ensemble des transports de passagers et de marchandises, le Kavomar fut dissous dans le cadre de la décision prise le 18 mai 1918 par le C.C.P. de transformer les organismes de direction des transports par eau. Ses fonctions furent transmises à la Direction principale des transports par eau (Glavvod). — P. 70

64. Ce projet fut proposé par Lénine à la séance du C.C.P. du 26 mars 1918 lors de la discussion sur le « Contrôle des dépenses

de tous les services du Conseil supérieur de l'économie nationale ». La proposition de Lénine fut adoptée. — P. 71

65. Le projet de « Décret sur les modalités d'envoi en mission de commissaires et fonctionnaires en province par les divers commissariats », présenté par le Commissariat du Peuple à l'Intérieur, fut discuté à la séance du C.C.P. du 1er avril 1918. Le C.C.P. proposa à tous les commissariats d'examiner le projet et de faire leurs remarques. Le décret fut adopté le 5 avril avec des adjonctions de Lénine, et le 11 avril 1918, il fut publié dans les *Izvestia du C.E.C.R.* (cf. *Décrets du pouvoir soviétique*, t. II, Moscou 1959, pp. 58-59). — P. 73
66. Les « *Thèses sur la politique bancaire* » ont été établies par Lénine au cours d'une conférence avec les dirigeants du Commissariat du Peuple aux Finances et de la Banque d'Etat, en mars-avril 1918. — P. 73
67. Le 14 (27) décembre 1917, le Comité Exécutif Central de Russie adopta les décrets « Sur la nationalisation des banques » et « Sur l'inspection des coffres-forts dans les banques » (cf. *Décrets du pouvoir soviétique*, t. I, Moscou 1957, pp. 225-231). — P. 74
68. La *Séance conjointe des représentants du C.C.S.R., du C.C. du syndicat des métallurgistes et du C.S.E.N.* fut consacrée à la discussion du projet de création du trust « Société nationale », proposée par un groupe de capitalistes dirigés par A. Mechtcherski, directeur administratif de l'union industrielle « Sormovo-Kolomna ». Le présidium du C.S.E.N. décida le 14 avril 1918 de suspendre les pourparlers avec Mechtcherski. Le 18 avril le C.C.P. rejeta le projet de Mechtcherski et décida de procéder à la nationalisation des usines. La conférence des représentants des entreprises de constructions mécaniques, qui se tint du 12 au 18 mai 1918, se prononça elle aussi dans ce sens (cf. *Œuvres*, Paris-Moscou, t. 27, pp. 409-410). — P. 76
69. Le *Ier Congrès des Soviets de la République soviétique du Don*, qui s'était déclaré pouvoir soviétique suprême sur le Don, se tint du 9 au 12 avril 1918. Il rassembla 750 délégués. Lénine y fut élu président d'honneur. La résolution à laquelle Lénine fait allusion fut adoptée le 12 avril à une énorme majorité ; celle proposée par les mencheviks n'obtint que 2 voix. Après avoir approuvé la politique de paix du Gouvernement soviétique, le congrès souligna dans sa résolution qu'il considérait la République du Don comme une partie de la R.S.F.S.R. et qu'il tenait pour sa tâche essentielle de relever l'économie nationale et de créer l'Armée rouge. Le congrès exprima les sentiments des Cosaques travailleurs, prêts à défendre le pouvoir soviétique. — P. 76

70. Ce document fut inclus dans le « Décret sur l'enregistrement des actions, obligations et autres titres » dont Lénine revit et compléta le projet auquel il donna un titre et qui fut approuvé après discussion le 18 avril par le C.C.P. ; il fut publié le 20 avril dans le journal *Izvestia du C.E.C.R.* n° 78 (cf. « Décrets du pouvoir soviétique », t. II, Moscou, 1959, pp. 130-138). — P. 77
71. L'octroi de crédits pour les ensemencements en betteraves fut demandé par le Comité principal du sucre. Cette démarche était soutenue par le Congrès des travailleurs de l'industrie sucrière auquel participaient des représentants des comités agricoles. Après avoir discuté le 17 avril 1918 la demande d'attribution de 20 millions de roubles au Comité principal du sucre, déposée par le C.S.E.N., le C.C.P. approuva le projet de décision proposé par Lénine. — P. 77
72. Ce texte fut inclus avec des modifications insignifiantes dans le « Décret sur la création d'une Commission d'évacuation pour toute la Russie » adopté par le C.C.P. le 19 avril 1918. Le décret fut publié dans *Znamia Trouda* [Le Drapeau du Travail] et les *Izvestia du C.E.C.R.* les 23 et 24 avril 1918 (cf. « Décrets du pouvoir soviétique », t. II, Moscou, 1959, pp. 140-142). — P. 78
73. Ce projet de décret figurait à l'ordre du jour de la séance du C.C.P. du 22 avril 1918, mais on en reporta la discussion à la séance suivante. Après examen du projet, Lénine y apporta ce complément. Le 23 avril, le C.C.P. adopta le décret tout entier avec le complément de Lénine, et le lendemain, le sanctionna définitivement avec quelques modifications (un nouveau point fut introduit). C'est pourquoi, dans le texte publié le 27 avril 1918 dans le n° 84 des *Izvestia du C.E.C.R.*, l'adjonction de Lénine se rapporte au point 7 du « Décret sur la fourniture d'instruments de production et de métaux à l'agriculture » (cf. « Décrets du pouvoir soviétique », t. II, Moscou, 1959, pp. 169-172). — P. 78
74. Ce projet de décret fut discuté le 25 avril 1918 à la séance de la Commission du C.C.P. et adopté par elle le 2 mai 1918 ; il fut sanctionné le même jour par le C.C.P. avec le complément de Lénine que nous publions, et parut le 10 mai dans les *Izvestia du C.E.C.R.* n° 91 (cf. « Décrets du pouvoir soviétique », t. II, Moscou, 1959, pp. 212-216). — P. 79
75. Ce document fut rédigé par Lénine lorsque les leaders des socialistes-révolutionnaires de gauche, M. Spiridonova et V. Karéline, demandèrent que la direction du Commissariat du Peuple à l'Agriculture soit entièrement remise aux mains des s.-r. de gauche, les bolcheviks ne conservant que la seule représentation politique. Cf. également la note de Lénine au C.C.

du P.C.(b)R. à ce sujet. (Œuvres, 5^e édition russe, tome 50, document 133.)

Le 3 mai 1918, le C.C. rejeta la demande des socialistes-révolutionnaires de gauche. — P. 79

76. Ce projet de décision fut adopté par le C.C.P. le 9 mai 1918, lors de la discussion du décret sur l'octroi de pouvoirs extraordinaires au Commissariat du Peuple au Ravitaillement. — P. 80
77. La question du combustible fut discutée à la séance du C.C.P. du 24 mai 1918. Le rapporteur de la section des combustibles du C.S.E.N. était N. Soloviev, et celui de la section des combustibles de Moscou, S. Dikanski. — P. 81
78. Ce projet de Lénine fut adopté à la séance du C.C.P. du 25 mai 1918 où fut discutée la question du transfert du parc automobile à la section auto du service des transports du C.S.E.N. — P. 81
79. Ce document fut adopté le 29 mai 1918 par le Sovnarkom et inclus sans modifications dans la décision de celui-ci sur les stockages indépendants de vivres, publiée le 1^{er} juin dans les *Izvestia du C.E.C.R.* n° 110 (cf. « Décrets du pouvoir soviétique », tome II, Moscou, 1959, pp. 334-348). — P. 82
80. Le projet de « Règlement de la gestion des entreprises nationalisées » mis au point par le C.S.E.N. fut discuté les 28 et 30 mai 1918 à la séance de la section pour l'organisation de la production du 1^{er} Congrès de Russie des conseils de l'économie nationale. Après une discussion détaillée, sous la pression des « communistes de gauche », la section adopta le « Règlement » qui contredisait la politique du parti et du gouvernement. Informé de l'intervention des « communistes de gauche » (cf. Œuvres, 5^e édition russe, tome 50, p. 84) et ayant pris connaissance du « Règlement » mis au point par la section, Lénine proposa de l'examiner dans une commission conciliatoire créée à cet effet le 2 juin et dont faisaient partie Lénine au nom du C.C.P., Rykov et Veinberg au nom du C.S.E.N. Cette commission réexamina le « Règlement » en se fondant sur les remarques de Lénine publiées ici. En dépit des « communistes de gauche », le congrès adopta à la majorité des voix le projet mis au point par la commission conciliatoire. — P. 84
81. Ce projet de décision fut adopté par le C.C.P. le 7 juin 1918.
Les lettres, discours, articles et notes de Lénine, ainsi que les projets de décisions du C.C.P. rédigés par lui et les autres documents concernant l'organisation des bibliothèques ont été réunis dans le livre de N. Kroupskaïa « Ce que Lénine a dit et écrit sur les bibliothèques », Moscou, 1956. — P. 85
82. Ces propositions de Lénine au sujet du projet de décret sur l'or-

ganisation et l'équipement des paysans pauvres furent apparemment rédigées à la séance du C.C.P. du 8 juin 1918, lors de la discussion de ce projet qui fut adopté avec des modifications considérables. Il fut ratifié le 11 juin par le C.E.C.R. et publié le 16 dans les *Izvestia du C.E.C.R.* (cf. « Décrets du pouvoir soviétique », tome II, Moscou 1959, pp. 412-419). C'est ce décret qui fonda les comités de paysans pauvres. Lénine donna son appréciation sur ceux-ci dans son discours au Ier Congrès de Russie des départements agraires, des comités de paysans pauvres et des communes, le 11 décembre 1918 (cf. Œuvres, Paris-Moscou, tome 28, pp. 350-361). — P. 85

83. Cette formulation de Lénine se rapporte au paragraphe 2 du projet de décret. Conformément à sa proposition, ce paragraphe fut rédigé comme suit : « Peuvent élire et être élus aux comités de paysans pauvres de district et de village tous les habitants des bourgs et villages sans restriction, qu'ils soient de souche ancienne ou nouveaux venus, à l'exclusion des koulaks et riches notoires, des patrons ayant des excédents de blé ou d'autres produits alimentaires, propriétaires d'entreprises commerciales et industrielles employant le travail d'ouvriers agricoles ou d'ouvriers salariés, etc.

Note : ceux qui recourent au travail salarié pour mettre en valeur une exploitation ne dépassant pas la norme de consommation, peuvent élire et être élus aux comités de paysans pauvres. » (« Décrets du pouvoir soviétique », tome II, Moscou, 1959, pp. 416-417.) — P. 85

84. Le 10 juin 1918, le C.C.P. entendit le rapport de M. Pavlovitch et A. Rykov sur la ratification par le Présidium du C.S.E.N. de la composition du Comité des travaux publics du C.S.E.N. (fondé par décret du C.C.P. en date du 9 mai 1918). Le présent texte constitua le deuxième point de la décision du C.C.P. à ce sujet. — P. 86
85. Ce projet fut adopté à la séance du C.C.P. du 14 juin 1918 après le rapport de V. Nevski, vice-commissaire du peuple aux Voies de communication. Le 18 juin, le C.C.P. ratifia la constitution d'un collège de 9 membres : 4 bolcheviks, 2 mencheviks internationalistes et 3 socialistes-révolutionnaires de gauche. — P. 86
86. Lénine fait allusion aux « Thèses fondamentales sur la direction des voies ferrées de la République Socialiste Fédérative Soviétique de Russie », adoptées par le C.E.C.R. le 8 juin 1918 et publiées le 16 dans les *Izvestia du C.E.C.R.* n° 122 (cf. « Décrets du pouvoir soviétique », tome II, Moscou, 1959, pp. 365-367). — P. 87
87. Ce projet qui fut adopté à la séance du C.C.P. du 15 juin 1918 concernait l'ouverture d'un crédit au Comité central de l'industrie textile du C.S.E.N. (Tsentrortekstil) pour l'achat de lin (cf. également présent tome, p. 109). — P. 87

88. Le projet de Lénine fut adopté à la séance du C.C.P. du 15 juin 1918, lors de la discussion sur l'octroi au Conseil supérieur de l'économie nationale de crédits pour le Comité général des cuirs et peaux afin d'acheter des matières premières. — P. 89

89. L'interview de Lénine fut transmise le jour même à la rédaction du *Folkets Dagblad Politiken* par télégramme spécial, mais sa réception fut retardée par des raisons techniques, et elle ne fut publiée que le 4 juillet 1918. Elle fut ensuite reproduite le 6 juillet dans la *Leipziger Volkszeitung* n° 155.

Folkets Dagblad Politiken [Quotidien politique du peuple], journal des social-démocrates de gauche suédois, paraissant à Stockholm depuis avril 1916 (s'appelait *Politiken* jusqu'en novembre 1917). A partir de 1921, il devient l'organe du Parti communiste de Suède; après la scission du parti, en octobre 1929, il passa aux mains de l'aile droite. Sa parution cessa en mai 1945. — P. 89

90. Il s'agit du désarmement des anarchistes par les organes de la Tchéka à Moscou, dans la nuit du 12 avril 1918. Cette mesure résultait du fait que sous le drapeau des multiples groupes anarchistes se dissimulaient des éléments nettement contre-révolutionnaires ou criminels qui terrorisaient la population par des raids et des pillages et trouvaient refuge dans les hôtels particuliers occupés par les anarchistes. Les anarchistes de Petrograd, qui ne s'étaient pas soumis à l'injonction de rendre leurs armes, furent désarmés le 23 avril 1918.

Anarkhia [Anarchie]: revue littéraire et sociale anarchiste qui parut à Moscou de septembre 1917 à juillet 1918. Elle fut interdite le 13 avril sur décision de la Tchéka. Sa parution reprit le 21 avril 1918. — P. 90

91. Le 2 juillet 1918, le C.C.P. ayant entendu une « communication extraordinaire du camarade Lénine sur la nécessité de satisfaire les besoins en machines agricoles des paysans », adopta le présent projet de décision (Archives centrales du parti de l'Institut du marxisme-léninisme près le C.C. du P.C.U.S.). — P. 91

92. Il s'agit du Ve Congrès des Soviets de Russie, qui se tint à Moscou du 4 au 10 juillet 1918. — P. 91

93. Ce projet de décision fut adopté par le Sovnarkom le 8 juillet 1918, comme l'indique le procès-verbal, après la question posée par « le Président du Conseil des Commissaires du Peuple aux camarades Lounatcharski et Malinovski sur les raisons pour lesquelles ils n'avaient pas exécuté la décision du Conseil des Commissaires du Peuple exprimée dans le « Décret sur la suppression des monuments élevés à la gloire des tsars et de leurs serviteurs et sur la mise au point de projets de monuments à la Révolution socialiste russe ». (Archives centrales du parti de l'Institut du marxisme-léninisme près le C.C. du P.C.U.S.).

Sur cette question, cf. également Œuvres, Paris-Moscou, tome 35, p. 367 et 5^e édition russe, tome 50, documents 131, 140, 189. — P. 92

94. Ce document constitua la base du 20^e point du second chapitre de la Constitution de la R.S.F.S.R., adoptée le 10 juillet 1918 par le V^e Congrès des Soviets de Russie. — P. 92
95. Lénine prit la parole le soir du 26 juillet 1918 au meeting qui se tenait dans la grande salle de la Société des Courses de Khodynka. La salle était bondée d'ouvriers et de soldats. L'un d'eux prit la parole au nom de la 1^{re} brigade d'artillerie de réserve et déclara qu'ils saluaient en la personne de Lénine le Conseil des Commissaires du Peuple, et qu'au premier appel de celui-ci, la brigade se dresserait pour défendre le pouvoir ouvrier et paysan. La résolution présentée après l'intervention de Lénine fut adoptée à l'unanimité moins une abstention. En conclusion, le rapporteur Znamenski exposa brièvement à l'auditoire la biographie de Lénine. — P. 93
96. Ce projet de décision fut adopté avec d'insignifiantes modifications par le Sovnarkom à la séance du 22 août 1918. — P. 95
97. Le point 1 de cette décision du C.C.P. fut publié le 23 août 1918 dans les *Izvestia du C.E.C.R.* — P. 96
98. On n'est pas parvenu à établir à quel document se rapporte cette proposition. — P. 96
99. La question de l'introduction de l'impôt en nature fut soulevée par Lénine dans ses « Thèses sur la question du ravitaillement », rédigées le 2 août 1918 (cf. Œuvres, Paris-Moscou, tome 28, pp. 40-42). Le projet de décret sur l'assujettissement des exploitants agricoles à l'impôt en nature fut soumis pour la première fois au C.C.P. le 4 septembre. Il fut de nouveau discuté à la séance du 21 septembre. C'est apparemment au cours d'une séance que Lénine fit l'ébauche des « Thèses fondamentales du décret » et rédigea ses remarques sur le projet de décret (pour les documents de Lénine concernant la mise au point du décret lors de cette séance du C.C.P. et d'autres — notes, calculs, plan d'intervention à la séance du C.C.P. — cf. également Recueil Lénine XVIII, pp. 148-150). Sous sa forme définitive, le décret fut adopté le 26 octobre par le C.C.P., sanctionné le 30 par le C.E.C.R. et publié le 14 novembre 1918 par les *Izvestia du C.E.C.R.* L'introduction de l'impôt en nature fut empêchée par l'extension de l'intervention militaire étrangère et de la guerre civile.

Les principes léninistes de l'impôt en nature progressif, mis au point en 1918, furent développés et appliqués dans la pratique au printemps 1921, dans l'impôt en nature qui marqua le passage à l'édification pacifique d'après-guerre sur la base

de la nouvelle politique économique. Lénine mentionna le décret sur l'impôt en nature, adopté en octobre 1918, dans le compte rendu d'activité politique du C.C. qu'il présenta au Xe Congrès du parti lors de l'examen de la substitution de l'impôt en nature aux prélèvements obligatoires des excédents (cf. Œuvres, Paris-Moscou, tome 32, pp. 224-239). — P. 97

100. La teneur de l'article 12 de la « Loi fondamentale sur la socialisation de la terre » adoptée le 18 (31) janvier 1918 par le III^e Congrès des Soviets de Russie et sanctionnée par la séance du C.E.C.R. du 27 janvier (9 février) est la suivante : « La répartition de la terre entre les travailleurs doit s'effectuer sur la base du principe égalitaire en fonction du travail fourni de façon que la norme de travail et de consommation, adaptée dans chaque région au système historique de l'exploitation de la terre, ne dépasse pas la capacité de travail de chaque exploitation et donne en même temps à la famille de l'agriculteur la possibilité de vivre à l'abri du besoin. » L'article 17 de la loi indique : « L'excédent de revenu provenant de la fertilité naturelle des meilleurs lopins, ainsi que de leur disposition plus avantageuse par rapport aux marchés d'écoulement, est mis à la disposition du pouvoir soviétique, qui la consacre aux besoins sociaux. » (« Décrets du pouvoir soviétique », tome I, Moscou, 1957, pp. 408-409). — P. 97
101. A la séance du Sovnarkom du 15 octobre 1918, le Commissariat du Peuple au Ravitaillement proposa d'attribuer 40 millions de roubles à l'entretien des comités de paysans pauvres, apparemment pendant une durée de 6 mois, à raison de 6,5 millions par mois. En raison de la fusion des comités de paysans pauvres avec les Soviets, prévue à une date rapprochée, Lénine proposa, semble-t-il, d'attribuer ces crédits pour 2 mois ($2 \times 6 \frac{1}{2} = 13$). Le Sovnarkom adopta la proposition de Lénine sur l'attribution de 13 millions de roubles à l'entretien des comités de paysans pauvres. Les autres propositions de Lénine furent également incluses dans le texte de décision du C.C.P. (cf. « Décrets du pouvoir soviétique », tome III, Moscou, 1964, pp. 593-595). — P. 98
102. Rédigé par Lénine le 15 octobre 1918 à l'occasion de la discussion au C.C.P. du rapport sur les stockages de bois présenté par le « Collège des trois » près le C.S.E.N. Toutes les propositions de Lénine furent incluses dans la décision du C.C.P. qui assigna 100 millions de roubles aux stockages de bois, exigeant dans un délai d'une semaine un compte rendu sur la manière dont ils avaient été employés, et proposant également au « Collège des trois » de donner dans une semaine des réponses plus concrètes aux questions formulées par Lénine. — P. 99
103. Le 8 novembre 1918, le VI^e Congrès extraordinaire des Soviets de Russie, ayant entendu le rapport du Commissaire du Peuple

à la Justice, D. Kourski, adopta une décision sur la légalité révolutionnaire, établie sur la base des thèses de Lénine qui avaient été sanctionnées par le C.C. du parti. Cette décision fut publiée dans la *Pravda* du 10 novembre. — P. 100

104. Le 5 juin 1918, les *Izvestia du C.E.C.R.* publièrent un décret du C.C.P. sur la remise des établissements et organismes d'enseignement et d'éducation du ressort de diverses administrations au Commissariat du Peuple à l'Instruction publique. Le 19 novembre 1918, le Commissariat du Peuple à la Sécurité sociale soumit à l'examen du C.C.P. (la communication fut faite par A. Oulianova-Elizarova) un projet de décret en vertu duquel les orphelinats devaient être laissés à la compétence de ce commissariat. Lors de la discussion de cette question, Lénine rédigea le projet de décision publié ici, qui fut adopté avec des modifications insignifiantes. — P. 100

105. Le paragraphe 3 du décret du C.C.P. du 5 juin 1918 proposait au Commissariat du Peuple à l'Instruction publique de former des commissions spéciales composées de représentants de celui-ci et des administrations intéressées pour établir les délais et la procédure de remise des établissements et organismes d'enseignement et d'éducation, y compris les établissements préscolaires. — P. 100

106. Le projet de décret sur l'organisation du ravitaillement de la population fut discuté le 12 novembre 1918 au C.C.P. et approuvé définitivement par celui-ci le 21 novembre. Les adjonctions de Lénine furent incorporées au texte adopté. Le 24 novembre le décret fut publié dans les *Izvestia du C.E.C.R.*

La question de la participation des coopératives au ravitaillement de la population, dont parle le point du projet de décret publié ici avec les adjonctions de Lénine, ne fut pas comprise de façon juste par tous les responsables du ravitaillement. Lénine expliqua le problème dans son discours à la réunion des mandataires de la Coopérative ouvrière centrale de Moscou le 26 novembre 1918, dans son rapport sur l'attitude du prolétariat à l'égard de la démocratie petite-bourgeoise à la réunion des militants du parti de Moscou le 27 novembre et dans son discours de clôture sur le rapport (cf. Œuvres, Paris-Moscou, tome 28, pp. 200-205, 220-223 et 230-232).

Cf. également Œuvres, Paris-Moscou, tome 35, p. 387 et 5^e édition russe, tome 50, document 378. — P. 101

107. Le *Conseil de la Défense* (Conseil de la Défense Ouvrière et Paysanne) fut créé par le Comité Exécutif Central de Russie le 30 novembre 1918, comme organe extraordinaire de l'Etat soviétique auquel étaient remis tous les pouvoirs en matière de mobilisation des forces et ressources du pays en vue de la défense. Lénine en fut nommé président.

Les documents publiés ici furent rédigés par Lénine au

cours de la première séance du Conseil de la Défense, le 1^{er} décembre 1918. D'abord Lénine indiqua les tâches immédiates du Conseil et l'ordre du jour de la première séance (document 1). Puis il esquaissa une série de propositions pour la mise au point des questions indiquées, formulant de manière plus détaillée ses propositions en matière de ravitaillement (documents 2 et 3). Les propositions de Lénine se reflétèrent dans les décisions du Conseil de la Défense adoptées au cours de cette séance (cf. Recueil Lénine XVIII, pp. 243-245). — P. 102

108. Sur le quatrième point de l'ordre du jour (« Sur la mobilisation des intellectuels »), L. Krassine fut chargé d'établir un projet de décision sur la mobilisation des techniciens, et Krassine, Nevski et Gorbounov, d'établir un projet de règlement d'enquête, qui devait être soumis au Sovnarkom. — P. 103
109. Le Conseil de la Défense décida de soumettre la discussion de la question du combustible à une commission spéciale composée de Lénine, Rykov, Radtchenko, Volkovski et Nevski ; la convocation de la commission fut confiée à Lénine. Elle siégea le 2 décembre 1918 (cf. document suivant). — P. 103
110. Il semble que ce document ait été rédigé par Lénine à la séance de la commission du combustible constituée par le Conseil de la Défense (cf. note précédente). Il y est tenu compte des interventions de membres de la commission. Le projet de Lénine fut adopté par celle-ci et figure au procès-verbal de la séance. Dans celui-ci, les points « 1, 2, 3, 4 » sont réunis à part sous la rubrique « Décisions de la commission ayant force de décision du Conseil de la Défense ». Le projet de Lénine, en tant que décision déjà sanctionnée, a été signé également par Staline et Nevski, membres du Conseil de la Défense. — P. 104
111. La Banque d'Etat avait ajourné la délivrance de numéraire sur le fonds financier spécial du Comité général de l'exploitation forestière. — P. 104
112. Le 1^{er} décembre 1918, lors de la discussion du fonctionnement des transports au Conseil de la Défense, il fut créé une commission chargée d'examiner les questions de l'activité de la Tchéka dans les transports. La première séance de cette commission eut lieu le 3 décembre sous la présidence de Lénine. C'est vraisemblablement au cours de cette séance que Lénine rédigea la présente ébauche de propositions sur le travail de la Tchéka. Il en supprima ensuite tous les points, à l'exception des deux derniers. Les décisions de la commission furent formulées sur la base des propositions de Lénine. — P. 105
113. Il s'agit des dirigeants des collèges de province et des collèges des chemins de fer des commissions extraordinaires. — P. 105

114. Se fondant sur la proposition de Lénine, la commission décida de charger le Commissariat du Peuple aux Voies de communication de remanier, de concert avec un représentant de la Tchéka, le règlement sur la section des transports de cette dernière, de manière à ce qu'elle n'intervienne pas dans les fonctions techniques et administratives du Commissariat aux Voies de communication. Sur la question des rapports entre la Tchéka, sa section des transports (Commission extraordinaire des chemins de fer) et le Commissariat aux Voies de communication, voir le projet de décision du Conseil de la Défense (présent tome, pp. 119-120). — P. 105
115. Sur décision de la commission, les commissariats du peuple et les comités du P.C.(b)R. avaient le droit de participer à l'enquête par l'intermédiaire de leurs délégués. — P. 105
116. Cette ébauche fut faite par Lénine à la séance du Conseil de la Défense du 4 décembre 1918, lors de la discussion du rapport de Brioukhanov sur l'accélération des stockages et l'accroissement de leur volume. Les propositions de Lénine se reflétèrent dans les décisions adoptées par le Conseil de la Défense à ce sujet (cf. Recueil Lénine XVIII, pp. 246-247). — P. 106
117. Le 5 décembre 1918, le C.C.P. discuta du projet de « Règlement de l'organisation de l'inspection ouvrière du ravitaillement », présenté par Brioukhanov. C'est apparemment au cours de la discussion que Lénine fit le brouillon d'une décision du C.C.P. au sujet du « Règlement » et rédigea ses remarques à propos du projet. Il biffa ensuite ces deux brouillons, mais les rectifications apportées par le C.C.P. et incluses dans le projet correspondent aux thèses des brouillons de Lénine. — P. 106
118. Le 4 décembre 1918, lors de la discussion sur l'introduction d'une troisième relève aux usines d'armement et de munitions de Toula, le Conseil de la Défense estima nécessaire d'examiner cette question en commission spéciale. A la séance de la commission pour les munitions, le 5 décembre, étaient présents : Lénine, Krassine, président de la Commission extraordinaire pour l'équipement de l'Armée rouge, Sklianski, vice-président du Conseil militaire révolutionnaire de la République, Vatsétsis, commandant en chef, ainsi que des représentants de la Direction principale de l'artillerie, de l'usine de Toula, etc., au total 17 personnes. La commission adopta des décisions ayant force d'arrêtés du Conseil de la Défense. Elles reflétèrent les mesures indiquées dans les notes de Lénine (cf. Recueil Lénine XXXIV, pp. 55-57). — P. 107
119. Il s'agit de la création de commissions paritaires pour la convocation du Congrès des employés de banque qui devait former un syndicat unique des travailleurs de la banque à la place des deux syndicats : le Syndicat des travailleurs du crédit de Russie

(Banktroud) et le Syndicat des collaborateurs de la Banque d'Etat de la R.S.F.S.R. (Bankosotroud). Le 2 décembre 1918, la question des rapports entre les deux syndicats et celle de la convocation du congrès furent discutées à une conférence spéciale dirigée par Lénine. Le congrès des employés de banque se tint début janvier 1919. — P. 109

120. Lénine rédigea ce document à l'occasion de la discussion du rapport de Milioutine sur le financement du Comité central de l'industrie textile du C.S.E.N. à la séance du C.C.P. du 14 décembre 1918. Les propositions de Lénine se trouvent reflétées dans la décision adoptée sur cette question par le C.C.P. — P. 109
121. Le texte des points 1 et 3 a été biffé par Lénine. Leur confrontation avec le texte de la décision inscrit au procès-verbal donne lieu de supposer que dans son texte, Lénine a évité de supprimer les points qui ont été adoptés par le C.C.P. — P. 110
122. La lettre de Lénine à Tchitchérine a été rédigée à l'occasion de la préparation du premier congrès du Komintern.

Dès le début de la première guerre mondiale, quand l'adoption par la majorité des leaders des partis socialistes d'Occident de positions social-chauvines provoqua la désagrégation de la II^e Internationale, Lénine avait envisagé de fonder une nouvelle Internationale, authentiquement révolutionnaire, et il lutta pour le rassemblement des forces socialistes de gauche du mouvement ouvrier international. La victoire de la Révolution socialiste d'Octobre et la montée du mouvement révolutionnaire international qu'elle déclencha, la fondation de partis ou de groupes communistes dans une série de pays capitalistes rendirent cette tâche encore plus urgente et créèrent les conditions favorables à sa solution.

L'impérieuse nécessité de regrouper les communistes était de surcroît dictée par les tentatives faites par les chefs opportunistes et sociaux-chauvins pour ressusciter la II^e Internationale. La direction du parti travailliste anglais s'était adressée aux socialistes de tous les pays et leur avait proposé de convoquer le 6 janvier 1919 à Lausanne une conférence socialiste internationale ayant pour but de reconstituer la II^e Internationale. En réponse à cette invitation, le C.C. du P.C.(b)R. lança le 24 décembre 1918 un radio-télégramme dans lequel il appelait tous les éléments révolutionnaires internationalistes à refuser de participer « aux conférences des ennemis de la classe ouvrière qui se couvrent du nom du socialisme » (La *Pravda* n° 281, 25 décembre 1918). En même temps, Lénine, comme on le voit d'après sa lettre à Tchitchérine, posa la question de la convocation immédiate d'une conférence internationale des communistes et des social-démocrates de gauche afin de créer la III^e Internationale. — P. 110

123. Il s'agit de E. Fuchs, membre du Comité central de la « Ligue

Spartacus ». A la fin de décembre 1918, il se rendit de Berlin à Moscou pour informer Lénine sur la situation en Allemagne.
— P. 110

124. Le 31 décembre, on prépara pour Lénine un dossier caractérisant les partis et organisations mentionnés dans sa liste. Outre les organisations qu'il nomme, le dossier en indique huit autres. On se proposait également d'inviter à la conférence des représentants des ouvriers révolutionnaires de Chine, de Corée et de Perse.

Le même jour, Lénine reçut le projet d'appel « Au Ier congrès de l'Internationale communiste », établi sur son indication et conformément à ses propositions. Lénine apporta à ce projet une série de rectifications et de compléments de principe.

En janvier 1919, le projet d'appel « Au Ier congrès de l'Internationale communiste » fut présenté par Lénine à la conférence des représentants d'une série de partis et organisations communistes et socialistes. Après discussion, la conférence adopta le projet. Il fut publié dans la presse le 24 janvier 1919.

Le premier congrès de l'Internationale communiste se tint du 2 au 6 mars 1919 (cf. Lénine, Œuvres, Paris-Moscou, tome 28, pp. 477-501). — P. 113

125. Ces notes se rapportent à l'époque du rétablissement du pouvoir soviétique à Kharkov.

Kharkov fut libéré des hommes de Pétioura par les troupes soviétiques le 3 janvier 1919. — P. 114

126. La question de l'envoi de responsables à Kharkov fut discutée aux séances du Conseil de la Défense des 17 et 27 janvier 1919.
— P. 114

127. Le *Projet de décision du C.C.P. sur la coopération* fut déposé par Lénine et adopté avec de légères modifications par le C.C.P. à sa séance du 28 janvier 1919.

Le projet de décret sur les communes de consommation mentionné au 4^e point fut adopté par le C.C.P. le 16 mars et publié le 20 mars dans les *Izvestia du C.E.C.R.* n° 60.

Le complément au premier point a été écrit par Lénine à gauche dans la marge, probablement une fois que le projet de décision eut été rédigé en entier. Dans la décision du C.C.P. du 28 janvier, le début du 1^{er} point est rédigé de la manière suivante : « Charger l'office de la coopération du C.S.E.N. et le Commissariat au Ravitaillement, de même que la Direction centrale de la statistique, de réunir dans le délai le plus bref des informations sur l'application pratique de la ligne fondamentale de la politique soviétique par les coopératives. » — P. 114

128. Le projet de décision rédigé par Lénine fut adopté à la séance

du C.C.P. du 30 janvier 1919 et publié le 1^{er}-février dans les *Izvestia du C.E.C.R.* n° 23. — P. 115

129. La question des concessions sur le « Grand chemin de fer du Nord » fut discutée à la séance du C.C.P. du 4 février 1919. Le texte de la décision proposé par Lénine fut adopté avec quelques compléments.

D'après le projet des promoteurs de la concession, le tracé de la nouvelle voie devait réunir l'Obi à Petrograd et Mourmansk par Kotlas. Cette concession ne fut pas conclue. — P. 115

130. Ce document fut inclus presque en entier dans la décision du C.C. du P.C.(b)R. du 19 février 1919.

Le 11 mars, le C.C. adopta une nouvelle décision, plus détaillée, sur la politique du ravitaillement en Ukraine. Les Archives centrales du parti de l'Institut du marxisme-léninisme près le C.C. du P.C.U.S. conservent le texte dactylographié de la décision du C.C. du P.C.(b)R., sur lequel Lénine a écrit « adopté le 11/III au bureau du C.C. du P.C.R. comme directive pour le P.C.R. d'Ukraine et le Gouvernement soviétique ukrainien. 11.III.1919, Lénine ». — P. 117

131. L'article inachevé « A propos de l'appel des indépendants allemands » fut rédigé par Lénine dans la seconde moitié de février 1919. On trouve la critique de l'appel des « indépendants » allemands au paragraphe 21 de ses thèses sur la démocratie bourgeoise et la dictature du prolétariat (cf. *Œuvres*, Paris-Moscou, tome 28, pp. 491-492). — P. 117

132. Lénine fait allusion à la conférence de la Commission socialiste internationale élargie (Internazionale Sozialistische Kommission) qui se tint à Berne du 5 au 9 février 1916. S'y trouvaient réunis 22 représentants des internationalistes d'une série de pays : Allemagne, Russie, Italie, Norvège, Autriche, Pologne, Suisse, Bulgarie, Roumanie. Lénine prit une part active à ses travaux. La conférence adopta un appel « A tous les groupes et partis affiliés » qui condamnait la participation des socialistes aux gouvernements bourgeois, le mot d'ordre de « défense de la patrie » dans la guerre impérialiste et le vote des crédits de guerre. Il indiquait qu'il fallait soutenir le mouvement ouvrier et préparer des actions révolutionnaires de masse contre la guerre impérialiste. Cependant l'appel était inconséquent, car il n'exigeait pas la rupture avec le social-chauvinisme et l'opportunisme. Les représentants de la gauche de Zimmerwald déclarèrent à la conférence qu'ils n'approuvaient pas entièrement le contenu de ce texte mais qu'ils votaient néanmoins pour lui car ils y voyaient un pas en avant par rapport aux décisions de la première Conférence socialiste internationale de Zimmerwald. La conférence fixa la date de convocation d'une seconde conférence socialiste internationale. — P. 118

133. Il s'agit de l'article de K. Kautsky « *Fraktion und Partei* », paru dans la revue *Die Neue Zeit* n° 9, du 26 novembre 1915. — P. 118
134. A la fin de leurs études, les auditrices écrivirent à Lénine pour lui demander de prendre la parole devant elles. Elles terminaient leur lettre sur la promesse de remplacer leurs maris, frères et fils engagés dans l'Armée rouge. — P. 121
135. Lénine rédigea cette ébauche à l'occasion de la discussion qui eut lieu le 15 mars 1919 au C.C.P. au sujet de la section typographique du C.S.E.N. La décision du C.C.P. fut formulée sur la base des propositions de Lénine. Cf. le texte de la décision adoptée in *Recueil Lénine XXIV*, p. 24. — P. 122
136. Lénine avait déjà déclaré dans son discours à la séance commune du C.E.C.R., du Soviet de Moscou et du Congrès des syndicats de Russie, le 17 janvier 1919, qu'il fallait détacher les meilleurs responsables ouvriers au ravitaillement et aux transports (cf. *Œuvres*, Paris-Moscou, tome 28, pp. 409-424).
Le projet de Lénine fut adopté par le C.C. du P.C.(b)R ; il fut contresigné par les membres suivants du C.C. : Kaménev, Zinoviev, Staline, Stassova, Krestinski, Vladimirski, Boukharine, Schmidt et Dzerjinski. — P. 123
137. *Séance extraordinaire du plénum du Soviet de Moscou des députés ouvriers et soldats rouges du 3 avril 1919* : elle se tint en commun avec les représentants des Soviets d'arrondissement, des comités d'usine et de fabrique et des directions des syndicats ; elle était motivée par l'aggravation de la situation du ravitaillement dans la capitale et l'agitation que les mencheviks et les socialistes-révolutionnaires avaient provoquée à ce sujet parmi les cheminots, appelant ceux-ci à faire grève et à se livrer au sabotage dans les ateliers. Cette agitation contre-révolutionnaire provoqua une grève dans les ateliers du chemin de fer Alexandre, par suite de quoi, le 31 mars, les principaux ateliers furent fermés sur décision du Commissariat du Peuple aux Voies de communication ; le travail n'y reprit que le 3 avril, après exclusion des éléments koulaks.
Lénine présenta à la séance extraordinaire un rapport sur la situation intérieure et extérieure de la République soviétique ; Krassine présenta un rapport sur l'état des transports ferroviaires, et Sviderski sur la politique du ravitaillement. Au cours des débats, les orateurs condamnèrent l'agitation contre-révolutionnaire des mencheviks et des socialistes-révolutionnaires. Le discours de clôture fut prononcé par Lounatcharski, qui présenta une résolution sur la situation intérieure et extérieure de la République soviétique, rédigée par Lénine. On trouvera dans le présent tome le projet initial de cette résolution. Le plénum du Soviet de Moscou adopta également une résolution condamnant l'agitation contre-révolutionnaire et approu-

vant les mesures prises par le Commissariat du Peuple aux Voies de communication à l'égard des ateliers ferroviaires de la gare Alexandre. — P. 125

138. En janvier 1919, le gouvernement soviétique fit deux propositions de paix (le 12 et le 17). Le 4 février, il s'adressa par radio aux gouvernements de Grande-Bretagne, de France, d'Italie, du Japon et des Etats-Unis pour déclarer qu'il était prêt à participer à la conférence de paix qu'on envisageait de tenir aux Iles des Princes. — P. 125
139. *Vsegda Vpëriod!* [Toujours en Avant] : journal menchevique paraissant à Moscou. Un numéro fut publié en 1918 ; en 1919 il parut du 22 janvier au 25 février. — P. 126
140. *Diëlo Naroda* [La Cause du Peuple] : organe du parti socialiste-révolutionnaire, parut d'abord à Petrograd, puis à Samara et Moscou, avec des interruptions et sous différents titres, de mars 1917 à mars 1919. Après la Révolution socialiste d'Octobre, il adopta une position hostile, antisoviétique et fut interdit pour activité contre-révolutionnaire. — P. 126
141. La proposition de Lénine a été rédigée sur le projet de décision du C.C. du P.C.(b)R. auquel Lénine a d'ailleurs apporté des rectifications. Ce projet a été signé par Lénine, Krestinski et Staline. La décision déclare : « La conduite de la guerre exige comme condition de succès indispensable l'unité d'action absolue sur tous les fronts, ce qui à son tour exige l'unité de commandement et l'unité d'approvisionnement de l'Armée rouge sur tous les fronts, l'unité de direction des transports sur tout le réseau ferroviaire, car les transports sont l'un des principaux moyens de conduite de la guerre. » La décision souligne qu'il faut donner des directives très rigoureuses aux commissariats aux affaires militaires et maritimes, ainsi qu'aux organismes de ravitaillement des républiques soviétiques, « de manière à ce que ces commissariats indépendants travaillent exclusivement et en stricte conformité avec les directives émanant des commissariats de la R.S.F.S.R. correspondants, car c'est le seul moyen d'obtenir l'unité nécessaire, d'assurer une exécution rapide et précise de toutes les dispositions et actions ».
- La décision indique ensuite : « La tâche la plus urgente en Ukraine est d'utiliser au maximum le combustible, le métal, les usines et ateliers ainsi que les réserves de vivres. » Notant que toute l'industrie ukrainienne était concentrée dans l'est de la république, et que le transfert du Conseil de l'économie nationale de Kharkov à Kiev avait eu des répercussions défavorables sur le rétablissement des transports, l'industrie minière et l'industrie de transformation de l'Ukraine, le C.C. du P.C.(b)R. estima nécessaire que le Conseil de l'économie nationale et la Commission extraordinaire à l'approvisionnement d'Ukraine soient situés à Kharkov, ou qu'ils y aient de fortes représenta-

tions, autorisées d'entrer directement en rapport avec Moscou et d'en recevoir directement des crédits. Le C.C. souligna que « les chemins de fer ukrainiens sont une partie inaliénable du réseau des chemins de fer russes et sont dirigés de Moscou par le Commissariat du Peuple aux Voies de communication ». La décision soulignait également que « le Commissariat du Peuple au Contrôle d'Etat de la R.S.F.S.R. doit étendre son activité à toutes les administrations de la République soviétique ukrainienne » (Archives centrales du parti de l'Institut du marxisme-léninisme près le C.C. du P.C.U.S.).

Cette décision du C.C. du P.C.(b)R. marqua un pas important dans le renforcement de l'unification militaire des républiques soviétiques. Le 24 avril 1919, ayant reçu un rapport du commandant en chef Vatsétis sur la situation militaire de la R.S.F.S.R. expliquant la nécessité d'unir les forces armées des républiques soviétiques sous un commandement unique, Lénine écrivit à Sklianski qu'il fallait d'urgence « établir un *texte* de directives du C.C. à tous les « nationaux » sur l'*unification* (la fusion) militaire ». (Œuvres, 5^e édition russe, tome 50, document 528.) Cf. « Projet de directive du C.C. sur l'unification militaire ». (Œuvres, Paris-Moscou, tome 29, pp. 409-410). L'alliance militaire des républiques soviétiques fut rendue officielle le 1^{er} juin 1919 par le décret du C.E.C.R. « Sur l'union des républiques soviétiques de Russie, d'Ukraine, de Lettonie, de Lituanie et de Biélorussie pour lutter contre l'impérialisme mondial ». — P. 127

142. Le 21 avril 1919, Lénine présenta au Conseil de la Défense un rapport « Sur le renforcement du travail en matière de défense militaire ». Le document publié ici est apparemment une ébauche de conclusion de la décision sur ce sujet. — P. 127
143. Ecrit au bas du message de Bela Kun, au nom du gouvernement soviétique de Hongrie, adressé aux soldats hongrois se trouvant dans l'Armée rouge. « Internationalistes hongrois, qui lutez sur la terre russe contre les bandes de Koltchak et la contre-révolution, disait ce message, vous lutez aussi pour la République soviétique de Hongrie comme si vous étiez en Hongrie, car la Hongrie et la Russie forment maintenant un tout. » Ce message fut publié en avril 1919 en langue hongroise et diffusé sur les fronts de la guerre civile.
Les Archives centrales du parti de l'Institut du marxisme-léninisme près le C.C. du P.C.U.S. conservent le texte de cette note écrite en russe, de la main de L. Karakhan : « Je m'associe entièrement au message des camarades hongrois. J'espère que les intérêts de la cause internationale seront mis au premier plan par les camarades hongrois. Il faut tenir encore quelques mois, et la victoire est assurée. Lénine. » — P. 128
144. Ce projet fut rédigé à la seconde séance de la commission économique du C.C.P. le 2 mai 1919, lors de la discussion sur les mesures propres à améliorer la situation des ouvriers. — P. 128

145. Le 31 mai 1919, le Conseil de la Défense examina les problèmes de la mobilisation. Il approuva le projet de décret rédigé par Lénine (cf. présent tome, p. 130) et décida que le Commissariat du Peuple au Ravitaillement fournirait des vivres aux mobilisés et que la situation militaire de tous les employés des administrations et organismes serait vérifiée, afin que tous ceux qui étaient en état d'être appelés, et qui pouvaient sans grand dommage être remplacés par des non-mobilisables ou des femmes, soient mis sans délai à la disposition des autorités militaires. — P. 130
146. Le 24 mai 1919, le Conseil de la Défense décida d'autoriser les soldats des unités opérant dans de riches régions à blé à envoyer à leurs familles dans les régions souffrant de la famine des colis de vivres. Le Conseil de la Défense chargea le comité central de l'armée de ravitaillement de mettre au point et de présenter pour le 1^{er} juin au plus tard un projet d'instruction détaillée en vue de l'application de cette décision. Le projet d'instruction fut sanctionné par le Conseil de la Défense le 23 juillet 1919. — P. 131
147. Le corps de cavalerie de Mamontov fut envoyé par Dénikine pour porter un coup sur les arrières des troupes soviétiques du Front sud. Le 10 août 1919, la cavalerie de Mamontov perça le front dans la région de Novokhopersk et attaqua une série de villes et d'agglomérations. Le raid de Mamontov créa une menace pour les troupes soviétiques, compliqua l'organisation de l'offensive et désorganisa en de nombreux endroits la direction des troupes et leur approvisionnement. Le parti et le gouvernement prirent des mesures extraordinaires pour combattre Mamontov. Le 23 août, le Conseil de la Défense proclama la loi martiale dans les provinces de Riazan, Toula, Orel, Voronège, Tambov et Penza, où tout le pouvoir était passé aux comités révolutionnaires. Ceux-ci furent responsables de l'organisation de la défense contre les raids des gardes blancs et de l'écrasement des actions contre-révolutionnaires. Lénine attribuait une grande importance à l'organisation de l'écrasement du corps de Mamontov. Celui-ci fut défait en octobre-novembre 1919. — P. 134
148. Lénine exigea à plusieurs reprises du Conseil militaire révolutionnaire de la République, dirigé par Trotski qu'il prenne des mesures décisives contre Mamontov. Le 16 septembre 1919, il écrivait : « Il y a stagnation pour Mamontov. Il semble y avoir retard sur retard. En retard les troupes qui venaient du nord vers Voronège. En retard pour le transfert de la 21^e division dans le sud. En retard pour les automitrailleuses. En retard pour les transmissions... Il semble que notre C.M.R.R. « donne des ordres » sans s'intéresser ou sans savoir veiller à l'exécution. Si c'est notre péché à tous, dans les affaires militaires c'est franchement courir à sa perte ». (Œuvres, Paris-Moscou, tome 35, pp. 432-433). — P. 134

149. Ce projet de décision fut adopté à la séance du C.C.P. du 4 septembre 1919. — P. 136
150. La décision ci-dessous du Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R. fut adoptée à propos de la lettre de Tchitchérine à Lénine du 28 septembre 1919. Tchitchérine demandait qu'on lui donnât des indications sur les questions suivantes : 1) Pouvait-on s'adresser sans l'autorisation du C.C. du P.C.(b)R. aux ouvriers des pays de l'Entente pour leur demander de faire pression sur leurs gouvernements afin que ceux-ci ne gênent pas les pourparlers de paix de l'Etat soviétique avec les pays baltes ? 2) Fallait-il adresser une nouvelle proposition de paix aux pays de l'Entente au nom du gouvernement soviétique ? « Cela sera interprété comme un signe de faiblesse, écrivait Tchitchérine, ...Mais ce sera un point d'appui pour les adversaires de l'intervention, notamment pour les trade-unions » ; 3) Pouvait-on profiter du voyage envisagé de Litvinov en pays neutre afin d'engager des pourparlers avec les représentants anglais sur l'échange des prisonniers de guerre pour que Litvinov fasse en même temps « mousser la question de la paix » ? 4) En cas d'échec de Litvinov, fallait-il que Gorki, qui se proposait d'adresser un appel à la paix « signale aux gouvernements de l'Entente, en rappelant notre inébranlable désir de paix, la transformation de la lutte en extermination (souligné par Lénine) ? »
- « Mais, écrivait Tchitchérine, nous préférons de beaucoup une proposition officielle de paix... » (Archives centrales du parti de l'Institut du marxisme-léninisme près le C.C. du P.C.U.S.) Cf. également Œuvres, 5^e édition russe, tome 51, document 85. — P. 136
151. Le conflit fut provoqué par la décision du Commissariat du Peuple au Contrôle d'Etat de supprimer 9 sections juridiques du C.S.E.N. Celui-ci fit appel devant le Petit Sovnarkom. Confirmant la décision du Petit Conseil au sujet de la plainte du C.S.E.N., le C.C.P. adopta avec quelques modifications, le 30 septembre 1919, le projet proposé par Lénine : il y ajouta le point 3 : « Exiger la même chose de tous les comités dans un délai de 2 semaines » et le point 3 du projet de Lénine devint le point 4 de la décision, sous la forme suivante : « Charger le Commissariat du Peuple à la Justice d'effectuer une enquête en vue de traduire en justice des membres des sections juridiques du C.S.E.N. pour lenteurs bureaucratiques. Rapport dans une semaine au Petit Conseil ». (Archives centrales du parti de l'Institut du marxisme-léninisme près le C.C. du P.C.U.S.) — P. 137
152. Le *Petit Conseil* ou *Petit Sovnarkom* fut constitué en décembre 1917 pour décharger le Conseil des Commissaires du Peuple

(C.C.P.) des questions de moindre importance inscrites à son ordre du jour ; exerça son activité au titre de Commission du C.C.P. Toutes les décisions prises à l'unanimité par le Petit Sovnarkom étaient paraphées par Lénine et entraient en vigueur en tant que décisions du Conseil des Commissaires du Peuple ; en cas de divergences, la question était portée devant le Conseil des Commissaires du Peuple. — P. 137

153. Les « *Recommandations sur la coopération* » avaient été rédigées à l'occasion de la conférence des fractions de l'Union centrale des sociétés de consommation et du Commissariat du Peuple au Ravitaillement, organisée par le C.C.P., et qui se déroula le 9 octobre 1919 sous la présidence de Lénine. — P. 138

154. *Bednota* [Paysannerie Pauvre], quotidien pour les paysans qui parut à Moscou du 27 mars 1918 au 31 janvier 1931. Il fut créé sur décision du C.C. du P.C.(b)R. en remplacement des journaux *Dérévenskaïa Bednota* [Pauvres des campagnes], *Dérévenskaïa Pravda* [Vérité des campagnes] et *Soldatskaïa Pravda* [Vérité du soldat]. Il mena une lutte active pour renforcer l'alliance de la paysannerie et de la classe ouvrière, pour l'organisation et l'union des masses de paysans pauvres et moyens autour du Parti communiste et du pouvoir soviétique. *Bednota* joua un grand rôle dans l'éducation politique et l'élévation du niveau culturel des couches laborieuses de la paysannerie, dans la promotion des militants issus des paysans pauvres et moyens, dans la formation d'une nombreuse armée de correspondants ruraux. Le 1er février 1931, *Bednota* fusionna avec le journal *Sotsialistitcheskoïe Zemlédelië* [Agriculture socialiste]. — P. 138

155. Il s'agit du décret « Sur les communes de consommation » adopté par le Conseil des Commissaires du Peuple le 16 mars 1919. — P. 138

156. L'ambassade extraordinaire afghane, dirigée par Mohammad Wali-khan arriva à Moscou le 10 octobre 1919. Mohammad Wali-khan accompagné du juge suprême de l'armée afghane, le movlévi Saifurrahman-khan, et d'un secrétaire d'ambassade rendit visite au Commissaire du Peuple aux Affaires étrangères. Il fut reçu par le collège du Commissariat au complet. Le 14 octobre, le Président du Sovnarkom Lénine reçut l'ambassade afghane en présence des représentants du Commissariat du Peuple aux Affaires étrangères. L'entretien dura plus d'une demi-heure. — P. 138

157. Le gouvernement soviétique répondit aux questions évoquées dans la lettre de l'émir Amanullah-khan dans sa lettre du 27 novembre 1919 signée par Lénine, Président du C.C.P. — P. 139

158. Ce discours fut prononcé le 24 octobre 1919 à la Maison des syndicats devant les ouvriers communistes d'Ivanovo-Voznes-

sensk qui passaient par Moscou se rendant sur le front. Le 3 octobre à Ivanovo-Voznessensk s'était tenue une réunion du parti de la ville, qui avait exigé de chaque communiste qu'il consacre ses forces à l'écrasement de l'armée de Dénikine et qui avait mis les organisations du parti en demeure de mobiliser les communistes pour le front. Le 9 octobre, le bureau du Comité de province d'Ivanovo-Voznessensk décida la mobilisation générale du parti. En un bref délai près de 350 hommes furent mobilisés. Le premier groupe partit pour le front le 22 octobre et arriva à Moscou le 24. Dans sa lettre au Conseil militaire révolutionnaire du Front sud, Lénine écrivait : « Je vous recommande particulièrement le porteur de la présente, le camarade Stépan Nazarov, bolchevik que je connais personnellement de longue date.

« Avec les autres camarades d'Ivanovo-Voznessensk, ils ont constitué un groupe (de 300 à 500 hommes) *organisé de façon réfléchie*, pour servir et assainir à tous égards l'armée entière.

« Je vous recommande chaleureusement ces camarades et vous prie de prendre toutes mesures utiles pour qu'ils ne soient pas disséminés, mais affectés opportunément et avec soin. » (Œuvres, 5^e édition russe, tome 51, document 121.) — P. 139

159. Il s'agit de la campagne pour les élections à la Chambre des députés, qui avait commencé en octobre 1919. — P. 140

160. Le 11 novembre 1919, le C.C.P. discuta un projet de décret instituant un organisme forestier unique. Une fois ce projet rejeté, il créa une commission composée des représentants du Comité principal de l'exploitation forestière, du Commissariat du Peuple à l'Agriculture et du Commissariat du Peuple à l'Intérieur, qu'il chargea d'exécuter les propositions de Lénine ici publiées. Le 21 novembre 1919, le décret fut sanctionné par le C.C.P. et publié le 29 dans les *Izvestia du C.E.C.R.* — P. 141

161. Ce projet de décision fut adopté par le Conseil des Commissaires du Peuple le 18 novembre 1919. — P. 141

162. En même temps que le projet du Commissariat du Peuple au Ravitaillement, le C.C.P. discuta également celui du C.S.E.N. sur la même question. Le paragraphe 4 du projet du C.S.E.N. disait : « Autoriser les usines d'amidon et de mélasse à conclure des contrats avec les paysans pour la fourniture de pommes de terre de sorte que sur chaque poud de matière transformée on puisse donner une livre d'amidon et de mélasse » (Recueil Lénine, XXIV, p. 140). — P. 141

163. Le projet de décret sur le stockage des pommes de terre élaboré par la commission fut sanctionné le samedi 22 novembre 1919 par le C.C.P. qui y apporta quelques amendements. — P. 142

164. Le II^e Congrès de Russie des organisations communistes des peuples d'Orient, convoqué par le Bureau central des organisations communistes des peuples d'Orient auprès du C.C. du P. C.(b)R. se tint à Moscou du 22 novembre au 3 décembre 1919. Le 21 novembre, à la veille du congrès, se tint sous la présidence de Lénine une conférence préalable des membres du C.C. du P.C.(b)R. avec un groupe de délégués. Au congrès participaient 71 délégués avec voix délibérative et 11 avec voix consultative. Le premier jour, Lénine présenta son rapport sur le moment présent. La résolution adoptée sur le rapport de Lénine fut remise au présidium « pour concrétiser et mettre au point les thèses essentielles qui doivent constituer la base du travail en Orient ». Le congrès entendit un rapport d'activité du Bureau central des organisations communistes des peuples d'Orient, des rapports locaux, un rapport du Collège militaire musulman central, etc. Il définit les tâches du parti et des Soviets en Orient et élit un nouveau Bureau central des organisations communistes des peuples d'Orient près le C.C. du P.C.(b)R. — P. 142
165. Tchitchérine présenta son rapport sur la situation internationale à la VIII^e Conférence de Russie du P.C.(b)R. Celle-ci adopta un projet de résolution sur la situation internationale rédigé par Lénine. Dans le rapport d'activité du C.E.C.R. et du C.C.P. devant le VII^e Congrès des Soviets de Russie, Lénine proposa cette résolution en tant que projet de résolution du congrès (cf. Œuvres, Paris-Moscou, tome 30, pp. 235-236). Le projet fut adopté à l'unanimité par le congrès à titre de proposition de paix à l'Entente. — P. 143
166. Ce document constitua le fondement de la décision adoptée le 29 novembre 1919 par la session du C.C. du P.C.(b)R. au sujet de la composition du C.E.C.R. qui devait être élu au VII^e Congrès des Soviets de Russie. — P. 144
167. Lénine fait allusion à la résolution du VIII^e Congrès du P.C.(b)R. sur l'organisation. Dans le chapitre consacré à l'édification soviétique, il était dit qu'il fallait modifier la composition du C.E.C.R., et que les membres de celui-ci devaient être essentiellement des responsables locaux travaillant constamment parmi les paysans et les ouvriers (cf. *Le VIII^e Congrès du P.C.(b)R. Mars 1919. Procès-verbaux*, Moscou 1959, p. 427). — P. 144
168. Le 2 décembre 1919, le C.C.P. discuta du projet de décret « Sur l'amélioration des transports ferroviaires en matière d'acheminement des troupes ». Au cours de la discussion, Lénine proposa le présent document, qui fut inclu dans le paragraphe 10. Le décret fut adopté avec ce complément et d'autres amendements, et publié partiellement dans les *Izvestia du C.E.C.R.* n° 281 du 14 décembre 1919. — P. 144

169. Ces remarques de Lénine constituèrent la base de la décision du Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R. après que celui-ci eut discuté, lors de sa séance du 27 décembre 1919, le projet de « Règlement du Bureau de la fraction du P.C.(b)R. près le Conseil central des syndicats de Russie ». — P. 145
170. Le premier paragraphe du projet de « Règlement » déclarait que la fraction du P.C.(b)R. près le Conseil central des syndicats de Russie était l'organisation du parti dirigeant tout le mouvement syndical de Russie. — P. 145
171. Dans le projet de « Règlement », le 3^e paragraphe était rédigé comme suit : « En vue de coordonner les activités de toutes les Unions de production de Russie, et d'appliquer de la manière la plus effective et la mieux organisée la ligne unique du parti communiste dans le mouvement syndical, toutes les fractions existantes ou en voie de constitution dans les Unions de production de Russie sont directement subordonnées à la fraction près le Conseil central des syndicats de Russie ». — P. 145
172. La question du ravitaillement de Moscou en vivres fut discutée à la séance du C.C.P. du 6 décembre 1919. La décision prise à ce sujet fut formulée sur la base de l'ébauche de projet rédigée par Lénine et publiée ici. — P. 147
173. Il s'agit de l'accord entre le Commissariat du Peuple aux Voies de communication et le Commissariat du Peuple au Ravitaillement sur l'acheminement de blé des régions productrices vers les régions consommatrices. « Cet accord, déclare la décision du C.C.P., doit assurer la fourniture régulière à Moscou de la quantité de blé indispensable à la distribution de la ration de classe. » (Archives centrales du parti de l'Institut du marxisme-léninisme près le C.C. du P.C.U.S.) — P. 147
174. Il s'agit de la communication quotidienne faite au C.C.P. sur l'approvisionnement de Moscou en blé et sur le mouvement des chargements de pommes de terre vers Moscou. — P. 147
175. Lénine rédigea ce projet à l'occasion de la discussion, le 23 décembre 1919 au C.C.P. de la non-exécution par les commissaires au ravitaillement des provinces de Kazan, Simbirsk et Samara, de l'ordre du Commissariat au Ravitaillement d'acheminer vers Moscou des convois chargés de blé. Le projet fut adopté avec quelques modifications par le C.C.P. — P. 147
176. D'après les informations données par les rapporteurs, il apparut que l'une des causes principales de la non-exécution de l'ordre était que le Commissariat du Peuple au Ravitaillement n'avait pas obtenu en temps opportun du Commissariat aux Postes et Télégraphes la liaison directe pour communiquer avec la province. Ce point fut adopté par le C.C.P. sous la formulation

suivante : « Dans tous les cas où la communication directe ne sera pas obtenue, considérer comme coupable le commissariat qui, chargé d'exécuter une mission importante et n'ayant pas obtenu la communication au bout d'une heure, n'en appellera pas immédiatement au Président du C.C.P. » (Recueil Lénine XXIV, p. 147). — P. 148

177. Ce point fut adopté par le C.C.P. sous la rédaction suivante : « Charger le Commissariat du Peuple à la Justice d'ouvrir une enquête pour établir le degré de culpabilité des commissaires de province au ravitaillement et d'autres fonctionnaires qui n'ont pas exécuté l'ordre du Commissariat au Ravitaillement d'expédier des convois chargés de blé à Moscou ou qui ont fait preuve d'incapacité dans cette exécution » (Recueil Lénine XXIV, p. 147). — P. 148

178. Les chiffres communiqués par la Direction centrale de la statistique furent repris par Lénine dans le rapport du Comité central au IX^e Congrès du P.C.(b)R. (cf. Œuvres, Paris-Moscou, tome 30, p. 472). — P. 148

179. Le 23 décembre 1919, le Petit Conseil des Commissaires du Peuple discuta de la fourniture aux ouvriers de vêtements et chaussures. Pour cela il décida d'utiliser une partie des réserves destinées à l'Armée rouge, sans toutefois porter préjudice à l'armée. A la fin décembre, la Direction principale de l'intendance militaire devait délivrer, sur les dépôts de l'armée, 30 000 paires de chaussures de cuir au Commissariat au Ravitaillement, tandis que le C.S.E.N. s'engageait à livrer toutes les deux semaines au Commissariat du Peuple au Ravitaillement 20% de toutes les bottes produites dans le pays.

Apparemment cette décision du Petit Conseil rencontra une opposition au sein du Présidium du C.S.E.N., c'est pourquoi, le 30 décembre, le C.C.P. adopta une décision à laquelle le projet de Lénine ici publié servit de fondement. — P. 150

180. Le Sovnarkom adopta cette proposition sous la formulation suivante : « Obliger le camarade Rykov à donner un mandat précis à son représentant pour toutes les séances consacrées à la question des vêtements et chaussures, et ne déléguer que lui. »

Le 3 janvier 1920, le Petit Conseil discuta de nouveau cette question, en présence de Rykov, président du C.S.E.N. et le somma de fournir chaque mois, à compter du 1^{er} janvier 1920, aux organes du Commissariat du Peuple au Ravitaillement, un minimum de 40 000 paires de grosses chaussures d'homme, outre les chaussures de bois, de feutre et les laptis. — P. 150

181. Le projet d'instruction sur le stockage des matières premières fut discuté au C.C.P. le 30 décembre 1919. Le projet de décision proposé par Lénine fut adopté. — P. 151

182. Il s'agit de la décision du VII^e Congrès des Soviets de Russie en matière d'organisation des Soviets et notamment du droit pour les commissariats du peuple de récuser les chefs des sections correspondantes des comités exécutifs. — P. 151
183. Conformément à la décision du VII^e Congrès des Soviets de Russie, le C.S.E.N. devait mettre au point une instruction définissant les droits et devoirs des administrations centrales et locales de celui-ci vis-à-vis des usines d'Etat d'importance particulière et des entreprises groupées en trusts, etc. — P. 151
184. Le projet de décision proposé par Lénine fut adopté le 16 janvier 1920 à la séance du Conseil de la Défense Ouvrière et Paysanne lors de la discussion du rapport « Sur la réorganisation du Comité spécial d'application de la loi martiale dans les chemins de fer (Oskom) et de la section des transports de la Commission extraordinaire de Russie (TOVTchéka) ». — P. 151
185. Le 2 janvier 1920 le gouvernement soviétique proposa au gouvernement moussavatiste azerbaïdjanais de conclure un accord d'actions communes contre Dénikine, mais cette proposition fut rejetée.
Les 17 et 18 janvier 1920, le Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R. entendit le rapport du Commissaire du Peuple aux Affaires étrangères, Tchitchérine, sur la possibilité d'engager des pourparlers de paix avec l'Azerbaïdjan. Le Bureau politique adopta à ce sujet le projet de décision proposé par Lénine. — P. 152
186. Ce projet de décision fut adopté à la séance du Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R. les 17 et 18 janvier 1920, à la suite de la protestation du commandant en chef au sujet du télégramme de Trotski, président du Conseil militaire révolutionnaire de la République, complété par Lénine et adressé à Frounzé, commandant du Front du Turkestan et à Voskanov, commandant de la IV^e armée, le 17 janvier 1920. Ce télégramme indiquait qu'il fallait prendre des mesures énergiques pour construire la voie de chemin de fer d'Emba et élargir celle de Krasny-Kout à Alexandrov-Gaï (Œuvres, 5^e édition russe, tome 51, document 207). — P. 153
187. La question de la transformation du Contrôle d'Etat en Inspection ouvrière et paysanne fut soulevée à la fin de 1919 et discutée au VII^e Congrès des Soviets de Russie. Pour mettre au point le projet de règlement de l'Inspection ouvrière et paysanne, le C.E.C.R. créa une commission composée des représentants du Contrôle d'Etat, du C.C.S.R. et du C.E.C.R. La commission n'étant pas parvenue à se mettre d'accord, la question fut soumise au Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R. qui donna dans sa décision du 23 janvier 1920 la présente directive, proposée par Lénine. — P. 154

188. Les *Indications sur le travail des bateaux et trains de propagande* furent rédigées par Lénine le 25 janvier 1920 d'après le rapport de Bourrov sur les résultats du travail effectué par les trains de propagande du C.E.C.R.

Le 3 février 1920 la section des trains et bateaux d'agitation et d'instruction du C.E.C.R. signala que conformément aux indications reçues, elle avait pris contact avec le comité du cinéma et créé une commission préalable chargée de mettre au point le règlement concernant les tournées de propagande sur les trains et bateaux du C.E.C.R. — P. 154

189. Ce projet de Lénine fut rédigé à la séance du C.C.P. du 27 janvier 1920 lors de la discussion du rapport du chef de la circonscription militaire et de la garnison de la ville de Moscou, Bourdoukov, à propos du déchargement des pommes de terre dans les gares de Moscou ainsi que sur le déblayage de la neige dans les rues de Moscou et sur les voies de chemin de fer. Le projet de Lénine fut adopté par le C.C.P. — P. 156

190. Le 31 janvier 1920, le C.C.P. adopta la décision suivante « Reporter au printemps la reprise de la campagne des pommes de terre de manière à ce qu'outre la campagne d'ensemencement, le Commissariat du Peuple au Ravitaillement s'engage à satisfaire durant les mois d'avril et de mai les besoins de la ville de Moscou, c'est-à-dire à livrer 560 000 pouds de pommes de terre d'alimentation » (Archives centrales du parti de l'Institut du marxisme-léninisme près le C.C. du P.C.U.S.). — P. 156

191. Le rapport sur les mesures adoptées par le Commissariat du Peuple à l'Intérieur pour assurer un service obligatoire du travail en vue de déblayer la neige fut entendu par le C.C.P. le 31 janvier 1920. Celui-ci décida de créer une commission présidée par Dzerjinski et chargée de mener à bien cette opération. — P. 156

192. Le paragraphe 4 du projet de règlement concernant l'octroi de primes aux ouvriers et employés, qui avait provoqué les doutes de Lénine, avait été rédigé de la manière suivante : « Paragraphe 4. Il faut prendre pour base de la norme de travail la production techniquement possible dans les meilleures conditions d'équipement, que l'on peut estimer réunies dans l'état normal des moyens de production. Par suite de l'état général actuel de l'industrie, il faut réduire cette norme techniquement possible de production, cependant cette réduction ne doit pas dépasser 50%. On peut ensuite établir la norme de productivité réelle, qui peut varier selon les différentes productions, entreprises et groupes d'entreprises ».

Le 1^{er} février 1920, le Petit Conseil décida : « Retourner le projet de décision sur les primes au Commissariat du Peuple au Travail, afin qu'il soit revu conformément aux indications du camarade Lénine ».

La décision « Sur la procédure d'adoption des projets de primes » fut ratifiée le 8 juin par le C.C.P. et publiée le 10 dans les *Izvestia du C.E.C.R.* — P. 157

193. Il s'agit de la *première session de la septième législature du C.E.C.R.* qui se tint à Moscou du 2 au 7 février 1920. Le 2 février Lénine y présenta un rapport sur l'activité du C.E.C.R. et du C.C.P. (cf. *Œuvres*, Paris-Moscou, tome 30, pp. 325-347). — P. 157

194. Le projet de décisions du Conseil de la Défense fut inclus entièrement dans les décisions qu'il adopta le 2 février 1920 et qui, avec un additif de Lénine et signées par lui, furent envoyées le 3 février 1920 dans toutes les administrations (cf. présent tome, p. 100). Les décisions du Conseil de la Défense ont été publiées dans le *Recueil Lénine* XXIV, pp. 64-67. — P. 158

195. Ce projet de décision fut proposé par Lénine à la séance du C.C.P. du 5 février 1920 lors de la discussion du rapport de Krassine sur les avantages à accorder aux ouvriers réparant les locomotives et produisant des pièces de rechange pour les transports.
 La résolution suivante fut adoptée : « Charger le C.S.E.N., le Commissariat du Peuple au Ravitaillement et le Commissariat du Peuple aux Voies de communication d'examiner en détail la question des avantages accordés aux ouvriers chargés de la réparation des locomotives et de la production des pièces détachées pour les transports, et présenter la liste des usines au C.C.P. ». — P. 160

196. La question de l'« *utilisation des meilleurs ateliers pour effectuer les réparations 24 heures sur 24* » fut débattue au C.C.P. le 16 mai 1920. Lénine invoqua la nécessité de travaux intensifs et ininterrompus de réparation de locomotives en raison de la situation catastrophique des transports ferroviaires. Cela entraîna le C.C.P. à discuter lors de cette même séance une série d'autres questions : de la possibilité de passer des commandes à l'étranger pour obtenir des locomotives et des pièces de rechange en vue des réparations, de l'inspection des fabriques et usines de réparation des wagons et locomotives. — P. 161

197. Lénine prononça son discours à la *IV^e conférence des commissions extraordinaires des provinces* à la séance plénière du matin, le 6 février 1920. La conférence se tint à un moment où le pays des Soviets, ayant battu Koltchak, Ioudénitch et Dénikine, pouvait goûter un peu de répit et s'occuper de questions économiques.
 Cette conférence réunissait 69 délégués avec voix délibérative et 7 avec voix consultative. Tous étaient communistes. La majorité des 69 délégués à voix délibérative avait en outre adhéré au parti longtemps avant la Révolution d'Octobre. Par

leur situation sociale, la plupart des délégués étaient des ouvriers. — P. 161

198. *Borotbistes*, membres d'un parti nationaliste petit-bourgeois créé en mai 1918 après la scission du parti socialiste-révolutionnaire ukrainien. Ils portaient le nom de l'organe central de leur parti, le journal *Borotba* [La lutte]. En mars 1919, ils prirent le titre de Parti socialiste-révolutionnaire ukrainien des communistes borotbistes, et en août, de Parti communiste ukrainien des borotbistes. Ils étaient dirigés par V. Blakitni, G. Grinko, A. Choumski, etc. Ils comptaient dans leurs rangs des nombreux éléments pétliouristes contre-révolutionnaires qui, se dissimulant sous des phrases révolutionnaires et des déclarations de reconnaissance de la plate-forme communiste, s'opposaient en fait à la dictature du prolétariat et se proposaient de scinder le front révolutionnaire uni des travailleurs de Russie et d'Ukraine. Cf. l'appréciation portée sur eux par Lénine, présent tome, p. 177.

Les borotbistes s'adressèrent deux fois au Comité exécutif de l'Internationale communiste pour demander à être admis dans cette organisation et à être reconnus comme le principal parti communiste d'Ukraine. Le 26 février 1920, l'Internationale communiste prit une décision spéciale à ce sujet, proposant aux borotbistes de liquider leur parti et de fusionner avec le Parti communiste (bolchevique) d'Ukraine. Le désir de créer en Ukraine un parti parallèle, disait la résolution du Comité exécutif de l'Internationale communiste, ne peut être considéré autrement que comme une tentative pour diviser les rangs des travailleurs.

La montée de l'influence des bolcheviks dans les masses paysannes et les succès du pouvoir soviétique en Ukraine forcèrent les borotbistes à décider eux-mêmes la dissolution de leur parti.

La IV^e Conférence du Parti communiste (bolchevique) d'Ukraine qui se tint du 17 au 23 mars 1920 décida d'admettre les borotbistes dans les rangs du Parti communiste d'Ukraine, mais les nouveaux admis devaient se faire réenregistrer. Par la suite, cependant, de nombreux borotbistes poursuivirent leur activité antisoviétique, dirigeant la lutte des éléments contre-révolutionnaires, nationalistes bourgeois en Ukraine. — P. 170

199. Plus loin le manuscrit contient l'indication suivante de Lénine : « charger Trotski et Rakovski de rédiger dès demain cette résolution de manière plus précise et de la transmettre dès demain également par télégraphe et en code au Comité révolutionnaire ukrainien ». — P. 170

200. Lénine accorda cette interview à Lincoln Eire, correspondant du journal bourgeois américain *The World*, à la mi-février 1920. A ce moment-là, la Russie soviétique, qui s'était assuré un

répît dans la guerre, mettait au point ses plans de relèvement économique, et le gouvernement soviétique lançait un large programme d'établissement de rapports diplomatiques et commerciaux avec les pays capitalistes. Lincoln Eire, envoyé en Russie en vue d'interviewer personnellement Lénine, fut reçu par celui-ci en même temps que le cinéaste Victor Kubes. L'entretien eut lieu en anglais, d'abord dans le cabinet de travail de Lénine, puis dans son appartement du Kremlin. Il dura une heure et toucha les problèmes d'actualité. L'interview de Lénine fut publiée le 21 février 1920 dans *The World* et fut reproduite dans de nombreux journaux d'Amérique et d'Europe occidentale. — P. 170

201. Le *Traité de paix entre la R.S.F.S.R. et la Lituanie* fut conclu le 12 juillet 1920 à Moscou. Le traité entre la R.S.F.S.R. et la Lettonie fut conclu le 11 août 1920 à Riga. — P. 175

202. L'Union des instituteurs d'Ukraine dont parle Lénine était dirigée par des éléments pétliouristes.
VUS : Union des instituteurs de Russie. — P. 177

203. Le présent projet de Lénine fut adopté lors de la séance du C.C.P. du 2 mars 1920 lors de la discussion du rapport de Krassine sur le commerce extérieur. Il est lié au point 17 des thèses sur le commerce extérieur, qui déclare : « Former une commission pour recenser et réserver le fonds de marchandises de la République, en vue du commerce extérieur, formée de représentants du Commissariat du Peuple au Commerce extérieur, du Contrôle d'Etat et de la Commission extraordinaire de Russie » (Archives centrales du parti de l'Institut du marxisme-léninisme près le C.C. du P.C.U.S.). — P. 177

204. Dans le projet de thèses de Trotski, le paragraphe I était intitulé « Sur la volonté de travail » (cf. *Le IX^e Congrès du P.C.(b)R. Mars-avril 1920, Procès-verbaux*, Moscou 1960, p. 533). — P. 178

205. Le projet de décret sur les procès d'enfants mineurs, présenté par le Commissariat du Peuple à l'Instruction publique fut discuté et approuvé, avec des amendements de Lénine, lors de la séance du C.C.P. du 4 mars 1920. Il fut publié le 6 mars dans les *Izvestia du C.E.C.R.* n° 51 sous le titre : « Au sujet des affaires d'enfants mineurs accusés d'actes socialement dangereux ». — P. 179

206. Le 9 mars 1920, le C.C.P. discuta des sovkhozes. C'est au cours de l'examen de cette question que Lénine proposa le projet de décision ici publié. Le Commissaire du Peuple à l'Agriculture, Sérédà, fut chargé de « présenter un texte précis de toutes les décisions prises à ce sujet et du projet de décision mis au point ». Le « Projet de décision sur les mesures d'organisation des sov-

khozes », élaboré par le Commissariat du Peuple à l'Agriculture, fut adopté par le C.C.P. le 15 avril 1920. — P. 179

207. Le 15 mars 1920, à la séance commune des fractions du Conseil central des syndicats de Russie et du Conseil des syndicats de Moscou, Krestinski, secrétaire du C.C. du P.C.(b)R., avait déclaré que, puisque la position de la fraction du C.C.S.R. et des principaux dirigeants de celui-ci sur la question de la direction collégiale et la direction unique s'écartait nettement de la position du C.C. du P.C.(b)R., il proposait, au nom de celui-ci, à tous les membres de la fraction du C.C.S.R. de s'abstenir de faire des rapports aux congrès syndicaux, en faveur de la direction collégiale.

Dans leur séance à huis clos, les membres de la fraction du C.C.S.R. protestèrent résolument contre ce genre d'interprétations et ces méthodes d'application de la discipline du parti et demandèrent au C.C. du P.C.(b)R. de les autoriser à présenter la résolution de la fraction du C.C.S.R. dans les congrès syndicaux. Cette déclaration fut discutée par le Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R. qui adopta les projets de décisions ici publiés, rédigés par Lénine. — P. 180

208. Lénine n'acheva pas cette préface. La brochure en anglais *The Proletarian Revolution and Kautsky the Renegade*. By V. I. Ulianov (N. Lenin) parut fin mars 1920 sans préface. — P. 182

209. La brochure en allemand *N. Lentn. Die Diktatur des Proletariats und der Renegat Karl Kautsky* parut fin décembre 1919. — P. 182

210. Lénine reçut le livre de Ramsay MacDonald plus tard. Il a été conservé dans la bibliothèque personnelle de Lénine, avec ses annotations en marge. Lénine a particulièrement annoté les passages où MacDonald essaie d'estomper les contradictions de classe de la société bourgeoise. Ces annotations ont été publiées dans le Recueil Lénine XXIV, pp. 253-285. — P. 182

211. L'auteur des « Règlements des samedis communistes » est A. Sokolov, permanent de l'appareil du Comité central du P.C.(b)R. Ce texte semble avoir été préparé pour l'anniversaire de l'organisation des samedis communistes (pour le 10 mai 1920). — P. 183

212. Cette note a été rédigée à l'occasion de la XII^e Conférence du Bund, qui se tint du 12 au 19 avril 1920. Les Archives centrales du parti de l'Institut du marxisme-léninisme près le C.C. du P.C.U.S. possèdent les résolutions de cette conférence annotées par Lénine. Dans la résolution « Sur l'étape actuelle et les tâches de notre parti », Lénine a détaché le passage suivant : « 14. Faisant le bilan de l'expérience de l'année écoulée, la XII^e conférence du Bund constate : 1) que dès la XI^e conférence, le

Bund a adopté les principes de la plate-forme communiste ; 2) que le programme du parti communiste, qui est en même temps celui du pouvoir soviétique correspond à la position de principe du « Bund » ; 3) qu'un « front socialiste uni » avec les adversaires de principe du pouvoir soviétique, qui opposent le prolétariat à son pouvoir est impossible ; 4) que le moment est venu où le « Bund » peut renoncer à sa position officielle d'opposition et endosser la responsabilité de la politique du pouvoir soviétique. »

En même temps la résolution sur les questions d'organisation indiquait que « la conséquence logique de la position politique adoptée par le « Bund » est l'entrée de celui-ci dans le P.C.R. sur les mêmes bases que lorsqu'il appartenait au P.O.S. D.R. » (souligné par Lénine). La Conférence proposa au Comité central du Bund d'assurer comme condition indispensable que le Bund conserve au sein du P.C.R. sa « situation d'organisation indépendante du prolétariat juif » (marqué d'un trait par Lénine).

Le 6 mai 1920, le Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R. discutant « des conditions de l'admission du Bund dans le P.C.R. » décida de « charger Kaménev, Staline et Préobrajenski de recevoir les représentants du Bund et d'écouter leurs propositions » (Archives centrales du parti de l'Institut du marxisme-léninisme près le C.C. du P.C.U.S.).

La XIII^e Conférence du Bund en 1921 décida la dissolution de celui-ci. Une partie des bundistes furent admis au P.C.(b)R. à titre individuel. — P. 184

213. Le « Décret sur la ration du travailleur » fut adopté par le C.C.P. le 30 avril 1920 et publié le 4 mai dans les *Izvestia du C.E.C.R.* n° 94. — P. 185
214. Il s'agit de l'explosion d'une bombe lancée par les socialistes-révolutionnaires de gauche dans l'immeuble du Comité du parti de Moscou, rue Léontievski, le 25 septembre 1919. — P. 187
215. Ce projet de décision fut adopté par le C.C.P. à la séance du 25 mai 1920. — P. 188
216. Le texte du décret, rectifié conformément aux remarques de Lénine fut adopté par le C.C.P. le 25 mai 1920 et publié le 4 juin 1920 dans les *Izvestia du C.E.C.R.* — P. 189
217. Les propositions formulées par Lénine dans cette ébauche furent incluses dans la décision du Conseil des Commissaires du Peuple du 27 mai 1920. — P. 190
218. L'entretien entre Lénine et le journaliste japonais R. Nakahira, représentant du journal « *Osaka Asahi* », eut lieu le 3 juin 1920 dans le cabinet de travail de Lénine au Kremlin. Dans sa correspondance de Moscou, Nakahira signalait : « Contrairement à ce

que j'attendais, l'aménagement du cabinet était simple et modeste, et cela m'étonna... Lénine nous reçut de manière extrêmement simple et cordiale, comme de vieux amis. Bien qu'il occupe le poste le plus élevé en Russie, rien dans ses manières et son attitude ne cherchait à démontrer cette haute position » (*Osaka Asahi* n° 13814 du 13 juin 1920). Le lendemain, comme il le rapporta plus tard, Nakahira soumit le texte de son interview à Lénine qui le lut attentivement et y apporta quelques corrections.

Ci-dessous nous publions *l'entretien de Lénine avec un autre correspondant japonais, K. Fusse, représentant des journaux « Osaka Mainichi » et « Tokyo Niti-Niti », qui eut lieu le 3 ou le 4 juin. Il est possible que les deux correspondants aient été reçus en même temps. Fusse signale que l'entretien dura environ vingt minutes. A. Voznessenski, chef de la section orientale du Commissariat du Peuple aux Affaires étrangères, était présent.*

Le texte de l'interview donnée par Lénine à Fusse fut publié le 26 juin 1920 dans le journal socialiste-révolutionnaire *Volia* [La Liberté] qui paraissait à Vladivostok. Le compte rendu publié ici parut pour la première fois en russe en 1924 dans le recueil *Lénine et l'Orient*, puis dans la 1^{re} édition des Œuvres de Lénine (tome XX, 2^e partie). Il ne figure pas dans les 2^e, 3^e et 4^e éditions des Œuvres de Lénine. — P. 190

219. Il s'agit de la *République d'Extrême-Orient* (REO) créée en avril 1920 sur le territoire des régions du Baïkal, del'Amour, du Primorié, du Kamtchatka et du nord de Sakhaline. La formation de cette république, Etat démocratique bourgeois, mais qui pratiquait une politique soviétique, correspondait aux intérêts de la Russie soviétique qui voulait s'assurer un long répit sur le Front est et éviter la guerre avec le Japon. Cependant la création d'un « Etat-tampon » en Extrême-Orient était une mesure forcée. Comme l'indiquait Lénine, « les circonstances ont amené à la création d'un Etat-tampon sous la forme d'une République d'Extrême-Orient, et puis nous savons fort bien quelles calamités sans nom les paysans sibériens ont à subir du fait de l'impérialisme japonais, quelles férocités infinies les Japonais ont commises en Sibérie » (Œuvres, Paris-Moscou, tome 31, p. 483).

Après que le territoire de l'Extrême-Orient (à l'exception du nord de Sakhaline) eut été nettoyé des interventionnistes et des gardes blancs, l'Assemblée nationale de la République d'Extrême-Orient décida le 14 novembre 1922 de se réunir à la R.S.F.S.R. — P. 190

220. Il s'agit du *Parti socialiste français*.

Dès le début de la guerre mondiale la direction réformiste du parti prit une attitude social-chauvine, soutint ouvertement la guerre impérialiste et la participation au gouvernement bourgeois. Il existait aussi au sein du parti une tendance centriste dirigée par J. Longuet, qui défendait les positions du social-

pacifisme et pratiquait une politique de conciliation envers les social-chauvins. Le Parti socialiste français comprenait également une aile gauche révolutionnaire dont les positions étaient internationalistes, et qui était constituée pour l'essentiel de membres de la base du parti.

Après la Révolution d'Octobre, une âpre lutte s'engagea entre les réformistes déclarés et les centristes, d'une part, et l'aile gauche révolutionnaire renforcée par l'entrée massive d'ouvriers au parti, de l'autre. Au congrès du parti qui se tint en décembre 1920 à Tours, l'aile révolutionnaire obtint la majorité. Le congrès décida que le parti se joindrait à l'Internationale communiste, et il fonda le Parti communiste français. Les centristes et les réformistes se détachèrent du parti et fondèrent leur propre organisation à laquelle ils conservèrent l'ancienne appellation de Parti socialiste français. — P. 196

221. Le projet de décision proposé par Lénine fut adopté avec de légères modifications par le Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R. lors de sa séance du 22 juin 1920, où il discuta des thèses et d'un projet de résolution sur la république du Turkestan élaboré par une commission spéciale. Cf. le projet de cette commission avec les observations de Lénine : Œuvres, 5^e édition russe, tome 41, pp. 433-436. — P. 196

222. *Commission du Turkestan* : commission du C.E.C.R. et du C.C.P. chargée d'étudier les affaires du Turkestan. Elle fut créée par décision du C.E.C.R. et du C.C.P. en date du 8 octobre 1919, et composée de G. Bokii, F. Golochtchékine, V. Kouibychev, I. Roudzoutak, M. Frounzé, C. Eliava. Cette commission, munie des pleins pouvoirs pour toutes les affaires concernant le parti et l'Etat, fut envoyée au Turkestan pour aider les communistes et les travailleurs de la région à liquider le retard économique, politique et culturel, pour renforcer le pouvoir des Soviets et l'alliance entre les peuples du Turkestan et de la Russie soviétique ; elle était chargée entre autres de corriger les fautes commises dans l'application de la politique nationale au Turkestan.

La commission prit une série de mesures en vue de renforcer les organisations locales du parti, de combattre le chauvinisme de grande puissance et le nationalisme local. Les questions essentielles autour desquelles se déroula cette lutte furent les principes de l'autonomie du Turkestan, les rapports avec les organes fédéraux, les formes et méthodes de l'organisation du parti. — P. 196

223. Le *Deuxième Congrès de l'Internationale communiste*, qui posa les fondements du programme, de la tactique et de l'organisation du Komintern, se tint du 19 juillet au 7 août 1920 en Russie soviétique. Il s'ouvrit à Petrograd. A partir du 23 ses séances se poursuivirent à Moscou. Il réunissait 169 délégués avec voix délibérative et 49 avec voix consultative, qui représentaient 67 organisations ouvrières de 37 pays. Outre les représentants des

organisations et partis communistes de 31 pays, prirent également part aux travaux les représentants du Parti social-démocrate indépendant d'Allemagne, des partis socialistes italiens et français, des Ouvriers industriels du monde (Australie, Angleterre, Irlande), de la Confédération nationale du travail d'Espagne, etc. Le P.C.(b)R. était représenté par 64 délégués.

Tout le travail de préparation fut dirigé par Lénine qui attribuait une grande importance à ce congrès international. Son livre *La maladie infantile du communisme* (le « gauchisme »), rédigé pour l'ouverture du II^e Congrès, joua un grand rôle dans la définition des tâches et la mise au point de la ligne politique du Komintern. Il rédigea en outre la « Première ébauche des thèses sur les questions nationale et coloniale (Pour le Deuxième Congrès de l'Internationale communiste) », « Première ébauche des thèses sur le problème agraire (Pour le Deuxième Congrès de l'Internationale communiste) », les « Thèses sur les tâches fondamentales du Deuxième Congrès de l'Internationale communiste », les « Conditions d'admission à l'Internationale communiste » (cf. Œuvres, Paris-Moscou, tome 31, pp. 11-116, 145-152, 153-166, 186-204, 210-216).

Le congrès adopta l'ordre du jour suivant : 1) La situation internationale et les tâches essentielles du Komintern ; 2) Le rôle et la structure des partis communistes avant et après la conquête du pouvoir par le prolétariat ; 3) Les syndicats et les comités de fabriques et d'usines ; 4) La question du parlementarisme ; 5) La question nationale et coloniale ; 6) La question agraire ; 7) L'attitude envers le « centrisme » et les conditions d'admission à l'Internationale communiste ; 8) Les Statuts de l'Internationale communiste ; 9) Les questions d'organisation (organisations légales et illégales, organisations de femmes, etc.) ; 10) Le mouvement de la jeunesse communiste ; 11) Les élections ; 12) Divers.

Lénine présenta son rapport sur la situation internationale et les tâches fondamentales de l'Internationale communiste à la première séance du Congrès (cf. Œuvres, Paris-Moscou, tome 31, pp. 221-241).

Il prit une part active aux travaux de la plupart des commissions : sur les questions nationale et coloniale, sur la question agraire, sur les conditions d'admission à l'Internationale communiste, sur la situation internationale et les tâches de l'Internationale communiste.

En outre, il prononça un discours sur le rôle du parti communiste, présenta le rapport de la commission nationale et coloniale, intervint sur les conditions d'admission à l'Internationale communiste, sur le parlementarisme, sur l'affiliation au Labour Party de Grande-Bretagne (cf. *ibid.*, pp. 242-272).

Le congrès adopta comme résolution les thèses rédigées par Lénine, il adopta la résolution « Sur le rôle du parti communiste dans la révolution prolétarienne », à la rédaction de laquelle Lénine avait participé de très près, ainsi que d'autres résolutions : les « Conditions d'admission à l'Internationale

communiste », les Statuts du Komintern. Il adopta également le « Manifeste du II^e Congrès de l'Internationale communiste », et il publia une série d'appels : « La Troisième Internationale s'adresse aux syndicats de tous les pays », « Aux ouvriers de Petrograd », « A l'Armée rouge et à la Flotte rouge de la R.S.F.S.R. », « Contre les bourreaux de la Hongrie », « Aux prolétaires de tous les pays », etc.

Le II^e Congrès de l'Internationale communiste joua un très grand rôle dans le développement du mouvement communiste international. Après ce congrès, indiquait Lénine, « le communisme est devenu la question centrale du mouvement ouvrier dans son ensemble » (cf. Œuvres, Paris-Moscou, tome 32, p. 186). — P. 197

224. Le « *Plan de résolution sur le contenu du concept de « dictature du prolétariat » et sur la lutte contre la déformation « à la mode » de ce mot d'ordre* » est une des ébauches tracées par Lénine de ses « Thèses sur les tâches fondamentales du Deuxième Congrès de l'Internationale communiste ». — P. 197

225. L' *Humanité*, journal fondé en 1904 par Jaurès, organe central du Parti socialiste. Durant la première guerre mondiale, il se trouva entre les mains de l'extrême droite du Parti socialiste français.

A partir de décembre 1920, après la scission du Parti socialiste français, l' *Humanité* devint l'organe central du Parti communiste français. — P. 198

226. Le *Populaire*, journal fondé par les centristes français ; il paraissait en 1916 à Limoges, et à partir de juillet 1917 à Paris. En 1921, il devint l'organe du Parti socialiste français. — P. 198

227. *Die Freiheit* [La Liberté], quotidien, organe du Parti social-démocrate indépendant d'Allemagne ; parut à Berlin du 15 novembre 1918 au 30 septembre 1922. — P. 198

228. Le *British Socialist Party* (B.S.P.) fut fondé en 1911 à Manchester à la suite de l'union du Parti social-démocrate avec d'autres groupes socialistes. Cependant la faiblesse numérique du parti et son manque de liens avec les masses lui donnèrent un caractère quelque peu sectaire. Au cours de la première guerre mondiale, une lutte acharnée s'engagea entre les représentants du courant internationaliste (Gallacher, Inkpin, MacLean, Rothstein, etc.) et le courant social-chauvin dirigé par Hyndman. Le courant internationaliste comptait des éléments inconséquents qui occupaient sur une série de problèmes des positions centristes. En février 1916 un groupe de militants du B.S.P. fonda le journal *The Call* [L'Appel] qui joua un grand rôle pour rassembler les internationalistes. La conférence annuelle du B.S.P. qui se tint en avril 1916 à Salford condamna le cou-

rant social-chauvin de Hyndman et de ses partisans, qui quittèrent le parti.

Le parti socialiste britannique accueillit favorablement la Révolution d'Octobre. Ses membres jouèrent un grand rôle dans le mouvement des travailleurs anglais pour la sauvegarde de la république soviétique contre l'intervention étrangère. En 1919, la grande majorité des organisations du parti (98 contre 4) se prononcèrent pour l'adhésion à l'Internationale communiste. Avec le Groupe de l'unité communiste, le Parti socialiste britannique joua un rôle important dans la formation du Parti communiste de Grande-Bretagne. Au premier congrès unifié qui se tint en 1920, la grande majorité des organisations locales du B.S.P. fusionnèrent avec le Parti communiste. — P. 198

229. Le *Parti socialiste américain* se constitua en juillet 1901 au congrès d'Indianapolis, à la suite de l'union des groupes qui s'étaient détachés du Parti socialiste ouvrier et du Parti social-démocrate des Etats-Unis dont l'un des organisateurs avait été E. Debs, militant populaire du mouvement ouvrier américain. Il fut d'ailleurs parmi les fondateurs du nouveau parti. La composition sociale de celui-ci était hétérogène ; il comprenait des ouvriers américains, des ouvriers immigrés, des petits fermiers et des représentants de la petite bourgeoisie. Sa direction centriste et opportuniste de droite (Berger, Hillkwit et autres) niait la nécessité de la dictature du prolétariat, elle rejetait les méthodes de lutte révolutionnaires et ramenait l'essentiel de l'activité du parti à sa participation aux campagnes électorales. Au cours de la première guerre mondiale (1914-1918), on vit se former trois courants au sein du parti socialiste : les social-chauvins qui soutenaient la politique impérialiste du gouvernement, les centristes qui ne luttèrent contre la guerre impérialiste qu'en paroles, et la minorité révolutionnaire, qui défendait des positions internationalistes et combattait la guerre.

L'aile gauche du Parti socialiste, dirigée par C. Ruthenberg, W. Foster, W. Heywood, etc., s'appuyant sur les éléments prolétariens, engagea la lutte contre la direction opportuniste du parti, pour des actions politiques indépendantes du prolétariat, pour la création de syndicats fondés sur les principes de la lutte des classes. En 1919, une scission se produisit. L'aile gauche quitta le parti et constitua le noyau du Parti communiste américain. A l'heure actuelle, le Parti socialiste est une organisation sectaire peu nombreuse. — P. 200

230. Le *Parti socialiste suisse* (Parti social-démocrate de Suisse) fut fondé dans les années 70 du XIX^e siècle et adhéra à la I^{re} Internationale. Il fut fondé de nouveau en 1888. Les opportunistes y exerçaient une forte influence ; au cours de la guerre mondiale impérialiste, ils passèrent sur les positions du social-chauvinisme. En automne 1916, les droitiers quittèrent le parti et créèrent leur propre organisation. La majorité du parti dirigée par

R. Grimm, adopta une attitude centriste, social-pacifiste. L'aile gauche se tenait sur des positions internationalistes. Sous l'influence de la Révolution d'Octobre, l'aile gauche se renforça, en décembre 1920 elle quitta le parti socialiste et rallia le Parti communiste de Suisse. — P. 200

231. Lénine parle en détail de l'intervention de Tanner dans son discours sur le rôle du parti communiste (cf. Œuvres, Paris-Moscou, tome 31, pp. 242-246). — P. 200

232. *Shop Stewards* ou *Shop Stewards Committees* (syndics d'usine ou comités de syndics d'usine), organisations ouvrières élues, existaient en Angleterre dans plusieurs branches d'industrie surtout pendant la première guerre mondiale.

Après la victoire de la Révolution d'Octobre en Russie, les Comités de syndics d'usine saluèrent la République des Soviets et s'affirmèrent contre l'intervention militaire étrangère. — P. 200

233. Ces observations furent rédigées par Lénine sur l'exemplaire du texte dactylographié (en allemand) du rapport préparé par A. Soultan-Zadé à l'intention, apparemment, de la commission sur les questions nationale et coloniale. Le 28 juillet 1920, Soultan-Zadé présenta un rapport sur les perspectives de révolution sociale en Orient devant la séance plénière du II^e Congrès de l'Internationale communiste. — P. 201

234. Le conflit entre la Commune de consommation de Petrograd et le Soviet de Petrograd était le suivant : en été 1920, plusieurs dirigeants du Comité exécutif du Soviet de Petrograd menés par Zinoviev et du Conseil des syndicats de Petrograd demandèrent que la ration de pain des ouvriers soit allouée non seulement pour les jours ouvrables, mais aussi pour les jours fériés. La direction de la Commune de Petrograd (A. Badaïev, etc.) s'opposa à cette proposition, estimant que l'allocation d'une ration supplémentaire violait le principe même de la ration de travail et qu'en outre elle ne disposait pas des réserves de blé suffisantes, qu'une telle mesure pouvait nuire par conséquent à la distribution régulière des rations et saper ainsi la confiance des ouvriers envers l'appareil de ravitaillement. Cependant, sans tenir compte de l'avis de la Commune de Petrograd, le Soviet annonça qu'une ration serait délivrée les jours fériés. Badaïev refusa d'exécuter cette disposition et déclara que la direction de la Commune ne pouvait pas travailler dans de telles conditions. Le 5 juillet 1920, le Comité de la province de Petrograd du P.C.(b)R. ayant discuté du « refus du camarade Badaïev d'exécuter la décision du Grand présidium du 23 juin sur l'augmentation des rations, sur la délivrance de 5 livres à titre d'avance et sur la distribution de rations aux ouvriers durant les congés », décida : « 1. De proposer à tous les bureaux d'arrondissement et à tous les responsables de la Commune de Petrograd de rester en

place et de travailler sans la moindre interruption jusqu'à décision particulière du Comité de Petrograd et du Comité exécutif. 2. De reconnaître comme nécessaire de modifier radicalement la composition du personnel de la Commune de Petrograd et de charger le bureau du Comité de province et le présidium du Comité exécutif de nommer de nouveaux camarades, promus par l'entremise du Conseil de contrôle de la Commune de Petrograd, et d'entrer en rapport à ce sujet avec Moscou, provisoirement, avant la convocation de la conférence de ville des comités d'usine et des syndicats » (Archives centrales du parti près l'Institut d'histoire du parti du Comité régional de Léninegrad du P.C.U.S.). — P. 202

235. Le conflit entre la Commune et le Soviet de Petrograd fut examiné au C.C. du P.C.(b)R. le 16 juillet 1920. C'est à ce propos que Lénine rédigea le présent projet de décision. Les propositions de Lénine furent adoptées. Considérant que les rapports qui s'étaient ainsi créés entre les responsables de la Commune de Petrograd et ceux du Soviet pouvaient servir de base à de nouveaux conflits, le C.C. décida que Badaïev et d'autres responsables de la Commune de Petrograd seraient mutés à Moscou. Badaïev fut nommé président de la Société de consommation de Moscou. — P. 202
236. Ces réponses ont été écrites par Lénine sur le télégramme du 17 juillet 1920 du ministre des Affaires étrangères de la République d'Extrême-Orient, A. Krasnochtchékov, membre du Bureau d'Extrême-Orient du C.C. du P.C.(b)R., qui annonçait la signature le 15 juillet d'un accord de cessez-le-feu avec le Japon. Le procès-verbal spécial également signé par les représentants de la République d'Extrême-Orient et du Japon déclarait que le meilleur moyen d'instaurer la paix en Extrême-Orient était la création d'un « Etat-tampon », fondé sur des principes démocratiques, avec un gouvernement unique, constitué par une conférence à laquelle participeraient les représentants de toutes les régions du territoire. Krasnochtchékov demandait à Lénine de répondre d'urgence à toutes les questions posées à ce sujet dans le télégramme. — P. 203
237. « *Quatre impératifs* », les quatre adjectifs (universel, égal, direct, secret) désignant le mode de scrutin démocratique. — P. 203
238. Il s'agit probablement ici d'assurer la majorité aux communistes dans les institutions démocratiques de l'Etat. — P. 203
239. Ce discours de Lénine fut prononcé à un meeting qui rassembla plusieurs milliers de personnes sur la place Ouritski (Place du Palais) le soir du 19 juillet après la fin de la première séance du II^e Congrès de l'Internationale communiste. — P. 203

240. Il s'agit de l'article de Gorki « Vladimir Ilitch Lénine », publié dans la revue *l'Internationale communiste* n° 12, 1920, en guise d'éditorial, et de la lettre de Gorki à Wells dans le même numéro.

Cet article et cette lettre sont pénétrés d'un sentiment de sincère amour et d'admiration envers Lénine. Mais ils étaient rédigés à partir des positions erronées du culte de la personnalité et contenaient une série de thèses politiquement nuisibles. Gorki y donnait une appréciation extrêmement subjective et enfin de compte idéaliste du rôle de Lénine, du peuple russe et de la révolution en Russie. Le rôle dirigeant du parti communiste, le rôle décisif de la classe ouvrière et de la paysannerie travailleuse de Russie dans la révolution lui échappaient.

Le 31 juillet 1920, le Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R. adopta la proposition de Lénine ici publiée.

L'Internationale communiste revue du Comité exécutif de l'Internationale communiste, paraissait en russe, allemand, français, anglais, espagnol et chinois. Le premier numéro parut le 1er mai 1919. La revue publiait des articles théoriques, des documents du Komintern ; elle imprima une série d'articles de Lénine (« La troisième Internationale et sa place dans l'histoire », « Les tâches de la troisième Internationale (Ramsay MacDonald et la III^e Internationale) », « Salut aux communistes italiens, français et allemands », « Elections à l'Assemblée constituante et dictature du prolétariat », « Notes d'un publiciste », etc.). Le Comité de rédaction groupait des représentants de tous les partis membres du Komintern. La revue étudiait les questions fondamentales de la théorie marxiste-léniniste, en liaison avec les problèmes du mouvement ouvrier et communiste international, l'expérience de l'édification du socialisme en U.R.S.S. ; elle luttait contre les différents courants antiléninistes. Sa publication fut suspendue en juin 1943, suite à la décision du Comité exécutif de l'Internationale communiste du 15 mai 1943 de dissoudre le Komintern. — P. 204

241. Le 19 août 1920, le Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R. discuta de la situation sur le front polonais et sur le front de la lutte contre Wrangel. Estimant que ce dernier était le plus important, le Bureau politique prit une série de mesures pour le renforcer ; il décida notamment d'y transférer la 6^e division de la Première armée de cavalerie.

Le 20 août 1920, le commandant en chef envoya un rapport au Conseil militaire révolutionnaire pour protester contre le transfert de la 6^e division, arguant du fait qu'elle était le noyau essentiel de la Première armée de cavalerie et valait les trois autres divisions pour la qualité. Ce rapport porte une note de Staline : « Ces indications sont erronées : les trois autres divisions réunies comptent au moins 10 000 sabres, et la 4^e division de cavalerie, qui reste dans l'Armée de cavalerie, est plus ancienne et plus aguerrée que la sixième ».

Après avoir lu ce rapport, Lénine rédigea ses propositions.

Il semble que ce soit lors de la discussion de celles-ci qu'il indiqua sous les points un et deux : « Krestinski est contre » sous le point quatre : « Krestinski s'abstient », et sous le point cinq : « Krestinski *p o u r* ».

La numération des points est conforme à celle du manuscrit. — P. 204.

242. Il s'agit de l'ordre du jour du Conseil militaire révolutionnaire du Front ouest n° 1847 du 20 août 1920, qui déclarait que la délégation de paix polonaise était entièrement composée d'espions et d'agents du contre-espionnage, et que la paix ne pouvait être conclue que sur « les ruines de la Pologne blanche ». — P. 205.
243. Le 23 août 1920, le Conseil militaire révolutionnaire de la République annula l'ordre du jour du Conseil militaire révolutionnaire du Front ouest, auquel il montra son erreur. En même temps, le président de la délégation soviétique aux pourparlers avec la Pologne, Danichevski, reçut pour instruction de donner connaissance à la délégation polonaise de l'annulation de l'ordre du jour du Conseil militaire révolutionnaire du Front ouest par le Conseil militaire révolutionnaire de la République si celle-ci ne s'estimait pas satisfaite des explications données par la délégation en cours de séance. — P. 205.
244. La IX^e conférence de Russie du P.C.(b)R. se tint à Moscou du 22 au 25 septembre 1920. A ses travaux prirent part 241 délégués (116 avec voix délibérative et 125 avec voix consultative) au nom des 700 000 membres du parti. Y assistaient des représentants des organisations provinciales de la R.S.F.S.R. et d'Ukraine, des Comités centraux des partis communistes d'Azerbaïdjan et d'Arménie. L'Armée rouge était représentée par 34 délégués. Les questions de l'ordre du jour étaient les suivantes : 1) Rapport des représentants des communistes polonais ; 2) Rapport politique du C.C. ; 3) Rapport d'organisation du C.C. ; 4) Tâches immédiates de l'édification du parti ; 5) Rapport de la commission d'étude de l'histoire du parti ; 6) Compte rendu sur le II^e Congrès du Komintern.
- Le rapport politique du C.C. fut présenté à la première séance par Lénine (cf. Œuvres, Paris-Moscou, tome 31, pp. 284-288). La question essentielle de ce rapport était la conclusion de la paix avec la Pologne et la préparation de l'écrasement de l'armée blanche de Wrangel.
- Le rapport de Lénine souleva d'ardents débats. L'échec des troupes soviétiques devant Varsovie fut discuté avec une particulière vigueur. Dans sa conclusion, Lénine fit la somme des discussions sur le rapport politique du C.C. et indiqua que les interventions des délégués fournissaient une riche matière pour tirer les conclusions et les leçons nécessaires. La conférence adopta à l'unanimité la résolution sur les conditions de la

paix avec la Pologne. Elle adopta la déclaration du C.E.C.R. sur les conditions de la paix avec la Pologne, qui avait été élaborée sous la direction immédiate de Lénine et revue par lui (cf. Recueil Lénine XXXVI, pp. 123-126).

La discussion des tâches immédiates de l'édification du parti occupa une part importante des travaux de la IX^e conférence. Le groupe antiparti du « centralisme démocratique » intervint sur cette question, désignant Sapronov comme son rapporteur. Ce groupe s'opposait à la discipline du parti et au rôle dirigeant du Parti communiste dans les Soviets et les syndicats. De même que le IX^e Congrès du P.C.(b)R., la conférence se sépara résolument du groupe du « centralisme démocratique ».

Elle adopta une résolution « Sur les tâches immédiates de l'édification du parti » dont le projet avait été rédigé par Lénine (cf. présent tome, pp. 212-213), de même que les « Propositions au sujet de la résolution sur les tâches immédiates de l'édification du parti » (cf. présent tome, pp. 213). La conférence indiqua qu'il fallait faire participer plus largement les communistes de la base au travail des conférences de province et des plénums des comités de province du P.C.(b)R. Elle ébaucha également des mesures pour éliminer les séquelles de la bureaucratie dans le travail des organismes soviétiques et des organismes économiques. Pour lutter contre les abus et examiner les plaintes venant des communistes, la conférence estima nécessaire de créer une Commission de contrôle et des commissions spéciales du parti auprès des comités de province.

A l'égard du rapport d'organisation du C.C., la IX^e conférence adopta une résolution qui proposait de renforcer le travail du Secrétariat du C.C. en vue de mieux connaître le travail local et d'en tirer expérience, et d'accorder plus d'attention au travail de la section d'agitation et de propagande. Elle indiquait également qu'il fallait améliorer la direction immédiate du travail d'organisation des cellules du parti dans l'Armée rouge et la Flotte par le C.C., et ne pas laisser le travail de ces organisations se couper de la vie sociale. — P. 206.

245. Lénine fait allusion à l'intervention de A. Kollontaï, qui avait démagogiquement parlé de persécutions pour critique, indiquant que ceux qui avaient formulé des critiques avaient parfois été invités, pour reprendre ses paroles, à aller « manger des pêches dans de bons petits coins torrides ». — P. 209.
 246. Les propositions de Lénine sur la composition de la Commission de contrôle furent incluses avec quelques modifications dans la résolution de la IX^e Conférence de Russie du P.C.(b)R. « Sur les tâches immédiates de l'édification du parti » (cf. *Le P.C.U.S. dans les résolutions et les décisions de ses congrès, conférences et sessions plénières du C.C.*, édition russe, première partie, 1954, pp. 506-512).
- La fin de la phrase à partir des mots : « En ce qui concer-

ne les transferts, ajouter », a été biffée par Lénine et n'a pas été incluse dans la résolution. — P. 213.

247. *P.P.S.*, Parti socialiste polonais (*Polska Partia Socjalistyczna*), Parti nationaliste et réformiste fondé en 1892. Durant toute son histoire, sous l'influence des ouvriers de la base des groupes de gauche se constituèrent constamment en son sein. Certains d'entre eux se joignirent par la suite à l'aile révolutionnaire du mouvement ouvrier polonais.

En 1906, le *P.P.S.* se scinda en *P.P.S.* « *lewicza* » (gauche) et en une fraction chauvine de droite, le *P.P.S.* « *pravicza* » (« fraction révolutionnaire »). Sous l'influence du parti bolchevique et de la « Social-démocratie du royaume de Pologne et de Lituanie », le *P.P.S.* « *lewicza* » passa progressivement à des positions révolutionnaires.

Au cours de la première guerre mondiale, la plus grande partie du *P.P.S.* « *lewicza* » adopta des positions internationalistes. En décembre 1918, il s'unit à la « Social-démocratie du royaume de Pologne et de Lituanie » pour constituer le Parti communiste ouvrier de Pologne (c'est ainsi que se nomma jusqu'en 1925 le Parti communiste polonais).

Durant la guerre mondiale, le *P.P.S.* de droite poursuivit sa politique nationaliste et chauvine : il organisa sur le territoire de la Galicie des légions polonaises qui combattirent aux côtés de l'impérialisme austro-allemand. Avec la formation de l'Etat polonais bourgeois, le *P.P.S.* de droite s'unit en 1919 avec les éléments du *P.P.S.* des territoires polonais qui se trouvaient jusque-là entre les mains de l'Allemagne et de l'Autriche, et reprit l'appellation de *P.P.S.* S'étant emparé de la direction du gouvernement, il assura le passage du pouvoir aux mains de la bourgeoisie polonaise, mena une propagande anticommuniste systématique, et soutint la politique d'agression contre la Russie soviétique, la politique d'annexion et d'oppression de l'Ukraine et de la Biélorussie occidentales. Certains groupes du *P.P.S.* en désaccord avec cette politique rejoignirent le Parti communiste de Pologne.

Après le coup d'Etat de Pilsudski (mai 1926), le *P.P.S.* se trouva formellement rejeté dans l'opposition parlementaire, mais en fait, il ne mena aucune lutte contre le régime fasciste et poursuivit sa propagande anticommuniste et antisoviétique. Durant ces années, les éléments de gauche du *P.P.S.* collaborèrent avec les communistes polonais et soutinrent dans une série de campagnes la tactique du front uni.

Au cours de la seconde guerre mondiale, le *P.P.S.* connut une nouvelle scission. Sa partie réactionnaire et chauvine, qui avait pris le titre de « *Wolność, Równość, Niepodległość* » (Liberté, Egalité, Indépendance), participa au « gouvernement » polonais réactionnaire émigré de Londres. Quant à l'aile gauche, elle prit le nom de « Parti ouvrier des socialistes polonais » et, sous l'influence du Parti ouvrier polonais, fondé en 1942 elle se joignit au front national de lutte contre les occupants

hitlériens, combattit pour la libération de la Pologne de la servitude fasciste et pour l'établissement de liens d'amitié avec l'U.R.S.S.

En 1944, après la libération de la partie orientale de la Pologne et la formation du Comité polonais de libération nationale, le Parti ouvrier des socialistes polonais reprit le nom de Parti socialiste polonais et participa avec le Parti ouvrier polonais à l'édification de la démocratie populaire en Pologne. En 1948, les deux partis fusionnèrent et formèrent le Parti ouvrier unifié de Pologne. (P.O.U.P.). — P. 214.

248. L'« *Ebauche de résolution sur la culture prolétarienne* » fut rédigé par Lénine à la séance du Bureau politique du 9 octobre 1920, qui avait inscrit à son ordre du jour la mise au point d'une résolution pour le congrès du Proletkult. Lénine y reprend les principales thèses de son projet de résolution sur la culture prolétarienne rédigé la veille, 8 octobre (cf. Œuvres, Paris-Moscou, tome 31, pp. 327-328).

Proletkult, organisation culturelle et éducative ; apparut dès septembre 1917 comme organisation ouvrière indépendante. Le Proletkult continua, après la Révolution d'Octobre, à défendre son « indépendance », s'opposant ainsi à l'Etat prolétarien. Il refusait la direction du Parti communiste et insistait sur son indépendance par rapport aux organes du pouvoir soviétique, notamment par rapport au Commissariat du Peuple à l'Instruction publique. Ses partisans niaient en fait l'importance de l'héritage culturel du passé, ils ne voulaient pas se plier aux impératifs du travail culturel et éducatif de masse et, coupés de la vie, ils entendaient créer une « culture prolétarienne » particulière « en laboratoire ». Le principal idéologue du Proletkult, Bogdanov, s'il reconnaissait en paroles le marxisme, prônait en fait une philosophie subjectiviste idéaliste, inspirée de Mach. Le Proletkult n'était pas une organisation homogène. A côté d'intellectuels bourgeois, qui dominaient beaucoup de ses organisations, on trouvait aussi des jeunes ouvriers sincèrement désireux de contribuer à l'édification culturelle de l'Etat soviétique.

Le parti s'opposa résolument aux tendances séparatistes du Proletkult. Dès octobre 1920, Lénine soumit la question à la discussion du Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R. Partant de la décision du Bureau politique, qui se fondait sur un projet rédigé par Lénine, la Direction générale de l'éducation politique mit au point une instruction sur les rapports entre le Proletkult et le Commissariat du Peuple à l'Instruction publique qui fut adoptée par le C.C. le 10 novembre 1920.

Le Proletkult cessa d'exister en 1932. — P. 217.

249. Le projet de Lénine fut complété et adopté à la séance du Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R. du 14 octobre 1920. — P. 218.

250. Le *Congrès de Bakou des peuples d'Orient* (Premier congrès des peuples d'Orient) se tint du 1^{er} au 7 septembre 1920. Y assistèrent 1891 délégués représentant 37 nationalités (Caucase, Asie centrale, Afghanistan, Egypte, Inde, Iran, Chine, Corée, Syrie, Turquie, Japon, etc.). Les deux tiers des délégués (1273) étaient communistes.

Le congrès débattit des questions suivantes : 1) Situation internationale et tâches des travailleurs des peuples d'Orient ; 2) Question coloniale et nationale ; 3) Question agraire ; 4) Les Soviets en Orient ; 5) Question d'organisation, etc. Quatre sections furent créées pour préparer les documents du Congrès : celles de la question agraire, de la question nationale et coloniale, de l'édification soviétique et de l'organisation.

Le congrès des peuples d'Orient se rallia aux décisions du II^e Congrès de l'Internationale communiste et mit au point une série de résolutions fondées sur elles. Pour appliquer ces décisions, il mit sur pied un organe permanent auprès du Comité exécutif du Komintern : le Conseil de propagande et d'action des peuples d'Orient.

Parlant du Deuxième Congrès de l'Internationale communiste et du Premier congrès des peuples d'Orient, Lénine faisait observer : « Ce sont des congrès internationaux qui ont uni les communistes et montré que, dans tous les pays civilisés et dans tous les pays arriérés de l'Orient, le drapeau du bolchevisme, le programme du bolchevisme, le mode d'action des bolcheviks sont l'emblème de la lutte, l'emblème du salut pour les ouvriers de tous les pays civilisés, pour les paysans de tous les pays coloniaux arriérés, que la Russie des Soviets au cours de ces trois années, a non seulement repoussé ceux qui se lançaient contre elle pour l'étouffer, mais qu'elle a aussi conquis la sympathie des travailleurs du monde entier » (cf. *Œuvres*, Paris-Moscou, tome 31, pp. 341-342). — P. 218.

251. Le projet de décision sur la reconstitution de la flotte de la Baltique proposé par Lénine fut adopté par le Conseil du Travail et de la Défense le 23 octobre 1920. — P. 220.
252. La question du ravitaillement des employés soviétiques fut discutée par le Conseil des Commissaires du Peuple le 23 octobre 1920. Les propositions de Lénine furent incluses en totalité dans la décision adoptée à ce sujet. Le Sovnarkom chargea la commission qu'il avait constituée de faire son rapport le 26 octobre 1920. — P. 220.
253. Ce projet de décision fut adopté avec des compléments par le Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R. le 26 octobre 1920 au cours du débat sur la question de l'« état d'esprit dans le parti ». — P. 221.

254. La déclaration imprimée sur la Commission de contrôle créée conformément à la décision de la IX^e Conférence de Russie du P.C.(b)R. fut publiée le 28 octobre 1920 en première page de la *Pravda*. — P. 221.

255. Ce document fait partie d'une décision adoptée le 26 octobre 1920 par le C.C.P. à l'occasion de la discussion sur l'organisation de la liaison entre les commissariats du peuple économiques.

La question de l'organisation de cette liaison fut soulevée lors du IX^e Congrès du P.C.(b)R. en avril 1920. La résolution adoptée à ce propos déclare : « Le congrès charge le C.C. de mettre au point au plus tôt un système de liaison organique entre le C.S.E.N. et les autres commissariats directement liés à l'économie (Commissariats au Ravitaillement, aux Voies de communication, à l'Agriculture) dans leur travail quotidien, en vue d'assurer une unité complète dans l'application du plan économique approuvé par le congrès ». (*Le P.C.U.S. dans les résolutions et les décisions de ses congrès, conférences et sessions plénières du Comité central*, édition russe, première partie, 1954, p. 490). En application de la décision du congrès, Lénine présenta le 26 octobre 1920 au C.C.P. un rapport intitulé : « Sur l'unification du travail des commissariats économiques en vue de la mise au point du plan économique unique », et proposa son projet de décision. — P. 223.

256. Ces trois personnes furent désignées le 26 octobre 1920 par le Conseil des Commissaires du Peuple pour réunir des informations sur les commissions interadministratives. — P. 223.

257. Le projet de Lénine fut inclus en totalité dans la décision sur la Direction générale de l'éducation politique de la République, adoptée par le Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R. le 28 octobre 1920. — P. 224

La *Direction générale de l'éducation politique* fut fondée auprès du Commissariat du Peuple à l'Instruction publique par décret du Conseil des Commissaires du Peuple, signé par Lénine en date du 12 novembre 1920. Il faisait partie du Commissariat et lui était soumis sur le plan de l'administration et de l'organisation ; pour les questions concernant le contenu idéologique de son travail, il dépendait directement du C.C. du P.C.(b)R. Il réunissait tout le travail d'éducation politique, d'agitation et de propagande, il dirigeait l'éducation communiste des adultes (liquidation de l'analphabétisme, écoles, clubs, bibliothèques, salles de lecture) ainsi que l'éducation du parti (écoles communistes supérieures, écoles du parti). Jusqu'à sa réorganisation en secteur du travail de masse du Commissariat du Peuple à l'Instruction publique (juin 1930), la Direction générale de l'éducation politique fut dirigée par Nadejda Kroupskaïa. — P. 224

258. Il s'agit de la décision du Comité Exécutif Central de Russie « Sur les mesures destinées à renforcer le travail du Commissariat du Peuple à l'Instruction publique », publiée dans les *Izvestia du C.E.C.R.* n° 226 du 10 octobre 1920. — P. 224.
259. Le plénum du C.C. du P.C.(b)R. du 9 novembre 1920 chargea Krjijanovski de préparer pour le VIII^e Congrès des Soviets de Russie un rapport « Sur l'électrification de la Russie ». Au congrès des Soviets, qui se tint à Moscou du 22 au 29 décembre 1920, sur proposition du Présidium, ce rapport fut inscrit à l'ordre du jour. — P. 225.
260. Le projet de décision du plénum du C.C. proposé par Lénine fut adopté presque sans modifications le 10 novembre 1920. — P. 228.
261. Cf. note 257. — P. 228.
262. Ce projet fut adopté par le C.C. du P.C.(b)R. lors de la séance du soir du 10 novembre 1920, à l'occasion du rapport du camarade Artem (F. A. Serguéiev) « Sur la participation des syndicats de Legien au contrôle de l'exécution de nos commandes ». — P. 228.
263. En vue de remettre sur pied au plus vite l'économie et d'établir des rapports d'affaires avec les pays capitalistes, l'Etat soviétique estima possible d'accorder des concessions aux compagnies étrangères. Le 30 octobre 1920, le C.C.P. créa une commission spéciale chargée de mettre au point un projet de décret sur les concessions. Dans une note à Kalinine en date du 12 novembre, Lénine lui fit part de ses remarques sur le projet qui lui avait été communiqué (cf. Œuvres, 5^e édition russe, tome 52, document 11). Le 16 novembre, le projet de décret présenté par la Commission fut examiné par le C.C.P. C'est à cette occasion que Lénine rédigea le projet de décision publié ici, qui fut adopté par le C.C.P. — P. 229.
264. Le décret sur les concessions fut adopté par le C.C.P. le 23 novembre 1920. Peu après parut la brochure *Sur les concessions. Décret du Conseil des Commissaires du Peuple du 23 novembre 1920. Texte du décret. Objet des concessions. Cartes*. Le décret, les cartes des concessions ainsi qu'une série d'articles des dirigeants soviétiques à ce sujet furent publiés en allemand dans le n° 1-2 de la revue *Russische Korrespondenz*.
Sur les concessions, cf. également Lénine, Œuvres, Paris-Moscou, tome 31, pp. 456-477, 481-506. — P. 229.
265. Ce projet de décision du Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R. fut adopté avec des adjonctions insignifiantes lors de la séance du Bureau politique du 27 novembre 1920. — P. 229.

266. Il s'agit du Conseil du Travail et de la Défense.

Au début d'avril 1920, le Conseil de la Défense Ouvrière et Paysanne fut réorganisé et prit le nom de Conseil du Travail et de la Défense (C.T.D.). Par décision du VIII^e Congrès des Soviets de Russie, en décembre 1920, il eut le statut de commission du Sovnarkom, et sa fonction fut de coordonner le travail de toutes les administrations en matière d'édification économique. Il fonctionna jusqu'en 1937. — P. 230.

267. Dans les campagnes azerbaïdjanaises, les comités de paysans pauvres firent leur apparition après que l'Azerbaïdjan se fut proclamé République socialiste soviétique. La décision de les organiser fut prise en août 1920 par le Bureau politique du C.C. du Parti communiste (bolchevique) azerbaïdjanais. — P. 230.

268. Conseil supérieur des transports. — P. 230.

269. Le 27 novembre 1920, le Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R. examina les thèses du rapport de Zinoviev : « Sur l'amélioration du fonctionnement des organismes soviétiques centraux et locaux et sur la lutte contre la bureaucratie », en vue du VIII^e Congrès des Soviets. Il entérina le projet de Lénine publié ici et créa une commission chargée de revoir ces thèses. Elles furent publiées sous leur forme définitive le 14 décembre 1920 dans la *Pravda* et les *Izvestia* du C.E.C.R. — P. 230.

270. Krassine dirigeait la délégation soviétique lors des pourparlers avec le gouvernement anglais sur la conclusion d'un accord de commerce. — P. 231.

271. Les « Comités d'action » (« Conseils d'action ») furent fondés en août 1920 par les ouvriers anglais pour empêcher l'Angleterre d'entrer en guerre contre la Russie soviétique. Le Parti communiste de Grande-Bretagne joua un grand rôle dans leur formation. Les comités menèrent campagne pour la reconnaissance de la Russie soviétique par l'Angleterre et pour l'établissement de relations normales entre les deux pays.

Le Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R. adopta le projet de décision présenté par Lénine.

Cf. également présent tome, pp. 234. — P. 231.

272. Le projet rédigé par Lénine fut adopté par le Conseil des Commissaires du Peuple le 30 novembre 1920. — P. 231.

273. *Commission économique*, commission chargée d'organiser la liaison entre les différents commissariats économiques ; présidée par Lénine, elle fut fondée le 26 novembre 1920. Elle élaborait le projet de réorganisation du Conseil du Travail et de la Défense en vue de faire porter l'essentiel de son travail sur les tâches de l'édification économique.

Le document publié ici sert de fondement à la décision

« Sur le Conseil du Travail et de la Défense », présentée au VIII^e Congrès des Soviets de Russie au nom du C.E.C.R. et du C.C.P., et adoptée le 29 décembre 1920. — P. 232.

274. Ce projet fut adopté à la séance du Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R. du 4 décembre 1920. Cf. également Lénine, Œuvres, 5^e édition russe, tome 52, document 22. — P. 234.
275. Il s'agit du mémorandum adressé par le gouvernement soviétique au gouvernement anglais le 29 juin 1920 (Cf. *Documents sur la politique extérieure de l'U.R.S.S.*, tome II, Moscou 1958, pp. 593-598). — P. 234.
276. La dernière phrase a été biffée dans le manuscrit.
Au sujet des pourparlers avec l'Angleterre en vue de la conclusion d'un accord commercial, cf. Lénine, Œuvres, Paris-Moscou, tome 31, pp. 511-513. — P. 234.
277. Lénine fait allusion à la brochure *Sur les concessions. Décret du Conseil des Commissaires du Peuple du 23 novembre 1920. Texte du décret. Objets des concessions. Cartes*. Moscou 1920. — P. 235.
278. La question de la réorganisation du travail du Commissariat du Peuple à l'Instruction publique fut soulevée par Lénine en novembre 1920 (Cf. Lénine, Œuvres, 5^e édition russe, tome 52, document 376). La nécessité de cette réorganisation était dictée par le fait que le travail et la structure de ce commissariat ne répondaient plus aux exigences nouvelles que le passage à l'éducation socialiste pacifique posait à l'enseignement. Dans sa lettre à Lounatcharski, en date du 29 novembre 1920, Lénine exposait ses considérations sur ce que devait être la réorganisation du Commissariat à l'Instruction publique (Cf. Lénine, Œuvres, 5^e édition russe, tome 52, document 37). Le projet de Lénine à ce sujet fut adopté par le plénum du C.C. du P.C. (b)R. le 8 décembre 1920, qui lui ajouta le point 2.
Ce point stipule : « La direction du travail du Commissariat à l'Instruction publique en matière d'organisation et d'administration à l'échelle de toute la Russie, comme à l'intérieur même de son appareil, est assumée par le commissaire du peuple uniquement par l'intermédiaire de son adjoint ». — P. 240.
279. Le 26 janvier 1921, le plénum du C.C. du P.C.(b)R. créa une commission dirigée par Lénine pour mettre au point le projet de réorganisation du Commissariat du Peuple à l'Instruction publique. Le 28 janvier, dans une lettre au nom des membres du Collège du Commissariat à l'Instruction publique, Lénine demandait qu'on lui adresse d'urgence les documents concernant les diverses catégories d'écoles et le texte des lois les régissant (Cf. Œuvres, 5^e édition russe, tome 52, document 99).

Sur la proposition de Lénine, le 2 février, le Bureau politique accorda à la commission le droit de donner au nom du C.C. du Parti des directives au collège du Commissariat à l'Instruction publique. Le 5 février, la *Pravda* n° 25, publia les « Directives du C.C. aux communistes du Commissariat du Peuple à l'Instruction publique », rédigées par Lénine (Cf. Œuvres, Paris-Moscou, tome 32, pp. 123-125).

Le 11 février, le C.C.P. sanctionna le « Règlement du Commissariat du Peuple à l'Instruction publique », élaboré par les membres de la commission et revu par Lénine. Il fut publié dans les *Izvestia du C.E.C.R.* n° 33 du 15 février, et servit de base à la réorganisation du Commissariat dans le courant de 1921. — P. 240.

280. Le document reproduit ici fut publié comme point premier de la décision « Sur la propagande de la production », adoptée par le plénum du C.C. du P.C.(b)R. le 8 décembre 1920.

Cf. également les « Thèses sur la propagande de la production » rédigées par Lénine (Œuvres, Paris-Moscou, tome 31, pp. 419-421). — 241.

281. Ces compléments apportés par Lénine furent inclus dans le texte de la décision adopté par le plénum du C.C. du P.C.(b)R. du 20 décembre 1920 au sujet de la création d'un organe de presse spécial consacré à la production. — P. 241.

282. Le VIII^e Congrès de Russie des Soviets de députés ouvriers, paysans, soldats rouges et cosaques se tint à Moscou du 22 au 29 décembre 1920. Pour le nombre des délégués, il surpassa tous les congrès des Soviets tenus jusque-là : 2 537 délégués y participaient, dont 1 728 avec voix délibérative et 809 avec voix consultative. Répartition des délégués par partis politiques : communistes 91,7 %, sympathisants communistes 2,7 %, sans-parti 3,9 %, mencheviks 0,3 %, bundistes 0,3 %, socialistes-révolutionnaires de gauche 0,15 %, anarchistes 0,15 %, autres 0,8 %. L'ordre du jour comportait : rapport d'activité du Comité Exécutif Central de Russie et du Conseil des Commissaires du Peuple, sur l'électrification de la Russie, sur le relèvement de l'industrie et des transports, sur le développement de la production agricole et l'aide aux exploitations paysannes, sur l'amélioration du fonctionnement des organismes soviétiques et la lutte contre la bureaucratie. Les questions principales de l'ordre du jour furent discutées au préalable dans les séances de la fraction du P.C.(b)R. Afin de permettre une discussion complète et approfondie, le congrès forma trois sections : section industrielle, section agricole et section de l'édification soviétique.

Lénine prit la parole aux séances plénières du Congrès le 22 décembre pour présenter le rapport du C.E.C.R. et du Sovnarkom, le 23 pour prononcer le discours de clôture sur le rapport. En outre il intervint six fois lors des séances de la fraction communiste (21, 22, 24, et 27 décembre) sur les concessions et dans

la discussion du projet de loi sur les mesures destinées à renforcer les exploitations paysannes. Cf. également Œuvres, Paris-Moscou, tome 31, pp. 479-556. — P. 242.

283. Sur décision du plénum du 8 décembre 1920 du C.C. du P.C.(b)R., le X^e Congrès du parti fut fixé au mois de février 1921. En janvier, à la demande des organisations locales, le C.C. décida de le reporter à mars. — P. 243.
284. La *Soukharevka*, un marché de Moscou. Pendant la guerre civile la Soukharevka devint un centre de spéculation et son nom synonyme de marché noir. — P. 250.
285. Lénine fait allusion au décret du Conseil des Commissaires du Peuple du 23 novembre 1920 sur les concessions. Celui-ci fut publié le 25 novembre dans le n° 265 (1112) des *Izvestia du C.E.C.R.* — P. 252.
286. La publication de la *Note Curzon* fut provoquée par les succès de l'Armée rouge qui, en été 1920, avait chassé les envahisseurs polonais blancs d'Ukraine et de Biélorussie. Pour arrêter l'avance de l'Armée rouge et prévenir la défaite possible de la Pologne et l'écrasement de Wrangel, le gouvernement anglais envoya le 11 juillet à la Russie soviétique une note signée de Curzon, ministre des Affaires étrangères. Celle-ci exigeait sous forme d'ultimatum l'arrêt de l'offensive de l'Armée rouge, la conclusion d'un cessez-le-feu avec la Pologne et la cessation des opérations contre Wrangel. Le gouvernement anglais proposait sa médiation, et au nom du Conseil suprême de l'Entente, menaçait d'aider la Pologne « par tous les moyens à sa disposition », au cas où son ultimatum ne serait pas accepté.
- Dans sa réponse, rédigée d'après les indications de Lénine, le gouvernement soviétique déclina fermement la médiation de Curzon et insista pour que s'engagent des pourparlers directs avec la Pologne. Il protestait contre les tentatives anglaises pour annexer la Crimée, et acceptait de garantir l'immunité individuelle de Wrangel et de ses hommes, mais à la condition qu'ils capitulent complètement et immédiatement. — P. 253.
287. Il s'agit de la brochure de Goussev *Plan économique unique et appareil économique unique*, publiée en 1920 pour le VIII^e Congrès des Soviets. — P. 254.
288. Il s'agit des employés de tous les organes administratifs, économiques et culturels que dirigeait à l'époque le Soviet de Moscou. — P. 254.
289. Lénine fait allusion à la brochure de Goussev *Questions immédiates de l'édification économique. (Sur les thèses du C.C. du P.C.R.). Matériaux pour le IX^e Congrès du P.C.R.*, publiée en 1920. — P. 255.

290. Il s'agit de la République d'Extrême-Orient. Cf. note 219.

En automne 1920, Washington Vanderlip, représentant du grand cartel américain « Syndicat Vanderlip » mena à Moscou des pourparlers à propos de concessions sur les pêcheries, de la prospection et de l'extraction du pétrole et du charbon au Kamtchatka et dans la partie de la Sibérie orientale située à l'est du 160° méridien. Fin octobre, un projet de concession de 60 ans fut mis au point. A l'expiration d'un délai de 35 années le gouvernement soviétique acquerrait le droit de racheter avant terme toutes les entreprises en concession et, à l'expiration du délai total, les entreprises et leur équipement en bon état de fonctionnement devenaient sans indemnité la propriété de la R.S.F.S.R. Cependant le « Syndicat Vanderlip » n'obtint pas le soutien du gouvernement et des groupes financiers influents des U.S.A. et le projet de contrat ne fut pas signé. — P. 259.

291. Apparemment, Lénine fait allusion à la thèse suivante : du « Programme du Parti communiste (bolchevique) de Russie » « Dans tout son travail à la campagne, le P.C.R. s'appuie comme auparavant sur les couches rurales prolétariennes et semi-prolétariennes, c'est elles qu'il organise d'abord en force indépendante en créant des cellules du parti à la campagne, des organisations de paysans pauvres, des unions professionnelles de prolétaires et de semi-prolétaires ruraux de type particulier, etc., en les rapprochant au maximum du prolétariat urbain et en les arrachant à l'influence de la bourgeoisie rurale et à l'emprise des intérêts des petits propriétaires » (*Le P.C.U.S. dans les résolutions et les décisions de ses congrès, conférences et sessions plénières du C.C.*, première partie, 1954, p. 425). — P. 260.

292. Il s'agit du syndicat des ouvriers agricoles et forestiers. — P. 260.

293. Lénine fait allusion à la thèse suivante du « Programme du Parti communiste (bolchevique) de Russie » : « La participation des syndicats à la direction de l'économie, et les efforts qu'ils déploient pour y associer les larges masses sont en même temps le moyen essentiel de combattre la bureaucratisation de l'appareil économique du pouvoir soviétique et permettent d'effectuer un contrôle réellement populaire des résultats de la production » (*Le P.C.U.S. dans les résolutions et les décisions de ses congrès, conférences et sessions plénières du C.C.*, première partie, 1954, p. 422). — P. 260.

294. Lors de la discussion sur le projet de résolution du VIII^e Congrès des Soviets « Sur les mesures destinées à développer et à renforcer les exploitations paysannes », la fraction communiste se prononça pour la suppression des points prescrivant l'octroi de primes aux exploitants individuels. Le 27 décembre 1920, le plénum du C.C. examina cette question et fit observer que la

fraction du congrès avait pris une décision erronée ; il en proposa la révision. Il adopta le projet de décision soumis par Lénine, qui définissait les conditions et les principes de l'attribution de primes aux exploitants individuels (Cf. présent tome, pp. 271-272). Il chargea Lénine de présenter le rapport sur cette question devant la fraction du congrès. Après l'intervention de Lénine, la fraction revint sur sa décision antérieure. — P. 261.

295. *L'Ordre du « Drapeau rouge du travail »* fut fondé par décision du VIII^e Congrès des Soviets de Russie pour récompenser les groupes de travailleurs et les citoyens ayant fait preuve d'une particulière abnégation, d'initiative, d'amour du travail et d'esprit d'organisation dans l'accomplissement des tâches économiques. — P. 265.
296. Il s'agit de Erémine, délégué au VIII^e Congrès des Soviets de Russie. — P. 266.
297. Un débat suivit le discours de Lénine à la fraction du P.C.(b)R. du VIII^e Congrès des Soviets (Cf. présent tome, pp. 261-266). Le soldat rouge et paysan moyen Erémine essaya de montrer dans son intervention que de toutes manières, les koulaks sauraient mettre la main sur les instruments agricoles et les chevaux des paysans pauvres. Il cita l'exemple suivant : dans le district de Kozlov de la province de Tambov, les paysans pauvres, affamés, avaient été obligés de vendre leurs chevaux aux koulaks pour cinq pouds de blé. — P. 267.
298. Cf. *Le P.C.U.S. dans les résolutions et les décisions de ses congrès, conférences et sessions plénières du C.C.*, première partie, 1954, p. 468. — P. 270.
299. Les points portant attribution de primes aux exploitants individuels furent adoptés par le plénum du C.C. le 27 novembre 1920 et furent inclus dans la résolution du VIII^e Congrès des Soviets de Russie « Sur les mesures destinées à renforcer et développer les exploitations paysannes ». — P. 272.
300. Il s'agit de la « commission fédérale » dirigée par Kaménev qui préparait les questions ayant trait aux rapports entre les républiques soviétiques. — P. 272.
301. Ces propositions ont été écrites sur la lettre de Tchitchérine au Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R. du 30 décembre 1920. Signalant que Tcherviakov, Président du C.C.P. de Biélorussie, attirait l'attention sur la situation tout à fait anormale créée par la non-réglementation des rapports entre la Biélorussie et la R.S.F.S.R., qui entravait la collaboration des deux républiques, Tchitchérine demandait la conclusion avec la Biélorussie d'un traité analogue à celui qui avait été conclu avec l'Ukraine. La question du traité entre la Biélorussie et la R.S.F.S.R.

fut posée par les organismes du parti et des Soviets de Biélorussie à l'automne 1920. Les pourparlers qui se déroulèrent fin décembre 1920 et début janvier 1921 aboutirent le 16 janvier à la signature d'un Traité d'alliance ouvrier et paysan entre la R.S.F.S.R. et la République socialiste soviétique de Biélorussie. Le 21 janvier 1921, ce traité fut sanctionné par le Comité exécutif central de Biélorussie. — P. 272.

302. Le projet proposé par Lénine fut adopté par le Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R. le 4 janvier 1921. — P. 272.
303. La question du Commissariat du Peuple à l'Agriculture ne fut pas discutée à la II^e session du C.E.C.R. de la VIII^e législature (19-20 mars 1921). Cette session avait à son ordre du jour la question des règlements des Commissariats du Peuple. La décision prise à ce sujet fixa le délai définitif pour soumettre au Présidium du C.E.C.R. les règlements des Commissariats du Peuple et de leurs organes. — P. 273.
304. Le 26 janvier 1921, le plénum du C.C. du P.C.(b)R. examina la question géorgienne (elle figurait au troisième point de l'ordre du jour, c'est pourquoi Lénine dit : « le point trois »). La discussion de cette question avait été provoquée par les actions hostiles du gouvernement menchevique de Géorgie contre la République soviétique. En violation de l'accord du 7 mai 1920 avec la R.S.F.S.R., la Géorgie avait interdit le transit de marchandises en provenance de la R.S.F.S.R., y compris les vivres destinés à la population affamée d'Arménie ; elle avait refusé de rendre à la R.S.F.S.R. les meilleurs des navires russes qui avaient appartenu à Wrangel et qui, après son écrasement, avaient cherché refuge dans les ports géorgiens ; elle avait fait subir des mesures de répression aux collaborateurs de l'ambassade soviétique et offensé le drapeau de la R.S.F.S.R. ; elle avait provoqué et soutenu des actions contre-révolutionnaires dirigées contre le pouvoir soviétique dans le Caucase du nord. Les représentants de la R.S.F.S.R. avaient protesté officiellement à plusieurs reprises contre ces violations du traité, mais le gouvernement géorgien ne leur avait jamais donné de réponse. — P. 273.
305. Le projet de Lénine fut inclus sans modifications dans la décision du plénum dont il constitua le point « a ». Le point « b » disait : « proposer au Front du Caucase d'étudier la question des garanties réelles (commissions de contrôle, etc.) que nous pourrions exiger par voie diplomatique du gouvernement géorgien pour nous assurer que la Géorgie n'aidera pas les insurgés daghestanais et tchéchènes » (Archives centrales du parti de l'Institut du marxisme-léninisme près le C.C. du P.C.U.S.). — P. 273.
306. Le 26 janvier 1921, treize membres du Comité central des transports demandèrent au C.C. du P.C.(b)R. de les libérer de leurs

fonctions. L'un des motifs de cette demande était que la critique portée contre les méthodes du Comité central des transports au cours de la discussion dans les syndicats aurait donné à penser aux marinières et aux cheminots que le C.C. du parti condamnait toute l'activité passée et présente du Comité des transports. Les auteurs de cette déclaration qualifiaient de calomnieuse la critique faite du travail du Comité central des transports par un groupe de marinières, ainsi que par certains membres du C.C. du parti et du Présidium du C.C.S.R.

Le projet de décision proposé par Lénine au sujet de la demande des responsables du Comité central des transports fut adopté le 31 janvier par le Bureau politique du C.C. du P.C. (b)R. — P. 274.

307. Il s'agit de pourparlers avec le cartel hollandais « Royal Dutch » pour lui accorder le droit d'exporter des produits pétroliers des régions de Bakou et de Grozny.

Le 1^{er} février 1921, le Sovnarkom prit une décision sur les concessions pétrolières, dont les deux premiers points furent formulés sur la base des propositions de Lénine : « a) Approuver le principe de l'octroi de concessions pour les gisements pétroliers de Grozny et de Bakou et pour d'autres entreprises et mener les pourparlers à un rythme accéléré. b) Charger le C.S.E.N. d'envoyer à Bakou et Grozny une commission très compétente composée des meilleurs spécialistes en matière pétrolière pour étudier la question de l'extraction et tirer au clair les causes d'une possible catastrophe dans le cadre de l'exploitation actuelle des entreprises. Charger le C.S.E.N. de soumettre la liste des membres de la commission au C.C.P. pour ratification » (Archives centrales du parti de l'Institut du marxisme-léninisme près le C.C. du P.C.U.S.).

Sur les concessions pétrolières, cf. aussi Lénine, Œuvres, Paris-Moscou, tome 32, pp. 138-140 ; présent tome, p. 283-286 ; 5^e édition russe, tome 52, documents 83 et 90. — P. 274.

308. Ce projet fut adopté par le Conseil des Commissaires du Peuple le 1^{er} février 1921. — P. 275.

309. Le 9 février 1921, le C.T.D. entendit le rapport d'Avanessov sur la situation en matière de combustible, et il désigna une commission (Dzerjinski, Andréev, Kourski, Rykov, Fomine) chargée de présenter un projet de décision à la séance suivante du C.T.D. Le 11 février, Dzerjinski présenta au C.T.D. un projet de décision qui fut adopté avec les compléments et amendements proposés par Lénine. La commission provisoire dont il est question dans ce document fut composée d'Avanessov, Berghaus, Krylenko, Lomov et Messing. — P. 275.

310. Le projet rédigé par Lénine fut inclus en totalité dans la décision du Sovnarkom sur le rapport de la commission de révision

du plan d'importations (points « 2 » et « 3 »), adoptée le 15 février 1921. — P. 276.

311. Les trotskistes et autres oppositionnels combattirent la transformation du GOELRO en commission générale au plan. Le 18 février à la séance du Conseil du Travail et de la Défense, la décision de créer une commission générale au plan ne fut pas adoptée. Il n'y eut pas de sténogramme de la séance. Seules ont été conservées de brèves notes des débats prises par Lénine et ses observations pour son discours de clôture (Cf. Recueil Lénine XX, pp. 20-22). A en juger d'après ces notes et l'article « Le plan économique unique » (Cf. Œuvres, Paris-Moscou, tome 32, pp. 141-150), Larine, Milioutine, Ossinski et Rykov prirent position contre la création d'une commission générale au plan. La discussion de cette question fut déferée au Conseil des Commissaires du Peuple.

Le projet publié ici, rédigé par Lénine, fut inclus en totalité dans le « Règlement de la commission générale d'Etat au plan », adopté par le Sovnarkom le 22 février 1921, en même temps que la liste des membres de la commission indiqués par Lénine (Cf. Recueil Lénine XX, p. 24). La commission générale d'Etat au plan fut créée à partir de celle du GOELRO et dirigée par Krjijanovski. — P. 277.

312. *L'assemblée des militants du parti de Moscou du 24 février 1921* avait été convoquée par le Comité de Moscou du P.C.(b)R. à un moment extrêmement difficile, alors que la situation économique du pays était au plus bas.

Son but était d'informer les militants du parti des mesures destinées à améliorer l'approvisionnement des travailleurs de Moscou. L'assemblée décida de présenter un rapport sur la situation internationale et intérieure de la Russie soviétique au plénum du Soviet de Moscou. — P. 277.

313. Il s'agit de l'insurrection contre-révolutionnaire déclenchée en Arménie, le 13 février 1921 par les dachnaks. Ceux-ci avaient reçu une aide en argent et en armes des gouvernements impérialistes d'Angleterre, de France, des Etats-Unis, de la Géorgie menchevique et de la Turquie. Dans les régions dont ils s'emparèrent ils établirent un régime de terreur et d'arbitraire, incendiant et rasant des villages et agglomérations. Sous la direction du parti bolchevique et avec l'aide des unités de la 11^e armée soviétique, les travailleurs d'Arménie écrasèrent les dachnaks. Le 4 avril 1921, la capitale Erévan fut libérée et les dachnaks chassés. — P. 278.

314. Lénine fait allusion à I. Smirnov, président du Comité révolutionnaire de Sibérie. — P. 279.

315. Il s'agit du point 9 de la résolution de la IX^e Conférence de Russie du P.C.(b)R. « Sur les tâches immédiates de l'édification

du parti » (Cf. « *Le P.C.U.S. dans les résolutions et les décisions de ses congrès, conférences et sessions plénières du C.C.* », première partie, 1954, p. 509). — P. 280.

316. Cf. Œuvres, Paris-Moscou, tome 31, pp. 423-443. — P. 280.

317. La mobilisation des ressources en matières premières du pays était une des tâches fondamentales de la politique économique de la République soviétique pour réaliser le plan de relèvement de l'industrie. Cette question fut examinée le 18 février 1921 à la Commission économique du C.C.P., présidée par Lénine. La commission créa une conférence spéciale chargée d'examiner en détail la question du stockage des matières premières. Les notes publiées ici semblent avoir été prises par Lénine lors de la séance de la commission sur les matières premières, le 26 février 1921.

Cette question fut ensuite discutée au C.C.P. le 1^{er} mars 1921, puis à la commission paritaire spéciale du C.S.E.N. et du Commissariat du Peuple au Ravitaillement. Le 7 avril 1921, le Sovnarkom sanctionna le projet de décision sur le stockage des matières premières. — P. 281.

318. La décision du Conseil du Travail et de la Défense sur l'amélioration de l'approvisionnement des ouvriers fut publiée dans le n° 45 de la *Pravda* le 1^{er} mars 1921. — P. 283.

319. La plus grande partie de ce document (à partir des mots « Ne voudront pas travailler... » jusqu'à la fin) est constituée de notes prises lors de la discussion de la question des concessions pétrolières ; elles ont pu être prises lors de la séance du plénum du Comité central du 24 février 1921. Par la suite, Lénine les systématisa, les numérotait (3-14) et, séparant d'un trait la marge supérieure de la feuille, il y rédigea un premier plan de lettre (points 1-14). La lettre rédigée d'après ce plan ne se trouve pas aux Archives du parti de l'Institut du marxisme-léninisme près le C.C. du P.C.U.S. Les principales questions indiquées dans ce plan sont abordées dans la lettre de Lénine à A. Sérébrovski, président du Comité du pétrole azerbaïdjanais de Bakou, en date du 2 avril 1921 (Cf. Œuvres, 5^e édition russe, tome 52, document 219).

Plus loin, le texte fait allusion à la décision prise le 1^{er} février 1921 par le C.C.P. sur les concessions pétrolières. Le C.C.P. adopta le projet de décision rédigé par Lénine et approuva en principe la remise en concession de certains terrains pétrolifères de la région de Bakou et de Grozny, et d'autres entreprises. Sur les concessions pétrolières, cf. également Lénine, Œuvres, 5^e édition, tome 42, pp. 334-336 ; tome 52, documents 143 et 205. — P. 283.

320. Lénine cite ici un extrait de la fable de Krylov « Les Musiciens », dans laquelle un propriétaire féodal se vantait devant son voi-

sin de sa chorale de paysans serfs. Ils n'avaient ni voix ni oreille mais leur maître n'en avait cure, car il appréciait en eux surtout leur tempérance et leurs bonnes mœurs. La fable se termine par les mots : « Mieux vaut aimer boire mais connaître son affaire ». — P. 284.

321. Ce complément fut inclus à la décision du C.C.P. du 4 mars 1921 « Sur la définition du minimum scientifique générale obligatoire pour enseigner dans toutes les écoles supérieures de la R.S.F.S.R. ». — P. 287.
322. Le X^e Congrès du P.C.(b)R. se tint à Moscou du 8 au 16 mars 1921. D'après les chiffres de la commission des mandats, y assistaient 694 délégués avec voix délibérative et 296 avec voix consultative, représentant 732 521 membres du parti. A l'ordre du jour figuraient les questions suivantes : 1) Rapport du Comité central ; 2) Rapport de la Commission de contrôle ; 3) Les syndicats et leur rôle dans la vie économique du pays ; 4) La République socialiste dans l'encerclement capitaliste, le commerce extérieur, les concessions, etc. ; 5) Le ravitaillement, les prélèvements des excédents et l'impôt en nature, la crise du combustible ; 6) Les questions de l'édification du parti ; 7) Les tâches immédiates du parti dans la question nationale ; 8) La réorganisation de l'armée et la question de la milice ; 9) La Direction générale de l'éducation politique et le travail d'agitation et de propagande du parti ; 10) Rapport du représentant du P.C.R. au Komintern et ses tâches immédiates ; 11) Rapport des membres du P.C.R. au Conseil international des syndicats ; 12) Elections au Comité central, à la Commission de vérification et de contrôle.

Le congrès prit des décisions sur les questions essentielles de la vie politique et économique du pays. Ses travaux furent dirigés par Lénine qui prononça les discours d'ouverture et de clôture, présenta le rapport d'activité du C.C. et d'autres rapports sur la substitution de l'impôt en nature aux prélèvements obligatoires, sur l'unité du parti et la déviation anarcho-syndicaliste, sur les syndicats et la question du combustible. C'est lui qui prépara les projets des principales résolutions du congrès. Cf. également Œuvres, Paris-Moscou, tome 32, pp. 171-286. — P. 288.

323. Ce document se rapporte à l'une des conférences des partisans de la « plate-forme des dix » qui se tint apparemment à la veille du X^e Congrès ou dans ses premiers jours, le 8 ou le 9 mars 1921. — P. 288.
324. Ce point fut développé par Lénine dans le paragraphe 7 du projet de résolution qu'il avait préparé et qui fut adopté par le X^e Congrès du P.C.(b)R. : « Sur l'unité du parti » (Cf. Œuvres, Paris-Moscou, tome 32, pp. 252-255). — P. 288.

325. L'amendement de Raphaël (R. B. Farbman) concernant le 4^e point de la résolution « Sur l'unité du parti » proposait d'ajouter que la discussion des questions controversées devait avoir lieu « dans les assemblées générales et dans la presse ». Cette proposition fut rejetée. — P. 289.
326. A. Kissélev intervint au X^e Congrès du parti contre le 7^e point de la résolution « Sur l'unité du parti » qui conférait au Comité central le pouvoir de décider, à titre de mesure extrême, l'exclusion du parti des membres du C.C. coupables de fractionnisme. Dans son intervention, Kissélev déclara que Lénine en définissant le sens de ce point, avait employé l'expression « installer des mitrailleuses ». — P. 289.
327. La rectification de K. Martchenko concernait le sixième point de la résolution « Sur la déviation syndicaliste et anarchiste dans notre parti » (Cf. Œuvres, Paris-Moscou, tome 32, pp. 256-259). Martchenko proposait d'indiquer dans la résolution que les recueils de discussion ne devaient être publiés que par le C.C. du P.C.(b)R. ou par les bureaux régionaux du C.C. Cette proposition fut rejetée. — P. 290.
328. La proposition de Lénine fut adoptée à la séance du Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R. du 16 mars 1921. — P. 290.
329. Ce projet de décision fut adopté par le Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R. le 19 mars 1921. — P. 291.
330. La séance de la fraction communiste du C.C.S.R., qui se tint le 11 avril 1921, discuta des concessions et de la situation des ouvriers dans les entreprises des concessionnaires.
L'examen de cette question avait été rendu nécessaire par les hésitations d'une partie des responsables syndicaux, tandis que Chliapnikov et Riazanov menaient une agitation démagogique contre les concessions.
Devant la fraction, Lénine présenta un rapport sur les concessions (Cf. Œuvres, Paris-Moscou, tome 32, pp. 318-335), intervint au cours des débats contre Chliapnikov et Riazanov et prit de brèves notes qu'il utilisa dans son discours de clôture. — P. 291.
331. Il s'agit de la décision sur les « Principes fondamentaux des contrats de concession » adoptée par le C.C.P. le 29 mars 1921, et qui avait à sa base le projet de Lénine. Lénine en donna lecture lors de son rapport sur les concessions devant la fraction communiste du C.C.S.R. (Cf. Œuvres, Paris-Moscou, tome 32, pp. 318-335). En déclarant que le Sovnarkom avait pris sa décision « contre l'avis de deux éminents syndicalistes », Lénine faisait sans doute allusion à Tomski et Goltzman. — P. 292.

332. Il s'agit du projet de contrat de concession avec la société par actions des usines de roulements à billes suédoises de Göteborg. Ce contrat fut signé en avril 1923. — P. 293.
333. Il s'agit du traité signé à Koutaïss entre le Comité révolutionnaire géorgien et les représentants du gouvernement menchevique de Géorgie, à l'issue des pourparlers qui se déroulèrent les 17 et 18 mars 1921. — P. 295.
334. Lénine fait allusion au traité de commerce signé entre la République soviétique et l'Angleterre le 16 mars 1921. — P. 295.
335. Il s'agit des responsables de l'Internationale des syndicats d'Amsterdam, centre de l'union internationale des syndicats réformistes (elle fut fondée au congrès d'Amsterdam en juillet 1919 et exista jusqu'en décembre 1945.) — P. 297.
336. *Vpériod* [En Avant], quotidien menchevique qui parut à Moscou à partir de mars 1917 comme organe de l'organisation menchevique de Moscou, puis comme organe des comités du P.O. S.D.R. (mencheviques) de l'organisation de Moscou et de la Région centrale. A partir du 2 avril 1918, le journal devint l'organe du Comité central menchevique. Le 10 mai 1918, sur décision de la Commission extraordinaire de Russie, le journal fut interdit pour activité contre-révolutionnaire, et ses dirigeants traduits en justice. Le 14 mai, le journal reprit sa parution sous le titre *Vsegda Vpériod* ! [Toujours en Avant !]. Il fut fermé définitivement en février 1919 sur décision du C.E.C.R. — P. 297.
337. Lénine fait allusion au Conseil international des syndicats créé en juillet 1920 sur l'initiative du Comité exécutif de l'Internationale communiste et du Comité central des syndicats de Russie, comme centre du mouvement syndical révolutionnaire mondial. Au premier congrès international des syndicats, en juillet 1921, il prit le nom d'Internationale rouge des syndicats (Profintern). — P. 301.
338. *Le projet de décision sur les demandes de crédits pour le commerce extérieur* a été adopté par le C.C.P. avec quelques modifications de forme le 12 avril 1921. L'examen détaillé de cette question fut confié au Gosplan, à la suite de quoi Lénine envoya deux lettres à G. Krjijanovski (voir Œuvres, Paris-Moscou, tome 35, pp. 500-502.) — P. 304.
339. « Algemba », abréviation désignant le chantier de construction de l'embranchement ferroviaire Alexandrov-Gaï — Emba et du pipe-line qui devait relier les exploitations pétrolières d'Emba à l'Oural et à Saratov. Le 15 avril 1921, le C.T.D. approuva ce projet de décision. Le 28 avril, il prit la décision de suspendre la construction du pipe-line du fait que son éloignement exi-

geait d'importantes dépenses pour l'acheminement des matériaux, de l'équipement et des vivres, et le 6 mai, il décida que la construction de la voie ferrée Alexandrov-Gaï — Emba se poursuivrait à un rythme normal au lieu du rythme de choc. — P. 305.

340. Le projet de décision « Sur la répartition des machines agricoles » fut examiné le 26 avril à la séance du Conseil des Commissaires du Peuple et, après plusieurs adjonctions, transmis pour mise au point définitive au Petit C.C.P. Le document publié ici, rédigé par Lénine en tant que 5^e point du projet de décret, fut ratifié quant au fond à la même séance du C.C.P. Le décret sur la répartition des machines agricoles fut adopté définitivement par le C.C.P., le 17 mai 1921. — P. 306.

341. Le présent document fut rédigé par Lénine au plus tard le 27 avril 1921. Il a servi de base au projet de lettre du Comité central du P.C.(b)R. du 1^{er} mai sur « L'attitude envers les travailleurs sans-parti », auquel Lénine a apporté une série de modifications et pour lequel il a rédigé un additif (voir Œuvres, 5^e édition russe, tome 43, pp. 390-392).

Le 4 mai, le Comité central du P.C.(b)R. ratifia le projet de lettre avec les modifications et l'additif de Lénine, et le 7 mai il fut publié dans le n° 97 de la *Pravda* sous la forme de circulaire adressée à tous les comités de province et de district du parti, fractions communistes et syndicats. — P. 306.

342. A la fin du manuscrit, Lénine a rajouté au crayon : « (Brochure concernant les socialistes-révolutionnaires et les mencheviks. Sur les droits...) ». Le dernier mot est illisible. Lénine voulait vraisemblablement parler des droits des assemblées générales. — P. 307.

343. Le projet de décision fut ratifié par le Bureau politique du Comité central du P.C.(b)R. lors de sa séance du 10 mai 1921 qui examina la question « des directives aux camarades géorgiens ». — P. 308.

344. Le projet de décision fut adopté par le Bureau politique du Comité central du P.C.(b)R. avec de légères modifications, le 11 mai 1921. — P. 310.

345. La réunion de la fraction communiste du IV^e Congrès des syndicats de Russie où fut discutée l'activité du Conseil central des syndicats de Russie a eu lieu le 18 mai 1921. La commission du Comité central du P.C.(b)R. chargée de la direction du congrès avait élaboré un projet de résolution relative à l'activité du Conseil central qui devait servir de base à la rédaction de la résolution du congrès des syndicats, et chargé M. Tomski, membre de la commission et président du Conseil central, de soumettre ce projet à la discussion de la fraction communiste. Mais

Tomski n'en fit rien. La fraction adopta une résolution de D. Riazanov qui allait à l'encontre des décisions du parti concernant les rapports entre le parti et les syndicats. Le plénum du C.C. du P.C.(b)R. condamna la résolution de Riazanov ; il décida de retirer Tomski de la commission et de le relever de son travail au sein du Conseil central et d'écarter Riazanov du travail syndical.

Sur mandat du Comité central du P.C.(b)R., Lénine intervint à la réunion de la fraction pour expliquer le caractère anarcho-syndicaliste de la résolution présentée par Riazanov. La fraction repoussa à une immense majorité la résolution de Riazanov et ratifia celle du Comité central. Le texte de l'intervention de Lénine ne se trouve pas dans les Archives centrales du parti de l'Institut du marxisme-léninisme près le C.C. du P.C.U.S. — P. 310.

346. *Les « briquets »*. Pendant la période de ruine et de désorganisation de l'industrie à la suite de la première guerre mondiale et de la guerre civile, une partie des ouvriers industriels se déclassa. On disait d'eux qu'ils ne travaillaient pas en usine mais fabriquaient des « briquets », c'est-à-dire que profitant du relâchement de la discipline ils fabriquaient des objets usuels qu'ils revendaient au marché noir. — P. 311.

347. Ce texte fut rédigé par Lénine à propos de la discussion qui s'était déroulée au plénum du C.C. du P.C.(b)R. le 18 mai 1921 sur l'application du point 13 du programme du parti concernant les mesures à prendre en matière religieuse.

Les propositions de Lénine furent adoptées par le plénum. — P. 311.

348. Le paragraphe 7 du projet initial fixait les tâches suivantes : poser le problème de l'attitude du parti à l'égard de la religion « devant toutes les cellules et tous les comités de parti. Charger la section d'agitation et de propagande de préparer à l'avance un schéma de rapport à leur envoyer. Les procès-verbaux des réunions ainsi que tous les documents relatifs à cette question doivent être rassemblés sur place, envoyés au C.C. et utilisés pour le rapport au XI^e Congrès du P.C.R. » (Archives centrales du parti de l'Institut du marxisme-léninisme près le C.C. du P.C.U.S.). — P. 311.

349. Le paragraphe 10 du projet de résolution initial stipulait que le parti devait combattre de la façon la plus énergique les tentatives de « certains ministres du culte de créer une nouvelle organisation de l'Eglise », en l'adaptant à l'organisation de l'Etat. — P. 311.

350. *Ekonomitcheskaja Jizn* [Vie économique], quotidien publié depuis novembre 1918 en tant qu'organe du Conseil supérieur de

l'économie nationale et des commissariats du peuple de caractère économique. Ce journal continua à paraître jusqu'au mois de novembre 1937 ; il était sur la fin l'organe du Commissariat du Peuple aux Finances de l'U.R.S.S., de la Banque d'Etat et d'autres institutions financières de l'U.R.S.S., ainsi que du Comité central du syndicat des travailleurs des banques. — P. 313.

351. Le projet de décision du C.C. du P.C.(b)R. concernant les décisions de la fraction du P.C.R. au IV^e congrès des syndicats fut rédigé par Lénine à la suite de l'adoption par la fraction des thèses de A. Goltzman sur la question des barèmes des salaires, thèses qui ne correspondaient pas aux directives du C.C. Le projet fut adopté le 22 mai 1921 par le Bureau politique du C.C. La fraction du congrès des syndicats, sur la proposition d'une délégation émanant de plusieurs syndicats (métallurgistes, ouvriers du textile et mineurs), ainsi que d'une délégation représentant les centres prolétariens les plus importants (Moscou, Petrograd et Ivanovo-Voznessensk), réexamina sa décision et à la majorité des voix prit pour base les thèses de V. Tchoubar approuvées par le C.C. Les thèses ratifiées par la fraction furent confirmées par le IV^e Congrès des syndicats, le 24 mai. — P. 314.
352. Le texte de ce projet de résolution avait été rédigé par Lénine (voir Recueil Lénine XXIII, p. 142). — P. 314.
353. Les remarques de Lénine avaient trait aux points 6 et 7 du plan de travail du C.C. du P.C.(b)R. établi en vue de la X^e conférence du parti de Russie. La conférence adopta le 28 mai 1921 le plan de travail du C.C. (voir *Le P.C.U.S. dans les résolutions et les décisions de ses congrès, conférences et sessions plénières du C.C.*, première partie, 1954, pp. 576-577). — P. 316.
354. Lénine fait allusion à la conférence de Russie fixée au mois de mai 1921 et qui devait réunir les dirigeants des sections d'instructeurs à l'organisation des comités de province pour discuter des problèmes immédiats du travail d'organisation du parti. La conférence n'eut pas lieu. — P. 316.
355. Ce plan de discours fut établi par Lénine en vue d'une intervention au IV^e congrès des syndicats de Russie qui se déroula du 17 au 25 mai 1921. Toutefois, l'Institut du marxisme-léninisme près le C.C. du P.C.U.S. ne possède aucune indication concernant une intervention de Lénine à ce congrès. — P. 316.
356. « *Narodnaïa Volia* » [La Volonté du peuple], organisation politique secrète de populistes terroristes, créée en août 1879. Tout en restant sur les positions d'un socialisme populiste utopique, les adeptes de la « *Narodnaïa Volia* » s'étaient engagés sur la voie de la lutte politique, et ils considéraient que la tâche

essentielle consistait à renverser l'autocratie et à conquérir la liberté politique. Ils pensaient parvenir à la transformation de la société sans participation du peuple, au moyen de la terreur individuelle. « Les adeptes de la « Narodnaïa Volia », a écrit Lénine, firent un pas en avant en passant à la lutte politique, mais sans réussir à la rattacher au socialisme » (Œuvres, Paris-Moscou, tome 8, p. 65). Cette organisation fut démantelée par le gouvernement tsariste après l'assassinat d'Alexandre II, le 1^{er} mars 1881. — P. 316.

357. Le *Traité de paix de Versailles* fut mis au point à la conférence de Paris en 1919 à la suite de la première guerre mondiale de 1914-1918 entre l'Allemagne et ses adversaires : les Etats-Unis, l'Empire britannique, la France, l'Italie, le Japon et les Etats qui s'étaient joints à eux. Le 15 octobre 1920, Lénine exprimait en ces termes son opinion sur le Traité de Versailles : « C'est une paix inouïe, une paix de brigandage, qui réduit à l'esclavage des dizaines de millions d'hommes dont certains sont des plus civilisés » (Œuvres, Paris-Moscou, tome 31, pp. 337-338). Le Traité de Versailles était destiné à sanctionner un nouveau partage du monde capitaliste en faveur des Etats victorieux ainsi qu'à établir entre les Etats un système de relations visant à étouffer la Russie soviétique et écraser le mouvement révolutionnaire dans le monde entier. — P. 317.

358. La *lettre aux mineurs de l'Union de Pétrovsk* fut écrite par Lénine lors de la visite de I. Meïlaouk, à l'époque directeur du combinat métallurgique de Pétrovsk, et lue à la réunion des ouvriers de ce combinat. Elle suscita un élan d'enthousiasme au travail des mineurs du Donbass. — P. 318.

359. La *X^e conférence du P.C.(b)R. de Russie* se tint à Moscou du 26 au 28 mai 1921 en présence de 239 délégués représentant les organisations du parti et des Soviets. Il s'agissait d'une conférence extraordinaire. Son ordre du jour comportait les questions suivantes : 1) la politique économique : a) l'impôt en nature, b) la coopération, c) la réforme financière, d) la petite industrie ; 2) le rôle des socialistes-révolutionnaires et des mencheviks à l'époque actuelle ; 3) le III^e Congrès de l'Internationale communiste ; 4) Informations sur le travail du IV^e congrès des syndicats ; 5) question d'organisation.

La conférence consacra une attention toute particulière au problème de la mise en œuvre de la nouvelle politique économique, problème qui était encore mal compris à l'échelon local.

Les travaux de la conférence furent dirigés personnellement par Lénine. Il prononça le discours d'ouverture, intervint sur l'ordre du jour, présenta le rapport sur l'impôt en nature et conclut la discussion sur cette question ; il prit plusieurs fois la parole lors de la discussion de la résolution sur « la politique économique ». La conférence entendit une information de Lénine complétant le rapport présenté sur les travaux du IV^e

congrès des syndicats. C'est Lénine qui prononça le discours de clôture de la conférence. Voir également Lénine, Œuvres, Paris-Moscou, tome 32, pp. 427-466. — P. 318.

360. Il s'agit ici d'une proposition de modification concernant le premier point du projet de résolution (voir Œuvres, Paris-Moscou, tome 32, p. 462). L'auteur de l'amendement avait proposé d'ajouter les mots : « dans la mesure où les conditions de la révolution mondiale ne seront pas modifiées. » Cet amendement fut repoussé à la majorité des voix. — P. 319.
361. L'intervention de Lénine fut provoquée par une proposition d'amendement au point 3 du projet de résolution. La fin de ce point stipulait : « Lutter contre l'échange anarchique (c'est-à-dire échappant à tout contrôle et à toute surveillance de l'Etat) en le concentrant principalement entre les mains des coopératives, sans pour autant entraver le commerce libre normal ». L'auteur de l'amendement proposait de remplacer la fin de la phrase à partir des mots « sans pour autant... » par les mots : « en écartant toute conception purement administrative de la réglementation de cet échange ». L'amendement fut repoussé. — P. 319.
362. L'intervention de Lénine répondait à une proposition d'amendement concernant le point 5 du projet de résolution, relatif à l'extension de l'autonomie et de l'initiative de chaque grande entreprise quant à la disposition de ses ressources financières et matérielles. L'auteur de l'amendement proposait d'étendre également ce point aux sovkhozes. Cette modification fut repoussée. — P. 320.
363. Il s'agit d'un amendement concernant le point 9 de la résolution, et qui proposait d'ajouter la phrase suivante : « accorder une attention particulière à l'initiative matérielle effective et assurer l'autonomie locale ». Cette proposition fut écartée. — P. 320.
364. Il s'agit de la commission chargée de la rédaction du projet d'Instructions du Conseil du Travail et de la Défense aux administrations soviétiques locales, constituée par le C.T.D. le 20 mai 1921. — P. 321.
365. La cinquième intervention de Lénine était motivée par une proposition d'amendement concernant le point 10 du projet de résolution qui stipulait : « Seront tenues hautement responsables les administrations centrales qui freinent l'initiative locale et ne la soutiennent pas assez » (voir Œuvres, Paris-Moscou, tome 32, p. 464). L'auteur de l'amendement proposait d'ajouter « renforcer également les sanctions en cas de mauvaise gestion, de pillage des biens de l'Etat et de gaspillage de main-d'œuvre ». Cette adjonction fut adoptée et insérée au point 6 de la résolution. — P. 322.

366. Le point 6 du projet de résolution concernait la réglementation de la rémunération du travail des ouvriers. — P. 322.
367. L'intervention de Lénine répondait à une proposition de Kissélev demandant d'inclure dans la résolution un point relatif à l'instauration d'un système de recommandation collective (jusqu'à 3 personnes) pour les fonctionnaires administrant les biens de l'Etat, et l'indication des sanctions encourues par les personnes donnant leur recommandation. Cette proposition fut écartée à la majorité des voix. — P. 322.
368. L'intervention de Lénine était motivée par une proposition d'amendement concernant le point 2 de la résolution (voir Œuvres, Paris-Moscou, tome 32, p. 462). L'auteur de cet amendement proposait d'indiquer dans la résolution que l'impôt en nature venait en première position dans la structure de l'économie. L'amendement fut écarté. — P. 322.
369. Les propositions de Lénine furent adoptées à la séance du Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R. le 21 juin 1921 en qualité de directives à la commission d'épuration du parti. Elles furent incluses avec quelques changements dans la résolution du Bureau politique du C.C. concernant le problème de la vérification, de la révision et de l'épuration du parti, adoptée le 25 juin. Lors de l'élaboration de cette décision Lénine rédigea des remarques sur les conditions d'admission au parti (voir Œuvres, 5^e édition russe, tome 43, p. 362). Il fut également tenu compte des observations de Lénine dans la décision adoptée par le C.C. — P. 325.
370. *Le III^e Congrès de l'Internationale communiste* se déroula à Moscou du 22 juin au 12 juillet 1921. Participèrent à ses travaux 605 délégués (291 avec voix délibérative et 314 avec voix consultative) représentant 103 organisations de 52 pays, dont 48 partis communistes, 8 partis socialistes, 28 unions de la jeunesse, 4 organisations syndicales, 2 partis communistes d'opposition (le Parti communiste ouvrier d'Allemagne et le Parti ouvrier communiste d'Espagne) et 13 autres organisations. Le Parti communiste (bolchevique) de Russie était représenté au congrès par 72 délégués ; c'est Lénine qui dirigeait la délégation.
- Le congrès discuta des questions suivantes : la crise économique mondiale et les nouvelles tâches de l'Internationale communiste ; le rapport d'activité du Comité exécutif de l'Internationale communiste ; le Parti communiste ouvrier d'Allemagne ; la question italienne ; la tactique de l'Internationale communiste ; les relations du Conseil International rouge des syndicats avec l'Internationale communiste ; la lutte contre l'Internationale d'Amsterdam ; la tactique du P.C.(b)R. ; l'Internationale communiste et le mouvement des jeunes communistes ; le mouvement féminin ; le Parti communiste unifié d'Allemagne, etc.
- Lénine dirigea personnellement la préparation et les travaux

du congrès, rédigea les « Thèses du rapport sur la tactique du P.C.R. », qui furent ratifiées par le congrès, il intervint sur la question italienne, pour la défense de la tactique de l'Internationale communiste, il fit un rapport sur la tactique du P.C. (b)R. ; il joua un rôle dirigeant dans l'élaboration des projets des principales résolutions du congrès, il intervint dans les commissions, aux séances élargies du Comité exécutif de l'Internationale communiste, aux conférences des délégués au congrès (voir Lénine, Œuvres, Paris-Moscou, tome 32, pp. 481-527).

Le projet de « Thèses sur la structure d'organisation des partis communistes, sur les méthodes et le contenu de leur travail » fut élaboré pour le III^e Congrès du Komintern par O. Kuusinen. Le 6 juin 1921, celui-ci envoya à Lénine une partie de son article sur les problèmes d'organisation et les thèses qui en rassemblaient les idées de base. Il les remania ensuite à partir des remarques de Lénine, à qui il les renvoya le 17 juin sans les paragraphes 25-26 relatifs à la presse du parti. Ceux-ci furent envoyés à leur tour le 21 juin. De toute évidence, Lénine relut cette nouvelle variante des thèses. Le 27 juin, Kuusinen renvoya à Lénine la troisième variante des thèses sur le problème de l'organisation après les avoir modifiées selon les indications de Lénine. Le communiste allemand V. Koenen avait également participé à la mise au point de ces thèses. Le 9 juillet, Lénine donna son accord sur la rédaction des thèses en communiquant ses dernières observations et ses derniers compléments (voir le présent tome, p. 327). Après discussion en commission, ces thèses furent approuvées le 12 juillet avec quelques modifications par le III^e Congrès du Komintern (voir *L'Internationale communiste dans ses documents. Résolutions, thèses et appels des congrès du Komintern et des séances plénières du Comité exécutif de l'Internationale communiste. 1919-1932. Moscou 1933, pp. 201-225*) (éd. russe). — P. 326.

371. Le rapport sur le problème de l'organisation fut présenté au III^e Congrès du Komintern le 10 juillet 1921 par le communiste allemand V. Koenen. — P. 327.

372. Voir également le document précédent. — P. 329.

373. Kuusinen et Koenen tinrent compte des remarques de Lénine (voir *L'Internationale communiste dans ses documents. Résolutions, thèses et appels des congrès du Komintern et des séances plénières du Comité exécutif de l'Internationale communiste. 1919-1932, Moscou, 1933, pp. 221, 223-224*). — P. 329.

374. Le document publié fut rédigé à propos des thèses sur la tactique préparées pour le III^e Congrès de l'Internationale communiste. La rédaction des thèses avait été confiée à la délégation russe au congrès.

Le 1^{er} juin 1921, K. Radek envoya à Lénine le projet de thèses sur la tactique avec les modifications proposées par A.

Thalheimer et B. Kun, ainsi qu'un projet de thèses élaboré par eux. Lénine nota sur l'enveloppe de cet envoi ses premières remarques à propos des projets de thèses sur la tactique (voir Œuvres, 5^e édition russe, tome 44, p. 435), et il développa ensuite ses observations dans le texte ici publié.

Sur la base des indications de Lénine, le projet de thèses sur la tactique du Komintern fut remanié, discuté au cours de conférences préalables avec plusieurs délégations et présenté au nom de la délégation russe au III^e Congrès. Le 1^{er} juillet, Lénine intervint au Congrès pour défendre la tactique du Komintern (voir Œuvres, Paris-Moscou, tome 32, pp. 498-508). Le 12 juillet, les thèses furent approuvées à l'unanimité par le congrès (voir *L'Internationale communiste dans ses documents. Résolutions, thèses et appels des congrès du Komintern et des séances plénières du Comité exécutif de l'Internationale communiste. 1919-1932*, Moscou, 1933, pp. 180-201). — P. 329.

375. Il s'agit de la « Lettre ouverte » (« Offener Brief ») du Comité central du Parti communiste unifié d'Allemagne adressée au Parti socialiste d'Allemagne, au Parti social-démocrate indépendant d'Allemagne, au Parti communiste ouvrier d'Allemagne et à toutes les organisations syndicales et publiée le 8 janvier 1921 dans le journal *Die Rote Fahne* [Le Drapeau Rouge]. Cette lettre invitait toutes les organisations ouvrières, syndicales et socialistes à s'unir pour lutter contre la réaction qui relevait la tête et l'offensive du capital contre les droits vitaux des travailleurs. Le programme d'action commune proposé par les communistes comportait entre autres la lutte pour l'augmentation des pensions aux invalides de guerre, la suppression du chômage, l'assainissement de la situation financière du pays sur le compte des monopoles, l'établissement du contrôle des comités d'usine sur toutes les réserves de vivres, de matières premières, de combustible, la remise en marche de toutes les entreprises fermées, le contrôle par les Soviets paysans et les organisations d'ouvriers agricoles des semailles, de la récolte et de la vente de toute la production agricole, le désarmement et la dissolution immédiate de toutes les organisations paramilitaires bourgeoises, la mise sur pied de l'autodéfense ouvrière, l'amnistie pour tous les prisonniers politiques, le rétablissement immédiat des relations commerciales et diplomatiques avec la Russie soviétique.

La direction de droite des organisations auxquelles la « Lettre ouverte » était adressée, repoussa la proposition bien que les ouvriers se fussent prononcés pour un front unique du prolétariat. — P. 331.

376. Le *K.A.P.D.* (Kommunistische Arbeiter Partei Deutschlands — Parti communiste ouvrier d'Allemagne) fut formé en avril 1920 par les communistes de « gauche » exclus du Parti communiste d'Allemagne au congrès de Heidelberg en 1919. En novembre 1920, afin de faciliter l'union de toutes les forces communistes

d'Allemagne et d'accéder au désir des meilleurs éléments prolétaires du Parti communiste ouvrier d'Allemagne, ce parti fut provisoirement admis au Komintern avec le statut de membre sympathisant. Cependant, le Comité exécutif du Komintern ne reconnaissait comme section à part entière que le Parti communiste unifié d'Allemagne. Lors de l'admission à l'Internationale communiste du K.A.P.D., une condition fut formulée à ses représentants : fusionner avec le Parti communiste unifié d'Allemagne et le soutenir dans toutes ses actions. Le III^e Congrès du Komintern, soucieux de gagner les ouvriers qui suivaient encore le K.A.P.D., décida de lui accorder un délai de 2 à 3 mois pour convoquer un congrès et trancher la question de l'unification. Au nom du III^e Congrès, le Comité exécutif du Komintern adressa un appel « Aux membres du Parti communiste ouvrier d'Allemagne » dans lequel il exposa la décision du congrès, en montrant la nécessité pour le Parti communiste ouvrier de se départir de son sectarisme et de fusionner avec le Parti communiste unifié. La direction du Parti communiste ouvrier n'appliqua pas les décisions du III^e Congrès et poursuivit son travail de division. Le Comité exécutif dut rompre les relations avec ce parti qui se retrouva en dehors du Komintern. Plus tard, le K.A.P.D. dégénéra en un groupe sectaire insignifiant, sans aucun appui dans la classe ouvrière, et hostile à la classe ouvrière d'Allemagne. — P. 332.

377. *La question italienne* fut posée au III^e Congrès du Komintern à la suite de la protestation du Parti socialiste italien contre la décision du Comité exécutif de l'Internationale communiste de l'exclure du Komintern et de reconnaître le Parti communiste d'Italie comme la seule section de l'Internationale communiste en Italie.

Le III^e Congrès du Komintern prit le 29 juin 1921 la décision suivante concernant le P.S.I. : « Tant que le Parti socialiste italien n'aura pas exclu de ses rangs les participants à la conférence réformiste de Reggio-Emilia et tous ceux qui les soutiennent, le Parti socialiste d'Italie ne pourra pas faire partie de l'Internationale communiste.

« Si cette exigence préalable impérative est satisfaite, le III^e Congrès mondial chargera le Comité exécutif de faire le nécessaire en vue de l'unification du Parti socialiste italien débarrassé de ses éléments réformistes et centristes avec le Parti communiste d'Italie afin d'en faire une seule section de l'Internationale communiste » (*L'Internationale communiste dans ses documents. Résolutions, thèses et appels des congrès du Komintern et des séances plénières du Comité exécutif de l'Internationale communiste. 1919-1932*, Moscou, 1933, p. 164). Mais le P. S. I. n'appliqua pas cette décision du III^e Congrès du Komintern.

Au printemps de 1923, une fraction de gauche prit naissance au sein du P.S.I., celle des « troisième-internationalistes » (D.M. Serrati, F. Maffi et autres) qui se prononça pour la fu-

sion avec le Parti communiste d'Italie. En août 1924, les « troisième-internationalistes » rejoignirent le Parti communiste d'Italie. — P. 332.

378. Lénine se réfère vraisemblablement au texte suivant du projet initial des thèses sur la tactique de l'Internationale communiste, présenté par Radek : « Voyant que l'Internationale communiste ne veut créer que de véritables partis révolutionnaires de masse, ils (les groupes que Radek considère comme centristes au sein des partis communistes de plusieurs pays. — N.R.) se sont répandus en clameurs prétendant que le Komintern tombait dans le sectarisme. C'est ainsi qu'agit le groupe de Lévi en Allemagne, celui de Smeral en Tchécoslovaquie, etc. La nature de ces groupes est tout à fait claire. Ce sont des groupes centristes, dissimulant sous des phrases et des théories communistes leur politique d'attente passive de la révolution. Le groupe de Smeral a fait traîner en longueur la formation du Parti communiste de Tchécoslovaquie en un moment où la majorité des ouvriers tchécoslovaques s'étaient placés sur les positions du communisme. » (Archives centrales du Parti de l'Institut du marxisme-léninisme près le C.C. du P.C.U.S.) — P. 334.

379. Le rapport de B. Smeral au congrès constitutif du Parti communiste de Tchécoslovaquie fut publié partiellement dans le journal *Vorwärts* autour duquel étaient groupés les « gauches » de la Tchécoslovaquie dirigés par K. Kreibich.

Les propositions de Lénine furent adoptées par la commission de la tactique. La partie des thèses ayant trait à la tactique du Parti communiste de Tchécoslovaquie fut rédigée conformément à sa proposition. — P. 335.

380. Au début de juillet 1921, les ouvriers et employés des entreprises municipales de Berlin décidèrent de déclencher une grève pour l'augmentation des salaires. La majorité des ouvriers (près de 80 000) se prononcèrent pour l'arrêt du travail. Cependant, les réformistes réussirent à l'empêcher : à la suite de pourparlers entre les représentants des ouvriers et employés et le Conseil municipal de Berlin dans lequel siégeaient des social-démocrates, les salaires des ouvriers et des employés furent légèrement augmentés. — P. 338.

381. Au début de juillet 1921, les ouvriers des fabriques de textile de Lille (France) déclenchèrent une grève à la suite d'une diminution de salaires. La grève s'étendit à plusieurs départements. Durant la première moitié de septembre, les ouvriers de la région du Nord de la France déclenchèrent la grève générale. Malgré la fermeté des ouvriers, qui soutinrent la lutte pendant deux mois, la grève échoua en raison de la tactique réformiste des dirigeants syndicaux et de conditions économiques défavorables. — P. 338.

382. Une information détaillée sur le meeting de masse des ouvriers de Rome qui eut lieu le 8 juillet 1921 fut publiée le 10 juillet 1921 dans la *Pravda* n° 149. — P. 338.
383. *Le projet de réglementation de la rémunération collective des employés des administrations soviétiques* fut examiné par le Sovnarkom les 14, 21, 24, 28 juin et le 8 juillet 1921. Le système de l'approvisionnement collectif supprimait le ravitaillement individuel par cartes et par listes, ainsi que les primes en nature. Tout le ravitaillement des ouvriers et des employés revêtait exclusivement la forme d'un salaire, et son montant était déterminé globalement pour chaque entreprise, c'est-à-dire pour l'ensemble de ses ouvriers et employés. Le 24 juin, le C.C.P. décida d'appliquer le système de la rémunération collective dans les administrations soviétiques de Moscou et de Petrograd à partir du 1^{er} juillet, et au plus tôt à partir du 1^{er} septembre pour les autres régions de la République. Il nomma une commission chargée d'élaborer un « projet afin de déterminer de façon précise, même en partant de quelques données approximatives, quel sera le nombre d'employés des administrations soviétiques après la compression et quelle est leur rémunération en argent et en nature ». Le 28 juin 1921, le C.C.P. à la suite du rapport de A. Khalatov et de L. Guinsbourg adopta un décret relatif à la rémunération collective du travail des employés des administrations soviétiques qui tenait compte des modifications proposées par Lénine au point « A » et reprenait sa formulation pour le point « D ». Le texte du décret définitif fut ratifié par le C.C.P., le 8 juillet 1921. — P. 340.
384. La proposition de Lénine relative à l'attribution de primes aux entreprises fut rédigée à la suite d'une décision du Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R., adoptée le 7 juillet 1921 après le rapport de A. Kissélev « Sur l'accélération du passage des entreprises et des administrations à une gestion non déficitaire ». La résolution du Bureau politique stipulait : « Charger les administrations soviétiques de mettre en application des mesures plus énergiques en vue d'aboutir à une gestion non déficitaire des entreprises ainsi que des administrations soviétiques ». — P. 341.
385. A la suite de la famine qui frappa en 1921 la région de la Volga et le sud de l'Ukraine, le Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R. adopta une résolution sur la nécessité de transférer le maximum de communistes aux travaux intéressant le ravitaillement.
« Les notes sur les mesures de lutte contre la famine et sur l'intensification du travail de caractère économique » furent rédigées par Lénine vraisemblablement en vue de préparer l'examen de cette question en séance du Bureau politique. — P. 342.
386. Le problème du Tsentrosoïouz fut discuté à la séance du C.C.P. du 15 juillet 1921. Deux rapports y furent présentés, l'un par L. Khintchouk « Sur l'organisation de l'échange de marchan-

dises et sur la nécessité de renforcer et d'accélérer le travail dans ce sens », et l'autre par N. Brioukhanov « Sur la réalisation, conformément au décret du Conseil des Commissaires du Peuple du 14 juin 1921, du contrôle à exercer sur le Tsentrosoïouz dans le but d'obtenir par troc le maximum de blé ». A la suite de ces deux rapports, une résolution générale incluant les propositions rédigées par Lénine fut adoptée. — P. 344.

387. La *Proposition au C.C. du P.C.(b)R.* fut rédigée à propos des thèses du Bureau de Sibérie du C.C. du P.C.(b)R. et du Comité révolutionnaire de Sibérie « Sur les formes d'organisation des administrations soviétiques et des organisations du parti en Sibérie ». Ces thèses justifiaient la nécessité de créer en Sibérie un centre soviétique régional doté des services économiques et militaires appropriés, une représentation de la Commission extraordinaire de Russie, ainsi qu'un centre régional du parti. Ces deux centres, selon l'avis du Bureau et du Comité révolutionnaire de Sibérie, devaient être formés de membres nommés.

Dans le mémoire annexé aux thèses, il était indiqué que cette question serait discutée à la IV^e conférence régionale du parti de Sibérie, où devaient intervenir les représentants de deux tendances : l'une contestant la nécessité de centres régionaux sibériens et l'autre soutenant la nécessité de les constituer par élection. Le 29 juillet 1921, le Bureau d'organisation du C.C. du P.C.(b)R. confirma pour l'essentiel les thèses du Bureau sibérien.

Dans le manuscrit, les points 4 et 5 furent biffés par Lénine. — P. 345.

388. Le plénum du C.C. du P.C.(b)R., après avoir examiné le 8 août 1921 le problème de l'état des transports, exprima son accord avec les conclusions de F. Dzerjinski, compte tenu des modifications proposées par Lénine.

Le premier point des conclusions soulignait la nécessité pour tous les organismes du parti et des Soviets de rechercher les mesures à prendre en vue de l'amélioration des transports et de l'aide à leur apporter.

Les second, troisième et quatrième points des conclusions traitaient du renforcement de l'appareil du Commissariat aux Voies de communication par des militants responsables, du tirage d'une circulaire à l'adresse de tous les comités de province du P.C.(b)R. sur la situation des transports et sur la constitution, dans la section d'organisation du C.C. du P.C.(b)R., d'une sous-section des transports chargée de diriger le travail du parti dans les transports.

Le cinquième point des conclusions prévoyait le transfert au Commissariat aux Voies de communication des entreprises nécessaires aux besoins des transports. — P. 345.

389. Le problème de la création à l'étranger d'un bureau d'information chargé de rassembler les documents relatifs au mouvement ouvrier international fut débattu au Présidium de l'Exé-

cutf du Komintern le 17 août 1921. La proposition de Lénine y fut adoptée.

Peu après, E. Varga envoya à Lénine son projet sur l'« Organisation de l'information du Comité exécutif de l'Internationale communiste. » Ce projet envisageait la constitution d'un Institut d'information qui fournirait au Comité exécutif la documentation nécessaire. Le projet envisageait les méthodes de travail de l'Institut, contenait des projets d'instructions concernant l'établissement de comptes rendus économiques et sociaux et la rédaction d'informations politiques.

Le 31 août 1921, Lénine envoya à Varga ses remarques sur le projet sous le titre de « Modifications ou thèses éventuelles pour le projet de E. Varga sur l'organisation d'un Institut d'information » (voir le présent tome, pp. 350-352).

La lettre de Lénine du 1er septembre 1921 (voir le présent tome, p. 353) est la réponse à E. Varga qui, dans sa lettre à Lénine du 31 août 1921 à propos des thèses de ce dernier sur l'organisation d'un Institut d'information, indiquait qu'il existait une « profonde divergence de principe quant au but de cet Institut ». Trotski, Zinoviev et Radék, écrivait Varga, pensent que cet Institut doit servir en premier lieu à l'information intérieure du Comité exécutif de l'Internationale communiste. « Alors que dans vos thèses le centre de gravité semble être tourné vers l'information de la presse du mouvement ouvrier de l'Europe centrale, l'information du Comité exécutif de l'Internationale communiste passant à l'arrière-plan. Cette modification du but commande toutes les autres modifications (légalité, indépendance totale vis-à-vis du Komintern). » « Par conséquent, il serait nécessaire de prendre une décision de principe : l'Institut doit-il avoir pour but : a) d'informer le Comité exécutif de l'Internationale communiste ? b) d'exercer son influence sur la presse ouvrière à l'aide de ses publications ? c) de mener de front les deux tâches ? De la solution de cette question dépend, selon moi, toutes les questions d'organisation. » (Archives centrales du parti de l'Institut du marxisme-léninisme près le C.C. du P.C.U.S.) L'Institut d'information projeté ne devait pas voir le jour. — P. 349.

390. Ce texte fut écrit en marge de la lettre du vice-président de la Commission extraordinaire de Russie, I. Ounchlicht, au C.C. du P.C.(b)R. ainsi libellée : « Au cours de la dernière session du C.E.C.R., il a été décidé que la commission chargée d'inspecter le Commissariat du Peuple au Commerce extérieur présenterait un rapport à la séance de septembre. Je vous prie d'indiquer :

1. S'il convient, d'une façon générale, de présenter un tel rapport ?

2. Si oui, dans quel sens ? » (Archives centrales du parti de l'Institut du marxisme-léninisme près le C.C. du P.C.U.S.).

La proposition de Lénine fut adoptée à la réunion du Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R. le 25 août 1921. — P. 349.

391. La proposition au Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R. fut rédigée à la suite d'un télégramme du président du Comité révolutionnaire de Sibérie, I. Smirnov, du 26 août 1921, annonçant l'arrestation du baron Ungern.

Le Bureau politique adopta la proposition de Lénine.

Le procès du baron Ungern eut lieu le 15 septembre. Il permit d'établir toute une liste de crimes commis par Ungern et ses suppôts : après l'occupation d'Ourgou (aujourd'hui Oulan-Bator), il fit fusiller tous les employés du Tsentsosioïouz et de la municipalité ; sur son ordre, de paisibles habitants furent pillés et assassinés, et la ville fut incendiée. Le tribunal établit les liaisons du baron Ungern avec les militaristes chinois (Chang Tso-lin) et les interventionnistes japonais. Le baron Ungern fut condamné à mort. — P. 350.

392. Le projet de E. Varga « Organisation de l'information au Comité exécutif de l'Internationale communiste » contenait deux additifs : l'« Additif A — Instruction sur la rédaction des comptes rendus économiques et sociaux » et l'« Additif B — Instruction sur la rédaction des comptes rendus sur la situation politique du pays ». La première instruction envisageait :

1. But des comptes rendus : donner un tableau dynamique du développement du mouvement révolutionnaire dans le pays en l'analysant.

2. Les quatre facteurs du développement révolutionnaire :

a) le parti communiste, force motrice du mouvement révolutionnaire ;

b) le prolétariat, masse révolutionnaire ;

c) les classes dominantes, adversaires ;

d) les couches moyennes petites-bourgeoises.

Le compte rendu doit montrer la répartition des forces en présence.

3. Partir d'un exposé sur la situation économique et la situation sociale du prolétariat et des couches moyennes.

4. Le compte rendu doit comporter un bref tour d'horizon (5 à 10 pages) et un complément détaillé.

La deuxième instruction comprenait les chapitres suivants : I) les partis communistes ; II) les partis prolétariens non communistes ; III) les partis bourgeois ; IV) l'organisation des forces armées.

Les paragraphes 3 et 4 de la Ire partie (« les partis communistes ») de l'instruction de E. Varga (Additif B), auxquels se réfère Lénine, ont trait aux cellules du parti légales et illégales, à la diffusion de la littérature du parti, aux appels, aux brochures, aux livres et à l'édition de littérature illégale. — P. 352.

393. La décision proposée par Lénine fut adoptée par le Bureau politique le 2 septembre 1921. Le lendemain, 3 septembre, Lénine adressa une lettre au secrétaire du Comité exécutif du Komintern dans laquelle il demandait d'organiser le rassemblement des in-

formations sur les collectes effectuées par les ouvriers d'Europe pour soulager la famine en Russie (voir Œuvres, 5^e édition russe, tome 53, document 270). Sur les informations données par la presse soviétique concernant les résultats des collectes organisées par le prolétariat international, voir également le document 345. — P. 353.

394. Sous couleur d'aide aux victimes de la famine en Russie, les impérialistes avaient constitué une « commission internationale » dirigée par Noulens, ancien ambassadeur de France en Russie, un des principaux organisateurs des complots contre-révolutionnaires et de l'intervention militaire contre le pays des Soviets. Cette commission comprenait d'anciens diplomates français, anglais, belges, et de gros propriétaires étrangers d'entreprises russes qui avaient été nationalisées. Le 4 septembre 1921, la commission Noulens envoya au Commissariat du Peuple aux Affaires étrangères un télégramme demandant d'autoriser l'entrée en Russie soviétique de 30 experts pour mener sur place une enquête selon un programme spécial prévoyant de recueillir des informations visiblement destinées aux services de renseignements.

Le 6 septembre, le Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R. adopta avec de légères modifications le projet de note à Noulens établi selon les propositions de Lénine. La réponse du Commissariat du Peuple aux Affaires étrangères, publiée le 8 septembre dans les *Izvestia du C.E.C.R.*, relevait que la « commission de M. Noulens se préoccupait de recueillir des renseignements sur la situation intérieure de la Russie soviétique plutôt que de venir au secours des victimes de la famine... et cela sous la direction de personnes qui se sont déjà dans le passé livrées à semblables enquêtes dans le but nullement dissimulé d'organiser des soulèvements et de faciliter la progression des armées étrangères sur le territoire de la République soviétique ». (*Documents sur la politique étrangère de l'U.R.S.S.*, tome IV, Moscou, 1960, pp. 309-310.) Le gouvernement soviétique refusa catégoriquement d'autoriser l'entrée de la commission Noulens dans le pays. — P. 355

395. A la suite des difficultés d'approvisionnement, de la mauvaise récolte et de la nécessité de venir en aide aux victimes de la famine, le Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R. avait adopté le 6 septembre 1921, avec des compléments introduits par Lénine, une décision sur les directives destinées au Commissariat du Peuple au Ravitaillement. Ces directives prévoyaient la réduction à partir d'octobre 1921 du nombre de personnes dont le ravitaillement était assuré par les soins de l'Etat, et la constitution d'un fonds de blé. — P. 355.

396. Le projet de décision sur l'utilisation du fonds-or fut adopté par le Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R., le 14 septembre 1921. — P. 356.

397. Le projet de Lénine fut ratifié par le Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R., le 13 septembre 1921. Le point 4 fut biffé par Lénine et ne fut pas inclus dans la décision du Bureau politique.

La question de la vente de livres fut examinée de nouveau par le Bureau politique le 15 octobre. Confirmant sa décision du 13 septembre, le Bureau politique envisagea des mesures pratiques en vue de sa mise en application ; une attention toute particulière fut accordée à la lutte contre la pénétration de la littérature antisoviétique de tout genre. — P. 357.

398. Le projet fut ratifié par le Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R. le 14 septembre 1921. — P. 357.

399. L'épuration du parti fut effectuée conformément à la résolution du X^e Congrès du P.C.(b)R. « Sur les problèmes de l'édification du parti ».

Cette épuration fut précédée d'une longue et minutieuse préparation. Le 21 juin 1921, le C.C. et la Commission centrale de contrôle avaient adopté une « Résolution sur le problème de la vérification, de la révision et de l'épuration du parti » (voir la *Pravda* n° 146 du 30 juin 1921) qui précisait le délai durant lequel devait avoir lieu cette épuration (du 1^{er} août au 1^{er} octobre 1921), imposait, comme condition obligatoire à toute mesure d'épuration, d'effectuer auprès des travailleurs, tant communistes que sans-parti, une enquête sur les membres du parti soumis à vérification et fixait les modalités de la constitution des commissions de vérification locales. Durant l'épuration, les admissions au parti furent suspendues, sauf pour les ouvriers et paysans n'exploitant pas le travail d'autrui. Le 7 juillet, le Bureau politique ratifia la constitution de la Commission centrale de vérification des effectifs du parti et des commissions de vérification locales furent constituées. Le C.C. adressa une lettre « A toutes les organisations du parti. A propos de l'épuration du parti » (voir la *Pravda* n° 163 du 27 juillet 1921), dans laquelle il exposait les objectifs et les méthodes de l'épuration. Le C.C. recommandait de prendre pour base les indications suivantes : faire preuve de plus d'indulgence à l'égard des ouvriers en ce qui concerne la fourniture des documents, des renseignements personnels, etc. A l'égard des paysans, faire une distinction rigoureuse entre les éléments liés par leur origine aux koulaks et aux propriétaires, et les paysans travailleurs honnêtes. Faire preuve de plus de sévérité à l'égard des responsables infatués d'eux-mêmes, de ceux qui occupaient un emploi lié à un privilège quelconque. Soumettre à une vérification particulière les anciens fonctionnaires issus de la bourgeoisie. Appliquer de la façon la plus stricte les mesures de vérification et d'épuration à ceux qui viennent d'autres partis, en particulier anciens mencheviks et socialistes-révolutionnaires. Le début de l'épuration fut reporté au 15 août.

L'épuration du parti se poursuivit jusqu'au XI^e Congrès du P.C.(b)R. Elle se solda par l'exclusion de 25% des membres

du parti. L'épuration améliora la composition sociale du parti, renforça la discipline, rehaussa son autorité auprès des masses d'ouvriers et de paysans sans-parti, débarrassa le parti des éléments qui le discréditaient. L'unité du parti s'accrut sur le plan idéologique et organisationnel. — P. 358.

400. Cette indication de Lénine fut reprise dans les décisions du C.C. Dans le « Compte rendu du C.C. du P.C.R. » pour le mois de septembre 1921, il est indiqué que le C.C. avait adopté deux décisions relatives à la façon dont les recommandations devaient être données aux membres du P.C.R. lors du contrôle. La première stipulait : « Seuls ont le droit de donner une recommandation les camarades qui connaissent l'intéressé depuis un an au moins, qui ont travaillé avec lui ou qui ont suivi son travail dans telle ou telle organisation du parti ». La deuxième décision précisait la responsabilité qu'assumaient ceux qui donnaient une recommandation (voir les *Izvestia du C.C. du P.C.(b)R.* n° 35 du 1^{er} décembre 1921). — P. 358.

401. En 1921, des groupes d'ouvriers américains réunis autour de l'« Association d'aide technique à la Russie soviétique » exprimèrent le désir de se rendre en Russie soviétique pour prendre part à son édification économique. Une grosse partie de ces ouvriers était composée d'émigrants russes, partis en Amérique avant la révolution d'Octobre.

Le Conseil du Travail et de la Défense examina le 22 juin 1921 la question du concours de l'émigration industrielle américaine, et estima souhaitable d'assurer « le développement d'entreprises industrielles ou de groupes d'entreprises en les confiant à des groupes d'ouvriers américains et à des paysans évolués du point de vue industriel aux termes d'un contrat leur garantissant une certaine autonomie de gestion » (Recueil Lénine XX, p. 202). Le C.T.D. estimait également qu'il était indispensable de réglementer l'immigration industrielle d'ouvriers étrangers. Le 11 août 1921, un télégramme signé par Lénine et adressé à l'« Association d'aide technique à la Russie soviétique », précisait notamment : « il est indispensable de tenir compte des difficultés d'approvisionnement et autres qui existent en Russie et qui doivent être vaincues. Les gens qui partent en Russie doivent y être préparés... Le mieux serait d'envoyer d'abord des délégués en vue d'examiner sur place les terrains où la colonie pourra s'établir, les lots de forêts, les mines, les usines, etc., qui leur seront affermés » (*Documents sur la politique étrangère de l'U.R.S.S.*, tome IV, Moscou 1960, p. 261).

Au cours du second semestre de 1921, un groupe d'ouvriers américains dirigé par S. Rutgers, ingénieur communiste hollandais, W. D. Haywood, militant en vue du mouvement ouvrier américain, et H. S. Calvert, ouvrier américain, négocia avec le gouvernement soviétique la prise en exploitation d'une partie du bassin houiller du Kouznetsk en Sibérie et l'installation en cet endroit d'une colonie industrielle. Le 19 septembre,

Lénine reçut les représentants de la colonie ouvrière américaine et s'entretint avec eux. Un compte rendu de cet entretien rédigé par Lénine a été conservé (voir Recueil Lénine XXIII, p. 39). « Le projet d'engagement » fut rédigé par Lénine à la suite de cet entretien. Sur le contrat établi avec le groupe organisateur des ouvriers américains (groupe Rutgers) voir le présent tome, pp. 362-364. — P. 358.

402. Le Commissaire du Peuple aux Affaires étrangères de la R.S.F.S.R., G. Tchitchérine, avait envoyé le 7 octobre 1921 une lettre au Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R. l'informant que le gouvernement de la République d'Extrême-Orient (R.E.O.) demandait que le Bureau politique se prononce sur les questions suivantes : 1) est-il souhaitable que la R.E.O. soit reconnue par le Japon et l'Amérique alors que ces pays n'ont pas encore reconnu la R.S.F.S.R. ? ; 2) faut-il accepter les propositions de l'étranger offrant des prêts d'Etat à la R.E.O. ? ; 3) la R.E.O. se trouve-t-elle vis-à-vis de la R.S.F.S.R. dans une situation d'autonomie et d'indépendance uniquement de forme, ou également de fait ? Selon l'avis du Commissariat du Peuple aux Affaires étrangères, il convenait de répondre à ces questions de la manière suivante : 1) la reconnaissance de la R.E.O. est souhaitable, mais sans que le traité fasse état de la structure de la R.E.O. ; 2) les prêts étrangers sont utiles à condition que les droits souverains de la R.E.O. soient sauvegardés ; 3) considérer que l'indépendance de la République d'Extrême-Orient vis-à-vis de la R.S.F.S.R. est uniquement de forme.

La proposition de Lénine fut approuvée par le Bureau politique le 8 octobre 1921.

Le projet de directives à la R.E.O. proposé par G. Tchitchérine fut ratifié par le Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R. le 10 octobre 1921. — P. 360.

403. Cette proposition de Lénine fut incluse dans la décision du C.C. du P.C.(b)R. du 8 octobre 1921 à propos du rapport de V. Molotov sur le recensement des militants responsables et le principe de leur répartition. — P. 360.
404. Le projet de directives proposé par Lénine fut ratifié par le Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R. le 10 octobre 1921 à la suite du rapport de Kh. Rakovski, V. Tchoubar et G. Pétrovski. « Dans ce problème, indique le compte rendu du C.C. pour octobre-novembre 1921, l'orientation donnée était celle de l'attitude la plus prudente et la plus attentive envers les besoins des paysans et les moyens de les amener à apporter leur concours à l'Etat » (*Izvestia du C.C. du P.C.(b)R.* n° 36, du 15 décembre 1921). — P. 360.
405. Ce projet de décision fut adopté par le Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R. le 10 octobre 1921. Le 15 novembre, le C.C.P. ratifiait le décret « Sur l'assurance sociale des salariés » (Cf. *Izvestia du C.E.C.R.* n° 263, du 23 novembre 1921). — P. 361.

406. Ces notes furent écrites par Lénine sur les marges du journal *Ioujny Metallourg* [Le Métallurgiste du Sud] (ville d'Enakiévo) n° 1, du 11 octobre 1921. A gauche, dans le coin supérieur du journal, figure une note de Lénine : « Une partie à Iouzovka et une partie à Débaltssévo ». — P. 362.

407. Le présent projet de décision fut rédigé pour la séance du Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R. qui devait examiner la question de l'accord à conclure avec le groupe d'ouvriers américains arrivé en Russie sous la conduite de l'ingénieur Rutgers (voir note 401).

Le 23 septembre 1921, le Conseil du Travail et de la Défense, après avoir examiné la proposition du groupe Rutgers de se voir confier l'exploitation de l'usine de Nadejdinsk et d'une série d'entreprises du bassin houiller du Kouznetsk, estima souhaitable de conclure l'accord et chargea une commission composée de représentants du C.S.E.N., du Commissariat au Travail et du Commissariat à l'Agriculture de mettre définitivement au point les termes de cet accord. Lénine prit part aux pourparlers avec le groupe Rutgers, et formula plusieurs propositions sur les conditions du contrat (voir le présent tome, pp. 362-364, 366-367 et les Œuvres, 5^e édition russe, tome 53, pp. 260-261, 302-303).

L'accord avec le groupe organisateur des ouvriers américains (groupe Rutgers), signé le 20 octobre, fut ratifié le 21 octobre par le C.T.D. et le 25 octobre par le C.C.P. En novembre, le gouvernement soviétique signa un contrat avec ce groupe. Conformément à ce contrat, les ouvriers américains devaient apporter avec eux une certaine quantité d'outils, de matériaux et de vivres, tandis que le gouvernement soviétique allouait une somme de l'ordre de 300 000 dollars pour l'achat de machines et d'outillage à l'étranger. Aux termes de ce contrat était créé, sur une partie du bassin du Kouznetsk, la « Colonie industrielle autonome » Kouzbass », directement placée sous l'autorité du C.T.D. — P. 362.

408. Les propositions de Lénine servirent de base à la décision du Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R. du 15 octobre 1921 sur les propositions de S. Rutgers et à la décision du C.T.D. du 17 octobre 1921 « Sur les conditions de l'accord avec le groupe Rutgers ». — P. 364.

409. Le projet de décision rédigé par Lénine sur l'affectation de A. Chliapnikov au ravitaillement fut adopté à la séance du Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R. du 14 octobre 1921. Après avoir entendu l'avis de la Commission centrale de contrôle et de la Commission centrale de vérification sur le détachement de Chliapnikov au ravitaillement, le Bureau politique décida le 27 octobre « de fixer à deux mois à partir de son départ le délai pendant lequel Chliapnikov travaillera au ravi-

taillement » (Archives centrales du parti de l'Institut du marxisme-léninisme près le C.C. du P.C.U.S.).

La *Commission centrale de vérification* composée de 5 membres, fut constituée pour la période de l'épuration du parti afin de diriger le travail des commissions de vérification locales (voir la *Pravda* n° 146 du 30 juin 1921). — P. 365.

410. A la suite de désaccords qui s'étaient manifestés entre les dirigeants de l'organisation du parti de Bakou et les organisations centrales d'Azerbaïdjan au sujet de l'application de la politique nationale, le C.C. du P.C.(b)R. recommanda aux militants du parti d'Azerbaïdjan de se montrer très attentifs aux habitudes de vie et aux rites religieux de la population musulmane ; il demanda à tous les militants du parti communiste d'Azerbaïdjan d'en tenir compte dans toute leur activité, de s'efforcer d'établir une collaboration fraternelle en s'opposant à la formation de toute fraction quelle qu'elle soit dans l'organisation du parti. Les propositions de Lénine furent incluses dans la décision du Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R. adoptée le 15 octobre 1921.

Le projet de directives ici mentionné sur l'application de la politique nationale du Parti communiste en Azerbaïdjan, rédigé par Staline, fut ratifié par la Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R. le 17 octobre.

Le point 6 vise la décision du Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R. du 3 octobre 1921 faisant obligation aux militants de Bakou de se conformer à la politique du Gouvernement soviétique à l'égard de la Perse (Iran). — P. 365.

411. Le projet de décision déposé par Lénine fut ratifié par le Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R. le 17 octobre 1921. — P. 366.
412. Le projet de décision rédigé par Lénine fut ratifié par le Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R. le 20 octobre 1921. Les propositions de Lénine furent insérées dans l'accord signé avec le groupe Rutgers. — P. 366.
413. L'A.R.A. (*American Relief Administration*) (Administration américaine d'assistance), fut constituée en 1919 dans le but de venir en aide aux populations éprouvées par la première guerre mondiale. Le président de l'A.R.A. était Hoover, gros capitaliste étroitement lié au capital russe avant 1917. Certains collaborateurs de l'A.R.A. exerçaient honnêtement et consciencieusement leur activité de bienfaisance. Mais dans son ensemble, l'A.R.A. était destinée à favoriser l'extension de l'influence de l'impérialisme américain et à écouler des stocks d'inventus.
- Le 18 octobre 1921, le projet d'accord avec l'A.R.A. sur l'organisation de l'envoi de colis alimentaires en Russie fut distribué aux membres du Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R. en vue du vote. La lettre d'accompagnement, qui portait les

signatures des membres du Bureau politique, contenait une proposition de Staline visant à faire payer le transport des colis depuis la frontière jusqu'aux dépôts de distribution ainsi que l'utilisation des dépôts, étant donné, à son avis, qu'il s'agissait de commerce et non de bienfaisance. L'observation de Lénine entre parenthèses se rapporte à cette proposition. Le projet d'accord avec l'A.R.A. fut ratifié par le Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R. le 19 octobre 1921.

Le gouvernement soviétique, amené à accepter l'aide de l'A.R.A. en raison de la famine de 1921 dans la région de la Volga et le sud de l'Ukraine, coupa court à ses tentatives de s'immiscer dans les affaires intérieures de la République des Soviets et exerça un contrôle sur l'activité de l'A.R.A. Comme l'a montré la suite des événements, l'appareil de l'A.R.A., composé en majorité d'officiers de l'armée américaine, faisait de l'espionnage et apportait son appui aux éléments contre-révolutionnaires. En juin 1923, il fut mis fin à l'activité de l'A.R.A. en U.R.S.S. — P. 368.

414. Le présent projet de décision fut rédigé par Lénine à propos de la discussion à la séance du Bureau politique du 20 octobre 1921, de la demande du Commissariat du Peuple aux Finances tendant à faire participer avec voix délibérative des représentants de ce commissariat au C.T.D. ainsi qu'aux conférences économiques régionales et de province. Le Bureau politique rejeta la demande du Commissariat du Peuple aux Finances et adopta la proposition de Lénine. La dernière phrase du manuscrit a été biffée et ne figure pas dans la décision.

La Commission financière du C.C. du P.C.(b)R. et du C.C.P. fut créée sur la proposition de Lénine aussitôt après le X^e Congrès du parti. Elle était chargée d'étudier les problèmes de politique financière que posait le passage à la N.E.P. — P. 370.

415. La fabrication de charrues automatiques du système Fowler fut examinée à plusieurs reprises par le Conseil du Travail et de la Défense. Le collègue du département du métal du C.S.E.N. chargé au mois de mai 1920 d'organiser la production de ces charrues, avait établi un plan de production sans recenser au préalable les ressources en métal et en combustible existantes. Mais le comité extraordinaire de Trois chargé de coordonner toute la fabrication des charrues, n'avait pas tenu le C.T.D. et le C.C.P. au courant de l'état réel de la question.

Le présent projet de décision fut adopté à la séance du C.T.D. du 21 octobre 1921. Les négligences d'ordre bureaucratique firent l'objet d'un dossier transmis au Tribunal militaire de Moscou, lequel en janvier 1922 estima fondées les accusations formulées contre plusieurs collaborateurs du C.S.E.N. et du Commissariat du Peuple à l'Agriculture, de ne pas avoir assumé aussi sérieusement qu'il l'aurait fallu les responsabilités dont ils étaient chargés. Tenant compte des services rendus par ces camarades pour le rétablissement de l'économie, le tribunal

décida de ne pas leur infliger de sanction. Sur la proposition du tribunal militaire de Moscou, le C.T.D. adressa un blâme au présidium du C.S.E.N. et au collège du Commissariat du Peuple à l'Agriculture pour attitude insuffisamment sérieuse à l'égard de la production de charrues du système Fowler. Voir également la lettre de Lénine à P. Bogdanov du 23 décembre 1921 (Œuvres, Paris-Moscou, tome 36, pp. 572-574). — P. 371.

416. Le présidium du C.E.C.R. ayant ratifié le 30 juin 1921 les « Instructions du Conseil du Travail et de la Défense (C.T.D.) aux administrations soviétiques locales » (voir Lénine, Œuvres, Paris-Moscou, tome 32, pp. 400-426), Lénine adressa le 21 juillet aux rédactions des *Izvestia*, de la *Pravda*, de l'*Ekonomitcheskaja Jizn* et d'autres journaux une lettre dans laquelle il indiquait qu'il fallait « exposer en détail l'importance de principe des conférences économiques locales ainsi que des comptes rendus portés à la connaissance du public tant pour l'application de la nouvelle politique économique en général que pour l'organisation rationnelle de l'économie (Œuvres, 5^e édition russe, tome 53, p. 52).

Lorsque les comptes rendus commencèrent à parvenir des organes locaux, Lénine posa la question de leur étude et de leur utilisation. A la réunion du 21 octobre 1921 du Conseil du Travail et de la Défense, Lénine fit un rapport sur les comptes rendus et les graphiques à fournir au C.T.D. et proposa le présent projet de décision. — P. 371:

417. V. Smolianinov raconte dans ses souvenirs que les travaux de la commission traînaient en longueur. « Vladimir Ilitch s'intéressait beaucoup aux résultats du travail de notre commission. Sur son conseil et dans l'esprit qu'il proposait, un projet de résolution fut rédigé, puis adopté par le Conseil du Travail et de la Défense le 21 novembre 1921. On y retrouve les idées indiquées par Vladimir Ilitch, l'une de celles auxquelles il tenait le plus était qu'il convenait de distinguer dans les commissariats du peuple et dans les autres administrations un certain nombre de personnes réellement conscientes de l'intérêt que présentait l'étude des comptes rendus locaux » (*Souvenirs sur Lénine*, 3^e partie, Moscou 1961, p. 367, éd. russe). La bibliothèque personnelle de Lénine contenait plusieurs dizaines de comptes rendus de réunions économiques de province. — P. 372.

418. Le Bureau politique, au cours de sa séance du 27 octobre 1921, discuta du projet de décision concernant la direction de l'industrie cotonnière (rapporteurs : P. Bogdanov, N. Lébédev, G. Melnitchanski, I. Koutouzov). Le Bureau politique adopta le projet de décision soumis par Lénine. Après mise au point, la décision concernant la direction de l'industrie cotonnière fut ratifiée par la séance du Bureau politique du 3 novembre. — P. 372.

419. L'article ainsi intitulé ne fut pas rédigé. — P. 372.

420. Le projet de plan financier et de plan d'émission pour l'année 1922 fut discuté à la séance du Conseil des Commissaires du Peuple du 5 novembre 1921. Les propositions de Lénine furent prises comme base de la décision du C.C.P. sur cette question. Les points 2, 4, 5 et 6 ont été biffés sur le manuscrit et n'ont pas figuré dans la décision. — P. 374.
421. Le projet rédigé par Lénine fut inséré dans le texte de la décision adoptée par le Sovnarkom sur ce problème le 18 novembre 1921. Le Sovnarkom en confirmant « sous condition les chiffres des dépenses répartis par commissariats du peuple présentés par la Commission financière », demanda aux commissariats du peuple « d'accélérer l'établissement des devis de façon qu'ils soient terminés sans faute pour le 1^{er} décembre ». La Commission des finances et le Gosplan furent chargés « de terminer dans le délai d'une semaine le calcul des revenus en argent et en nature » (Archives centrales du parti de l'Institut du marxisme-léninisme près le C.C. du P.C.U.S.). — P. 375.
422. La délégation de la République populaire de Mongolie arriva à Moscou le 2 novembre 1921. Elle comprenait : Danzan, président de la délégation, ministre des Finances et président du C.C. du Parti populaire-révolutionnaire de Mongolie ; Soukhé-Bator, commandant en chef de l'Armée populaire révolutionnaire et ministre de la Guerre ; B. Tserendorj, vice-ministre des Affaires étrangères ; Tchon-Van-Chirnine-Dandine, représentant des cercles religieux, membre non officiel de la délégation ; Batoukhan, conseiller et interprète responsable. Les entretiens avaient pour but la conclusion d'un accord entre le gouvernement de la R.S.F.S.R. et le gouvernement populaire de Mongolie. Le projet d'accord fut examiné et approuvé le 3 novembre 1921 par le Petit C.C.P. (voir Œuvres, 5^e édition russe, tome 53, p. 324). Le 5 novembre 1921 fut conclu un accord entre les représentants de la R.S.F.S.R. et de la R.P.M., aux termes duquel chacune des deux parties s'engageait à ne pas admettre la formation et la présence sur son territoire de groupements hostiles à l'autre partie ; les deux parties convenaient des modalités de nomination de représentants diplomatiques et consulaires, fixaient la frontière entre les deux Etats, arrêtaient les principes de base de leur politique douanière. Le gouvernement soviétique remettait au gouvernement de la R.P.M. les installations télégraphiques appartenant à la R.S.F.S.R. et situées en Mongolie.
- L'entretien de Lénine avec la délégation de la République populaire de Mongolie* eut lieu au Kremlin le 5 novembre 1921. Le texte de cet entretien a été publié pour la première fois dans les procès-verbaux du IX^e Congrès du Parti populaire-révolutionnaire de Mongolie qui se déroula du 28 septembre au 5 octobre 1934. Cette publication fut rédigée d'après les souvenirs de B. Choumiatski et B. Tserendorj. Tserendorj a noté dans ses mémoires : « Lénine s'est longuement entretenu avec les membres

de la délégation. Il écoutait attentivement ce que nous disions, s'est vivement intéressé à tous les aspects de la vie de la Mongolie populaire, et nous a donné d'utiles conseils. En particulier, Lénine attira notre attention sur la nécessité d'élever le niveau d'instruction et de culture du peuple mongol, soulignant en même temps qu'il fallait par tous les moyens développer notre propre économie afin de satisfaire tous les besoins du peuple » (*Souvenirs de contemporains étrangers sur Lénine*, Moscou, 1960, p. 461, éd. russe). — P. 375.

423. *La 1^{re} conférence de Russie sur le travail culturel et d'éducation des syndicats* se déroula à Moscou du 26 septembre au 1^{er} octobre 1921, avec la participation de 173 délégués (122 avec voix délibérative et 51 avec voix consultative). Parmi les délégués, on comptait 119 communistes, 51 sans-parti, 1 menchevik, 1 socialiste-révolutionnaire, 1 socialiste inter-parti. L'ordre du jour de la conférence comportait 13 questions : comptes rendus de la section culturelle du Conseil central des syndicats de Russie, du Commissariat du Peuple à l'Instruction publique et de ses diverses Directions, du Proletkult ; les rapports des organismes locaux (Donbass, Petrograd, Bakou) ; la nouvelle politique économique et l'éducation ; le travail d'éducation politique des syndicats ; le travail culturel parmi la jeunesse, etc. La conférence montra comment améliorer le travail politique et éducatif des syndicats, en utilisant des formes et des méthodes nouvelles correspondant à la nouvelle politique économique (travail culturel dans les entreprises privées et données à ferme, etc.).

La conférence prit une position erronée concernant les relations avec la Direction générale de l'éducation politique. Un des points de sa résolution (« Rôle et tâches du travail culturel des syndicats ») demandait de dégager le travail culturel des syndicats de l'influence de celle-ci. Une telle ligne allait à l'encontre de la résolution du X^e Congrès du P.C.(b)R. sur la « Direction générale de l'éducation politique et les tâches d'agitation et de propagande du parti » (voir *Le P.C.U.S. dans les résolutions et les décisions de ses congrès, conférences et des sessions plénières du C.C.*, 1^{re} partie, 1954, p. 550). — P. 377.

424. Lénine fait ici allusion à la résolution du II^e congrès des sections d'éducation politique de Russie (17-22 octobre 1921) intitulées « Sur les rapports de la Direction générale de l'éducation politique » qui avait fixé les relations mutuelles entre les sections de l'éducation politique et les sections culturelles des syndicats aussi bien sur le plan central que local. « Les syndicats, est-il indiqué dans cette résolution, se laissent aller à cette opinion absolument erronée selon laquelle le travail d'éducation sous toutes ses formes est l'affaire des syndicats, que ceux-ci sont plus capables de diriger le travail d'éducation que les organismes du Commissariat du Peuple à l'Instruction publique.

« Un tel point de vue est faux et découle d'une fausse conception des tâches syndicales. Il faudrait en déduire que toutes les fonctions de l'Etat, que le travail de tous les Commissariats du Peuple doivent être transférés aux syndicats » (« Le II^e Congrès des sections d'éducation politique de Russie. Bulletin du congrès », n° 7, 24 octobre 1921).

La résolution du congrès des sections d'éducation politique énonça des mesures concrètes en vue de l'unification du travail idéologique et politique et du travail culturel et d'éducation de la Direction générale de l'éducation politique et de la section culturelle du Conseil central des syndicats de Russie. — P. 377.

425. Le 8 novembre 1921, le Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R. décidait de prendre comme base la résolution proposée par Lénine. Conformément à cette décision, avait été rédigé un texte fixant les modalités d'unification du travail d'éducation politique de la section culturelle du C.C.S.R. et de la Direction générale de l'éducation politique. — P. 377.
426. Le présent texte est écrit sur une lettre de G. Tchitchérine adressée au Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R. dans laquelle il indiquait qu'à la conférence économique de la Baltique (qui eut lieu à Riga du 28 au 31 octobre 1921) avait été posée la question de la dénationalisation du commerce extérieur de la Russie soviétique. Le président de la délégation de la R.S.F.S.R. à la conférence, V. Milioutine, présenta à ce sujet un rapport qui fut envoyé au Bureau politique. Le projet de Milioutine aboutissait à la suppression du monopole du commerce extérieur. Le 10 novembre, sur la proposition de Lénine, le Bureau politique rejeta la proposition de Milioutine (voir également Œuvres, 5^e édition russe, tome 44, pp. 427-430 ; Paris-Moscou, tome 33, pp. 382-385 et 473-476). — P. 377.
427. Le projet de décision du Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R. sur le travail d'approvisionnement en Ukraine proposé par Lénine fut adopté par le Bureau politique le 10 novembre 1921. — P. 378.
428. Cette note a trait à la rédaction du décret du C.C.P. sur « La répression des fausses dénonciations ». Ce décret fut signé par Lénine le 24 novembre et publié dans les *Izvestia du C.E.C.R.* le 1^{er} décembre 1921. Les additifs proposés par Lénine furent inclus dans le texte du décret (voir *Recueil des Lois et Ordonnances du gouvernement ouvrier et paysan*, 1921, n° 77, p. 787). — P. 378.
429. Le décret « Sur l'institution du paiement des journaux » fut ratifié par le C.C.P. le 28 novembre 1921. Le décret stipulait que les journaux devaient être fournis à titre onéreux non seulement aux abonnés individuels, aux institutions de caractère

social et aux organisations de masse mais également aux administrations et aux entreprises d'Etat, sans aucune exception. La proposition de Lénine servit de base au point 8 du décret, qui chargeait le Commissariat du Peuple à l'Instruction publique de rédiger et de publier dans le délai de deux semaines une instruction concernant le contrôle à exercer sur la répartition régulière des journaux dans le réseau des institutions culturelles et sur l'approvisionnement en journaux des masses laborieuses (voir les *Izvestia du C.E.C.R.* n° 275 du 7 décembre 1921). — P. 379.

430. Il s'agit d'une proposition faite par Lénine à propos de la discussion engagée au Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R. sur les divergences qui s'étaient manifestées entre les militants responsables du Donbass. — P. 380.

431. Les propositions de Lénine sur ces deux points furent adoptées par le Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R. le 27 novembre 1921. — P. 380.

432. Cette partie de la lettre constitua un projet de décision du Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R. La décision du Bureau politique sur le rapport de Lénine ratifiée le 1^{er} décembre 1921 indiquait : « Libérer le camarade Tsiouroupa des fonctions de Commissaire du Peuple au Ravitaillement en le confirmant au poste de second vice-président du C.T.D. avec voix délibérative au C.T.D. et au C.C.P. avec, pour sa nomination à ce poste, la ratification du présidium du C.E.C.R. (Archives centrales du parti de l'Institut du marxisme-léninisme près le C.C. du P.C.U.S.). Dans la même formulation fut adoptée le 2 décembre la décision du C.E.C.R. sur la désignation de A. Tsiouroupa comme second adjoint du président du C.T.D. (voir les *Izvestia du C.E.C.R.* n° 272 du 3 décembre 1921). — P. 381.

433. Le 1^{er} Congrès agricole de la province de Moscou se déroula à Moscou (dans la salle des Colonnes de la Maison des syndicats) du 28 au 30 novembre 1921. Y assistaient plus de 200 délégués paysans et travailleurs des organismes agraires.

Le congrès entendit les rapports de N. Ossinski (V. Obolenski), vice-commissaire du Peuple à l'Agriculture, sur l'application de la nouvelle politique économique dans le domaine agricole et de P. Messiatsev sur les dispositions prises dans le cadre de la nouvelle politique économique concernant la réglementation du régime de la terre. Ces rapports provoquèrent des débats animés.

Le discours de Lénine à ce congrès a été publié dans le tome 33 des Œuvres (Paris-Moscou, pp. 126-127) d'après un bref compte rendu paru dans la *Pravda* n° 270 du 30 novembre 1921. Dans le présent volume, le discours de Lénine est conforme au sténogramme dont le texte est beaucoup plus long que le compte rendu du journal. — P. 382.

- 434 Le pays étant passé au stade de l'édification pacifique de l'économie, Lénine proposa de réorganiser la Commission extraordinaire de Russie (Tchéka). Le 1^{er} décembre 1921, le Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R. avait chargé une commission composée de L. Kaménev, D. Kourski et F. Dzerjinski d'examiner cette question dans un délai de cinq jours dans l'esprit suivant : « a) réduire les attributions de la Tchéka ; b) restreindre le droit d'arrestation ; c) fixer un délai d'un mois pour l'instruction générale des affaires ; d) renforcer les tribunaux ; e) étudier la question d'un changement de nom ; f) préparer et faire ratifier par le C.E.C.R. un règlement général modificatif allant dans le sens d'un sensible adoucissement » (Archives centrales du parti de l'Institut du marxisme-léninisme près le C.C. du P.C.U.S.).

Les idées de Lénine se sont reflétées également dans la « Résolution sur la Tchéka » adoptée le 27 décembre 1921 par le IX^e Congrès de Soviets de Russie. Le congrès chargea le présidium du C.E.C.R. « de réexaminer le Règlement de la Tchéka et de ses organes en vue de leur réorganisation, de la réduction de leurs attributions et du renforcement des principes de la légalité révolutionnaire » (*IX^e Congrès des Soviets de Russie. Compte rendu sténographique*, 1922, p. 300). Le Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R. examina le 23 janvier 1922 le problème de la réorganisation de la Tchéka et de sa transformation en Direction politique d'Etat près le Commissariat du Peuple à l'Intérieur (Guépéou), et fixa ses tâches et ses fonctions essentielles. Le 6 février, le présidium du C.E.C.R. adopta une résolution sur la réorganisation de la Tchéka (voir les *Izvestia du C.E.C.R.* n° 30 du 8 février 1922).

Dans le 3^e point du schéma, il s'agit des délais impartis pour l'instruction des affaires. — P. 386.

435. Ce projet fut rédigé en vue de la discussion par le Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R., le 1^{er} décembre 1921, de la tactique du front ouvrier uni. Les propositions de Lénine furent adoptées. Elles servirent de base aux thèses élaborées par le Comité exécutif du Komintern « Sur le front ouvrier uni et sur l'attitude envers les ouvriers faisant partie de la II^e Internationale, de l'Internationale II 1/2 et de l'Internationale d'Amsterdam, ainsi qu'envers les ouvriers soutenant les organisations anarcho-sindicalistes ». Ce texte tenait compte également des remarques formulées par Lénine à propos des thèses sur le front uni (voir le présent volume, p. 387-388). Les thèses furent publiées dans la revue *L'Internationale communiste* n° 20, 1921. La XI^e conférence de Russie du P.C.(b)R. (du 19 au 21 décembre 1921) exprima son accord avec ces thèses qui furent examinées et ratifiées par la première réunion élargie du Comité exécutif du Komintern (du 21 février au 4 mars 1922) et par le IV^e Congrès du Komintern.

A la suite de la mission confiée à Boukharine d'écrire un article sur les résultats de l'expérience du P.C.(b)R., Lénine

rédigea ses « Notes sur l'histoire du P.C.R. » (voir Œuvres, Paris-Moscou, tome 36, pp. 568-570). — P. 386.

436. Il s'agit du projet de résolution du C.T.D. préparé par le Gosplan concernant la suppression de la Commission d'utilisation des ressources matérielles près le C.T.D.

Il était indiqué aux paragraphes 2 et 3 du projet du Gosplan que la préparation des plans de répartition des produits fabriqués par les entreprises industrielles d'Etat et des ressources alimentaires incombait respectivement aux commissions de planification du C.S.E.N. et du Commissariat du Peuple au Ravitaillement, alors que le Gosplan était chargé de rassembler les plans en question en un plan général de répartition des ressources matérielles, et de le présenter au C.T.D. Le 5^e paragraphe prévoyait les délais et les modalités de la suppression de la Commission d'utilisation des ressources matérielles.

La proposition de Lénine fut adoptée en séance du C.T.D. le 2 décembre 1921. Après avoir été remanié par le Gosplan, le projet de résolution concernant la Commission d'utilisation des ressources matérielles fut confirmé par le C.T.D. le 16 décembre. — P. 387.

437. Projet rédigé par Lénine en vue de l'examen par le Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R., le 5 décembre 1921, de la plainte du C.S.E.N. à propos de la résolution du C.T.D. prévoyant de lui retirer les minoteries pour les rattacher au Commissariat du Peuple au Ravitaillement. Le Bureau politique confirma la décision du C.T.D. et proposa au Petit C.C.P. d'adopter la résolution supplémentaire présentée par Lénine. — P. 387.

438. Voir la note n° 435. — P. 388.

439. *Le Conseil de propagande et d'action des peuples d'Orient* fut élu au Premier congrès des peuples d'Orient qui eut lieu à Bakou en septembre 1920. Le Conseil s'était fixé comme tâche de soutenir et d'unifier le mouvement de libération des peuples d'Orient. — P. 388.

440. Les remarques de Lénine ici publiées à propos du projet de résolution de la XI^e conférence du P.C.(b)R. concernant l'épuration du parti furent retenues par la commission de rédaction de la résolution.

Après avoir examiné les résultats de l'épuration du parti, la conférence adopta une résolution « A propos du renforcement du parti compte tenu de l'expérience de la vérification de ses effectifs », qui fut ensuite définitivement mise au point pendant les conférences des comités régionaux, des bureaux régionaux et des comités de province du P.C.R., et ratifiée par le C.C. et le XI^e Congrès du parti (voir *Le P.C.U.S. dans les résolutions et les décisions de ses congrès, conférences et des sessions plénières du C.C.*, 1^{re} partie, 1954, pp. 597-598). — P. 390

441. *Le IX^e Congrès des Soviets de Russie* se déroula du 23 au 28 décembre 1921 à Moscou. Y assistaient 1993 délégués dont 1631 avec voix délibérative et 362 avec voix consultative. Il y avait parmi les délégués 1850 communistes, 139 sans-parti et un délégué avec voix consultative de chacune des formations suivantes : socialistes-révolutionnaires, anarchistes-universalistes, parti social-démocrate ouvrier juif Poal-Tsion et un des communautés molokanes.

Le congrès discuta les rapports présentés et adopta les résolutions suivantes : 1) Une résolution sur le rapport du C.E.C.R. et du C.C.P. concernant la politique intérieure et extérieure de la République ; 2) Une déclaration sur la situation internationale de la R.S.F.S.R. ; 3) Une résolution sur l'organisation de l'Armée rouge et de la Flotte ; 4) Une résolution sur l'aide aux victimes de la famine ; 5) Un appel pour la collecte de l'impôt en nature ; 6) Des instructions concernant les problèmes de gestion économique ; 7) Une résolution sur les résultats préalables de la nouvelle politique économique et sur l'industrie de la République ; 8) Une résolution sur les mesures tendant au renforcement et au développement de l'agriculture ; 9) Une résolution sur la coopération dans l'agriculture ; 10) Une résolution sur les finances et le budget ; 11) La confirmation par le IX^e Congrès des Soviets d'une résolution du Conseil des Commissaires du Peuple sur l'électrification ; 12) Une résolution sur l'édification des Soviets ; 13) Une résolution sur la Tchéka.

Lénine avait beaucoup travaillé à la préparation du IX^e Congrès des Soviets et il assumait la direction de ses travaux (voir Lénine, Œuvres, Paris-Moscou, tome 33, pp. 139-182).

La Conférence des délégués sans-parti qui se tint le 26 décembre 1921 au soir, discuta de deux questions : l'impôt en charroi (rapporteur Lemberg, représentant du Commissariat de Peuple au Travail) et la question de la terre. La conférence était présidée par Kalinine.

Les deux premières interventions de Lénine furent prononcées lors de la discussion de la question de l'impôt en charroi, la deuxième intervention étant motivée par la demande qui lui était faite par un des délégués de dire quelques mots « concernant les services dus aux administrations soviétiques ».

La troisième intervention de Lénine, au cours de la discussion sur le problème de la terre, faisait suite à celle de Kalinine. Tout au long de la conférence, Lénine prit de brèves notes sur les interventions (voir Recueil Lénine XXIII, pp. 292-294, 297-298). — P. 390

442. Ces comités dirigeaient le stockage et l'acheminement du bois vers les stations de chemins de fer pour l'approvisionnement des entreprises industrielles et des transports ferroviaires. — P. 392

443. Relevant que le Comité exécutif central comprendrait dorénavant 20 paysans sans-parti au lieu de 5, Kalinine avait dit :

« Il y a des camarades qui disent que c'est la barbe qui nous sert de critère dans notre sélection. Excusez, camarades, mais la barbe a une grande importance pour le paysan. Le paysan barbu a son genre de vie, son état d'esprit, et si vous voulez un excellent exemple, prenez le camarade Pétrouchkine à côté de moi. Que le camarade Lénine dise : « Moi, je vais prendre tous les livres de messe et les brûler » ; si je veux connaître l'avis d'un sans-parti à ce sujet, je demanderai à Pétrouchkine quelle sera l'attitude des paysans si je brûle tous les livres de messe. Il dira : Au diable, qu'on les brûle. Il est jeune ; mais si je demande la même chose à un barbu, il dira qu'il faut attendre. Pour nous cela revêt une grosse importance » (*Istori-tcheski Arkhiv* n° 2, 1962, p. 76). — P. 393.

444. Lénine entreprit la rédaction du « *Projet de thèses sur le rôle et les tâches des syndicats dans les conditions de la nouvelle politique économique* » aussitôt après la session plénière du C.C. du P.C.(b)R. du 28 décembre 1921. Le projet de thèses fut discuté par les membres de la commission (A. Andréïev et I. Roudzoutak) et par les membres du Bureau politique ; au cours de la discussion des modifications et des compléments furent apportés. Le 12 janvier 1922, le projet de thèses fut examiné par le Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R. qui adopta la décision suivante : « Prendre comme base le texte de thèses proposé par le camarade Lénine... Remettre les thèses avec toutes les modifications apportées à la commission de rédaction composée des camarades Lénine, Zinoviev, Andréïev et Boukharine pour la ratification définitive et publication au nom du Comité central, en mentionnant l'appui apporté à ces thèses par le bureau de la fraction du C.C.S.R. » (Archives centrales du parti de l'Institut du marxisme-léninisme près le C.C. du P.C.U.S.)

Le texte définitif des thèses fut publié le 17 janvier 1922 dans la *Pravda*, en tant que résolution du C.C. du P.C.(b)R. constituant le projet de thèses du C.C. sur la question des syndicats pour le XI^e Congrès du parti. Le XI^e Congrès du P.C.(b)R. prit comme base les thèses proposées par le C.C., au cours de leur discussion en commission, quelques modifications furent introduites (voir *Le P.C.U.S. dans les résolutions et les décisions de ses congrès, conférences et des sessions plénières du C.C.*, 1^{re} partie, 1954, pp. 603-612).

Le tome 33 de la présente édition contient le texte définitif de la résolution du C.C. du P.C.(b)R. « Sur le rôle et les tâches des syndicats dans les conditions de la nouvelle politique économique ». Le présent tome donne le projet de thèses de Lénine. — P. 394.

445. La *Pravda* du 3 janvier 1922 avait publié dans la rubrique des « Nouvelles du jour » une information intitulée « A propos du suicide de l'ingénieur Oldenborger », contenant les indications suivantes : « Le Soviet de Moscou, en accord avec le Comité de Moscou du P.C.R., a désigné une commission spéciale aux

fins d'enquêter sur les raisons du suicide de l'ingénieur en chef du Service des Eaux de Moscou, V. Oldenborger. La commission a conclu que le défunt était non seulement un spécialiste hautement qualifié, mais aussi un homme très dévoué à son métier. Il faut rechercher les raisons du suicide dans les conditions pénibles auxquelles se heurtait Oldenborger dans son travail quotidien. Certains des membres de la commission extraordinaire des Trois chargés des travaux, au lieu de contribuer à améliorer la situation du Service des Eaux à Moscou, ont tout fait pour compliquer et entraver le travail d'Oldenborger ; l'ingénieur Séménov, inspecteur principal du Commissariat du Peuple à l'Inspection ouvrière et paysanne, membre de cette commission, s'est laissé aller de son côté à des propos grossiers, des chicaneries et des attitudes bureaucratiques à l'égard d'Oldenborger ; Makarov-Zemlianski, inspecteur principal du même Commissariat, ancien employé du Service des Eaux, menait une campagne incessante contre Oldenborger, et les ouvriers du château d'eau d'Alexéiev, Elaguin et Merkoulou, accusaient sans fondement Oldenborger de désorganiser techniquement le Service des Eaux et de créer de mauvais rapports entre les employés et la cellule communiste. Tout cela ne pouvait manquer de marquer moralement le défunt. La commission a considéré qu'il était inadmissible de maintenir Makarov-Zemlianski non seulement à son poste de l'Inspection ouvrière et paysanne, mais à aucune fonction de l'appareil soviétique quelle qu'elle soit, étant donné qu'il s'agit d'un individu qui n'y a pas sa place, d'un intrigant dont la réputation parmi les employés et les ouvriers du Service des eaux est celle d'un malhonnête homme. La commission a également considéré qu'on ne pouvait tolérer que l'ingénieur principal Séménov continue à exercer une activité à l'Inspection ouvrière et paysanne ou à avoir affaire d'une manière quelconque avec le Service des Eaux de Moscou ; elle a enfin estimé nécessaire de relever Elaguine et Merkoulou de leur emploi au Service des Eaux et de les transférer dans une autre entreprise.

(Voir également à ce sujet le présent volume, pp. 407-408). — P. 404

446. La proposition de Lénine tendant à constituer une commission chargée de la vérification des cadres dirigeants des syndicats était motivée par le fait que les éléments mencheviques et socialistes-révolutionnaires y pullulaient, ainsi que par la nécessité de placer à la direction des syndicats des camarades ayant effectué un stage suffisant dans le parti conformément à la résolution de la XI^e conférence de Russie du P.C.(b)R. « Sur le renforcement du parti compte tenu de l'expérience de la vérification de ses effectifs » (voir *Le P.C.U.S. dans les résolutions et les décisions de ses congrès, conférences et des sessions plénières du C.C.*, I^{re} partie, 1954, p. 596).

La proposition de Lénine fut adoptée par le Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R. ; le 20 janvier 1922 fut constituée

une commission composée de M. Tomski, A. Andréïev et S. Syrtsov. La commission rendit compte de ses travaux au XI^e Congrès du P.C.(b)R. (voir « Le onzième Congrès du P.C.(b)R. Compte rendu sténographique », 1961, pp. 246-252, éd. russe). — P. 406.

447. Les projets de décisions rédigés par Lénine furent ratifiés par le Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R. lors de sa réunion du 5 janvier 1922.

L'affaire du suicide d'Oldenborger fut instruite par le Tribunal suprême près le C.E.C.R., du 8 au 14 mars 1922. Le tribunal condamna les inculpés à des peines diverses. — P. 408.

448. L'augmentation des crédits destinés à la mise en place du réseau de radiodiffusion fut soumise à l'examen du Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R. le 20 janvier 1922. Le Bureau politique, après avoir donné son accord aux propositions de Lénine, confirma les conclusions du Commissariat du Peuple aux Finances sur cette question. — P. 408.

449. Le 27 janvier 1922, le chef du Service administratif du C.C.P. adressait au Commissariat du Peuple à l'Instruction publique ce document portant la mention « Je vous communique les directives de Vladimir Ilitch concernant le cinéma ». Ce document proposait au Commissariat du Peuple à l'Instruction publique :
- 1) Sur la base de ces directives, élaborer un programme d'action et le faire parvenir immédiatement au Service administratif du Sovnarkom en vue d'un rapport à faire à ce sujet à Vladimir Ilitch.
 - 2) Dans un mois, présenter au Service administratif du C.C.P. un rapport sur ce qui a été effectivement réalisé en exécution de ces directives et quels résultats ont été obtenus.
 - 3) Faire connaître immédiatement quelles sont les fonctions qui restent du ressort du Commissariat du Peuple à l'Instruction publique après la publication de la dernière décision du C.T.D. concernant le cinéma et à qui incombe directement la responsabilité de l'accomplissement de ces fonctions. (Archives centrales du parti de l'Institut du marxisme-léninisme près le C.C. du P.C.U.S.)

Au cours d'une conversation avec A. Lounatcharski au mois de février 1922, Lénine « souligna encore une fois la nécessité de fixer une proportion déterminée entre les films distrayants et les films scientifiques ». Vladimir Ilitch, écrit dans ses mémoires A. Lounatcharski, disait que la production de films nouveaux pénétrés des idées communistes, reflétant la réalité soviétique doit commencer par la production de bandes d'actualité, et que, selon lui, le temps n'était peut-être pas encore venu de réaliser de tels films. « Si vous avez une bonne série d'actualités, des films sérieux et éducatifs, alors ce n'est pas grave si, pour attirer le public, on projette un film quelconque sans portée utile, du type plus ou moins courant. Bien entendu, la censure est malgré tout indispensable. Des films contre-révolution-

naires et immoraux n'ont pas leur place. » Et Vladimir Ilitch ajouta : « Dans la mesure où vous retomberez sur vos pieds grâce à une saine gestion — et peut-être même, en cas d'amélioration générale de la situation du pays, recevrez-vous pour cela une certaine subvention — vous devrez développer la production et en particulier impulser la diffusion du cinéma sain dans les masses à la ville et plus encore à la campagne... Vous devez toujours garder présent à l'esprit que de tous les arts, c'est le cinéma qui est pour nous le plus important » (*Sovietskoië Kino [Le Cinéma soviétique]*. n° 1-2, 1933, p. 10). — P. 409.

450. La proposition de Lénine concernant le voyage de M. Kalinine en Ukraine fut ratifiée par le Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R. le 28 janvier. M. Kalinine effectua ce voyage du 7 au 18 février et du 5 au 18 mars 1922 avec le train de propagande « Révolution d'Octobre » par l'itinéraire suivant : Poltava, Mirgorod, Kiev, Bélaïa Tserkov, Krémentchoug, Odessa, Jmérinka, Kaménets-Podolsk, Vinnitsa, Berditchev, Jitomir. — P. 410.
451. Il s'agit de l'article « Le IX^e Congrès des Soviets et la paysannerie », publié dans la *Pravda* du 27 janvier 1922 sous la signature « *Bespartiïnyi* » (Un sans-parti). L'auteur de cet article exposait comment diffuser parmi les paysans les résolutions du IX^e Congrès des Soviets de Russie concernant les problèmes paysans. Le projet de Lénine fut adopté par le Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R. le 28 janvier 1922. — P. 410.
452. L'initiative de convoquer une conférence internationale qui étudierait toutes les questions relatives à l'établissement de la paix et d'une collaboration économique en Europe, y compris la question des dettes russes, appartenait au gouvernement soviétique qui envoya le 28 octobre 1921 une note à la Grande-Bretagne, à l'Italie, aux Etats-Unis, à la France et au Japon à ce sujet (voir Œuvres, 5^e édition russe, tome 44, pp. 185-188). La décision de convoquer une conférence économique et financière mondiale fut prise par le Conseil suprême des pays de l'Entente le 6 janvier 1922 à la Conférence de Cannes (France). En invitant à cette conférence la Russie soviétique, les alliés espéraient contraindre le gouvernement soviétique à un certain nombre de concessions politiques et économiques et établir en même temps des relations économiques avec la Russie soviétique.
- Le 27 janvier, une session extraordinaire du C.E.C.R. élit la délégation soviétique à la conférence de Gênes. Lénine fut désigné président de la délégation et G. Tchitchérine, vice-président « avec tous les droits du président au cas où les circonstances excluraient la possibilité pour le camarade Lénine de se rendre à cette conférence ». La délégation comptait parmi ses membres L. Krassine, M. Litvinov, N. Narimanov, V. Vorovski, I. Roudzoutak, etc. La participation de Lénine à la conférence de Gênes fit l'objet d'une large discussion parmi les travailleurs des républiques soviétiques. Ceux-ci, dans un

abondant courrier, exprimèrent leurs appréhensions pour la sécurité et la vie de Lénine, en se prononçant contre son déplacement. Le C.C. du P.C.(b)R. adopta une résolution spéciale à ce sujet et Lénine transmit à Tchitchérine ses pouvoirs de président de la délégation.

Lénine dirigea le travail de la délégation, rédigea les instructions du C.C. du parti à la délégation et d'autres documents importants ayant trait à la participation de la Russie soviétique à la conférence de Gênes (voir le présent volume, pp. 416-417, 418-420, 424-427, 433-434, et les Œuvres, 5^e édition russe, tomes 44 et 45).

La conférence de Gênes se tint du 10 avril au 19 mai 1922, avec la participation de représentants de 29 pays. La déclaration de la délégation soviétique, approuvée par Lénine et ratifiée par le C.C.P., contenait le passage suivant : « Se plaçant toujours au point de vue des principes du communisme, la délégation de Russie estime qu'à l'époque historique actuelle, qui rend possible l'existence parallèle de l'ancien régime social et du nouveau régime naissant, une collaboration économique entre Etats représentant ces deux systèmes de propriété est nécessaire au plus haut point au redressement général de l'économie » (*Documents de la conférence de Gênes. Compte rendu sténographique intégral*. Moscou, 1922, p. 78, éd. russe).

La conférence de Gênes ne résolut pas les problèmes qui lui étaient posés. La délégation soviétique repoussa énergiquement les tentatives des puissances impérialistes d'imposer à notre pays un régime colonial (institution d'un contrôle sur les finances soviétiques, etc.). La délégation soviétique proposa à la conférence de discuter la question d'une réduction générale des armements et de l'interdiction des armes les plus barbares (gaz toxiques, aviation militaire), montrant ainsi au monde entier le caractère pacifique de la politique extérieure léniniste de la République des Soviets. — P. 411.

453. Lénine fait ici allusion à la politique mise en œuvre au début des années vingt par le gouvernement anglais dirigé par Lloyd George, et qui admettait un certain nombre de concessions dans le but d'étouffer le mouvement révolutionnaire de libération nationale en Irlande et en Egypte.

Le traité anglo-irlandais fut conclu le 6 décembre 1920 au terme d'une lutte longue et acharnée menée par le peuple irlandais pour l'indépendance nationale. Il prévoyait la constitution d'un dominion appelé « Etat libre d'Irlande » et faisant partie de l'Empire britannique. Les six comtés du Nord-Est (Ulster) qui représentent la partie de l'Irlande la plus évoluée du point de vue industriel, en furent détachés et demeurèrent partie intégrante du territoire de la Grande-Bretagne.

Après avoir écrasé en décembre 1921 le soulèvement du peuple égyptien contre la domination anglaise, le gouvernement britannique fut contraint, en février 1922, d'abroger le statut

de protectorat de l'Egypte et de la déclarer « royaume indépendant ». Mais l'« indépendance » de l'Egypte se révéla purement formelle, étant donné que l'occupation de tout le territoire égyptien par l'Angleterre était maintenue, de même que son contrôle sur la zone du canal de Suez, sa domination sur le Soudan anglo-égyptien, etc. — P. 414.

454. Il s'agit de la conférence qui devait réunir les trois Internationales (II^e, II 1/2 et III^e). La lutte active menée par l'Internationale communiste pour la constitution d'un front ouvrier uni contre la pression de la bourgeoisie, et l'aspiration des masses ouvrières à l'unité d'action avaient contraint la direction de l'Internationale II 1/2 à adresser le 19 janvier 1922 au Comité exécutif de l'Internationale communiste la proposition de convoquer au printemps de 1922 une conférence internationale pour examiner les problèmes de la situation économique en Europe et de l'action de la classe ouvrière contre l'offensive de la réaction. — P. 414.
455. *Sména Vêkh* [La Relève], revue hebdomadaire éditée à Paris par un groupe d'intellectuels de l'émigration blanche, d'octobre 1921 à mars 1922. Le même groupe avait édité à Prague en juillet 1921 un recueil intitulé également *Sména Vêkh*. Autour de ce recueil et de cette revue s'était formé un courant social et politique que l'on a appelé le « Sménovekhovstvo » et dont les idéologues étaient N. Oustrialov, I. Klioutchnikov, S. Loukianov, A. Bobrichtchev-Pouchkine, S. Tchakhotine, I. Potekhine, etc.). Ce courant résultait d'un certain renouveau d'activité des éléments capitalistes dans la République soviétique, dû à l'instauration de la NEP. Ses partisans considéraient le passage à la NEP comme une évolution du pouvoir soviétique vers le capitalisme. Ils se prononçaient pour la collaboration avec le pouvoir des Soviets escomptant la transformation de l'Etat soviétique en un Etat bourgeois. Une partie des membres du mouvement se déclara prête à collaborer avec le pouvoir soviétique et à contribuer au relèvement économique du pays. La XII^e conférence de Russie du P.C.(b)R. (du 4 au 7 août 1922) souligna dans sa résolution intitulée « Sur les partis et les courants antisoviétiques », que « le courant dit « Sménovekhovstvo » a joué et peut encore jouer un rôle objectivement progressiste. Il rassemble les groupes de l'émigration et de l'intelligentsia russe qui ont « fini par accepter » le pouvoir soviétique et qui sont prêts à travailler avec lui pour relever le pays. C'est dans cette mesure que le courant « Sménovekhovstvo » a mérité et mérite une attitude positive de notre part. Mais en même temps il ne faut pas oublier un seul instant qu'il existe au sein de ce courant de fortes tendances en faveur d'une restauration de la bourgeoisie, que les « sménovekhovtsy » ont en commun avec les mencheviks et les socialistes-révolutionnaires l'espoir que les concessions économiques seront suivies de concessions politiques à la démocratie bourgeoise, etc. » (*Le*

P.C.U.S. dans les résolutions et les décisions de ses congrès, conférences et des sessions plénières du C.C. », 1^{re} partie, 1954, p. 671). La majorité des « sménovekhovtsy » adoptèrent par la suite des positions ouvertement contre-révolutionnaires. Lénine définit le caractère de ce mouvement dans le rapport qu'il a présenté au XI^e Congrès du P.C.(b)R. (voir Œuvres, Paris-Moscou, tome 33, pp. 291-292). — P. 416.

456. La note de Lénine au Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R. était motivé par une dépêche de Varsovie publiée le 2 février 1922 dans les *Izvestia du C.E.C.R.* et qui donnait le contenu d'une brochure de Parvus *La voie du salut économique*. Parvus y défendait les plans de conquêtes de l'impérialisme allemand en Orient, les plans d'asservissement colonial des peuples de la Russie soviétique. Là, à l'Est de l'Europe, écrivait Parvus, « la voie est ouverte à l'expansion allemande, à la puissance allemande, à la sagesse allemande ».

La proposition de Lénine fut ratifiée par le Bureau politique le 8 février. A la suite de l'enquête, le Bureau politique adopta une décision sur cette question le 11 mars 1922 (voir le document suivant). — P. 417.

457. Les additifs aux directives du Comité central pour la délégation à la conférence de Gênes contenus dans le présent document furent adoptés par le Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R. le 8 février 1922. — P. 418.

458. *Kooperativnoïe Diélo* [La Cause coopérative], quotidien d'information sociale, économique, coopérative et commerciale, organe du Tsentrosoïouz, dont le rédacteur en chef était N. Mech-tchériakov. Le journal commença à paraître le 1^{er} février 1922.

La proposition de Lénine (voir document suivant) fut examinée à la réunion du Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R. le 15 février 1922. Une résolution ainsi conçue fut adoptée : « Demander à la rédaction du journal *Kooperativnoïe Diélo* de fournir par écrit au Bureau politique dans un délai de trois jours tous renseignements concernant le journal *Kooperativnoïe Diélo*, son caractère, la composition de sa rédaction et ses effectifs » (Archives centrales du parti de l'Institut du marxisme-léninisme près le C.C. du P.C.U.S.). Cette question fut examinée pour la seconde fois le 22 février : il fut décidé de reporter de 2 semaines la fin de parution de ce journal. La question fut définitivement tranchée au mois de mai et le journal *Kooperativnoïe Diélo* transformé en hebdomadaire. — P. 421.

459. Le premier plénum élargi du Comité exécutif de l'Internationale communiste se tint à Moscou du 21 février au 4 mars 1922. 105 délégués représentant 36 pays prirent part à ces travaux. La principale question débattue fut celle de la tactique du front uni. En outre, le plénum entendit un rapport sur la situation dans les différentes sections du Komintern, etc. Le plénum adop-

ta les thèses sur la lutte contre la guerre et le danger de guerre, sur la nouvelle politique économique, une résolution sur la tactique du front uni, une résolution sur la participation du Komintern à la conférence envisagée des trois Internationales, et plusieurs autres documents.

Lénine, malade, ne participa pas aux travaux de cette session, mais il prit une part active à sa préparation ; c'est lui notamment qui élaborait la tactique de la délégation du Komintern à la conférence des trois Internationales (voir le présent volume, pp. 414-416, 429-430 et autres).

Les propositions de Lénine ici publiées, concernant les modifications à apporter au projet de résolution sur la participation à la conférence des trois Internationales furent ratifiées par le Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R., le 23 février 1922.

La résolution sur la participation à la conférence des trois Internationales fut adoptée par le premier plénum élargi du Comité exécutif du Komintern, le 4 mars 1922. — P. 422.

460. Le projet de décision proposé par Lénine fut adopté par le Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R. le 28 février 1922 avec le complément suivant apporté par Staline : 1) La question de la *reconnaissance du pouvoir soviétique* ne doit pas être posée au début, mais à la fin de la conférence (après avoir fait tout ce qu'il faut pour aboutir à un accord économique) et, ensuite, ne pas la présenter comme un ultimatum ; 2) Ne pas parler à la conférence, comme parties prenantes (à l'accord) au nom de la Russie, du *Tsentrosoïouz*, des *coopératives agricoles*, etc., (comme le fait Krassine), mais ne se référer qu'à un seul contractant, l'Etat russe » (Archives centrales du parti de l'Institut du marxisme-léninisme près le C.C. du P.C.Ü.S.). — P. 427.

461. La proposition de Lénine fut ratifiée le jour même par le Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R. et Tchitchérine fit parvenir aussitôt au ministre des Affaires étrangères d'Italie un radiogramme à propos du délai de convocation de la conférence de Gênes (voir les *Izvestia du C.E.C.R.* n° 47, du 28 février 1922). — P. 428.

462. Le nouveau règlement du Petit C.C.P. fut ratifié à la séance du C.C.P. du 31 octobre 1922. — P. 428.

463. Les représentants de la Russie soviétique menaient des pourparlers depuis l'automne 1921 avec le gouvernement suédois et les milieux d'affaires de la Suède au sujet d'un emprunt. Après avoir pris connaissance des conditions de l'emprunt ainsi que des observations du Commissariat du Peuple au Commerce extérieur et du Commissaire du Peuple aux Finances, N. Krestinski, Lénine rédigea la proposition ici publiée. — P. 429.

464. La lettre de Lénine a trait aux instructions rédigées par le Comité exécutif du Komintern à l'intention de la délégation de

cette organisation à la conférence des trois Internationales. Les remarques qu'elle contient se rapportent au projet de directives établi par Zinoviev, qui l'avait envoyé le 14 mars 1922 à Lénine en lui demandant de donner son avis avant de le présenter au Comité exécutif du Komintern.

Les directives, modifiées et complétées conformément aux remarques et aux propositions de Lénine, furent approuvées par le Bureau politique et ratifiées à l'unanimité le 17 mars par le Comité exécutif du Komintern. — P. 429.

465. Le 18 mars 1922, le Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R. adopta le projet proposé par Lénine. — P. 431.

466. La lettre de Lénine se rapporte aux circonstances suivantes. A la suite de nombreuses plaintes concernant des abus commis au Service central du logement du Soviet de Moscou, un contrôle de ce service fut entrepris. Etant donné que certaines de ces plaintes avaient été adressées personnellement à Lénine, le Service administratif du C.C.P. (A. Divilkovski) suivit de très près ce contrôle. Celui-ci permit d'établir que des abus avaient été commis par plusieurs fonctionnaires responsables du service du logement, avec la complicité du responsable du service de l'économie municipale de Moscou, Sovetnikov, membre du parti. Le bureau du Comité de Moscou du P.C.(b)R. à sa réunion du 14 mars à laquelle participait le présidium du Soviet de Moscou, déclara que les conclusions du contrôle effectué n'étaient pas fondées et décida de transmettre l'affaire à une nouvelle commission du parti pour révision. Dans une lettre du 15 mars à Gorbounov, communiquée à tous les membres du Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R. à titre d'information, Divilkovski soulignait que cette décision allait à l'encontre des indications de Lénine recommandant de pourchasser sans pitié « le banditisme bureaucratique, surtout s'il est le fait d'éléments louches infiltrés dans le parti » ; il demandait qu'on annule cette décision et qu'on défère les coupables devant un tribunal (Archives centrales du parti de l'Institut du marxisme-léninisme près le C.C. du P.C.U.S.).

En adressant cette lettre à Molotov pour les membres du Bureau politique, Lénine porta la mention : « A Gorbounov, à envoyer immédiatement après avoir informé Tsiouroupa et Rykov. » — P. 431.

467. Ce document fut rédigé à la suite d'une lettre de Khintchouk du 17 mars 1922 demandant à Lénine s'il fallait poser à la 5^e session du Conseil des délégués du Tsentrosôïouz la question de l'adhésion volontaire aux coopératives. Les propositions de Lénine furent insérées dans la décision du Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R. du 12 mai 1922 concernant « L'adhésion obligatoire, les cotisations bénévoles et l'unité des coopératives de consommation ». — P. 432.

468. Les rectifications proposées par Lénine et ses observations concernant le projet de déclaration de la délégation soviétique à la conférence de Gênes présenté par Tchitchérine furent toutes prises en considération. Tchitchérine donna lecture de la déclaration de la délégation soviétique au cours de la première session plénière de la conférence de Gênes, le 10 avril 1922. — P. 433.

469. Le passage du projet de Tchitchérine auquel Lénine fait allusion est le suivant : « Nous attachons la plus grande importance au premier point de la résolution de Cannes concernant la reconnaissance mutuelle des systèmes politiques et économiques des deux camps du monde actuel » (Archives centrales du parti de l'Institut du marxisme-léninisme près le C.C. du P.C.U.S.). Cette phrase a été cochée en marge par Lénine. Les termes repris aux points 2, 3, et 4 ont été soulignés par Lénine sur le projet de Tchitchérine. — P. 433.

470. Le XI^e Congrès du P.C.(b)R. se déroula à Moscou du 27 mars au 2 avril 1922. Y prirent part 522 délégués avec voix délibérative et 164 avec voix consultative.

L'ordre du jour du Congrès était le suivant : 1) Rapport politique du Comité central ; 2) Rapport d'organisation du Comité central ; 3) Rapport de la commission de vérification ; 4) Rapport de la Commission centrale de contrôle ; 5) Rapport de la délégation du P.C.(b)R. au Komintern ; 6) Les syndicats ; 7) L'Armée rouge ; 8) La politique financière ; 9) Résultats de l'épuration du parti et renforcement de ses rangs ; Corapports sur le travail parmi la jeunesse, sur la presse et la propagande ; 10) Elections du Comité central et de la Commission centrale de contrôle. En outre, le congrès désigna une commission chargée d'étudier la question du travail du parti à la campagne en vue de sa discussion à la section agraire du congrès et de la préparation de la résolution.

Le congrès fut précédé d'un gros travail de préparation effectué par le C.C. sous la direction de Lénine. Les documents essentiels du congrès furent élaborés par lui-même ou avec sa participation. Il prononça le discours d'ouverture, et présenta le rapport politique du C.C. du P.C.(b)R. ; il intervint en conclusion sur le rapport du C.C. et sur la question de la publication d'annonces dans la *Pravda*, et c'est lui qui prononça enfin le discours de clôture (voir également Lénine, Œuvres, Paris-Moscou, tome 33, pp. 263-332). — P. 434.

471. La formulation proposée par Lénine fut entièrement incluse dans la résolution du XI^e congrès « Sur le compte rendu de la délégation du P.C.R. au Komintern », adoptée le 2 avril 1922 (voir *Le P.C.U.S. dans les résolutions et les décisions de ses congrès, conférences et des sessions plénières du C.C.*, première partie, 1954, pp. 601-603). — P. 435.

472. Lors de la discussion par le XI^e Congrès du P.C.(b)R. de la résolution « Sur la presse et la propagande », D. Riazanov avait fait la proposition d'y ajouter un complément concernant la suppression des annonces publicitaires dans la presse du parti. La proposition avait été adoptée par le congrès avec cette réserve que l'interdiction ne visait pas toute la presse du parti, mais seulement la *Pravda*. Lénine, à ce moment, n'assistait pas à la séance. Quand il apprit la décision du congrès, il envoya le mot suivant à Kaménev qui présidait : « Camarade Kaménev ! On dit que le congrès a décidé d'interdire les annonces dans la *Pravda*. Ne pourrait-on pas rectifier ? C'est une erreur manifeste ! » (Recueil Lénine XIII, 1930, p. 29). Kaménev, estimant qu'il était impossible de revenir sur une décision adoptée, proposa de trouver d'autres moyens de soutenir la *Pravda*. Néanmoins Lénine reprit la parole après l'élection des membres du Comité central et de la Commission centrale de contrôle, pour demander de rapporter cette décision, en arguant que dans les conditions de la nouvelle politique économique il ne serait pas juste de prévoir en faveur de la presse un budget alimenté par le fonds-or ou les recettes provenant des impôts. Cette proposition fut adoptée.

Le discours de Lénine, n'ayant été que partiellement et imparfaitement sténographié, le texte ici reproduit est incomplet. — P. 435.

473. Le plénum du C.C. du P.C.(b)R. du 3 avril 1922 adopta ce projet avec l'additif suivant : « ...de façon que Staline puisse être complètement libéré d'ici un mois de son travail à l'Inspection ouvrière et paysanne ». A la suite de la décision du plénum de nommer Staline secrétaire général du C.C. du P.C.(b)R., il fut libéré de ses fonctions de commissaire du peuple à l'Inspection ouvrière et paysanne par une décision du C.C.P. en date du 25 avril 1922. — P. 437.

474. Le Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R. adopta la proposition de Lénine le 12 avril 1922. — P. 439.

475. La conférence des trois Internationales se déroula à Berlin du 2 au 5 avril 1922.

Elle fut le théâtre d'une lutte intense entre les représentants de la II^e Internationale et de l'Internationale II 1/2 d'une part, et les représentants de l'Internationale communiste, de l'autre. La délégation du Komintern proposa de convoquer un congrès mondial auquel participeraient les syndicats et d'autres organisations ouvrières afin de débattre des problèmes de la lutte contre l'offensive du capital, contre la réaction, contre la préparation de nouvelles guerres impérialistes, ainsi que de l'aide à la reconstruction de la Russie soviétique, du traité de Versailles et du relèvement des régions sinistrées. Les représentants de la II^e Internationale, soutenus en fait par la délégation de l'Internationale II 1/2, s'efforçaient d'imposer à la délégation du Komintern des conditions inacceptables ; séparation de la Géor-

gie de l'Etat soviétique, renonciation à la constitution de cellules communistes dans les organisations ouvrières de masse, libération des criminels politiques. La délégation du Komintern (N. Boukharine, K. Radek, C. Zetkin) tout en repoussant ces exigences accepta néanmoins comme condition que le pouvoir soviétique n'applique pas la peine capitale dans l'affaire des socialistes-révolutionnaires de droite et qu'il autorise des représentants de la II^e Internationale et de l'Internationale II 1/2 à assister au procès. Dans son article : « Nous avons payé trop cher », Lénine a sévèrement critiqué les concessions faites par les représentants du Komintern à la conférence de Berlin qu'il considérait comme des fautes (voir Œuvres, Paris-Moscou, tome 33, pp. 336-340).

La conférence adopta le texte d'une déclaration générale admettant la possibilité de conférences et de manifestations communes sur des points concrets. La déclaration appelait tous les travailleurs à des manifestations de masse, au moment de la conférence de Gênes, avec les mots d'ordre de lutte pour la journée de travail de huit heures et contre le chômage, de lutte du prolétariat contre l'offensive du capital, pour la défense de la révolution russe, pour l'aide aux victimes de la famine en Russie, pour le rétablissement des relations politiques et économiques de tous les pays avec la Russie soviétique, pour la reconstitution du front uni du prolétariat dans tous les pays à l'échelle nationale et internationale. La conférence proclama la nécessité de convoquer dans les délais les plus rapides un congrès mondial et désigna une commission d'organisation composée de 9 personnes (3 représentants de chaque Internationale) pour préparer de nouvelles rencontres et le congrès.

Mais la direction réformiste de la II^e Internationale et de l'Internationale II 1/2, qui avait consenti à cet accord sous la pression des larges masses des travailleurs, sabotait et sapait l'unité de lutte de la classe ouvrière. Le 21 mai 1922, plusieurs partis membres de la II^e Internationale et de l'Internationale II 1/2 décidèrent de convoquer à La Haye un congrès mondial sans les communistes. Les dirigeants réformistes brisaient ainsi la lutte pour le front ouvrier uni. A la suite de quoi, le 23 mai 1922, à la réunion de la commission des neuf à Berlin, la délégation du Komintern annonça qu'elle se retirait de la commission.

Les remarques et propositions de Lénine ont trait à un projet de résolution du Présidium du Comité exécutif de l'Internationale communiste concernant la conférence des trois Internationales qui venait de se tenir à Berlin, et ainsi conçu : « 1) Renforcer la campagne contre les mencheviks et les s.-r. dans toute la presse communiste internationale. 2) Entreprendre l'utilisation systématique des documents de la conférence de Berlin, en attaquant tous les points faibles de l'adversaire. 3) La commission des neuf ne publiera pas pour le moment d'appels communs. 4) Lors de la manifestation du 20 avril ne pas hésiter dans notre propagande à critiquer également l'adversaire. 5) Les dif-

férentes sections doivent agir en fonction des conditions concrètes. 6) La délégation ne doit prendre aucune initiative nouvelle avant l'examen de la question de la ratification éventuelle du résultat de Berlin. » (Les Archives centrales...)

En envoyant ce projet à Lénine, Zinoviev lui demandait de donner son avis le jour même, avant la réunion du Présidium du Comité exécutif de l'Internationale communiste. — P. 439.

476. *The New York Herald*, quotidien américain, organe du parti républicain, parut à New York de 1835 à 1924. — P. 441.

477. La question de l'édition des œuvres de G. Plékhanov fut posée au Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R. sur proposition de Lénine. Les Archives centrales de l'Institut du marxisme-léninisme près le C.C. du P.C.U.S. ont conservé un exemplaire de l'ordre du jour de la séance du 27 avril 1922 sur lequel, à la suite des 19 points, Lénine a porté : « Œuvres de Plékhanov ». — P. 442.

478. Le projet proposé par Lénine fut adopté par le Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R., le 11 mai 1922.

Le 16 mai à la suite de cette décision, la conférence des représentants de la Direction centrale de la statistique, du Gosplan, du Commissariat du Peuple au Ravitaillement, du Commissariat du Peuple à l'Agriculture arrêta un compte rendu sur le volume de l'impôt en nature perçu pour l'exercice 1921-1922 et prévu pour l'exercice 1922-1923. — P. 442.

479. Le présent document fut rédigé à la suite de la discussion qui se déroula dans les cercles dirigeants du parti à la fin de l'année 1921 et en 1922, concernant le monopole du commerce extérieur.

Le monopole du commerce extérieur institué par le décret du C.C.P. en date du 22 avril 1918, fut confirmé à plusieurs reprises par des décisions du Gouvernement soviétique. Le passage à la nouvelle politique économique et l'extension des relations commerciales avec l'étranger avaient amené la nécessité de compléter la législation sur le commerce extérieur. Les « Thèses sur le commerce extérieur » dont Lénine avait confié la préparation à A. Léjava, Vice-commissaire du Peuple au Commerce extérieur, soulignaient la nécessité de renforcer ce monopole et établissaient la réglementation de l'exportation et de l'importation de marchandises dans les conditions nouvelles. Lénine donna son accord sur ces thèses, qui furent adoptées le 4 janvier 1922 par la Haute commission économique du C.C.P. Sokolnikov, Boukharine et Piatakov se prononcèrent contre le monopole du commerce extérieur. Sokolnikov proposait de remplacer le monopole du commerce extérieur par un régime de concessions commerciales. Staline, Zinoviev et Kaménev auraient voulu assouplir le monopole du commerce extérieur. Les « Thèses sur le commerce extérieur » furent ratifiées par le Bureau politique le 4 mars 1922, avec quelques modifications. Elles furent confirmées dans leur version définitive le 10 mars. Sur la base de

ces thèses, le Présidium du C.E.C.R. adopta le 13 mars 1922 la décision intitulée « Sur le commerce extérieur » (publiée dans les *Izvestia du C.E.C.R.* n° 60, du 15 mars 1922).

Malgré les décisions du Bureau politique, Sokolnikov continua à défendre son point de vue, et il présenta un plan visant à autoriser les trusts, les coopératives et autres, à acheter des produits alimentaires à l'étranger ; le vice-commissaire du peuple au Commerce extérieur, M. Froumkine, était également partisan d'un relâchement du monopole du commerce extérieur et proposait de ne laisser à l'Etat un monopole rigoureux que sur le commerce de gros de 4 ou 5 catégories de marchandises.

Lénine, qui avait reçu le 15 mai de N. Krestinski, représentant plénipotentiaire de la R.S.F.S.R. en Allemagne, des documents montrant combien ces discussions à l'intérieur du parti nuisaient aux pourparlers d'affaires engagés avec les capitalistes étrangers, rédigea ce projet de décision, ainsi qu'une lettre à Staline et à Froumkine dans laquelle il indiquait qu'il « fallait formellement interdire toutes conversations, discussions, commissions, etc., concernant le relâchement du monopole du commerce extérieur » (*Œuvres*, 5^e édition russe, tome 54, p. 260). Sur la lettre de Lénine, Staline a noté : « Je n'ai pas d'objections contre l'« interdiction formelle » de tout ce qui tend à relâcher le monopole du commerce extérieur au stade *actuel*. Je crois toutefois que ce *relâchement* devient inévitable » (*V. Lénine. Biographie*, Moscou 1963, pp. 600-601).

Le projet de décision proposé par Lénine fut adopté par le Bureau politique le 22 mai (voir également *Œuvres*, Paris-Moscou, tome 33, pp. 468-472 et 5^e édition, tome 45, pp. 338-339). — P. 442.

480. Ces textes de Lénine ont trait au Code pénal de la R.S.F.S.R. élaboré par le Commissariat du Peuple à la Justice et discuté à la 3^e session du C.E.C.R., IX^e législature, qui se tint du 12 au 26 mai 1922. Les additifs et la première lettre ont été écrits par Lénine sur le projet de « Loi introductive au Code pénal de la R.S.F.S.R. » que lui avait fait parvenir D. Kourski, Commissaire du Peuple à la Justice. Après un entretien personnel avec Kourski sur cette question, Lénine rédigea la deuxième lettre avec un brouillon de paragraphe complémentaire du Code pénal. Les propositions de Lénine furent prises en considération lors de la rédaction du chapitre du Code pénal traitant « Des crimes contre-révolutionnaires ».

Le Code pénal de la R.S.F.S.R. fut ratifié par la III^e session du C.E.C.R. et entra en vigueur le 1^{er} juin 1922 (voir « *Recueil des Lois et Ordonnances du gouvernement Ouvrier et Pay-san* », Moscou, 1922, n° 15, 1^{er} juin, art. 153, pp. 202-239). — P. 443.

481. La lettre de Lénine répondait à une question posée par le secrétariat du C.C. du P.C.(b)R. sur l'opportunité d'inscrire à l'ordre du jour de la 3^e session du C.E.C.R. (IX^e législature) la réduc-

tion des effectifs de l'Armée rouge. Un plan de réduction des effectifs de l'Armée rouge était en cours de préparation par les soins du Conseil militaire révolutionnaire de la République, la délégation soviétique ayant demandé à la conférence de Gênes d'envisager la possibilité d'une réduction générale des armements. Ce point fut porté à l'ordre du jour de la session comme une éventualité dont la réalisation était subordonnée aux résultats de la conférence de Gênes. Le 24 mai, la III^e session du C.E.C.R. adopta une résolution qui indiquait : « La conférence de Gênes, grâce à la ligne défendue par notre délégation, permet d'espérer qu'une sensible réduction de l'armée sera possible ». « Cependant, ajoutait la résolution, la conférence de Gênes n'a apporté de solution à aucun des problèmes ayant trait aux rapports entre la République soviétique et les États bourgeois, même parmi les plus pressants, laissant à la conférence de La Haye le soin de résoudre les problèmes de fond... » En conséquence, la question de la réduction des effectifs de l'armée fut retirée de l'ordre du jour de la III^e session du C.E.C.R. La session chargea le gouvernement et le Commissariat du Peuple aux Affaires Militaires de déposer éventuellement une proposition en ce sens lorsque les résultats de la conférence de La Haye seraient connus » (voir III^e session du C.E.C.R. IX^e législature. Bulletin n° 10, 26 mai 1922, pp. 18-19). — P. 444.

482. Le Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R., après avoir discuté la proposition de Lénine au cours de sa réunion du 26 mai 1922, décida de la remettre à titre de document de travail à la commission désignée par le C.C. pour diriger les travaux de la III^e session du C.E.C.R., IX^e législature. — P. 445.

483. Le *Premier congrès des femmes travailleuses de Transcaucasie* s'ouvrit le 26 mai 1922, à Bakou. Les rapports suivants furent présentés au congrès : sur le développement du mouvement féminin en Russie soviétique et dans le monde entier et les tâches du secrétariat international des femmes ; les travailleuses de Transcaucasie et la III^e Internationale ; les problèmes d'actualité, etc. Le congrès termina ses travaux le 30 mai.

Le salut au « Premier congrès des femmes travailleuses de Transcaucasie » fut adressé par Lénine en réponse aux travailleuses de Géorgie, d'Arménie et d'Azerbaïdjan, qui l'informaient qu'elles l'avaient élu délégué de ce congrès.

Ce message fut lu à la première séance du congrès. — P. 445.

484. Le 10 août 1922, le Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R. proposa au Bureau d'organisation de créer une commission chargée d'étudier pour le prochain plénum du Comité central du parti, le problème des rapports entre la R.S.F.S.R. et les républiques soviétiques nationales indépendantes. La commission du Bureau d'organisation du C.C., constituée le 11 août, comprenait J. Staline, V. Kouïbychev, G. Ordjonikidzé, K. Rakovski, G. Sokolnikov et des représentants des républiques nationales : S. Agamali-Ogly (Azerbaïdjan), A. Miasnikov (Arménie), P. Mdi-

vani (Géorgie), G. Pétrovski (Ukraine), A. Tcherviakov (Biélorussie), etc.

Staline prépara le projet de résolution de la commission intitulée « Sur les rapports mutuels entre la R.S.F.S.R. et les républiques indépendantes », qui prévoyait l'entrée de l'Ukraine, de la Biélorussie, de l'Azerbaïdjan et de l'Arménie dans la Fédération de Russie avec le statut de républiques autonomes. Le projet de Staline fut envoyé aux C.C. des partis communistes des républiques nationales soviétiques pour y être examiné. Il recueillit l'accord des comités centraux des partis communistes d'Azerbaïdjan et d'Arménie. Le Comité central du Parti communiste de Géorgie se prononça contre et ratifia à la majorité des voix, en sa séance du 15 septembre 1922, la résolution suivante : « Considérer comme prématurée l'union proposée sur la base des thèses du camarade Staline, tendant à donner un statut d'autonomie aux républiques indépendantes. Nous considérons comme indispensable l'unification des efforts économiques et de la politique générale mais avec le maintien de tous les attributs de l'indépendance ». Le C.C. du P.C. de Biélorussie se prononça dans sa résolution pour le maintien de rapports contractuels entre les républiques indépendantes. Le C.C. du P.C. d'Ukraine ne discuta pas du projet.

La commission siégea les 23 et 24 septembre 1922 sous la présidence de V. Molotov. Elle prit comme base le projet de Staline (le représentant de la Géorgie s'étant abstenu). La commission repoussa expressément la résolution du C.C. du P.C. de Géorgie. Le projet de Staline fut discuté point par point ; les différents points furent adoptés à la majorité des voix avec quelques modifications et additifs qui n'altéraient pas le fond du projet. En particulier le point 2, portant que les décisions du C.E.C.R., du C.C.P. et du C.T.D. sont obligatoires pour les organismes correspondants des républiques nationales, fut adopté par 8 voix contre 1 (Mdivani) et une abstention (Pétrovski).

Le texte définitif de la résolution de la commission, que Lénine analyse dans sa lettre au Bureau politique, est le suivant :

« 1. Recommander la conclusion d'un traité consacrant l'entrée officielle des républiques soviétiques d'Ukraine, de Biélorussie, d'Azerbaïdjan, de Géorgie, d'Arménie, dans la R.S.F.S.R. ; laisser en suspens la question de la Boukharie, du Kharezme et de la République d'Extrême-Orient, et se limiter avec ces territoires à un traité portant sur les questions douanières, le commerce extérieur, les Affaires étrangères, les questions militaires, etc.

Remarques : Les constitutions des républiques énumérées au point 1 et de la R.S.F.S.R. devront être modifiées en conséquence lorsque les Soviets se seront prononcés sur la question.

2. En conséquence, déclarer que les décisions du C.E.C.R. de la R.S.F.S.R. seront obligatoires pour les administrations centrales des Républiques énumérées au point 1, de même que les décisions du C.C.P. et du C.T.D. de la R.S.F.S.R. pour les commissariats intégrés de ces républiques.

Remarques : Le Présidium du C.E.C.R. de la R.S.F.S.R. comprendra des représentants de ces républiques.

3. Les Commissariats du Peuple aux Affaires extérieures (Affaires étrangères, Commerce extérieur), aux Affaires militaires, aux Voies de communication (à l'exclusion des transports locaux) et aux Postes et Télégraphes des républiques énumérées au point 1 doivent fusionner avec ceux de la R.S.F.S.R., les Commissariats du Peuple de la R.S.F.S.R. ayant dans chaque république leurs mandataires assistés d'un appareil réduit.

Les mandataires sont désignés par les Commissaires du Peuple de la R.S.F.S.R. en accord avec les Comités exécutifs centraux des républiques.

Considérer comme utile la participation de représentants des républiques intéressées aux représentations à l'étranger du Commissariat du Peuple aux Affaires étrangères et du Commissariat du Peuple au Commerce extérieur.

4. Les Commissariats du Peuple aux Finances, au Ravitaillement, au Travail et à l'Economie nationale des républiques devront formellement se conformer aux instructions des commissariats du peuple correspondants de la R.S.F.S.R.

5. Déclarer autonomes les autres commissariats du peuple des républiques énumérées au point 1, c'est-à-dire les Commissariats du Peuple à la Justice, à l'Instruction publique, à l'Intérieur, à l'Agriculture, à l'Inspection ouvrière et paysanne, à la Santé publique et à la Sécurité sociale.

1^{re} remarque : Placer les organismes chargés de combattre la contre-révolution dans les républiques ci-dessus énumérées sous les directives du Guépéou de la R.S.F.S.R.

2^e remarque : Ne conférer le droit d'amnistie aux Comités exécutifs centraux des républiques qu'en matière de délits civils.

6. La présente résolution, si elle est approuvée par le Comité central du P.C.R., ne doit pas être publiée, mais transmise aux Comités centraux nationaux en tant que circulaire-directive pour être validée par la voie officielle par l'intermédiaire des Comités exécutifs centraux ou les congrès des Soviets des républiques énumérées ci-dessus jusqu'à la convocation du Congrès des Soviets de Russie, au cours duquel elle fera l'objet d'une déclaration à titre de vœu exprimé par ces républiques » (Archives centrales du parti de l'Institut du marxisme-léninisme près le C.C. du P.C.U.S.).

Le 25 septembre, le dossier de la commission (projet de Staline, résolution et procès-verbaux des séances de la commission, résolutions des Comités centraux des partis communistes de Géorgie, d'Azerbaïdjan et d'Arménie) fut envoyé à Lénine à Gorki. En même temps, sans attendre les indications de Lénine et sans que la question ait été examinée au Bureau politique, le secrétariat du C.C. faisait parvenir la résolution de la commission à tous les membres et suppléants du C.C. du P.C. (b)R. en vue de la session plénière fixée au 5 octobre.

Après avoir pris connaissance des documents de la com-

mission, Lénine rédigea la lettre ici reproduite à l'adresse des membres du Bureau politique. La lettre porte la date du 27 septembre ; c'est évidemment une erreur matérielle, car dans le « Registre des lettres, notes et instructions de Lénine », il est indiqué que la lettre de Lénine a été expédiée aux membres du Bureau politique le 26 septembre ; en outre, l'entretien avec Staline mentionné dans la lettre a eu lieu le 26 septembre ; on peut donc conclure que la lettre a bien été rédigée par Lénine, le 26 septembre.

Dans sa lettre aux membres du Bureau politique, Lénine se prononça contre l'idée de Staline de réduire à un statut d'autonomie les républiques soviétiques nationales indépendantes. Il indiqua une forme d'union fondée sur un principe tout différent en proposant de créer l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques (voir également la lettre de Lénine « La question des nationalités ou de l'autonomie ». Œuvres, Paris-Moscou, tome 36, pp. 618-624).

Le projet de résolution de la commission du C.C. fut remanié conformément aux propositions de Lénine.

Le texte de la nouvelle résolution stipulait :

« 1. Proclamer la nécessité d'un traité consacrant l'association officielle de l'Ukraine, de la Biélorussie, de la Fédération des Républiques transcaucasiennes avec la R.S.F.S.R dans l'« Union des Républiques Socialistes Soviétiques », chacune de ces républiques conservant le droit de se retirer librement de l'« Union ».

2. Considérer comme l'organisme suprême de l'« Union » le « Comité exécutif central de l'« Union » composé de représentants des Comités exécutifs centraux de la R.S.F.S.R, de la Fédération transcaucasienne, de l'Ukraine et de la Biélorussie, proportionnellement à la population qu'ils représentent.

3. Considérer comme organe exécutif du « C.E.C. de l'Union » le « C.C.P. de l'Union » désigné par le « C.E.C. de l'Union ».

4. Faire fusionner les Commissariats du Peuple aux Affaires étrangères, au Commerce extérieur, aux Affaires militaires, aux Voies de communication et aux P et T des républiques et fédérations faisant partie de l'« Union » avec ceux de l'« Union des Républiques Socialistes Soviétiques », les Commissariats du Peuple de l'« Union des républiques » ayant dans chaque république et fédération leurs mandataires assistés d'un appareil réduit, désignés par les commissaires du peuple de l'« Union » en accord avec les C.E.C. des fédérations et des républiques.

Remarque : Considérer qu'il est indispensable que les républiques envoient des délégués dans les représentations des Commissariats du Peuple aux Affaires étrangères et au Commerce extérieur.

5. Disposer que les Commissariats du Peuple aux Finances, au Ravitaillement, à l'Economie nationale, au Travail et à l'Inspection des républiques et des fédérations faisant partie de l'« Union des républiques », de même que leurs organismes

centraux chargés de combattre la contre-révolution devront se conformer aux instructions des Commissariats du Peuple correspondants et aux décisions du Sovnarkom et du C.T.D. de l'« Union des républiques ».

6. Déclarer autonomes les autres Commissariats du Peuple faisant partie de l'« Union des républiques », c'est-à-dire les Commissariats du Peuple à la Justice, à l'Instruction publique, à l'Intérieur, à l'Agriculture, à la Santé publique et à la Sécurité sociale » (Archives centrales du parti de l'Institut du marxisme-léninisme près le C.C. du P.C.U.S.).

Le 6 octobre 1922, jour où le C.C. du P.C.(b)R. devait discuter la question des rapports entre la R.S.F.S.R et les républiques indépendantes, Lénine, qui ne pouvait assister à la réunion, rédigea une note à Kaménev dans laquelle il soulignait la nécessité de combattre le chauvinisme de grande puissance et proposait dans un additif à la résolution que les représentants de toutes les républiques fédérées assurent à tour de rôle la présidence du Comité exécutif central de l'Union (voir Œuvres, 5^e édition russe, tome 45, p. 214).

Le plénum du C.C. du P.C.(b)R. soutint sans réserve le point de vue de Lénine et adopta sur la base de ses propositions une résolution à titre de directive pour le Comité central ; il chargea une nouvelle commission d'élaborer un projet de loi sur la formation de l'U.R.S.S. pour le déposer au Congrès des Soviets. Au cours de leurs interventions, les membres du C.C. condamnèrent énergiquement les manifestations de chauvinisme de grande puissance. En même temps, le plénum se prononça contre la position de Mdivani qui s'était d'abord opposé à la formation de l'U.R.S.S., et insistait ensuite pour que la Géorgie adhère à l'U.R.S.S. non par l'intermédiaire de la Fédération transcaucasienne, mais directement.

Par la suite, le Comité central du parti s'inspira des indications de principe données par Lénine dans tout le travail concernant la réunion des républiques.

Le 30 décembre 1922 eut lieu le premier Congrès général des Soviets, au cours duquel fut constituée l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques. — P. 445.

485. *Le V^e congrès du Syndicat du textile de Russie* se tint à Moscou du 6 au 11 octobre 1922. Y assistaient 350 délégués avec voix délibérative et 117 avec voix consultative. Le congrès discuta le rapport d'activité du Comité central des syndicats, des rapports sur la situation de l'industrie du textile, sur le congrès des syndicats de Russie, sur les questions d'organisation, sur les conditions de travail, sur le travail culturel et sur le mouvement ouvrier international des travailleurs du textile.

A la première séance, les délégués élurent Lénine président d'honneur et lui adressèrent un message de salutations. Le 9 octobre 1922, ils lui firent parvenir une demande de venir au congrès, demande à laquelle Lénine répondit affirmativement.

Toutefois, son état de santé s'étant aggravé, il ne put y donner suite.

Le message de Lénine fut lu au congrès, à la séance du 10 octobre au matin. En réponse, le présidium du congrès lui adressa une lettre au nom de tous les délégués. — P. 448.

486. Texte écrit sur la note adressée par Staline aux membres du Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R. pour leur proposer un certain nombre d'additifs aux conditions du contrat avec L. Urquhart sur les concessions. — P. 448.

487. La question de la Banque coopérative fut discutée à la séance du Bureau politique du 2 novembre 1922 en présence de Lénine. Le Bureau politique adopta la résolution suivante : « ...Transmettre à la commission comme élément de base les thèses de Lénine ci-dessous, en la chargeant de présenter au Bureau politique un rapport écrit sur leur application ».

Le document ici reproduit porte cette annotation de Lénine : « **C o n s e r v e r** pour en parler à *K h i n t c h o u k* » (L. Khintchouk était le président de la Direction du Tsentrosoïouz. — N. R.) — P. 449.

488. Cette lettre fut rédigée par Lénine en réponse à un cadeau que lui avaient envoyé les ouvriers du textile de Petrograd accompagné d'un message de salutations ainsi conçu :

« Cher et très estimé Vladimir Ilitch,

A l'occasion de son anniversaire, le trust du textile de Petrograd vous envoie, avec son chaleureux salut, un plaid confectionné dans une de ses usines.

Le « Petrotextil » souhaite, ami très cher, que notre modeste présent, en même temps que la chaleur physique, vous permette d'éprouver la chaleur de nos cœurs d'ouvriers dont il voudrait vous entourer, tout en vous portant témoignage qu'en cette période d'extrême épuisement, de désorganisation, de disette et de crises, nous ne travaillons nullement plus mal qu'avant-guerre, ce qui prouve que nous pouvons atteindre le but que nous désirons.

Porte ce plaid, cher Ilitch. Nos meilleurs vœux de santé ! » — P. 449.

489. Le 16 novembre 1922, le Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R. adoptait une résolution sur une réduction des forces armées, dont les effectifs devaient, durant le mois de janvier 1923, être ramenés de 800 000 à 600 000 hommes. Le plénum du C.C. du P.C.(b)R. réuni le 18 décembre 1922 confirma la décision du Bureau politique de ramener les effectifs de l'armée à 600 000 hommes au 1^{er} février. Le plénum souligna la nécessité de compenser cette réduction par l'amélioration du matériel militaire et proposa dans ce but au C.C.P. de rechercher les moyens de remettre au plus vite en bon état les usines de guerre. Le C.C. recommanda d'adresser à tous les peuples, au nom du X^e con-

grès des Soviets de Russie, un appel soulignant une nouvelle fois la volonté de la R.S.F.S.R. d'aboutir à un désarmement général, en leur demandant de tout faire pour vaincre l'opposition que rencontrait cette proposition du pays des Soviets de la part des autres Etats.

Au nom de millions de travailleurs, le X^e congrès des Soviets de Russie confirma une fois de plus solennellement sa volonté de paix et de travail pacifique.

L'appel du congrès était ainsi rédigé :

« Travailleurs du monde ! Vous tous qui aspirez à un travail pacifique, unissez vos efforts à ceux de la Russie soviétique pour assurer la paix, pour préserver l'humanité des guerres monstrueuses et exterminatrices !..

« Le X^e Congrès des Soviets, confirmant solennellement la politique de paix à laquelle il est attaché, vous appelle tous à soutenir cette politique. Que tous les peuples exigent la paix de leurs gouvernements. La cause de la paix est entre les mains des peuples eux-mêmes. Pour conjurer le danger de nouvelles guerres, tous les travailleurs du monde doivent unir leurs efforts. L'humanité épuisée, torturée, ruinée et affamée exige que la paix lui soit garantie à tout prix ». — P. 450.

490. *La colonie russe des Etats-Unis d'Amérique*, qui comptait dans les années 20, selon des estimations approximatives, environ trois millions de personnes, était composée, dans sa majorité, d'émigrés qui avaient quitté la Russie avant la révolution pour des raisons politiques, économiques ou religieuses ; les éléments de la bourgeoisie, de la noblesse et de l'intelligentsia qui s'étaient enfuis de Russie après la Révolution socialiste d'Octobre ne représentaient qu'une infime minorité. La situation sociale et économique différente de ces groupes, leur attitude différente à l'égard de la Russie soviétique avaient abouti à diviser la colonie russe en deux camps ennemis. Dans un camp il y avait l'Association des amis de la Russie soviétique (section russe), la Société d'aide technique à la Russie soviétique, les sections russes des syndicats des Etats-Unis, la Conférence unifiée des diverses sociétés d'entraide russes et d'autres organisations ouvrières progressistes autour desquelles s'était regroupée la majorité de la colonie. L'autre camp formait une coalition de diverses organisations petites-bourgeoises et monarchistes russes, rassemblées autour du journal antisoviétique *Novoïe Rousskoïe Slovo* [La Nouvelle Parole russe].

La lettre de Lénine était adressée à la partie de la colonie russe groupée autour des organisations qui avaient pris position pour des rapports d'amitié avec la Russie soviétique — P. 450.

491. A l'ordre du jour du IV^e Congrès du Komintern, qui se déroula du 5 novembre au 5 décembre 1922, figurait le programme de l'Internationale communiste. Plusieurs projets étaient en présence : l'un rédigé et présenté par Boukharine en son nom, deux

autres présentés par les partis communistes de Bulgarie et d'Allemagne, et enfin, le projet du « Programme d'action du Parti communiste italien ». Le 13 novembre, en présentant son rapport sur « Cinq ans de révolution russe et les perspectives de la révolution mondiale », Lénine avait proposé de ne discuter ces projets « qu'à titre préliminaire, pour ainsi dire en première lecture », de les faire reproduire tels quels afin de mieux réfléchir et de préparer soigneusement le Programme (voir Œuvres, Paris-Moscou, tome 33, pp. 429-444). Au cours de la discussion de ces projets, des débats animés s'engagèrent sur les revendications partielles et transitoires en tant que moyen d'amener les masses à la révolution socialiste, à la dictature du prolétariat. Boukharine s'opposait à ce que le programme de l'Internationale communiste légitime sur le plan théorique les revendications partielles et transitoires les plus générales, et allait même jusqu'à accuser d'opportunisme ceux qui insistaient pour que ces points y figurent. La conception de Boukharine s'attira les critiques des délégués. La délégation du P.C.(b)R. demanda au présidium du congrès de lui permettre une discussion intérieure sur la question du programme avant que le congrès prenne une décision ; cette demande reçut satisfaction (voir *Bulletin du IV^e Congrès de l'Internationale communiste* n° 14-15, p. 31).

Le Bureau de la délégation du P.C.(b)R. se réunit le 20 novembre 1922. C'est au cours de cette réunion que furent arrêtées les propositions ici publiées en tant que projet de résolution du congrès. Selon les renseignements que l'on possède, les points essentiels, nos 4 et 5, ont été presque mot à mot dictés par Lénine. — P. 452.

492. La réunion du Bureau de la délégation du P.C.(b)R. du 20 novembre 1922 arrêta également le texte d'une « Déclaration de la délégation russe » ainsi conçue : « La discussion sur la formulation à adopter concernant les revendications transitoires et la section du programme dans laquelle elles doivent être insérées ayant pris le caractère regrettable d'un désaccord de principe, la délégation russe confirme unanimement qu'on ne saurait considérer comme opportunistes l'inclusion de revendications transitoires dans les programmes nationaux, pas plus qu'une mention d'ensemble et une justification théorique de ces revendications dans la partie générale du programme du Komintern. » Cette déclaration fut lue à la séance du congrès du 21 novembre. Le présidium soumit ensuite à l'examen des délégués les propositions présentées par le Bureau de la délégation du P.C.(b)R., auxquelles avaient été apportées quelques modifications rédactionnelles sans importance. Ces propositions furent adoptées sous forme de résolution du congrès (voir *Bulletin du IV^e Congrès de l'Internationale communiste* n° 18, pp. 7 et 8). — P. 453.

493. Voir également Œuvres, Paris-Moscou, tome 33, pp. 250-251 ; 341-349, ainsi que le présent volume, pp. 456-458.

La liste dont il est question par la suite accompagnait le projet de « Résolution sur les fonctions des vice-présidents du Conseil des Commissaires du Peuple et du Conseil du Travail et de la Défense » (voir Œuvres, Paris-Moscou, tome 33, p. 349). — P. 453.

494. La proposition de Lénine fut incluse dans la résolution adoptée par le Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R. le 7 décembre 1922 à la suite du rapport de la commission d'Approvisionnement d'Etat. Cette résolution proposait que le C.C.P. affecte au Commissariat du Peuple à l'Instruction publique 2 millions de roubles-or prélevés sur les économies réalisées sur le programme de remise en état de la flotte (voir Œuvres, 5^e édition russe, tome 45, pp. 311-312.) — P. 454.

495. Dans la matinée du 13 décembre, Lénine eut deux crises de sa maladie. Les médecins lui prescrivirent un repos absolu. « Les docteurs, écrivait plus tard Marie Oulianova, ont eu beaucoup de mal à convaincre Vladimir Ilitch d'abandonner complètement son travail et de partir à la campagne. Et entre-temps, ils demandèrent à Vladimir Ilitch de ne pas marcher et de rester le plus possible couché. En fin de compte Vladimir Ilitch a consenti à partir et il a dit qu'« aujourd'hui même il commencerait à mettre à jour ses affaires ».

A partir de ce moment, Lénine travailla pendant quelques jours chez lui, dicta des lettres et donna diverses instructions, soucieux de régler les affaires auxquelles il attachait une importance particulière. — P. 457.

496. Il s'agit d'une proposition de Rykov tendant à soumettre, en règle générale, à un tri préalable effectué par les adjoints du président du C.C.P. et du C.T.D. ou par le secrétaire du C.C. du P.C.(b)R. les visiteurs demandant d'être reçus personnellement par Lénine. — P. 458.

497. Il s'agit dans cette lettre de la répartition du travail entre les adjoints du président du C.C.P. et du C.T.D. selon le projet établi le 12 décembre 1922 par A. Tsiouroupa, L. Kaménev et A. Rykov. Voir dans le présent volume, pp. 453-454, 455-457, la proposition de Lénine du 4 décembre 1922 concernant la répartition du travail entre les adjoints du président du C.C.P. et du C.T.D., ainsi que ses propositions sur l'organisation du travail des adjoints du président et du Président du C.C.P. — P. 458.

498. Il s'agit vraisemblablement de la conférence sur les problèmes de normalisation du travail de direction qui se tint à Moscou en septembre 1922. — P. 465.

499. Il faut tenir compte ici du niveau atteint par les prix en 1920. Etant donné l'ampleur sans cesse croissante des émissions monétaires au cours des premières années du pouvoir soviétique, le

papier-monnaie s'était rapidement déprécié. C'est ainsi que d'après les données officielles de la Direction de la Monnaie du Commissariat du Peuple aux Finances de l'U.R.S.S., un rouble-or (pris à la valeur des monnaies d'or d'avant la révolution) valait en moyenne, au cours du premier semestre de 1920, 1 633 roubles papier ; au cours du second semestre, sa valeur moyenne s'établissait déjà à 4 083 roubles (voir *Notre circulation monétaire. Recueil de documents sur l'histoire de la circulation monétaire de 1914 à 1925*, Moscou, 1926, p. 16). — P. 471.

500. Lénine avait été élu délégué au X^e Congrès du P.C (b)R. avec voix délibérative par la XIV^e conférence du parti de la province de Petrograd, au nom des partisans de la « plate-forme des dix ». Mais la délégation ne put assister au complet au congrès en raison de la situation tendue qui régnait dans la ville et du début du soulèvement contre-révolutionnaire de Kronstadt. Il est probable que le procès-verbal de l'élection de la délégation de Petrograd n'ayant pu être présenté, Lénine a indiqué dans le questionnaire qu'il disposait d'une voix consultative. Il a néanmoins participé au vote de toutes les résolutions et il figure sur la liste des délégués au X^e Congrès du parti avec voix délibérative. (Voir *Le X^e Congrès du P.C.(b)R. 8-16 mars 1921. Compte rendu sténographique*, Moscou, 1963, p. 729). — P. 476.

501. Dans les *Cahiers de service des secrétaires de Lénine* sont consignées les instructions données par Lénine, les visites qu'il a reçues ainsi que divers autres faits ; il couvre la période du 21 novembre 1922 au 6 mars 1923.

Les inscriptions qui y sont portées sont de la main de L. Fotiéva, secrétaire du C.C.P. et du C.T.D., de la secrétaire adjointe, M. Voloditchéva, des secrétaires N. Allilouïéva, M. Gliasser, S. Flaxerman et de Ch. Manoutchariantz, bibliothécaire de Lénine.

Les secrétaires ont utilisé, pour tenir ce cahier, un livre d'enregistrement du courrier expédié. Il comportait 4 colonnes : date, secrétaire de service, instructions, notes concernant l'exécution. La page de garde porte l'annotation suivante : « Prière d'inscrire dans ce cahier toutes les instructions reçues et tous les faits survenus pendant le service, avec indications relatives à l'exécution des instructions. 21/XI/1922 ». — P. 489.

502. *N. P. Gorbounov*, chef du service administratif du Conseil des Commissaires du Peuple. — P. 491.

503. Il s'agit de la réunion du C.C.P. présidée par Lénine. — P. 491.

504. Le 21 novembre, les membres du Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R. étaient appelés à voter la proposition de Tchitchérine, Commissaire du Peuple aux Affaires étrangères, d'inclure V. Vorovski, ministre plénipotentiaire de la R.S.F.S.R. en Italie, dans la délégation à la conférence de Lausanne. — P. 491.

505. *W. Huskel*, colonel, délégué de l'American Relief Association (A.R.A.). — P. 491.
506. *B. Zaks*, adjoint au chef du Service administratif du Conseil des Commissaires du Peuple. — P. 492.
507. *A. Nazarétian*, secrétaire-adjoint du C.C. du P.C.(b)R. — P. 492.
508. *M. Bourakova*, secrétaire technique du Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R. — P. 492.
509. Voir Œuvres, Paris-Moscou, tome 33, p. 457. — P. 492.
510. La séance du Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R. examina 21 questions : la Conférence réunissant à Moscou la R.S.F.S.R., la Pologne, l'Estonie, la Finlande, la Lettonie et la Lituanie ; la réduction des armements ; les trusts ; la société mixte pour la vente du platine ; le crédit agricole ; les problèmes du Commissariat du Peuple à l'Instruction publique, etc. — P. 492.
511. *E. Sklianski*, Vice-président du Conseil militaire révolutionnaire de la République. — P. 492.
512. *G. Sokolnikov*, vice-commissaire du Peuple aux Finances. — P. 492.
513. L'envoi contenait le projet de résolution du IV^e Congrès du Komintern intitulé « Ebauche du programme d'action agraire », rédigé par Varga, et une note du Comité exécutif de l'Internationale communiste demandant à Lénine de rédiger sa conclusion à propos du projet. Lénine envoya ses remarques le 25 novembre au matin. — P. 493.
514. Au sujet de la correspondance entre Lénine et Staline à propos du programme de réparation des navires, voir Œuvres, 5^e édition russe, tome 45, pp. 311-313. — P. 493.
515. *W. Earsman* et *J. Garden*, délégués du Parti communiste d'Australie au IV^e Congrès du Komintern. — P. 493.
516. Les membres du Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R. devaient voter une proposition de Tchitchérine demandant au Gouvernement soviétique d'envoyer une note aux organisateurs de la Conférence de Lausanne concernant la participation d'une délégation soviétique aux travaux de la conférence et de représentants soviétiques aux travaux de la commission des Détroits. — P. 493.
517. La séance du Conseil du Travail et de la Défense, présidée par Lénine, examina 13 questions : un projet de règlement du Comité pour le commerce intérieur, un rapport de la commission du C.T.D. sur la préparation des documents destinés au X^e con-

grès des Soviets de Russie, sur l'importation de blé au Turkestan à titre de soutien à l'industrie du coton, etc. — P. 493.

518. Le vote portait sur une décision du Secrétariat du C.C. du P.C.(b)R. du 24 novembre de nommer une commission composée de Dzerjinski (président), Manouïlski et Mitskévitich-Kapsoukas, chargée d'examiner d'urgence les déclarations des membres du Comité central du Parti communiste de Géorgie qui avaient démissionné le 22 octobre, et de proposer les mesures indispensables pour faire régner la concorde au sein du Comité central du Parti communiste de Géorgie. Lénine s'abstint. — P. 493.
519. Ce jour-là, les médecins prescrivirent à Lénine une semaine de repos absolu. — P. 494.
520. Lénine avait dicté : une lettre à Staline à propos du programme de réparation des navires (voir Œuvres, 5^e édition russe, tome 45, pp. 311-312) ; une lettre à Trotski (copies à Zinoviev, Boukharine, Radek, Staline et Kaménev) concernant la lettre aux délégués italiens au IV^e Congrès du Komintern et les thèses de Trotski sur la NEP (Voir Œuvres, 5^e édition russe, tome 54, p. 314) ; une lettre à Trotski, Zinoviev, Boukharine et Radek accompagnée de la critique du projet d'« Ebauche du programme d'action agraire » (voir *ibid.*, p. 313). Ce même jour Lénine prit des dispositions pour que sa signature soit également apposée au bas de la lettre de salutation au IV^e Congrès du syndicat des travailleurs de l'enseignement de Russie (voir Œuvres, Paris-Moscou, tome. 33, p. 458). — P. 494.
521. Il s'agit vraisemblablement d'une lettre du Comité exécutif de l'Internationale communiste adressée à Lénine pour lui demander de recevoir certaines délégations au IV^e Congrès du Komintern et d'une lettre de Staline concernant la lutte contre la vente illégale du platine. Le même jour, Lénine chargea Gorbounov d'envoyer à tous les membres du Bureau politique un projet de décision sur cette question. Voir également à ce propos l'interview accordée par Lénine à Farbman, correspondant de l'*Observer* et du *Manchester Guardian* (Œuvres, Paris-Moscou, tome 33, pp. 392-399). — P. 494.
522. Lénine avait proposé à Tsiouroupa, son adjoint au C.C.P. et au C.T.D. de participer au travail de la commission du Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R. chargée d'élaborer le projet de règlement des trusts. Le 27 novembre, le Bureau politique fit entrer Tsiouroupa dans la commission. — P. 494.
523. Il s'agit probablement des articles publiés par la *Pravda* le 2 février 1923 à la suite du refus du Gouvernement soviétique de conclure un accord de concession avec l'industriel anglais Urquhart. — P. 494.

524. Le rapport de Milioutine, vice-président du C.S.E.N., sur les problèmes du commerce, des finances et de l'industrie, avait été envoyé à Lénine à titre de documentation pour son rapport au X^e Congrès des Soviets de Russie. — P. 495.
525. W. Münzenberg, secrétaire général du Comité d'organisation à l'étranger du Secours ouvrier international aux victimes de la famine en Russie soviétique (S.O.I.). — P. 495.
526. Kramer, V., professeur en neurologie qui soignait Lénine. — P. 495.
527. La fiche annexe porte la mention suivante : « A demandé en complément aux documents sur la question du monopole du commerce extérieur le procès-verbal de la séance présidée par Lévaya et autres et la liste des numéros des postes automatiques. Tout a été porté à l'appartement. Il a donné à Lidia Alexandrovna des instructions pour Froumkine, Lévaya et Tsiouroupa à propos de la documentation sur le monopole du commerce extérieur. Il s'est entretenu au téléphone avec Froumkine, Gorbounov et d'autres. Il a pris connaissance de l'ordre du jour du C.T.D. ». Le procès-verbal de la séance de la commission du commerce intérieur du C.T.D. du 13 octobre fut envoyé à Lénine ce jour même. — P. 495.
528. M. Sorokine. « Les cadres de notre industrie » (*Ekonomitchéskaïa Jizn*, 26 novembre 1922). La note porte par erreur la date du 27 novembre. — P. 496.
529. Lénine désirait sans doute connaître les propositions et les conclusions de la commission du C.C.P. pour l'inspection des représentations commerciales de la R.S.F.S.R. à l'étranger. Avanessov, vice-président de cette commission envoya ces documents à Lénine le 3 décembre (voir la note portée sur le cahier le 3 décembre au soir). — P. 496.
530. P. Bogdanov, président du Conseil supérieur de l'Economie nationale. — P. 496.
531. V. Fomine, vice-commissaire du peuple aux Voies de communication. — P. 496.
532. Voir Œuvres, 5^e édition russe, tome 54, pp. 314-315. — P. 496.
533. Dans sa séance du 30 novembre, le Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R. entendit le rapport de la commission du plénum du C.C. sur l'« Union des républiques » et adopta les articles essentiels de la Constitution de l'U.R.S.S. — P. 496.
534. Voir Œuvres, 5^e édition russe, tome 45, pp. 312-313. — P. 497.
535. Le 30 novembre, le Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R. confirma la décision du Bureau d'Organisation du C.C. en date du

20 novembre de convoquer le plénum du Comité central pour le 15 décembre. — P. 497.

536. Il s'agit de l'article « Entretien avec A. Péchékhonov ». — P. 497.
537. V. Adoratski, éminent propagandiste du marxisme. Lénine lui avait confié le soin de composer un recueil de lettres choisies de K. Marx et de F. Engels. — P. 497.
538. F. Engels, *Testament politique* (Lettres non publiées). Moscou, 1923. Les Archives centrales du parti de l'Institut du marxisme-léninisme près le C.C. du P.C.U.S. ont conservé l'exemplaire de ce livre ayant appartenu à Lénine, où figure cette note pour la bibliothèque : « A conserver dans le rayon ». 30.XI.1922. Lénine. (Voir *La bibliothèque de Lénine au Kremlin*, Moscou, 1961, p. 56). — P. 498.
539. S. Syrtsov, collaborateur de l'appareil du C.C. du P.C.(b)R. — P. 498.
540. N. Knipovitch, professeur à qui fut confiée la direction de l'expédition de la mer d'Azov, chargée essentiellement d'une étude d'ensemble du bassin de la mer d'Azov et de la mer Noire dans le but de restaurer l'industrie de la pêche. — P. 498.
541. Lénine pensait sans doute à l'article de F. Kine (Froumkine) « Les spécialistes (Essai d'enquête statistique) », publié le 3 septembre dans la *Pravda* n° 197. — P. 499.
542. Voir Œuvres, Paris-Moscou, tome 35, p. 579-580. — P. 499.
543. La lettre à A. Sviderski, membre du collège du Commissariat du Peuple à l'Inspection ouvrière et paysanne, fut signée par Lénine le 5 décembre. — P. 499.
544. A. Bélenki, fonctionnaire de la Direction politique d'Etat (Guépéou). — P. 499.
545. M. Froumkine, Vice-commissaire du Peuple au Commerce et à l'Industrie, avait rédigé, sur les instructions de Lénine, un rapport intitulé « Renseignements succincts sur la situation du commerce extérieur » qu'il lui fit parvenir le 4 décembre. — P. 500.
546. Il s'agit de la note de Mikhaïlovski sur la situation financière et économique du pays et du projet du Vice-commissaire du Peuple aux Finances, Krasnochtchékov, concernant le financement de l'industrie. — P. 500.
547. Avanessov avait envoyé les conclusions de la Commission du C.C.P. sur le monopole d'Etat du commerce extérieur. Lénine

les lut attentivement, introduisit quelques modifications, porta un certain nombre de remarques et cocha certains passages. — P. 501.

548. N. Gorbounov a noté le 4 décembre dans le cahier de consignes : « s'informer sur l'usine de Kychtym, rassembler les principaux chiffres concernant le financement de l'industrie métallurgique, la même chose pour le Donbass et l'Azneft, voir le système de préparation des documents pour le recensement (vraisemblablement le recensement des fonctionnaires des administrations soviétiques de Moscou et de Petrograd, effectué en octobre et novembre 1922. — *N.R.*) (Voir *Istoritcheski Arkhiv*, 1961, n° 5, p. 61).

Revenu dans son bureau, Lénine dicta une lettre à I. Khodorovski pour lui demander de lui faire parvenir des renseignements sur le parrainage par les cellules urbaines du P.C.(b)R. des cellules rurales et vice versa (voir *Œuvres*, 5^e édition russe, tome 54, pp. 315-316). Lénine se proposait d'en parler dans son rapport au X^e Congrès des Soviets de Russie (voir *Œuvres*, Paris-Moscou, tome 36, pp. 605-610). Il traita de cette question dans son article « Feuilles de bloc-notes » (voir même édition, tome 33, pp. 477-479). — P. 501.

549. A. Kolégaev était venu trouver Lénine à propos de l'exécution de la décision du C.C.P. du 16 novembre 1922, concernant la question des subventions aux théâtres d'Etat. — P. 501.

550. *I. Joukov*, ingénieur, spécialiste de l'industrie énergétique. — P. 501.

551. Voir *Œuvres*, Paris-Moscou, tome 33, p. 459 et 5^e édition russe, tome 54, p. 316. — P. 501.

552. *A. Goltsman*, chef de la Direction de l'électricité au C.S.E.N. *P. Lavrentiev*, adjoint de Goltsman. — P. 502.

553. C. Reyes. *Nuevas y viejas rutas*, Buenos Aires, 1922. (C. Reyes, « Les voies nouvelles et anciennes »). Le livre avait été envoyé à Lénine par le secrétariat du Comité exécutif du Komintern. Le 7 décembre, il fut retourné au secrétariat pour traduction (voir *La Bibliothèque de Lénine au Kremlin*, Moscou 1961, p. 665). — P. 502.

554. Voir *Œuvres*, Paris-Moscou, tome 33, pp. 460-464. — P. 502.

555. La liste de la délégation porte les noms suivants : J. Hans, président de l'Union des syndicats de Tchécoslovaquie ; Hamosta, président du syndicat des travailleurs municipaux ; Franek, membre du syndicat des ouvriers du bâtiment ; Richter, membre du syndicat des ouvriers des transports ; Chaperá, délégué du

syndicat des ouvriers du gaz et de l'électricité. La délégation transmet à Lénine le salut des ouvriers tchécoslovaques. — P. 502.

556. *P. Popov*, directeur de la Direction centrale de la statistique. — P. 502.
557. *N. Antsélovitch*, responsable du Conseil central des syndicats de Russie. — P. 502
558. *L. Fotiéva* envoya des lettres à *V. Iakovléva*, membre du collège du Commissariat du Peuple à l'Instruction publique, et à *Kaménev*, concernant la fourniture de pain aux élèves et aux professeurs de toutes les écoles, ainsi que la lettre suivante aux adjoints de Lénine : « A *Kaménev* et à *Tsiouroupa*. *Vladimir Ilitch* vous demande de prendre connaissance pour lundi (9 décembre. — *N.R.*) de tous les documents concernant la question « *Vichnievski, Popov* » afin de convoquer pour lundi une réunion avec la participation de *Vladimir Ilitch* et de *Rykov* pour déterminer notre politique vis-à-vis de la Direction centrale de la statistique. » — P. 503.
559. *A. Eidouk*, président de la commission d'immigration agricole et industrielle. *V. Dovgalevski*, Commissaire du Peuple aux Postes et Télégraphes. — P. 503.
560. Lénine voulait parler avec *N. Mechtchériakov*, membre du collège du Commissariat du Peuple à l'Instruction publique, de l'attribution d'un appartement au professeur *Averbach*, ophtalmologiste. — P. 503.]
561. Voir Œuvres, Paris-Moscou, tome 33, pp. 465-466. — P. 503.
562. Au cours de cette séance, le Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R. examina 18 questions : la note sur les Détroits, le travail de la conférence de Moscou sur le désarmement, le rapport de la commission d'approvisionnement d'Etat, l'exportation de blé, le crédit agricole, le fonds salarial pour décembre 1922, les rapports pour le X^e Congrès des Soviets de Russie, le cas de *N. Rojkov*, membre du Comité central du parti menchevique, etc. — P. 503.
563. *L. Fotiéva* envoya à *A. Nazarétian* la note suivante : « *Vladimir Ilitch* propose d'adopter les quatre propositions faites par *Ounchlikht* concernant la délivrance de mandats aux personnes expulsées du pays. » *Ounchlikht*, vice-président du Guépéou, avait proposé d'interdire aux commissariats du peuple de délivrer des mandats aux personnes faisant l'objet d'une mesure administrative d'expulsion. — P. 503.
564. Lénine demandait à *Iakovléva* de le tenir au courant du travail de la commission désignée par le Bureau politique dans la mati-

née du 7 décembre sur sa proposition pour établir le compte du blé nécessaire au ravitaillement des élèves et des professeurs de toutes les écoles (voir le présent tome, pp. 454). — P. 503.

565. Avant son départ à Gorki, Lénine laissa également des instructions écrites pour Gorbounov et Fotiéva sur les informations à lui communiquer concernant les documents provenant du C.C. du P.C.(b)R. (voir Œuvres, 5^e édition russe, tome 54, p. 318). Lénine chargea les secrétaires d'expédier à Tsiouroupa et à Rykov ses propositions du 4 décembre concernant la répartition du travail entre les adjoints du président du C.C.P. et du C.T.D. (voir le présent tome, p. 455-457). — P. 503.
566. Le procès-verbal de la séance du Bureau politique du 7 décembre a été envoyé à Lénine après sa conversation avec Fotiéva, qui l'avait informé des décisions prises par le Bureau politique après son départ. — P. 504.
567. Lénine avait dicté à Voloditchéva une lettre pour Staline protestant contre la décision prise par le Bureau politique au sujet de Rojkov, en demandant de porter la question devant le plénum du C.C. du P.C (b)R. et traitant également du travail de Lozovski dans l'Internationale syndicale (voir Œuvres, 5^e édition russe, tome 54, pp. 320-321). — P. 504.
568. Le télégramme en question autorisait la délégation à la Conférence de Lausanne à faire part de l'accord du Gouvernement soviétique pour la convocation d'une conférence des Etats riverains de la mer Noire consacrée à la sécurité de la navigation. — P. 504.
569. Voir Œuvres, Paris-Moscou, tome 33, p. 487. — P. 504.
570. Voir le présent tome, pp. 455-457. — P. 504.
571. Le plénum du C.C. du P.C.(b)R. fut reporté du 15 au 17 décembre. — P. 504.
572. Il s'agit vraisemblablement des propositions de Lénine concernant la répartition du travail entre les adjoints du président du C.C.P. et du C.T.D. (voir le présent tome, pp. 455-457) et de la lettre concernant l'organisation du travail du Président du C.C.P. et de ses adjoints (*ibid.* pp.455-457). — P. 504.
573. Il s'agit d'une lettre de Lénine à Lazzari (voir Œuvres, 5^e édition russe, tome 54, pp. 322-323). *B. Souvarine*, délégué au IV^e Congrès du Komintern ; en l'occurrence, Lénine avait fait appel à ses services comme traducteur. — P. 504.

574. Voir Œuvres, Paris-Moscou, tome 33, pp. 341-349. — P. 504.
575. Le vote portait sur une résolution du Bureau politique (à la suite d'un télégramme du 7 décembre) à propos du verdict prononcé au procès des socialistes-révolutionnaires de Bakou. Lénine vota « pour ». Le 14 décembre, le Bureau politique adopta une résolution déclarant qu'il n'avait pas d'objection à formuler. — P. 505.
576. Froumkine avait envoyé le 11 décembre un avis sur les thèses de la commission du C.C.P. chargée de l'inspection des représentations commerciales de la R.S.F.S.R. à l'étranger. Sa réponse fut communiquée à Lénine le 13 décembre. — P. 505.
577. Sous le n° 8605 est enregistrée la lettre de Lénine à Froumkine ; sous le n° 8606, la demande adressée à Gorbounov de préparer pour Lénine pour mardi (12 décembre) les épreuves du recueil *Sur des voies nouvelles. Bilan de la nouvelle politique économique des années 1921-1922. Travaux rassemblés sous la direction de la commission du C.T.D.*, Moscou, éditions du C.T.D., 1923 (2^e fascicule, Finances, 3^e fascicule, Industrie). — P. 505.
578. Dzerjinski était venu mettre Lénine au courant des résultats obtenus par la commission du Bureau politique qui s'était rendue en Géorgie pour examiner le conflit opposant le Comité du parti du territoire de Transcaucasie au groupe Mdivani. Lénine revient sur cet entretien le 24 janvier 1923 (voir le présent tome, p. 512). — P. 506.
579. B. Stomoniakov, représentant commercial de la R.S.F.S.R. en Allemagne. — P. 506.
580. Voir le présent tome, note 495. — P. 506.
581. Dans sa lettre Lénine proteste encore une fois contre la décision du Bureau politique du 7 décembre autorisant le menchevik Rojkov à séjourner à Moscou. Voir également le présent tome, note 587. — P. 506.
582. Lénine écrivait qu'il ne pourrait assister au prochain plénum du Comité central ; il expliquait comment il fallait défendre son point de vue sur le monopole du commerce extérieur et il soulignait qu'aucune tergiversation n'était admissible sur ce point. — P. 506.
583. Voir le présent tome, pp. 457-458. — P. 506.
584. Voir Œuvres, Paris-Moscou, tome 33, pp. 468-472. — P. 506.
585. E. Iaroslavski, président de la commission du C.C.P. chargée de l'inspection de toutes les représentations commerciales de la R.S.F.S.R. à l'étranger. — P. 507.

586. Lénine demandait à Avanessov de prendre connaissance de la lettre qu'il avait adressée au plénum du C.C. du P.C.(b)R. concernant la question du monopole du commerce extérieur et de lui faire parvenir ses suggestions (voir Œuvres, 5^e édition russe, tome 54, p. 325). — P. 507.
587. Le Bureau politique, dans sa réunion du 14 décembre, annula sa décision du 7 décembre et décida de reléguer Rojkov à Pskov en l'avertissant qu'à la première manifestation d'antisoviétisme de sa part, il serait expulsé de la Russie soviétique. — P. 507.
588. Il s'agit de la lettre de Lénine au plénum du C. C. du P C(b)R. concernant le monopole du commerce extérieur (voir Œuvres Paris-Moscou, tome 33, pp. 468-472). — P. 507.
589. Dans sa lettre, Lénine exprimait l'espoir que le plénum adopterait la résolution confirmant l'intangibilité du monopole du commerce extérieur étant donné qu'une partie de ceux qui avaient voté contre au plénum d'octobre s'était rangée sur des positions justes (voir Œuvres, 5^e édition russe, tome 54, pp. 325-326). — P. 508.
590. Voir Œuvres, Paris-Moscou, tome 33, p. 473. — P. 508.
591. Lénine insistait dans cette lettre sur la nécessité de discuter la question du monopole du commerce extérieur au plénum du Comité central et de la poser au prochain congrès du parti (voir Œuvres, 5^e édition russe, tome 54, pp. 325-326). — P. 508.
592. Dans la nuit du 16 décembre la santé de Lénine s'aggrava brusquement, son bras droit et sa jambe droite furent frappés de paralysie, puis les mouvements du bras et de la jambe se rétablirent progressivement.
A. *Kojevnikov*, médecin neurologue qui soignait Lénine — P. 508.
593. Dans cette lettre, Lénine exprimait ses idées sur la répartition des tâches entre les adjoints du président du C.C.P. et du C.T.D., ainsi que sur la nécessité de consigner brièvement par écrit l'objet des différentes visites reçues. Il proposait également d'organiser, sans sa participation, une conférence des adjoints du président sur la question de la Direction centrale de la statistique (voir Œuvres, 5^e édition russe, tome 54, p. 327). — P. 509.
594. *P. Pakaln*, chef de la garde de Lénine à Gorki. — P. 509.
595. *O. Förster*, professeur neurologue allemand, consulté par les médecins qui soignaient Lénine. — P. 509.
596. Le plénum du C.C. du P.C.(b)R. du 18 décembre soutint les propositions de Lénine et confirma l'intangibilité du monopole

d'Etat sur le commerce extérieur. Le Comité central dans une résolution spéciale, décida de faire tenir à Lénine, après accord des médecins, la résolution et le compte rendu de sa séance plénière. — P. 509.

597. Dans la nuit du 22 au 23 décembre, Lénine fut victime d'une nouvelle attaque de paralysie au bras droit et à la jambe droite. — P. 509.

598. Lénine dicta sa lettre au Congrès du parti les 23, 24, 25, 26 et 29 décembre 1922 et le 4 janvier 1923 (voir Œuvres, Paris-Moscou, tome 36, pp. 603-610, 616-617). La lettre dictée le 23 décembre fut expédiée le même jour par le secrétariat à Staline. — P. 509.

599. A ce moment se tenait le X^e Congrès des Soviets de Russie (du 23 au 27 décembre 1922.) — P. 510.

600. « Tous les articles et les documents dictés par Lénine dans la période comprise entre le 20 décembre 1922 et le début de mars 1923, écrivit plus tard en 1929 M. Voloditchéva, étaient reproduits, comme il l'avait demandé, en 5 exemplaires : Un qui lui était réservé, 3 exemplaires pour Nadejda Konstantinovna et un pour son secrétariat (strictement secret). L'exemplaire destiné à la *Pravda*, sur lequel étaient portées toutes les corrections et modifications définitives, était retapé au propre et revu par Lénine, qui le remettait ensuite à Maria Ilinitchna. Les 3 copies réservées à Nadejda Konstantinovna étaient également revues. Les brouillons étaient brûlés par mes soins. Sur les enveloppes cachetées à la cire dans lesquelles étaient conservées, conformément à son désir, les copies des documents, il avait demandé d'inscrire qu'elles ne pouvaient être ouvertes que par Lénine et après sa mort par Nadejda Konstantinovna. Je n'ai pas inscrit sur les enveloppes les mots : « et après sa mort ». Les exemplaires destinés à Lénine étaient rangés dans un dossier auquel ils étaient fixés par un cordon pour une utilisation plus commode. » — P. 510.

601. B. Titlinov, *La Nouvelle Eglise*, Petrograd-Moscou, 1923. Dans le registre de sortie des livres, après l'annotation relative à l'ouvrage de Titlinov, la bibliothécaire Manoutchariantz a inscrit : « Au mois de janvier, Nadejda Konstantinovna a demandé pour Vladimir Ilitch des livres sur la coopération. Khinchouk a envoyé les ouvrages suivants : 1) Mechtchériakov : *La coopération et le socialisme* ; 2) Staudinger : *Le marxisme et les coopératives de consommation* ; 3) Zassen : *L'évolution de la théorie de la coopération à l'époque du capitalisme* ; 4) Staudinger : *De Schulze-Delitzsch à Kreuznach* ; 5) Tchaïanov : *Conceptions et formes d'organisation essentielles de la coopération paysanne* ; 6) Tougan-Baranovski : *Les bases sociales de la coopération* ; 7) Prokopovitch : *Le mouvement coopératif en Russie, sa théorie et sa pratique.* » — P. 510.

602. Il s'agit de l'article « Sur notre révolution (A propos des mémoires de N. Soukhanov) » (voir Œuvres, Paris-Moscou, tome 33, pp. 489-494). — P. 510.
603. Voir Œuvres, Paris-Moscou, tome 33, pp. 495-500. Première variante : présent tome, pp. 459—466. — P. 511.
604. *M. Khlopliankine*, membre du collège du Commissariat du Peuple au Travail. — P. 511.
605. Le lendemain (21 janvier) Voloditchéva demanda qu'on envoie à Lénine les revues : *Sotsialistitcheski Vestnik* [Le courrier socialiste] n° 1, *Sovremennyye Zapiski* [Chroniques contemporaines] livre XIII et la *Zaria* [L'aube] nos 9 et 10. — P. 511.
606. Le rapport de la commission Dzerjinski fut discuté à la séance du Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R. du 25 janvier 1923 ; les propositions de la commission furent ratifiées. — P. 512.
607. Les livres auxquels Lénine faisait allusion sont les suivants : P. Kerjentsév : *Les principes d'organisation*. Petrograd 1922 ; O. Ermanski : *L'Organisation scientifique du travail et le système Taylor*, Moscou 1922. Ces livres sont cités dans l'article de Lénine « Mieux vaut moins, mais mieux » (voir Œuvres, Paris-Moscou, tome 33, pp. 501-517). Pour le livre d'Ermanski, voir également la critique inachevée de Lénine « Une goutte de fiel dans un tonneau de miel » (Œuvres, Paris-Moscou, tome 33, pp. 375-376). — P. 513.
608. *N. Reske*, membre du collège du Commissariat du Peuple à l'Inspection ouvrière et paysanne. — P. 513.
609. Le Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R., réuni le 1^{er} février, autorisa la remise des documents de la commission Dzerjinski concernant le problème de la Géorgie. — P. 514.
610. L. Fotiéva a noté les indications suivantes de Lénine : « 1) Pour quelles raisons l'ancien C.C. du P.C. de Géorgie a-t-il été accusé de déviation. 2) En quoi consistait la violation de la discipline du parti qui leur a été reprochée. 3) Pourquoi accuse-t-on le Comité de territoire de Transcaucasie d'avoir étouffé le C.C. du P.C. de Géorgie. 4) Moyens physiques de coercition (« biomécanique »). 5) La ligne du C.C. (du P.C.(b)R. — *N.R.*) en l'absence de Vladimir Ilitch et en présence de Vladimir Ilitch. 6) L'attitude de la commission. A-t-elle examiné uniquement les accusations portées contre le C.C. du P.C. de Géorgie ou également celles contre le Comité de territoire de Transcaucasie ? A-t-elle examiné le cas de la « biomécanique » ? 7) Situation actuelle (la campagne électorale, les mencheviks, la répression, la mésentente entre nationalités) » (Archives centrales du parti de l'Institut du marxisme-léninisme près le C.C. du P.C.U.S.). — P. 514.

611. Voir Œuvres, Paris-Moscou, tome 33, pp. 501-517. — P. 514.
612. Le 2 février Lénine fit demander par N. Kroupskaïa à M. Pavlovitch les ouvrages suivants : A. Khodorov : *L'impérialisme mondial et la Chine (Essai politico-économique)*, Changhaï, 1922 et M. Pavlovitch : *La Russie soviétique et le Japon impérialiste*. Le soir, ces livres furent remis à Lénine en même temps que le livre de A. Khintchouk : *Le Tsentsosioûz dans les conditions de la nouvelle politique économique*, Moscou, 1922. — P. 515.
613. Il s'agit du recensement des employés soviétiques effectué à Moscou et à Petrograd en octobre-novembre 1922. — P. 517.
614. Il s'agit de l'ouvrage *La Révolution prolétarienne et le renégat Kautsky*. — P. 519.
615. Vladimir Ilitch avait dicté, probablement le 27 ou le 28 décembre, une note où il indiquait comme thèmes pour un travail ultérieur :
- « Pour mémoire :
- Dans la lettre concernant l'augmentation de l'effectif du Comité central, il a été omis de préciser la position des membres du Comité central agrandi vis-à-vis de l'Inspection ouvrière et paysanne.
- Sujets retenus :
1. Le Tsentsosioûz et son importance du point de vue de la NEP.
 2. Les rapports entre la Direction de la formation professionnelle et le travail d'éducation générale au sein du peuple.
 3. La question nationale et l'internationalisme (en liaison avec le récent conflit dans le parti géorgien).
 4. Le nouveau livre de statistiques de l'Instruction publique, paru en 1922». — P. 520.
616. Lénine demanda les livres suivants : V. Rojitsyne : *La nouvelle science et le marxisme*. Kharkov 1922 ; S. Semkovski : *Le marxisme en tant que matière d'enseignement. Rapport à la conférence pédagogique d'Ukraine (juillet 1922)*, Kharkov, 1922 ; M. Alski : *Nos finances pendant la guerre civile et la NEP*, Moscou, 1923 ; S. Falkner : *Un tournant dans l'évolution de la crise industrielle mondiale*, Moscou, 1922 ; G. Tsypérovitch : *Tout seuls ! (Bilans de 5 ans d'édification économique)*, Petrograd, 1922 ; L. Axelrod (Orthodoxe) : *Contre l'idéalisme. Recueil d'articles*, Moscou-Petrograd, 1922 ; A. Dreys : *Le mythe du Christ*, Moscou, 1923 ; P. Kourlov : *La fin du tsarisme russe. Mémoires d'un ancien commandant du corps de gendarmerie*, Moscou-Petrograd, 1920 ; S. Kanatchikov : *Sujets d'actualité (Pages d'idéologie prolétarienne)*, Petrograd, 1923 ; I. Modzalevski : *La création de mythes prolétariens (Sur les tendances*

idéologiques de la poésie prolétarienne actuelle), Sémipalatinsk, 1922, etc. — P. 521.

617. L. Fotiéva a noté : « Indications de Vladimir Ilitch : faire comprendre à Soltz (A. Soltz — membre du présidium de la Commission centrale de contrôle du P.C.(b)R. — *N.R.*) que lui (Lénine — *N.R.*) se range du côté de celui qui est offensé. Faire comprendre à quelqu'un parmi ceux qui sont offensés, qu'il est de leur côté.

3 éléments : 1. Il ne faut pas se battre. 2. Il faut faire des concessions. 3. On ne peut pas comparer un grand Etat avec un petit.

Est-ce que Staline le savait ? Pourquoi n'a-t-il pas réagi ?

Traiter les gens de « déviationnistes » pour tendance au chauvinisme et au menchevisme dénote la même déviation chez ceux qui font preuve d'un chauvinisme de grande puissance.

Rassembler pour Vladimir Ilitch les articles de presse ».

Aucune inscription n'a été portée sur le cahier de service du 15 février au 4 mars. — P. 522.

618. Lénine demandait à Trotski de se charger de la défense de « l'affaire géorgienne » lors du plénum du Comité central du parti. Trotski, invoquant sa maladie, répondit qu'il ne pouvait se charger d'une telle tâche (voir Œuvres, 5^e édition russe, tome 54, p. 329). — P. 522.

619. Il s'agit d'une lettre à Staline, avec copies à Kaménev et Zinoviev (voir Œuvres, 5^e édition russe, tome 54, pp. 329-330). P. 522.

620. Dans sa lettre, Lénine indiquait qu'il préparait une note et une intervention sur le problème géorgien (voir Œuvres, 5^e édition russe, tome 54, p. 330). — P. 523.

621. Ici s'arrêtent les notes des secrétaires.

A partir des mots : « Nadejda Konstantinovna a demandé... » le texte fut inscrit dans le cahier de service en notes sténographiques. Le 14 juillet 1956, ces notes furent retranscrites par M. Voloditchéva. — P. 523.

INDEX DES NOMS

A

- Akhoundov, R. A. — p. 365
 Alexinski, G. A. — p. 297
 Algassov, V. A. — p. 39
 Alski, A. O. — p. 356
 Andréev, A. A. — pp. 310, 394
 Antonov-Ovséenko, V. A. —
 p. 34
 Aprélev, A. P. — p. 50
 Arjanov, M. M. — p. 159
 Artem (Sergéev, F. A.) — p. 26
 Avanesov, V. A. — pp. 129,
 142, 154, 220, 223, 371
 Avilov, N. P. (Glébov, N.) —
 p. 180
 Avksentiev, N. D. — p. 31

B

- Badaïev, A. E. — p. 202
 Balfour, A. J. — p. 50
 Bauer, O. — p. 439
 Bebel, A. — p.p. 118, 301
 Bélenki, A. J. — p.p. 194, 195
 Béliakov, A. A. — p. 119
 Bogaïevski, M. P. — p. 53
 Bogdanov, P. A. — pp. 357, 364,
 366, 367, 372, 380
 Bogdatian, M. S. — p. 284
 Bogolépov, D. P. — p. 71
 Bontch-Brouévitch, V. D. —
 p. 146
 Boubnov, A. S. — p. 206

- Boudienny, S. M. — p. 204
 Boukharine, N. I. — pp. 22, 90,
 100, 112, 180, 181, 200, 215,
 221, 225, 226, 244, 245, 311,
 331, 386, 414, 438, 439, 452
 Bourdoukov, A. A. — p. 156
 Bourov, I. I. — p. 155
 Brandler, H. — p. 334
 Briand, A. — p. 413
 Britchkina, S. B. — p. 205
 Bullitt, W. Ch. — p. 194
 Burian, E. — p. 340

C

- Calvert, G. S. — pp. 363, 364
 Chliapnikov, A. G. — pp. 22, 35,
 48, 50, 291, 292, 298, 299,
 310, 365, 394
 Chorov — p. 449
 Churchill, W. — pp. 172, 174,
 231
 Clausewitz, K. — p. 338
 Clemenceau, G. B. — p. 171
 Curzon, G. N. — pp. 231, 253

D

- Dabal, T. — p. 370
 Danichevski, K. K. — p. 205
 Daszynski, I. — p. 370
 Debs, E. V. — pp. 112, 118

Dénikine, A. I. — pp. 140, 152,
158, 161, 163, 164, 168, 171,
194, 206, 209, 217
Deslinières, L. — p. 200.
Divilkovski, A. A. — p. 432
Doukhonine, N. N. — p. 20
Dovgalevski, V. S. — p. 408
Dzerjinski, F. E. — pp. 29, 120,
156, 162, 221, 258, 345

E.

Eire, L. — pp. 170-176
Engels, F. — p. 111
Enoukidzé, A. S. — pp. 295, 445
Eremine — p. 266

F

Fédotov, F. — p. 236
Finn, I. I. — p. 221
Foch, F. — p. 171
Froumkine, M. I. — p. 230
Frounzé, M. V. — p. 205
Fuchs, E. — p. 110
Fusse, K. — pp. 192-194

G

Gabaline, R. M. — p. 194
Glébov, N., — voir Avilov, N.P.
Goloubev, I. M. — p. 133
Goltsman, A. Z. — pp. 220, 292,
310, 315
Gorbounov, N. P. — pp. 103,
372, 432
Gorki, M. (Pechkov, A. M.), —
pp. 137, 204
Goubkine, I. M. — p. 274
Goukovski, I. E. — pp. 24, 74
Gousséinov, M. D. — p. 365
Goussev, S. I. (Drabkine I. D.)
— pp. 253, 254, 255
Guilbeaux, H. — p. 200
Guillaume II (Hohenzollern) —
p. 118
Guindine (Guinsbourg), I. I. —
p. 221
Guittis, V. M., — pp. 205, 309

H

Hanetski (Furstenberg) J. — p.
74
Harding, W. — p. 296
Haywood, W. (B. M.) — pp. 364,
367
Henderson, A. — p. 434

I

Iakoubov, A. S. — p. 41
Iakovenko, V. G. — p. 411
Iakovléva, V. N. — pp. 146, 454
Iaroslavski, E. M. — p. 311
Iarros, G. M. — p. 18
Ichtchenko, A. G. — p. 180
Ignatov, E. N. — p. 252
Ioffé, A. A. — pp. 300, 304, 304,
413, 424, 427
Ioudénitch, N. N. — pp. 140,
158, 161, 164, 168, 194
Issouv, I. A. — p. 297
Ivanovitch, St. — voir Portou-
guéis, S. I.
Ivanytchev, I. I. — p. 194

K

Kalédine, A. M. — p. 34
Kalinine, M. I. — pp. 124, 207,
257, 393, 410
Kaménev (Rosenfeld), L. B. —
pp. 123, 142, 146, 156, 255,
272, 300, 346, 372, 429, 442,
445, 453, 454, 457
Karéline, V. A. — pp. 29, 79
Kautsky, K. — pp. 118, 182,
Kérenski, A. F. — pp. 31, 52
Keynes, J. M. — pp. 412, 425,
434
Khalatov, A. B. — p. 221
Kharlov, V. N. — p. 91
Kisselev, A. S. — p. 289
Klutchnikov, J. V. — p. 416
Koenen, N. — p. 329
Koltschak, A. V. — pp. 140, 158,
161, 164, 168, 171, 194, 206,
209, 217

- Kopp, V. L. — p. 228
 Kornilov, L. G. — p. 31
 Korzinov, G. I. — pp. 251, 252, 253
 Koubiako, N. A. — p. 310
 Kouïbychev, V. V. — pp. 358, 359, 367
 Kourski, D. I. — pp. 156, 229, 356, 407, 443, 444
 Koutouzov, I. I. — pp. 207, 448
 Kozlovski, M. I. — p. 37
 Kozmine, P. A. — p. 22
 Krasnochtchekov, A. M. — p. 203
 Krassine, L. B. — pp. 103, 129, 231, 234, 276, 284, 294, 424, 427
 Kreibich, K. — p. 339
 Krestinski, N. N. — pp. 115, 180, 181, 258, 272
 Krjijanovski, G. M. — pp. 225, 277, 420
 Kroug, K. A. — p. 226
 Kroumine, G. I. — p. 372
 Kun, B. — p. 330, 331
 Kuusinen, O. V. — pp. 326, 329

L

- Lachévitch, M. M. — pp. 134, 135
 Lander, K. I. — p. 87
 Lansing, R. — p. 412
 Larine, L. (Lourié, M. A.) — pp. 223, 314
 Lauckant, G. — p. 118
 Lazzari, C. — p. 338
 Legien, K. — p. 229
 Léjava, A. M. — pp. 229, 243, 258
 Lénine, V. I. (Oulianov, V. I.) — pp. 17, 42, 74, 76, 80, 89, 90, 93, 94, 103, 121, 129, 138, 139, 140, 153, 155, 157, 170, 171, 174, 176, 180, 181, 186-193, 195, 196, 227, 229, 242-257, 277, 308, 322, 323, 345, 376, 394, 437-439, 451-455, 457-460, 462, 464, 466, 469-471, 474-476, 480-483, 487-489, 491-523

- Lévi, P. — pp. 329, 332, 333, 334
 Liebknecht, K. — pp. 203, 415
 Lindé, F. F. — p. 337
 Litkens, E. A. — p. 240
 Litvine-Sédoï, Z. I. — p. 436
 Litvinov, M. M. — pp. 136, 155, 411, 412, 413, 416, 424, 427
 Lloyd George, D. — p. 172, 413, 414
 Lomov, A. (Oppokov, G. I.) — p. 235
 Loriot, F. — p. 112
 Lounatcharski, A. V. — p. 37
 Loutovinov, I. Kh. — pp. 180, 206, 394
 Lozovski (Dridzo), S. A. — pp. 32, 33, 34, 200, 301
 Ludendorff, E. — p. 300
 Luxembourg, R. — pp. 203, 415

M

- MacDonald, J. R. — p. 182
 Makharadzé, F. I. — p. 309
 Makhno, M. I. — p. 217
 Mamoutov, K. K. — pp. 134, 135
 Manikovski, A. A. — p. 20
 Manouilski, D. Z. — p. 22
 Marchev, M. L. — pp. 297, 302
 Markov, S. D. — p. 142
 Marouchevski, V. V. — p. 20
 Martchenko, K. I. — p. 290
 Martens, L. K. — pp. 363, 371
 Marx, K. — pp. 111, 186, 187
 Maximov, K. G. — p. 363
 Maximovski, V. N. — p. 256
 Mdivani, P. G. — pp. 446, 447
 Méchtchériakov, M. L. — pp. 249, 421
 Méchtchériakov, V. N. — p. 79
 Medvédev, S. P. — pp. 206, 310.
 Mejlaouk, I. I. — p. 318
 Messiatsev, P. A. — p. 384
 Mikhaïlov, V. M. — pp. 366, 377, 378
 Milioukov, P. N. — p. 377
 Milioutine, V. P. — pp. 50, 133, 229, 320, 378

Millerand, A. E. — p. 171
 Minkine, A. E. — p. 257, 258
 Mitzhaendler — p. 46
 Mohammad Wali-Khan — p. 138
 Molotov, V. M. — pp. 354, 356,
 358, 362, 379, 406-408, 410,
 411, 416, 417, 421, 422, 427,
 431-433, 437

N

Nakabira, R. — pp. 190-192
 Nevski, V. I. — pp. 86, 103, 120
 Nielsen, M. S. — pp. 112
 Noguine, V. P. — p. 220
 Noulens, J. — pp. 354, 355

O

Oldenborger, V. V. — pp. 404,
 407
 Orlov, N. A., — p. 146
 Ossinski, N. (Obolenski, V. V.)
 — pp. 272, 321, 323, 384

P

Parvus (Helfand, A. L.) —
 p. 417
 Piatakov, G. L. — pp. 22, 380
 Plékhanov, G. V. — pp. 29-32,
 442
 Popov, P. I. — pp. 148-150, 223,
 254
 Portogueïs, S. U. (Ivanovitch,
 Stou.) — pp. 438, 439
 Préobrajenski, E. A. — pp. 209,
 221, 225, 271
 Prochian, P. P. — p. 37

R

Radek, K. B. — pp. 90, 330-332,
 334, 346-349, 386, 431, 438, 452
 Radtchenko, I. I. — p. 104
 Raphael (Farbman R. B.) —
 p. 289

Rakovski, K. G. — p. 424
 Ransome, A. — pp. 50-51
 Raskolnikov, F. F. — pp. 24,
 220
 Reichel — pp. 450, 451
 Riabouchinski, P. P. — p. 243
 Riazanov (Goldendach), D. B.
 — pp. 252, 255, 258, 291-294,
 296, 298, 311, 435, 436
 Roudzoutak, I. E. — pp. 345,
 394, 406, 411
 Roukhimovitch, M. L. — p. 380
 Rutgers, S. J. — pp. 358, 362-
 364, 366, 367
 Rykov, A. I. — pp. 86, 103, 142,
 150, 226, 254, 277, 380, 432,
 447, 457, 458

S

Sadoul, J. — p. 200
 Sapronov, L. V. — p. 133
 Savinkov, B. V. — pp. 32, 438,
 439
 Scheinman, A. L. — p. 142
 Schmidt, V. V. — p. 142, 146
 Schreider, A. — p. 46
 Sédoi — v. Litvine-Sédoi, Z. J.
 Seger, J. F. — p. 118
 Sérébriakov, L. P. — p. 258
 Séréda, S. P. — pp. 79, 92, 133,
 229, 262
 Serrati, G. M. — pp. 200, 332
 Sklianski, E. M. — pp. 120, 205
 Skvortsov-Stépanov, I. I. — p. 236
 Smeral, B. — pp. 334, 335, 339,
 340
 Smilga, I. C. — pp. 153, 205,
 380
 Smirnov, I. N. — pp. 279, 363
 Smolianinov, V. A. — pp. 371,
 372
 Sokolnikov, (Brilliant), G. J. —
 pp. 380, 446, 456
 Soltz, A. A. — p. 138
 Sosnovski, L. S. — pp. 146, 431
 Soudakov, P. I. — p. 220
 Soultan-Zadé, A. — p. 201
 Spargo, J. — p. 297
 Spiridonova, M. A. — p. 79

Spounde, A. P. — pp. 50, 74
 Staline (Djougachvili), J. V. —
 pp. 123, 230, 273, 308, 346,
 365, 429, 437, 438, 442-446,
 449

Steinberg, I. Z. — p. 29
 Steklov, I. M. — p. 349
 Strasser, J. — p. 334
 Stunkel, B. E. — pp. 226, 359
 Svanidzé, A. S. — p. 308
 Sverdlov, I. M. — p. 39

T

Tanner, J. — pp. 200, 201
 Tartakovski, L. M. — p. 302
 Taylor, F. W. — p. 64
 Tchernov, V. M. — p. 278
 Tcherviakov, V. M. — p. 278
 Tchitchérine, G. V. — pp. 110,
 136, 143, 205, 231, 234, 273,
 354, 360, 411-413, 416, 424,
 427, 433

Tchoubar, V. I. — p. 314, 315
 Téodorovitch, I. A. — p. 411
 Terracini, U. — p. 340
 Ter-Vaganian, V. A. — p. 442
 Thalheimer, A. — pp. 330, 331
 Tikhvinski, M. M. — p. 274
 Tomski, M. P. — pp. 145, 108
 181, 208, 292, 311

Toukhatchevski, M. N. — p. 205
 Tourkestanov, T. N. — p. 88
 Trotski (Bronstein) L. D. — pp.
 134-135, 153, 178, 217, 226,
 244, 254, 258, 273, 300, 346,
 366, 389, 438, 450-452
 Troutovski, V. E. — p. 46
 Tsiourioupa, A. D. — pp. 133,
 380-382, 412, 432, 457, 458

Tsyppérovitch, G. V. — p. 366
 Turati, F. — p. 332

U

Ungern fon Sternberg, R. —
 p. 350
 Unschlicht, J. S. — p. 349
 Urquhart, L. — pp. 425, 448

V

Vanderlip, W. B. — pp. 237,
 249, 252, 253, 259, 296
 Varga, E. S. — p. 350, 352, 353
 Véver, E. A. — pp. 194-195
 Vladimírski, M. F. — p. 133
 Volkovski, A. F. — p. 103
 Volodarski, V. (Goldstein, M. M.)
 — p. 90
 Vorovski, V. V. — p. 424

W

Wrangel, P. N. — pp. 215, 217,
 219, 234

Z

Zagorski (Loubotzki), V. M. —
 p. 187
 Zaloutski, P. A. — p. 389
 Zélenski, I. A. — p. 431
 Zinoviev (Radomyslski), G. C.
 — pp. 123, 209, 215, 228, 288,
 327, 329, 346-349, 386, 387,
 414, 422, 429, 438, 439-441,
 446, 452-453

TABLE DES MATIÈRES

Préface	7
-------------------	---

Octobre 1917 — juillet 1918

INTERVENTION À LA SÉANCE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU PEUPLE <i>du 3 [16] novembre 1917</i>	17
COMPLÉMENTS AU PROJET DE DÉCRET SUR LA RÉQUISITION DE VÊTEMENTS CHAUDS POUR LES SOLDATS DU FRONT	17
INTERVIEW ACCORDÉE AU CORRESPONDANT DE L'AGENCE « ASSOCIATED PRESS », M. IARROS. <i>Le 15 [28] novembre 1917</i>	18
SUR LES TRAITEMENTS DES HAUTS FONCTIONNAIRES ET EMPLOYÉS. <i>Projet de décision du C.C.P.</i>	19
PROJET DE DÉCISION DU C.C.P. SUR LA QUESTION DU MINISTÈRE DE LA GUERRE	20
THÈSES DE LA LOI SUR LA CONFISCATION DES MAISONS DE RAPPORT	21
PROJET DE DÉCISION DU C.C.P. SUR L'APPLICATION D'UNE POLITIQUE SOCIALISTE DANS LE DOMAINE DE L'ÉCONOMIE	22
EBAUCHE D'UN PROGRAMME DE MESURES ÉCONOMIQUES.	22
A PROPOS DES MOTS D'ORDRE DE LA MANIFESTATION.	23
SUR LA RESPONSABILITÉ ENCOURUE PAR LES AUTEURS D'ACCUSATIONS GRATUITES. <i>Projet de décision du C.C. du P.O.S.D.(b)R.</i>	23
SUR LA RECONVERSION DES USINES DE GUERRE EN ENTREPRISES ÉCONOMIQUES UTILES. <i>Décision du Conseil des Commissaires du Peuple</i>	24

THÈSES SUR LES TÂCHES DU PARTI + LE MOMENT PRÉSENT	25
RÉPONSES AUX QUESTIONS POSÉES PAR LA DÉLÉGATION DES OUVRIERS DE LA RÉGION D'ALEXANDROV-GROUCHEV	26
PROJET DE DÉCISION DU C.C.P. SUR LES APPOINTEMENTS DES EMPLOYÉS DES ADMINISTRATIONS	27
SUR L'ORGANISATION D'UNE COMMISSION DE PRATICIENS. <i>Projet de décision du C.C.P.</i>	27
INSTRUCTIONS SUR LES MODALITÉS D'INSCRIPTION DE QUESTIONS A L'ORDRE DU JOUR DES SÉANCES DU SOVNARKOM	28
PROJET DE DÉCISION DU SOVNARKOM SUR LA CONDUITE DU COMMISSAIRE À LA JUSTICE I. Z. STEINBERG ET DE V. A. KARELINE, MEMBRE DU COLLÈGE DU COMMISSAIRE DU PEUPLE À LA JUSTICE	29
PLÉKHANOV ET LA TERREUR	29
PROJET DE RÉSOLUTION DU C.C. DU P.O.S.D.(b)R. SUR L'EXCLUSION DE S. LOZOVSKI DES RANGS DU PARTI	32
DÉCISION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU PEUPLE SUR LA LUTTE CONTRE KALÉDINE	34
1. Décision du Conseil des Commissaires du Peuple	34
2. Complément à la décision du Conseil des Commissaires du Peuple	34
SUR LE TAUX DE RÉMUNÉRATION DES HAUTS FONCTIONNAIRES. <i>Projet de décision du Conseil des Commissaires du Peuple</i>	35
SUR LES MESURES D'AMÉLIORATION DU RAVITAILLEMENT. <i>Projet de décision du C.C.P.</i>	35
DEMANDE D'EXPLICATION DU C.C.P. AU COMITÉ CENTRAL DU PARTI DES SOCIALISTES-RÉVOLUTIONNAIRES DE GAUCHE	36
PROJET DE DÉCISION DU C.C.P. SUR LA QUESTION DE LA SUBORDINATION DES FLOTTES DE LA BALTIQUE ET DE LA MER NOIRE	37
SUR LES SALAIRES. <i>Projet de décision du C.C.P.</i>	38
PROJETS DE DÉCISIONS DU C.C.P. SUR L'ORGANISATION DU RAVITAILLEMENT	38
PROJET DE DÉCISION DU C.C.P. SUR LE FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE AUPRÈS DU SOVIET DE PETROGRAD	39
SUR LA RECONVERSION DES USINES DE GUERRE EN ENTREPRISES ÉCONOMIQUES UTILES. <i>Projet de décision du Conseil des Commissaires du Peuple</i>	39

COMPLÈMENT AU PROJET DE « LOI FONDAMENTALE SUR LA SOCIALISATION DE LA TERRE »	40
COMPLÈMENT AU PROJET DE DÉCRET SUR LA CRÉATION D'UNE COMMISSION EXTRAORDINAIRE INTERADMINISTRATIVE DE RUSSIE POUR LA SURVEILLANCE DES ROUTES	40
PROPOSITION DE MESURES POUR AMÉLIORER LE RAVITAILLEMENT DE PETROGRAD	41
DÉCISION DU C.C.P. SUR L'EMPLOI DES SABOTEURS	41
DISCOURS À LA SÉANCE CONJOINTE DES FRACTIONS BOLCHEVIQUE ET SOCIALISTE-RÉVOLUTIONNAIRE DE GAUCHE DU COMITÉ EXÉCUTIF CENTRAL DE RUSSIE. LE 19 FÉVRIER 1918. <i>Bref compte rendu de presse</i>	42
DISCOURS AUX TIRAILLEURS LETTONS. <i>Le 20 février 1918. Bref compte rendu de presse</i>	42
MESSAGE TÉLÉPHONE À LA COMMISSION EXÉCUTIVE DU COMITÉ DE PETROGRAD ET À TOUS LES COMITÉS D'ARRONDISSEMENT DU PARTI BOLCHEVIQUE	43
DÉCISION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU PEUPLE SUR L'ACCEPTATION DES CONDITIONS DE PAIX DE L'ALLEMAGNE	44
SUR LE TRAITÉ AVEC LA RÉPUBLIQUE OUVRIÈRE SOCIALISTE DE FINLANDE	44
1. Projet de décision du C.C.P.	44
2. Directive du C.C.P. à la Commission de conciliation russo-finlandaise	45
3. Projet de décision du C.C.P.	45
COMPLÈMENT AU PROJET DE DÉCISION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU PEUPLE SUR L'ACTIVITÉ DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE AUPRÈS DU SOVIET DE PETROGRAD	46
INTERVENTION À LA SÉANCE DU SOVNARKOM <i>Du 4 mars 1918</i>	46
1.	46
2.	47
3.	49
PROJET DE DÉCISION DU C.C.P. SUR LA CRÉATION D'UN COLLÈGE DE DIRECTION DU TRANSPORT FLUVIAL	50
INTERVIEW ACCORDÉE À A. RANSOME, CORRESPONDANT DU <i>Daily News</i>	50
SUPPLÉMENT AU PROJET DE DÉCRET ÉTABLISSANT LE CONTRÔLE DE L'ÉTAT SUR TOUTES LES FORMES D'ASSURANCE	51

PREMIÈRE VARIANTE DE L'ARTICLE « LES TÂCHES IMMÉDIATES DU POUVOIR DES SOVIETS »	52
Chapitre IV	52
Chapitre V	54
Chapitre VI	55
Chapitre VII	56
Chapitre VIII	60
Chapitre IX	65
Chapitre X	67
SUR LA SITUATION DES TRANSPORTS FLUVIAUX. <i>Projet de décision du C.C.P.</i>	70
PROJET DE DÉCISION DU C.C.P. SUR LE CONTRÔLE DES DÉPENSES DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉCONOMIE NATIONALE	71
INTERVENTION À LA SÉANCE DU PRÉSIDIUM DU C.S.E.N. <i>Le 1^{er} avril 1918</i>	72
COMPLÈMENT AU PROJET DE DÉCRET SUR LES MODALITÉS D'ENVOI EN MISSION DE COMMISSAIRES EN PROVINCE	73
THÈSES SUR LA POLITIQUE BANCAIRE	73
INTERVENTION À LA SÉANCE CONJOINTE DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL CENTRAL DES SYNDICATS DE RUSSIE, DU COMITÉ CENTRAL DU SYNDICAT DES MÉTALLURGISTES ET DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉCONOMIE NATIONALE. <i>Le 11 avril 1918. Compte rendu de presse.</i>	76
AU PRÉSIDIUM DU PREMIER CONGRÈS DES SOVIETS DE LA RÉPUBLIQUE DU DON	76
COMPLÈMENT AU PROJET DE DÉCRET SUR L'ENREGISTREMENT DES ACTIONS, OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES	77
DÉCISION DU C.C.P. SUR L'OCTROI DE CRÉDITS POUR LES ENSEMENCEMENTS EN BETTERAVES À SUCRE	77
PROJET DE DÉCRET SUR LA CRÉATION D'UNE COMMISSION D'ÉVACUATION POUR TOUTE LA RUSSIE	78
COMPLÈMENT AU PROJET DE DÉCRET DU C.C.P. SUR LA FOURNITURE À L'AGRICULTURE DE MOYENS DE PRODUCTION ET DE MÉTAUX	78
COMPLÈMENT AU PROJET DE DÉCRET DU C.C.P. SUR LA SECTION CHARGÉE D'ORGANISER LES ENSEMENCEMENTS.	79
PROJET DE DÉCISION DE LA CONFÉRENCE PRÉPARATOIRE SUR LA QUESTION DE LA DIRECTION DU COMMISSARIAT À L'AGRICULTURE	79
COMPLÈMENT AU DÉCRET SUR LA DICTATURE EN MATIÈRE DE RAVITAILLEMENT	80

SUR LA MOBILISATION DES OUVRIERS POUR COMBATTRE LA FAMINE. <i>Projet de décision du C.C.P.</i>	80
PROJET DE DÉCISION DU C.C.P. SUR LE COMBUSTIBLE	81
PROJET DE DÉCISION DU C.C.P. SUR LES TRANSPORTS AUTOMOBILES	81
PROJET DE DÉCISION DU C.C.P. SUR LES ORGANISATIONS AUTONOMES DE STOCKAGE DE VIVRES	82
SUR LES MESURES DE LUTTE CONTRE LA FAMINE	82
EBAUCHE D'ACCORD AVEC LE C.S.E.N. ET LE COMMISSARIAT AU COMMERCE ET À L'INDUSTRIE SUR LES CONDITIONS DE L'ÉCHANGE DE MARCHANDISES ENTRE LA VILLE ET LA CAMPAGNE	83
REMARQUES SUR LE PROJET DE « RÉGLEMENT DE LA GESTION DES ENTREPRISES NATIONALISÉES »	84
SUR LES BIBLIOTHÈQUES. <i>Projet de décision du C.C.P.</i>	85
A PROPOS DU PROJET DE DÉCRET SUR L'ORGANISATION ET L'ÉQUIPEMENT DE LA PAYSANNERIE PAUVRE	85
A PROPOS DU PROJET DE DÉCISION DU C.C.P. SUR LA COMPOSITION DU COMITÉ DES TRAVAUX DE L'ÉTAT	86
SUR L'ASSAINISSEMENT DES TRANSPORTS FERROVIAIRES. <i>Projet de décision du C.C.P.</i>	86
PROJET DE DÉCISION DU C.C.P. SUR L'OUVERTURE D'UN CRÉDIT AU COMITÉ CENTRAL DE L'INDUSTRIE TEXTILE.	87
PROJET DE DÉCISION DU C.C.P. SUR LE FINANCEMENT DU COMITÉ GÉNÉRAL DES CUIRS ET PEAUX	88
SUR LE CARACTÈRE DÉMOCRATIQUE ET SOCIALISTE DU POUVOIR SOVIÉTIQUE	88
INTERVIEW AU CORRESPONDANT DU JOURNAL <i>Folkets Dagblad politiken</i> . <i>Le 1^{er} juillet 1918</i>	89
PROJET DE DÉCISION DU C.C.P. SUR LA FOURNITURE DE MACHINES AGRICOLES AUX PAYSANS	91
PROJET DE DÉCISION DU C.C.P. AU SUJET DE LA NON-EXÉCUTION DU « DÉCRET SUR LES MONUMENTS DE LA RÉPUBLIQUE »	92
EBAUCHE DU VINGTIÈME POINT DU SECOND CHAPITRE DE LA CONSTITUTION DE LA R.S.F.S.R.	92
DISCOURS À UN MEETING DU QUARTIER DE LA PRESNIA. <i>Le 26 juillet 1918</i>	93

Août 1918—octobre 1920

PROJET DE DÉCISION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU PEUPLE SUR LES PRIX DES POMMES DE TERRE.	95
--	----

SUR LA CONFISCATION DE SEMENCES APPARTENANT AUX KOULAKS PAR LES COMITÉS DE PAYSANS PAUVRES	96
A PROPOS DU DÉCRET SUR L'IMPOSITION EN NATURE DES EXPLOITANTS AGRICOLES	97
1. Thèses essentielles du décret	97
2. Remarques sur le projet de décret	97
A PROPOS DE LA DÉCISION DU C.C.P. SUR L'ALLOCATION DE CRÉDITS POUR ENTREtenir LES COMITÉS DE PAY- SANS PAUVRES	98
A PROPOS DE LA DÉCISION DU C.C.P. SUR LE STOCKAGE DU BOIS	98
EBAUCHE DES THÈSES D'UNE DÉCISION SUR LA STRI- CTE OBSERVATION DES LOIS	99
PROJET DE DÉCISION DU C.C.P. SUR LES ORPHELINATS . .	100
COMPLÉMENT AU PROJET DE DÉCRET SUR L'ORGANISA- TION DU RAVITAILLEMENT DE LA POPULATION	101
SUR LES TÂCHES ET L'ORGANISATION DU TRAVAIL DU CONSEIL DE LA DÉFENSE	102
1.	102
2.	102
3.	103
PROJET DE DÉCISION DE LA COMMISSION DES COMBUSTI- BLES DU CONSEIL DE LA DÉFENSE	104
PROPOSITIONS SUR LE TRAVAIL DE LA COMMISSION EXTRA- ORDINAIRE DE RUSSIE	106
EBAUCHE DE PROPOSITIONS SUR L'ACCROISSEMENT DU RYTHME ET DE L'IMPORTANCE DES STOCKAGES DE VI- VRES	106
A PROPOS DU PROJET DE « RÉGLEMENT DE L'ORGANISA- TION DE L'INSPECTION OUVRIÈRE DU RAVITAILLEMENT » .	106
1. Ebauche de décision du C.C.P.	106
2. Remarques sur le projet de « Règlement »	107
NOTES À LA SÉANCE DE LA COMMISSION DES MUNITIONS . .	107
AU SUJET DU PROJET DE DÉCISION DU C.C. DU P.C.(B)R. SUR LA CONVOCATION D'UN CONGRÈS DES EMPLOYÉS DE BANQUE DE RUSSIE	109
PROPOSITIONS SUR LE FINANCEMENT DU COMITÉ CENTRAL DE L'INDUSTRIE TEXTILE	109
A G. TCHITCHÉRINE	110
INSTRUCTION SUR LA COMPOSITION D'UN LIVRE DE LEC- TURE POUR LES OUVRIERS ET LES PAYSANS	113

NOTES SUR L'AIDE À KHARKOV	114
PROJET DE DÉCISION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU PEUPLE SUR LA COOPÉRATION	114
SUR L'ORGANISATION DES BIBLIOTHÈQUES. <i>Projet de décision du C.C.P.</i>	115
A PROPOS DE L'OCTROI D'UNE CONCESSION SUR LE GRAND CHEMIN DE FER DU NORD. <i>Projet de décision du C.C.P.</i>	115
PROJET DE DÉCISION DU C.C.P. SUR L'OCTROI D'EXPLOI- TATIONS AGRICOLES AUX ENTREPRISES INDUSTRIELLES	116
A PROPOS DU PROJET DE DÉCISION DU C.C. DU P.C.(B)R. SUR LES PRÉLÈVEMENTS DE DENRÉES AGRICOLES EN UKRAINE	117
A PROPOS DE L'APPEL DES INDÉPENDANTS ALLEMANDS	117
PROJET DE DÉCISION DU CONSEIL DE LA DÉFENSE AU SU- JET DE LA RÉGLEMENTATION DES RAPPORTS ENTRE LA COMMISSION EXTRAORDINAIRE DE RUSSIE, LA COM- MISSION EXTRAORDINAIRE DES CHEMINS DE FER ET LE COMMISSARIAT DU PEUPLE AUX VOIES DE COMMUNICA- TION ET LETTRE AUX MEMBRES DU CONSEIL DE LA DÉFENSE	119
DISCOURS À L'ÉCOLE DES AGITATEURS DE LA SECTION DE PROTECTION DE LA MÈRE ET DE L'ENFANT DU COM- MISSARIAT DU PEUPLE À LA SÉCURITÉ SOCIALE. <i>Le 8 mars 1919</i>	121
EBAUCHE DE DÉCISION DU C.C.P. SUR LA SECTION TYPO- GRAPHIQUE DU C.S.E.N.	121
NOTES SUR LA COOPÉRATION	122
PROJET DE DÉCISION DU C.C. DU P.C.(B)R. SUR L'ENVOI DE GROUPES D'OUVRIERS CHARGÉS DE TRAVAILLER À LA COLLECTE DES VIVRES ET DANS LES TRANSPORTS.	123
PROJET DE DÉCISION DU CONSEIL DE LA DÉFENSE SUR L'APPROVISIONNEMENT EN BLÉ DES CHEMINOTS.	123
A PROPOS DE LA QUESTION DES RAPPORTS AVEC LA PAY- SANNERIE MOYENNE	124
PROJET DE RÉSOLUTION SUR LE RAPPORT À PROPOS DE LA SITUATION INTÉRIEURE ET EXTERIEURE DE LA RÉPUBLIQUE DES SOVIETS À LA SÉANCE EXTRAORDI- NAIRE DU PLÉNUM DU SOVIET DE MOSCOU DES DÉPU- TÉS OUVRIERS ET SOLDATS ROUGES. <i>Le 3 avril 1919</i>	125
PROPOSITION D'ADOPTION DU PROJET DE DÉCISION DU C.C. DU P.C.(B)R. SUR LES DIRECTIVES DESTINÉES AU C.C. du P.C.(B) D'UKRAINE	127
COMPLÉMENT À LA DÉCISION DU CONSEIL DE LA DÉFEN- SE SUR LE RENFORCEMENT DU TRAVAIL EN MATIÈRE DE DÉFENSE MILITAIRE	127

POST-SCRIPTUM À L'APPEL ADRESSÉ AUX INTERNATIONALISTES HONGROIS	128
PROJET DE DÉCISION DE LA COMMISSION ÉCONOMIQUE DU C.C.P. SUR L'AMÉLIORATION DE LA SITUATION DES OUVRIERS	128
SUR LA RÉMUNÉRATION DES SPÉCIALISTES. <i>Projet de décision</i>	129
PROJET DE DÉCISION DU CONSEIL DE LA DÉFENSE SUR LA MOBILISATION DES EMPLOYÉS SOVIÉTIQUES	130
DÉCRET DU CONSEIL DE LA DÉFENSE OUVRIÈRE ET PAY-SANNE SUR L'APPEL SOUS LES DRAPEAUX DES OUVRIERS ET EMPLOYÉS DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DES TRANSPORTS	131
INSTRUCTION AU SECRÉTARIAT DU SOVNARKOM	131
DIRECTIVES AU COMMISSARIAT DU PEUPLE À L'AGRICUL-TURE SUR LA MODIFICATION DE L'INSTRUCTION	132
PROJETS DE DÉCISIONS DU BUREAU POLITIQUE DU C.C. SUR LES MESURES À PRENDRE DANS LA LUTTE CON-TRE MAMONTOV	134
1.	134
2.	134
3.	135
SUR LE REMPLACEMENT DE LA DIRECTION COLLÉGIALE PAR LA DIRECTION INDIVIDUELLE À LA DIRECTION CENTRALE DE L'INDUSTRIE TEXTILE. <i>Projet de décision du Conseil des Commissaires du Peuple</i>	136
NOTE À G. TCHITCHÉRINE ET DÉCISION DU BUREAU POLI-TIQUE DU C.C. DU P.C.(B)R. SUR LES RAPPORTS AVEC LES PAYS DE L'ENTENTE	136
PROJET DE DÉCISION DU C.C.P. SUR LE CONFLIT ENTRE LE C.S.E.N. ET LE COMMISSARIAT DU CONTRÔLE D'ÉTAT.	137
RECOMMANDATIONS SUR LA COOPÉRATION	138
ENTRETIEN AVEC L'AMBASSADEUR EXTRAORDINAIRE D'AFGHANISTAN MOHAMMAD WALI-KHAN le 14 octobre 1919. <i>Compte rendu de presse</i>	138
DISCOURS AUX OUVRIERS COMMUNISTES D'IVANOVO-VOZ-NESSENSK PARTANT AU FRONT, le 24 octobre 1919. <i>Echo de presse</i>	139
DISCOURS AUX ÉLÈVES DES COURS EXTRA-SCOLAIRES PARTANT AU FRONT, le 28 octobre 1919	140
PROPOSITIONS SUR LA QUESTION D'UN ORGANISME FO-RESTIER UNIQUE	141

PROJET DE DÉCISION DU C.C.P. SUR LE STOCKAGE DE POMMES DE TERRE	141
NOTES PRISES À LA CONFÉRENCE DES DÉLÉGUÉS AU II ^e CONGRÈS DE RUSSIE DES ORGANISATIONS COMMUNISTES DES PEUPLES D'ORIENT	142
PROJET DE DÉCISION DU PLÈNUM DU COMITÉ CENTRAL DU P.C.(B)R.	143
COMPLÈMENT AU PROJET DE DÉCISION DU PLÈNUM DU C.C. DU P.C.(B)R. SUR LA COMPOSITION DU C.E.C.R. (COMITÉ EXÉCUTIF CENTRAL DE RUSSIE)	144
SUR L'AMÉLIORATION DE LA DIRECTION DES CHEMINS DE FER. <i>Projet de décision du Conseil des Commissaires du Peuple</i>	144
REMARQUES SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT CONCERNANT LE BUREAU DE LA FRACTION DU P.C.(B)R. PRÈS LE CONSEIL CENTRAL DES SYNDICATS DE RUSSIE.	145
SUR LE FONCTIONNEMENT DE L'APPAREIL DES ORGANISMES DU RAVITAILLEMENT. <i>Projet de résolution</i>	146
ÉBAUCHE D'UN PROJET DE DÉCISION DU C.C.P. SUR LE RAVITAILLEMENT DE MOSCOU	147
PROJET DE DÉCISION DU C.C.P. SUR L'ACHEMINEMENT À MOSCOU DE CONVOIS CHARGÉS DE BLÉ	147
LETTRÉ À P. POPOV. (<i>Sur la consommation de la population de la R.S.F.S.R. avant et après la révolution d'Octobre</i>)	148
1.	148
2.	149
PROJET DE DÉCISION DU C.C.P. SUR LA FOURNITURE AUX OUVRIERS DE VÊTEMENTS ET CHAUSSURES	150
PROJET DE DÉCISION DU C.C.P. SUR L'INSTRUCTION CONCERNANT LE STOCKAGE DES MATIÈRES PREMIÈRES	151
SUR LA SECTION DES TRANSPORTS DE LA COMMISSION EXTRAORDINAIRE DE RUSSIE. <i>Projet de décision du Conseil de la Défense</i>	151
PROJET DE DÉCISION DU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(B)R.	152
DÉCISION DU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(B)R. SUR LA TENTATIVE DE L'ENTENTE D'ENGAGER DES RAPPORTS COMMERCIAUX AVEC LA RUSSIE PAR L'INTERMÉDIAIRE DE LA COOPÉRATION RUSSE	152
PROJET DE DÉCISION DU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(B)R. AU SUJET DE LA PROTESTATION DU COMMANDANT EN CHEF CONTRE L'ORDRE DONNÉ AU COMMANDANT DU FRONT DU TURKESTAN	153

DIRECTIVE DU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(B)R. SUR LA QUESTION DE L'INSPECTION OUVRIÈRE	154
INDICATIONS SUR LE TRAVAIL DES BATEAUX ET DES TRAINS DE PROPAGANDE	154
PROJET DE DÉCISION DU C.C.P. SUR LE DÉCHARGEMENT DES POMMES DE TERRE, LE DÉBLAIEMENT DE LA NEI- GE DANS LES RUES DE MOSCOU ET SUR LES VOIES DE CHEMIN DE FER	156
REMARQUES SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT CONCER- NANT LES PRIMES AUX OUVRIERS ET EMPLOYÉS	157
DISCOURS À L'ASSEMBLÉE DES PRÉSIDENTS DE COMITÉS EXÉCUTIFS DE PROVINCE ET DE DISTRICT. <i>Le 1^{er} février 1920</i>	157
PROJET DE DÉCISIONS DU CONSEIL DE LA DÉFENSE SUR LA SITUATION DES TRANSPORTS	158
COMPLÈMENT AUX DÉCISIONS DU CONSEIL DE LA DÉFEN- SE SUR LA SITUATION DES TRANSPORTS	160
SUR LES AVANTAGES À ACCORDER AUX OUVRIERS RÉPA- RANT LES LOCOMOTIVES. <i>Projet de décision du C.C.P.</i> . . .	160
DISCOURS À LA IV ^e CONFÉRENCE DES COMMISSIONS EX- TRAORDINAIRES DES PROVINCES. 6 FÉVRIER 1920.	161
PROJET DE RÉSOLUTION SUR LE PARTI UKRAINIEN DES BOROTBISTES	170
ENTRETIEN AVEC LINCOLNE EIRE, CORRESPONDANT DU JOURNAL AMÉRICAIN <i>The World</i>	170
Les alliés « jouent aux échecs »	170
Les Etats-Unis persécutent les socialistes	172
L'Europe dépend de la Russie	173
Le monde a besoin des marchandises russes	174
La situation intérieure présente de bonnes perspectives .	175
Violente critique des leaders socialistes	176
REMARQUES SUR LA RÉSOLUTION DU COMITÉ EXÉCUTIF DE L'INTERNATIONALE COMMUNISTE CONCERNANT LES BOROTBISTES	177
PROJET DE DÉCISION DU C.C.P. AU SUJET DES STOCKS DE MARCHANDISES	177
REMARQUES SUR LE PROJET DE THÈSES DE TROTSKI : « LES TÂCHES IMMÉDIATES DE L'ÉDIFICATION ÉCONO- MIQUE »	178
A PROPOS DES PROCÈS D'ENFANTS MINEURS. <i>Notes et rectifications sur le projet de décret</i>	179
SUR LES MESURES PROPRES À AMÉLIORER LE FONCTION- NEMENT DES SOVKHOZES, <i>Projet de décision du C.C.P.</i>	179

DÉCISIONS DU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(B)R. AU SUJET DE LA VIOLATION DE LA DISCIPLINE DU PARTI PAR LES MEMBRES DE LA FRACTION DU C.C.S.R.	180
PRÉFACE À L'ÉDITION ANGLAISE DE LA BROCHURE « LA REVOLUTION PROLÉTARIENNE ET LE RENÉGAT KAU- TSKY »	182
COMPLÉMENTS AU PROJET DE RÈGLEMENT SUR LES SAME- DIS COMMUNISTES	183
1. Buts et rôle des samedis communistes	183
AUX MEMBRES DU BUREAU POLITIQUE DU COMITÉ CEN- TRAL DU P.C.(B)R.	184
REMARQUES À PROPOS DU DÉCRET SUR LA RATION DU TRAVAILLEUR	185
1.	185
2.	185
DISCOURS PRONONCÉ LORS DE L'INAUGURATION DU MONUMENT À K. MARX, le 1 ^{er} Mai 1920. <i>Compte rendu de presse</i>	186
DISCOURS PRONONCÉ LORS DE L'INAUGURATION DU PA- LAIS OUVRIER ZAGORSKI, le 1 ^{er} Mai 1920, <i>Compte ren- du de presse</i>	187
DISCOURS À LA XI ^e PROMOTION DES COMMANDANTS ROU- GES DE LA PREMIÈRE ÉCOLE DE MITRAILLEURS DE MOSCOU, le 12 Mai 1920. <i>Chronique de presse</i>	188
PROJET DE DÉCISION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU PEUPLE SUR LE STOCKAGE DE MATIÈRES PREMIÈ- RES	188
REMARQUES SUR LE PROJET DE DÉCRET CONCERNANT LA JUSTE RÉPARTITION DES LOGEMENTS PARMI LA POPULATION LABORIEUSE	189
EBAUCHE DE DÉCISION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU PEUPLE SUR LES RESSOURCES EN BLÉ	190
ENTRETIEN AVEC LE CORRESPONDANT JAPONAIS R. NA- KAHIRA, REPRÉSENTANT DU JOURNAL <i>Osaka Asahi</i>	190
ENTRETIEN AVEC LE CORRESPONDANT JAPONAIS K. FUSSE, REPRÉSENTANT DES JOURNAUX <i>Osaka Mainichi</i> ET <i>Tokyo Niti-Niti</i>	192
DÉCISION DE SANCTION CONTRE E. A. VÉVER, DIREC- TEUR DU SANATORIUM « GORKI »	194
DISCOURS À LA SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE L'IN- TERNATIONALE COMMUNISTE, LE 19 JUIN 1920. <i>Compte rendu de presse</i>	196
PROJET DE DÉCISION DU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(B)R. SUR LES TÂCHES DU P.C.(B)R. AU TURKE- STAN	196

MATERIAUX POUR LE II ^e CONGRÈS DE L'INTERNATIONALE COMMUNISTE	197
1. PLAN DE RÉSOLUTION SUR LE CONTENU DU CONCEPT DE « DICTATURE DU PROLÉTARIAT » ET SUR LA LUTTE CONTRE LA DÉFORMATION « À LA MODE » DE CE MOT D'ORDRE	197
2. AU SUJET DU DISCOURS DE J. TANNER AU II ^e CONGRÈS DU KOMINTERN	200
3. OBSERVATIONS SUR LE RAPPORT DE A. SOULTANZADE À PROPOS DES PERSPECTIVES DE RÉVOLUTION SOCIALE EN ORIENT	201
4. NOTES DESTINÉES À LA COMMISSION POUR LA QUESTION NATIONALE ET LA QUESTION COLONIALE.	201
PROJET DE DÉCISION DU PLÉNUM DU C.C. DU P.C.(B)R. SUR LE CONFLIT ENTRE LA COMMUNE DE PETROGRAD ET LE SOVIET DE PETROGRAD	202
RÉPONSES AUX QUESTIONS DU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE LA RÉPUBLIQUE D'EXTREME-ORIENT A. M. KRASNOCHTCHÉKOV	203
DISCOURS AU MEETING D'INAUGURATION DU MONUMENT À KARL LIEBKNECHT ET ROSA LUXEMBURG À PETROGRAD, LE 19 JUILLET 1920. <i>Compte rendu de presse</i>	203
PROJET DE DÉCISION DU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(B)R. SUR LES ARTICLES DE A.M. GORKI DANS LA REVUE <i>L'Internationale communiste</i>	204
PROPOSITIONS SUR LES QUESTIONS MILITAIRES	204
DÉCISIONS DU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(B)R. AU SUJET DE L'ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MILITAIRE RÉVOLUTIONNAIRE DU FRONT OUEST	205
IX ^e CONFÉRENCE DE RUSSIE DU P.C.(B)R. 22-25 septembre 1920	206
1. DISCOURS SUR LES TÂCHES IMMÉDIATES DE L'ÉDIFICATION DU PARTI, le 24 septembre	206
2. PROJET DE RÉSOLUTION SUR LES TÂCHES IMMÉDIATES DE L'ÉDIFICATION DU PARTI	212
3. PROPOSITIONS AU SUJET DE LA RÉSOLUTION SUR LES TÂCHES IMMÉDIATES DE L'ÉDIFICATION DU PARTI	213
RAPPORT SUR LA SITUATION INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE DE LA RÉPUBLIQUE À LA CONFÉRENCE DES MILITANTS DE L'ORGANISATION DE MOSCOU DU P.C.(B)R. le 9 octobre 1920	214
ÉBAUCHE DE RÉSOLUTION SUR LA CULTURE PROLÉTAIRIENNE	217
PROJET DE DÉCISION DU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(B)R. SUR LES TÂCHES DU P.C.(B)R. DANS LES RÉGIONS HABITÉES PAR DES PEUPLES ORIENTAUX	218

NOTES SUR LES TÂCHES IMMÉDIATES DU PARTI	219
PROJET DE DÉCISION DU CONSEIL DU TRAVAIL ET DE LA DÉFENSE SUR LA RECONSTITUTION DE LA FLOTTE DE LA BALTIQUE	220
PROJET DE DÉCISION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU PEUPLE SUR LE RAVITAILLEMENT DES EMPLOYÉS SOVIÉTIQUES	220
PROJET DE DÉCISION DU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(B)R.	221

Novembre 1920—mars 1923

SUR L'ORGANISATION DE LA LIAISON ENTRE LES COM- MISSARIATS DU PEUPLE ÉCONOMIQUES	223
1. Projet de décision du Conseil des Commissaires du Peuple	223
2. Ebauche de propositions	223
PROJET DE DÉCISION DU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(B)R. SUR LA DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDU- CATION POLITIQUE	224
LETTRE AUX MEMBRES DU C.C. DU P.C.(B)R	225
DISCOURS À LA SÉANCE SOLENNELLE DU PLÉNUM DU SO- VIET DES DÉPUTÉS OUVRIERS ET SOLDATS DE SOKOL- NIKI, ÉLARGI AUX REPRÉSENTANTS DES COMITÉS D'USINE ET DE FABRIQUE ET AUX DIRECTIONS D'EN- TREPRISES DE LA VILLE DE MOSCOU, le 7 novembre 1920	227
PROJET DE DÉCISION DU PLÉNUM DU C.C. DU P.C.(B)R. SUR LE PROLETKULT	228
PROJET DE DÉCISION DU PLÉNUM DU C.C. DU P.C.(B)R	228
PROJET DE DÉCISION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU PEUPLE SUR LA QUESTION DES CONCESSIONS	229
PROJET DE DÉCISION DU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(B)R.	229
SUR LES THÈSES DU RAPPORT AU VIII ^e CONGRÈS DES SO- VIETS DE RUSSIE CONCERNANT L'AMÉLIORATION DU FONCTIONNEMENT DES ORGANISMES SOVIÉTIQUES ET LA LUTTE CONTRE LA BUREAUCRATIE	230
PROJET DE DÉCISION DU BUREAU POLITIQUE. (<i>Au sujet du rappel provisoire de Krassine, proposé par Tchitché- rine, et de l'avis contraire de Krassine</i>)	231
PROJET DE DÉCISION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU PEUPLE SUR LES IMPÔTS DIRECTS	231
PROJET DE DÉCISION DE LA COMMISSION ÉCONOMIQUE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU PEUPLE	232

CONTRIBUTION À LA MISE AU POINT D'UN PROJET DE DÉCRET SUR LES MESURES DE RENFORCEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DES EXPLOITATIONS PAYSANNES. <i>Indications aux membres de la commission</i>	233
PROJET DE DÉCISION DU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(B)R. SUR L'ACCORD COMMERCIAL AVEC L'ANGLETERRE	234
DISCOURS DE CLÔTURE APRÈS LE RAPPORT SUR LES CONCESSIONS À LA RÉUNION DES MILITANTS DE L'ORGANISATION DE MOSCOU DU P.C.(B)R., le 6 décembre 1920	235
PROJET DE DÉCISION DU PLÉNUM DU C.C. DU P.C.(B)R. SUR LA RÉORGANISATION DU COMMISSARIAT DU PEUPLE À L'INSTRUCTION PUBLIQUE	240
COMPLÈMENT AU PROJET DE DÉCISION DU PLÉNUM DU C.C. DU P.C.(B)R. SUR LA PROPAGANDE DE LA PRODUCTION	241
COMPLÈMENTS AU PROJET DE DÉCISION DU PLÉNUM DU C.C. DU P.C.(B)R. SUR LA CRÉATION D'UN JOURNAL SPÉCIAL DE PRODUCTION	241
LE VIII ^e CONGRÈS DES SOVIETS DE RUSSIE, 22-29 DÉCEMBRE 1920	242
1. DISCOURS DE CLÔTURE APRÈS LE RAPPORT SUR LES CONCESSIONS DEVANT LA FRACTION DU P.C.(B)R. AU VIII ^e CONGRÈS DES SOVIETS, le 21 décembre	242
2. DISCOURS À LA FRACTION DU P.C.(B)R. AU VIII ^e CONGRÈS DES SOVIETS LORS DE LA DISCUSSION DU RAPPORT DU COMITÉ EXÉCUTIF CENTRAL DE RUSSIE ET DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU PEUPLE SUR LA POLITIQUE INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE, le 22 décembre	251
3. DISCOURS SUR LES COMPLÈMENTS À APPORTER AU PROJET DE LOI DU C.C.P. « SUR LES MESURES DESTINÉES À RENFORCER ET DÉVELOPPER LES EXPLOITATIONS PAYSANNES », PRONONCÉ DEVANT LA FRACTION DU P.C.(B)R. AU VIII ^e CONGRÈS DES SOVIETS, le 27 décembre	261
4. RÉPONSES AUX QUESTIONS POSÉES EN RÉUNION DE LA FRACTION DU P.C.(B)R. AU VIII ^e CONGRÈS DES SOVIETS, le 27 décembre	266
5. COMPLÈMENT À LA RÉOLUTION SUR LA QUESTION AGRAIRE	271
A. N. KRESTINSKI POUR LE BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(B)R.	272
PROJET DE DÉCISION DU PLÉNUM DU C.C. DU P.C.(B)R. SUR LE COMMISSARIAT DU PEUPLE À L'AGRICULTURE	272
PROJET DE DÉCISION DU PLÉNUM DU C.C. DU P.C.(B)R. SUR LA GÉORGIE	273

PROJET DE DÉCISION DU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(b)R. AU SUJET DE LA REQUÊTE DES RESPONSABLES DU COMITÉ CENTRAL DES TRANSPORTS	274
EBAUCHE DE DÉCISION DU C.C.P. SUR LES CONCESSIONS PÉTROLIÈRES	274
PROJET DE DÉCISION DU C.C.P. SUR LE CONTRÔLE DE L'EXÉCUTION PAR LES COMMISSARIATS DU PEUPLE DES ORDRES ET DÉCISIONS DU CONSEIL DU TRAVAIL ET DE LA DÉFENSE ET DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU PEUPLE	275
AMENDEMENTS ET COMPLÉMENTS À LA DÉCISION DU CONSEIL DU TRAVAIL ET DE LA DÉFENSE SUR LA LUTTE CONTRE LA CRISE DU COMBUSTIBLE	275
PROJET DE DÉCISION DU C.C.P. SUR LE PLAN D'IMPORTATIONS	276
PROJET DU POINT FONDAMENTAL DE LA DÉCISION DU C.T.D. SUR LA COMMISSION GÉNÉRALE DU PLAN	277
DISCOURS À L'ASSEMBLÉE DES MILITANTS DU PARTI DE MOSCOU, le 24 février 1921	277
NOTES SUR LA MOBILISATION DES RESSOURCES EN MATIÈRES PREMIÈRES	281
DÉCISION DU CONSEIL DU TRAVAIL ET DE LA DÉFENSE SUR L'AMÉLIORATION DE L'APPROVISIONNEMENT DES OUVRIERS	283
PLAN DE LETTRE AUX CAMARADES DE BAKOU	283
NOTES SUR L'ÉLECTRIFICATION	
1.	286
2.	287
COMPLÉMENT AU PROJET DE DÉCISION DU C.C.P. SUR LE MINIMUM SCIENTIFIQUE OBLIGATOIRE DANS LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	287
X ^e CONGRÈS DU P.C.(b)R., LES 8-16 MARS 1921	288
1. RÉSUMÉ D'UNE INTERVENTION À LA CONFÉRENCE DES PARTISANS DE LA « PLATE-FORME DES DIX »	288
2. REMARQUE AU SUJET DE L'AMENDEMENT DE RAPHAËL (R. B. FARBMAN) À LA RÉOLUTION SUR L'UNITÉ DU PARTI, le 16 mars	289
3. REMARQUE SUR L'INTERVENTION DE KISSELEV AU SUJET DE LA RÉOLUTION SUR L'UNITÉ DU PARTI, le 16 mars	289
4. REMARQUE AU SUJET DE L'AMENDEMENT DE MARTCHENKO À LA RÉOLUTION SUR LA DÉVIATION ANARCHISTE ET SYNDICALISTE, le 16 mars	290

PROPOSITION AU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(B)R. AU SUJET DU PROJET DE DÉCISION DU C.E.C.R. SUR LA SUPPRESSION DES IMPÔTS EN ESPÈCES. .	290
PROJET DE DÉCISION DU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(B)R. SUR LES STOCKAGES DANS LA PROVINCE DE TAMBOV	291
SÉANCE DE LA FRACTION COMMUNISTE DU CONSEIL CENTRAL DES SYNDICATS DE RUSSIE, LE 11 AVRIL 1921	
1. RÉPLIQUE AU COURS DES DÉBATS	291
2. DISCOURS DE CONCLUSION SUR LE RAPPORT AU SUJET DES CONCESSIONS	292
A PROPOS DES DEMANDES DE CRÉDIT POUR LE COMMERCE EXTÉRIEUR. <i>Projet de décision du C.C.P.</i>	304
PROJET DE DÉCISION DU CONSEIL DU TRAVAIL ET DE LA DÉFENSE SUR L'« ALGEMBA »	305
COMPLÈMENT AU PROJET DE DÉCISION DU C.C.P. « SUR LA RÉPARTITION DES MACHINES AGRICOLES »	306
PROJET DE LETTRE DU C.C. DU P.C.(B)R. SUR L'ATTITUDE ENVERS LES OUVRIERS SANS-PARTI	306
INTERVENTION À LA RÉUNION DES COMMUNISTES ET DES STAGIAIRES DU P.C.(B)R. DU SECTEUR DU KREMLIN, le 9 mai 1921. (<i>Extrait du procès-verbal</i>)	308
PROJET DE DÉCISION DU C.C. DU P.C.(B)R.	308
PROJET DE DÉCISION DU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(B)R. SUR LES MESURES PROPRES À RÉALISER LA CONCENTRATION DE LA PRODUCTION	310
PLAN DU DISCOURS PRONONCÉ À LA SÉANCE DE LA FRACTION COMMUNISTE DU IV ^e CONGRÈS DES SYNDICATS DE RUSSIE	310
PROPOSITIONS POUR LE PROJET DE DÉCISION DU PLÉNUM DU C.C. DU P.C.(B)R. SUR LE POINT 13 DU PROGRAMME DU PARTI	311
PROJET DE DÉCISION DU C.T.D. SUR LES CONFÉRENCES ÉCONOMIQUES LOCALES, SUR LES COMPTES RENDUS ET SUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'INSTRUCTION DU C.T.D. . .	312
PROJET DE DÉCISION DU C.C. DU P.C.(B)R.	314
REMARQUES À PROPOS DU PLAN DE TRAVAIL DU C.C. DU P.C.(B)R.	316
PLAN DE DISCOURS AU CONGRÈS DES SYNDICATS	316
AUX CAMARADES MINEURS DE L'UNION DE PÉTROVSK . .	318
X ^e CONFÉRENCE DU P.C.(B)R. DE RUSSIE, 26-28 MAI 1921	318
1. INTERVENTION SUR L'ORDRE DU JOUR DE LA CONFÉRENCE, le 26 mai	318

2. INTERVENTIONS LORS DE LA DISCUSSION DU PROJET DE RÉSOLUTION SUR LES PROBLÈMES DE LA NOUVELLE POLITIQUE ÉCONOMIQUE, LE 28 mai	319
1.	319
2.	319
3.	320
4.	321
5.	322
6.	322
7.	322
A TOUS LES COMMISSAIRES DU PEUPLE ET AU CHEF DE LA DIRECTION CENTRALE DE LA STATISTIQUE	323
SUR LES EXTRAITS MENSUELS DES COMPTES RENDUS	324
PROPOSITIONS POUR LA VÉRIFICATION ET L'ÉPURATION DES EFFECTIFS DU P.C.(B)R.	325
III ^e CONGRÈS DE L'INTERNATIONALE COMMUNISTE, 22 juin-12 juillet 1921	326
1. LETTRE À O. KUUSINEN ET OBSERVATIONS CONCERNANT LE PROJET DE «THÈSES SUR LA STRUCTURE D'ORGANISATION DES PARTIS COMMUNISTES, SUR LES MÉTHODES ET LE CONTENU DE LEUR TRAVAIL»	326
2. LETTRE À O. KUUSINEN ET V. KOENEN	329
3. OBSERVATIONS SUR LES PROJETS DE THÈSES SUR LA TACTIQUE POUR LE III ^e CONGRÈS DE L'INTERNATIONALE COMMUNISTE. <i>Lettre à G. Zinoviev</i>	329
4. AMENDEMENTS PROPOSÉS AU PROJET DE «THÈSES SUR LA TACTIQUE»	335
5. DISCOURS À LA CONFÉRENCE DES MEMBRES DES DÉLÉGATIONS ALLEMANDE, POLONAISE, TCHÉCOSLOVAQUE, HONGROISE ET ITALIENNE DU 11 juillet	335
1.	335
2.	339
3.	339
ADDITIFS AU PROJET DE DÉCISION DU C.C.P. SUR LA REMUNÉRATION COLLECTIVE DU TRAVAIL DES EMPLOYÉS DES ADMINISTRATIONS SOVIÉTIQUES	340
Point « A »	340
Point « D »	341

PROPOSITION AU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(B)R. SUR L'ATTRIBUTION DE PRIMES AUX ENTREPRISES . . .	341
NOTES SUR LES MESURES DE LUTTE CONTRE LA FAMINE ET SUR L'INTENSIFICATION DU TRAVAIL ÉCONOMIQUE . . .	342
A PROPOS DU PROJET DE DÉCISION DU CONSEIL DES COM- MISSAIRES DU PEUPLE SUR L'ORGANISATION DE L'E- CHANGE DE MARCHANDISES PAR LE TSENTROSOÏOÛZ. . .	344
PROPOSITION AU C.C. DU P.C.(B)R.	345
PROPOSITIONS À PROPOS DES CONCLUSIONS DE F. DZER- JINSKI SUR L'ÉTAT DES TRANSPORTS	345
LETTRE À G. ZINOVIEV ET INSTRUCTION AU SECRÉTAI- RE	346
PROJET DE DÉCISION DU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(B)R. SUR L'INSPECTION DU COMMISSARIAT DU PEUPLE AU COMMERCE EXTÉRIEUR	349
PROPOSITION AU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(B)R. SUR LA MISE EN JUGEMENT DE UNGERN	350
BILLET À E. VARGA ET THÈSES POUR L'ORGANISATION D'UN INSTITUT D'INFORMATION SUR LES PROBLÈMES DU MOUVEMENT OUVRIER INTERNATIONAL	350
A. E. VARGA	353
DÉCISION DU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(B)R. SUR LA COMPTABILITÉ DES COLLECTES OUVRIÈRES EN EUROPE, le 2 septembre 1921.	353
BILLET À V. MOLOTOV ET PROJET DE DÉCISION DU BU- REAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(B)R. SUR UNE NOTE À NOULENS	354
COMPLÈMENT AU PROJET DE DÉCISION DU BUREAU PO- LITIQUE DU C.C. DU P.C.(B)R. SUR LES DIRECTIVES AU COMMISSARIAT DU PEUPLE AU RAVITAILLEMENT	355
PROJET DE DÉCISION DU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(B)R. SUR L'UTILISATION DU FONDS OR	356
PROJET DE DÉCISION DU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(B)R. CONCERNANT LA VENTE LIBRE DES LI- VRES STOCKÉS DANS LES DÉPÔTS DE MOSCOU	357
PROJET DE DÉCISION DU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(B)R.	357
BILLET À V. MOLOTOV AVEC PROPOSITION AU C.C. DU P.C.(B)R.	358
LETTRE À V. KOÛIBYCHEV ET PROJET D'ENGAGEMENT À PRENDRE PAR LES OUVRIERS VENANT D'AMÉRI- QUE EN RUSSIE	358
PROJET DE DÉCISION DU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(B)R. SUR LA QUESTION DE LA RÉPUBLIQUE D'EXTRÊME-ORIENT	360

SUR LE PROJET DE DÉCISION DU PLÉNUM DU C.C. DU P.C.(B)R.	360
PROJET DE DIRECTIVES DU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(B)R. SUR L'AFFECTATION DE TERRES À LA CULTURE DE LA BETTERAVE À SUCRE EN UKRAÏNE	360
PROJET DE DÉCISION DU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(B)R. RELATIVE AUX ASSURANCES SOCIALES	361
NOTES SUR LE IOUGOSTAL	362
BILLET À V. MOLOTOV AVEC PROJET DE DÉCISION DU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(B)R. CONCERNANT L'ACCORD AVEC LE GROUPE RUTGERS	362
LETTRE AUX MEMBRES DU BUREAU POLITIQUE ACCOMPAGNÉE DU PROJET DE DÉCISION DU C.C. DU P.C.(B)R. ET DU CONSEIL DU TRAVAIL ET DE LA DÉFENSE CONCERNANT LES PROPOSITIONS DE RUTGERS	364
PROJET DE DÉCISION DU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(B)R. CONCERNANT L'AFFECTATION DU CAMARADE CHLIAPNIKOV À DES FONCTIONS DANS LE RA-VITAILEMENT	365
PROJET DE DÉCISION DU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(B)R.	365
PROJET DE DÉCISION DU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(B)R. CONCERNANT LA CRÉATION D'UNE COMMISSION UNIQUE POUR LES CONCESSIONS	366
BILLET À V. MIKHAILOV ACCOMPAGNÉ D'UN PROJET DE DÉCISION DU C.C. DU P.C.(B)R. À PROPOS DE L'ACCORD AVEC LE GROUPE RUTGERS	366
PROPOSITION CONCERNANT LE TEXTE DU PROJET D'ACCORD AVEC L'A.R.A. SUR L'ORGANISATION D'ENVOIS DE PRODUITS ALIMENTAIRES EN RUSSIE	368
LETTRE AUX COMMUNISTES POLONAIS	368
PROJET DE DÉCISION DU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(B)R.	370
PROJET DE DÉCISION DU CONSEIL DU TRAVAIL ET DE LA DÉFENSE SUR LES CHARRUES « FOWLER »	371
DÉCISION DU CONSEIL DU TRAVAIL ET DE LA DÉFENSE CONCERNANT LES COMPTES RENDUS ET LES GRAPHIQUES À FOURNIR AU CONSEIL DU TRAVAIL ET DE LA DÉFENSE, le 21 octobre 1921	371
PROJET DE DÉCISION DU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(B)R. SUR LA DIRECTION DE L'INDUSTRIE COTONNIÈRE	372
PLAN DE L'ARTICLE « APPROCHE COMMERCIALE DU PROBLÈME »	372
PROJETS DE DÉCISIONS DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU PEUPLE SUR LE PLAN FINANCIER ET LE PLAN D'ÉMISSION POUR 1922	374

1.	374
2.	375
ENTRETIEN AVEC LA DÉLÉGATION DE LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE MONGOLIE. <i>5 novembre 1921</i>	375
PROJET DE DÉCISION DU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(B)R.	377
BILLET À V. MIKHAÏLOV AVEC PROJET DE DÉCISION DU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(B)R.	377
BILLET À V. MIKHAÏLOV AVEC PROJET DE DÉCISION DU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(B)R. SUR LE TRAVAIL D'APPROVISIONNEMENT EN UKRAINE	378
ADDITIF AU PROJET DE DÉCRET « SUR LA RÉPRESSION DES FAUSSES DÉNONCIATIONS »	378
REMARQUES À PROPOS DU PROJET DE DÉCRET « SUR L'INSTITUTION DU PAYEMENT DES JOURNAUX »	379
BILLET À V. MOLOTOV AVEC PROPOSITIONS POUR LE BU- REAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(B)R.	379
LETTRE À A. TSIOURIOUPA AVEC UN PROJET DE DÉCISION DU COMITÉ EXÉCUTIF CENTRAL DE RUSSIE ET NOTE AUX MEMBRES DU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(B)R.	380
DISCOURS PRONONCÉ AU 1 ^{er} CONGRÈS AGRICOLE DE LA PROVINCE DE MOSCOU, <i>le 29 novembre 1921</i>	383
SCHEMA DU PROJET DE DÉCISION DU BUREAU POLITI- QUE DU P.C.(B)R. CONCERNANT LA COMMISSION EXTRAORDINAIRE DE RUSSIE (TCHEKA)	386
PROJET DE DÉCISION DU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(B)R. SUR LA TACTIQUE DU FRONT UNI	386
PROJET DE DÉCISION DU CONSEIL DU TRAVAIL ET DE LA DÉFENSE CONCERNANT LA COMMISSION POUR L'UTILI- SATION DES RESSOURCES MATÉRIELLES	387
POUR LE PROJET DE DÉCISION DU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(B)R.	387
REMARQUES À PROPOS DES THÈSES SUR LE FRONT UNI	387
LETTRE AU CONSEIL DE PROPAGANDE ET D'ACTION DES PEUPLES D'ORIENT	388
REMARQUES À PROPOS DU PROJET DE RÉOLUTION DE LA XI ^e CONFÉRENCE DU P.C.(B)R. SUR L'ÉPURATION DU PARTI	389
INTERVENTIONS À LA CONFÉRENCE DES DÉLÉGUÉS SANS-PARTI AU IX ^e CONGRÈS DES SOVIETS DE RUSSIE, <i>le</i> <i>26 décembre 1921</i>	390

1	390
2	391
3	393
PROJET DE THÈSES SUR LE RÔLE ET LES TÂCHES DES SYNDICATS DANS LES CONDITIONS DE LA NOUVEL- LE POLITIQUE ÉCONOMIQUE	394
1. La nouvelle politique économique et les syndicats	395
2. Le capitalisme d'Etat dans un Etat prolétarien et les syndicats	395
3. Les entreprises d'Etat passant à l'autonomie finan- cière et les syndicats	395
4. Différence fondamentale entre la lutte de classe du prolétariat dans un Etat où existe la propriété privée de la terre, des usines, etc., et où le pouvoir politique est détenu par la classe capitaliste, et la lutte de classe du prolétariat dans un Etat n'admet- tant pas la propriété privée sur la terre et la ma- jorité des grandes entreprises, un Etat où le pou- voir politique est entre les mains du prolétariat	396
5. Le retour à l'adhésion volontaire aux syndicats	398
6. Les syndicats et la gestion des entreprises	398
7. Participation des syndicats aux organismes éco- nomiques et administratifs de l'Etat prolétarien et rôle qu'ils y ont à jouer	399
8. La liaison avec les masses, condition essentielle de tout travail syndical	401
9. Contradictions inhérentes à la position même des syndicats en régime de dictature du prolétariat	402
10. Les syndicats et les spécialistes	404
11. Les syndicats et les influences petites-bour- geoises s'exerçant sur la classe ouvrière	405
BILLET À V. MOLOTOV POUR LE BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(B)R. ACCOMPAGNÉ DE PROJETS DE DÉCI- SIONS	407
PROPOSITION AU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(B)R. CONCERNANT L'ATTRIBUTION DU FONDS À LA STA- TION DE RADIO DE NIJNI-NOVGOROD	408
DIRECTIVES SUR LE CINÉMA	408
PROPOSITION AU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(B)R. À PROPOS DU VOYAGE DE M. KALININE EN UKRAÏNE	410
PROPOSITION AU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(B)R	410
PROJET DE DIRECTIVES POUR LE VICE-PRÉSIDENT ET TOUS LES MEMBRES DE LA DÉLÉGATION À GÈNES	411
LETTRE À N. BOUKHARINE ET À G. ZINOVIEV	414

PROJET DE DÉCISION DU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(B)R. À PROPOS DE LA CONFÉRENCE DE GÈNES	416
A PROPOS DE LA PUBLICATION DE LA DÉPÊCHE DONNANT UN EXPOSÉ DE LA BROCHURE DE PARVUS	417
1	417
2 Décision du Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R., le 11 mars 1922	417
PROJET DE DIRECTIVE DU C.C. DU P.C.(B)R. POUR LA DÉLÉGATION SOVIÉTIQUE À LA CONFÉRENCE DE GÈNES	418
BILLET À V. MOLOTOV AVEC PROPOSITIONS AU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(B)R	420
ANNOTATIONS PORTÉES SUR UNE LETTRE DE N. MÉCHTCHERIAKOV ET PROJET DE DÉCISION DU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(B)R.	421
LETTRE AUX MEMBRES DU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(B)R. ET REMARQUES SUR LE PROJET DE RÉSOLUTION DE LA PREMIÈRE SÉANCE ÉLARGIE DU COMITÉ EXÉCUTIF DU KOMINTERN CONCERNANT LA PARTICIPATION À LA CONFÉRENCE DES TROIS INTERNATIONALES	422
PROJET DE DÉCISION DU C.C. DU P.C.(B)R. SUR LES TÂCHES DE LA DÉLÉGATION SOVIÉTIQUE À GÈNES	424
BILLET À V. MOLOTOV POUR LES MEMBRES DU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(B)R. AVEC UN PROJET DE RÉSOLUTION SUR LA NOTE À L'ITALIE	427
MODIFICATIONS ET OBSERVATIONS AU PROJET DE RÈGLEMENT POUR LE PETIT CONSEIL DES COMMISSAIRES DU PEUPLE	428
PROJET DE DÉCISION DU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(B)R. CONCERNANT L'EMPRUNT SUÉDOIS	429
LETTRE AUX MEMBRES DU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(B)R. CONTENANT DES PROPOSITIONS CONCERNANT LE PROJET DE DIRECTIVES DU COMITÉ EXÉCUTIF DE L'INTERNATIONALE COMMUNISTE À LA DÉLÉGATION DU KOMINTERN À LA CONFÉRENCE DES TROIS INTERNATIONALES	429
LETTRE AU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(B)R. ACCOMPAGNÉE D'UN PROJET DE DIRECTIVE POUR LES CAMARADES SE RENDANT À L'ÉTRANGER	431
LETTRE AU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(B)R.	431
BILLET À N. GORBOUNOV ET PROPOSITIONS RELATIVES À LA COOPÉRATION	432
RECTIFICATIONS ET REMARQUES SUR LE PROJET DE DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION SOVIÉTIQUE À LA CONFÉRENCE DE GÈNES	433
XI ^e CONGRÈS DU P.C.(B)R. 27 MARS-2 AVRIL 1922	434
1. PROPOSITION CONCERNANT LE PROJET DE RÉSOLUTION SUR LE COMPTE RENDU DE LA DÉLÉGATION DU P.C.(B)R. AU KOMINTERN	434

2. INTERVENTION À PROPOS DE L'INSERTION D'ANNONCES PUBLICITAIRES DANS LA <i>Pravda</i> , le 2 avril	435
3. NOTES PRISES À LA SESSION DU CONGRÈS le 2 avril	436
PROJET DE DÉCISION DU PLÉNUM DU C.C. DU P.C.(B)R. SUR L'ORGANISATION DU TRAVAIL DU SECRÉTARIAT	437
BILLETS AU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(B)R. ACCOMPAGNÉS DE PROJETS DE DÉCISIONS	437
1.	437
2.	438
REMARQUES ET PROPOSITIONS POUR LE PROJET DE RÉSOLUTION DU COMITÉ EXÉCUTIF DU KOMINTERN CONCERNANT LA CLÔTURE DE LA CONFÉRENCE DES TROIS INTERNATIONALES	439
LETTRES À G. ZINOVIEV	439
1.	439
2.	440
INTERVIEW ACCORDÉE AU CORRESPONDANT DU JOURNAL <i>New York Herald</i>	441
DÉCISION DU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(B)R. CONCERNANT L'ÉDITION DES ŒUVRES DE PLEKCHANOV, le 27 avril 1922	442
PROJET DE DÉCISION DU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(B)R. DEMANDANT DE FOURNIR AU C.C. DES RENSEIGNEMENTS SUR L'IMPÔT EN NATURE	442
BILLET À STALINE ACCOMPAGNÉ D'UN PROJET DE DÉCISION DU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(B)R. SUR LE MONOPOLE DU COMMERCE EXTÉRIEUR	442
COMPLÉMENT AU PROJET DE LOI INTRODUCTIVE AU CODE PÉNAL DE LA R.S.F.S.R. ET LETTRE À D. KOURSKI	443
LETTRE AU SECRÉTARIAT DU C.C. DU P.C.(B)R. SUR LA RÉDUCTION DES EFFECTIFS DE L'ARMÉE ROUGE	444
LETTRE À J. STALINE POUR LE BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(B)R. ACCOMPAGNÉE D'UN PROJET DE RÉSOLUTION CONCERNANT LA COMPOSITION DU C.E.C.R.	444
AU PREMIER CONGRÈS DES FEMMES TRAVAILLEUSES DE TRANSCAUCASIE	445
SUR LA FORMATION DE L'U.R.S.S.	445
LETTRE À L. KAMENEV POUR LES MEMBRES DU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(B)R.	445
AU CONGRÈS DES OUVRIERS ET OUVRIÈRES DU TEXTILE	448
ADDITIF AUX CONDITIONS DU CONTRAT AVEC L. URQUHART	448

THESES CONCERNANT LA BANQUE COOPÉRATIVE	449
AUX OUVRIERS DU TEXTILE DE PETROGRAD	449
PROPOSITION AU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(B)R. CONCERNANT LA DIMINUTION DES EFFECTIFS DE L'ARMÉE	449
A LA COLONIE RUSSE D'AMÉRIQUE DU NORD	450
PROJET DE RÉSOLUTION DU IV ^e CONGRÈS DU KOMIN- TERN CONCERNANT LE PROGRAMME DE L'INTERNATIO- NALE COMMUNISTE	452
PROPOSITIONS SUR LA RÉPARTITION DU TRAVAIL EN- TRE LES ADJOINTS AU PRÉSIDENT DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU PEUPLE ET DU CONSEIL DU TRAVAIL ET DE LA DÉFENSE	453
POUR LE PROJET DE DÉCISION DU BUREAU POLITIQUE DU C.C. DU P.C.(B)R. SUR LE RAPPORT DE LA COMMIS- SION D'APPROVISIONNEMENT D'ÉTAT	454
PROPOSITION AU PLÉNUM DU C.C. CONCERNANT LE RÉ- GLEMENT DU BUREAU POLITIQUE	454
PROPOSITIONS POUR L'ORGANISATION DU TRAVAIL DES ADJOINTS ET DU PRÉSIDENT DU C.C.P.	455
LETTRE A L. KAMÉNEV, A. RYKOV, A. TSIOURIOUPA SUR LA RÉPARTITION DU TRAVAIL ENTRE LES ADJOINTS AU PRÉSIDENT DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU PEUPLE ET DU CONSEIL DU TRAVAIL ET DE LA DÉFENSE	457
DOCUMENTS POUR L'ARTICLE « COMMENT RÉORGANI- SER L'INSPECTION OUVRIÈRE ET PAYSANNE ? »	459
1. PLAN DE L'ARTICLE « QUE DEVONS-NOUS FAIRE DE L'INSPECTION OUVRIÈRE ET PAYSANNE ? »	459
2. QUE DEVONS-NOUS FAIRE DE L'INSPECTION OUVRIÈRE ET PAYSANNE ?	460
QUE DEVONS NOUS FAIRE DE L'INSPECTION OUVRIÈRE ET PAYSANNE? (<i>Suite</i>)	463
QUE DEVONS-NOUS FAIRE DE L'INSPECTION OUVRIÈRE ET PAYSANNE ? (<i>Suite</i>)	466
ANNEXES	467
QUESTIONNAIRE PERSONNEL À REMPLIR PAR LES DÉ- LEGUES AU IX ^e CONGRÈS DU P.C. (<i>bolchevique</i>)R. :	469
QUESTIONNAIRE DESTINÉ AU RECENSEMENT DES MEM- BRES DE L'ORGANISATION DE MOSCOU DU P.C.(B)R.	471
QUESTIONNAIRE PERSONNEL À REMPLIR PAR LES DÉLÈ- GUES À IX ^e LA CONFÉRENCE DE RUSSIE DU P.C. (<i>bolchevi- que</i>)R.	475
QUESTIONNAIRE DESTINÉ AUX DÉLÈGUES AU X ^e CON- GRÈS DE RUSSIE DU P.C.R.	476
QUESTIONNAIRE PERSONNEL À REMPLIR PAR LES DÉ- LEGUES À LA XI ^e CONFÉRENCE DE RUSSIE DU P.C. (<i>bol- chevique</i>)R.	481

QUESTIONNAIRE DESTINÉ AU RECENSEMENT GÉNÉRAL DES MEMBRES DU P.C.(B)R.	483
QUESTIONNAIRE PERSONNEL À REMPLIR PAR LES DÉLÉ- GUÉS AU XI ^e CONGRÈS DU P.C. (<i>bolchevique</i>) R.	488
CAHIER DE SERVICE DES SECRÉTAIRES DE LÉNINE, <i>21 novembre 1922 — 6 mars 1923</i>	489
NOTES	525

CE VOLUME A ÉTÉ TRADUIT, SOUS LA RESPONSABILITÉ DE ROGER GARAUDY, PAR PIERRE SABATIER, GEORGES ET ETHEL PAILLUY, ROBERT GIRAUD, MARINA ARSE-NIEVA

*Achevé d'imprimer en décembre 1969 par les
Éditions du Progrès, Moscou*

В. И. ЛЕНИН

СОЧИНЕНИЯ

ТОМ 42

На французском языке

éditions
sociales paris

*

éditions
du progrès
moscou

LIVRE
CLUB
ONDEROT